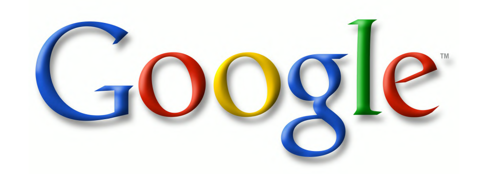


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

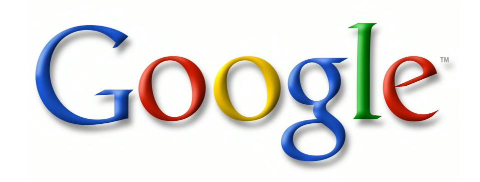
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

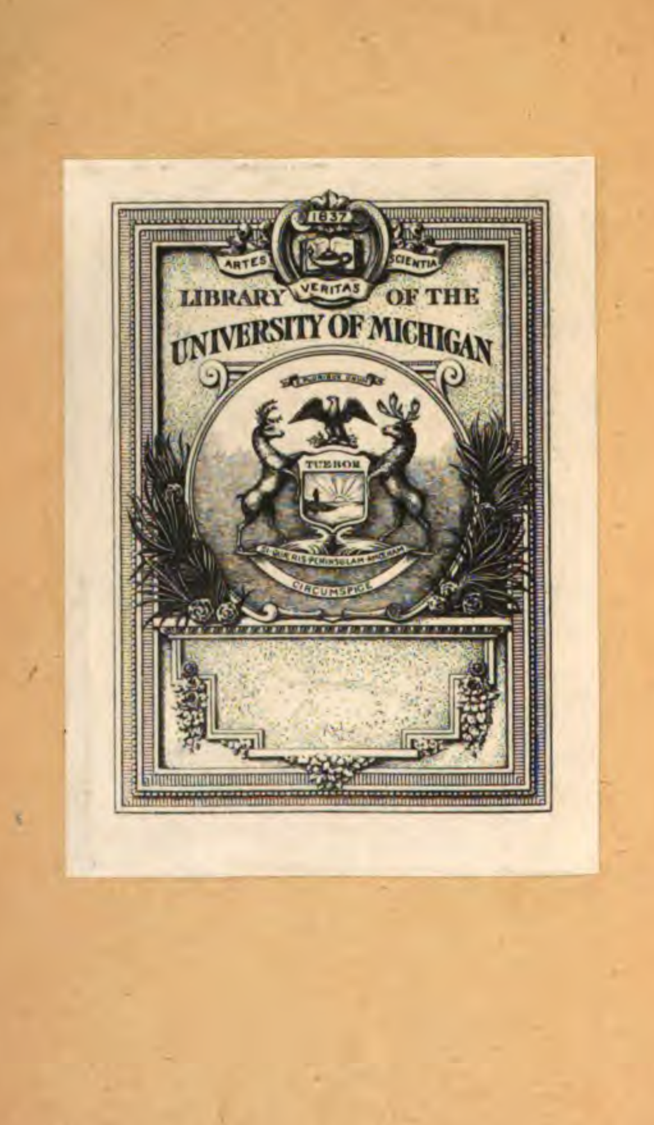
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

a39015 00024825 5b


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


DC
61
.N
H

LE GOUVERNEMENT
DE NORMANDIE.

2.

LE GOUVERNEMENT

DE

NORMANDIE

AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE

DOCUMENTS

TIRÉS DES ARCHIVES DU CHATEAU D'HARCOURT

PAR

C. HIPPEAU

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN.

PREMIÈRE PARTIE.

GUERRE ET MARINE.

II.

CAEN

IMPRIMERIE GOUSSIAUME DE LAPORTE

RUE AU CANU, 5.

MDCCCLXIII.

Librarian
Nijhoff
10-13-28
16261

AVANT-PROPOS.

Le premier volume de cette collection a été accueilli avec un empressement si unanime, que j'accomplis un devoir de cœur en témoignant publiquement ici ma reconnaissance à Messieurs les Préfets, à Messieurs les Membres des Conseils généraux des cinq départements qui l'ont prise sous leur patronage, et aux souscripteurs qui ont enlevé en quelques mois la presque totalité des exemplaires mis à leur disposition. Les termes dans lesquels a été motivée l'adhésion donnée à une publication entreprise sous de pareils auspices, sont trop honorables; ils marquent un moment trop important dans ma vie littéraire, pour que j'hésite à les reproduire en tête de ce second volume. Je suis heureux, avant tout, de montrer combien les hommes éminents qui siégent dans les Conseils généraux s'intéressent à tout ce qui peut répandre quelque jour sur les annales du beau pays, dont les besoins moraux ne leur sont pas moins chers que les intérêts matériels. C'est grâce à des encouragements partis de si haut que le domaine de l'histoire pourra s'enrichir d'une foule de documents conservés encore dans les dépôts publics ou particuliers, en bien plus grand nombre qu'on ne le croit généralement.

C'est ainsi que les départements pourront être utilement associés au mouvement intellectuel dont il serait déplorable d'abandonner à la capitale le privilége exclusif.

Le Ministre de l'Instruction publique, en félicitant le Conseil général du Calvados de l'initiative qu'il a prise et à laquelle les quatre autres départements ont si dignement répondu, a prouvé qu'il en appréciait toute l'importance. Partout, enfin, l'exemple donné par la famille d'Harcourt ouvrant généreusement ses précieuses archives a rencontré les plus vives sympathies. On en trouvera plus d'un témoignage dans les documents que je mets sous les yeux des lecteurs.

Dans son rapport au Conseil général de 1862, M. Le Provost de Launay, préfet du Calvados, s'était exprimé en ces termes :

« MESSIEURS,

« J'ai l'honneur de mettre sous vos yeux:

« 1° Une lettre par laquelle M. Hippeau, professeur à la Faculté des lettres de Caen, sollicite le concours du Conseil général pour la publication de documents considérables relatifs à l'administration de la Normandie, conservés dans les archives des ducs d'Harcourt, lieutenants généraux et gouverneurs de cette province pendant les deux derniers siècles;

« 2° L'extrait d'un rapport fait par cet homme de lettres au Congrès des sociétés savantes, réunies à Paris l'année dernière, sur les matériaux fournis à l'histoire de l'administration civile, militaire et religieuse de la Normandie, par les archives de la maison d'Harcourt ;

« 3° Et enfin une lettre de M. Théry, recteur de l'Académie de Caen, signalant à l'attention de l'administration l'importance

des découvertes historiques de M. le professeur Hippeau, et exprimant le vœu que le Conseil général veuille bien accorder, pour aider à la publication des documents précieux dont il s'agit, une subvention digne de ses lumières.

« Il vous suffira, Messieurs, de jeter un coup d'œil sur l'aperçu des principaux documents conservés aux archives du château d'Harcourt, par lequel se termine le rapport de M. Hippeau, pour vous donner une idée de la richesse de ce dépôt privé. Vous serez bientôt convaincus de l'intérêt qui s'attache à cette précieuse collection et du service que rendrait à l'histoire de la province la publication de la correspondance des marquis de Beuvron et des ducs d'Harcourt, sauvée de l'oubli et peut-être de la destruction.

« Cette publication, à laquelle M. le duc Eugène d'Harcourt consent à se prêter avec une rare obligeance, et qui ne saurait, comme le dit avec raison M. Hippeau, devenir l'objet d'une spéculation de librairie, cette publication, dis-je, confiée aux soins d'un homme érudit, consciencieux, passionné pour l'étude, comporterait cinq ou six forts volumes in-8°, et entraînerait une dépense de 15 à 18,000 fr.

« Si le département du Calvados, le plus intéressé à la mise au jour des archives du château d'Harcourt, y contribuait pour une somme divisée en trois annuités, dont la première serait portée au budget de 1864, nous avons lieu d'espérer que les quatre autres départements de l'ancienne Normandie s'associeraient, pour le surplus de la dépense, à une œuvre intellectuelle et patriotique que je crois devoir vous recommander. »

Le conseil général, sur le rapport de M. le baron Clary, a émis un vote conforme à la proposition de M. le Préfet, qui a rappelé ainsi, dans la session de 1863, la décision prise l'année précédente :

« Vous avez bien voulu, dans votre dernière session, voter, sur ma proposition, une subvention pour la publication de docu-

ments pleins d'intérêts pour l'histoire de la Normandie, empruntés en partie aux archives du château d'Harcourt.

« Le Comité historique attaché au Ministère de l'Instruction publique, à qui communication de cette décision a été faite, a prié S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique et des cultes de remercier en son nom le Conseil général pour une mesure qu'il a apprise avec la plus vive satisfaction ; et le Ministre m'a chargé de me faire auprès de vous, Messieurs, l'interprète des sentiments du Comité, mission que je suis heureux de remplir aujourd'hui.

« Il est superflu de vous rappeler que, dans votre dernière session de 1862, vous avez décidé qu'un crédit serait porté à chacun des budgets de 1864, 1865 et 1866, pour acquitter la part contributive du département dans les frais matériels qu'entraînera la publication dont il s'agit.

« Vous pourrez d'ailleurs apprécier la nature et l'utilité de l'ouvrage, ainsi que les titres de l'auteur à la continuation de votre bienveillance, par le volume placé, dès cette année, sous vos yeux. »

C'est M. de la Sicotière, l'éminent avocat d'Alençon, qui avait été chargé par ses collègues du conseil général de l'Orne, de leur faire un rapport sur la demande d'une subvention qui leur avait été faite par M. le Préfet de Matharel. Il est impossible de caractériser d'une manière plus heureuse la valeur des documents dont j'avais présenté une rapide analyse.

« Messieurs,

« M. Hippeau, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, vous demande une subvention pour la publication qu'il se propose de faire de documents sur le *Gouvernement de Normandie* au XVIIe et au XVIIIe siècles, d'après la correspondance inédite

des marquis de Beuvron et des ducs d'Harcourt, gouverneurs et lieutenants généraux de cette province.

« Monsieur le Préfet vous propose de souscrire à cet ouvrage, et votre deuxième commission s'associe avec empressement à cette proposition.

« Les documents que se propose de publier M. Hippeau et dont il doit la communication à M. le duc d'Harcourt actuel, ancien ambassadeur à Madrid et à Rome, offrent incontestablement un haut intérêt. Cette correspondance, comme il le dit dans un précis intéressant adressé à l'Académie de Caen, et publié dans les Mémoires de cette savante compagnie, « cette « correspondance qui embrasse un siècle et demi, est celle « des marquis de Beuvron et des ducs d'Harcourt, gouverneurs « ou lieutenants généraux de la province de Normandie depuis « le milieu du XVII[e] siècle jusqu'à la fin du XVIII[e]. Cette heureuse « circonstance a fait passer sous mes yeux tout ce qui tient « à l'administration militaire, civile et religieuse de la Nor- « mandie pendant cette époque, dans les trois généralités de « Rouen, de Caen et d'Alençon. Louis XIV, Louis XV et « Louis XVI, avec tous leurs ministres, depuis Mazarin, Fouquet « et Colbert jusqu'à Barbezieux et Chamillard, depuis Dubois « et Fleury jusqu'à Maurepas, Turgot et Necker; une foule « d'officiers supérieurs appartenant à la marine, à l'artillerie « et aux armées de terre; les intendants et leurs subdélégués, « les membres des Parlements, des Conseils supérieurs et des « Siéges présidiaux, les évêques et les abbés, les maires et « échevins des principales villes de Normandie, un grand « nombre de personnages enfin, alliés ou amis des gouverneurs « et confidents de leurs pensées intimes, figurent dans cette « collection précieuse à plus d'un titre. »

« Qu'on ajoute à cette correspondance une foule d'autres pièces à l'appui, officielles ou confidentielles, mémoires, rapports, nouvelles à la main, et l'on se fera une idée, incomplète encore, de la richesse des documents mis à la disposition de M. Hippeau.

« Il sera permis à votre rapporteur d'ajouter que M. Hippeau était bien digne de cette confiance. Déjà connu par une foule d'utiles et savantes publications et notamment par celle, toute récente, des Mémoires inédits d'un diplomate dont le nom éveille dans notre pays, et dans cette enceinte même, de nobles souvenirs, le comte Leveneur de Tillières, ambassadeur de France à la cour de Charles Ier et de Henriette d'Angleterre, il se dévouera, avec autant de zèle que d'habileté, à l'œuvre véritablement effrayante du dépouillement, du choix et de l'annotation des documents qui rempliront les cinq ou six gros volumes qu'il nous promet, des tables très-détaillées qui en sont le complément indispensable. Mes vieux rapports d'amitié avec lui ne me permettent pas d'insister sur ce point, malgré le plaisir que j'aurais à le faire ou plutôt à cause de ce plaisir même.

« Vous comprenez, Messieurs, qu'il ne peut être ici question d'une histoire de Normandie proprement dite, mais de matériaux pour servir à l'histoire générale de France, et plus particulièrement à celle de Normandie.

« Depuis quelques années, on est revenu à l'étude de l'histoire dans ses sources, et les pièces officielles, les documents originaux ont été l'objet de patientes et souvent fructueuses investigations.

« C'est ainsi que, de l'étude des faits isolés, on est arrivé à refaire ou plutôt à créer (car elle avait été fâcheusement négligée jusque-là) l'histoire des institutions et particulièrement celle des institutions administratives en France.

« Histoire singulièrement féconde! car elle se mêle à celle des mœurs sans se confondre avec elle: elle est la clef de toutes les autres: seule, elle explique l'organisation intérieure de notre pays, ses transformations successives; elle manifeste la loi de son développement politique et social bien mieux que les faits accidentels de ses relations extérieures. C'est surtout d'eux-mêmes que se forment les peuples, et par les évolutions graduelles de cette force secrète qui n'est que leur génie national.

« Histoire presqu'inconnue cependant! La Révolution française a rompu si brusquement la chaîne des temps, qu'elle semble avoir aboli jusqu'au souvenir des institutions anciennes, encore qu'elle s'en soit souvent approprié le fonds, en le modifiant suivant les nécessités nouvelles. C'est là, du reste, son honneur, et c'est aussi un des éléments de force et de durée de la nouvelle organisation administrative. Un des esprits les plus pénétrants, les plus fermes et les plus honnêtes de ce temps, M. de Tocqueville, a mis ce point en lumière dans son excellent ouvrage l'*Ancien Régime et la Révolution*, tout en signalant particulièrement les dangers, à toutes les époques, de l'excessive centralisation.

« Quoi qu'il en soit, on peut dire aujourd'hui que nos anciennes institutions administratives, leur nature, leur hiérarchie, les conditions de l'assiette et de la perception des divers impôts, l'organisation des arts et métiers, les relations du pouvoir central avec ses agents ou avec les représentants des communes, des provinces, de la justice, du clergé, sont trop peu connus.

« On sait mieux, pour l'avoir appris au collége, quelles étaient les fonctions d'un préteur à Rome ou d'un archonte à Athènes, qu'on ne connaît celle d'un gouverneur de Normandie, d'un intendant d'Alençon, d'un subdélégué de Bellême, ou d'un vicomte d'Argentan.

« Aussi accueille-t-on avec empressement tous les livres qui cherchent à combler cette lacune de notre histoire nationale, non-seulement ceux qui exposent les diverses phases de l'administration centrale, mais ceux qui, plus modestes et tout aussi intéressants, s'attachent à faire revivre l'histoire administrative de nos provinces.

« Ce que M. Alexandre Thomas a fait avec succès pour la Bourgogne, M. d'Hugues pour le Limousin, manquait à la Normandie.

« Le département de l'Orne trouvera d'ailleurs sa large part dans les souvenirs et les faits locaux que doit rappeler la publication de M. Hippeau.

« Si les détails concernant la marine, la défense des côtes, intéressent plus particulièrement d'autres départements, tout ce qui se rattache au commerce, à l'industrie, aux haras, à l'état des protestants, aura pour nous un intérêt pour ainsi dire de famille.

« Nous retrouverons là les noms de quelques-uns de nos intendants, dont le souvenir ne doit jamais s'effacer: Lévignen, intendant de la généralité d'Alençon pendant quarante et un ans, de 1726 à 1767; Jullien, son successeur, mort sur l'échafaud, à l'âge de quatre-vingts ans, comme complice de la conspiration des prisons!... Tous deux administrateurs intègres, dévoués au bien public, ayant rendu d'immenses services à ce pays; tous deux dignes que leur portrait ou leur nom figure un jour dans la salle de nos illustrations départementales.

« Votre Commission pense donc, Messieurs, qu'on doit beaucoup attendre de cette publication.

« Elle pense aussi qu'elle n'est réalisable qu'au moyen d'encouragements et de subventions. Elle appartiendra à cet ordre de livres que beaucoup de gens consultent, mais que très-peu achètent. Ils n'offrent pas assez d'attrait à la curiosité frivole du jour. Le prix en demeure nécessairement élevé. La série des documents inédits sur l'histoire de France, qui compte déjà plus de cent cinquante volumes in-4°, celle des ouvrages publiés par la société de l'Histoire de France, ne se vendent qu'à un nombre infiniment restreint d'exemplaires. Les secours du Gouvernement, les subventions de citoyens riches et éclairés ont pu seuls permettre de les entreprendre et de les continuer.

« Il est donc convenable, à nos yeux, que les départements de Normandie subventionnent une publication qui intéresse leur histoire, qu'un particulier, quel que soit son dévouement, ne peut entreprendre à ses frais et dont un nombre d'exemplaires, proportionné à l'importance de leur souscription, devra leur être remis. »

Adoptant la proposition faite par la Commission, le Conseil général a voté la subvention demandée.

M. Pron, préfet de la Manche, après avoir dans son rapport au Conseil général donné lecture de la lettre que je lui avais adressée, avait, en quelques mots, apprécié d'une manière aussi chaleureuse qu'intelligente l'œuvre à laquelle il le conviait de s'associer :

« Transcrire cette lettre dans son entier, avait-il dit, c'est le meilleur moyen de résumer une question qui intéresse au plus haut point le passé historique de votre belle province. J'ai l'honneur de mettre également sous vos yeux la brochure qui nous explique la valeur de cette vaste collection d'Harcourt, providentiellement formée, plus providentiellement parvenue jusqu'à nous. Vous y trouverez un aperçu des documents qui doivent faire l'objet de la publication.

« C'est plus qu'une bonne fortune, c'est un événement que la découverte de tant de richesses! Saisissons l'occasion qui nous est offerte et associons-nous à l'œuvre si désintéressée, si patriotique du savant professeur. »

Dans le même temps, MM. le sénateur E. Le Roy, préfet de la Seine-Inférieure, et Janvier de la Motte, recommandaient aux Conseils généraux de leurs départements respectifs une publication que d'avance ils s'empressaient de prendre sous leur patronage. Les conseils généraux en reconnaissaient hautement l'importance; mais les exigences budgétaires les forçaient à renvoyer à la session de 1863 leur vote définitif. Le premier volume ayant été imprimé dans cet intervalle, a pu être, à cette époque, mis sous les yeux de Messieurs les Membres des Conseils

généraux. M. le Préfet de la Seine-Inférieure s'est exprimé ainsi :

« Je mets sous vos yeux le premier volume de la publication, si importante pour notre contrée, entreprise par le savant M. Hippeau, à l'aide des documents de la famille d'Harcourt. Vous verrez que cette œuvre justifie pleinement l'intérêt que vous lui avez témoigné dès l'an dernier. Vous n'hésiterez pas à accorder à M. Hippeau le même concours que les autres départements de la Normandie. »

Le Conseil général s'est associé au désir exprimé par M. E. Le Roy en votant une somme payable en trois annuités, sur le rapport de la commission des finances. Ce rapport était conçu en ces termes :

« Votre premier bureau vous propose d'encourager la publication faite par M. Hippeau sur l'histoire de la Normandie pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, dont les principaux documents sont tirés des archives départementales et de celles des ducs d'Harcourt. Cet ouvrage hors ligne, si intéressant pour notre contrée, a obtenu de la part des Conseils généraux du Calvados, de la Manche et de l'Orne, des allocations importantes. L'ouvrage se composera de six volumes, dont l'impression coûtera environ 18,000 fr. L'auteur a bien voulu faire hommage au Conseil du premier volume de ce précieux travail ; chacun de vous peut apprécier le mérite de cette œuvre de profonde érudition et de patriotisme. »

Voici enfin quelles ont été les expressions dont s'est servi M. Janvier, préfet du département de l'Eure, dans son rapport de 1863 au Conseil général de son département :

« La maison d'Harcourt appartient au département de l'Eure

par son origine, et elle y a eu pendant plusieurs siècles son principal établissement. A l'époque moderne, de 1641 à 1789, cette puissante famille a donné presque tous les lieutenants généraux et les gouverneurs de Normandie. C'est leur correspondance officielle que le savant professeur de l'Académie de Caen se propose de publier, en y ajoutant un grand nombre de rapports et de mémoires trouvés dans les mêmes archives et dans quelques autres dépôts. Dans cette volumineuse collection figurent des lettres de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, des ministres, des officiers supérieurs des armées de terre et de mer, des membres du parlement, des évêques et abbés, des maires et échevins des principales villes normandes et d'une foule d'autres personnages. Elles font admirablement connaître l'organisation administrative de la province, les événements de cette époque et jusqu'aux pensées intimes de ceux qui y prennent part. Ce sont de vrais trésors d'histoire locale, et le département de l'Eure pourra y puiser largement. »

Les sommes demandées par Messieurs les Préfets pour subvenir aux frais considérables que nécessitera cette publication, ont été votées par les Conseils généraux des cinq départements.

Je regrette que d'honorables scrupules ne me permettent pas de joindre à ces documents officiels quelques-unes des lettres qui m'ont été adressées par les représentants de plusieurs familles de la province, auxquelles appartiennent les personnages qui doivent figurer dans cette galerie historique. On y verrait combien est vivace au cœur des habitants de la Normandie cet amour du pays, qui se manifeste d'une manière si touchante dans toutes les occasions où l'on peut faire revivre les annales de son glorieux passé.

Je ne terminerai pas sans adresser des remercîments particuliers à Messieurs les Archivistes des cinq départements. Leurs bienveillantes communications m'aideront à combler les lacunes que je pourrai rencontrer dans les archives qui forment le fonds principal de cet ouvrage. Je l'ai entrepris avec confiance, et à mesure que je le continue, je me sens de plus en plus attaché à la grande province qui est devenue pour moi une seconde patrie.

Caen, 25 Novembre 1863.

C. HIPPEAU.

CHAPITRE IV (suite).

PROJET D'UNE DESCENTE EN ANGLETERRE, EN L'ANNÉE 1779.

CORRESPONDANCE.

Lettres de MM. le chevalier d'Éon. — Prince de Montbarey. — Comte de Maulevrier. — Duc de la Rochefoucauld-Liancourt. — Marquis d'Héricy. — Vicomte de Mortemart. — De Mesnil-Durand. — Comtesse de Coislin. — Marquis de Beuvron. — Rochambeau (1).

De la Bretonnière. — Dumouriez. — Comte d'Egmont. — Chevalier du Puget. — Duc de Mortemart. — Chevalier de Buffevent. — Comtesse de Brienne. — Duc du Châtelet. — Comte de Vaux. — Chevalier de Buffén. — Duc d'Harcourt. — Marquis de Beuvron.

A Brest, le 14 juin 1779.

Le capitaine DE LA BRETONNIÈRE au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

J'ai appris que vous étiez employé dans l'armée qui va se réunir sur les côtes de Normandie, et je vous supplie de recevoir

(1) La première partie de cette correspondance a été publiée dans le tome Ier de cette collection. Nous la prenons ici à l'endroit où nous l'avons laissée.

mon compliment à cette occasion. On n'a encore reçu aucune nouvelle de notre armée de mer depuis son départ. Elle a de mauvais temps depuis huit jours, si elle est dans la Manche, particulièrement aujourd'hui qu'il fait gros vent du Nord-Ouest.

M. le marquis de Langeron, arrivé depuis deux jours, se propose de repartir.

Les deux derniers vaisseaux venant de Toulon, sont arrivés quatre jours après le départ de l'armée; on les a complétés aussitôt en vivres et en monde, et ils n'attendent qu'un temps favorable pour la rejoindre; ils sont tous deux de soixante-quatorze, et compléteront le nombre trente. Les politiques envoient notre armée vers les côtes d'Espagne, au-devant de dix-huit vaisseaux espagnols, qui doivent la joindre. Tant pis, cela ne sera pas prompt, et les Anglais auront le temps de se préparer. D'autres l'envoient dans la Manche attaquer Arbuthnot, et ses trois cents voiles dans la baie de Torbay; on sait qu'il y était encore le 30, et qu'il y embarquait six cents hommes de troupes pour compléter ses équipages. Ils ont recours aux mêmes moyens que nous.

Arbuthnot commande quatre vaisseaux, et est escorté par douze autres, moyennant quoi ils ne sont que seize à Torbay; les autres n'étant pas prêts. Je crois que ce serait le moment de frapper, si nous n'avions pas peur de mettre notre armée dans la Manche, et que notre seul avantage serait de les gagner de primauté.

Voici le moment des événements intéressants; j'aurai l'honneur de vous faire part de ce qui parviendra à ma connaissance.

Je suis arrivé la veille du départ de l'armée, moyennant quoi je n'ai pu en être. J'ai trouvé ordre de passer au commandement de la *Tourterelle*, qui vaut mieux que l'*Aigrette*. Mais l'armée m'a enlevé mon équipage, et j'ai pris une frégate sans monde, sans mâts et sans canons; je ne prévois pas être en état de mettre à la mer avant un mois; les circonstances ne me sont pas favorables, je me trouve à terre dans le moment des événements intéressants auxquels j'aurais la part si M. de Sartine m'avait mis à même de marcher du même pied que les autres.

Les deux vaisseaux de Toulon, la *Victoire* et la *Bourgogne*, mettent à la voile à midi, 14, et les vents sont au N.-E.

Ils ont pris dans leur trajet de Toulon à Brest la frégate anglaise le *Montreal* de trente-six canons de douze, et ont manqué la *Thesis* de trente-deux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LA BRETONNIÈRE.

---

14 juin 1799.

M*** au duc D'HARCOURT (1).

Pontcharost, mon cher colonel, m'a appris avec le public que vous êtes employé dans l'armée de M..de Vaux, et que c'est la partie du Havre qui sera confiée à vos soins; j'en félicite le pays de Caux, et comme je suppose que cela ne vous ôtera pas la protection de nos côtes sous les ordres de M. le Maréchal, je vous félicite aussi de cette nouvelle occupation qui vous sera un autre moyen de vous empêcher de vieillir, mais que, gloire à part, et quel qu'en puisse être votre sentiment, je ne pense pas aussi agréablement souverain que celui que, sans être trop sorcier, il ne m'a été fort difficile de deviner. Je n'en sais pas assez long pour apercevoir ce à quoi peuvent être destinés vos presque vingt mille hommes. Si c'est à des expéditions outre mer, il y a apparence que vous aurez le temps de bien combiner vos dispositions, car n'ayant actuellement personne qui puisse vous convoyer, il est vraisemblable que vous attendrez ou le retour de M. d'Orvilliers, ou l'arrivée de Messieurs les Espagnols, pour vous risquer à quelques tentatives un peu éloignées. Peut-être jusque-là,pourriez-vous entreprendre sur Jersey, où vingt-quatre heures vous feraient descendre sans contrariétés; mais n'y aurait-il pas l'inconvénient d'y être incessamment bloqué, d'où suivraient la difficulté de subsister, l'impossibilité de revenir,

(1) Cette lettre, non signée, est adressée au duc d'Harcourt par un de ses anciens subordonnés, sans doute, qui, par habitude, lui donne le nom de *colonel*.

et l'obligation d'attendre le retour de nos forces pour vous délivrer. Vous seriez trop forts pour que les Anglais tentassent de la disputer; ils vous laisseraient vous en emparer, et se contenteraient de vous y tenir prisonniers, et de tâcher de vous y faire mourir de faim. C'est pourtant bien dommage qu'il y ait du risque à faire cette expédition, car elle vous assurerait, en attendant mieux, et je crois qu'elle éloignerait de nos côtes les moyens d'insultes. Je dispose ainsi de votre armée, parce qu'on dit que sans elle vous avez quatre-vingt bataillons chargés de répondre aux descentes que l'absence de toute notre marine pourrait bien occasionner, sans quoi je n'aurais garde de la destiner à des entreprises qui nous laisseraient à découvert. Je vous demande pardon de tant politiquer, mais que voulez-vous que je fasse de mieux dans ma chaise à bras, où chaque jour m'attache par un nouveau clou, mais où je n'en désire que plus vivement la continuation de la bonne santé que vous me faites annoncer par Gazaignes, et où je jouis de la certitude que vous rendrez toujours justice à mes tendres et respectueux sentiments.

A Rouen, le 15 juin 1779.

Le marquis de Beuvron au duc d'Harcourt.

Mon courrier m'est arrivé cette nuit, mon cher frère, il a fort peu devancé la poste en allant. Ce n'était pas mon objet, mais d'avoir de vos nouvelles, à tête reposée, sans vous gêner, par le courrier de la poste.

Je peux disposer parfaitement la défense de la Haute-Normandie, au moyen de quatre bataillons et de deux régiments de dragons, même un, s'il est placé au centre. Mon tableau de défense vous ayant paru bien disposé, je le suivrai.

Si je ne reste pas ici, il suffira d'un brigadier ou colonel, un peu soldat, à qui j'expliquerai la défense en une demi-heure, comme s'il avait fait toutes mes tournées. D'ailleurs, je m'y

porterais en y envoyant des relais sur les différentes communications.

Je pense bien, comme vous, qu'il n'y a rien à craindre pour l'attaque de nos côtes, les ennemis plus occupés de la défense des leurs, n'étant pas suffisamment instruits de nos forces, de nos moyens d'agir et les mouvements de la flotte. J'ai pu supposer que, profitant de son éloignement, ils couraient au plus pressé, qui serait de bloquer le Havre et de tenter l'incendie de nos bâtiments de transport. Il paraît, par la lettre de M. de Sartine à M. Mistral (1), qu'il a pensé de même, puisqu'il propose de faire entrer les embarquements en rivière. J'ai opiné qu'en les mettant derrière Barfleur sous le château d'Orché, où il y a un bon mouillage, il serait possible que l'ennemi y portât des frégates, bâtiments légers ou brûlots; c'est pourquoi j'ai prévenu le comte de Beauvoir (2), en cas qu'on prenne ce parti, d'y faire avancer des canons et des mortiers pour les protéger.

Dans les mouvements de mer que le vent dérange, les meilleures combinaisons ne peuvent être assurées, il faut être prêt au remède.

Il en est de même pour le reste de la côte, qu'il ne faut pas laisser totalement dégarnie; notre flotte divisée par les vents ou les armes, la revanche de l'ennemi serait subite et au plus près. Il ne faut pas être pris sans vert, et la prévoyance dans ce cas, à laquelle on ne s'attendrait pas, nous ferait honneur dans un moment d'effarement qui croîtrait bien vite.

Cela est notre besogne personnelle et la plus essentielle. Dieu veuille que les événements ne rendent pas ces précautions utiles!

Dès que j'aurai des troupes à répartir, leur disposition sera faite à la minute. Je n'aurais besoin des canonniers garde-côtes que pour avoir des bras aux batteries; et dans ce cas, quoique point levés, je serais assuré de les y amener de bonne volonté, par un seul appel, moi présent.

(1) M. Mistral, commissaire ordonnateur de la marine pour la généralité de Rouen, en résidence au Havre.

(2) Le comte Virieu de Beauvoir, inspecteur général de l'artillerie, en résidence au Havre.

Je n'empêcherai pas d'enclouer les batteries éloignées, mais de brûler Dieppe et la ville d'Eu, dont la défense est arrêtée. Il n'y aurait en souffrance que Fécamp et Saint-Valery.

Dieppe est la place d'armes de première ligne et couvre Rouen.

J'ai reçu la réponse de M. de Sartine, qui ne prend pas grande inquiétude des Anglais à Dieppe. Il est suffisamment instruit, se borne à la correspondance de Chenu, que j'ai laissé à Dieppe. Ainsi, comme vous le dites fort bien, nous avons rempli ce qu'on attendait de nous à cet égard. J'ai envoyé l'ordre pour les cinquante hommes de Lorraine à Saint-Valery et cinquante de la garnison du Havre pour Fécamp y être le 19 et y loger jusqu'à nouvel ordre.

J'avais prévenu à tout hasard pour un bataillon, et le duc de Mortemart sera fort content, à cause des réparations, de ne fournir que cinquante hommes et de renvoyer les cent cinquante de Lorient qui ont besoin d'être reposés. Le détachement de canonniers est indispensable au parc des Chartreux, jusqu'à ce qu'il se mette en marche, les compagnies d'artillerie vont rejoindre. S'il est possible, il faudrait à la côte un chef par pièce, pour tirer parti des bras des canonniers gardecôtes ou paysans, et sans lesquels on ne pourra être assuré de faire usage d'aucuns canons, soit de côte, soit de campagne.

Je n'ai point de nouvelles du canon de siége, sans doute on pense y suppléer par les batteries de mer.

Il y a eu ordre de faire passer la poudre debout, par bateaux, la difficulté est de trouver des bateliers. On emploie tout; il ne nous restera plus que les bourgeois.

Je ne croyais pas que le départ de Royal fût retardé jusqu'à l'arrivée de Navarre, et sans doute encore par la précipitation que l'on met pour tout ce que l'on embarque.

Je vais recevoir le bataillon de Besançon, en visite de corps, et je répondrai à votre lettre particulière après la visite. Je vous embrasse de tout mon cœur.

J'ai payé les ouvriers de Dieppe, du régiment de Lorraine à 15 sols, ce qui n'est pas cher, la corvée de l'artillerie n'est pas prête, au moins jusqu'au remplacement des souliers.

HARCOURT-BEUVRON.

A Paris, le 16 juin 1779.

Le comte DE ROCHAMBEAU au duc D'HARCOURT.

Ma destination a changé, mon cher Duc, et je suis destiné à m'embarquer à Saint-Malo; ainsi, je vous prie de vouloir bien m'adresser à cet endroit les deux chevaux de bât et le valet pour les y conduire. Nous avons ordre d'être rendus le 27, et je ne doute pas que l'embarquement ne soit très-précipité et ne se fasse ensuite très-promptement; on voit notre flotte jointe ou bien prête à l'être par les Espagnols; elles entreront ensuite dans la Manche, où notre sort ne tardera pas à être décidé. Je compte, en passant, avoir l'honneur de vous voir, de vous payer vos déboursés et de vous renouveler les offres du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

COMTE DE ROCHAMBEAU.

A Paris, le 17 juin 1779.

La comtesse DE COISLIN au duc D'HARCOURT.

Ceci prend tout l'air du sérieux : augmentation de troupes et d'officiers généraux, préparatifs de tout genre, même de siége, puisqu'on embarque beaucoup d'artillerie. On n'y comprend encore rien, et le public, en croyant au projet d'une descente en Angleterre, trouve que c'est trop peu de trente mille hommes et que c'est trop de ces ustensiles de siége pour un pays où il ne peut pas y en avoir à faire. Je meurs de peur qu'on ne projette le siége de Guernesey; on dit qu'il serait périlleux, et cette conquête ne vaudrait pas ce qu'elle pourrait coûter. Voilà une augmentation de troupes ; voilà MM. du Châtelet, de Durfort, d'Ayen (1), qui n'en devaient pas être. Les têtes vont se monter,

(1) Tous trois maréchaux de camp. Ils étaient au camp de Vaussieux.

tout le monde voudra être employé. Le désordre s'ensuivra ; les ministres perdront la mesure ; M. de Vaux ne fera point face à toutes ces causes secondes, et j'espère que nous ne serons pas en possibilité (vu l'état des choses et des personnes) d'accomplir un projet, si bon qu'il pût être.

Le Roi a écrit à M. de Vaux une lettre qui commence par ces termes : « Je vous ai cherché moi-même, etc. Je veux que vous nommiez vos officiers généraux, etc. » La liste en était faite depuis huit jours, et ledit de Vaux l'a reçue des mains de mon beau-frère (1). Au reste, il part le 28 pour se rendre à Rouen, où, je crois, il éprouvera bien des vicissitudes avant d'être embarqué. J'ai le bonheur de ne point croire à cette affaire. On dit l'arrangement des flottes terminé. Il y aura alternativement un vaisseau français et un espagnol. Tout cela doit détruire la flotte anglaise et laisser le chemin libre à l'armée. Dites-moi donc ce que vous prévoyez ; car, à travers mes espérances, je me sens des craintes très-vives.

. . . .

Depuis ma lettre commencée, je viens d'entendre une longue discussion sur l'embarquement, dans laquelle il a été à peu près prouvé qu'il faut près de trois mille voiles pour transporter cinquante mille hommes avec tout ce qui s'ensuit. S'il en est ainsi, comment regarde-t-on comme possible de faire une descente ? Ce détail m'a fait plaisir.

Comtesse de COISLIN.

Cherbourg, le 19 juin 1779.

Dumouriez au duc d'Harcourt.

Monsieur le Duc,

Je ne sais comment vous témoigner ma reconnaissance de l'avis que vous avez la bonté de me donner. Je vais suivre votre

(1) M. de Montbarey, ministre de la guerre.

conseil, sans en indiquer la source. Si vous jugez pouvoir ajouter quelque appui à ma lettre, je vous supplie de l'apostiller en la faisant partir. Si vous craignez que, passant par vous, elle n'ait un air concerté, je vous prie de vouloir bien me la renvoyer pour que je la fasse partir directement, et de vouloir bien écrire de votre côté. Il est naturel que je m'adresse au gouverneur de la province pour demander à être employé.

S'il est question de l'île de Wight, et que vous puissiez faire savoir à M. le comte de Vaux que c'est moi qui en ai donné le premier projet, je connais assez la délicatesse et l'intégrité de ce général pour ne pas douter qu'il ne demande lui-même que je sois employé. J'ai servi sous lui en Corse, il m'a toujours traité avec bonté, estime et confiance.

Je ne crains pas d'être indiscret en vous priant de m'aider dans ma démarche. C'est vous qui avez eu la bonté de me prévenir, et je reconnaîtrai toute ma vie un service aussi important par un attachement sans bornes. Au reste, plus je réfléchis à l'arrangement bizarre de cette petite armée, plus je crois qu'il y a quelque autre chose que cette liste. M. de Vaux est bien âgé pour passer la mer et m'a l'air du directeur de terre ferme de toute la besogne. Je ne comprends pas qu'on tire M. de Langeron du commandement brillant de la Bretagne pour le venir mettre en second dans notre gouvernement, à ne commander que le tiers de quinze mille hommes. Je conçois encore moins qu'on cherche à vous donner un désagrément personnel en vous mettant en troisième dans votre propre gouvernement.

Je vois que les dix-sept régiments et les trois cents dragons forment à peine de quoi monter les transports du Havre, et que ce sont tous régiments de la province. Que devient donc l'armement de Saint-Malo? Il faut qu'il y ait d'autres régiments pour le monter, et que l'armement de Lorient ait une autre destination. Je vois naturellement M. de Langeron commandant cette division bretonne et vous la normande.

Il me paraît naturel qu'avec cette dernière vous soyez chargé de l'expédition de Wight que vous vous êtes rendue personnelle par vos réflexions et le travail que vous avez fait sur ce projet. L'armement du Havre, les trente-quatre bataillons et Wight me paraissent votre lot. Les armements réunis de la Bretagne, les

troupes qu'on y destinera et l'Irlande, me paraissent regarder M. de Langeron. Comme cela, tout est dans l'ordre, sinon je n'y comprends plus rien. De là, une petite lueur d'espérance pour moi de servir sous vos ordres et de vous prouver par mon utilité ma reconnaissance et l'attachement aussi sincère que respectueux que je vous dois à tous égards et avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

DUMOURIEZ.

A Paris, le 22 juin 1779.

Le comte d'Egmont au duc d'Harcourt.

Je vous avoue que je ne m'accoutume point à voir M. de Langeron, qui n'a, je crois, servi la guerre dernière qu'en communication, être avant vous, et je ne sais pas, puisque cela est, pourquoi on vous a mis de cette expédition, à laquelle je ne vous croyais destiné que pour suppléer par votre activité à celle que l'âge et la santé ont fait perdre à M. de Vaux. Dès que j'ai vu que le corps destiné à agir n'était que de vingt-quatre à vingt-cinq mille hommes, je me suis rappelé votre ancienne lettre, surtout vous y voyant destiné. Je vois que je ne me suis point trompé ; mais je crois qu'il faut un concours de choses préalables que les vingt vaisseaux donnés par les Espagnols doivent faire espérer, mais qui peuvent aussi dépendre des partis que prendront les Anglais ; je crois que celui d'être sortis le 16 n'est pas un de ceux que nous avons calculé. Je pense bien comme vous qu'il aurait été beaucoup plus avantageux de partir d'un seul point ; on dit à présent que vous partez de quatre, le Havre, Honfleur, Cherbourg, Saint-Malo. Il est très-vrai que tout Paris et même Versailles ont prétendu comme sûre que M. de Stainville et moi devons vous joindre ; tout cela s'est passé totalement à mon insu, pendant que j'étais bien tranquille à Dampierre. J'y ai ignoré et n'ai même pas pu découvrir depuis mon retour ce qui a donné lieu à ce faux bruit, qu'aucune démarche de moi

ni de ma part par qui que ce soit n'a pu faire naître. Je vous croyais le premier, trouvais la besogne en bien meilleure main ; cela seul m'aurait arrêté, si d'ailleurs je n'avais pas désiré, comme vous le savez très-bien, du repos dans ce moment, surtout doutant fort que le projet s'exécute. On vient de nommer, à ce que l'on assure, une armée en Flandres, composée de douze bataillons et beaucoup de cavalerie, aux ordres de MM. de Chabot, Conflans, Wimpffen et Thianges, le tout destiné à vous joindre en cas de besoin. Pour moi, je pars le 3 du mois prochain pour Braine avec un architecte, pour tâcher que mon château ne tombe point et prendre connaissance, s'il est possible, de cette terre. J'ai envoyé à celle de Serignan, et je procède à Paris à payer 120,000 livres et à mettre les rentes arriérées au courant. Rien de tout cela n'est gai, les ouvrages à Braine ne le seront pas davantage, étant obligé de suspendre tout ce qui est d'agrément. J'espère que si une fois vous mettez à la voile, vous me donnerez de vos nouvelles, aussi exactement que la mer le permettra ; vous savez avec quel intérêt de tous points je les recevrai. Ma fille et Mlle Farelli sont très-sensibles à votre souvenir. Adieu, je vous embrasse.

Voici l'embarquement de Mahon : je vous enverrai peut-être encore une ou deux petites choses que je n'ai pas eu le temps de faire copier et que l'on copie à présent.

COMTE D'EGMONT (1).

Casimir Pignatelli, comte d'Egmont, lieutenant-général en 1762, chevalier de la Toison-d'Or en 1764, commandait en 1778, comme on l'a vu plus haut, la division de cavalerie au camp de Vaussieux. Il fut nommé en 1782 au gouvernement de Saumur. Ses relations avec la Cour donnent un grand intérêt aux communications qu'il transmettait au duc d'Harcourt, avec lequel il entretint une active correspondance.

Il était le second fils de Léopold Pignatelli, marié à Angélique d'Egmont, substitué aux titres, biens, noms et armes de l'illustre maison espagnole d'Egmont, et admis à ce titre aux honneurs de la Grandesse. Le comte d'Egmont avait épousé en premières noces Françoise de Saint-Servan d'Aragon, et en secondes noces Louise-Armande de Richelieu, fille de Louis-François-Armand maréchal duc de Richelieu.

A Valognes, le 23 juin 1779.

M. le marquis d'Héricy au duc d'Harcourt.

Je ne suis pas assez persuadé, mon cher cousin, que votre embarquement n'aura pas lieu pour cesser de regretter de n'en pas être. Je suis réellement affligé de vous voir partir, de ne pouvoir vous suivre et de rester ici un inutile garde-côte, tandis que vous exécuterez l'expédition la plus intéressante que la France ait projetée depuis longtemps. Je pense bien que notre ministère consentirait à la paix, si nos préparatifs suffisaient pour y déterminer l'Angleterre, mais j'avoue que je suis trop bon Français pour le souhaiter. En supposant notre jonction avec l'Espagne, jamais nous ne retrouverons d'instant plus favorable pour humilier cette arrogante nation, nous venger de toutes les avanies qu'elle nous a faites et la réduire au degré de puissance qu'elle doit avoir dans l'Europe. Nous avons si beau jeu, et pourquoi n'en profiterions-nous pas? L'idée que je me fais des suites de votre expédition, me plaît trop pour y renoncer, et si ce n'est qu'un château en Espagne, il m'aura du moins amusé quelque temps.

Je rendrai compte désormais à M. le marquis de Beuvron du peu de choses intéressantes qui vont rester ici dans mon district. Je crois qu'on nous laissera bien peu de troupes. Cherbourg et Granville ne peuvent cependant pas être absolument abandonnés. Nous y avons des batteries, des magasins et des commencements d'ouvrages trop précieux pour les laisser à la merci de quelques corsaires entreprenants. Notre flotte, même maîtresse de la Manche, ne pourrait pas nous préserver absolument de toutes les avanies de la guerre; il nous faut au moins quelques coups de fusil à tirer et quelqu'un pour mettre le feu à nos canons. Faites en sorte, je vous prie, qu'on ne nous oublie pas tout à fait. Je ne vous parle point de tous les autres postes et batteries établis sur nos côtes. On peut à toute rigueur les faire occuper par les canonniers garde-côtes qu'on vient de lever, nous les y emploierons de notre mieux, si on le juge à propos,

et M. le maréchal d'Harcourt pourra être tranquille sur cette basse province, s'il n'y faut que de la vigilance et de l'activité.

Adieu, mon cher cousin, je regrette de n'être plus immédiatement sous vos ordres, je vous souhaite un bon voyage, et que vous n'ayez pas d'autre chef que le comte de Vaux. Tout annonce une double expédition, et il me paraîtrait juste que vous fussiez chargé d'une. Plût à Dieu que ce fût celle dont je vous ai parlé plusieurs fois cet hiver! Elle ne pourrait être en meilleures mains, je lèverais de bon cœur les miennes au ciel pour vos succès, et la part que j'y prendrais serait aussi vive que le tendre et inviolable attachement que je vous ai voué pour toute ma vie.

D'HÉRICY.

A Valognes, ce 26 juin 1779.

M. le marquis D'HÉRICY au marquis DE BEUVRON.

M. le duc d'Harcourt m'a mandé, Monsieur, de vous rendre compte désormais de cette partie de la province où je suis employé, et je vous supplie d'être persuadé que je m'en acquitterai avec autant de plaisir que d'exactitude.

J'ai eu l'honneur de lui marquer par mon dernier courrier l'état critique et inquiétant de nos côtes par le départ de toutes les troupes de cette basse province. Les détachements des régiments de Normandie, Saintonge et Royal Deux-Ponts, restés aux équipages ne me fournissent pas vingt hommes que je puisse rassembler au besoin. Tout est en malades, enfants, ou non complet. Je n'en ai pu tirer que vingt hommes pour l'île de Tatihou et quinze pour le port de Diélette, et encore ces hommes font pitié. Il ne m'en reste ici du régiment de Saintonge que quatre en état de servir. J'ai donné ordre à ceux de Deux-Ponts qui sont au nombre de quinze de venir s'établir à Montebourg, pour les préserver du mauvais air de Carentan et je fais venir à

l'hôpital d'ici tous ces malades qui ne s'y seraient jamais guéris. A Cherbourg, le régiment de Normandie n'a laissé que trente-trois hommes effectifs. M. Dumouriez, qui y commande, fait monter la garde aux bourgeois en bâtons, pour avoir au moins l'air de garnir ses batteries, et toute la côte de l'ouest depuis Cherbourg jusqu'à Granville est à la disposition du moindre corsaire qui voudra y descendre avec vingt ou trente hommes. Tous les habitants y sont désarmés, ainsi nulle espèce de défense à attendre d'eux, et cependant il y a dans le canal de la Déroute, à présent, sept frégates de trente à quarante canons au moins, trois caiches, trois yoles et quelques corsaires ; ils ne tarderont pas à être instruits de notre faiblesse, et Dieu veuille qu'ils ne songent pas à en profiter !

J'ai pris sur moi, Monsieur, de demander deux cents fusils à Saint-Lo, dont j'en enverrai soixante ou quatre-vingts à Cherbourg, afin d'en armer au moins ceux qui gardent les batteries, je distribuerai le reste tant à Barfleur que sur la côte de l'ouest; mais ces fusils ne seront donnés qu'en règle et sur les reçus des syndics, et j'aurai le plus grand soin de les retirer dès que j'aurai des troupes, ou que les circonstances ne me laisseront rien à craindre pour les côtes. Je n'attends cette tranquillité que de l'entrée de notre flotte dans la Manche ; elle seule peut nous débarrasser de tous ces bâtiments ennemis que nous voyons tous les jours rôder auprès de nous.

J'ai trouvé heureusement le moyen de me défaire de plus de soixante prisonniers anglais ou jersiens que j'avais ici ou à Cherbourg. Le commissaire de la marine m'a permis de les envoyer à Fougères, en Bretagne, et le régiment de Normandie est chargé de les y conduire.

Je suis un peu plus tranquille sur la partie de Granville ou Monsieur votre frère a donné ordre au régiment de Champagne de se rendre le 4 du mois prochain. Mais ce régiment n'a qu'un bataillon très-faible, et le port de Granville exige beaucoup de gardes et de patrouilles. Ce port est intéressant pour les ouvrages qui y sont faits et pour le nombre de bâtiments considérables qui y sont très-souvent rassemblés et qu'il serait très-aisé de brûler.

Je demandais à M. le duc d'Harcourt, dans ma dernière lettre,

de m'obtenir quelques troupes, infanterie ou dragons, n'importe, pour me mettre à l'abri de toutes les avanies qu'on peut me faire; je vous le demande, Monsieur, avec la même instance, et j'ai l'honneur de vous assurer que ce n'est que la connaissance bien positive du danger où nous sommes qui me fait insister sur ce point. Encore si nous avions quelques chaloupes canonnières à Cherbourg et à Granville pour éloigner l'ennemi de ces deux points essentiels, je serais un peu plus tranquille; quoique cependant l'ennemi pourrait, malgré cette précaution, mettre deux à trois cents hommes à terre à quelque distance de ces ports, et venir détruire tous les travaux que nous y avons faits. Je regretterais bien ceux de la rade de Cherbourg où il ne manque plus que des bras et trois mortiers pour désirer que la flotte anglaise y vînt faire une tentative.

C'est à l'intelligence et à l'activité de M. Dumouriez qu'on doit la perfection de tous ces ouvrages. Il a employé des travailleurs du régiment de Normandie qui méritent et n'ont point encore eu de gratifications. J'avais eu l'honneur d'écrire à ce sujet à M. le duc d'Harcourt, et je le priais d'y faire comprendre M. de Sarran, lieutenant de grenadiers de ce régiment, qui a présidé à ces travaux près d'un mois avec un zèle et une assiduité exemplaire. Je vous supplie, Monsieur, de vous intéresser pour eux.

Si M. Dumouriez et moi méritons quelque chose, ce sera la récompense qui nous flattera le plus. Ils étaient soixante travailleurs qui n'ont cessé d'être occupés pendant dix-huit jours.

Je vous prierai aussi, Monsieur, d'obtenir une gratification pour un sergent de ce même régiment, nommé Laroche, qui est resté à poste fixe tout l'hiver au port de Diélette. Ce poste exigeait un homme intelligent à cause du commerce interlope de laines que M. de Sartine avait permis d'y faire, et il s'y est sacrifié avec toute la bonne volonté possible.

J'attends les porte-corps qu'on m'a promis pour envoyer par terre les sept canons qui sont à Cherbourg pour Granville; dès qu'ils y seront rendus, je vous proposerai d'y faire établir une batterie provisoire au pied de la Roche-Gautier pour défendre la gauche de ce port et le chantier de construction. Cela suppléerait pour le moment à la batterie projetée au haut de ce roc

et qui coûterait beaucoup. A l'égard des boulets au nombre de trois mille que j'ai aussi à Cherbourg pour Granville, il faudra bien les envoyer par terre, si la mer ne devient pas libre ; mais, en vérité, je regrette cette dépense énorme.

J'ai l'honneur d'être, etc.

D'HÉRICY.

Juillet 1779.

M. du Puget au duc d'Harcourt.

Monsieur le Duc,

Je fais on ne peut pas moins de cas de tout avantage pécuniaire, mais je suis vivement touché de ce que vous avez daigné faire en ma faveur, d'après les remontrances de M. de Manson. Je sens vos bontés pour moi avec toute la reconnaissance et l'enthousiasme possible ; il y a là une espèce de délire dans les sentiments que je vous ai voués ; quelque justes qu'ils soient, je n'ose écrire tout ce que me dicte mon respect et ma sensibilité à cet égard-là ; j'en parle à tous ceux qui veulent m'entendre ; ceux qui ont l'honneur de vous connaître disent comme moi, et les autres envient notre bonheur.

Le prince de Montbarey arrive ici le 12, il part le 14 pour Brest, il sera de retour le 18 et partira le 20 pour le Havre ; il a tout examiné très-ministériellement. Les restes infortunés de la légion de Nassau ont exécuté sous ses yeux, avec autant de bravoure que d'intelligence, un débarquement de cent cinquante hommes, qui leur a beaucoup mieux réussi que celui de Jersey, puisque le prince de Nassau a obtenu d'être de l'expédition projetée, et qu'on lui conserve même quatre pièces de quatre qu'il avait ordre de remettre à l'artillerie et sur lesquelles nous comptions pour un des régiments de l'armée (1).

M. de Vaux n'est arrivé qu'aujourd'hui, et on dit déjà qu'il

(1) On trouvera plus loin d'amples détails sur l'expédition de la légion du prince de Nassau contre l'île de Jersey.

s'embarquera à Cherbourg sur le vaisseau de M. d'Orvilliers, qui le viendra chercher après avoir battu et dispersé les Anglais; ils croisent actuellement entre les Sorlingues et Ouessant, et doivent porter incessamment leur flotte jusqu'à quarante vaisseaux de ligne tant bons que mauvais, et armés tant bien que mal; notre amiral aura toujours une supériorité considérable quand même ils ne seraient pas joints par plus de vingts vaisseaux espagnols que l'on assure suivis d'une autre escadre de dix vaisseaux de la même nation, tout le reste de leurs forces navales bloque Gibraltar et croise dans la Méditerranée.

Nous entendons presque tous les jours des canonnades considérables sur les côtes d'Angleterre, les vents étant presque toujours Nord-Est, Est, Nord-Ouest, ce ne peut être encore M. d'Orvilliers.

MM. de Lambert (1) et de la Rozière (2) ne cachent pas assez leur mésintelligence et leurs prétentions réciproques; je souhaite que cela développe leurs talents avec plus de succès; mais cela ne donne point de confiance et diminue l'estime publique.

Les pièces de quatre sont distribuées deux à deux avec leur approvisionnement; la division de douze est répartie sur quatre chaloupes canonnières, les pièces sont en coursiers; les deux divisions de huit, celle d'obusiers sont chacune sur un bâtiment;

(1) M. de la Rozière, officier d'état-major très-instruit, avait été chargé en 1776 par le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, d'examiner avec Dumouriez et le chevalier d'Oisy quel était le meilleur emplacement pour un port de guerre dans la Manche. — Il fit alors un Mémoire sur Cherbourg.

(2) Le marquis de Lambert était fils de Henri-François de Saint-Bris, marquis de Lambert, lieutenant-général, mort en 1754, et petit-fils de la célèbre marquise de Lambert, auteur d'ouvrages estimables et ayant eu l'honneur de réunir dans son salon, de 1710 à 1733, l'élite de la société de Paris. Elle avait marié sa fille à Louis Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire. Le fruit de cette union fut Thérèse-Eulalie Beaupoil de Saint-Aulaire, devenue le 7 février 1725, comme on l'a vu précédemment, la femme d'Anne-Pierre d'Harcourt, depuis maréchal de France et gouverneur de Normandie. Elle mourut à Paris le 3 novembre 1739, âgée de trente-quatre ans.

Le marquis de Lambert, dont il est ici question, était, à l'époque de l'expédition d'Angleterre, chargé de présider à l'embarquement des troupes, en qualité de major général.

le parc est distribué sur trois ; c'est la *Victoire* qui me conduira en Angleterre ; je désire bien que ce soit directement sous vos ordres, ce serait alors un augure infaillible.

Je regrette les bateaux plats pour assurer et faciliter notre débarquement de troupes et d'artillerie ; on a peut-être trop multiplié cette espèce de bâtiment la guerre dernière, mais je crois qu'on les méprise trop pour notre expédition ; au reste, je suis persuadé qu'elle réussira sans cela, mais on ne saurait opposer trop de facilités aux obstacles imprévus de la guerre.

J'avais proposé, pour débarquer l'artillerie, un moyen simple, facile, qui a paru inutile, la marine se chargeant et répondant de tout.

J'ai besoin, Monsieur le Duc, de réclamer vos bontés pour que vous me pardonniez mon long bavardage, mais je n'ose y compter assez pour ne pas finir bien vite, malgré l'envie que j'aurais de hasarder quelques réflexions sur les jonctions proposées et les manœuvres de la descente.

Je suis, etc.

DU PUGET (1).

Le 2 juillet 1779.

DUMOURIEZ au marquis D'HÉRICY.

Nourrissez-moi donc de vos nouvelles, cher général, comme je vous nourris des miennes. Vous pouvez compter sur la certitude de l'armée de Roussillon. On vient de m'annoncer quatre grandes nouvelles que vous avez dites hier à votre dîner, mais

(1) Le chevalier du Puget remplissait alors les fonctions de sous-directeur de l'artillerie et présidait à tous les préparatifs de l'embarquement, en ce qui touchait le service dont il était chargé. Il avait exécuté des travaux importants dans les ateliers du château de Caen et fait faire tous les radoubs nécessaires aux équipages de campagne et de siége. Il a rempli plus tard les fonctions de directeur général des forges de France. Sa correspondance, conservée dans les archives d'Harcourt, fournit de nombreux renseignements sur le service de l'artillerie et la fabrication des armes à feu pendant les années 1790, 1791 et 1792.

si confusément que je n'en ai retenu que le siége de Gibraltar, mandez-les-moi plus exactement par Launay, qui vous porte ce paquet.

Je viens de recevoir une lettre de M. de Sartine la voici :
« Ainsi que je vous l'ai promis, Monsieur, j'ai parlé à M. le
« prince de Montbarey du désir que vous auriez d'être de l'ex-
« pédition. Il approuverait que vous fussiez employé, mais il
« pense que cela n'est plus possible à présent. Au reste, il m'a
« dit que vous deviez vous adresser à M. le comte de Vaux, qui
« vous manderait positivement sur quoi vous pourriez compter
« à cet égard. »

Il est plaisant que le ministre approuve, qu'il ne décide pas, et qu'il renvoie au comte de Vaux pour la décision. Ce que je vois par là, c'est qu'il est question de *mon expédition*, que M. de Sartines désirerait que j'en fusse, et que le prince ne sait que répondre.

J'envoie la lettre originale à M. le duc d'Harcourt pour faire décider la chose au comte de Vaux ; mais je lui représente que je suis pauvre, que je n'ai ni chevaux, ni équipage de campagne; que je serai obligé d'emprunter, comme cela est très-vrai, pour me mettre en état de partir; que je ne peux pas servir sur mes crochets sans augmenter les dettes que j'ai déjà faites depuis que je suis ici. On m'objectera que j'ai des appointements; mais, entre nous, je suis comme le Roi, je mange d'avance ; ma femme reste en arrière et doit vivre décemment, cela ne fait pas un grand changement dans ma maison. Enfin, je voudrais bien qu'on ne m'accordât pas, comme à Jacques de Sottenville, le droit de vendre mon bien pour faire le voyage d'outre mer. Vous êtes mon papa, vous voyez que je sacrifie ici mon bien-être à la décence de mon état; les travaux de Normandie et de l'artillerie pour mes forts m'ont coûté des gratifications que je ne réclame pas, non plus que d'autres à des gens de mer qui me servent, et beaucoup d'autres dépenses que je fais sourdement pour le bien du service. Je vous prie de prendre mes intérêts auprès du Duc, de lui écrire sur cet article, tout de suite, et de demander pour moi une gratification pour me faire partir. On peut la porter sur les dépenses de l'armée ; car, comme j'ai des appointements de colonel réformé, on ne peut pas me

donner des appointements de colonel; ainsi le traitement qu'il est juste de me faire, si on me croit utile, ne peut guère exister que sous la dénomination de gratification. Mais il est de toute justice de m'en faire un et de ne pas me réduire aux emprunts et à un déplacement ruineux.

Il me paraît juste de même que l'on ne me fasse pas marcher comme un simple colonel, à la suite, à faire le service tous les quinze jours et à piquer les tables. Il faut qu'on me fixe mon poste et mes fonctions; qu'on me place surnuméraire à l'état-major avec traitement, ou qu'on m'assigne le commandement d'un corps de volontaires fixe, comme le chevalier de Viomenil en avait en Corse. Je ne peux réellement pas quitter le commandement de Cherbourg pour aller faire la fonction d'aide de camp ou de colonel à la suite. Voilà les conditions qu'il faut faire, elles ne sont pas trop fortes si on me juge utile, je vous charge de les appuyer.

Il va sans dire qu'on me conservera pendant mon absence ma place de Cherbourg, qui est mon pain, et que je mérite de conserver par mes travaux. Soyez le négociateur de toute cette besogne, si elle ne peut pas s'arranger ainsi, je trouve plus décent de rester, et de ne pas aller jouer un rôle subalterne et tenir à une armée qui n'aurait que faire de moi.

Vous voyez par l'étendue que je donne dans cette lettre à mes propres affaires quelle tendre confiance j'ai dans vos bontés. Pensez à ma position; j'ai quarante ans, et je dois à ma femme, à mon état, à mon âge et à mon expérience. A vingt-cinq ans et garçon, je ne réfléchirais pas une minute; j'irais trouver M. de Vaux, et marcherais comme on voudrait.

A propos, c'est dimanche que nous attendons ici M. le marquis de Briqueville (1) pour l'assemblée de la garde-côte. Je vous prie de le prévenir que je lui fais préparer un dîner, que j'espère qu'il me fera l'honneur d'accepter. Je vous prie de vouloir bien venir avec lui, cela est absolument nécessaire pour l'arrangement du service, comme je vous l'ai mandé. Je vous embrasse tendrement, mon cher et aimable général; faites donc accoucher demain Madame la vicomtesse; ma femme fait des vœux

(1) M. de Briqueville, aide maréchal général des logis.

pour elle, et désire fort voir le parrain arriver avec la boîte de dragées. Je crains que ce retard ne mette obstacle à votre arrivée qui serait bien essentielle pour cet arrangement du service avec M. de Briqueville. Pourvoyez-vous d'une paire de bottes, je vous trouverai un cheval pour aller voir la batterie de Querqueville, ou bien ce sera pour un second voyage.

Faites-moi réponse tout de suite par Launay ou par un exprès, que je reçoive la nouvelle de l'arrivée de M. de Briqueville et du jour fixe, demain.

DUMOURIEZ.

A Valognes, le 3 juillet 1779.

Le marquis d'Héricy au duc d'Harcourt.

M. Dumouriez a besoin de vos bontés, mon cher cousin, il les réclame avec confiance, et moi je m'intéresse bien réellement à lui, parce qu'en vérité je crois qu'il le mérite à tous égards. Je ne puis faire mieux que de vous envoyer la lettre que je viens d'en recevoir; elle vous mettra au fait de sa situation et de ce qu'il désire. Ses demandes me paraissent justes, mais peut-il se flatter de les obtenir? Il ne l'espère que par vous, et vous voudrez bien que je joigne mes instances aux siennes. S'il ne peut être employé dans votre armée, ne serait-il pas juste au moins que M. de Montbarey le dédommageât de son oubli par quelque commission agréable dans cette province; cela se pourrait si on travaille à Cherbourg; je puis vous assurer qu'il est capable de toutes les choses dont on voudra le charger relativement à la partie militaire, il entend très-bien les fortifications, et je crois qu'une partie d'inspection sur ces ouvrages à faire, avec quelques émoluments de plus, lui conviendraient, et qu'il s'en acquitterait à merveille; je doute que le ministre puisse employer quelqu'un qui ait plus d'activité, de zèle, d'intelligence, et j'ajouterai *de probité*.

Nous n'avons rien de nouveau ici, mon cher cousin, depuis

votre départ. Monsieur le maréchal nous envoie les régiments du Maître-de-Camp et la Reine-Dragons, et, avec ce renfort, qui arrive le 8 et le 9, nous serons parfaitement tranquilles sur les petites entreprises que quelques frégates anglaises qui rôdent sans cesse sur nos côtes pourraient tenter. L'arrivée de notre flotte dans la Manche nous en débarrassera entièrement, et votre expédition, si elle a lieu, décidera la paix. Je vous y souhaite, mon cher cousin, tous les succès et les bonheurs possibles. Je regrette de ne pouvoir les partager, et je vous prie d'être, etc.

D'HÉRICY.

Mes frères et ma sœur, qui n'est point encore accouchée, me chargent de vous offrir leurs hommages et compliments.

A Paris, le 9 juillet 1779.

La comtesse DE COISLIN au duc D'HARCOURT.

Cette opération me met dans un état violent. Personne n'en peut calculer l'objet, personne ne veut la croire réelle ; moi-même je n'y crois pas, et cependant comment douter que des préparatifs si suivis et si dispendieux ne sont faits que pour parler à l'esprit et n'ont un objet déterminé? Dans ce dernier cas, comment tout ce qu'il y a de généraux désignés pour être employés dès que le militaire sera mis en action, sont alors traités comme des femmes? Comment le ministère prend-il sur lui de hasarder une opération aussi importante qu'elle est incertaine, et d'en exclure tout ce qui paraissait y devoir être employé? Car, excepté vous, en qui mettre confiance dans cette affaire? Personne ne conteste à M. de Vaux les talents militaires ; mais son âge et ses infirmités le rendent-ils propre à une expédition? Les Lugeac, les Langeron, etc., devaient-ils avoir préférence exclusive sur MM. de Stainville, de Castries, de Lückner?

Dans cette combinaison, mon beau-frère part pour se rendre au Havre et à Saint-Malo. Qu'y va-t-il faire? Je l'ignore. Que fait M. d'Orvilliers? L'armée dépend-elle ou non de ses succès? Il semble qu'on n'en veut pas attendre l'événement. Beaucoup de gens croient que vous allez en Irlande. Mais je crains que tout cela ne finisse par attaquer Jersey et Guernesey et par vous y faire écharper. Je commence à prendre une inquiétude profonde pour vous et les miens. Je voudrais « voir le dernier vaisseau à son dernier agrès » et que chacun eût la faculté de rester chez soi. Si M. de Vaux est à Saint-Malo, vous allez jouer un grand rôle dans cette affaire. Je n'ai pas besoin de vous recommander mes parents, mais je vous recommande d'avoir soin de vous-même.

On débite que M. d'Estaing a pris quatre ou cinq vaisseaux à M. Byron. Beaucoup de gens sensés croient que ce projet d'embarquement a un objet infiniment grand et sage. Il paraît qu'aucun ministre n'y porte obstacle, ce qui m'en fait prendre bonne opinion; car M. de Vergennes est un homme sage, et M. Necker est trop instruit pour fournir tant d'argent sans représentation, s'il le croyait mal employé. Mais encore une fois répondons-nous des succès de la mer? C'était le dire de M. de Maurepas dans les premiers moments. Je ne sais s'il a changé de version.

COMTESSE DE COISLIN.

A Cherbourg, le 10 juillet 1779.

M. DUMOURIEZ à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je reçois ordre dans le moment de *la main du ministre* de me rendre incessamment à Saint-Malo près de M. le marquis de Langeron; jugez de ma surprise, je suis désolé de n'être pas avec vous et je ne conçois plus rien à tout cela.

C'est à vous que je dois d'être employé, mais je ne suis pas auprès de vous et j'en ai un véritable chagrin, j'avais mille choses à vous dire. Au reste, continuez-moi vos bontés et permettez-moi la continuation de notre correspondance. J'espère que nous nous retrouverons. Je pars lundi 12, je laisse le commandement à M. de Saint-Germain, major de la place. C'est un fort bon officier ; il a une instruction sur tout ceci que tout autre ne pourrait pas acquérir assez tôt. Je souhaite que ses fonctions, pendant mon absence, vous mettent dans le cas de lui faire rendre justice.

J'ignore encore sous quel titre, sous quelles conditions je marche. Je pars toujours, je verrai cela en arrivant à Saint-Malo, où je compte être au plus tard mercredi.

Comptez toujours sur la reconnaissance, le respect et le tendre attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

DUMOURIEZ.

A Brest, ce 12 juillet 1779.

Le duc de Mortemart au duc d'Harcourt.

Mme d'Harcourt vous aura, j'espère, donné, mon cher papa, des nouvelles de mon voyage. Je l'en ai priée, et de vous offrir aussi les témoignages bien vifs de ma reconnaissance des bontés que vous nous avez témoignées pendant le peu de temps que j'y ai passé. J'espère que cet automne je serai à portée d'en jouir plus longtemps, et je regarderai toujours comme les plus heureux de ma vie les moments que j'aurai le bonheur de passer avec vous. Le *Protecteur* de soixante-quatorze, commandé par M. de Soulanges, ayant eu ordre de rentrer à Brest pour une commission particulière, vient d'y mouiller, et nous a apporté la nouvelle que le 11 l'armée combinée a eu connaissance de l'armée anglaise, forte de vingt-trois vaisseaux de ligne ; on l'a chassée pendant deux jours, mais sans pouvoir la joindre, et il

paraît qu'elle est rentrée dans ses ports. M. de La Motte-Piquet, avec huit vaisseaux doublés en cuivre, avait approché l'arrière-garde anglaise, mais ceux-ci y ayant fait passer tous leurs vaisseaux à trois ponts, au nombre de onze, à l'arrière-garde, et M. de La Motte-Piquet voyant les pesants vaisseaux espagnols fort loin derrière, n'a pas osé attaquer et a très-bien fait voile; ce que c'est que de faire la guerre avec des vaisseaux non doublés contre des vaisseaux doublés! On perd toutes les bonnes occasions. Le vicomte (1) entre en rade avec sa belle frégate demain; il ne sait pas encore ce qu'il deviendra, mais il ne sortira pas avant quinze jours. Comme voici le temps du travail du mouvement des troupes qui approche, j'espère que vous voudrez bien ne pas oublier d'écrire un mot à M. de Ségur pour lui demander de me ramener en Normandie; vous savez avec quelle ardeur je désire tous les moyens qui me rapprochent de vous. Adieu, mon cher papa, j'aurai soin de vous envoyer exactement des nouvelles d'ici quand il y en aura. Voulez-vous bien vous charger d'offrir mes respects à Mme d'Harcourt, embrasser mes petites pour moi et recevoir les hommages du trio fraternel.

DE MORTEMART (2).

A Valognes, le 12 juillet 1779.

Le marquis D'HÉRICY au marquis DE BEUVRON.

Les régiments du Maître-de-Camp et de la Reine-Dragons, Monsieur, sont établis ici et à Cherbourg aussi bien qu'il nous

(1) Le vicomte de Mortemart, frère de l'auteur de la lettre.

(2) Victurnien-Jean-Baptiste duc de Mortemart Rochechouart, marié le 11 juin 1772 à Anne-Catherine d'Harcourt, fille unique de François-Henri duc d'Harcourt et de Françoise-Scholastique d'Aubusson de la Feuillade. Il perdit sa femme le 12 avril 1778, après en avoir eu trois filles qui devinrent, comme on l'a déjà dit ailleurs, mesdames de Croy, de Beauvau et de Crussol. Il se remaria en secondes noces avec mademoiselle de Brissac et mourut en 1810. Il était, en 1779, colonel du régiment de Lorraine.

a été possible. J'ai tout lieu d'espérer que le premier sera content par la répartition qui en a été faite dans les meilleurs quartiers des environs ; mais je n'ai pas eu la même ressource pour la Reine à Cherbourg, où j'ai été obligé de le laisser tout entier pour la garde et le service de ce poste. J'ai pourvu au moment de son arrivée autant que je l'ai pu, et au besoin qu'on avait de troupes dans cette ville ; mais il me paraît impossible qu'il y reste jusqu'au temps de la récolte. On a été contraint de prendre beaucoup de granges pour loger des chevaux, et ce serait un tort irréparable pour les particuliers s'ils ne pouvaient y resserrer leurs grains. Ainsi, Monsieur, si vous pouvez faire suivre au régiment de Waldner sa première destination, ou nous envoyer quelqu'autre régiment d'infanterie, tout ce canton vous en sera infiniment obligé.

M. Dumouriez vient de partir, suivant les ordres du ministre, pour se rendre à Saint-Malo. Je le regrette, et comme mon ami et comme un officier très-utile dans sa place. Il en a laissé le commandement au major de Cherbourg, qui a du zèle, de l'intelligence, et qui, par la connaissance qu'il a de tous les forts et batteries, est plus capable qu'un autre de remplacer M. Dumouriez et de maintenir l'ordre du service sur le même pied. Il est à désirer qu'on n'y envoie point un autre commandant qui agirait peut-être sur d'autres principes et changerait ce que M. Dumouriez y a établi.

J'ai l'honneur d'être, etc.

D'HÉRICY.

---

12 juillet 1779.

La comtesse DE COISLIN au duc D'HARCOURT.

Vous me parlez de votre embarquement comme s'il était très-prochain, et cependant M. d'Orvilliers n'a pas combattu, il n'a pas vaincu et vous me mandiez qu'il fallait vaincre au préalable. La tête commence à me tourner, parce que je perds le fil du

plan ministériel. Vous ne parlez plus des obstacles de la Manche. Ils ne varient pas, cependant. Entreprend-on de les surmonter? Quel malheur de voir les intérêts les plus chers exposés à tous les dangers d'une spéculation ignorée et peut-être mal conçue! Oui, la vie est bien chargée d'afflictions et il faut un surprenant étourdissement pour en dissimuler les peines! Ce passage dont on fait tant de cas est semé d'écueils inévitables et il n'appartient qu'à une philosophie bien sublime de les supporter en les voyant ce qu'ils sont. Alors on est poussé à un sérieux qui ne rend pas aimable. On vit pour ses amis et la jouissance de leur société est toujours troublée par la crainte de les perdre. On renferme ce sentiment, mais on l'éprouve.

Votre pauvre Lambert est donc mort? C'est sans doute une perte que la fin d'un ami; mais celui-ci vous était de bien peu de ressources. Son abandon du monde vous en privait entièrement. Quant à moi, j'ai distribué mon existence sur la tête de cinq à six personnes. Si j'avais le malheur de les perdre, je ne sais pas ce que je ferais de moi, car que peut-on faire sans parents et sans amis? Cette opération peut vivement intéresser vous et mon frère; jugez l'état moral où elle me met!

On ne dit rien, on attend toujours, persuadé que sans une victoire complète il n'est pas probable qu'on embarque l'armée. Votre lettre me présente d'autres idées, et j'en prends un grand effroi. Connaissant votre exactitude, je me tiens assurée que vous ne me laisserez en doute sur rien de ce qui pourra éclairer ou diminuer mon inquiétude. Vous savez quelle est la constance et la vérité de ma tendresse pour vous.

Le 13 au matin.

On débite depuis hier au soir que la division de Saint-Malo a ordre de s'embarquer pour aller à Jersey et Guernesey, et que celle du Havre ne fera rien. Comment croire cela? Voilà donc encore cent voiles marchandes rentrées en Angleterre?

COMTESSE DE COISLIN.

Braine (1), le 16 juillet 1779.

Le comte d'Egmont au duc d'Harcourt.

On vous parle de moi, mon cher Duc, parce que l'on veut m'ôter vos bontés et que l'on sait que vous avez de l'amitié pour moi. Cette même amitié vous fait me le dire, et j'en suis très-touché et très-reconnaissant. Il me paraît bien simple qu'on se rassemble les soirs chez vous, j'irais y faire foule avec autant d'empressement que les autres si j'y étais.

J'ai été occupé de vous pendant le coup de vent, j'ai bien senti que cela contrarierait, d'une part, vos préparatifs et que cela retarderait peut-être aussi l'arrivée de M. d'Orvilliers, ce qui donne d'autant le temps aux Anglais de se renforcer. Je suis persuadé que les Anglais, jusqu'à son arrivée, se tiendront à couvert de la Manche, mais qu'ils ne recevront le combat qu'assez près de Portsmouth, pour être sûrs d'y rentrer dans la nuit s'ils sont battus, comme il faut l'espérer. S'ils n'ont rien envoyé de vos côtés, il paraît qu'ils n'en ont pas usé de même du côté de Saint-Malo, dont ils ont gêné la communication avec Brest. Je vous remercie de m'avoir mandé en gros votre ordre de bataille et en particulier ce qui vous en intéresse; je vois avec plaisir que vous avez avec vous tous les gens que vous pouviez désirer. Je souhaite, si vous partez, que M. d'Orvilliers reste avec vous comme on vous le promet, mais vous savez qu'à la mer souvent un coup de vent chasse l'un et ramène l'autre; aussi, je désire que l'on vous donne les moyens de vous soutenir par vous-même. Si une fois vous débarquez, il est certain qu'il serait à désirer de ne pas énerver vos troupes par des pertes considérables en débarquant, afin d'avoir plus de moyens d'agir une fois à terre; ainsi, je trouve que M. de Vaux a toute raison de vouloir éviter une descente de vive force. Je pense, comme vous, que, pour de grandes choses, la façon avance beaucoup, et tout retard devient fâcheux; je crains bien aussi que les événements de la mer ne soient pas assez décisifs; je désirerais donc que l'on profitât du moment pour faire de grandes choses

(1) Aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Aisne, à seize kilomètres de Soissons.

dans les autres parties du monde, pendant que les Anglais sont contenus en Europe, comme à la Jamaïque, en Amérique et surtout aux Grandes-Indes. Il me paraît que l'on ne vous gâte pas sur l'instruction de ce que l'on doit faire; ce sont des principes différents des miens, je crois que, comme tout homme est mortel, il doit toujours mettre ses seconds au fait, pour qu'ils puissent agir. Je vois que vous n'avez que du 25 au 30, et du 10 au 15 août pour agir, car je crois, ces deux époques une fois passées, qu'il serait trop tard; je souhaite donc que les Anglais n'aient pas l'adresse d'éviter le combat jusqu'à cette époque. Il est bien fâcheux que vous ne soyez pas content de tous. Mandez-moi avec franchise comment vous l'êtes de M. de Luynes (1); il me marque tant de confiance et d'amitié que je ne peux pas ne pas m'y intéresser, surtout devant autant à son père; ainsi, parlez-moi vrai et ayez de la bonté pour lui, grondez-le de ma part s'il le mérite. Vous êtes enchanté de Grognard, cela ne m'étonne point à tout ce que l'on en disait que je vois vérifier sous vos yeux. Il est fâcheux que vous ne puissiez pas emmener plus de cavalerie. Il est inconcevable que vous n'ayez pas d'officiers de marine; vous n'en êtes peut-être pas plus malheureux. Les négociants et la marine marchande peuvent peut-être vous être plus utiles et sûrement plus commodes. Le papier m'oblige à vous dire très en bref combien nous vous aimons tous.

COMTE D'EGMONT.

Brest, le 16 juillet 1779.

M. DE LA BRETONNIÈRE au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je n'ai pas eu l'honneur de vous informer de l'arrivée d'un second convoi de vingt et un bâtiments arrivant du Port-au-

(1) Louis-Joseph-Charles-Amable duc de Luynes, né le 4 novembre 1748, mort en 1807, aïeul de M. le duc de Luynes actuel. Il était en 1789 maréchal de camp, pair de France et colonel général des dragons, lorsqu'il fut député aux États généraux par la noblesse de Touraine.

Prince, escortés de la frégate la *Charmante*, qui n'a rencontré aucuns bâtiments ennemis qui se soient opposés à son passage. M. de Sartine paraît très satisfait de l'arrivée de ces deux convois qui composent quarante-quatre gros bâtiments évalués à plus de 35,000,000. Leur arrivée a fourni plus de monde qu'il n'en fallait pour nos armements; mais comme le port de Brest se trouverait fort encombré au cas de l'arrivée imprévue de l'armée, il y a ordre de les renvoyer à Nantes et à Bordeaux avec le convoi le plus fort et le plus nombreux possible en frégates, moyennant quoi nous allons tous partir pour Bordeaux, d'où nous ne reviendrons pas sans y prendre un convoi qui nous fera peut-être attendre un mois et plus.

La fatalité qui me poursuit ne me laisse pas, moyennant cela, l'espoir de rejoindre aucunement l'armée, et des circonstances que je ne pouvais prévoir, semblent m'en éloigner sans ressources et m'ôter les occasions de mériter comme tout le reste de mes camarades.

Convoyer est sans doute une des fonctions les plus indispensables, et le devoir le plus sacré de notre métier, mais il en est en même temps la partie honteuse et la moins méritante, quoique la plus pénible et la plus délicate; et le malheur est qu'on a mauvaise grâce à demander à se soustraire à cette corvée, parce qu'on fournit des armes contre soi, et toujours une réponse en belles paroles sans effet, et qui ne persuadent point.

J'avais toujours imaginé que les connaissances que j'ai prises dans la Manche et de la navigation de cette mer peu fréquentée et presque point connue du reste des officiers, me serait un titre pour y être employé avec utilité; mais le sort et les circonstances en décident autrement, à moins que quelque main puissante ne vienne à mon secours et ne lutte à mon avantage contre des événements que je n'ai pu prévoir; je pourrais, par exemple, trouver un ordre à mon arrivée à Bordeaux pour rejoindre l'armée, parce qu'il y restera plus de frégates qu'il ne faut pour en ramener un convoi ordinaire.

M. le prince de Montbarey a visité Saint-Malo, et est arrivé ici ce matin, 16. Il visite, dès aujourd'hui, tous les travaux commencés autour de la rade; le jour de demain, sera encore employé, après quoi il reprendra sa route pour Paris,

moyennant quoi il ne sera à Brest que pour coucher. Nous n'avons point encore eu de nouvelles de l'armée; on soupçonne la jonction des vaisseaux de Cadix, parce qu'il y a eu des vents de Sud-Est qui ont dû la faciliter. Depuis huit jours nous avons des chaleurs inconnues jusqu'à présent dans notre climat, et des brises de l'Est qui s'opposent à son arrivée dans la Manche. Il est à croire qu'elle se montrera à Ouessant lors de son passage, si cette conjecture a lieu, j'aurai l'honneur de vous en faire part aussitôt.

Un convoi de Rochefort, escorté par la *Médée*, nous a amené deux galiotes à bombes qu'elle a ordre d'escorter jusqu'à l'armée, c'est après l'arrivée du convoi à Brest. Ces deux galiotes sont commandées par MM. de Suzannet, qu'on fait revenir du Havre, et de Guichen, embarqué avec son père sur la *Ville de Paris*.

Le régiment d'Austrasie arrive ici, il paraît destiné à s'embarquer sur le vaisseau de la compagnie, le *Broglio*, et deux bâtiments transports pour l'Ile-de-France.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LA BRETONNIÈRE.

J'oubliais de vous informer que nous avons eu un magasin de neuf fenêtres de face brûlé mardi dernier, 13, par l'imprudence d'un calfât, qui jeta de l'eau dans une chaudière de goudron pour l'empêcher de s'enflammer; cela produisit l'effet contraire, le feu se communiqua à neuf chaudières à la fois. Le *Royal-Louis* et le toit du bassin couvert furent au moment d'être brûlés; heureusement, le vent et le prompt secours qui y fut porté, l'en préservèrent. Le magasin contenait du blé, du soufre et du fer.

On assure le blocus de Gibraltar par quinze mille hommes et quatorze vaisseaux dans ce moment-ci.

Saint-Malo, le 17 juillet 1779.

DUMOURIEZ au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Arrivé le 13 à Saint-Malo, j'y ai trouvé le prince de Montbarey qui m'a installé dans les fonctions d'aide maréchal général des logis de l'armée, attaché nommément à la division de Bretagne. Nous ne serons pas prêts avant le 25 ou le 26; encore!... Mais nous le serons peut-être plus tôt que M. d'Orvilliers, dont nous n'avons pas la moindre nouvelle. Nous sommes bloqués hermétiquement par quatorze voiles, et nous avons encore dix-huit de nos transports à Granville qui ne peuvent pas joindre. Aucune nouvelle intéressante que la jonction de M. de Vaudreuil avec deux vaisseaux à M. d'Estaing, et un incendie à Brest.

Le prince revient ici demain au soir et nous faisons mardi un simulacre de descente. Je souhaite que cela en donne une idée, mais elle sera bien faible. Au reste, qu'on ne perde pas de temps, qu'il y ait un bon plan, que ceci ne soit pas une légèreté et que je me retrouve près de vous, je serai content et heureux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DUMOURIEZ.

A Saint-Malo, le 18 juillet 1779.

Le chevalier DE BUFFEVENT au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

J'ai prié M. le marquis de Jaucourt (1) de vouloir bien m'attacher à votre division. Je vous demande instamment d'avoir la bonté

(1) Maréchal de camp, mort en 1797, oncle du marquis de Jaucourt, homme politique célèbre, mort en 1852.

de lui dire que cet arrangement ne vous sera pas désagréable. Le ministre ayant fait venir ici M. Dumouriez pour être employé à celle de M. le marquis de Langeron, et M. de La Rozière y restant, je crois, comme chef, il faut nécessairement qu'on me donne une autre destination. Si M. le marquis de Jaucourt veut m'obliger essentiellement, il m'accordera celle qui me rapprocherait de vous et qui me mettrait à portée de servir sous vos ordres.

Nous attendons M. de Montbarey au plus tard après-demain. Nous lui donnerons le spectacle d'un simulacre de débarquement exécuté par cinq bataillons de gardes et chasseurs. Le débarquement sera défendu par des détachements des régiments de Savoie et de Limousin.

Il y a eu un magasin brûlé à Brest, dont on estime la perte à plus de 400,000 liv.; il contenait les blés de la marine.

M. de Vaux précédera le ministre au Havre d'une demi-journée; il ne doit passer que vingt-quatre heures ici; à son retour de Brest, et dans la supposition où il n'arriverait que mardi, il repartirait le jeudi.

M. de Rocquefeuil, commandant un petit bâtiment du Roi, rentra hier dans ce port après avoir fait une tournée sur la côte; il n'a eu aucunes nouvelles de la flotte anglaise, ni de la nôtre. Les Anglais ont une flottille de quatorze bâtiments qui rôde autour d'ici pour intercepter tout ce qui se présenterait pour y entrer. Cette flottille est composée d'un vaisseau qu'on croit être de cinquante canons, de plusieurs frégates, de cutters et de lougres. Je crois qu'il n'est pas permis d'espérer que notre embarquement puisse être prêt avant la fin du mois.

Après l'hommage de tous les sentiments d'attachement avec lesquels je suis, etc.

CHEVALIER DE BUFFEVENT.

(1) M. le chevalier de Buffevent, l'un des aides maréchaux généraux des logis de l'armée expéditionnaire, fut employé à l'état-major au camp de Saint-Sauveur, en 1780. Il avait un frère qui était, dans le même temps, colonel du régiment de Lorraine.

A Saint-Servan (1), 19 juillet 1779.

M. DU PUJET à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Nous attendions aujourd'hui le prince de Montbarey, mais il vient de mander aujourd'hui à M. Chamalles qu'il restait trente-six heures de plus à Brest, on imagine que c'est dans l'espérance d'avoir des nouvelles de notre flotte que l'on croit très près d'ici.

Une petite escadre anglaise croise continuellement de la baie de Saint-Brieuc à celle de Cancale, bloque les deux convois que nous attendons de Granville et de Brest; ce dernier qui nous apporte des vins, s'est réfugié à l'île de Bréhat depuis trois semaines. On craignait ces jours-là que les Anglais ne tentassent de brûler les bâtiments qui sont en rade, ils s'étaient approchés des différents forts qui en défendent l'entrée, il y a eu cent cinquante coups de canon tirés hors de portée; depuis ce moment, on a pris de nouvelles précautions qui nous mettent à l'abri de leurs tentatives.

Comme on a vu dans notre ridicule canonnade de quelle importance il était de donner aux canonniers garde-côtes un moyen de connaître la portée de leurs pièces, on vient d'adopter un instrument très-simple aisé à construire, que j'ai proposé pour cela.

M. le duc de Chartres doit arriver demain sous le nom de prince de Joinville, il s'est fait précéder depuis quelques jours par ses deux menins, M. le duc de Fitz-James et le comte de Genlis (2).

(1) Aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Ille-et-Vilaine, à deux kilomètres de Saint-Malo.

(2) Le duc Chartres, depuis si tristement célèbre sous le nom de *Philippe-Égalité*, avait commandé l'arrière-garde au combat d'Ouessant, en juillet 1778. Les éloges donnés d'abord à sa bravoure s'étaient changés en un dénigrement systématique de la part des marins. On l'accusa d'avoir fait manquer par sa conduite irrésolue une victoire presque certaine. La Cour l'éloigna du service de mer et lui conféra la charge de colonel général des hussards. Il ne fit à Saint-Malo qu'une courte apparition.

Un nommé Lambert, pilote côtier de la Manche et d'une grande réputation, et trente autres pilotes sont prêts à s'embarquer pour aller au devant de notre flotte, dès que l'on en aura des nouvelles positives.

On essaiera devant le prince de Montbarey le débarquement des grenadiers chasseurs et de quelques chevaux de la légion de Lauzun.

Voilà, Monsieur le Duc, toutes les nouvelles du quartier général de Saint-Malo, elles sont bien intéressantes pour moi, puisqu'elles m'autorisent à profiter de la permission que vous m'avez fait la grâce de m'accorder, d'avoir l'honneur de vous écrire de temps en temps; mais je crains bien que ce ne soit abuser de votre bonté. Daignez cependant me la continuer, car il est impossible d'en mieux connaître le prix et d'en recevoir la preuve avec une plus vive sensibilité.

Je suis, etc.

DU PUJET.

A Valognes, le 21 juillet 1779.

Le marquis D'HÉRICY au duc D'HARCOURT.

Toutes les nouvelles, mon cher cousin, que nous recevons de Saint-Malo et du Havre, semblent nous annoncer la fin de vos préparatifs et fixer votre départ à la fin du mois. Je souhaite que cette lettre vous arrive à temps pour vous dire tous les vœux que je fais pour le bonheur et le succès de votre expédition. Mais je ne suis pas encore bien convaincu qu'elle ait lieu et j'attends avec impatience la solution de ce problème. Je crois qu'elle dépend entièrement de la flotte de M. d'Orvilliers; mais je crains l'ascendant ordinaire de l'étoile anglaise sur la nôtre, et je vois avec peine que les vents se soutiennent constamment au nord-est. S'ils sont de même sur mer, il me paraît bien difficile que notre flotte puisse entrer dans la Manche, et ce point préliminaire est essentiel.

M. Dumouriez vous a sans doute fait part, mon cher cousin, des ordres qu'il a reçus de se rendre à Saint-Malo, et de ses regrets de n'être pas immédiatement aux vôtres. Je puis vous être caution qu'il le souhaitait beaucoup et que son but était de mériter vos bontés. Je crois que vous en auriez été content; j'ai été à portée de le connaître ici ; il est plein de zèle, d'activité, d'intelligence et de talent. Je le crois aide maréchal des logis de la division de Saint-Malo, et j'ai bien envie de le savoir positivement. J'ai prié Monsieur votre frère de ne point le remplacer dans le commandement de Cherbourg. Le major de cette place a toutes les instructions nécessaires en cas d'événement ; il suffira pour le détail du service intérieur. S'il y venait un nouveau commandant, il verrait peut-être différemment que M. Dumouriez, il changerait les moyens de défense qu'il a établis et je doute qu'il fît mieux.

Les derniers rapports que j'ai eus hier de Granville disent qu'il y a quatorze voiles anglaises près de Chausey, dont un vaisseau de cinquante, quatre frégates de vingt-six et trente, et le reste des sloops, caiches, etc. Cette flottille tient la côte en alerte, et a hâté l'établissement de la batterie de la Roche-Gautier, que nous demandions depuis longtemps. Je ne crains rien pour le moment de ces vaisseaux ; leur but sans doute est d'observer ce que nous faisons à Saint-Malo. Mais si l'embarquement n'a pas lieu, et si notre flotte n'entre pas dans la Manche, ce serait autant de mouches guêpes qui nous désoleront sur nos côtes, à moins que notre marine ne trouve le moyen de nous en débarrasser.

J'aurais bien désiré que Monsieur le Maréchal m'eût envoyé un régiment d'infanterie à Cherbourg, au lieu des dragons de la Reine, dont le peu de chevaux occupent des granges qu'il faut rendre à la récolte. Mais il n'en a point dont il puisse disposer dans ce moment. On cherche des écuries dans les villages voisins ; on fera peut-être quelques hangars en planches, et on mettra au piquet les chevaux qu'on ne pourra loger. Cela ne fait pas rire les officiers de ce régiment, mais l'inconvénient est moindre dans cette saison et à l'impossible nul n'est tenu.

D'HÉRICY.

A St-Malo, le 21 juillet 1779.

DUMOURIEZ au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je me suis entretenu tous les jours de vos bontés avec le marquis de Lambert, en m'employant à le soulager de la partie écriturière de ses travaux; ils ont été plus difficiles ici qu'au Havre, parce que la tête du commissaire ordonnateur de la marine ici n'est pas aussi bien casée que celle de M. Mistral. Il avait dit en gros, il me faut trente et un mille tonneaux, il avait complété son poids et il croyait que tout était fait. Voilà où cela en était le 13, quand je suis arrivé. Le marquis de Lambert y a mis toute sa vivacité avec infiniment de patience et tout est fait. Nous serons prêts, dit-on, pour le 25; oui pour la partie de Saint-Malo. Mais il nous reste en arrière quatre-vingts chevaux et toute l'infanterie de Lauzun, celle de Nassau et quatre cents bœufs, parce que cent soixante-dix tonneaux de Granville bloqués hermétiquement nous manquent.

Les Anglais viennent, à la vérité, d'abandonner leur station, mais ils sont relevés par un vent Nord-Ouest, qui est tout aussi fâcheux. Le seul parti qu'il y ait à prendre, c'est d'y envoyer par terre le reste de notre embarquement et de charger les vaisseaux dans ce port. Je l'ai proposé et il me semble qu'on y penche. Mais, dans ce cas et dans tous les cas, il faut nommer un commandant. J'y ai passé, j'ai vu cette ville en mauvais ordre et mal gardée. Champagne y est comme dans un quartier de paix sans précaution, sans gardes extérieures, sans ralliement. Les Anglais ont été maîtres d'y faire tout le mal qu'ils ont voulu et j'ai été étonné de cette sécurité. Il est certain que dans des postes en avant et aussi importants que Granville, il faut un commandant *ad hoc*. Son honneur est intéressé à la ville, dont la conservation devient son affaire propre, au lieu qu'un chef de corps se regarde et est regardé par les habitants comme un être passager: il ne connaît point les ressources du pays, il ne rassure

ni ses supérieurs ni ses inférieurs; on regrette encore dans ce pays-là le chevalier d'Ampus, lieutenant-colonel de Languedoc.

Si nous nous rejoignons, Monsieur le Duc, ce sera à Cherbourg, où on fera le mélange des divisions; mais calculons, et vous verrez que tout est dit. Nos bâtiments seront prêts du 25 au 26, mettons le 30. Nous avons des régiments à Rennes; le rassemblement de l'armée, son embarquement prendront cinq à six jours. Voilà la marée passée, point de nouvelles de M. d'Orvilliers, la lenteur espagnole achèvera de tout perdre. Savoir même s'il entre dans les idées de cette nation de faire la guerre dans la Manche, qu'elle ne connaît pas. Y entrera-t-elle? Osera-t-on l'y engager dans l'équinoxe? En viendra-t-on à bout? Nos officiers de marine eux-mêmes sont-ils bien pressés de s'y engager à l'arrivée de l'arrière-saison? Vous connaissez sur cela leur profession de foi. Je prévois de ceci des suites funestes. Nous montrerons le tuff. Les Anglais, déjà presque revenus de leur étonnement, calculeront avec certitude le peu qu'ils ont à craindre d'une réunion de forces mal ameutées, du peu de volonté, de la langueur qui suivent habituellement une combinaison nécessaire, trop tardive et aussi peu naturelle. Les deux nations combinées, qui ne s'aiment ni ne s'estiment, achèveront le mal par leur mécontentement et leurs accusations mutuelles. Je ne vous parle pas du vice intérieur de notre machine, vous la connaissez mieux que moi. Je suis un trop petit combattant pour me permettre des réflexions à cet égard. Cette lettre-ci serait même déjà trop libre, si elle n'était pas pour vous tout seul.

D'après tout ceci, je calcule que c'est au retour de Bretagne, *par terre*, que j'aurai l'honneur de vous faire ma cour. J'aurais fort désiré que l'on n'eût pas ébruité l'attaque de l'île de Wight, qu'on eût arrangé une grande expédition sur l'Irlande, qu'elle eût été effective et qu'une escadre de huit ou dix vaisseaux, stationnée à Cherbourg, que j'offrais de mettre en état de servir de refuge par des batteries flottantes, des chaloupes canonnières et la batterie des sacs de l'île Pelée; que cette escadre, dis-je, eût été chargée de mener dans l'île de Wight l'armement du Havre. Je crois qu'il n'est plus temps. Nous avons tout dit aux Anglais. J'entends faire autour de moi tous les calculs de la peur et, sans la partager, je fais ceux de la prudence. Notre indiscré-

tion et le décousu de nos plans laissent peu de ressources. A moins que le sud-ouest ne dure toute la lune, qu'il ne ramène comme par miracle M. d'Orvilliers et les Espagnols, et que cette apparition ne soit pour nous un nouveau coup de l'électricité, notre paralysie sera incurable. C'est le plus grand dommage, car si nous avons manqué cette campagne-ci avec trente mille hommes, il faut ouvrir la prochaine avec soixante mille; c'est le double de dépense et il n'y a plus de proportion.

C'est trop faire le rôle de Cassandre, mais vous avez la bonté et la patience de me lire, ma lettre porte la teinte lugubre de notre quartier général. Le marquis de Lambert se porte à merveille, il vous rendra compte de mon attachement pour vous, il en sera le garant. La noblesse et la chaleur avec laquelle vous m'avez servi y ajoute la reconnaissance. C'est avec tous ces sentiments réunis et pour la vie que j'ai l'honneur d'être, etc.

DUMOURIEZ.

Au Havre, 25 juillet 1779.

Le duc d'Harcourt à M. de Sartine (1).

M. Mistral m'a apporté, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23, par un courrier, et l'avis qu'elle contenait que le gouverneur Johnston a mis à la voile avec une escadre de deux vaisseaux, quatre frégates, etc., pour brûler et détruire les transports rassemblés dans la Manche, ou au moins épier les mouvements qui s'y font; j'espère que sa mission se bornera à ce dernier parti, et que nous ne lui permettrons pas d'aller au delà.

J'ai eu l'honneur de vous mander hier par la poste qu'il est arrivé à 7 heures du matin dans la grande rade, à deux lieues au large de ce port, deux très-grosses frégates que l'on a même jugé pouvoir être deux vaisseaux de cinquante; trois moindres, deux senaux et une caiche. Ils ont louvoyé dans la

(1) Cette lettre du duc d'Harcourt et celles qui suivront sont tirées d'un registre écrit tout entier de sa main et contenant les minutes d'une grande partie de sa correspondance, pendant l'année 1779.

rade tout ce jour, s'approchant ou s'éloignant, courant du nord au sud, selon le vent de la marée. Ils ont porté au nord dans l'après-midi, on les jugeait à cinq lieues au large le soir, et on n'en voyait que quelques-uns à l'horizon au coucher du soleil. Cependant comme ils s'étaient étendus à distance à peu près égale, comme pour circonvaller la rade, il se peut qu'ils aient le projet d'y revenir ce matin.

J'ai eu hier une lettre du 20, de Saint-Malo, dans laquelle on me mande que les quatorze ou quinze bâtiments qui tenaient la même position devant ce port, en étaient partis le matin.

J'ai reçu par une estafette, deux heures après, un rapport que je vous ai envoyé de Cherbourg, qui dit qu'à trois heures et demie après-midi, le 22, il y entrait le corsaire l'*Epervier*, sorti le matin à cinq heures, qui a rencontré à sept une flotte d'environ trente voiles en deux divisions; que s'étant trouvé près de quatre frégates, un brigantin et deux caiches, il en avait été chargé, ce qui l'avait empêché de reconnaître mieux le reste de la flotte, qu'il croyait alors entre la Hougue et Barfleur, que deux de ces frégates étaient si fortes qu'il les a cru des vaisseaux.

Un Hollandais arrivé ensuite au Havre, hier dans l'après-midi, rapporte, comme je vous l'ai aussi mandé, que le 23, à quatre heures après-midi, il a vu par le travers du cap de Barfleur, huit vaisseaux, ou frégates avec une caiche; il est arrivé devant cette division ici, et est entré après avoir été hélé par la caiche, à laquelle il a dit qu'il continuait sa route.

Il a ajouté à son rapport qu'il a vu le 17, à quatre heures du soir, quarante voiles anglaises à quinze ou seize lieues du cap Lézard, au nord-nord-ouest, et j'en augure que c'est l'armée navale de l'amiral Hardy avec ses trente et un vaisseaux et neuf frégates, et qu'à cette époque elle n'était pas renforcée.

Ce soir j'ai parlé à deux pêcheurs pris par la caiche; elle en a envoyé un à bord de son commandant, qui lui a fait beaucoup de questions sur le nombre de troupes, de transports, d'artillerie, sur le nom du commandant, de ses gens, et sur leur quantité. Il a ajouté qu'il serait quelque temps dans ces parages, qu'il irait et viendrait, et que s'il lui voulait apporter du poisson, il serait bien payé; ensuite, il l'a fait relâcher, et ce petit bateau est rentré. Le pêcheur m'a déposé que le commandant

monte un vaisseau de cinquante à soixante canons, que le reste sont des frégates de vingt à vingt-quatre canons, un senau de six canons et la caiche; que le commandant parle bien français, peut avoir cinquante-cinq ou soixante ans, est gros et assez grand. Si vous avez quelqu'un qui connaisse le gouverneur Johnston, il sera facile de comparer ce signalement.

De tous ces rapports, j'ai conclu par les dates du 20, de Saint-Malo, du 22, de Cherbourg, du 24, du Havre, que cette division était la même qui s'est absentée de Saint-Malo le 20; d'autant plus que j'y connais un vaisseau de cinquante et sept ou huit frégates, qui y sont depuis qu'ils ont été envoyés à Jersey, pour protéger ces îles au départ d'Arbuthnot.

L'avis que vous joignez à votre lettre change mes conjectures, mais je n'ai vu dans la manœuvre qu'ils ont faite hier qu'une simple reconnaissance. La liberté qu'ils ont rendue aux neutres, à ce pêcheur, leur éloignement à la nuit surtout, n'annoncent rien d'offensif, mais je crois pouvoir vous rassurer sur cet événement.

Vous savez que j'ai fait passer en rivière les bateaux de poudre; le gros temps a forcé la *Silphyde* de rentrer, et les chaloupes canonnières de se retirer à Honfleur. Elles en reviennent ce matin avec la marée, et entreront dans le port, si le vent ne leur permet pas de se tenir en rade. Alors il permettrait encore moins aux Anglais d'y mouiller. Il leur est très-difficile d'approcher avec des vaisseaux de force à deux mille toises; les frégates ne mouillent qu'à quinze cents toises. Les bombardes, pendant leur expédition de la dernière guerre, ne s'approchèrent qu'à cette portée, et les chaloupes canonnières ne les y laisseront pas s'embosser et iront leur porter des coups de canon de vingt-quatre, auxquels ils n'auront rien à répondre. Il faudrait pour éteindre cette première ligne de feu, qu'ils y opposassent des bâtiments de même genre, et en plus grand nombre. Alors vingt et un mortiers et toute l'artillerie de la rade les foudroieraient, et ce ne serait pas au moins sans les payer chèrement qu'ils parviendraient à jeter quelques bombes dans la ville.

Le plus embarrassant, ce sont les caissons de cartouches à canon, et les cartouches d'infanterie, répandues dans beaucoup de bâtiments de transport. Il ne faut les débarquer ni trop tôt ni

trop tard, et c'est à quoi je veillerai avec le commandant de l'artillerie. Le service se fait exactement; je suis autorisé, par l'apparition de cette escadre, à augmenter de précautions sans surprendre personne, et je n'y épargnerai point mes peines, sans cependant que l'on puisse les attribuer à d'autres connaissances qu'à ce qui a été vu. Je vous rendrai compte exactement de tout ce qui arrivera, et ne communiquerai qu'à M. de Jaucourt l'avis que vous me faites passer.

Je vous observerai, Monsieur, que j'ai remarqué depuis que je suis ici, combien il est indispensable que la rade soit garnie d'une forte escadre avant que nous sortions de ce port-ci. Car, pour peu que le gros temps ou quelque apparition de l'ennemi ne fît pas rentrer toute cette flotte, il y aurait une excessive confusion, tant par la nature de l'entrée de ce port, que par le nombre des bâtiments disproportionnés à son étendue qu'il contient, et serait obligé de recevoir à la fois.

Lorsque la brume a été dissipée, on a revu les mêmes vaisseaux et frégates dans la même croisière, entre trois et quatre lieues d'ici. Ils ne paraissent pas augmentés. Un bateau, venu de Barfleur, rapporte y avoir vu douze à quatorze bâtiments de guerre croisant devant, le 23, dont quatre ont viré et repris au sud. Les huit autres ont continué de marcher sur le Havre, et doivent être les mêmes arrivés le 24. S'ils étaient destinés pour le Havre, ils devraient y être rendus. Je fais toutes les dispositions que peuvent exiger ces circonstances, sans donner aucune inquiétude à la ville.

Les six chaloupes canonnières sont en rade. M. de la Mettrie ne pouvant servir dans ce moment avec la *Silphyde*, en prendra le commandement. Si vous le permettez, j'ai cru cet arrangement concerté avec MM. Mistral et Coradin, nécessaire au bien de la chose, pour que toutes obéissent aux manœuvres qu'un chef jugera utiles.

---

26 juillet.

Le duc D'HARCOURT à M. DE SARTINE.

Les Anglais se sont tenus très au large hier au soir, et n'ont point paru aujourd'hui. Selon les rapports d'une barque de Granville, ils sont à six lieues au large, entre la baie de Caen et celle de Seine; le calme les y tient, et il est vraisemblable qu'ils reparaîtront ici si le vent le permet.

M. de la Mettrie vous rend compte du service de la rade, et j'espère que vous approuverez que je l'en aie chargé. J'ai aussi établi un officier de marine en station à la Hève, où il sera relevé deux ou trois fois par jour par d'autres. Il sera tenu un journal des mouvements que feront les vaisseaux ennemis, et il y a des dragons à cheval destinés à porter ici les rapports que ces officiers auront à m'envoyer.

M. de Puységur (1), arrivé hier au soir de Saint-Malo, dont il est parti le 23, me confirme que depuis le 20 ils n'ont point vu les Anglais. C'est une raison pour penser, comme je l'ai dit hier, que cette division serait la même. Cependant en parlant au sieur de Pelvé, que vous connaissez, que vous employez, et qui est ici, des divers officiers de mer qu'il a pu voir en Angleterre, je lui ai cité parmi plusieurs le gouverneur Johnston, il m'a dit que c'est un homme de cinquante ans environ, assez gros, visage rond, et ce signalement est assez pareil à celui que le pêcheur cité dans ma précédente lettre, qui a été à bord du commandant m'en a donné. Mais peut-être convient-il aussi au capitaine Wallace, de l'*Experiment*, qui commande la division qui était à Saint-Malo, et dont le vaisseau de cinquante est à peu près de même forme que celui vu ici.

(1) Armand-Marie de Chastenet, marquis de Puységur, seigneur de Guarchy, au diocèse d'Auxerre, était né le 1er mars 1751. Il avait été en 1775, lieutenant d'artillerie, avec brevet de capitaine de cavalerie, à la suite de l'ambassadeur de France à la Cour de Russie. Il était fils de François-Maxime de Chastenet, marquis de Puységur, lieutenant-général qui, en 1744, avait publié l'*Art de la Guerre*, ouvrage composé par le maréchal de Puységur, son père.

Nous attendons M. de Vaux et M. de Montbarey, ce soir ou demain, selon qu'ils viendront par Honfleur ou par le bas de la Mailleraye, ce qui les retardera.

Je rendrai le commandement de cette division et regretterai d'avoir moins d'occasions de vous renouveler, etc.

---

30 juillet.

Le duc d'HARCOURT à M. DE SARTINE.

Je dois vous informer, Monsieur, que la contrebande continue d'être autorisée tacitement à Fécamp. On y prend, comme vous pouvez croire, les précautions nécessaires pour que les équipages des chaloupes fraudeuses ne mettent pas à terre ; mais les capitaines y viennent faire leurs achats de thé, et on ne peut répondre qu'ils ne puissent donner ou recevoir quelque lettre importante, que même il ne s'en glissât quelquefois ou sur la côte ou dans la ville, et vous sentez que des liaisons d'intérêts aussi directes que celles entre les fraudeurs et les marchands sont toujours susceptibles d'inconvénient. Si vous jugez cet avis utile, vous donnerez vos ordres à M. Mistral ou au commissaire des classes, à Fécamp, pour qu'ils soient exécutés, et que le commerce soit interrompu au moins pendant le temps qu'il vous semblera convenable. Cet ordre pourrait même être général sur toutes les parties des côtes où les interlopes peuvent être habitués.

---

14 août.

Le duc d'HARCOURT, lieutenant général, au maréchal d'HARCOURT, son père, gouverneur de Normandie.

Vous devez être instruit à présent, mon cher père, du départ de la Reine-Dragons Waldner, etc. Je pense qu'il va filer des

troupes de Flandres dans cette province, et en suis à peu près assuré. On vous y fera passer aussi le fond des régiments d'infanterie, qui ont fourni des détachements à l'armée de M. d'Orvilliers, et leurs grenadiers et chasseurs à celle de M. de Vaux. Il leur reste, par conséquent, fort peu de monde, mais ils feront toujours nombre.

Le ministre a décidé que ces officiers qui restent à ces régiments, tirent leurs semestres dès à présent et partent. Les régiments de dragons de Noailles et de La Rochefoucauld, qui sont à peu près dans le même cas, demandent le même traitement. Vous pouvez sans inconvénient le proposer au ministre. Il vous reste assez d'officiers pour commander ce qui reste à chacun de ces corps, et ce sera une charge de moins. Ils ont deux cents dragons prêts à embarquer, à cheval, et cinquante à pied ; ce qui les laisse au même point de faiblesse que les régiments d'infanterie, qui ont obtenu cette grâce que je vous prie de demander pour eux.

---

27 juillet 1779.

La comtesse DE COISLIN au duc D'HARCOURT.

Nous savons depuis trois jours la position de M. d'Orvilliers et la prise de l'*Ardent* (1), mais nous ne savons que cela et si près de la fin de la marée. Je ne crois pas me livrer à l'inquiétude du moment. Ils attendront pour voir ce que fera notre flotte et j'espère encore qu'à force d'attendre, nous arriverons au nouvel an. J'ai vu un moment ce matin mon brave frère, qui ne m'a point dit qu'on s'embarquait. Il est venu tirer des perdreaux et je pense que si les événements étaient fort prochains, il aurait autre chose à faire à Versailles, ne fût-ce que de là, prêt à dépêcher des lettres ou des courriers, pour porter des ordres subséquents, qui ne manquent jamais en ce pays-là.

(1) L'*Ardent*, vaisseau de soixante-quatre, mauvais marcheur, fut pris en allant rejoindre la flotte anglaise commandée par l'amiral Hardy.

On disait, il y a deux jours, qu'ils étaient embarrassés de M. de Vaux et avaient envie de lui substituer le maréchal de Broglie. Mais je ne crois pas à cela. Je me suis fort informée de ce qui vous regarde, et n'ai rien appris, si ce n'est que vous êtes fort aimé au Havre et je ne vois pas que l'on cherche d'aucune part à vous nuire. Il y a si peu de monde ici, à la vérité, qu'on n'y apprend rien. Mais quelle prise a-t-on sur vous? Vous êtes inattaquable.

COMTESSE DE COISLIN.

A Braine, le 28 juillet 1779.

Le comte D'EGMONT au duc D'HARCOURT.

Je vois avec grand regret, mon cher Duc, que votre opération se retarde, que l'on n'a aucune nouvelle de M. d'Orvilliers, et que si l'on n'en a pas de prochaines et décisives qui mettent à portée de profiter de la marée du 10 d'août, il y a à craindre que toutes les dépenses que l'on a faites, toutes les peines que vous vous êtes données, ne soient en pure perte, si l'on n'a pas profité du temps ou cela a retenu les Anglais en Europe, pour faire quelque expédition importante sur leurs îles ou en Amérique. Je ne peux pas concevoir que, malgré les mauvais temps qui ont dû retarder l'arrivée de M. d'Orvilliers, on n'ait aucune nouvelle de lui, pas même de sa jonction, et qu'il ne soit pas encore arrivé dans la Manche. Il me paraît fâcheux qu'ayant en Europe entre les Espagnols et nous soixante-quatorze vaisseaux de ligne, nous nous laissions bloquer en quelque façon à Saint-Malo et au Havre, car il me semble que, si dans ce moment vous attendiez encore quelque convoi par mer, il serait difficile qu'il y entre depuis l'arrivée du vaisseau et des cinq frégates qui y croisent. Je conçois que vous serez fort aise de l'arrivée de M. de Vaux, qui vous donnera un peu de repos, de liberté et de temps. Votre santé doit en avoir besoin, surtout si vous étiez dans le cas de partir le 10, ce qui deviendra pour lors une nouvelle fatigue.

Nous avons ici un temps horrible, des pluies presque continuelles. Nous y avons eu les Juigné la semaine dernière, celle-ci M[me] de Pracontal, partie ce matin ; à cela près, une grande solitude, mais cela ne me déplaît pas, comme vous savez, et me sied mieux que le grand monde.

Ma fille et M[lle] Farelli vous disent bien des choses. Pour moi, je vous embrasse. Adieu.

COMTE D'EGMONT.

A Saint-Malo, le 28 juillet 1779.

Le chevalier DE BUFFEVENT au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

M. le marquis de Lambert vient de terminer le travail de l'embarquement des troupes de ce port, il part ce soir pour le Havre avec tous les états qui y sont relatifs. Sur le désir que vous avez marqué à M. le comte de Durfort d'être informé de tout ce qui concerne votre division, je voulais en extraire les détails pour avoir l'honneur de vous les adresser. M. de Lambert me dit que cela était inutile, qu'à son arrivée au Havre, il vous donnerait communication de tout le travail qu'il avait fait ici ; vous en serez sûrement content. Il me semble qu'on ne peut rien ajouter à la netteté et à la précision du tableau général que M. de Lambert a fait dresser, de même qu'au résumé de cette immense opération qui présente l'ensemble des moyens employés à sa confection. Vous y verrez que nous sommes encore arriérés sur quelques parties, auxquelles on suppléerait, si le moment de s'embarquer survenait avant qu'elles fussent terminées.

Vous avez dans votre division, Monsieur le Duc, ce malheureux régiment de Royal-Comtois qui, depuis son aventure de Lille, n'a pu se réhabiliter dans l'armée. Il se trouve précisément de brigade avec le régiment de Flandres, dont l'opinion ne lui est pas favorable. Il sera bon de prévenir M. le duc d'Havré, pour qu'il dispose les esprits à se plier aux circonstances. M. de Castéja, co-

lonel de Royal-Comtois, est aigri sur la manière dont son corps a été traité dans toutes les occasions; il faudrait aussi lui persuader d'avoir moins de roideur dans ses principes. Toujours soutenu par la Cour, il n'a employé d'autres voies que l'autorité pour se venger des avanies qu'on lui a fait éprouver. Ce moyen n'a rien réparé et n'a servi peut-être qu'à fortifier les préjugés qui se sont établis contre sa personne et son régiment, qui est d'ailleurs parfaitement investi de tous points. Au surplus, il n'y reste à présent qu'un seul des officiers qui ont protesté contre leur signature, et M. de Castéja l'a presque entièrement renouvelé.

M. le duc de Chartres est venu faire ici une apparition, il repart aujourd'hui pour Paris.

Nous n'avons aucunes nouvelles de M. d'Orvilliers. Je les attends avec d'autant plus d'impatience qu'elles doivent me rapprocher de vous et déterminer le moment où je dois servir sous vos ordres. J'espère que je serai assez heureux pour mériter votre estime et vos bontés.

Je suis, etc.

CHEVALIER DE BUFFEVENT.

A Saint-Malo, le 1er août 1779.

DUMOURIEZ au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Les Anglais, mal informés vraisemblablement de notre embarras, ont d'abord laissé passer un convoi de Brest qu'ils avaient bloqué dans Bréhat et qui est entré ici il y a quelques jours. Il était d'une trentaine de voiles. Ils ont été croiser devant le Havre, où ils n'ont fait aucun mal. Ils ont paru le 26 devant Cherbourg, et n'avaient laissé ici que deux lougres pour être avertis. On a envoyé cinq petits bâtiments que nous avons ici,

qui ont croisé avant-hier devant Jersey et qui ont averti les vingt-trois bâtiments de Granville. Ceux-ci sont venus mouiller avant hier au soir à Cancale, et, par le plus grand bonheur, tout était rentré hier à trois heures, car à cinq nous avons vu reparaître le gouverneur Johnston avec son vaisseau, deux grandes frégates et plusieurs petits bâtiments au nombre de neuf. Trois heures plus tôt, ils prenaient cette partie des bâtiments de Granville et faisaient échouer les autres entre les forts. Ils sont actuellement mouillés à Roteneuf ou dans la baie de Cancale. Je ne crois pas qu'ils se hasardent à forcer la rade, ce qui cependant est possible et causerait d'autant plus de confusion qu'elle est pleine de cent soixante-dix bâtiments de toute grandeur, fort mal arrangés et que les forts sont en assez mauvais état. Le point le plus essentiel de la rade de Saint-Malo, l'île de Cesembre, est abandonné et n'a aucune batterie. Le port de Saint-Malo est principalement défendu par la difficulté de ses passes, et je crois que les Anglais ne s'y hasarderont pas.

Nous sommes ici dans la plus grande impatience d'avoir des nouvelles du comte d'Orvilliers; le temps s'écoule, la saison s'avance, le dégoût se met dans l'officier, la maladie dans le soldat; si ceci dure, il en résultera de grands inconvénients. On doit être encore plus impatient à Versailles qu'ici, et c'est beaucoup dire.

J'aurai l'honneur de vous mander tout ce qui se passera d'intéressant dans notre petite armée, et je désire fort pouvoir vous mander bientôt notre départ.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DUMOURIEZ,

A Saint-Servan, le 3 août 1779.

M. DU PUGET au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Le ministre ne peut rien m'accorder qui me flatte autant que la nouvelle marque de bonté et d'intérêt que vous venez encore de me donner et je puis avoir l'honneur de vous assurer que le désir de mériter votre estime, de conserver vos bontés, sera désormais l'objet le plus important de mon ambition.

J'ignore les raisons qui ont déterminé l'établissement de Laval, mais je suis enchanté qu'il y en ait un plus rapproché de la Normandie que tous les autres, et ce sera pour moi un motif bien pressant pour solliciter d'y être employé.

Au reste, Monsieur le Duc, j'ose toujours espérer que l'importance de l'établissement de Caen, la nécessité d'y conserver un dépôt d'artillerie de campagne, vous décidera à vouloir bien m'y rappeler dès que l'expédition sera faite. Je réclame à cet égard-là vos bontés avec la plus vive instance, ainsi que pour toutes les occasions qui pourront se présenter d'avoir l'honneur d'être employé sous vos ordres.

La flottille du commodore Johnston a manqué de deux heures le convoi de Granville, celui de Brest lui ayant aussi échappé. Nous ne devons pas nous plaindre de lui ; on l'avait soupçonné de vouloir faire quelque tentative sur notre rade, mais on en a augmenté la défense de manière à rassurer le public, qui s'était, je crois, alarmé très-mal à propos. Les Anglais croisent toujours à hauteur de Jersey et leur disparition sera la première nouvelle que nous aurons de l'entrée de M. d'Orvilliers dans la Manche.

Le chevalier de Buffevent me charge d'avoir l'honneur de vous présenter ses respectueux hommages.

Je suis, etc.

DU PUGET.

11 août 1779.

Madame de *** au duc D'HARCOURT.

Eh bien ! voilà donc possible, et qui pis est, vraisemblable ce maudit embarquement! Je suis saisie d'effroi. Mon fils va partager vos destins. Il est aide de camp de M. de Vaux. Son ardeur a vaincu tous les obstacles. Je ne me dissimule pas que si le premier embarquement a lieu, M. de Lambesc avec son régiment suivra bientôt son frère. Voilà donc mon fils, bientôt mes fils, mes amis, à travers des hasards qui me font trembler. Vous me dites que vous avez mes couleurs. Hélas ! je souhaite quelles vous portent bonheur. Non, personne n'en souhaite pour vous plus que moi. Je n'oublierai jamais les sentiments constants que vous m'avez marqués. Il m'est doux de croire que ceux que j'ai pour vous ne cesseront pas de vous intéresser. Ne perdez aucune occasion; je vous conjure, Monsieur le Duc, de m'écrire. Je charge M. de Vaudemont de s'informer avec soin de vos nouvelles intentions et vous prie de faire pour lui tout ce que votre amitié pour moi pourra vous inspirer (1).

A Honfleur, le 14 août 1779.

M. le duc DU CHATELET à M. le duc D'HARCOURT.

Je suis arrivé hier au soir ici, Monsieur le Duc, très-fatigué et très-souffrant. Le régiment du Roi arrivera à je ne sais quelle heure, après avoir eu un gîte affreux à Dives. Notre état major

(1) Cette lettre non signée, ainsi que plusieurs autres de la même écriture, doit être de Mme la comtesse de Brionne, Louise de Rohan Montauban, femme de Charles de Lorraine, comte de Brionne, et mère de MM. de Vaudemont et de Lambesc.

n'a pas brillé dans les dispositions de cette première marche, qui eût pu se faire tout aussi utilement et plus commodément en deux divisions. On dit que vous allez rester commandant au Havre, je me félicite de rester plus directement sous vos ordres. J'irai vous voir dès que je le pourrai. Je ne conçois rien au départ de M. de Vaux et d'une partie de son équipage et de son état major à Saint-Malo, mais il faut soumettre son intelligence et attendre patiemment les événements. Si vous savez quelque chose que vous puissiez me confier, vous me ferez plaisir de me le mander, vous êtes bien sûr de ma discrétion,

Si vous pouvez, puisqu'il paraît que nous avons du temps, faire copier la côte de l'île de Wight, vous me ferez plaisir; ce n'est pas qu'à la tournure que ça prend, il paraisse que nous en ayons grand besoin; c'est plutôt de la côte du Nord et des îles de Jersey et Guernesey, cela serait bien peu de chose, mais je crois que dans le décousu de tout ceci on peut s'attendre à tout.

Permettez-moi, Monsieur le Duc, de vous renouveler les assurances de l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Duc du CHATELET.

Au Havre, le 14 août 1779.

M. le comte de Vaux à M. le duc d'Harcourt.

L'intention du Roi et de ses ministres, Monsieur le Duc, est que je me rende à Saint-Malo, sans différer, et que je vous laisse le commandement des troupes qui doivent s'embarquer au Havre, dont M. le marquis de Jaucourt vous donnera l'état, ainsi que des dispositions qui ont été faites pour l'embarquement des régiments, des chevaux et de toutes les matières. Vous recevrez, Monsieur le Duc, par M. le comte d'Orvilliers, ou par un capitaine de vaisseau, l'avis de la proximité de ceux qui devront escorter le convoi sous votre commandement.

Dès ce moment, Monsieur le Duc, vous devez faire embarquer les troupes et les chevaux sans retardement, ainsi que les matières qui ne le sont pas, et m'informer en même temps par une estafette à Saint-Malo, de l'avis que vous aurez reçu de la mer et des mesures que vous aurez prises pour hâter l'embarquement et le terminer, ainsi que du jour que vous pourrez faire sortir du port ledit convoi. Si quelque obstacle qu'on ne peut prévoir retardait le chargement ou la sortie de quelques navires, je vous prie de n'en pas différer d'un moment le départ du convoi et de laisser lesdits bâtiments dans le port, s'ils ne peuvent vous joindre bientôt. L'intention de la Cour est que, sur quelque prétexte que ce soit, le convoi ne mette aucun retardement pour se mettre sous la protection des vaisseaux qui seront chargés de l'escorter jusque sur la côte d'Angleterre, où les troupes doivent descendre, et se joindre à la division qui sera partie de Saint-Malo.

J'aurai l'honneur, Monsieur le Duc, de vous remettre une copie des instructions qui m'ont été envoyées par ordre du Roi, par M. le prince de Montbarey, en date du 6 de ce mois. L'ordre de Sa Majesté est que vous ne décachetiez le paquet qu'à la mer, le même jour que vous serez mis sous l'escorte de ses vaisseaux.

Au premier avis quel qu'il soit, je vous prie, Monsieur le Duc, de faire approcher les régiments qui doivent s'embarquer, et d'ordonner qu'ils ne diffèrent que de trois ou quatre heures le départ de leurs quartiers, après le commandement reçu. Ils seront cantonnés aux environs du Havre, s'ils ne peuvent s'embarquer le jour de leur arrivée. Les soldats seront logés en grand nombre ensemble, et on n'exigera pas de fourniture pour eux. Messieurs les officiers devront être aussi logés plusieurs dans les mêmes maisons et se contenter des secours que leurs hôtes pourront leur donner pour passer la nuit.

Pour parvenir à envoyer les ordres plus promptement, ils doivent être préparés à l'avance, et si vous le jugez à propos, Monsieur le Duc, vous en donnerez dès aujourd'hui pour rapprocher le régiment de Flandres qui est le plus éloigné, et même celui de Lorraine.

L'embarquement des régiments qui sont au Havre, à Montivil-

liers, à Harfleur, à Honfleur commencera le même jour que vous expédierez les ordres aux régiments éloignés de se rendre au Havre.

Honorez-moi, s'il vous plaît, Monsieur le Duc, de votre réponse, et soyez persuadé des sentiments et du très-parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

DE VAUX.

A Braine, le 14 août 1779.

Le comte D'EGMONT au duc D'HARCOURT.

Votre affaire, mon cher Duc, commence effectivement à prendre une forme. Je voudrais que les Anglais y en ajoutassent une à laquelle je crains qu'ils ne se refusent. Ce serait de se laisser battre, plutôt que de se laisser bloquer ; cela me laisserait moins d'inquiétude sur vos opérations, à moins que vous ne fussiez assez en force pour, descendant en Angleterre même, prendre Portsmouth, s'ils s'y retirent à revers par terre et que vous ayez en même temps une armée d'observation qui en couvre l'opération. Si vous partez, donnez-moi souvent, c'est-à-dire toutes les fois que vous pourrez, des nouvelles de votre santé. Vous savez combien elle m'intéresse vivement et tendrement.

Gloire et santé est ce que je vous souhaite bien sincèrement, ainsi que tous les habitants de céans, qui vous disent mille et mille choses.

COMTE D'EGMONT.

---

17 août 1779.

La comtesse DE COISLIN au duc D'HARCOURT.

Mais que croire donc ? Nous sommes ici dans les limbes. Rien de vrai n'y pénètre. On n'y parle que par conjectures : les uns

assurent qu'on ne s'embarquera jamais, d'autres disent qu'au moins ce ne peut pas être avant le 26. Les lettres qui arrivent contrarient tout cela, parlent de l'embarquement comme d'un fait qui n'a rien de douteux, disent même que si l'on tire les navires du port, on peut s'embarquer à tous moments. Je ne peux tenir à cette inquiétude. Elle m'accable et me réduit à des états affreux. Vous ne faites donc aucun doute de cette expédition! Mais sous quels auspices est-elle tentée? La saison et la mer s'y opposent; soixante-cinq gros vaisseaux dans la Manche peuvent-ils y être exposés au temps de l'équinoxe? La flotte anglaise qui devait être battue n'a pas même été attaquée. Quel vertige s'est donc emparé des esprits pour faire paraître inutile tout ce qu'on avait cru indispensable?

Vous partirez donc en chef. J'en suis content si vous l'êtes, car je ne sais s'il faut ou non désirer à ses amis de la prépondérance. Faites, s'il est possible, que mon frère soit toujours à portée de vous.

M. de Maurepas était convenu avec M. de Vaux, qu'en cas de nouvelles à apporter, ce serait lui qui en serait chargé. Ne changez pas, je vous en prie, cette destination, qui peut lui valoir le cordon bleu. Il est si mauvais courtisan, qu'il a besoin de ces circonstances pour obtenir les choses auxquelles il paraît être le plus appelé. Je ne vois personne dans votre armée qui doive autant que lui prétendre à apporter une nouvelle. D'ailleurs, cela était convenu; M. de Vaux nous l'a dit. Je n'entends point qu'on vous jalouse. Si j'apprends quelque chose, je vous en instruirai. Adieu, cher ami. Portez-vous bien et ne prenez jamais pour moi des alarmes aussi vives que celles que j'éprouve pour vous.

COMTESSE DE COISLIN.

A Saint-Malo, le 18 août 1779.

Le chevalier DE BUFFEVENT au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Il y a eu un dérangement dans l'embarquement de votre quatrième division. Quelques-uns des bâtiments qu'on y avait affectés viennent d'être pris pour composer l'hôpital de l'armée navale de M. d'Orvilliers. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la note du nouveau dispositif. Le commissaire de la marine prétend qu'on ne perdra point à ce changement, mais j'en doute: il me paraît évident que ce qu'il nous donne ne vaut pas ce qu'il nous ôte. Je vous supplie, Monsieur le Duc, de communiquer cette note à M. de Lambert pour le mettre à portée de rectifier son état d'embarquement.

M. d'Orvilliers est toujours sur Ouessant, il ne paraît pas que les vents favorisent son entrée dans la Manche; le temps se perd, la saison s'avance et l'exécution de nos projets me semble toujours plus incertaine.

M. de Vaux n'est point encore arrivé. Son établissement à Saint-Malo ouvre un nouveau cours aux spéculations; j'imagine qu'il y vient pour être plus à portée d'avoir des nouvelles de M. d'Orvilliers.

Je serai véritablement affligé si je dois renoncer à l'espérance de servir sous vos ordres; je me faisais le plus grand plaisir de me rapprocher de vous et de vous marquer combien je désire justifier les bontés dont vous voulez bien m'honorer.

Je vous supplie de croire qu'on ne peut rien ajouter aux sentiments d'attachement et de respect avec lesquels je suis, etc.

CHEVALIER DE BUFFEVENT.

A Braine, le 20 août 1779.

Le comte D'EGMONT au duc D'HARCOURT.

Il me paraît impossible, mon cher Duc, de rien comprendre à tout ce qui se fait et se prépare. Je suis bien convaincu que, de la part de notre Cour, on serait enchanté et que peut-être même on se flatte que la peur décidera les Anglais à la paix. Mais j'en doute; d'ailleurs, nous ne sommes plus seuls les maîtres de décider des conditions. Les Espagnols en ont-ils le même désir que nous? Si cela n'a pas lieu, vous qui connaissez le climat et le sol de l'Angleterre, est-ce un pays dans lequel on puisse faire une campagne d'hiver, peut-on y faire des marches, y traîner de l'artillerie, c'est ce que j'ignore absolument. D'un autre côté, la mer, dans cette saison, permettra-t-elle un transport facile, assuré, des vivres dont il faudra ravitailler l'armée? Tout cela me fait douter de la campagne à commencer au mois d'octobre. Je suis fort aise que si le départ a lieu, vous soyez sur le commandant de l'escorte, plutôt que sur vos trois cents tonneaux. Le nouvel ordre de bataille qui ne vous donne point de division, me fait espérer que vous agirez séparément de Saint-Malo, et que vous serez chargé en chef de besogne, ce qui me fait grand plaisir. C'est une raison de plus pour que je sois très-touché de votre amitié et de votre honnêteté, qui vous fait désirer que j'aille vous rejoindre, mais je désire fort que cela n'ait pas lieu. Il est vrai que vos généraux n'ont pas une forte santé, c'est une réflexion que beaucoup de gens ont faite dès le premier moment.

Je suis très-fâché de l'inquiétude dans laquelle vous êtes du pauvre vicomte de Mortemart, il paraît avoir un tempérament fort et robuste; cela me fait espérer que si c'est une maladie, il aura la force d'y résister. Vous me ferez grand plaisir de m'en mander des nouvelles, y prenant un véritable intérêt.

Vous paraissez croire que vous partirez du 25 au 30, mais il me paraît qu'il faut nécessairement un préalable sur mer, c'est-

à-dire Hardy battu, ou au moins bloqué, et à la lenteur de nos opérations, je crois le terme bien court d'ici là, si les Anglais ont quelques moyens de traîner en langueur en évitant le combat. Le temps expliquera ces énigmes, car tout me paraît en être. Le projet, les moyens forcés qu'on emploie, la saison à laquelle on paraît vouloir agir, je crois qu'elles impatientent bien la duchesse d'Harcourt ; car, quoique accoutumée à vous voir partir pour la guerre, ceci en est une d'un genre si différent, que je crois qu'elle trouve que l'on est bien longtemps à se décider.

COMTE D'EGMONT.

---

21 août 1779.

La comtesse DE BRIONNE au duc D'HARCOURT.

Tout ce que vous me mandez, Monsieur le Duc, confirme l'opinion que je m'étais formée, et conséquemment ne me rassure pas. Je n'aime point à voir ce qui m'intéresse à travers les hasards. Vous y porterez esprit, intelligence, volonté ; mais il me semble que le gouvernement fait une faute en se cachant des principaux agents. Il ne faut pas les employer, où il faut se concerter avec eux. Il en résulte une défiance qui devient générale. On aperçoit des variations dans les projets, et l'incertitude où l'on reste donne de l'humeur et jette dans le dégoût. Ne soyez point inquiet de la confiance que vous m'avez marquée. Votre lettre est brûlée. Si vous trouvez d'autres occasions de me mander la suite de ces tristes vérités, soyez sûr de la même discrétion et du même intérêt. Pensez-vous, si cette armée forme un corps de soixante mille hommes au moyen de la réunion des troupes de Brest, qu'on ne vous envoie pas un autre général ? Bien des gens pensent qu'on ne pourra finir autrement. La légèreté et le peu de capacité de nos ministres, l'entêtement de l'ambassadeur d'Espagne, voilà nos vrais ennemis.

Adieu, ayez toujours de l'amitié pour moi. Celle qui m'attache à vous est tendrement vraie et éprouvée. Elle ne changera pas (1).

A Braine, le 26 août 1779.

Le comte D'EGMONT au duc D'HARCOURT.

Le moment, mon cher Duc, où vous avez cru être le plus loin d'agir, était peut-être celui où vous en étiez le plus près. Car je reçois en même temps que votre lettre du 23, une lettre de Versailles du 24, qui m'apprend que M. d'Orvilliers, dans la Manche, y a pris un vaisseau de soixante-quatre et vingt bâtiments de trente-sept, escortés par lui, partis d'Angleterre ; ainsi notre escadre aura pu peut-être agir peu de temps après cette époque, et vous peut-être profiter encore de la marée qui ne finit que le 29. L'idée dans laquelle vous êtes que la division de Saint-Malo agirait sans vous, me fait d'autant plus désirer votre départ, que je trouverais que ce serait avoir fait de bien grands préparatifs pour une bien petite chose, ce que je trouverais honteux et que j'ai toujours craint. J'ignore aussi complétement que vous comment nous nous en tirerions vis-à-vis des Espagnols. Le roi de Maroc paraît s'être fort bien conduit à leur égard, il se civilise et se surpasse. Si le malheur veut que vous ne fassiez rien, je vous aimerais beaucoup mieux ici qu'où vous êtes, nous aurions effectivement un peu à causer; mais ce qui sera différé, ne sera pas perdu pour moi, à ce que j'espère. J'aurai bien à me dédommager d'avoir été dix-huit mois sans vous voir, car il en coûte beaucoup à l'amitié et à l'attachement de faire de pareils sacrifices. Adieu, mon cher Duc, je vous embrasse.

COMTE D'EGMONT.

(1) Cette lettre, comme celle que nous avons publiée page 50, ne porte pas de signature. La conformité de l'écriture nous autorise à l'attribuer à Mme de Brionne.

Le duc D'HARCOURT à M. le comte DE VAUX (1).

Je fais rapprocher le régiment de la Couronne de Lisieux et Pont-l'Évêque et mettre les deux bataillons du régiment du Roi qui y sont, à Honfleur. On resserrera de même à une marche les corps qui sont à la rive droite de la Seine, et nous gagnerons ainsi près d'un jour pour l'embarquement.

J'ai remplacé par cinquante hussards les six escadrons d'artillerie partis d'ici, et je crains qu'ils ne vous arrivent pas à temps, ce qui aurait été mieux ordonné si j'en eusse eu connaissance, parce qu'en leur faisant donner des alléges pour les passer à Honfleur, ils auraient gagné trois jours de route.

Nous espérons que vous renverrez ici M. Grognard, ainsi qu'il nous l'a été promis, parce qu'il y est très-indispensable, et c'est le plus grand moyen que vous puissiez fournir pour accélérer le service du Havre.

Il vous sera expédié une estafette dès que j'aurai la moindre notion de M. d'Orvilliers. Il me semble étonnant que vous le croyez à Sainte-Hélène, puisqu'il était à hauteur de Plymouth, Hardy entre deux. Il faut que ce dernier se soit reculé dans la Manche, malgré les vents contraires.

---

26 août.

Le duc D'HARCOURT au duc DU CHATELET.

Selon les nouvelles que je reçois de M. de Vaux, Monsieur le Duc, il croit que M. d'Orvilliers peut être à la hauteur de Sainte-Hélène et me presse de tenir tout prêt pour, sur le premier avis qui m'arrivera, pouvoir embarquer et partir avec l'escorte. M. de la Touche-Tréville, qui doit être chargé de la division de

(1) Ces lettres du duc d'Harcourt sont tirées du manuscrit où sont écrites de sa main les minutes de celles que nous avons reproduites ci-dessus.

Saint-Malo, lui a déjà fait donner de ses nouvelles, pour l'avertir de l'époque à laquelle il viendra le chercher.

En conséquence de cette lettre, je vous prie de vouloir bien faire arriver le 27, à Honfleur, les deux bataillons de Pont-l'Évêque, et à Pont-l'Évêque, le même jour, les deux bataillons de la Couronne. Royal pourra alors, ainsi que la Couronne, s'embarquer en une marche, et je vais disposer de même le cantonnement de la rive droite de la Seine.

On fera l'impossible pour renforcer vos équipages de ce qui se pourra trouver de matelots ici et à portée, et nous aurons la plus grande attention à tous les objets de demande que vous avez formés. M. de Vaux ne me mande rien de plus, sans quoi je vous en ferais part.

---

26 août.

Le duc d'Harcourt à M. de Montbarey.

J'ai reçu cette nuit par une estafette, Monsieur, une lettre, du 24, de M. le comte de Vaux, par laquelle il me prévient que M. de la Touche-Tréville doit l'escorter, mais en ignore l'époque; que je dois m'attendre à recevoir incessamment ces mêmes nouvelles par M. le comte d'Orvilliers, qui pouvait être, lors de la date de sa lettre, à hauteur de Sainte-Hélène, et que, par conséquent, je ne dois rien négliger pour embarquer promptement la division, quand on la viendra chercher.

En conséquence, je fais embarquer tous les effets de campement et les équipages des régiments. J'ai rapproché d'une marche ceux qui cantonnaient à deux, et ce mouvement aura lieu demain; j'ai remplacé par cinquante hussards de Chamboran le vide de soixante-dix chevaux d'artillerie partis d'ici pour Saint-Malo, il y a deux jours. Je ne vous dis point en forme de plainte que j'ai ignoré leur départ, l'ordre en ayant été adressé à M. de Villepatour (1); mais je vous préviens que je n'ai pas ordonné leur route. Ils auraient passé à Honfleur, fait trois marches

(1) M. de Villepatour, maréchal de camp, commandait l'artillerie au camp de Vaussieux.

de moins, seraient arrivés trois jours plus tôt ; et si M. de Vaux quittait Saint-Malo avant, ils pourraient lui faire faute. Je joins ici avec confiance quelques observations que j'ai faites sur l'Angleterre relativement aux contributions et fournitures à exiger et sur l'argent dont il est nécessaire d'assurer le cours, pour le soldat surtout. Si elles ne vous sont pas utiles, je ne leur donne pas assez d'importance pour le regretter (1).

Nous sommes en mer haute jusqu'au 31. A cette époque, si l'époque du départ n'était pas arrivée, il faut sortir du bassin les bâtiments de transport qui y sont ou renoncer à s'en servir jusqu'à la marée suivante. M. le comte de Vaux me donne ordre, après avoir consulté M. Mistral, de l'y faire mettre en rade, parce qu'il suppose qu'alors ils seront couverts par la position de M. le comte d'Orvilliers ; j'ai l'honneur de vous prévenir de cet ordre. Vous savez que la rade n'est pas d'une bonne tenue, que ces bâtiments seraient mouillés en avant des chaloupes canonnières ; qu'il peut arriver, ou par lè temps ou par l'ennemi, quelques esclandres ; que tel est l'avis de la marine. Vous aurez le temps d'ici au 31 de me faire part de la détermination que vous et M. de Sartine prendrez à cet égard, toujours en supposant que la rade ne fût pas protégée alors ; mais je vous prie de me donner des ordres positifs sur cet objet. Je reçois votre courrier et n'ai rien à ajouter à ma lettre. Faites-moi l'honneur d'assurer le Roi que tout ce que mon zèle peut faire sera fait, que les troupes partiront avec une ardeur qui les rendra dignes de ses bontés, et nous fait espérer de soutenir la gloire de ses armes.

---

26 août.

Le duc d'Harcourt au duc du Chatelet.

J'ai eu l'honneur, Monsieur le Duc, de vous envoyer les ordres en blanc pour faire arriver à Honfleur, lors de l'embarquement, les régiments qui y sont destinés et doivent s'y embarquer après

(1) Ces observations, plus intéressantes que ne le dit ici le duc d'Harcourt, trouveront plus loin leur place.

le régiment du Roi. La nécessité de placer le régiment de la Couronne à une marche de moins, m'a engagé à vous envoyer un nouvel ordre pour faire rentrer à Honfleur les compagnies du régiment du Roi, de Pont-l'Évêque, pour les y faire remplacer par le régiment de la Couronne. Par ce mouvement, le jour que le régiment du Roi s'embarquera, vous ferez venir à Honfleur ceux de la Couronne et de Royal qui y coucheront à sa place et s'embarqueront le lendemain.

J'en use ainsi pour les régiments de la rive droite de la Seine que je place à une marche seulement du Havre, pour que tout puisse y être embarqué en deux jours. Je ne perdrai point de temps à vous faire passer les premiers avis que je recevrai de de l'armée navale.

Vous avez très-bien jugé que le mouvement pour rapprocher la Couronne n'est que préparatoire, et j'ai bien compris que vous feriez aux ordres postérieurs le changement qu'il exigeait. Ils ne devront partir que sur l'avis que je vous donnerai de notre embarquement.

Il a été proposé à M. le comte de Vaux des chevaux de frise, qui s'exécutent avec des bâtons de tente et des bâtons de faisceaux d'armes. Il en a ordonné quelques-uns qui sont portés sur différents bâtiments pour essai, et il n'a pas été ordonné de les répartir à chaque régiment.

Vous êtes le maître de disposer ceux qui doivent être embarqués avec les grenadiers et chasseurs du régiment du Roi, comme vous le croirez plus utile au service qu'ils doivent rendre.

On a désiré que le soldat fût pourvu de pain en s'embarquant pour épargner les vivres de mer. Il sera statué sur le reste de sa ration, et ce traitement sera le même partout. Le commissaire chargé des vivres l'est aussi d'y pourvoir.

Vous pouvez envoyer ici, quand vous voudrez, les compagnies d'artillerie qui proviennent de Granville et Cherbourg. Vous pouvez cantonner où il vous paraîtra le plus commode, pour ne pas retarder leur embarquement, les compagnies d'artillerie destinées à s'embarquer à Honfleur, et donner vos ordres pour qu'elles le soient avant ou après le régiment du Roi, selon ce qui vous donnera plus de facilité. Tout ce que je vous demande, c'est de vouloir bien ne rien changer à la disposition des em-

barquements dans les bâtiments, parce qu'alors on ne s'y reconnaîtrait plus quand on débarquerait.

Je reçois un courrier de M. de Montbarey pour me prévenir de me tenir prêt, M. d'Orvilliers pouvant détacher d'un moment à l'autre les vaisseaux du Roi qui nous sont destinés.

---

26 août.

Le duc D'HARCOURT à M. le comte DE VAUX.

J'ai reçu aujourd'hui, mon général, une lettre de M. de Montbarey, par un courrier, pour m'informer que la position de M. le comte d'Orvilliers, dans la Manche, peut le mettre dans le cas d'envoyer ici la division de vaisseaux du Roi chargée de nous convoyer; qu'il m'en prévient pour que je sois prêt alors, et c'est à quoi je me dispose. Je lui réponds que notre embarquement ne languira pas et prends toutes mes précautions pour l'accélérer. Je vous ferai part des premiers avis que j'aurai par une estafette, et de mon départ par une seconde à tout hasard, quoiqu'elle vous trouvera sans doute parti. Je crains que les employés qui vous porteront cette lettre n'arrivent tard, mais je n'ai pas osé les retenir pour ne pas faire manquer votre service s'ils y sont nécessaires.

---

28 août

Le duc D'HARCOURT à M. le comte DE VAUX.

J'ai l'honneur de vous envoyer, mon général, la copie d'une lettre que j'ai reçue hier au soir de M. de Montbarey par un courrier et la copie de celle qui l'a précédée et dont je vous ai rendu compte, ainsi que de ma réponse par ma lettre du 26.

Je réponds au ministre que je l'informerai de tout ce qui me parviendra par M. d'Orvilliers, et lui demande des ordres sur la sortie des bâtiments du bassin dans le cas où je n'aurais, le 30,

aucune connaissance que M. d'Orvilliers couvre cette partie-ci de la Manche, parce qu'alors ces bâtiments seraient dix jours en rade sans protection. Il n'est pas douteux que, sur la moindre vraisemblance de la liberté de la Manche, je les ferai sortir; mais comme j'ai retenu de recevoir la réponse, j'ai cru devoir exposer la question pour n'avoir rien pris de trop sur moi et pour faire autoriser ce désir que j'ai de les mettre en rade.

Mes bœufs ont tous été embarqués en une heure et demie, les régiments sont rapprochés, les effets de campement et équipages embarqués, il n'y a rien des vivres qui ne soit à bord; ainsi, il ne reste plus à y mettre que les troupes et tout est disposé.

Nous serions bien heureux si, comme je l'espère, nous pouvions avoir des nouvelles de l'armée navale aujourd'hui ou au plus tard demain. Je désire infiniment être bientôt joint à vous et avoir occasion de vous renouveler l'attachement, etc.

L'officier du régiment de Soissonnais que vous avez condamné, Monsieur le comte, à ne pas s'embarquer, est bien puni par l'angoisse affreuse qu'il éprouve depuis ce moment. Il a six ou huit parents dans le service qui sont pleins d'honneur, il est perdu à jamais si vous n'avez compassion de lui. C'est un normand dont je connais la famille, et vous me feriez grand plaisir de lui accorder sa grâce.

Il paraîtrait, par la lettre du ministre du 26, que cette division doit recevoir les ordres de M. d'Orvilliers sur le point de son débarquement. Je désire fort être assuré qu'il aura été concerté entre vous auparavant, parce qu'un général de mer ne peut choisir que la plage, et ne connaît rien à l'intérieur du pays. Soyez toujours certain que je ferai l'impossible pour communiquer avec vous, pour vous joindre, dès que vous l'ordonnerez, que je ne prétends ni ne désire aucune indépendance, et me trouverai fort bien où vous m'emploierez.

A Versailles, le 26 août 1779.

Le prince de MONTBAREY au duc D'HARCOURT.

Je crois avoir oublié hier, Monsieur le Duc, de vous prévenir que si, par la division des vaisseaux de l'armée navale du Roi qui sera envoyée au Havre pour protéger la sortie et la marche du convoi, et de la division qui est à vos ordres, M. le comte d'Orvilliers vous écrivait et vous marquait le point où vous seriez dans le cas de le joindre et de former votre débarquement, l'intention du Roi est que vous ayez la bonté de me le mander, afin que je puisse, sur le point connu de cette disposition, prendre les ordres de Sa Majesté sur les démarches, les dispositions à faire après votre départ, et pour les approvisionnements qu'il faudrait préparer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PRINCE DE MONTBAREY.

---

28 août.

Le duc D'HARCOURT au duc DU CHATELET.

J'ai reçu hier au soir, Monsieur le Duc, une lettre de M. de Montbarey qui me mande que si M. d'Orvilliers, en m'envoyant chercher, me marque le point où je le joindrai et celui où je débarquerai, je le lui écrirai avant de partir, afin que, sur *le point connu de cette disposition, il prenne les ordres du Roi sur les démarches et dispositions à faire après notre départ et pour les approvisionnements qu'il faudrait préparer*. Voilà toute sa lettre. Il semblerait par là que nous sommes destinés à un établissement, et il n'est point parlé de M. de Vaux.

A Honfleur, le 28 août 1779.

Le duc du CHATELET au duc D'HARCOURT.

Je vous ai écrit ce matin, Monsieur le Duc, au moment où j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré. J'étais pressé par le départ de M. d'Avaray, et je n'ai eu que le temps de vous remercier de la marque de confiance que vous avez bien voulu me donner, dont je n'ai parlé, comme vous pensez bien, à personne. J'ai fait depuis quelques réflexions sur la manière d'expliquer un ordre aussi extraordinaire du Ministre, et je vais prendre la liberté de vous les communiquer. Il y a d'abord une chose claire au milieu de l'ambiguïté de l'ordre qui vous est donné, c'est que le Ministre n'a pas encore de projet déterminé, si ce n'est celui de risquer à tout hasard et à tout événement une expédition quelconque contre l'Angleterre, pour acquitter ses engagements avec l'Espagne. Il a fait deux suppositions relatives aux événements de la mer : l'une que M. d'Orvilliers pourrait pousser l'armée navale d'Angleterre jusqu'à Sainte-Hélène, l'autre qu'il ne pourrait pas dépasser Plymouth et la rade de Torbay par les dispositions et le parti que pourrait prendre l'amiral Hardy, qui peut manœuvrer plus facilement que M. d'Orvilliers, et le gêner beaucoup en se tenant sur une sage défensive.

Le ministère est décidé à risquer, et j'ose dire, à risquer beaucoup par une expédition; mais il en a pris l'engagement et il n'ose pas reculer vis-à-vis de l'Espagne. Il a donc subordonné le théâtre et le choix de l'expédition à la possibilité où se trouvera M. d'Orvilliers de mettre en sûreté les troupes sur l'un ou l'autre point, et à virer à l'ouest, si c'est à Plymouth ou si c'est à Portsmouth. Si la position de l'armée anglaise met M. d'Orvilliers en état d'activer le passage du corps de Saint-Malo à Plymouth ou vers Falmouth, M. de Vaux partira et nous irons le joindre le plus tôt qu'il sera possible. Si les circonstances mettent M. d'Orvilliers, en longeant la côte d'Angleterre, en état de pousser M. Hardy, de le remorquer dans Portsmouth, ou ce qui serait encore mieux à l'embouchure de la Tamise, alors on vous ferait reprendre le

projet de l'île de Wight, et tandis que Saint-Malo voyagerait pour venir dans cette partie, vous feriez avec vingt bataillons ce que vous étiez destiné à faire avec douze à treize cents recrues. Comme il faut l'espérer, vous vous y maintiendriez jusqu'à l'arrivée de la grande armée, et au lieu de faire aller M. de Chabot vers la Bretagne, on le dirigerait sur le Havre, où vous recevriez vos bâtiments de transport. Si au contraire c'est M. de Vaux qui opère, nous irons le joindre dès que nous le pourrons; il aura reçu le même ordre que vous, et toutes les troupes se dirigeront vers la Bretagne. Mais il est plus difficile de deviner ce que M. de Vaux pourra faire sans nous sur la côte d'Angleterre, avec une vingtaine de mille hommes, avec beaucoup d'incertitude du temps où l'on pourra lui faire passer des renforts, et où nous pourrions le joindre. L'artillerie qu'on lui a fait passer de Brest prouve bien qu'on a voulu lui fournir le moyen de marcher et pouvoir agir sans nous. On nous a laissés; ne remettons donc ce qu'il nous faut pour agir sans lui. La Cour qui a varié de projet et qui n'a voulu rien décider, ce qui convenait fort à l'ignorance et à l'indécision de nos Ministres, a voulu jouer sur deux cordes, et a laissé à M. d'Orvilliers à décider laquelle il fallait mettre la première en branle. Ce sera donc d'après ses opérations et d'après son jugement que l'une ou l'autre partie opérera ; et je ne connais entre nous rien de plus fort et de plus absurde. Mais nous en verrons bien d'autres, quoique nous en ayons vu pas mal déjà ! Notre sort est donc, comme vous voyez, entre les mains de M. d'Orvilliers. Nos ministres ont fait comme les gens faibles qui ne savent jamais désirer les choses qu'à demi au moment de l'exécution et qui sont charmés de ne donner que des ordres conditionnels et embrouillés. Ils se sont enfournés de toutes parts avec l'Espagne, sans savoir comment ils en sortiraient; ils ont cru que les événements les tireraient d'affaire, et ils se trouvent enfin au pied d'un mur qu'ils laissent à M. d'Orvilliers le soin de franchir.

L'île de Wight, où je suis persuadé que nous irons, si nous opérons de ce côté, parce qu'il ne peut y avoir d'autre projet, est bien voisine de l'Angleterre. Dès que M. d'Orvilliers sera à Ste-Hélène, où que vous en approchiez, ils peuvent y faire passer par la rade de Spithead autant de monde qu'ils en auront à portée

d'y passer. Tout est bon pour un transport : un bateau pêcheur et presque les chaloupes du port de Portsmouth, et il pourrait bien y avoir autant d'attaqués que d'attaquants, dès que rien ne menace la côte, ni Portsmouth qui est le point essentiel. Et ce ne sera pas de bonnes troupes, mais bien de bons coups de canon et des coups de fusil derrière des dunes, et encore mieux derrière des haies.

En tout, Monsieur le Duc, il me semble qu'il vous arrive ce qui n'est jamais arrivé à personne: de pouvoir être chargé d'une expédition quelconque sans en avoir discuté les moyens et la possibilité, et sans qu'on vous ait dit seulement le but qu'on se propose, sans que vous puissiez faire de dispositions préliminaires et en instruire les officiers généraux qui doivent opérer sous vous. Cela est incroyable, comme tout ce qui nous vient de Versailles depuis quelque temps ; mais quoi qu'il en soit, je vous prie, Monsieur le Duc, de compter sur moi comme sur vous-même; je me mettrai avec vous jusqu'au cœur de la besogne et avec infiniment plus de plaisir qu'avec notre général. Si nous prenons l'île de Wight, nous y resterons du temps livrés à nos propres forces, car bientôt notre armée sera obligée de quitter la Manche, ou y sera en perdition, et notre général n'aimera pas plus à se perdre qu'un autre; mais avec dix à onze mille hommes je crois que nous pourrions nous y soutenir. Au mois d'octobre viendra la grande boutique pour faire une campagne d'hiver, ce qui est fou et archi-fou ; on laissera une ou deux brigades dans l'île, et nous rejoindrons les autres, et on fera notre premier dépôt de subsistances à l'île de Wight, où M. de Vaux viendra nous joindre et où on le laissera peut-être pour commander en envoyant M. le prince de Condé avec la grande armée.

Mais c'est pousser trop loin la spéculation ; il faut la renfermer dans la circonstance du moment qui est assez intéressante pour nous. Je suis curieux de savoir si on osait vous donner l'ordre positif de faire mettre vos gros navires en rade. Vous avez très-bien fait de faire expliquer clairement la Cour; car avec des ouvriers comme ceux à qui vous avez affaire, il faut leur faire mettre les points sur les i. Je vous jure qu'ils sont encore plus empêtrés que nous ne le serons, car ils tiennent la queue de la poêle; il est vrai qu'ils ne courent pas le risque d'y être frits !

6

Si ceci se prolonge, dans deux fois vingt-quatre heures, tout sera si préparé et si fort en ordre, que ma présence n'y sera pas nécessaire, et qu'au coup de canon on fera tout ce que vous avez ordonné. Je vous demanderai la permission d'aller au Havre entre deux marées, uniquement pour avoir le plaisir de causer avec vous sur tout ceci qui est extraordinaire au possible et qui en vaut la peine, et pour vous renouveler les assurances de mon inviolable attachement. A moins que vous ne l'ordonniez ou que vous ne me donniez ce mauvais exemple, je finirai toujours sans compliment. Tout est prévu ici, tout est arrangé, et en trois heures de temps le régiment du Roi peut être embarqué, et nos bâtiments seront en marche pour la rade avant que la Couronne et le Royal soient à moitié chemin de leurs quartiers. J'ai fait venir ici le major du régiment du Royal, M. d'Avaray; le régiment de la Couronne et celui du Roi profiteront de mes lumières sur les embarquements ou pour mieux dire sur la manière de s'embarquer le moins incommodément et le moins mal qu'il est possible et de maintenir l'ordre dans la troupe et le débarquement, par des instructions détaillées et claires, d'après les expériences que j'ai faites sur le régiment du Roi, qui a déjà pris sa place dans ses bâtiments deux fois les chevaux et une fois toutes les compagnies.

Vous allez recevoir des nouvelles de St-Malo, qui, je crois, ne vous diront pas grand'chose. M. d'Orvilliers, me mande-t-on, est sorti et rentré dans la Manche ; mais si le vent le repousse toujours, ce sera l'ouvrage de Pénélope.

Duc du CHATELET (1).

(1) Cette lettre remarquable, qui caractérise d'une manière si spirituelle la conduite incertaine et vacillante du ministère, confirme pleinement ce que nous avons avancé dans notre avant-propos historique : C'est que la supériorité des lumières, la fermeté et la décision qui manquaient à la Cour de Versailles, se retrouvaient heureusement chez les hommes chargés d'exécuter ses ordres.

Au Havre, le 28 août 1779.

M. OURSEL, subdélégué, à M. DE CROSNE, Intendant de Rouen (1).

MONSIEUR,

Le petit-fils du docteur Franklin arriva hier de Paris au Havre pour présenter une épée au marquis de Lafayette, de la part du Congrès. La garde de cette épée est d'or et travaillée supérieurement. Divers sujets allégoriques sont gravés dessus et représentent les faits d'armes de M. de Lafayette et les principaux événements de la révolution.

Il paraît décidé que si, d'ici à mardi, on n'a pas de nouvelles de M. d'Orvilliers, on mettra en rade quinze à vingt des plus grands transports pour ne pas les laisser amortir.

Beauce, Soissonnais, et six compagnies de Toul (artillerie) s'embarqueront sur ces navires, et Flandres et Lorraine viendront ici remplacer les troupes embarquées. M. le chevalier du Tertre a prévenu ce matin les officiers municipaux de cet arrangement, pour qu'ils aient à prendre le leur en conséquence. Mais le jour de cet embarquement provisoire n'est point encore marqué. J'ai tout lieu de croire que ce sera pour lundi ou mardi. Demain, je tâcherai de vous annoncer quelque chose de plus positif. Il ne transpire rien depuis l'arrivée du courrier du cabinet qui a passé à Rouen et qu'on vous a dit être porteur des ordres pour l'embarquement.

Les frégates la *Junon* et la *Gentille* ont seules combattu l'*Ardent*, qui a eu seulement quatre hommes tués et six blessés.

Un orage a fait rétrograder M. d'Orvilliers jusqu'au cap Lizard, mais il a redonné sur-le-champ dans la Manche. Le tonnerre est tombé à bord du *Protée* et lui a forcé son mât de hune, ce qui l'a mis dans la nécessité de regagner Brest.

Je suis, etc.

OURSEL.

(1) Archives de la Seine-Inférieure, fonds de l'Intendance.

A Braine, le 28 août 1779.

Le comte d'Egmont au duc d'Harcourt.

Je vous rends mille grâces, mon cher Duc, des bonnes nouvelles que vous me mandez par votre lettre du 25. Celle-ci vous trouvera peut-être en Angleterre, si le calme a permis d'agir à d'Orvilliers assez tôt pour que vous ayez pu encore profiter de cette marée. Je suis très-étonné du parti qu'a pris Hardy, de séparer son escadre; espérerait-il que, pendant que notre escadre bloquerait la sienne, nous ferions la faute de faire partir notre flotte sans une escorte assez forte pour qu'il ne puisse pas, avec les onze vaisseaux qui sont entrés dans le canal Saint-Georges, revenir disperser notre flotte. La question importante, comme vous dites, n'est pas de savoir les raisons qu'ont eues les Anglais de prendre le parti qu'ils ont pris, mais de savoir celui auquel se décidera M. d'Orvilliers, d'où dépendra votre sort. Nous sommes effectivement bien près du dénoûment, et du dénoûment le plus important, puisqu'il s'agit du sort d'une nation, et en même temps de celui de beaucoup de particuliers, auquel nous prenons le plus grand intérêt. Vous êtes bien sûr d'être à la tête du mien, que votre gloire y est de même. Je ne peux trop vous remercier de la promesse que vous me faites de me donner exactement de vos nouvelles. Je vous fais mon compliment de la guérison du vicomte de Mortemart, que je plains fort, car je sais le désespoir dans lequel il est d'être malade dans ce moment.

Dites cent mille choses pour moi à ses frères. Combien je partage leur satisfaction!

Adieu, mon cher Duc, soyez sûr que vos amis vont être bien occupés de vous et que vous n'en avez point de plus fidèle que moi.

Comte d'EGMONT.

A Versailles, le 29 août 1779.

Le prince de MONTBAREY au duc D'HARCOURT.

D'après les observations dont vous me faites part dans votre lettre, Monsieur le Duc, sur la nature de la rade du Havre, d'après l'avis de Messieurs de la marine que vous avez consultés, et malgré la position de M. le comte d'Orvilliers dans la Manche, le Roi veut que vous ne fassiez sortir les grands bâtiments destinés au convoi de votre division dans la grande rade, que lorsque vous serez certain de l'arrivée de la division des vaisseaux du Roi destinés à vous protéger et vous escorter jusqu'au lieu du débarquement, et quand ces vaisseaux seront assurés dans la rade.

Vos réflexions sur cet objet très-intéressant sont pleines de clarté et ont motivé la décision de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PRINCE DE MONTBAREY.

---

30 août.

Le duc D'HARCOURT à M. le comte DE VAUX.

J'ai l'honneur de vous envoyer, mon général, la copie de la lettre que je reçois de M. le prince de Montbarey, par son courrier ; vous y verrez qu'il ne devait avoir aucune nouvelle le 29, puisqu'il ne m'en parle pas. Les bâtiments du bassin sont à quai, et je vous apprends avec bien de la satisfaction que cette précaution et la faiblesse de cette marée-ci qui annonce que la suivante sera plus forte, me mettra samedi en état de faire tout mettre en rade, si nous avons notre escorte à cette époque. Nous ne laisserons ainsi rien en arrière et tout vous joindra en bon ordre. Comme il n'y a aucun avis qui fasse prévoir aujourd'hui des vaisseaux de guerre français, s'ils arrivaient demain, en comp-

tant les deux jours destinés à l'embarquement, nous en aurions deux de perte; s'ils viennent après-demain, nous n'en perdrons qu'un, et s'ils se présentent jeudi, nous sortirons samedi sans retard.

Comme vous désirez qu'il soit emporté d'ici plus de fourrages, je fais faire des sacs qui contiendront au moins vingt mille rations de foin fiscelé, disposé au bastingage : les sacs seront encore utiles en Angleterre, et la ration n'en reviendra pas à plus de 10 sols au plus. Si le temps suffit pour cette opération, elle remplira vos vues et on se pressera d'y travailler.

Les Anglais qui se sont réunis dans le nord, hier au soir, n'ont pas encore reparu ce matin; quoique j'aie envoyé à la Hève, on n'en a eu aucune connaissance et on n'a signalé que deux neutres, dont j'attends le rapport quand ils seront rentrés.

Je fais débarquer les bœufs qui souffrent de la chaleur, parce qu'il ne faut que deux heures pour les rembarquer ; je fais travailler les farines qui pourraient commencer à s'échauffer, en observant d'être toujours en état qu'en un jour tout soit rembarqué, de sorte que l'on continue à ces ouvrages jusqu'à ce qu'ils se discontinuent par l'ordre de partir. On visitera de même les comestibles, s'il y a du biscuit gâté de celui de la marine, il sera remplacé par la pomme de terre. Monsieur le commissaire s'occupera de ces objets, et je ne puis vous dire trop de bien de l'activité avec laquelle chacun concourt à ce qui est utile pour le service.

M. de Laborie est à Honfleur pour veiller à tout ce qui concerne cette partie, afin que rien ne soit retardé. M. le duc du Châtelet s'y donne infiniment de soin.

L'établissement des troupes dans leurs nouveaux cantonnements n'a donné lieu à aucune réclamation.

Les malades du régiment de Paris ne diminuent pas autant que je l'aurais espéré. Il paraît qu'il y a un levain de maladie que les précautions n'ont encore pu détruire. Mon état d'hôpital aujourd'hui est de cent trente-quatre, et l'état général de deux cent quarante-sept.

A Braine, ce 31 août 1779.

Le comte d'Egmont au duc d'Harcourt.

Je vois, mon cher Duc, par votre lettre du 27, que vous n'attendez que le signal pour embarquer vos troupes et mettre à la voile ; mais en même temps je vois que vous êtes au 27, qu'il vous faut deux jours et que vous ne pouvez partir que jusqu'au 31, ce qui est une époque bien courte et qu'il faut que votre escorte arrive bien juste pour que vous profitiez de cette marée et ne soyez pas remis au 12 septembre, temps qui approchera furieusement de l'équinoxe, ce qui est fâcheux et me fait fort désirer d'apprendre demain ou après-demain votre départ. Juigné sera bien reconnaissant de votre bonté de faire embarquer un cheval pour son fils; c'est un vrai service d'ami bien essentiel à l'âge faible qu'a encore son fils. Il ne sera pas moins sensible au succès que vous dites qu'il a dans le régiment du Roi. Je le suis de même, à l'assurance que vous me donnez que je serai instruit de tout; vous sentez tout l'intérêt que j'y mets dans un moment si critique et qui l'est personnellement pour vous; c'est dans de pareils moments que l'on sent toute l'amitié que l'on a pour son ami, je peux vous assurer que vous devez être content de la mienne. Adieu, je vous embrasse.

Comte d'EGMONT.

1er septembre.

Le duc d'Harcourt à M. de Sartine.

Un neutre, arrivé en rade, hier au soir, Monsieur, me rapporte avoir entendu du canon le 29 et le 30 tout le jour, et seulement quatre coups le 31 matin.

Je me suis fait expliquer la nature de ce feu ; il m'a dit que

ce n'était pas un combat naval; qu'il n'était ni assez continu, ni assez vif pour le croire. D'ailleurs on n'a rien entendu de nuit; et un combat qui reprendrait le lendemain, ne serait pas totalement interrompu. Il a jugé cependant qu'il y avait de très-gros canons et beaucoup de pièces.

La conjecture la plus vraisemblable serait, ce me semble, que comme le bruit se faisait entendre dans la direction de Plymouth, ce serait une attaque des batteries de la rade, et des vaisseaux qui auraient été embossés à l'entrée, pour la défendre. Ce ne pourrait être un bombardement, parce que c'est la nuit que tirent les bombardes, et on les radoube le jour, les mortiers les fatiguant beaucoup.

Ce bruit a dû être entendu de Cherbourg, puisque le capitaine Marchand a passé à hauteur, et y a mouillé dans le même temps où la canonnade avait lieu. Vous en aurez pu avoir connaissance par ce port ou d'ailleurs.

Les frégates anglaises ont encore été signalées hier; elles se tiennent au large dans le nord, vers Fécamp; elles s'approchent comme pour connaître où nous en sommes, et remontent après l'avoir connu. Il est clair que le départ de cette division y est leur objet principal, mais je pense bien qu'elle sera convoyée de façon à ne leur pas livrer un traîneau.

Je suis toujours prêt, et je force de moyens pour embarquer des fourrages comme le désire M. de Vaux, c'est le seul passetemps qui nous reste.

---

3 septembre.

Le duc d'Harcourt à M. de Veimeranges (1).

Je n'ai pris le parti, Monsieur, de faire faire des sacs que sur l'extrême désir que M. de Vaux et vous m'avez marqué d'accroître l'importation du fourrage où nous irons. M. Cappe (2) vous a pré-

(1) M. de Veimeranges, intendant général de l'armée.

(2) M. Cappe, commissaire général des guerres, chargé des hôpitaux.

senté cette dépense au premier aperçu et vous a effrayé ; nous la bornerons à 5,000 livres pour vous porter douze mille rations ; nous nous arrêterons là. Il est impossible que vous ne sentiez pas que les sacs tassent davantage, tiennent moins de volume, et rendent le fourrage meilleur, de sorte qu'en le garantissant du goudron extérieur aux bâtiments, vous paieriez la ration un peu plus chère que 10 livres, et l'excédant n'y va pas.

Nous voyons l'effet du foin mis extérieurement sans précaution, la marine a renouvelé tout ce qu'elle en avait ainsi placé. Comme la dépense est de trois quarts moindre que vous ne le croyiez et que les frais sont faits à très-peu près, je laisse subsister la chose, comme je viens de vous le dire, et elle ne sera pas augmentée au-delà, vous en pourrez être assuré. Soyez-le aussi que je trouve cette représentation très-simple, et que je veux comme vous le bien et l'économie.

---

3 septembre.

Le duc d'Harcourt à M. le comte de Vaux.

Je ne puis, mon général, avoir l'honneur de répondre à vos lettres des 29, 31 et 1er, qu'en vous accusant la même disette de nouvelles. M. de Parody aura trois chevaux embarqués, comme vous le disiez, et je vous représente que M. de Fourcroy n'en a que deux.

Les régiments m'ont demandé deux choses que je vous rapporte, ne devant faire aucune question sur ce qui regarde l'armée qu'à vous.

Les officiers qui restent attachés aux détachements que l'on n'embarquera pas, ont fait des frais, pris des valets. Comme ceux qui s'embarquent, ils demandent que la Cour leur accorde l'augmentation d'un tiers d'appointements du 1er juillet jusqu'à l'embarquement, pour les dédommager de leurs dépenses.

Les .cadets gentilhommes ne sont point compris pour ce tiers d'appointements sur l'état de la Cour, il paraîtrait juste qu'ils reçussent le même traitement en proportion.

Je vous porte ces deux propositions pour que vous fassiez sur cela pour la division du Havre comme pour celle de Saint-Malo, qui, je pense, vous aura fait les mêmes représentations.

J'obéirai toujours à l'ordre de M. d'Orvilliers, et désire qu'il soit prévenu par une victoire navale.

M. de Laborie est revenu de Barfleur, où tout est en règle, et M. du Châtelet a tout disposé comme ici pour que rien ne retarde son départ.

---

4 septembre.

Le duc d'Harcourt à M. de Montbarey.

J'ai l'honneur de vous rendre compte, Monsieur, qu'un cutter que nous avons envoyé hier dans la Manche, aux nouvelles, est rentré en rade cette nuit, et rapporte que, jeudi à quatre heures après-midi, il a eu connaissance de la flotte anglaise, entre Portland et l'île de Wight, forte de quarante-six bâtiments à trois mâts, dont trente-quatre vaisseaux, le reste en frégates, et en outre dix-neuf corvettes, cutters, corsaires, navires marchands ou neutres.

Au soleil couchant, ils ont mis en travers, comme pour rentrer au jour à Portsmouth ; le cutter français a été chassé et est revenu. Il repart avec ordre de reconnaître d'abord la rade de Sainte-Hélène, et ensuite de se mettre à un canal de la Manche, pour aller au devant de l'armée combinée jusqu'à ce qu'il en ait eu connaissance.

A cette manœuvre des Anglais, il est facile de juger que M. d'Orvilliers n'en est pas éloigné, et je ne fais aucun doute qu'on ne nous rapporte qu'il est mouillé à Sainte-Hélène.

Je n'ai rien à vous mander de cette division, elle ne se fera pas attendre lorsque son escorte se présentera en rade.

---

4 septembre.

Le duc D'HARCOURT à M. le comte DE THIANGES.

Je reçois en même temps, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 août et 1er septembre, relativement au détachement de cent hommes du régiment d'Anjou, que j'ai envoyé à Rouen.

Ces lettres m'ont appris votre arrivée à la ville d'Eu, et que vous y commandez une division du corps de M. de Chabot, dont les régiments d'Anjou et de Chartres font partie. Mon père ne m'a pas encore fait part de la lettre qui lui annonçait votre arrivée, et je vais vous mettre au courant de ce qui s'est passé jusqu'à présent dans cette province.

Mon père y commande, et moi sous lui ; mon frère commande en Haute-Normandie, et m'a remplacé près de mon père. Dans ce moment-ci, M. de Blangy commande dans la Moyenne et M. d'Héricy dans la Basse.

M. de Vaux étant à Saint-Malo, m'a laissé en chef, dans le Havre, chargé de toute cette division de son armée.

Lorsque M. de Montbarey a fait passer les régiments de Waldner de Dieppe à Cherbourg, il nous a annoncé qu'il y serait remplacé par le régiment d'Anjou, et que celui de Chartres venait à la ville d'Eu.

Comme il n'a fait nulle mention de la division à laquelle vous êtes attendu, et qu'il n'y a aucune autre troupe qui doive rester en Haute-Normandie à notre départ, j'ai dû prévoir le cas de notre embarquement pour disposer ces troupes le plus militairement qu'il se peut. En conséquence, j'ai pensé qu'un bataillon de Chartres resterait à Eu, un à Dieppe, et que Anjou entrerait dans le Havre, où il n'y aura personne nous partis.

Je n'ai prévenu le commandant de Dieppe, parce que cette ville est surchargée du logement de deux bataillons, et qu'un suffit à la garder.

Par la même raison, j'ai envoyé cent hommes à Rouen, pour que cent milliers de poudre, les effets d'artillerie, le dépôt de

sept à huit cents prisonniers, ne fussent pas sans une sentinelle; et la garnison de Dieppe, qui n'en est qu'à douze lieues, est celle qui fournit à Rouen, lorsque cette ville est sans troupes.

Si M. de Chabot, ou vous, changez quelque chose à cet arrangement, vous voudrez bien m'en faire part. Comme il est vraisemblable qu'en supposant que vous vous embarquiez, ce sera ici, je crois que rien ne contrarie moins la destination ultérieure des régiments à vos ordres. Si la Cour en envoie d'autres pour les remplacer et pour que la province ne reste pas sans en avoir, on fera sur cet emplacement ce que vous désirez, et vous pouvez être assuré que je ne donnerai aucun ordre à l'avenir à ces deux régiments, que je ne vous les adresse et n'y sois autorisé. Nous voulons également, vous et moi, le bien du service du Roi, ainsi nous n'aurons aucune difficulté, et tout ce que je regrette c'est que vous soyez trop éloigné pour que je puisse aller vous assurer de l'attachement, etc.

A Versailles, le 2 septembre 1779.

Le prince DE MONTBAREY au comte DE VAUX.

Le Roi ayant agréé, Monsieur, la proposition qui a été faite par M. le comte de Vergennes de faire embarquer au Havre, avec les troupes destinées pour l'Angleterre, le petit-fils de M. Franklin, je lui mande de s'y rendre à cet effet, et je vous prie de donner vos ordres pour que son embarquement n'éprouve aucune difficulté. Il est autorisé à porter l'uniforme d'aide de camp, et M. le marquis de Lafayette se chargera de sa direction suivant ce qui m'est observé par M. de Vergennes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PRINCE DE MONTBAREY.

P.-S. Le Roi a également permis à Dom Domingo y Quierdo, lieutenant aux gardes espagnoles, de faire la campagne comme

volontaire, dans l'armée dont Sa Majesté vous a confié le commandement.

A Braine, le 5 septembre 1779.

Le comte d'Egmont au duc d'Harcourt.

Je ne peux pas absolument m'accoutumer, mon cher Duc, à ce qu'avec soixante-six vaisseaux et trente-cinq frégates dans la Manche, vous voyiez journellement des bâtiments de guerre anglais masquer en quelque façon votre port et mettre obstacle à ce que vous puissiez mettre vos bâtiments en rade pour pouvoir partir quand vous êtes obligé d'attendre les marées! Vous avez fait, pour y remédier, tout ce qui dépendait de vous, en faisant sortir les plus gros bâtiments dans l'avant-bassin. Je vous avoue que, par tout ce que je vois, et par la saison, je commence fort à craindre que vous n'en soyez pour vos peines et votre impatience, et je deviens fort incrédule aux propos que l'on commencera la campagne au mois d'octobre. Nous aurons fait là, avec cent vaisseaux ou frégates, cinq cents bâtiments de transport et soixante mille hommes entre vous et Chabot, une campagne bien peu heureuse, pour ne pas dire pis, à moins que cela n'ait contribué à des succès bien grands en Amérique ou dans nos îles, choses pour lesquelles il n'est pas à notre connaissance jusqu'à ce moment que l'on ait pris de moyens connus.

Je suis bien aise que votre frère ait été passer quelques jours avec vous, et de l'assurance que vous me donnez de votre bonne santé, surtout si contre mon espérance vous faites quelque chose. Pour moi, je vais demain en détachement à trois lieues d'ici contre les perdreaux, ma disposition est très-belle, j'espère que le succès suivra; c'est une chasse qui ne se fait qu'une fois l'année, ainsi elle doit être belle. Je n'ai des ouvriers que pour des réparations, ce qui n'est pas gai. J'ai cependant eu hier une petite jouissance, un lit de perse neuf dans mon appartement dont je suis assez content. Je crois que quand l'impatience et

la crainte de ne rien faire vous prennent, vous regrettez bien un peu le calme, c'est bien simple, mais le calme qui règne dans vos bois y aura ramené pour votre retour, à ce que j'espère, les sangliers.

Adieu, je vous embrasse.

COMTE D'EGMONT.

Au Havre, 7 septembre 1779.

M. le duc D'HARCOURT à M. le duc DU CHATELET.

Tous les capitaines de navires, Monsieur le Duc, sauront en quoi consiste la ration du soldat pendant la traversée, et dès le premier jour où ils seront à la chaudière, les officiers verront ce qui doit la composer lors du débarquement. Elle ne sera pas annoncée dans l'instruction, parce que ce qui se détériore est remplacé par des équivalents; ainsi, il peut arriver des variations dans la nature des subsistances, mais les quantités seront suffisantes, vous devez en être assuré.

Il sera dit dans l'instruction que lorsque le commandant de la flotte ordonnera de mouiller devant la côte, on fera les distributions. La partie de la boisson est prévue de même. J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre pour mon père dans laquelle je lui remontre la nécessité de faire rejoindre les hommes en état de servir, qui sont à Caen, et lui demande de suivre sur cet objet votre intention; elle est la même que celle du reste de l'infanterie qui cherche avec raison à emmener le fort et à laisser le faible. Mon père a des postes à garder, point de moyens, il défend le peu qu'on lui en laisse, ce qui vous paraîtra simple à sa place. Vous avez envoyé au régiment de Beauce une instruction dont je n'ai point connaissance. Vous me permettrez de vous observer que je ne me suis pas permis de changer celles qu'a faites M. le comte de Vaux pour cette division-ci qui fait partie de son armée, et qu'il est à désirer que l'armée entière garde les mêmes points d'instruction et même régime; enfin, la même égalité

comme le même ordre. Si vous avez fait des observations qui lui aient échappé, je suis prêt, comme vous le savez, à profiter de leur utilité et ordonner à chaque division les mêmes avantages que vous procurerez à la vôtre, en commençant par prendre les ordres de M. le comte de Vaux, pour être sûr qu'il approuve les changements et pour que Saint-Malo puisse profiter des remarques utiles qui peuvent se faire ici. Vous ne pouvez me donner plus de marques d'intérêt qu'en m'éclairant sur ce qui peut m'être échappé, mais je vous demande de le faire pour que je puisse recevoir ou refuser en motivant et établir l'uniformité dans tous les objets du service de cette division. M. le prince de Montbarey m'ayant envoyé plusieurs personnes à embarquer ici, je les répartis sur les différentes divisions et vous destine un officier espagnol que vous voudrez bien faire placer comme il vous conviendra. Il est de justice que M. de La Salette, commissaire des guerres, attaché à votre division, y soit embarqué comme les autres le sont ici, étant destiné à faire les revues d'embarquement et à servir à terre avec vous; ainsi, je vous prie de suivre le premier arrangement fait pour lui, d'après les ordres que j'en ai reçus de M. le comte de Vaux, et de me prévenir des deux bâtiments sur lesquels ils seront placés pour qu'ils leur soient désignés et qu'on les comprenne dans l'état général à leur place.

D'HARCOURT.

Au Havre, 8 septembre 1779.

M. le duc D'HARCOURT à M. le comte DE VAUX.

Je vois avec chagrin, mon général, que les circonstances ne s'arrangent pas commodément pour notre expédition; que la défensive de sir Hardy la recule, et sens bien aussi que la prudence de M. d'Orvilliers ne peut lui permettre de hasarder notre passage tant que les Anglais seront ensemble, avec la possibilité de voir arriver l'escadre de l'amiral Byron. Car quoiqu'il

soit peu vraisemblable qu'il ait découvert en totalité l'Amérique aux forces de M. d'Estaing, il se peut que l'inquiétude de notre supériorité en Europe les ait forcés à l'y rappeler.

Si les combinaisons à faire entre M. d'Orvilliers et vous apportaient quelque changement à la destination de cette partie-ci pour vous rejoindre sur un point ou sur un autre, vous vous rappelez que, d'après votre dépêche, je n'ai que le même paquet à ouvrir en mer.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer le rapport du *Folkstone* qui a déclaré avoir vu la flotte anglaise, le 2 au soir, en ordre de mouillage, prête à rentrer à Portsmouth, le 3. Le corsaire la *Normande* a fait le même rapport à Cherbourg, en ajoutant que, le 3, il avait vu la queue de cette flotte entrer au nombre de sept ou huit vaisseaux par le canal des Aiguilles. Un hollandais a fait à Dieppe, le 4, une déclaration à peu près pareille. Il est donc vraisemblable qu'ils ont vu une flotte, quelle pouvait-elle être? C'est ce qui me semble inexplicable.

Je joins ici une copie de la lettre que j'ai reçue de M. de Montbarey pour MM. Franklin et y Quierdo. Ils seront placés ici. Cette lettre m'était adressée en votre absence.

MM. de Lugeac, de Melfort, de Vaubecourt et duc d'Ayen qui ont reçu des ordres pour les revues, vont faire la première : ils demandent s'ils doivent procéder à la revue de fin de campagne suivant leur instruction, ou attendre qu'ils la puissent faire en Angleterre. Comme cette question est commune avec Saint-Malo, vous voudrez bien me mander ce que vous y avez ordonné, ou en faire mention au ministre : ils attendront vos ordres pour se conformer à ce qui sera réglé, afin d'établir l'uniformité dans votre armée.

Comme nos malades augmentent, j'ai fait préparer un hôpital aux Capucins, ils vont à trois cent cinq aujourd'hui, dont cent soixante et un du régiment de Paris. Je le cantonnerai dans le cas où nous serions assurés de quelque retard dans votre embarquement, les baraques devenant un peu froides. Nous avons jeté un pont de soixante-douze pieds avec les voitures de M. Mauson, très-bien et en très-peu de temps, elles pourront vous être fort utiles.

J'ai embarqué vingt hussards qui ont couché à bord et sont

contents de leur établissement; on les renvoie à leur corps aujourd'hui.

Les vents sont toujours d'ouest assez forts et contraires à la sortie de ce port.

D'HARCOURT.

A Braine, ce 8 septembre 1779.

Le comte D'EGMONT au duc D'HARCOURT.

On sait donc enfin, mon cher Duc, où est l'amiral Hardy! Vous conviendrez qu'il est plaisant que ce soit par le général de terre qu'on l'apprenne. Je ne suis pas étonné que vous ayez envoyé un courrier à la cour, cela a dû vous paraître piquant; si j'étais de M. d'Orvilliers, je le trouverais tel aussi, mais dans un autre sens. Je ne sais s'il le sentira : il me paraît avoir un si grand sang-froid que j'en doute. Il serait, je crois, à désirer qu'il eût la même activité que vous et qu'elle lui donnât les mêmes ressources; votre patience aurait peut-être été moins à l'épreuve. Vous me paraissez avoir pris de très bonnes mesures pour avoir aussi de ses nouvelles; il est très intéressant de savoir à présent si décidément Hardy a pris le parti de rentrer et quel sera celui que prendra M. d'Orvilliers; mais quelque parti qu'ils prennent tous deux, je vois avec regret que nous sommes au 8 de septembre, bien près de l'équinoxe, et la saison bien avancée. Adieu, mon cher Duc, je vous embrasse et vous remercie de votre exactitude à me donner de vos nouvelles.

COMTE D'EGMONT.

Ma lettre écrite, j'apprends la nouvelle de la prise de la Grenade et du combat de M. d'Estaing; cela doit donner des regrets à M d'Orvilliers d'avoir été aussi contrarié par les vents.

---

12 septembre.

Le duc D'HARCOURT à M. le comte DE VAUX.

Il était impossible, Monseigneur, que l'armée du Roi ne rentrât pas à Brest dans l'état où elle est; et vous avez vu dans ma lettre du 8 que j'avais disposé les ordres pour faire reprendre aux troupes leurs cantonnements dont je joins ici l'état. Le régiment de Paris sera à Honfleur à portée de continuer à s'exercer au service de l'artillerie, ayant cinq compagnies à Ingouville. Sans doute, pendant que l'armée navale prendra ses vivres et mettra à terre ses malades, vous aurez ordre de joindre celui qui la commandera soit à Brest, soit à Versailles, pour concerter ensemble vos opérations. Vous croyez que l'on pourra remettre en mer à la fin de septembre, je crains que ce ne soit que vers le milieu d'octobre, et que les Anglais n'évitent le combat, ou ne le rendent indécis, parce qu'ils auront cinquante vaisseaux contre soixante, puisque l'on prendra l'équipage des moindres pour compléter celui des plus forts.

Je reçois la copie que vous me faites l'honneur de m'envoyer du mémoire que vous a remis M. de Villepatour. Je n'en puis faire aucun usage sans votre ordre. Je ne crois pas au bombardement du Havre; j'espère qu'il ne nous faudra pas six jours pour débarquer les caissons qui seuls embarrassent par la nature des écoutilles, mais je suis tout prêt à les débarquer, et toutes les matières inflammables dès qu'il me le sera ordonné. Je suis assuré que la Cour vous remettra la décision de cette question, et si elle me la renvoie, je ne ferai rien que sur votre ordre, parce que dès que vous n'avez pas jugé devoir prendre sur vous le parti à prendre ultérieurement, certainement j'agirai selon votre exemple.

Je ferai reprendre pendant notre inaction les visites des cargaisons, refaire de l'eau, réparer les tentes que les rats ont attaquées et changer tout ce qui se trouvera avarié. Lorsque l'armée mettra en mer, vous m'ordonnerez de rapprocher mes cantonnements et nous partirons ensuite au premier mot.

Il est vraisemblable que si la Cour se propose de nous faire faire une campagne d'hiver, elle a préparé les moyens nécessaires pour la conservation des troupes, comme couvertures, gilets, guêtres, des draps, etc.; sans quoi votre armée sera fondue de moitié avant ce printemps. Le soldat n'ayant encore essuyé ni fatigues, ni intempéries, et n'étant pas instruit des moyens de diminuer ces inconvénients, comme lorsqu'ils ont fait la guerre.

Un capitaine parti le 8 de Falmouth rapporte que le lord Betman commande dans le Cornwall à mille quatre cents hommes réglés ou de milices, nouvelles en partie, dont six cents à Penrynn et Falmouth; que l'entrée du port est défendue par le vieux château de Pendemies et un autre petit château à l'est, garnis d'environ quarante pièces de canon de douze, huit et six; que l'on n'a fait aucun ouvrage en terre, pris aucune précaution militaire, et qu'il n'y avait pas cent livres de poudre dans les forts lorsque notre armée navale a passé à hauteur; on en a fait venir deux voitures de l'intérieur; que les paysans des mines ne sont armés que de bâtons, mais très-nombreux; qu'il y a dans le pays beaucoup de patates, de pâturages, peu de terres à blé, encore moins d'arbres et de bois. Que le pain et la viande n'y sont point chers, et qu'il n'y a pas de hautes montagnes aux environs de Falmouth. Cette ville est pauvre et mal bâtie, tous ses ports sont déserts, il n'y reste que des femmes.

Il y a dans celui de Falmouth quelques frégates et paquebots sans matelots.

---

12 septembre.

Le duc d'Harcourt au maréchal duc d'Harcourt.

Je vous envoie, mon cher père, un mémoire qui m'est remis par le correspondant du sieur Pietrix, chargé des transports de l'artillerie et des effets militaires. Il demande qu'on lui envoie les récépissés des fusils, gibernes, etc., qu'il a fait passer dans différentes divisions de canonniers garde-côtes. Je vous prie de

donner vos ordres pour que ces reçus lui soient remis pour sa comptabilité.

---

13 septembre.

Le duc D'HARCOURT au prince DE MONTBAREY.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, l'état des cantonnements que je fais reprendre aux troupes d'après les ordres de M. le comte de Vaux. Il est disposé de manière que les régiments seront rassemblés à un jour près aussitôt que dans ceux qu'ils quittent ; ainsi, ils sont sans aucuns inconvénients, soulagent le pays et préviennent les maladies en logeant les soldats plus sainement.

Le régiment de Paris, que le nombre de cent soixante-onze malades prouve mal placé dans les baraques où vous l'avez vu, sera logé et à portée de suivre l'exercice d'artillerie auquel il est destiné.

M. le comte de Lostanges vous demande un congé pour aller à Paris où des affaires de famille l'appellent; vous voudrez bien, en le lui accordant, fixer son retour suivant les circonstances; elles vous permettront toujours de nous le renvoyer à temps, si vous autorisez son absence.

On va manœuvrer nos farines, visiter les tentes qui ont besoin de quelques réparations occasionnées par les rats dans les bâtiments. On remplacera tous les comestibles qui pourraient être avariés; enfin, rien de ce que je croirai utile ne sera négligé.

---

14 septembre.

Le duc D'HARCOURT à M. DE SARTINE.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, une lettre que j'ai reçue d'un homme qui se dit négociant irlandais, et prétend avoir acheté un vaisseau à Suze, et après l'avoir chargé de sucre

et autres marchandises, avoir été pris ainsi que deux passagers qu'il avait à son bord. Il demande pour eux et lui un passeport pour retourner à Cork. Je crois que cet homme était tout simplement un capitaine de navire marchand, ce qu'il sera facile de vérifier sur les registres de l'amirauté, puisqu'ils ont été pris le 11 juillet par le corsaire l'*Epervier*, capitaine Nicolas Hardouin, amenés à Cherbourg d'où ils ont été transférés à Saint-Lo.

Comme le traitement plus ou moins favorable à faire aux Irlandais peut dépendre de l'attitude politique où nous pouvons être avec cette nation, j'ai cru devoir vous adresser sa demande.

---

14 septembre.

Le duc d'Harcourt au maréchal duc d'Harcourt.

Je vous envoie, mon cher père, l'état actuel de nos cantonnements. Ils resteront ainsi jusqu'à ce que la sortie de l'armée navale de Brest nous mette dans le cas de reprendre ceux que quittent les troupes. J'ai reçu aujourd'hui l'ordre de la Cour de leur faire faire ce mouvement, et il était déjà commencé; ainsi elle ne m'accusera ni de lenteur, ni de défaut de prévoyance.

M. Mistral a la lettre de M. de Sartine pour faire chanter un *Te Deum* à la marine. Il est à présumer que nous la recevrons aussi du ministre de la guerre (1).

---

15 septembre.

Le duc d'Harcourt au prince de Montbarey.

J'ai pourvu d'avance, Monsieur, à l'inconvénient de débarquer les poudres et caissons de cartouches. Les poudres sont dans

(1) C'était à l'occasion des succès obtenus par le marquis de Bouillé et le comte d'Estaing dans les îles de Saint-Vincent et de la Grenade.

des bâtiments séparés et hors de la portée des bombes et même du port. J'ai annoncé en faisant manœuvrer les farines que je ferais examiner de même si nous n'avions pas à craindre aussi l'humidité pour les munitions de guerre. Ainsi rien ne paraîtra plus simple que le débarquement auquel on est préparé. Je vais l'ordonner successivement, et comme, quoi qu'en dise M. de Villepatour, il ne faudra point six jours pour cette opération, je m'arrangerai lors de la sortie de l'armée de Brest pour que tout soit exactement placé à temps; en vous demandant seulement de m'instruire et ne croyant pas devoir vous assurer que je puis garder les secrets du ministère.

Je ne puis pas m'inquiéter du bombardement. Les Anglais ont eu tant de temps pour sentir l'avantage dont il leur eût été, tant d'observateurs de notre rade, tant de leçons même des papiers publics, pour leur indiquer cette opération qui n'a pu leur échapper, que l'on en peut conclure qu'ils l'ont reconnue impossible. L'amiral Rodney s'est souvenu que la rade n'était pas, lors de son entreprise, aussi bien défendue qu'aujourd'hui ; que leur dépense n'a pas été couverte même par celle qu'ils ont pu causer à la ville. Au reste, tant pis pour eux si la pensée leur en vient.

---

16 septembre.

Le duc d'Harcourt à M. le comte de Vaux.

J'ai reçu, Monseigneur, l'ordre de M. de Montbarey de faire mettre à terre les munitions de guerre susceptibles de s'enflammer. On y va procéder sous prétexte d'examiner si l'humidité ne les a pas détériorées. Cette opération ne sera pas longue, et il est apparent que, lors de la sortie de l'armée de Brest, nous aurons le temps suffisant pour tout rembarquer avant qu'elle puisse détacher ici une division pour nous renvoyer.

Messieurs les officiers généraux suivent l'exemple de la division de Saint-Malo et s'occupent de leurs revues sur les mêmes principes. La marine a reçu un ordre pour le *Te Deum*, il ne m'est pas arrivé par le ministre de la guerre, ni par le clergé

de la province. Nous sommes ici dans le plus parfait loisir, voyant passer avec quelque peine de très-beaux jours qui se raccourcissent.

---

16 septembre.

Le duc d'Harcourt à M. de Chabot.

J'ai établi dans la province, mon cher camarade, une forme plus sûre et aussi commode pour la correspondance que celle des ordonnances, ce sont les estafettes. S'il arrive le moindre événement, j'en enverrai un à M de Thianges qui vous le fera passer, et réciproquement. Ils arrivent sûrement et promptement, comme vous le savez, et ne ruinent pas le Roi, car d'ici à Saint-Malo ils coûtent 45 livres. La poste est montée d'ici à Eu.

Nous sommes dans le plus parfait et le plus ennuyeux loisir, débarquant des farines, poudres, etc., pour en examiner l'état, les travailler, réparer des tentes, et n'ayant pas beaucoup de foi à l'expédition.

---

17 septembre.

Le duc d'Harcourt à M. de Sartine.

J'ai l'honneur de vous rendre compte, Monsieur, qu'un capitaine venant de Cherbourg y a vu hier, à cinq heures du soir, la flotte anglaise forte de trente-cinq voiles, à trois lieues au large, se portant au nord-ouest. Il ventait alors ouest-nord-ouest et elle s'éloignait. Il a mis à la voile à la nuit et entre ici au moment du départ de la poste.

---

18 septembre.

Le duc D'HARCOURT à M. le comte DE VAUX.

Si vous ne me faisiez pas l'honneur de me le mander, mon général, je ne pourrais croire que le point de notre descente ne soit pas fixé! Après le secret avec lequel la Cour a conduit ses opérations, il semblait que le plan était concerté, que ses reconnaissances l'avaient déterminé. Les circonstances ont pu apporter des changements; mais alors qu'espérer d'une campagne d'hiver non prévue, puisque la Cour sera satisfaite n'importe où nous nous établirons, et que le général de mer aura beaucoup de part au choix du débarquement? Heureusement nous avons tous assez de confiance en vous pour être assurés de nos succès. Cette campagne doit vous faire d'autant plus d'honneur qu'elle sera d'un genre très-neuf.

L'Angleterre ne présente pas partout des positions que les obstacles créés par la nature rendent longtemps inexpugnables, nous y suppléerons avec vos lumières et votre exemple.

Il est à craindre que les huit mille malades que débarque l'armée navale ne la mettent pas en état de reprendre promptement la mer, elle aura quelques vaisseaux de moins, les Anglais quelques-uns de plus. Moins la supériorité sera forte, moins on pourra nous laisser passer sans combat, et moins il devra être assez décisif pour que la traversée soit tranquille et assurée.

Ces réflexions contre la probabilité de l'expédition ne nous relâchent point. Nos matières inflammables sont débarquées en moins de deux jours. Nous étudions ce qui rendra plus facile leur rembarquement et le débarquement. Tout est visité et réparé, les farines manœuvrées, les cercles des tonneaux rassurés, ce qui est avarié remplacé, et rien ne souffrira aucun retard.

Messieurs les officiers généraux continuent leurs revues, M. du Châtelet est allé passer quelques jours à la campagne pour sa santé, et M. de Melfort dans une terre à lui voisine d'ici, pour affaires. Au premier moment, un courrier les ferait rentrer.

A Braine, le 14 septembre 1779.

Le comte d'Egmont au duc d'Harcourt.

Votre lettre du 7, mon cher Duc, m'a fait une peine que je ne peux vous rendre, elle m'a réellement fait un mal affreux, c'est tout ce que je peux vous dire; vous connaissez mon cœur, vous devinerez aisément le reste.

Il paraît que l'on sait enfin des nouvelles positives de Hardy, et qu'il est rentré à Portsmouth. Il paraît aussi sûr par les nouvelles de Paris que M. d'Orvilliers rentre à Brest. Il résulte de là que vos nouvelles de la présence de Hardy sous Plymouth, le 3, étaient sûrement vraies. Mais comment a-t-il pu de là gagner Portsmouth sans être vu, rencontré ou au moins suivi, si ce n'est combattu par M. d'Orvilliers, ce qui est inconcevable? Il résulte enfin que si M. d'Orvilliers rentre comme on l'assure à Brest, la campagne paraît manquée. La Cour dit que l'on agira au mois d'octobre; j'avoue que j'ai bien de la peine à concevoir que ce soit une saison à commencer une campagne aussi sérieuse que serait celle d'une descente en Angleterre. Une seule chose me fait craindre que la Cour ne tienne à son projet; c'est que l'on assure que l'on va donner le commandement de l'escadre à M. du Chaffaut; cependant, malgré ce changement, ma raison me fait croire que la Cour peut vouloir, ayant des forces si supérieures sur mer, y donner et gagner un combat, mais qu'il n'en résultera qu'une supériorité plus grande sur mer, et la gloire, sans entraîner un débarquement trop dangereux en pareille saison. Je vous avoue que je le souhaite fort, car quoique vous êtes trente mille hommes je ne trouve pas que vous soyez assez forts pour n'avoir pas besoin que l'on vous envoie, une fois descendu, un renfort sur-le-champ, ce que je ne crois pas que l'on puisse être sûr de faire vers la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre, où l'on a à craindre le coup de vent des morts. Ce sont là mes idées que vous êtes plus à portée qu'un autre de rectifier, pouvant consulter les marins qui connaissent la Manche, et les temps où elle est navigable avec sûreté.

Adieu, mon cher Duc, continuez à me donner de vos nouvelles quand vous le pourrez et soyez bien sûr que personne n'en peut recevoir avec plus d'intérêt et d'amitié que moi.

Si l'escadre est rentrée, je voudrais que vous pussiez aller vous reposer quelques jours à la Colline, mais je crains que votre commandement en chef ne vous en empêche, ce qui m'afflige fort.

COMTE D'EGMONT.

A Paris, le 21 septembre 1779.

La comtesse DE COISLIN au duc D'HARCOURT.

Que va faire M. du Chaffaut ? Combattra-t-il et le lui permettra-t-on ? Bien des gens pensent que les ordres de M. d'Orvilliers ont été de se tenir à l'écart ; que pour avoir l'appui de l'Espagne, on lui a promis de faire une descente, mais qu'on ne l'a jamais réellement projetée et je suis de ceux qui pensent cela. Je crois que M. de Maurepas s'est persuadé que l'union avec l'Espagne mettrait l'Angleterre dans la nécessité de demander la paix à tout prix ; que, d'après ce calcul, il n'a pas hésité à promettre de faire une descente ; que l'engagement pris et le calcul de la paix étant manqué, ils sont ici dans le plus grand embarras. Car l'Espagne les pousse. La voilà au moment de rentrer dans ses ports. Si d'ici là on n'a rien fait, croyez-vous qu'on les y reprenne l'année prochaine ? M. de Maurepas a oublié qu'avant d'appeler l'Espagne et de lui promettre une expédition telle que d'aller en Angleterre, il fallait être dix fois sûr qu'elle demanderait la paix. Par où sortir de ceci ? Je tremble encore pour le mois prochain ; car je ne me fais idée de rien de pire que de tenter la descente.

Vous devez sans doute mourir d'ennui et d'impatience. Tout ce que vous pourrez me dire sur les inconvénients qui accompagnent actuellement les préférences est mieux senti par moi que

vous ne pouvez le prendre. Il ne faut plus se charger des affaires des grands. Il ne reste plus aux gens sages que de vivre au sein de leurs familles et de leurs affaires!

COMTESSE DE COISLIN.

A Saint-Malo, le 22 septembre 1779.

M. le comte DE VAUX au duc D'HARCOURT.

Les circonstances, Monsieur le Duc, mettent peut-être assez de variations dans les projets, pour que les ministres soient incertains où ils dirigeront l'armée de terre. Il semble par l'activité que l'on met à Brest au ravitaillement de l'armée navale et au remplacement des soldats ou matelots malades, qu'elle sera prête à mettre à la voile au commencement du mois prochain, avec quelque diminution de vaisseaux. Il y a pourtant des personnes notables sur les lieux, qui doutent que tous les vaisseaux soient prêts à l'époque du 1er octobre, quoiqu'on en désarme au moins six.

La probabilité de l'expédition, Monsieur le Duc, prend beaucoup de faveur ici par les lettres des ministres.

M. le duc du Châtelet m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il s'est arrêté au Vaudreuil, où il espère l'entier rétablissement de sa santé. Il est juste de donner à M. le comte de Melfort tout le temps dont il a besoin pour terminer ses affaires.

Je vous prie d'être persuadé des sentiments et du très-sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE VAUX.

P.-S.—M. du Chaffaut est arrivé le 20 à Brest, chargé du commandement de l'armée navale.

On fournira bientôt huit mille couvertures pour les deux divisions, et des gilets aux soldats qui en manquent.

Le Roi accorde dès ce moment une once de riz par jour pour chaque soldat.

Au Vaudreuil, le 23 septembre 1779.

Le duc du Chatelet au duc d'Harcourt.

Je vous dois, Monsieur le Duc, le bonheur dont je jouis ici avec toute ma famille qui est venue m'y joindre, il est bien juste de vous en faire l'hommage; j'y resterai jusqu'à ce que vos ordres me rappellent à Honfleur, mais je ne crois pas que quand même le projet de notre expédition d'hier subsisterait, nous puissions nous y embarquer; il faudrait qu'on vînt nous y chercher, et je suis convaincu que M. du Chaffaut trouvera autant de difficultés que M. d'Orvilliers à pénétrer dans la Manche au mois d'octobre, sans port et sans abri. Je pense que tout partira de Brest et de Saint-Malo, et que nous irons en Bretagne sur nos deux jambes. Voilà au moins ma politique du moment. On prépare de nouveaux bâtiments à Nantes, et autant que j'en peux juger, si nous descendons quelque part, ce sera du côté de Plymouth et de la pointe de Cornouailles, qui est le plus froid et le plus mauvais pays de l'Angleterre. Au reste, je ne me ferai pas tirer l'oreille pour me rendre à mon poste, dès que vous croirez que le moment en sera venu, et je vous supplie de m'adresser ici directement une estafette que je peux recevoir du Havre en six heures, comme je peux être rendu en huit heures au plus d'ici à Honfleur; ainsi en douze ou quatorze heures je peux recevoir vos ordres et les exécuter, et j'ai pris en même temps des mesures pour que rien ne retarde mon départ.

Il nous arrive tous les jours quelqu'un de Paris; on y parle toujours de la descente, les ministres paraissent la vouloir, l'ambassadeur d'Espagne la prêche sur les toits, et les gens raisonnables ne sauraient la croire. On dit que l'on force tous les moyens

pour remettre l'armée navale en état de ressortir, enfin que M. de Vaux et M. du Chaffaut vont se rendre à la Cour pour y concerter un plan d'opérations et pour convenir de la possibilité et des moyens d'exécution; quand vous saurez M. de Vaux parti, je vous serai infiniment obligé de me le faire mander.

Je finis ainsi que vous me l'avez ordonné, Monsieur le Duc, par les assurances de ma reconnaissance, pour toutes les marques d'amitié que vous avez bien voulu me donner et par celles de mon inviolable attachement pour vous.

Duc du CHATELET.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE PARIS

DU 24 SEPTEMBRE 1779,

ADRESSÉE AU DUC DU CHATELET.

M. de Vaux n'est point venu ici, ni M. du Chaffaut non plus; celui-ci en recevant à sa terre la dépêche de M. de Sartine, en est parti tout de suite et sans se donner le temps de lui écrire; il lui a fait dire verbalement par son courrier qu'il lui répondrait de Brest; jugez par là de son ardeur et à quoi on doit s'attendre. Je ne sais pas au surplus si une petite flotte partie le 14 de Portsmouth et dont je vous envoie l'état, ne dérangera pas nos projets; elle est commandée, comme vous verrez, par l'amiral Lockart, qui a fait beaucoup de choses dans la dernière guerre et il a pour capitaine de pavillon le gouverneur Johnston; remarquez aussi que, quoiqu'il y ait un vaisseau de 74 et un de 64, il s'est embarqué sur le *Rommey* de 50; il faut qu'on croie en Angleterre que cette expédition est pour nos côtes, car on me marque: *Vous en apprendrez sans doute le succès avant nous.* Je ne vois que le Havre ou Saint-Malo, mais il n'y a point de bombardes et seulement deux brûlots. J'espère qu'on aura pris les précautions nécessaires pour mettre nos transports à l'abri d'insultes. Nous pourrions avoir déjà entendu parler de

cette flottille ; elle n'a point de troupes, elle me paraît aussi trop faible pour aller au secours de Gibraltar. On me marque que les officiers qui sont employés sont les gens les plus déterminés de la marine anglaise.

Les lettres du 17 ne disent point que la grande flotte fût ressortie.

Vaisseaux partis de Portsmouth le 14 septembre, pour une expédition secrète.

Canons.		
50	*Rommey*	Amiral Lockart Ross. Capitaine Johnston.
74	*Berwick*	Stewart.
64	*Bienfaisant*	M. Bride.
54	*Jupiter*.	Reynolds.
44	*Phœnix*.	Sir H. Parker.
32	*Embuscade*	Phipps.
32	*Diana*	Falconer.
32	*Southampton*	Garnico.
28	*Brilliant*	Ford.
28	*Crescent*	Hope.
28	*Milford*	Sir W. Barnaby.
24	*Porcupine*	H. S Conway.
18	*Cormoran*.	. . . .
16	*Bonetta*.	. . . .
14	*Helena*.	. . . .

Firebrund and incendiary brulots, flying fests, griffin and nimble, cotters.

Le 14 septembre, le *Courageux* était sous voiles à Spithead, et on disait que c'était pour aller joindre les vaisseaux ci-dessus dénommés.

Au Vaudreuil, le 26 septembre 1779.

Le duc DU CHATELET au duc D'HARCOURT.

J'ai reçu, Monsieur le Duc, la lettre dont vous m'avez honoré du 23. Je ne peux trop vous remercier de la continuation de de l'amitié et de la confiance que vous voulez bien me témoigner, et pour vous rendre confidence pour confidence, je vous dirai que pendant que M. de Vaux vous écrit cette phrase si incroyable, qui ferait croire que la cour et ce général ont perdu l'esprit, un des ministres du Roi me mande cette autre phrase, un peu plus raisonnable: « M. du Chaffaut ira probablement plus chaudement en besogne que M. d'Orvilliers, « mais la saison est bien avancée pour pouvoir se flatter de rien « de plus qu'un combat avantageux. » Les nouvelles que j'ai de Paris, de gens très à portée d'être instruits, disent cependant que l'on continuera successivement les dispositions d'un embarquement à Saint-Malo; celui du Havre n'est plus qu'une vaine démonstration, et bientôt Saint-Malo sera au même point. Ce n'est pas qu'une partie de nos ministres ne tienne encore à faire quelque chose sans savoir, comme le général, où ni comment; mais la grosse cloche ne partage pas ce délire, et voit venir que la raison prévaudra, en sorte que moi qui ai jusqu'à présent été un des plus fermes croyants sur la descente, je n'y crois plus ou presque plus, et je dis presque, parce que la volonté de nos ministres est si versatile et si changeante qu'il faudrait être fort imprudent pour avoir une opinion décidée sur le point où l'on sera, sur ce qu'ils arrêteront. Il y a huit jours qu'il était décidé que l'on enverrait cinq à six mille hommes à M. d'Estaing; depuis aujourd'hui, c'est-à-dire par les nouvelles que nous avons reçues, ce n'est plus que le régiment d'Enghien que l'on porte à quinze cents hommes, je ne sais pas comment, et des recrues dont les régiments qui sont à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Dominique, doivent avoir grand besoin, sans compter Saint-Domingue ou France, et je crains avec beaucoup de raison pour l'Ile-de-France. Il y a plus de dix-huit mois que je le corne sans

cesse inutilement aux oreilles de M. de Sartine; si les Anglais l'ont prise ou la prennent, et je n'en doute pas, ils auront fait une autre campagne que nous. Je vous envoie un état des vaisseaux sortis de Portsmouth sous les ordres de l'amiral Lockart. Ce pourrait bien être pour quelque bravade sur nos côtes. Cependant je ne le crois pas, mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que cet amiral monte de préférence un vaisseau de cinquante canons, quand il y en a, dans son escadre, un de soixante-quatorze. Je connais de nom la plupart des capitaines de cette petite escadre; ce sont les meilleurs marins et les plus déterminés de l'Angleterre; s'il n'y avait pas de brûlots, je croirais que cette flottille est destinée à aller chercher les vaisseaux des Grandes-Indes, réfugiés, comme vous le savez, à Limerick. Il n'y a point de bombardes, ainsi cela ne peut pas vous regarder. Si vous aviez la moindre inquiétude fondée, je vous prie de m'envoyer un courrier, je serais à vos ordres en quinze heures et j'irais vous servir d'aide de camp au Havre. Est-il vrai que vous ayez demandé d'aller passer quelques jours à Harcourt et qu'on vous ait refusé? Ce ne pourrait être que pour continuer à donner plus d'importance au Havre, quoique ce point mal choisi dans toutes les terres, devienne encore moins utile pour un embarquement dans la saison où nous sommes. Laissez dire notre général, Monsieur le Duc; si nous nous embarquons, nous irons sur nos jambes en Bretagne. Mais il y a bien de la pariure que nous ne recueillerons d'autre fruit de tout ceci que l'émoi du passé, du présent et du futur; car nous avons encore jusqu'au 15 de novembre. Comme je suis plus près que vous maintenant de Paris et que j'y ai quelques bonnes correspondances, je vous ferai part de tout ce que j'apprendrai, trop heureux de vous donner une marque de ma reconnaissance et de mon attachement.

Duc du CHATELET.

Au Vaudreuil, ce 29 octobre 1779.

Le duc DU CHATELET au duc D'HARCOURT.

Il était bien juste, Monsieur le Duc, que l'on vous accordât la même satisfaction que vous nous avez procurée; le terme que l'on vous a fixé me paraît bien court; mais j'imagine que vous n'aurez pas eu la duperie de ne pas l'allonger jusqu'au moment où votre présence sera nécessaire au Havre. Je doute qu'elle le soit jamais pour y faire embarquer les troupes, et je crois depuis longtemps que vous nous conduirez en Bretagne. Ce que vous me mandez que M. du Chaffaut a proposé d'embarquer seize mille hommes de troupes sur les vaisseaux, mettra la Cour fort à son aise. Il est vrai que les vivres et l'artillerie du Havre seront en pure perte; mais comme c'est un parti d'humeur, et qu'on ne regarde pas aux conséquences et que certainement le général de terre ni celui de mer n'y regardent pas davantage, ce parti, tout absurde qu'il est, pourrait bien être adopté. Vous avez très-bien fait d'écrire votre façon de penser à M. de Maurepas. Si quelque chose peut l'empêcher de le précipiter dans l'abîme où l'ambassadeur d'Espagne le pousse à force de déraison, d'emportement et de force de caractère, ce sont les réflexions d'un homme sage comme vous. Je me le suis interdit depuis longtemps avec lui, parce qu'il m'a paru qu'il n'était pas trop aise d'entendre la vérité par ma bouche, soit parce qu'il me suppose un peu plus instruit qu'un autre, soit parce qu'il me regarde comme d'une boutique qui lui est suspecte, comme si, dans ma position, je pouvais avoir d'autre vue que celle du bien du service et de la gloire et des avantages de la chose publique!

Ce n'est point en Irlande qu'on veut aller, soyez-en sûr. C'est à Falmouth. Je le sais depuis longtemps; on croit pouvoir insulter ce port que l'on croit plus grand qu'il n'est, et pouvoir établir des quartiers d'hiver dans le pays de Cornouailles et y faire arriver d'ici à ce printemps toutes les forces du royaume; enfin, faire l'année prochaine la guerre en Angleterre comme en

Allemagne ; et on aura raison de dire comme en Allemagne, puisque, si cela arrive, nous aurons à y combattre le même chef et la même armée, c'est-à-dire tous les Hanovriens, les Hessois, les Brunswickois et même probablement les Hollandais, tout cela plus sûrement que nos quatre-vingt mille hommes. Le quart de notre armée aura passé l'hiver dans les montagnes de Cornouailles. Je ne sais pas où nous prendrons quatre-vingt mille hommes. Tout cela n'a pas le sens commun, mais de vous à moi, je suis sûr que c'est le rêve de l'ambassadeur d'Espagne et qu'il est adopté par nos ministres. Tout cela cependant n'arrivera pas, parce qu'avant tout, il y aura un combat naval qui ne sera pas assez décisif pour que notre armée puisse tenir la mer.

Il paraît que l'intention de M. du Chaffaut est de procurer à M. de Vaux et aux seize mille hommes de son armée, le divertissement d'une promenade maritime ; et notre général avec sa répugnance pour la mer, y filera un triste coton ; au reste, ce sont ses propres affaires ; ce qui est la nôtre, c'est que je suis persuadé que l'on finira par nous faire voyager en Bretagne et qu'on abandonnera toute idée d'embarquement au Havre et à Honfleur (1).

Adieu, Monsieur le Duc, vous connaissez mon inviolable attachement.

Duc du CHATELET.

(1) Louis-Charles de Besné, comte du Chaffaut, dont il est question dans les lettres qui précèdent, est le marin célèbre qui, chef d'escadre en 1758, avait été nommé, le 6 février 1777, lieutenant général. Il s'était, en 1778, distingué au combat d'Ouessant, où il commanda la *Couronne*, vaisseau de quatre-vingts canons.

Né à Montaigu (Bas-Poitou), en 1708, il mourut en juillet 1794. Il avait été arrêté en 1793 par ordre du comité révolutionnaire de Nantes, et enfermé au château Luzançay, sous les fenêtres duquel se faisaient les horribles noyades organisées par le féroce Carrier. L'impression que firent sur lui les cris des malheureux que l'on engloutissait en masse dans la Loire, détermina une maladie à laquelle il succomba après dix mois de captivité.

Quant à la flotte expéditionnaire dont il prit le commandement après la retraite de M. d'Orvilliers, elle ne sortit pas du port de Brest. Tant de préparatifs, de soins et de dépenses, eurent donc lieu en pure perte ; ils n'eurent d'autres résultats que de causer d'immenses regrets à ceux qui avaient considéré le succès de l'expédition comme infaillible, si elle eût été mieux conçue et plus habilement dirigée par le ministère.

A Paris, le 1er octobre 1779.

Le prince DE MONTBAREY au maréchal duc D'HARCOURT.

Quelques avis d'Angleterre, Monsieur le Maréchal, annoncent un embarquement des Anglais sous les ordres du commodore Lockart Ross ; on le dit à Portland du 23 septembre, il serait possible qu'il en voulût à Cherbourg ou environs ; faites-y veiller et prenez, Monsieur le Maréchal, les précautions que votre prudence et vos connaissances militaires vous suggéreront et vous feront croire nécessaires.

Je ne puis croire qu'ils en veuillent au Havre ; en tous cas M. le duc d'Harcourt y pourvoirait.

J'ai cru devoir vous prévenir de ces nouvelles à tout événement, afin que, averti, vous puissiez prendre vos précautions pour Cherbourg et les côtes du Cotentin.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PRINCE DE MONTBAREY.

A Caen, 3 octobre.

Le duc D'HARCOURT à M. DE MONTBAREY.

Je reçois, Monsieur, la lettre que vous me faites l'honneur de m'envoyer par votre courrier, pour me prévenir du départ de l'escadre de Lockart Ross, qui paraît avoir une destination offensive quelconque, ce que je pense comme vous. Je suis persuadé que vous jugez aussi comme moi que la nature de son armement est ce que nous avons de plus positif pour juger des projets qu'il peut avoir. Il y est annoncé six brûlots et beaucoup de bâtiments légers, l'un et l'autre sont de peu ou point d'utilité à l'attaque d'un port, parce qu'on n'en détruit pas ses défenses par ces moyens. S'il était dit qu'il a des prames de construc-

tion et propres à porter du gros canon, et douze bombardes, parce qu'il faut les réparer tous les jours quand elles ont servi une nuit, je croirais qu'il serait possible que cet armement regardât le Havre ou Saint-Malo; mais le plus naturel le porte ce me semble à Gibraltar, puisqu'il est arrangé de la manière la plus avantageuse pour détruire la flotte de M. Barcello, et pour faire entrer un convoi dans la place. La rentrée des vaisseaux dans la Manche, l'attaque des corsaires de Paul Jove (1), ne sont pas des expéditions suffisantes pour occuper cette escadre, dont la nation sans doute attend des succès plus intéressants, d'après l'affectation que l'on a mise à la composer des meilleurs marins et des meilleurs équipages.

Quel que soit le projet de M. Lockart, je serai demain au Havre, comme je me le proposais, à l'expiration des huit jours que vous avez accordés à mes affaires; ainsi mon retour n'y paraîtra pas imprévu, et les précautions que je croirai pouvoir ajouter au service actuel seront prises de manière à ne produire aucune inquiétude et à ne laisser aucune appréhension.

Je vous observerai qu'étant le 20 à Portland, cette escadre aurait dépassé le Havre, car elle y serait arrivée de Portsmouth, et la frégate le *Southampton*, qui s'en est séparée par la tempête du 20 au 21, étant entrée dans Plymouth pour y attendre le reste et l'y rejoindre, indique sa marche pour sortir de la Manche en rasant ses côtes au plus près pour éviter les vents et les rencontres qu'elle pourrait craindre. La *Sylphide* et le *Folkstone* sont partis le 2 pour Cherbourg.

Au Havre, 7 octobre.

Le duc D'HARCOURT à M. DE MONTBAREY.

J'ai l'honneur de vous rendre compte, Monsieur, que le *Te Deum* a été chanté hier ici, et que tous les corps y ont assisté,

(1) Il sera question plus loin de ce brave marin, à l'occasion des îles de de Jersey et de Guernesey.

conformément aux ordonnances du Roi. Les poudres, les matières combustibles, les navires, etc., rassemblés dans cette ville, n'ont pas permis les feux de joie, ni les illuminations; mais les cris de: *Vive le Roi!* qui y ont suppléé nous prouvent combien les troupes partagent et jalousent la gloire de celles qui se sont distinguées en Amérique.

---

14 octobre.

Le duc D'HARCOURT à M. DE MONTBAREY.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, pour me prévenir que vous avez adressé à M. Cappe, commissaire ordonnateur au Havre, les ordres nécessaires pour qu'il soit délivré du magasin de cette place une paire de souliers, en gratification, ainsi que je vous l'ai demandé, à chacun des bas officiers et soldats dont le régiment de Beauce, infanterie, est actuellement, composé, pour les dédommager des travaux auxquels ils ont été employés cet hiver pour la confection des batteries de la rade du Havre. J'ai remis à M. Cappe l'extrait de la dernière revue qu'a faite M. le marquis de Lugeac et qui vous a été adressé. Il constate à onze cent douze hommes l'effectif de ce régiment, qui est, ainsi que moi, bien reconnaissant de vos bontés.

---

14 octobre.

Le duc D'HARCOURT à M. DE MONTBAREY.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, pour me prévenir que vous faites rejoindre à l'époque du 18 courant les officiers généraux et particuliers qui ont eu permission de s'absenter du Havre pour leur santé ou leurs affaires.

Lorsque vous l'ordonnerez, nous procéderons au rembarque-

ment des effets de différentes natures qu'il a été jugé nécessaire de mettre à terre pour prévenir les avaries.

Les farines sont en bon état, mais dans le cas où il n'en serait point fait usage, il conviendra de prendre bientôt un parti sur leur emplacement d'hiver, parce que les baraques qu'elles occupent au Perey ne suffiront pas pour les garantir de l'humidité au mois de novembre.

La fraîcheur des nuits commence à faire souffrir les troupes cantonnées, la plus grande partie des soldats étant logée dans des greniers, par la nature des maisons du pays.

---

14 octobre.

Le duc d'Harcourt à M. de Montbarey.

Comme il est possible, Monsieur, que vous vous occupiez dès à présent ou dans quelque temps des quartiers d'hiver que devront occuper en Normandie les troupes qui composent la division du Havre, j'ai l'honneur de vous adresser un projet sur l'emplacement de ces quartiers.

Vous observerez qu'il fait faire aux régiments le moins de marches possibles, puisqu'une partie reste dans les lieux qu'ils occupent et que la position actuelle des autres les place déjà sur la direction des routes qu'il devront tenir.

Je suppose avec assez d'apparence que les régiments de Chartres et d'Anjou, qui sont détachés de l'armée de Flandres, à Eu et à Dieppe, aux ordres de M. le comte de Thianges, rentreront en Picardie.

Par l'arrangement que je vous propose, les côtes se trouveront très suffisamment garnies et les troupes à cinq marches au plus de leur point de réunion.

J'ignore si vous laisserez assemblé le régiment des grenadiers provinciaux et s'il restera à Rouen. Si vous préférez déplacer dans cette ville plus de troupes de la division, on pourrait faire passer ce corps à Alençon, où elles seraient ensemble, ce qui est fort à désirer pour eux, et où les subsistances seraient moins chères.

19 octobre.

Le duc D'HARCOURT à M. le comte DE VAUX.

J'ai l'honneur de vous rendre compte, mon général, qu'en conséquence des ordres qu'il a reçus du ministre pour être rendu au Havre le 18, M. le marquis de Vaubecourt y est arrivé hier. Ces ordres de rejoindre auraient réveillé notre attention, si vous nous en eussiez donné quelques autres à votre retour de Brest; mais lorsque j'ai vu que pendant votre séjour, ni depuis, vous ne m'aviez rien communiqué, j'ai conclu que la même inaction durera jusqu'à ce qu'il plaise à la politique de nous permettre de prendre des quartiers. Tout est si engourdi que l'on ne fait ni bien ni mal; je n'ai aucune plainte, peu de malades, pas une nouvelle de la mer.

Le nommé du Casson, l'un de nos meilleurs corsaires, revenu par échange, et pris lors de l'entrée de M. d'Orvilliers dans la Manche, était à Plymouth quand il y parut; et son récit sur l'état du port, la disposition des troupes et du pays, la terreur qui y était répandue, nous donne bien des regrets. Il y avait six cents hommes en tout, point de munitions, pas plus qu'à Falmouth; on a fait venir douze mille mineurs du pays de Cornwall pour travailler à Plymouth depuis, et on a culbuté le parc de milord Edgecombe pour fortifier cette hauteur qui domine la citadelle et le port.

---

19 octobre.

Le duc D'HARCOURT à M. DE SARTINE.

Je vous remercie, Monsieur, d'avoir ordonné une corvette garde-côte pour Granville, comme j'avais eu l'honneur de vous la demander. Elle y sera très-utile, le port étant absolument découvert.

Comme nous touchons au moment des pêches du hareng et à

l'entrée de l'hiver, je vais vous faire les diverses observations que je crois mériter votre attention pour la province de Normandie.

Nous avons plusieurs objets essentiels à remplir. Assurer la rentrée des vaisseaux marchands, faciliter le cabotage de côte en côte, protéger la pêche qui fait subsister les matelots, procurer un refuge à nos corsaires sous nos batteries, et prévenir ou empêcher toute entreprise des Anglais pour brûler ou bombarder les ports et les bâtiments.

Les moyens de parvenir à la sûreté de ces différents points, regardent en partie la marine, en partie la guerre, et demandent le concert des deux ministères.

Selon les divers rapports que j'ai reçus, et d'après l'expérience de la guerre dernière, je crois conclure que la conduite des Anglais sera de faire stationner tout l'hiver quelques gros vaisseaux dans la Manche, courant du nord au sud, rentrant en rade, remettant en mer, assurant l'expédition des corsaires, et convoyant les marchands. Sous les ordres de ces vaisseaux de guerre, ils auront des corvettes pour courir sur les pêcheurs, sur le cabotage et sur les marchands qui éviteraient leurs corsaires, et sur nos atterrages ils placent, comme nous le voyons tous les jours, des caiches ou barques armées qui, rangeant la côte de très-près, ne laissent rien échapper de ce qui est à leur portée, et donnent une connaissance prompte de tout ce qui serait d'une force supérieure à la leur. Alors nos convois sont attaqués, nos pêcheurs troublés et notre navigation interrompue.

Je suis trop convaincu des précautions que vous avez prises pour parer à ces inconvénients, pour prétendre vous en proposer qui vous aient échappé ; mais je crois remplir mon devoir et servir vos vues, en vous disant franchement mon opinion, qui ne peut nuire si elle n'est pas utile.

Je croirais qu'il serait nécessaire de combattre les moyens des Anglais, à peu près par les mêmes dispositions. Celle des ports du royaume ne permet pas que nos vaisseaux de guerre stationnent dans les temps rudes par l'éloignement des rades. Mais ils peuvent se montrer et rompre ainsi le concert des mouvements de ces différents genres de bâtiments ennemis. Le Havre et Cherbourg peuvent recevoir des frégates de vingt-huit canons et au-dessus, les corvettes peuvent se replier sur les ports marchands,

comme le Tréport, Dieppe, Fécamp, le Havre, l'embouchure de l'Orne, la Hougue, Cherbourg et Granville. Des bâtiments moindres, mais armés, peuvent s'écarter sous la protection des premiers, et cette sorte de chaîne, toujours en mouvement, couvrirait notre navigation.

Il serait important d'établir des chaloupes canonnières. Comme elles portent du vingt-quatre, elles sont maîtresses des rades contre tous calibres moindres, et dès qu'elles s'avancent au soutien d'un bâtiment chassé, il est promptement hors de crainte.

Cette dépense n'est pas assez considérable pour se priver de l'avantage certain qu'elle procure, et elle est encore plus essentielle contre l'embossage des frégates qui voudraient attaquer des batteries et des galiotes à bombes qui s'établiraient contre les ports. Dieppe, le Havre, Cherbourg et Granville méritent par leur commerce que le gouvernement fasse les avances de cette protection. Il y a deux de ces bâtiments à Saint-Malo. Les moyens par lesquels la terre peut contribuer à la sûreté de la marine, sont les signaux par lesquels les pêcheurs des côtes sont avertis de rentrer, les batteries sur les caps pour écarter l'ennemi, les garde-côtes pour protéger et recueillir les échoués, et l'artillerie des têtes de jetées et des rades pour assurer la rentrée et la sortie des bâtiments. Comme vous attendez cette protection du service de terre, je dois vous prévenir, Monsieur, que les signaux ne sont pas encore établis, que les batteries ne sont pas encore armées, que les garde-côtes ne sont pas encore levés et qu'aucune réparation n'est ordonnée aux forts.

Il n'a pas été fait de fonds pour ces dépenses, de sorte que tout ce que j'ai pu faire jusqu'à présent, a été d'établir quelques batteries et quelques signaux, et de solliciter souvent tout le reste.

Vous savez, Monsieur, que la pêche du hareng va commencer. Quarante bâtiments sont prêts à Dieppe, et seront montés par vingt-cinq à trente hommes chacun, de sorte qu'ils emploieront environ mille matelots. Il est très-important pour la vie de ces familles que la pêche ait lieu, indispensable qu'elle soit assurée, parce que cette prise dégarnirait toute la côte, et les autres ports qui s'occupent de la même pêche ont les mêmes intérêts. Dieppe m'a fait demander de la poudre en payant et des fusils du Roi. Comme les deux points m'ont paru intéresser le bien, j'ai donné

des ordres en conséquence provisoirement. Vous voudrez bien, Monsieur, conférer avec M. le prince de Montbarey, sur ce que je demande en circonstances pareilles, afin que ma conduite soit autorisée; mais vous pouvez être sûr que je ferai toujours ce qui me paraîtra utile à l'État, parce qu'il vaut mieux éprouver le reproche d'avoir été trop en avant que celui de n'avoir pas assez fait, pour tout ce qui tend au bien.

Il est inutile de vous faire observer qu'en raison de cette saison de pêche, il est bien intéressant de faire désarmer promptement les vaisseaux de guerre destinés à l'être, pour nous rendre les matelots avant le départ de la pêche.

Il est nécessaire qu'à la garde des signaux, il soit établi un garde-pavillon et un aide, ainsi qu'il s'est pratiqué dans la guerre dernière, et que ces hommes soient tirés de l'état de maître et de matelot, parce qu'eux seuls connaissent la forme et l'intention des bâtiments ennemis, et il y a assez de vétérans qni ne naviguent plus pour les prendre dans cette classe. Comme cette partie dépend actuellement de la terre depuis M. le maréchal de Belle-Isle, je demande au ministre de la guerre de payer les garde-pavillons et leurs aides, et vous prie d'autoriser M. Mistral à nous faire fournir les plus intelligents dont les officiers des classes lui remettront l'état, et je leur ferai passer celui des lieux où s'établissent ces signaux.

M. le comte de la Luzerne (1) ne commandant plus à Granville, si vous avez des ordres à donner pour la correspondance des îles de Jersey, Guernesey et Aurigny, et relativement à la neutralité tacite de celle de Chausey, ils seront exécutés avec beaucoup d'exactitude et d'intelligence par M. le marquis d'Héricy, qui commande dans la Basse-Normandie, dès que vous aurez pris la peine de me les adresser.

Une caiche anglaise s'est approchée hier dans la nuit, de la batterie de Colleville, près l'embouchure de l'Orne, dans l'intention ou de l'enclouer ou de piller quelques maisons, s'ils ignoraient qu'il y eût une batterie à ce point. Le poste de dragons à pied qui la garde, les a éloignés à coups de fusil et sans perte.

J'ai l'honneur d'être, etc.

D'HARCOURT.

(1) Comte de la Luzerne, maréchal de camp.

10 octobre.

Le duc D'HARCOURT à M. DE MONTBAREY.

J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur, que la saison de la pêche va faire sortir de Dieppe quarante bâtiments destinés à la pêche du hareng et qu'il en sortira en proportion des différents ports. Il est indispensable, pour leur protection, de rétablir les signaux et pavillons sur la côte, pour les avertir du danger des corsaires ennemis, et cet objet peut coûter un ou deux mille matelots, s'il est négligé.

Je vous ai précédemment demandé cet établissement et de fixer la paie des garde-pavillons et de leurs aides. Je crois qu'elle ne peut être de moins de 30 livres pour les premiers et 20 pour les seconds, parce qu'il faut prendre pour ces emplois d'anciens maîtres; ces matelots vétérans qui ne naviguent plus, sont seuls en état de bien connaître l'espèce de bâtiments qu'ils signalent, et de donner sur leur marche et sur leurs intentions les connaissances importantes aux postes voisins et aux ports.

M. le marquis de Belle-Isle a réuni cette partie à la guerre. Les directeurs d'artillerie ont été chargés de faire construire dans la dernière guerre les mâts, les pavillons et tous les ustensiles nécessaires au service de ces signaux. C'est à eux qu'il doit être ordonné de remettre en état ceux qui ont été déposés à la paix dans les magasins, et de construire ceux qui sont à changer. Je vous en ai envoyé l'état.

Je demande aux commissaires de la marine les noms des hommes les plus propres à remplir ces fonctions, pour les en charger. Je demande au directeur de la Haute-Normandie de se presser de faire ces réparations pour que la pêche puisse en profiter, et j'adresse à Messieurs les directeurs le modèle de la consigne de ces signaux pour recevoir leurs observations; faire imprimer cette consigne, comme je le fis la guerre dernière, et l'envoyer à chaque signal. Je vous réitère l'instante prière de régler les appointements de ces gardes et aides, et de les faire

payer, parce que ces hommes quitteront tout pour se consacrer à ce service journalier.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A Braine, le 13 octobre 1779.

Le comte d'Egmont au duc d'Harcourt.

Je n'ai point répondu, mon cher Duc, à vos dernières lettres, parce que j'espérais que par le congé que vous avez demandé à la Cour vous jouiriez d'un peu de repos à Caen et à Harcourt, que je ne voulais pas interrompre en vous mettant dans le cas d'écrire, chose dont vous devez être excédé. Mais j'apprends par La Fresnaye que quatre jours après que vous y êtes arrivé, un courrier de Versailles vous a fait retourner au Havre ; j'en suis d'autant plus désolé, que je persiste à croire que la Cour finira par se rendre aux obstacles que présente la saison et que vous finirez par ne rien faire. Je reçois une lettre de Versailles, du 11, on n'y avait pas nouvelle de la sortie de l'escadre. Comment voulez-vous sortant si tard qu'elle eût le temps d'agir et de vous faire agir; non, je ne puis le croire, et je suis très-aise de ne pas le croire; car, d'après tous les détails que vous m'avez faits, dont je douterais de la part de tout autre, je vous avoue que je serais très-inquiet si je vous voyais partir, surtout dans une saison où tout renfort et approvisionnements seront très-difficiles à vous faire passer. Je ne peux pas m'ôter de la tête que l'on ne négocie et que l'on veut que la menace fasse un poids dans la balance, mais je crains qu'il ne soit léger après ; c'était différent il y a quatre mois. Ce qui fera le plus à présent, ce seront des succès de M. d'Estaing, si nous sommes assez heureux pour qu'il en ait encore. Il aurait été très-raisonnable de lui donner plus de moyens de les obtenir. Il paraît que le nombre des malades est énorme ; quels équipages allons-nous avoir ? N'y a-t-il pas à craindre aussi que la mauvaise saison ne diminue la confiance, l'audace du matelot, qui craindra d'avoir beaucoup

plus de travail ? J'ai de la peine à croire que la lettre du ministre à M. d'Orvilliers soit telle qu'on le mande. Quiconque commanderait, craindrait la pareille, si les vents s'opposent à la volonté de la Cour, et ce n'est pas le moyen qu'elle soit bien servie. Quand même l'ancien général ne serait pas regretté, le nouveau connu pour bon officier, pour très-brave, ne l'est pas encore pour la conduite d'une escadre aussi nombreuse ; la confiance ne peut donc pas être entière et je crois qu'il faudrait qu'elle le fût pour une expédition aussi audacieuse qu'il paraît que la Cour désire. Toutes ces réflexions me confirment que vous en serez pour vos peines, votre temps et votre argent. J'en suis fâché d'un sens, mais bien aise de l'autre. Je crois qu'une grande occupation a dû être bonne à votre santé. Comment avez-vous trouvé celle de votre père ? Je n'en étais pas content à son départ.

Je crois Mme d'Harcourt bien impatientée. Le baron de Juigné m'a dit qu'il l'avait laissée en assez bonne santé ; mandez-moi comment vous l'avez trouvée.

Ma fille en a eu des nouvelles ces jours passés, et j'imagine que j'en aurai aussi bientôt.

J'ai ici, dans ce moment, la vicomtesse de Hautefort et Chinon; elle me charge de vous faire mille compliments. Ma fille et Mlle Farelli vous en disent autant.

Le congé que vous avez donné à M. de Luynes pour venir à Dampierre, fera je crois que ma sœur, qui devait venir ici ce mois-ci, n'y viendra pas.

Après la Saint-Martin, je reprendrai le chemin de Paris, où je vous attendrai de pied ferme pour vous embrasser et vous dire combien je vous aime.

Venez-y cette année, c'est à votre père et à votre frère à rester en Normandie ; tels sont mes ordres.

COMTE D'EGMONT.

A Honfleur, le 13 octobre 1779.

M. le duc du Chatelet à M. le duc d'Harcourt.

Je ne crois pas un mot, Monsieur le Duc, que nous allions ni en Irlande ni en Hollande. Je vous assure que nous n'irons nulle part et que nous en serons quittes pour l'ennui de la prolongation de notre séjour sur les côtes, qui sera le seul ennemi dangereux que nous aurons à combattre. Je suis même persuadé que l'armée navale ne sortira pas et qu'on laissera M. de Cordova s'en aller tout seul. Toutes les contradictions qui se succèdent à chaque occasion ne viennent que de ce que les ministres, qui n'avaient qu'un projet auquel ils ont été heureusement forcés de renoncer, ne savent que mettre à la place, ni que faire pour contenter l'Espagne.

Vous verrez que ce courrier n'arrivera pas et qu'un beau matin d'ici seulement nous recevrons, au moment où nous nous y attendrons le moins, l'ordre de retourner chacun dans nos quartiers. Il y a un grand malheur à tout ceci, c'est que cela frise le ridicule, et j'ai connu une femme qui bégayait beaucoup et qui disait qu'elle aimait mieux un bon gros vice qu'un petit ridicule. Au reste, la Cour a tenu son ordre fort secret; car personne ne le savait à Paris, par les dernières nouvelles, et chacun y parlait de notre retour comme très-prochain et s'arrangeait en conséquence. Ce changement subit dans la résolution du conseil, n'aura pas tardé à percer, et nous saurons par les premières lettres à quoi nous en tenir. Je crois qu'il est décidé que du moins la majeure partie de la flotte ne sortira pas, et sans la supériorité sur mer pour des opérations maritimes, où diable nous ferait-on marcher par terre ? Ce ne sera sûrement pas en Hollande; et de tout cela il faut conclure qu'on nous laissera là, jusqu'à ce que l'on nous fasse faire demi-tour à droite pour quitter les bords de la mer, qui sont peu agréables dans cette saison si incertaine et une si grande humidité que je n'aurais que de passer le petit bras de mer qui nous sépare. J'ai fait une petite course à Broglie, comme j'ai eu l'honneur de vous en pré-

venir; le maréchal rit un peu de tout cela, et il faut convenir qu'il a raison.

Si vous pouviez, Monsieur le Duc, arranger le départ du régiment du Roi et celui du régiment de la Reine, de manière que les casernes et les maisons de la foire fussent vides pendant deux fois vingt-quatre heures, vous nous rendriez un service signalé, afin qu'on pût avoir le temps de faire nettoyer les chambres, que M. de la Laurencie que j'ai envoyé préparer les logis à Caen, dit être d'une saleté affreuse et dégoûtante. Il faudrait aussi avoir le temps de changer les fournitures de la foire, ainsi que j'en suis convenu avec M. Guyard, et tout cela sera bien difficile quoique bien essentiel. Si nous n'avons que vingt-quatre heures devant nous, je préférerais que le régiment du Roi arrivât deux jours plus tard dans sa garnison ou cantonnement, comme la Cour l'appelle. Il serait question ou de nous donner un double séjour quelque part, ou de le donner au régiment de la Reine. Il ne faut pas oublier que les chemins, et surtout celui d'ici à Pont-l'Evêque, sont devenus presque impraticables. Je crois qu'il y aura donc moyen de conduire les deux bataillons qui sont ici à Dives, plutôt que de les faire passer par la grève, qui du moins est bonne et en tout temps.

J'ai permis à quelques officiers malades ou convalescents d'aller ou de rester à Caen. M. Duplessis et M. d'Estrées sont de ce nombre; ils seront à portée de nous joindre s'il le fallait et que leurs forces et leur situation le leur permissent.

Vous connaissez, Monsieur le Duc, et mon inviolable attachement et ma reconnaissance pour toutes vos bontés.

Duc du CHATELET.

---

16 octobre.

Le duc d'Harcourt au marquis d'Héricy.

M. de Sartine établit, mon cher cousin, une corvette à Granville et deux frégates à Cherbourg; le tout arrivera lorsque

la mer et les Anglais le permettront. Nous lui avons demandé des chaloupes canonnières pour ces deux ports, et, s'il y consent, ils seront couverts par la mer autant qu'il se peut.

Mon père a envoyé à M. de Maurepas un mémoire très-détaillé de ce que les circonstances exigent pour la sûreté de . province, si le ministre n'est pas certain de faire la paix. Il a partagé aux ministres de la guerre et de la marine la partie de ce mémoire qui regardait chacun d'eux, et il en attend les réponses. Elles décideront tous les articles de représentations que contient votre lettre du 14.

Les détachements que vous vous proposez de placer sur les différents points de la côte, seront très-bien disposés. Je crois que le service se trouverait trop forcé si nous les augmentions. Il est indispensable d'établir une proportion entre la force des corps et ces détachés, qui ne fatigue pas les premiers et rende les autres susceptibles de bien remplir l'objet auquel ils sont destinés. Chaque détachement ne peut monter moins de quatre hommes et un caporal de garde, et pour qu'ils ne montent que la sixième nuit, ce qui est encore assez fort, il est nécessaire qu'ils soient de trente hommes. L'éloignement et les frais qui en résultent pour le corps et pour le Roi, exigent qu'ils ne soient relevés que tous les mois, et par conséquent, que des jeunes gens sans expérience ne les commandent pas.

Il faut prévenir à l'avance les subdélégués, pour que leur établissement soit fait et bon. J'en ai déjà averti M. Esmangard, pour que l'on pourvoie à tous leurs besoins.

Mon père a arrangé avec lui que, comme le pain serait très-difficile à fournir par les munitionnaires, tous ces détachés vivront au moyen de leur solde, avec le secours de la plus-value, et il aura soin de la faire fixer. Les vingt-huit onces de pain et le riz sont demandés à la Cour, mais ne peuvent s'avancer avant sa décision.

M. de Sartine n'ayant pas prévenu sur l'arrangement pour borner au port de Diélette l'importation des laines pour les manufactures, nous n'avons pu préparer ce port à ce service. Nous allons solliciter des fonds pour y faire une batterie, et écrire à M. de Thieulin, pour qu'il y envoie un officier d'ar-

tillerie; il est très-important de veiller à sa protection, parce que, si ce commerce n'est qu'interlope, les contrebandiers seront poursuivis par des corsaires ou garde-côtes anglais, et peut-être ils chercheront à piller et détruire cet établissement. Votre projet d'y laisser un officier et vingt hommes détachés de Flamanville, est très-bon et doit porter à cinquante le total de ce détachement; il est fâcheux que Diélette ne comporte pas plus de logement.

Les inconvénients qui résultent de l'indépendance qu'on laisse établir dans l'artillerie, ont fait un des points du mémoire de mon père; cette matière n'est pas soutenable, et les officiers d'artillerie doivent commencer par obéir, en rendant compte à leur directeur. Il faut patienter, chacun est encore bien peu au fait de son affaire, les parties se ressentent de la longueur de la paix.

Vous avez sagement fait d'attendre que la poudre à faire passer de Cherbourg à Granville puisse être convoyée. Il n'est pas douteux que, sans protection, elle irait servir aux batteries de Jersey. Si Granville en manque absolument, on pourra y en faire passer par terre, au moins pour le besoin courant.

J'ai déjà eu lieu de reconnaître la négligence de la poste aux lettres de Granville, et demandé à mon père de s'en plaindre, ainsi que du service des voitures des effets des régiments. Le commis de Cherbourg mérite d'être puni pour l'exemple.

Dès que la réponse à la demande des batteries pour Diélette et le havre de Régneville sera parvenue, vous la recevrez. Je joins ici l'état des postes tel qu'il me paraît que nous pouvons les déterminer; si vous y avez quelques objections à faire, elles seront écoutées; sinon, ils demeureront ainsi fixés, sauf les circonstances ultérieures, qui pourraient y nécessiter quelques changements. Je ne crois pas Portbail fort intéressant, et le poste de cinquante hommes pour Hamauville et Diélette m'engage à vous proposer de le supprimer, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

---

18 octobre.

Le duc D'HARCOURT à M. le comte DE BLANGY.

Il n'est pas douteux, Monsieur, que les régiments qui sont dans l'étendue de votre commandement, ne vous doivent rendre compte directement, et de leur état de situation et de tout ce qui regarde le service. Sûrement, vous les en avez prévenus, et s'ils y manquent, mon père y mettra bon ordre; mais je suis très-assuré qu'il ne faudra point son autorité pour établir la forme ordinaire, et nous vous adresserons toujours tout ce qui les concernera.

Mon père écrit à M. de Thieulin pour que, de concert avec l'officier du génie, il fasse réparer la tour de Port-en-Bessin, pour recevoir la poudre. Le reste des pièces de vingt-quatre et leur approvisionnement arrivera successivement, et il y sera mis des canonniers gardiens, comme aux autres batteries. Lorsque la tour sera fermée, la sentinelle la plus à portée suffira, et le poste pourra réduire son service comme vous l'avez réglé.

---

18 octobre.

Le duc D'HARCOURT à M. DE LA ROQUE, lieutenant-colonel du régiment de Bourgogne.

Le détachement de Saint-Pair est destiné à couvrir la gauche du port de Granville, et à défendre l'anse Saint-Pair, par laquelle on pourrait à marée basse s'approcher du port. Celui d'Agon garde le havre de Régneville, où il y a vingt-cinq vaisseaux marchands de Granville.

J'ai réglé avec l'intendant de la généralité que tous les postes fournis par les régiments en garnison sur les côtes, vivront au moyen de leur solde, avec le secours de la plus-value. Cet arrangement, est plus commode pour le service,

et plus avantageux pour le soldat. Le subdélégué doit avoir reçu sur cet objet l'instruction de M. Esmangard.

J'ai demandé à la Cour le supplément de pain et de riz; je désire qu'elle ait écouté ma représentation.

Vous voudrez bien vous adresser à M. le marquis d'Héricy pour les détails des corps-de-garde des postes fournis par le régiment de Bourgogne, et pour l'établissement du corps; je suis assuré qu'il veillera à tout ce qui pourra le rendre meilleur, et, sur le compte qu'il m'en rendra, je donnerai les ordres nécessaires.

Au Vaudreuil, le 16 octobre 1779.

Le duc du Chatelet à M. le duc d'Harcourt.

J'étais prévenu, Monsieur le Duc, par une lettre confidentielle du prince ministre, de l'ordre donné pour le 18 et de la persuasion où l'on veut être ou paraître à la Cour que l'armée navale pourra sortir et sortira incessamment. Les nouvelles de Brest qui sont les mêmes que les vôtres n'en parlent pas de même, et nous sommes accoutumés depuis le commencement de cette prétendue campagne à voir que la volonté la plus déterminée des ministres ne s'arrange pas toujours avec la possibilité des événements. Je ne crois donc pas bien fermement à la sortie de nos forces navales; mais je suis déterminé, si j'apprends que l'on a fait cette dernière sottise, à me rendre sur-le-champ à Honfleur; et d'après les notions que j'ai des projets quelconques du reste de cette ennuyeuse campagne, je suis bien sûr d'être arrivé à mon poste avant que M. du Chaffault ait doublé le cap de la Hague pour venir nous chercher; sinon je profiterai, à moins d'ordres contraires et positifs de M. de Vaux, de vos bontés et de la liberté que vous me laissez pour ne me rendre à Honfleur que le 25 ou le 26, sans autre espoir d'y être utile que pour donner au régiment du Roi l'exemple de la patience et de la résignation au plus grand ennui et au plus grand désœuvre-

ment possible. Nous en tenons au moins pour jusqu'au 15 ou au 20 de novembre et peut-être pour tout l'hiver; mais j'espère qu'on ne laissera pas le régiment du Roi à Honfleur et qu'on le renverra à Caen. La position où il est serait insoutenable pour tout l'hiver et je vous prierai d'en faire mention, si vous trouvez occasion de l'aider en cela, dans quelques-unes de vos lettres au ministre. Honfleur et encore moins Pont-l'Evêque ne peuvent contenir chacun plus d'un demi-bataillon; la plupart de nos soldats sont logés sous les tuiles, et ce serait faire souffrir ce régiment en pure perte; mais il n'est rien de pressé à ce changement simple et très-naturel que quand il sera décidé ou que l'armée navale ne sortira pas et qu'on voudra bien en convenir, ou qu'elle sera rentrée. En attendant, le régiment du Roi est le seul en souffrance, du moins sur la rive gauche de la Seine et ceux qui sont à Lisieux et à Pont-Audemer sont fort bien, même pour leur hiver. Mais, dans la circonstance actuelle, il faut bien prendre patience et souffrir de grandes incommodités quoique très-inutilement, ce qui est toujours fâcheux; car si c'était pour un objet le moins du monde utile, on n'y penserait seulement pas.

M. de Vaux attendait le retour de son courrier pour vous écrire, il aura été un peu surpris du résultat; car tout ce qui l'accompagnait et tout ce qui est à Saint-Malo croyait la campagne finie et que chacun allait retourner chez soi. M. de Langeron et beaucoup d'autres officiers généraux ont renvoyé leurs mulets. Je suis en règle; j'ai gardé les miens, mais je pourrai bien aussi m'en séparer avant qu'il soit peu.

Ce que vous me mandez de M. de Lugeac et de M. de Vaubecourt est une légère inconséquence de notre ministre, que sa complaisance et sa douceur égarent quelquefois. Je suis d'autant plus surpris pour ce qui regarde M. de Lugeac, que je sais à n'en pouvoir douter qu'en lui accordant le congé qu'il avait demandé, on avait résolu de ne lui plus faire respirer l'air humide et salé des côtes, qui paraît ne convenir ni à son moral ni à son physique et être entièrement contraire à M. de Lugeac. Oh! le bon pays et le charmant militaire, où chacun fait ce qui lui convient le mieux!

L'ambassadeur d'Espagne est, comme vous savez, allé à Brest.

Il y a vu de près le tableau de nos misères et l'orgueil espagnol se glorifiera du bon état de lumière de sa nation ; il s'apercevra qu'il avait mis de l'eau dans son vin et qu'on en était fort content. Il paraît qu'on attend un courrier d'Espagne et que les seize vaisseaux espagnols de M. de Cordova ne nous restent pas; il en demeurera seulement vingt pour la rade de Brest. Quand ferons-nous la campagne prochaine ? Voilà le grand mystère, beaucoup de gens qui sont plus que nous dans la bouteille de la mer n'en savent pas davantage.

Quoique je prenne des précautions pour être instruit de la sortie de notre flotte, dès que vous en saurez quelque chose de positif, je vous supplie de me le mander et je me tiendrai prêt à partir aussitôt ; quoique je sois bien persuadé que cette sortie est sans objet pour nous, et qui plus est une grande folie en elle-même. Mais je crois en même temps que c'est de bonne foi que le ministère le veut ; il a sans doute ses vues. Dieu veuille qu'elles soient assez longues pour prévoir tout ce qui en peut arriver ! Il est fort incertain que nous puissions avoir plus de quatorze vaisseaux, et après la séparation de M. de Cordova, cela ne ferait que trente-quatre, et les Anglais en auront sûrement plus de quarante et mieux armés. Sur tout cela, il faut dire comme les Italiens, *Vedremo ;* et en attendant je vous prie, Monsieur le Duc, d'être, etc.

Duc du CHATELET.

Au Vaudreuil, le 23 octobre 1779.

Le duc du Chatelet au maréchal duc d'Harcourt.

J'apprends, Monsieur le Maréchal, que les convalescents du régiment de la Reine (infanterie) sont en chemin pour rejoindre leur corps à Caen. Permettez-moi de vous observer que c'est une bien mauvaise compagnie pour la ville, pour le quartier et surtout pour l'hôpital de cette ville qui n'est ni bon, ni spacieux,

ni commode et où il n'y aurait, comme vous savez, aucun moyen de séparation des malades, et par conséquent aucune mesure possible pour empêcher la contagion de se communiquer. Il n'y aurait qu'un seul moyen de parer à cet inconvénient que votre sagesse aura sûrement prévu ; ce serait d'envoyer d'avance ces convalescents dans la ville ou dans le quartier qui est destiné pour cet hiver au régiment de la Reine, dans le cas très-probable que le régiment du Roi revienne reprendre bientôt le sien à Caen. Je vous avoue que ce ne serait qu'avec une vraie peine que je verrais le régiment de Sa Majesté, qui n'a eu pendant tout le cours de cet été ni maladies considérables, ni mortalité, exposé à des maladies contagieuses par l'occupation du même quartier et par la communication indispensable de l'hôpital. Je sais qu'on pourrait faire purifier les logements ; mais il resterait toujours l'article encore plus essentiel des fournitures qui ne pourraient être changées qu'avec la plus grande difficulté et qui ne le seraient peut-être point. Quoique l'on n'osât sûrement pas mettre un cheval appartenant au service du Roi dans une écurie où il y aurait eu un soupçon de morve, on n'est pas aussi délicat pour les hommes et c'est une inconséquence barbare dont on ne se corrige pas, malgré les funestes effets de l'expérience qui a vu périr tant de milliers d'hommes dans les armées françaises, faute des plus légères précautions. Mais quand même, Monsieur le Maréchal, on pourrait purifier le quartier et changer les fournitures, il resterait l'article de l'hôpital auquel il est impossible de remédier. L'emplacement de celui de Caen et le local, en général, est un des plus mauvais du royaume ; il n'y a, vous le savez, qu'une seule salle au rez-de-chaussée qui était une ancienne église où les soldats sont mêlés avec les bourgeois, parce qu'en même temps cet hôpital est l'hôpital de charité et l'hôpital militaire. Si la contagion s'y établissait une fois, il serait impossible de la détruire ; et d'ailleurs à peine cet hôpital est-il assez vaste pour contenir les malades ordinaires de quatre bataillons, et pour peu que le nombre en augmentât au-delà de la proportion la plus commune, on ne saurait où les placer. Il y a, en outre, plusieurs vices dans l'administration de cet hôpital, qui font que les malades y sont très-mal soignés, et depuis longtemps j'ai représenté à la Cour la nécessité indis-

pensable d'y établir un hôpital militaire, ce qui n'a pas encore eu lieu faute de trouver un emplacement commode dans la ville. Il y en a un beaucoup plus vaste établi à Bayeux où je crois qu'il n'y a dans ce moment-ci que le régiment de la Reine (dragons); l'air y est meilleur et moins étouffé que dans une grande ville très-peuplée comme Caen, et je crois que les convalescents du régiment de la Reine (infanterie) y seraient beaucoup mieux placés pour eux-mêmes et pour le bien de la chose. Mais, Monsieur le Maréchal, mon seul intérêt est qu'ils ne soient pas à Caen par les considérations que je viens de vous exposer, et que vous êtes aussi à portée et plus que moi de connaître et d'apprécier.

J'en écris à M. le prince de Montbarey, pour que, s'il faut le concours du ministre dans les arrangements que vous jugerez à propos de prendre, son autorisation puisse vous arriver aussi promptement qu'il sera nécessaire pour opérer un changement qui me paraît indispensable dans l'emplacement de ces convalescents, et je réclame dans cette occasion intéressante vos bontés pour le régiment du Roi que je préférerais de laisser cantonner à Honfleur et à Pont-l'Evêque, quoiqu'il soit impossible qu'il y passe l'hiver et qu'il y soit même maintenant dans une vraie souffrance, plutôt que de lui faire courir le risque de partager les maladies et la mortalité dont les troupes de Brest ont été la victime et dont il est impossible qu'elles ne conservent pas le germe pendant longtemps.

Je vous supplie, Monsieur le Maréchal, de m'honorer d'une réponse à Honfleur où je serai rendu après demain lundi, et de recevoir les assurances du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Duc du CHATELET.

A Nesle, 5 novembre 1779.

La comtesse DE COISLIN au duc D'HARCOURT.

. . . .

A quand votre retour? Peut-on y croire et comment se fait-il que vous n'en voyiez pas encore l'époque? Car la Cour ne peut ni opérer, ni croire qu'on puisse le craindre. Cette queue de représentation doit vous être de la plus parfaite importunité. Quant à la circonstance manquée, je ne la regrette point pour vous : 1° je n'ai jamais pu vous souhaiter un danger ; ces sentiments contre nature sont restés sous les ruines de l'empire romain ; 2° s'il avait fallu passer en Angleterre, les habiles de Versailles auraient plutôt fait commander l'armée à M. le comte d'Artois et au prince d'Hénin que souffrir qu'elle leur échappât. Et ce qui m'a fait le plus douter de cette expédition a été de la voir confiée à des gens honnêtes. Croyez que tout cela n'a été qu'une fièvre un peu honteuse pour la nation et un peu chère pour les individus. A l'année prochaine et nous verrons du beau ! Quoi qu'il en soit, votre bon esprit doit sentir la vanité de ce genre d'ambition, les dangers qui y sont attachés et l'impossibilité d'en retirer son enjeu. Vous avez appris que les rois sont ingrats, les hommes injustes et que l'activité des ambitieux ne repose jamais. D'après cela, le meilleur état, le plus désirable, est de vivre paisible et triste. Vous avez beau dire que je suis logée dans l'abstraite métaphysique, je n'ai rien exagéré. Je vois seulement les choses comme elles sont, et j'estime que la prétention d'être heureux et content ressemble beaucoup à celle d'avoir le quine à la loterie de M. Necker. Les gens sages n'en ont pas la prétention. Venez végéter au coin de mon feu, me rendre au plaisir de cultiver votre amitié, prendre la Butte pour objet de votre promenade et me consoler de la plus fâcheuse absence.— Adieu.

COMTESSE DE COISLIN.

A Saint-Malo, le 7 novembre 1779.

Le comte de Rochambeau au duc d'Harcourt.

Vous ne vous attendiez pas, mon cher Duc, ni nous non plus, au courrier d'hier, qui nous en annonce un second porteur d'instructions. Je ne vois que les troubles d'Irlande qui aient pu changer les vues du ministère, et il est bien vu de se mettre à portée de les appuyer d'un instant à l'autre. Les dernières nouvelles de Brest étaient que la flotte ne sortirait pas, que M. de Cordova attendait un vent frais de nord-est pour s'en retourner avec ses quinze vaisseaux. Tout ceci va sans doute changer la thèse. Je vous assure, mon cher Duc, de mon inviolable et respectueux attachement.

Comte de ROCHAMBEAU.

A Honfleur, le 7 novembre 1779, au soir.

Le duc du Chatelet au duc d'Harcourt.

Je vous envoie, Monsieur le Duc, ma justification sur les instructions que j'ai fait passer au régiment de Beauce. Si vous ne la trouvez pas suffisante, vous voudrez bien me la faire renvoyer. Je n'y mets certainement ni amour-propre, ni insubordination. Je suis à vos ordres dans ce moment et beaucoup plus qu'aux ordres de M. de Vaux, dont je n'ai fait qu'éclaircir et détailler les instructions qu'il trouve beaucoup trop générales pour être à la portée de la plupart des officiers commandant les troupes sur les navires, qui ne les auraient pas sûrement exécutées sans cette précaution, d'où il serait peut-être résulté de l'incertitude, de l'embarras et de la confusion. Au reste, si j'ai été au-delà de mes pouvoirs ou de votre volonté, le remède est bien facile. Je ne demande pas mieux que de me renfermer dans ce qui regarde uniquement le régiment du Roi.

Je ne suis point étonné de ce que vous me mandez. Depuis quinze jours, toutes mes nouvelles particulières me certifient que M. d'Orvilliers sera rentré dans Brest avant le 16 de ce mois. Je me suis moqué de mes nouvellistes; ils se sont moqués à leur tour de mon incrédulité, et ils ont persisté encore par la dernière poste dans leurs assertions. Il me semble qu'elles se vérifient. Notre escadre est remplie de malades, et on a là bien de la peine à obtenir, m'a-t-on écrit, de M. d'Orvilliers qu'ils tiennent la mer jusqu'au 15. On dit que c'est pour les premiers jours d'octobre. Mais pourquoi faire en sorte qu'on puisse commencer une campagne au mois de novembre en Angleterre? On n'y prendra pied que pour y rester tant bien que mal un quartier d'hiver et y réunir une armée pour avoir le plaisir de la refaire avec des recrues du printemps. Il me semble que nous n'avons pas de troupes à revendre, ni à gaspiller. Je crois qu'on attend les grands jours pour cette campagne d'Amérique, et que notre besogne est au moins différée; du moins, si mes nouvellistes ont le sens commun, je ne dois pas en douter. Je leur mandais qu'ils se trompaient grossièrement et que l'on nous trompait de même. Ma foi! je crois que c'est nous qu'on trompait, et il faut convenir que si l'armée navale rentre dans Brest, ils auront eu pleinement raison; c'est ce que nous saurons sous peu de jours. Mais si cela était, il faudrait donner un peu d'élargissement aux troupes. Je ne demande point à retourner à Caen, mais je voudrais qu'on nous rendît Pont-l'Évêque et qu'on renvoyât le régiment de la Couronne à Lisieux. Nous commençons à avoir beaucoup de malades et même beaucoup d'officiers, et nous sommes cruellement contrariés ici le nez sur la vase. Vous savez que les maladies ont forcé d'élargir les quartiers à Saint-Malo. Il ne faudrait pas attendre ici que la nécessité nous y contraignît et il serait, je crois, plus avantageux de prévenir le mal que d'être obligé d'y céder après qu'il sera fait. Moi-même je cloche beaucoup depuis quelque temps, mes maux de reins se sont renouvelés, j'ai des dérangements d'estomac et des coliques continuelles. Nous avons plusieurs officiers qui ont la rougeole. Mon neveu, dont vous voulez bien me demander des nouvelles, n'est pas le plus maltraité: la fièvre est bénigne, il n'a mal ni aux yeux, ni à la gorge, ni à la poitrine; la rougeole ne sera

pas fort abondante et il n'a déjà plus de fièvre. Il faudra seulement veiller à la convalescence.

Il vient d'arriver ce soir ici un bâtiment hollandais qui est venu en huit jours de la Rochelle. Il assure avoir vu le 2, aux environs d'Ouessant, une flotte d'environ cent voiles qu'il a cru être notre armée, ce que nous saurons bientôt probablement. Il a été visité avant-hier auprès de Cherbourg par une grosse caiche anglaise qui lui a pris quelques pots d'eau-de-vie.

Duc du CHATELET.

A Bolbec, 19 novembre 1779.

Le chevalier DE BUFFON, au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

J'écris à M. de Vaudouleurs en conséquence des ordres par lesquels le régiment de Lorraine doit partir de Bolbec, le 25, pour se rendre à Dieppe, qu'il serait à propos que notre hôpital fût évacué deux jours avant le départ, et je le prie de prendre vos ordres à cet égard, ainsi que sur le transport des équipages, qu'il serait bien avantageux de faire transporter directement par l'entrepreneur, plutôt que de les voiturer à la suite du régiment, pendant trois jours peut-être de pluie continuelle. Ces équipages étant composés d'effets de campement, sont bien plus sujets à être gâtés par le mauvais temps que les malles et porte-manteaux.

Permettez-moi, Monsieur le Duc, de vous demander s'il sera accordé des congés aux officiers et aux soldats, et dans quelle forme. J'y suis particulièrement très-intéressé, ayant des affaires qui m'appellent chez moi, ce qui m'engage à partir, quelque court que puisse être le congé qui me sera accordé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CHEVALIER DE BUFFON (1).

(1) Le chevalier de Buffon, né à Montbard en 1764, était le fils du grand naturaliste. Il servait alors en qualité de major dans le régiment de Lor-

A Honfleur, le 21 novembre 1779.

Le duc DU CHATELET à M. le duc D'HARCOURT.

Nous voilà donc non pas licenciés, Monsieur le Duc, mais en quartier de rafraîchissement; car si l'on recommence l'année prochaine la même folie au printemps, le temps sera trop court pour appeler cela un quartier d'hiver. J'en profiterai cependant comme les autres; mais la liberté que vous êtes autorisé à me rendre ne changera rien à mes projets. Je resterai ici jusqu'à mercredi, que j'irai coucher à Caen, et j'y resterai jusqu'à l'entière arrivée du régiment, en sorte que je n'en partirai que le 28. Je désirerais bien que vous y vinssiez avant cette époque; car, malgré le désir que j'en aurais, je n'ose me risquer à aller au Havre, par le temps horrible qu'il fait, étant d'ailleurs fort enrhumé depuis deux jours.

Je vais faire partir successivement les officiers du régiment du Roi, d'abord pour Caen, ensuite pour s'en aller chez eux. Il y a plus de peine dans le régiment du Roi que dans les autres, parce que la dépense de la route effraie moins, et je compte ne laisser à Caen que le moins d'officiers qu'il sera possible, car après une campagne qui, quelque inutile qu'elle ait été, n'a pas laissé que d'occasionner des dépenses, il faut se prêter à ce que chacun aille rafraîchir sa santé et sa bourse.

Je ne laisse pas que d'avoir des malades ici parmi les officiers et je ne sais même comment je ferai pour les emmener tous; il faut s'en reposer un peu sur la Providence qui nous sert bien mal pour le temps; si cela dure, nous pourrions bien ne pas pouvoir aborder à Pont-l'Evêque, où il y a déjà une inondation considérable; ce serait bien un autre embarras, il faudrait dans

raine. On sait qu'arrêté comme suspect en 1793, il fut enveloppé dans la prétendue conspiration du Luxembourg, et condamné à mort, le 20 juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire. Il marcha courageusement au supplice. Il s'écria sur l'échafaud : Citoyens, je me nomme Buffon..... Ce furent ses dernières paroles. Il a laissé un fils qui a servi avec honneur dans l'armée française et a été aide-de-camp du général Junot.

ce cas aller par terre à Dives et y loger, au lieu de Pont-l'Evêque; mais j'espère que la pluie continuelle qu'il fait ne peut pas durer jusqu'à mercredi; si elle durait, je ne répondrais pas qu'il n'y eût une seconde inondation à Pont-l'Evêque, et il serait physiquement impossible d'y arriver ni à pied, ni à cheval, ni en voiture. Il y a là des officiers et des soldats qui ont été obligés de monter au grenier et de sortir par une échelle, il n'y a pas huit jours, et la chaussée qui arrive à Pont-l'Evêque a été presque entièrement dépavée par la force de l'eau et des courants, il n'y a pourtant que ce chemin pour y arriver d'ici, mais il faut espérer que la pluie cessera entièrement. On n'a pas d'idée de la difficulté de cette marche par le temps qu'il fait.

Je vous serai infiniment obligé, Monsieur le Duc, de me faire parvenir, ainsi que vous me le faites espérer, les instructions de M. le comte de Vaux, et les noms des officiers généraux: j'imagine que je ne suis plus du nombre.

Vous connaissez, Monsieur le Duc, les tendres sentiments que je vous ai voués.

Duc du CHATELET.

MÉMOIRES ET RAPPORTS.

État général de la marine de France et d'Angleterre. — Liste des vaisseaux composant l'escadre espagnole devant Cadix. — Mémoire sur l'île de Wight, par Dumouriez. — Réflexions du duc d'Harcourt sur ce mémoire. — Quelques détails sur l'Angleterre en 1779. — Réflexions du capitaine de vaisseau La Couldre de la Bretonnière, sur la guerre avec l'Angleterre.—Administration de l'Angleterre après la conquête (le duc d'Harcourt). — Instruction envoyée par ordre du Roi au comte de Vaux, à ouvrir en mer. — Considérations sur la guerre d'automne et d'hiver en Angleterre. — Appendice : les chefs de l'expédition jugés par M. de Lauzun.

1779.

LISTE GÉNÉRALE

DE LA MARINE DE FRANCE, AVEC LE NOM DES OFFICIERS COMMANDANTS LES VAISSEAUX OU FRÉGATES.

ARMÉE DE BREST.

Noms des vaisseaux.	Nombre des canons.	Noms des commandants et leurs grades.	
La *Bretagne*.	110	Comte d'Orvilliers, lieut.-général,	
La *Ville de Paris* . .	104	Comte de Guichen, chef d'escadre.	
La *Couronne*	80	La Touche de Tréville,	id.
L'*Auguste*	80	Vte de Rochechouart,	id.
4 Vaisseaux.	374 canons.		

Noms des vaisseaux.	Nombre des canons.	Noms des commandants et leurs grades.
5	374	
Le *Saint-Esprit* . . .	80	Chevalier de Ternay, chef d'escadre.
Le *Neptune*.	74	Hector, id.
Le *Glorieux*.	74	Chevalier de Beausset, id.
Le *Conquérant* . . .	74	Chevalier de Monteil, id.
L'*Actif*.	74	Baraudin, capitaine de vaisseau.
Le *Scipion*	74	Cte de Chérisey, id.
Le *Palmier*	74	Réal, id.
L'*Intrépide*.	74	Beaussier de Châteauvers, id.
Le *Zodiaque*.	74	Laporte Vezin, id.
Le *Citoyen*	74	Marquis de Nieul, id.
L'*Hercule*.	74	Cte d'Amblimont, id.
Le *Bien-Aimé*. . . .	74	Chevalier Daubenton, id.
Le *Pluton*.	74	Destouches, id.
La *Victoire*.	74	Dalbert-St-Hippolyte, id.
La *Bourgogne*. . . .	74	Marin, id.
Le *Destin*.	74	Chevalier d'Espinouse, id.
L'*Éveillé*.	64	Balleroy, id.
L'*Alexandre*	64	Tremigon, id.
Le *Protée*.	64	Cacqueray, id.
L'*Actionnaire*. . . .	64	Larchantel, id.
Le *Solitaire*.	64	Monteclaire, id.
L'*Indien*	64	Lagrandière, id.
Le *Caton*.	64	Seillan, id.
Le *Bizarre*	64	St-Rivenille, id.
Le *Triton*.	64	La Clocheterie, id.
Le *Saint-Michel*. . .	60	Labiochais, id.
30 Vaisseaux	2200	canons.

FRÉGATES OU CORVETTES DE L'ARMÉE DE BREST.

Noms des frégates ou corvettes.	Nombre des canons.	Noms des commandants et leurs grades.
L'*Inconstante*. . . .	32	Ravenel, capitaine de vaisseau.
La *Magicienne*. . . .	32	Boades, id.
2 Frégates.	64	canons.

Noms des frégates ou corvettes.	Nombre des canons.	Noms des commandants et leurs grades.	
2	64		
La Concorde	32	Chev^er de Cardaillac, cap. de vaiss.	
La *Junon*.	32	Chevalier de Marigny,	id.
La *Bellone*	32	Le Gonidec,	id.
La *Diane*.	32	Chambertrand,	id.
L'*Atalante*	32	Bon Durfort,	id.
La *Surveillante* . . .	32	du Couëdic, lieutenant de vaisseau.	
La *Gentille*.	32	Mengo,	id.
9 Frégates	288	canons.	

FRÉGATES RESTÉES DANS LE PORT ET DESTINÉES A REJOINDRE L'ARMÉE.

La *Sibylle*.	32	du Freté, capitaine de vaisseau.	
La *Terpsichore* . . .	40	Chevalier de Lombard,	id.
La *Belle-Poule*. . . .	32	Kergariou Locmaria,	id.
L'*Aigrette*.	32	Vte de Mortemart,	id.
4 Frégates.	136		

CORVETTES ATTACHÉES A L'ARMÉE.

La *Curieuse*.	12	Ch^er de Marerville, lieut. de vaiss.	
La *Favorite*.	12	Ch^er de Kersaint,	id.
L'*Etourdie*	20	Blanchon,	id.
Le Lougre le *Chasseur*	10	Laville-Bouquais,	id.
id. l'*Espiègle* .	10	de Clesmeur,	id.
Le *Sénégal*	16	Cte de Cambis,	id.
6 Corvettes.	80	canons.	
Deux galiotes à bombes destinées à rejoindre l'armée.		Ch^er de Susannet, de Guichen,	id. id.

CORVETTES RESTÉES DANS LE PORT.

La *Sylphide*.	20	Lamettrie, lieutenant de vaisseau.	
L'*Hélène*.	16	Vicomte de Mordiot,	id.
2 Corvettes.	36	canons.	

Noms des frégates ou corvettes.	Nombre des canons.	Noms des commandants et leurs grades.
2	36	
L'*Écureuil*	16	du Brignou, lieutenant de vaisseau.
La *Perle*	20	. . . .
4 Corvettes.	72 canons.	

Deux cutters et six brûlots attachés à l'armée.

FRÉGATES CHARGÉES DE MISSIONS PARTICULIÈRES OU EN CROISIÈRES.

La *Sensible*	32	Chavagne, capitaine de vaisseau.
L'*Amédée*.	32	Kergariou, id.
La *Courageuse*. . . .	32	de Bavre, lieutenant de vaisseau.
La *Goire*	32	Larigaudière, id.
L'*Hermione*.	32	Latouche, id.
5 Frégates	160 canons.	

CORVETTES CHARGÉES DE MISSIONS PARTICULIÈRES OU DANS LE PORT.

Le *Rossignol*.	20	Cher d'Orléans, lieut. de vaisseau.
Le *Lively*	16	Vicomte de Canillac, id.
2 Corvettes.	36 canons.	

VAISSEAUX ET FRÉGATES EN CONSTRUCTION ET EN RADOUB.

BREST.

Le *Royal-Louis* . . .	110	En construction.
Le *Northumberland* .	74	id.
Le *Duc de Bourgogne*.	80	En refonte.

A ROCHEFORT.

L'*Invincible*.	92	En construction.
Le *Magnanime* . . .	74	id.

Noms des vaisseaux et frégates.	Nombre de canons.	Noms des commandants et leurs grades.
L'*Argonaute*	74	En construction.
La *Brave*.	74	id.
L'*Illustre*.	74	id.
La *Galatée*	32	id.
La *Cérès*	32	id.
L'*Engageante*. . . .	32	id.

A TOULON.

Le *Terrible*.	104	En construction.
La *Lutine*.	32	id.
La *Sérieuse*.	32	id.
Deux frégates de . .	32	En construction à Lorient.
Deux frégates de . .	32	En construction à Nantes.
Une frégate de. . .	32	En construction à Bordeaux.

ESCADRE DE M. DE GRASSE, PARTIE DE BREST LE 14 JANVIER 1779, POUR ALLER SE JOINDRE A M. D'ESTAING.

Le *Robuste*.	74	Le comte de Grasse, chef d'escadre.	
Le *Magnifique*. . . .	74	Le cher de Brach, cap. de vaisseau.	
Le *Dauphin-Royal*. .	70	Mithon de Genouillé,	id.
Le *Vengeur*.	64	de Retz,	id.
Le cutter l'*Alerte*. .	14	Cher de Capellis, lieut. de vaisseau.	
4 Vaisseaux, 1 Cutter.	296	canons.	

ESCADRE DE M. DE VAUDREUIL QUI A ÉTÉ CHARGÉE DE L'EXPÉDITION DU SÉNÉGAL, ET QUI A REJOINT M. D'ESTAING.

Le *Fendant*.	74	Le Mis de Vaudreuil, capit. de vaiss.	
Le *Sphynx*	64	Comte de Soulanges,	id.
La *Nymphe*.	32	Senneville,	id.
La *Résolue*	32	Pontevès,	id.
L'*Épervier*	16	Comte de Capillis, lieut. de vaisseau.	
2 Vaisseaux, 2 frégates, 1 corvette. . .	218	canons.	

Noms des vaisseaux et frégates.	Nombre des canons.	Noms des commandants et leurs grades.	

A SAINT-DOMINIQUE.

Le *Fier*.	50	Cher de Turpin, capit. de vaisseau.	

ESCADRE DE M. DE LA MOTHE-PIQUET.

L'*Annibal*.	74	de la Mothe-Piquet, chef d'escadre.	
Le *Diadème*. . . .	74	Commandr Dampierre, cap. de vais.	
Le *Réfléchi*. . . .	64	Sillart,	id.
L'*Artésien*	64	Penier,	id.
L'*Amphion*. . . .	50	Ferron,	id.
La *Fortunée*. . . .	32	Marigny-Lainé,	id.
L'*Amazone*	32	La Pérouse, lieutenant de vaisseau.	
La *Blanche*. . . .	26	La Galissonière,	id.
5 Vaiss., 3 frégates.	416	canons.	

ESCADRE QUI EST A L'ÎLE-DE-FRANCE RÉUNIE SOUS LES ORDRES DE M. DE TROUJOLIE.

Le *Brillant*. . . .	64	Troujolie, capitaine de vaisseau.	
Lorient.	74	Dorves,	id.
Le *Sévère*.	64	Palière,	id.
La *Pourvoyeuse*. . .	40	Saint-Orens,	id.
La *Consolante*. . .	40	Tromelin,	id.
La *Subtile*..	20	Maurville,	id.
3 Vaiss., 3 frégates.	302	canons.	

ESCADRE DE TOULON.

Le *Triomphant* . . .	80	. . . .	
Le *Souverain*. . . .	74	. . . .	
Le *Héros*.	74	de la Grange, capitaine de vaisseau.	
Le *Lion*..	64	d'Alain,	id.
4 Vaisseaux.	292	canons.	

Noms des vaisseaux et frégates.	Nombre des canons.	Noms des commandants et leurs grades.
4	292	
Le *Hardi*.	66	de la Clue, capitaine de vaisseau.
Le *Jazon*.	64	Lamarthonie, id.
La *Gracieuse*	26	Barjetton, id.
L'*Aurore*.	32	de Flotte, id.
La *Pléiade*	32	Forbin, id.
La *Flore*.	32	Vintimille, id.
La *Précieuse*.	32	Gineste, id.
La *Sardine*.	14	Cher de Ligondais, lieut. de vaiss.
L'*Éclair*	18	Barbazan, id.
La *Flèche*.	20	Chevalier de Villaye, id.
Le *Renard*	20	Montgrand, capitaine de vaisseau.
Le *Séduisant*	20	Cher de Trissumane, id.
Le *Singe*.	20	Laroque, lieutenant de vaisseau.
Le *Cameléon*	20	d'Abadie Saint-Germain. id.
6 Vais., 8 frég., 4 corv. et chebeks.	784	canons.

ESCADRE DE M. D'ESTAING.

Le *Languedoc*. . . .	90	Le comte d'Estaing, vice-amiral.
Le *Tonnant*.	80	Comte de Brugnier, chef d'escadre.
Le *César*.	74	de Broves, id.
Le *Zélé*.	74	de Barras, id.
L'*Hector*.	74	Moriés, id.
Le *Guerrier*.	74	Bougainville, capitaine de vaisseau.
Le *Marseillais*. . . .	74	Vertrieux, id.
Le *Protecteur*. . . .	74	d'Apchon, id.
Le *Vaillant*.	64	Chabert, id.
La *Provence*.	64	Champourcin, id.
Le *Fantasque*. . . .	64	Chevalier de Suffren, id.
Le *Sagittaire*. . . .	50	d'Albert de Rions, id.
La *Chimère*.	32	Saint-Cézaire, id.
L'*Aimable*.	32	Saint-Cosme, id.
L'*Alcmène*	32	Bonneval, id.
12 Vaiss., 3 frégates.	952	canons.

Noms des vaisseaux et frégates.	Nombre des canons.	Noms des commandants et leurs grades.

FRÉGATES RÉUNIES A M. D'ESTAING.

La *Diligente*	26	du Chilleau, capitaine de vaisseau.
La *Boudeuse*	26	Grenier, lieutenant de vaisseau.
L'*Iphigénie*	32	Kersaint, capitaine de vaisseau.
Le *Lively*.	20	Durumin, lieutenant de vaisseau.
4 Frégates	104	canons.

FRÉGATES QUI SONT A SAINT-DOMINIQUE.

La *Charmante*. . . .	32	Magnimara, lieutenant de vaisseau.
La *Tritonne*.	32	Catelan, capitaine de vaisseau.
La *Prudente*.	32	Le baron d'Escars, id.
La *Minerve*.	32	de Grimouard, lieut. de vaisseau.
L'*Active*.	24	Mervé, id.
5 Frégates	152	canons.

FRÉGATES EN ARMEMENT.

La *Renommée*. . . .	40	Monperou, capitaine de vaisseau.
L'*Amphitrite*	32	Laugan, id.
La *Tourterelle*. . . .	32	La Bretonnière, lieut. de vaisseau.
3 Frégates	104	canons.

LISTE DE TOUS LES BATIMENTS

DE SA MAJESTÉ BRITANNIQUE EN 1778.

Noms des vaisseaux.	Canons.	Noms des vaisseaux.	Canons.
Royal-Anne	100	30	2650
Royal-George	100	*Canada*	74
Britannia	100	*Cornwall*	74
Sovereign	100	*Defence*	74
Victory	100	*Dragon*	74
Royal-Sovereign	100	*Dublin*	74
Barfleury	90	*James*	74
Bleinheim	90	*Hercules*	74
Duke	90	*Prince-of-Wales*	74
Saint-George	90	*K. Inf*	74
London	90	*Invincible*	74
Namur	90	*Lenox*	74
Neptune	90	*Magnificent*	74
Ocean	90	*Marlborough*	74
Prince	90	*Mars*	74
Lucy	90	*Monarch*	74
Sandwich	90	*Norfolk*	74
Union	90	*Ramilies*	74
Royal-William	84	*Hero*	74
Prince-George	90	*Robust*	74
Prince-Royal	90	*Russel*	74
Queen	90	*Shrewsbury*	74
Formidable	80	*Suffolk*	74
Princess-Amelia	80	*Superb*	74
Cambridge	80	*Terrible*	74
Foudroyant	80	*Thunder*	74
Ajax	74	*Torbay*	74
Albion	74	*Triumph*	74
Arrogant	74	*Egmont*	74
Bellona	74	*Vaillant*	74
30 Vaisseaux	2650	59 Vaisseaux	4796

Noms des vaisseaux.	Canons.	Noms des vaisseaux.	Canons.
59.	4796	94.	7140
Warspight.	74	*Belle-Isle.*	64
Resolution.	74	*Bienfaisant.*	64
Royal-Oak.	74	*Essex*	64
Elizabeth.	74	*Europa.*	64
Centaury.	74	*Exeter*	64
Courageous.	74	*Prince-Frederick.*	64
Temerary.	74	*Hamptoncourt.*	64
Magnanime.	74	*Monmouth.*	64
Infants.	74	*Modest.*	64
Tiger.	74	*Prudent.*	64
Aquilon.	74	*Raisonable.*	64
Regna.	74	*Revenge.*	64
Sovereign.	74	*Somerset.*	64
Boyne	70	*Trident.*	64
Buckingham.	70	*Yarmouth.*	64
Burford	70	*Intrepide.*	64
Vengeance.	74	*Worcester.*	64
Grafton.	74	*Alfred*	64
Chichester.	70	*Bedford.*	64
Dorsetshire.	70	*Conqueror.*	64
Grafton.	70	*Berwick.*	64
Northumberland.	70	*Cumberland.*	64
Oxford.	70	*Culloden*	64
Swist-Suze	70	*Hector.*	64
Vanguard.	70	*Sultan.*	64
Devonshire	66	*Vigilant.*	64
Lancaster.	66	*Achilles.*	60
Africa.	64	*America.*	60
St-Albans.	64	*Anson*	60
Alcide	64	*Conquestador*	60
St-Anne	64	*Defiance.*	64
St-Antony	64	*Dread-Nought.*	60
Ardent.	64	*Dunkerk.*	60
Asia.	64	*Eagle.*	60
Augusta.	64	*Edgar*	60
94 Vaisseaux	7140	129 Vaisseaux	9248

Noms des vaisseaux.	Canons.
129 Vaisseaux.	9248
Firm.	60
Sainte-Florentine. . . .	60
Jersey	60
Intrepid..	60
Lion.	60
Medway..	60
Montagne.	60
Panthera.	60
Pembroke.	60
Ripon	60
Weymouth	60
Windsor..	60
Worcester.	64
Antelope	50
Bristol.	50
Chatam.	50
Centurion.	50
Colchester.	50
Isis	50
Preston.	50
Rommey..	50
Warwick.	50
Portland..	50
Salisbury.	50
Renown	50
Experiment.	50
Nonsuch	50
Ruby.	50
Sterling-Castle.	50
158 Vaisseaux.	11043

Noms des vaisseaux.	Canons.

RÉCAPITULATION.

Page 139	59 vais.	4795 can.
Page 140	70 id.	4452 id.
Page 141	29 id.	1795 id.
Total.	158 vais.	11043 can.

FRÉGATES.

Lancaster.	44
Phœnix.	44
Rainbow..	44
Roebuck	44
Brilliant	36
Pallas..	36
Venus	36
Embuscade	32
Alarm	32
Amazon	32
Blonde.	32
Boston.	32
Boulonge	32
Brune	32
Present.	32
Diana	32
Diamond.	32
Emerale	32
Eolus	32
Flora.	32
Glory.	32
Juno.	32
Jason.	32
Sark.	32
Leostaff.	32
25 Frégates.	860

Noms des frégates.	Canons.
25 Frégates.	860
Niger.	32
Pearl.	32
Quebec	32
Orpheus	32
Repulse.	32
Richmond.	32
Sapphire	32
Southampton	32
Flagg.	32
Thames.	32
Tweed	32
Vestal	32
Thetis	32
Winchelsea	32
Acteon	32
Aquilon.	28
Argo.	28
Boreas	28
Comfort	28
Cerberus	28
Coventry	28
Enterprize	28
Guadelope.	28
Hussars.	28
Levant	28
Grey-Hound.	28
Liverpool.	28
Lisard	28
Maidstone.	28
Maimaid	28
Milford.	28
Sepin.	28
Salisbury	28
Tartare.	28
Triton	28
60 Frégates.	1800

Noms des frégates.	Canons.
60 Frégates.	1800
Surprise	28
Delphin.	28
Forway.	28
Garland	28
Itind.	28
Nigthingale	28
Seahorse	28
Success.	28
Alborough.	28
69 Frégates.	2252

RÉCAPITULATION.

	Frégates.	Canons.
Page 141. . .	25	860
Page 142. . .	44	1392
Total. . .	69	2252

CORVETTES.

Deal-Castle	20
Gilbraltar.	20
Glasgow	20
Kennigton.	20
Mercury	20
Rose	20
Scarborough.	20
Seaford.	20
Squirrel	20
Resolution.	18
Favourite.	16
Merlin	18
Nautilus	16
Pomona.	18
James	18
15 Corvettes	284

Noms des corvettes.	Canons.
15 Corvettes	284
Wearel	16
Beaver	14
Dispatch	14
Falcon	14
Ferret	14
King's Fisher	14
Hound	14
Martin	14
Swallow	14
Raven	14
Scorpion	14
Arian	14
Vulture	14
Swan	14
Offers	14
Adventure	14
Alderney	14
Boneta	10
Diligence	10
Druid	10
Hawke	10
Hunter	10
Liny	10
Spy	10
Viper	10
Cruiser	10
Hazard	10
Ranger	10
Savage	10
Speedwell	10
Wasp	10
Wolf	10
Royal-Charlotte	10
48 Corvettes	684

Noms des corvettes.	Canons.
48 Corvettes	684
Carcass	10
Infernal	10
Martar	10
Ranhorse	10
Terror	10
Thunder	10
Endeavour	10
Anthus	6
Anson	6
Alarm	4
Boscawen	6
Esther	6
Ferret	6
Folkstone	4
Goodwill	4
Grey-Hound	4
Hector	4
Lion	4
Micklesborough	4
Meridilh	6
Morningstar	6
Sherborn	4
Spy	6
Swift	4
Wells	4
73 Corvettes	850

RÉCAPITULATION.

	Corvettes.	Canons.
Page 142.	15	284
Page 143.	58	566
Total.	73	850

ÉTAT DES VAISSEAUX

QUI COMPOSENT ACTUELLEMENT L'ESCADRE ESPAGNOLE DE CADIX.

Noms des vaisseaux.	Nombre de canons.	Noms des commandants et leurs grades.
La *Trinidad*	116	Le senor de Cordova, lieut.-général.
Le *Fenix*.	80	Le senor Vuoa, id.
Le *Foudre*	80	Le senor Gaston, chef d'escadre.
Le *Saint-Nicolas*. . .	70	Le senor Marand, cap. de vaisseau.
Le *Monarque*	80	Le senor Conten, chef d'escadre.
Le *Raphaël*.	70	Le senor Postigo, brigadier.
Le *Saint-Pascal* . . .	70	Le senor Ponce de Leon, brigadier.
La *Sainte-Elisabeth*. .	70	Le senor Posadas, id.
Le *Saint-Joseph* . . .	70	Le senor Ossorno, id.
Le *Vincedor*.	70	Le senor Zisnera, id.
Le *Saint-Paul*. . . .	70	Le senor Delaville, cap. de vaisseau.
Le *St-François-Apôtre*	70	Le senor Beanes, id.
L'*Ange-Gardien* . . .	70	Le senor Ruis-Gardon, id.
Le *Saint-Eugène*. . .	70	Le senor da Monte, id.
La *Princesse*	70	Le senor de Leon, id.
L'*Orient*	70	Le senor Perler, id.
Le *Saint-Laurent* . .	70	Le senor Casamare, id.
L'Atalante	70	Le senor Mendizabal, id.
Le *St-François-d'Asse*.	70	Le senor Pomas, id.
Le *St-François-de-Ple*.	70	Le senor Danvos. id.
Le *Gaillard*.	70	Le senor Alaonde, id.
Le *Saint-Damas*. . .	70	Le senor Borjia, id.
Le *Dilligent*.	70	Le senor Albornas, id.
Le *Valegoo*.	70	Le senor Munas de Velasco, id.
La *Galise*.	70	Le senor Clavijero, id.
Le *Saint-Michel*. . .	70	Le senor Merino, id.
Le *Sérieux*.	70	Le senor Morales, id.
Le *Saint-Julien* . . .	70	Le senor mis de Medina, id.
Le *Jindre*	70	Le senor Quiroga, id.
29 Vaisseaux	2206 canons.	

Noms des vaisseaux et frégates.	Nombre de canons.	Noms des commandants et leurs grades.	
29 Vaisseaux	2206		
Le *Puissant*.	70	. . . .	
Le *Saint-Dominique* .	70	. . . .	
Le *Septentrion* . . .	64	Le senor Ossorno-et-Fuente,	id.
Le *Saint-Isidore*. . .	64	Le senor Duque,	id.
Le *Rusè*	60	Le senor Sola-Frama,	id.
Le *Saint-Léandre* . .	54	Le senor Lopes-Carnisasa,	id.
35 Vaisseaux	2488 canons.		

FRÉGATES.

Le *Carmes*	28	Le senor Devollezillas,	lieutenant.
Sainte-Monique . . .	28	Le senor Miranda,	id.
Sainte-Rufine	28	Le senor Varronna,	id.
Sainte-Luce.	28	Le senor Angulo,	id.
Sainte-Cécille	28	Le senor Yriaque,	id.
Sainte-Barbe	28	Le senor Velesco,	id.
Le *Rosaire*	28	Le senor Sesure,	id.
L'*Émeraude*.	24	Le senor Castiillon,	id.
8 Frégates	220 canons.		

FLUTES.

L'*Anonciation*. . . .	16	Le senor Vossurto.
Sainte-Riste.	16	Le senor Guiral.
2 Flûtes	32 canons.	

BRULOTS.

Sainte-Rose.	20	Le senor Emparzan.
Saint-Jean-Nopomine. .	.	Le senor Parefa.

Les sieurs Davis, Fexada, Guiral et Oyaride, capitaines de vaisseaux, sont capitaines de pavillon à bord des vaisseaux: la *Trinidad*, le *Fenix*, le *Foudre* et le *Monarque*.

LISTE DES VAISSEAUX DANS LE PORT DE FÉRÉOL

Noms des vaisseaux et frégates.	Nombre de canons.	Noms des vaisseaux et frégates.	Nombre de canons.
Le *Saint-Vincent* . . .	80	7 Vaisseaux.	540
Le *Saint-Louis*.	80	Le *Dragon*	70
Le *Saint-Ferdinand* . .	80	Le *St-Jacq.-d'Espagne* .	60
Le *Saint-Charles*. . . .	80	Le *Minos*.	52
L'*Arroyant*	80	L'*Africa*	70
Le *Guerrier*.	70	Le *Ferme*.	70
Le *Brillant*.	70	La *Castille*	60
7 Vaisseaux.	540	Un vaissseau	90
		14 Vaisseaux	1012

FRÉGATES.

Le *Lièvre*.	30	3 Frégates	90
La *Sainte-Perpétue*. . .	30	*Sainte-Marguerite* . . .	30
L'*Assomption*	30	*Sainte-Léocadie*	30
3 Frégates	90	5 Frégates	150

CORVETTES.

La *Grana*.	20
Le *Saint-Pol*	14
2 Corvettes.	34

3 Cutters construits à Dunkerque.	Amidelalone, lieut. de vais. Cher de Montluc, id.
3 Cutters construits à Saint-Malo.	Delangle, id. Lajaille, id. Varage, enseigne de port (1).

(1) La plupart des noms que contiennent ces listes sont mal ortographiés: nous n'y avons fait que les corrections dont nous étions sûrs.

1778.

MÉMOIRE SUR L'ILE DE WIGHT

PAR DUMOURIEZ.

IDÉES GÉNÉRALES DE L'ILE.

L'île de Wight a sept lieues de long sur trois à quatre de largeur; elle est bien peuplée, très-fertile, le bois y manque totalement. On y compte trois gros bourgs, Newport, Newton, Yarmouth, six châteaux et trente-six paroisses. Newport est le lieu principal : situé à une lieue environ de l'embouchure de la rivière de ce nom, que défendent aux deux rives les forts de l'Ouest-Cowes et Est-Cowes, ce bourg est fort commerçant. La forteresse de Carlsbrook en est à un tiers de lieue. Newton n'a qu'un havre peu important. Yarmouth a un bon port fortifié du côté de la mer.

L'île est séparée en deux dans sa longueur par une chaîne de montagnes et de dunes. Le pays en est coupé, la côte de l'Est est accore(1), les atterrages en sont difficiles. Celle de l'ouest est plage et beaucoup plus facile à aborder, pourvu que l'on soit maître absolu de la navigation du canal intérieur, nommé des Aiguilles, et que les bâtiments de transport, ainsi que les vaisseaux de guerre destinés à les protéger, puissent sans aucun inconvénient arriver et rester dans cette partie, entre les rades de Spithead et de Sainte-Hélène; car si le moindre coup de vent écartait de Sainte-Hélène la flotte française, tout ce qui se trouverait en mer, en dedans de l'île de Wight, serait pris sans aucun espoir de retraite, ni de secours.

Ce canal est difficile surtout par la violence du courant. Le *Routier des côtes anglaises de la Manche* annonce : « Que la marée entre huit heures de suite avec une force terrible, en dedans de l'île de Wight; » par cette raison, la navigation n'en peut être sûre.

Le pays ne nous est connu que par des cartes et non par des

(1) Terme de marine. Une terre, une côte est *accore*, quand elle est coupée verticalement à la surface de la mer ou fortement inclinée.

plans; par conséquent, on n'en a aucun détail précis. Sa population est assez considérable pour qu'elle fournisse deux à trois mille hommes de milice.

L'Angleterre ne paraît pas l'avoir jamais considérée comme importante contre elle, mais il faut qu'au moins dans des temps de troubles, elle ait été regardée comme plus intéressante, puisqu'elle a des forts en dedans du canal, comme pour la défendre de l'Angleterre même; peut-être doivent-ils leur existence à l'époque du séjour qu'y fit Charles Ier, lorsqu'il s'y retira.

Elle est protégée par la proximité de Portsmouth et par la rade de Sainte-Hélène, à laquelle ses batteries rendent la même protection, ainsi que le fort de Sandowes couvrant la droite de cette rade.

La pointe de l'île vers le sud est défendue par des rochers très-dangereux et la passe vis-à-vis du château de Hurst est soumise à son feu et rendue difficile par les courants et par les batteries d'Yarmouth.

PROJETS DE DESCENTE.

Si l'on regarde comme préalable l'occupation de la rade de Sainte-Hélène par l'armée navale, il semble que ce point est le plus indiqué pour l'attaque de l'île, parce qu'elle sera plus sûrement et plus fortement protégée par le feu de la mer, tout étant réuni.

L'état de l'intérieur doit se reconnaître des huniers, pendant que les marins pratiques sonderont les points destinés à l'atterrage, et que le feu des vaisseaux éteindra les batteries et nettoiera la plage.

L'armée navale, s'il est possible, enverrait une division en dedans du canal des Aiguilles, vis-à-vis de Ride, où aboutit un grand chemin de Newport et où il paraît que l'on s'embarque pour Portsmouth; elle protégerait de même le deuxième point d'attaque qui se réunirait promptement au premier, leur descente faite. La gauche s'en trouverait couverte par la petite rivière de Breading, et ce qui serait passé entre elle et la mer de l'est, serait forcé d'abandonner la côte et de se retirer vers Newport, pour n'être pas coupé par l'avant-garde. Des bâtiments légers de la

flotte seraient chargés de bloquer le havre de Newport, et s'il se peut, celui d'Yarmouth, ou au moins d'observer si l'île s'évacue ou se renforce par l'un de ces deux points.

Il est très-essentiel qu'aux attaques de Sainte-Hélène et de Ride, ainsi que pour ces frégates chargées d'explorer le canal, il y ait des signaux convenus que l'on attendra pour débarquer.

ÉTABLISSEMENT.

Lorsque la descente aura réussi et que les deux corps seront joints, on examinera promptement des hauteurs les plus favorables à la nature du pays, et on se portera sur Newport, laissant un poste à Ride, un à Sainte-Hélène, un vers Averton, au fond de la baie ou port.

Selon la résistance, on prendra un camp soit de défense, où la position la plus militaire l'exigera, soit d'attaque devant Newport, si on n'a pu s'en emparer en s'y présentant. On investira la ville, on portera un détachement sur le château de Carlsbrook, et on attaquera Newport.

Après s'en être rendu maître, on fera marcher à Yarmouth un corps proportionné à ce qu'exigeront les connaissances que l'on aura prises de cette partie, et on sommera les deux forts qui défendent les deux rives de la rivière de Newport à son embouchure; s'ils résistent, on en formera l'attaque selon la force qu'on leur reconnaîtra.

Lorsque l'on se sera assuré ainsi la possession de l'île, on s'occupera de garnir les points importants de ses côtes, d'établir des communications entre eux et sur le centre. Newton et Ride seront les postes intermédiaires entre Sainte-Hélène, Newport et Yarmouth. Comme toute la côte de l'Est est accore et que la mer est toujours supposée libre, il y aura moins de forces à porter sur cette partie : les postes des Anglais les indiqueront, parce qu'il est naturel de penser qu'ils ont connu les points de débarquement et les ont gardés et retranchés.

Pendant tout le temps que l'on mettra à s'emparer de l'île, l'escadre qui aura protégé la descente, concourra de même au reste de l'expédition, en marchant au moins en partie à hauteur

des troupes, pour battre surtout les forts d'Est-Cowes et Ouest-Cowes, qui couvrent l'entrée des ports de Newport, et forcer les troupes de l'île à se rembarquer vers Yarmouth, ou à se faire prendre si elles restent dans l'île.

SUBSISTANCES.

On rassemblera sur les derrières toutes les voitures nécessaires pour le transport des munitions de guerre et de bouche, entre Newport et Sainte-Hélène; et dès qu'Yarmouth sera occupé, on portera sur cette tête les mêmes moyens rassemblés dans le Sud de l'île. On donnera une réquisition au pays pour nommer un commissaire qui soit chargé de la répartition des contributions de toutes les fournitures à faire aux troupes en nature, et l'état major reconnaîtra la contenance de l'île en grains, farines, légumes, bière, voitures, bœufs, moutons, etc., pour proportionner ce que l'on exigera aux besoins ultérieurs, et ménager les munitions de bouche apportées par mer.

Il sera établi un hôpital ambulant à Newport et un à Sainte-Hélène, dans lequel seront versés les blessés et convalescents, et qui sera le dépôt général, comme le plus près du point de rembarquement.

On ne prendra les farines, les bœufs de l'armée, enfin toutes les subsistances importées qu'en les remplaçant en nature en même temps par celles du pays.

Les magasins seront établis à Sainte-Hélène, et des dépôts provisionnels à Newport et Yarmouth, pour l'artillerie, les vivres et les hôpitaux.

Il sera veillé avec le plus grand soin, dès le premier moment, à ce qu'il ne soit point embarqué de charbon de terre par les insulaires, pour le repasser au continent, parce qu'il est la seule ressource de l'île pour le chauffage; et si elle ne s'en trouvait pas approvisionnée, on y pourvoirait, soit en menaçant le pays de brûler les parcs, arbres fruitiers, hangars, etc., si l'on n'en fournit pas aux troupes, soit en formant des magasins de tous les bois, haies, etc., pour en faire des distributions en règle.

DÉFENSE.

Les dragons seront portés vers Newton et Ride pour entretenir la communication de la droite au centre et à la gauche ; ils fourniront un détachement vers le centre de la côte de l'Est pour les patrouilles de cette partie, et toutes les ordonnances nécessaires aux différents postes.

On retranchera une position de rassemblement vers Newport, une autre vers Sainte-Hélène, en cas d'évacuation, et les points de la côte par lesquels l'ennemi pourrait tenter de rentrer dans l'île; les communications seront ouvertes sur autant de colonnes qu'il sera utile pour se retirer de front par échelons, en évacuant successivement les flancs et les ralliant aux colonnes, pour se réunir au camp de Sainte-Hélène, ou du point de rembarquement qui serait reconnu le meilleur et le mieux protégé.

ÉVACUATION.

S'il était ordonné de laisser la défense de l'île confiée à une partie des troupes, et de rejoindre l'armée avec le reste, on arrangerait les positions de défense du corps qui resterait, au prorata de sa force, avant de le quitter, pour qu'il ne soit pas harassé par le travail qu'occasionnerait le camp retranché à faire au centre et au point du rembarquement, et on ne partirait point que l'on n'eût assuré ce corps par tous les moyens, et les approvisionnements nécessaires à sa défense. Comme on aurait été forcé de resserrer les points retranchés, on raserait tout ce qui serait excédant; enfin, on rendrait ses moyens de résistance et de retraite les meilleurs possibles, lui laissant ses approvisionnements et toutes les ressources que l'on pourra lui procurer pour un long établissement, afin qu'il ne puisse être forcé à évacuer que par le nombre qui l'attaquerait.

Si l'on recevait des ordres pour une évacuation totale, on commencerait par embarquer les malades, blessés, équipages, vivres, artillerie de l'ennemi, chevaux, etc., on rapprocherait les corps

avancés sur le centre de l'île, on partirait de ce point pour prendre la position du rembarquement : il serait protégé par les vaisseaux. Alors on rembarquerait l'artillerie de campagne, puis les troupes, et l'ordre de raser les défenses de l'île aurait été donné d'avance à chacun des corps, pour que les canons de fer, les munitions de guerre qui ne seraient pas à notre usage par les différences de calibres, soient cassés, noyés ou détruits, ainsi que tous les établissements militaires et de marine.

1778.

RÉFLEXIONS DU DUC D'HARCOURT SUR LE PROJET D'EXPÉDITION DE M. DUMOURIEZ SUR L'ÎLE DE WIGHT.

On doit moins encore sur mer que sur terre entreprendre sans assurer sa retraite, lorsqu'il ne s'agit pas de conquérir, comme Guillaume ou César, en brûlant ses vaisseaux.

On ne peut se flatter que l'instant d'une descente suffise pour consommer l'expédition de l'île de Wight, quand on réfléchit que les Anglais ont toujours à Portsmouth des troupes de marine, des troupes de terre prêtes à embarquer, et un camp dans la belle saison à portée de soutenir le tout ; qu'il ne faut qu'une heure pour traverser de ce port dans l'île, et que le côté de l'attaque étant précisément le plus éloigné de la rade, on aurait pour y porter des secours le temps que les attaquants mettraient à parvenir du sud au nord. Cependant il faut avoir toute l'île pour laisser éloigner l'escadre et les transports, parce que, selon les connaissances que m'a pu procurer un voyage à Portsmouth en 1766, elle est partagée par des hauteurs et par le ravin qui passe à Newport qui la coupe transversalement ; de sorte que si des renforts descendus vers Sainte-Hélène occupaient cette partie, il serait difficile de s'en emparer et il le deviendrait beaucoup de conserver l'autre. Il ne serait prudent de l'abandonner à ses propres forces qu'après l'entière réduction, parce que les vents ou les flottes peuvent ensuite intercepter longtemps les secours qui deviendraient nécessaires à ce corps.

Une fois prise, elle serait facile à garder en y sacrifiant

beaucoup, parce que la France peut y tenir plus de monde qu'il n'est possible à l'Angleterre d'en mettre sur pied pour la reprendre, mais le ravitaillement, la communication continuelle qu'elle demanderait seraient plus susceptibles d'être gênés.

Il est constant que la nature des côtes de la Manche donne aux Anglais tout l'avantage pour tenir ce parage dans lequel la marine de France ne s'engage que pour débarquer sans y rester en croisière, parce que tous ses ports sont sur la côte d'ouest, quand il n'y en a aucun sur celle d'Est jusqu'à présent. Il serait très-heureux que cette circonstance fît résoudre d'en établir au moins un.

Si une combinaison des forces de mer de la maison de Bourbon rendait passives celles d'Angleterre en venant mouiller à Sainte-Hélène pendant l'expédition, on pourrait la rendre sûre derrière ce point d'appui et la station de ces flottes serait très-courte, parce qu'elle déciderait promptement la question, surtout si Portsmouth était dégarni; car, quand même Plymouth et les autres ports rassembleraient tout ce qu'ils pourraient réunir, leur jonction serait impossible par Sainte-Hélène et peu praticable par le canal qui sépare l'île de la terre.

Il est hors de doute que dès ce moment, sans les événements de la guerre, le bombardement de Portsmouth pourrait s'exécuter ainsi que le comblement, ensuite, de la passe qui sépare les deux rades de Spithead et de Sainte-Hélène. Sa largeur est constamment de six à huit cents toises, mais la profondeur est à constater. Le *Neptune* lui donne dix-sept brasses, le *Mecène* neuf, ce qui fait différer infiniment les moyens de comblement et le temps à y employer. Il faudrait cependant qu'il fût achevé pour que les flottes quittassent la rade de Sainte-Hélène.

Le résumé de ces réflexions est qu'on ne peut risquer douze mille hommes et leurs accessoires à la porte du plus grand des ports de la marine anglaise, sans assurer leur expédition; qu'en la supposant appuyée comme elle le mérite, on la juge aussi praticable qu'avantageuse, et *que son succès serait tel que l'Angleterre ne s'en relèverait pas.*

Cette entreprise serait bien inférieure en dépense à celle d'un débarquement de quarante à cinquante mille hommes et aurait un aussi grand effet.

Dans les détails du projet, j'aurais quelques corrections à faire qui sont de peu d'importance.

Il est inutile d'embarquer les escadrons de deux régiments de chevau-légers; la chose serait faite ou manquée avant qu'ils fussent montés des chevaux de l'île qui sont trop petits pour résister à la cavalerie anglaise, si l'on en suppose dans l'île et peu utiles s'il n'y en a pas. Il vaudrait mieux deux cents dragons choisis avec leurs chevaux pour couvrir les reconnaissances, éclairer, etc.

Quatre cents hommes du corps royal proposés ne suffiraient pas pour servir cent quarante-quatre bouches à feu dont les trois quarts de gros calibre; et comme il n'y en a pas davantage au premier bataillon de Toul, unique dans la province, il faudrait y en faire passer un de plus. Il serait nécessaire de consulter le sieur Grognard (1) sur la mécanique du comblement de la passe, que personne n'est plus en état de rendre facile et prompt.

La marine déciderait l'époque et il serait très-aisé que toute la partie de terre fût prête d'avance, la Cour se proposant au moins une démonstration par le nombre de troupes qu'elle fait filer en Normandie. On en peut tirer trente bataillons pour agir, il en resterait dix pour garnir les points à garder.

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LES FORCES DE L'ANGLETERRE EN 1779.

L'Angleterre peut avoir à présent quinze mille hommes de troupes qui ne sont pas complètes, et vingt mille hommes de milices qui ne le sont pas davantage. Les régiments ont fourni à l'armée d'Amérique des détachements qui ont altéré leur fonds. On y a envoyé jusqu'à cent cinquante hommes par bataillon des gardes.

Les plus belles pièces de leur artillerie et leurs meilleurs canonniers ont aussi été embarqués.

(1) Il sera grandement question de M. Grognard, à propos de la rade de Cherbourg.

Beaucoup d'anciens officiers ont quitté; il y a un grand nombre de jeunes gens, et ceux qui sont à la tête de la milice ne sont point militaires. Cette milice est mal composée, mal exercée et partagée en beaucoup de quartiers.

Les Anglais ne peuvent se dispenser de garder différentes villes et ports qui ne seront pas laissés sans défense, savoir à peu près :

Plymouth. . . . . 2,000 hommes.
Portsmouth. . . . 3,000
L'île de Wight. . 2,000
Aveimouth . . . .
Falmouth. . . . .
Penzance . . . . .
Bristol . . . . . .
Liverpool . . . . .
Yarmouth. . . . . à l'est de Norfolk.
White-Haven. . . à l'ouest du Westmoreland.
Newcastle. . . . . à l'est du Northumberland.
Scarborough et Hull, à l'est du Yorckshire.
En Ecosse, dans plusieurs places, comme Berwick et Harwick, au sud de Sussex.
Douvre . . . . . . au sud de Kent.
Londres. . . . . . où resteront tout ou partie des gardes.
Chatam . . . .
Fort de Tetbury. . etc.

Dans le mois de juin, il était question d'établir un camp à Coxheath, près Maidstone, en avant de la Medway, à trente-six milles de Londres, quatre-vingts milles de Portsmouth et quinze milles de Chatham. Il devait être composé de dix mille hommes.

Un camp à la commune de Warley, à la rive gauche de la Tamise près de Brentwood, en Essex, à vingt milles de Londres, quatre-vingt-douze milles de Portsmouth. Il devait être de six mille hommes.

Un camp à Saint-Edmondsbury, en Norfolk, près de New-Marcket; il devait être de douze mille hommes, tout de cavalerie.

L'an passé, il y avait un camp de six mille hommes à Winchester, et un de mille deux cents hommes à Potsdower, à quatre milles de Portsmouth.

Nota. — Il est à observer que la *Gazette de Leyde*, du 16, annonce que le lieutenant-général Pierson commande le camp de Coxheath, composé de cinq bataillons réglés et treize de milices en six brigades, trois de droite avec le lieutenant-général Hall, trois de gauche avec le général-major Morrison, et un régiment de cavalerie à la droite de l'artillerie.

Que le lieutenant-général Parker commande le camp de Warley de quatre bataillons réglés et sept de milices, outre celles des comtés de Pembrocke et de Radnor, employées à l'artillerie.

Qu'un troisième camp est commandé par le général-major Philipson, près Salisbury, composé de cinq régiments de dragons et six bataillons de milices.

Total: Réglés, 9 bataillons; milices, 26; dragons ou cavalerie, régiments, 6.

Reconnaissance du pays et de la mer de Brightelmstone à Portsmouth.

Il y a environ vingt lieues de côtes dans la province de Sussex, à l'est de Portsmouth, où l'on peut échouer à mer haute et rester à sec sur la grève pour débarquer hommes, chevaux, bagages, munitions, etc.

Brightelmstone est défendue par une batterie de quatre pièces de six sur le bord de la mer, devant le port; l'abordage y est bon, le pays découvert.

Shoram à cinq ou six milles à l'ouest est sans protection. Il y a une petite rivière, et un havre pour les navires de trois cents tonneaux qui s'y échouent. Le pays découvert à l'est, inégal à l'ouest.

La côte de Westtarring ou de Findon, à dix milles à l'ouest de Shoram, est bonne sur deux lieues d'étendue, le pays coupé de haies, de fossés et de montagnes escarpées en communes, la cavalerie n'y peut être utile.

Littlehampton, à dix milles à l'ouest de Findon, a une bonne

rade à l'embouchure de l'Arran. Cette rivière n'est guéable qu'à quatre lieues au-dessus. Il y entre des bâtiments de deux cents tonneaux. L'entrée est défendue par un fort avec une batterie de huit pièces, dont cinq de neuf et trois de trois, sans affûts au printemps.

Sedlesham est une baie sans défense.

Chichester est voisin du fond de la baie de l'île de Thoring, très-profonde et assez difficile.

Emswordt est un village assez commerçant, au fond d'une baie profonde, à l'ouest de la précédente.

Langston est la baie la plus voisine de l'île de Portsey; elle est défendue par le feu d'un petit fort et par celui du fort de Southsea qui couvre la rade de Portsmouth. Cette baie est très-vaseuse, et il est fort difficile d'y aborder quand on aurait éteint ses défenses. Toute cette partie demande des pilotes extrêmement pratiques, parce qu'il y a des bancs qui ne permettent pas d'y débarquer.

Le fort de Southsea domine peu la plage. Il est séparé de Portsmouth par une plaine de près de deux milles en communes et très-unie; le reste de l'île de Portsey, au-dessus de Portsmouth, est cultivé.

On peut descendre à la baie de Stocks-Bay pour arriver à Gosport; elle en est à environ deux milles. Cet intervalle est un terrain marécageux, coupé de fossés, de jardins. Stocks-Bay est mal sain.

Dans toute la partie ci-dessus détaillée, le débarquement le plus avantageux et le plus facile serait en travers de la partie de Findon, dix milles jusqu'à Littlehampton, à l'est, et en travers de Felpham, depuis trois jusqu'à huit milles à l'ouest. Littlehampton serait le centre; on débarquerait sur les deux rives de l'Arran, après en avoir détruit la batterie; on se joindrait à Arundel, où il y a un pont de pierre sans aucun obstacle, et on s'emparerait de Chichester, ville murée, sans portes, à sept milles de Felpham et seize de Portsmouth, d'où l'on pourrait marcher par des grands chemins ou sur Londres ou sur Portsmouth.

Les vaisseaux de guerre ne peuvent approcher de cette côte qu'à trois lieues, et les frégates à une à mer basse. La grève de mer basse a une demi-lieue, la mer s'y retirant beaucoup.

Le pays de Brightelmstone à Shoram est plat et cultivé sur une profondeur de deux à trois milles; ensuite, on trouve des communes élevées et un terrain inégal. De Shoram à Arundel, il est très-cultivé à un demi-mille de la mer, puis on trouve des hauteurs en communes couvertes de moutons à trois et quatre milles; ensuite, un fonds assez considérable et un plat pays au-delà, vers les villes de Petworth, Horsham et Cukfield.

D'Arundel à Chichester, il est coupé de haies et très-cultivé. On arrive à Arundel par une chaussée large, avec des marais des deux côtés.

Il y a un ancien camp de Cromwell sur la commune de Brile, à un demi-mille de Chichester, vers Lawant; il domine la ville et paraît une bonne position.

De Chichester à Havant, le pays est cultivé jusqu'à Portsmouth. Toute cette partie produit beaucoup de blé, de bétail et a beaucoup de chevaux et de charrettes.

La milice de Sussex est répandue dans ces différents points et occupe les villes et villages, savoir :

Trois à quatre cents à Chichester ;
Environ deux cents à Brightelmstone ;
Quarante à Arundel et quarante à Steining;
Elle est en tout d'environ six cents hommes.

Distance de New-Haven à Portsmouth.

De New-Haven	à Brightelmstone. .	9 milles.
	à Shoram	7
	à Bramber	1
	à Steining	1
	à Arundel	14
	à Chichester . . .	10
	à Havant	11
	au fort de Portsey. .	4
	à Portsmouth . . .	4
	TOTAL. . . .	61 .

1779.

RÉFLEXIONS DU CAPITAINE DE VAISSEAU LA COULDRE DE LA BRETONNIÈRE (1), SUR LA GUERRE AVEC L'ANGLETERRE.

Il n'est pas douteux que le commerce seul fournit à l'Angleterre les moyens de soutenir une guerre aussi dispendieuse que celle-ci, contre les forces combinées de la maison de Bourbon et les États-Unis de l'Amérique.

Sa position, relativement aux autres nations, la commodité de ses ports et les postes avantageux qu'elle occupe dans toutes les parties du monde, lui donnent encore des avantages et de nouveaux moyens, non-seulement de le protéger, mais même d'attaquer, d'affaiblir ou détruire celui de ces deux puissances dans toutes leurs possessions.

Le commerce est considéré par la nation anglaise comme un fonds, une propriété dont les limites ne sont pas fixées, et qu'elle a le droit d'étendre autant qu'elle le pourra. Elle le soutient et le défend avec la même vigueur, la même adresse et la même

(1) Louis-Bon-Jean de la Couldre de la Bretonnière, né à Marchézieux (Manche), le 8 juillet 1741, entré au service comme garde-marine, le 5 septembre 1755, fut nommé capitaine de vaisseau en 1780, et commandant de la marine à Cherbourg au mois de mars 1784. Destitué en 1793, il vint plus tard à Paris, et le Directoire ayant ordonné son expulsion, le ministre de la marine réclama contre cette mesure inique. Employé d'abord auprès de l'amiral Decrès, il fut chargé du commandement de Boulogne, puis de celui de Dunkerque, et prit enfin sa retraite le 8 août 1804. Il est mort le 25 novembre 1809.

C'est le vicomte de la Bretonnière qui, par ses savantes études sur les côtes de la Manche, a ouvert les yeux au gouvernement de Louis XVI sur les avantages de la position de Cherbourg. C'est aussi d'après ses propositions, appuyées avec énergie par le duc d'Harcourt, que furent ordonnés les immenses travaux qui ont couvert cette rade par une digue, ouvrage supérieur à tout ce qu'ont exécuté les Romains. Sa correspondance et ceux de ses écrits qui doivent trouver place dans ce recueil, attestent l'importance des services rendus à son pays. Ce marin distingué appartenait, par la puissance de ses facultés et sa capacité de travail, comme l'a si bien dit M. Baude (*Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1858 et 15 janvier 1859), à la famille intellectuelle de Vauban.

énergie qu'on rencontrerait dans tout particulier intéressé à défendre les limites de ses possessions contre un voisin rival et ambitieux.

Le commerce est la cause commune en Angleterre; il rend la nation plus instruite en général, et plus avisée sur les moyens les plus sûrs et les plus directs d'en étendre et d'en multiplier les branches et de diriger toutes les opérations qui tendent à le protéger et à le soutenir.

Sa population, comparée avec celle des puissances qu'on peut regarder comme ses ennemis naturels, n'est que de huit millions d'hommes à peu près contre trente-deux.

Ce dénombrement met à même de conclure que ses autres moyens sont dans une proportion bien différente relativement à ceux de ces mêmes puissances, et que son commerce seul lui donne les facultés de leur résister et de développer ses forces dans toutes les parties du monde d'une manière beaucoup plus avantageuse.

C'est donc son commerce (la source unique de ses richesses) qu'il faut attaquer; c'est à la nation qu'il faut faire la guerre, avant de la faire au gouvernement.

Pour y parvenir par le moyen le plus court, et qui doit être dès lors le moins dispendieux et le plus concluant, il est nécessaire d'avoir une armée supérieure dans la Manche, assez forte pour lui faire craindre de risquer une affaire générale, qui lui ôterait les moyens de se montrer par la suite avec les mêmes avantages.

C'est peut-être l'unique moyen d'opérer une grande révolution dans la nation, et de terminer à notre avantage une guerre dispendieuse.

L'alternative qu'on présente aux Anglais d'un côté est d'être battus ou détruits en partie, s'ils veulent tenir la mer, pour protéger le retour de leurs flottes et défendre leurs côtes. S'ils prennent le parti de se renfermer dans leurs ports, ce qui est le plus vraisemblable, ils laissent ces deux objets à la découverte, et dès ce moment on peut attaquer différents points de leurs côtes et porter de grands coups à leur commerce.

La Hollande pourrait agir offensivement sur les côtes d'Ecosse, tandis que la France et l'Espagne, réunies dans la Manche, agi-

raient sur les côtes méridionales et occidentales d'Angleterre et sur l'Irlande.

Il est à présumer qu'ils garderont de préférence les points les plus intéressants pour eux, c'est-à-dire leurs arsenaux et les ports qui renferment leurs forces navales. D'ailleurs il sera aisé d'être instruit des points sur lesquels ils auront porté la plus grande partie de leurs forces, et on pourra agir de concert avec le vent pour se porter avec le plus de célérité sur un point ou sur un autre.

Il n'est pas possible que l'Angleterre puisse garder également tous les points et les ports de commerce qui l'environnent, ce qui nécessairement doit diviser ses forces et son attention. Alors une grande partie de ses ports de commerce resteront exposés à des attaques subites et imprévues. Vingt-quatre heures suffiront pour détruire un établissement de commerce; et attaquer la source de leurs richesses dans son principe, on attaquera la nation, et on la fera crier, ce qui peut opérer une grande révolution dans l'intérieur du royaume.

On rencontrerait beaucoup de difficultés à faire une entreprise sur quelqu'un de leurs grands ports d'armement; le succès serait incertain et exigerait beaucoup plus de temps, d'appareil et de moyens. Il est donc beaucoup plus sûr d'attaquer les ports de commerce qu'on trouvera moins fortifiés et moins défendus, et on atteindra plus essentiellement le but proposé.

Il est à présumer que trois flottes de bâtiments de transport portant chacune huit mille hommes de troupes de débarquement, destinées à agir séparément, suffiraient pour faire cette expédition aussi complétement qu'on pourrait le désirer; on pourrait même exécuter ce projet avec beaucoup moins.

Ces flottes peuvent être conduites et soutenues par deux vaisseaux de guerre, quatre frégates et huit corvettes, cutters ou lougres, et des galiotes à bombes. Si les frégates manquaient, on peut y suppléer par des bâtiments particuliers, armés par le Roi, ou sous les mêmes conditions par des armateurs particuliers, ce serait même l'instant de les inviter à mettre beaucoup de corsaires dans la Manche; les plus petits seraient toujours les meilleurs.

Elles peuvent combiner leurs attaques avec les mouvements

de l'armée supérieure dans la Manche, destinée à les couvrir, en forçant l'ennemi de rester dans ses ports, à moins qu'il ne veuille courir les risques d'une défaite, ou d'y rentrer après avoir été battu, ce qui l'exposerait encore à de plus grands inconvénients. Ces flottes pourraient se réunir suivant les circonstances et agir à la fois ou séparément sur les ports de commerce d'Irlande, de la Manche, de Bristol et des côtes de la Manche, et toujours suivant les circonstances du vent.

L'armée de mer doit toujours être entre l'armée ennemie et les flottes chargées de troupes de débarquement, soit qu'elles agissent ou non. Elle doit être à portée de l'ennemi, et être parfaitement instruite des moindres mouvements qu'il pourrait faire. Les différentes opérations doivent avoir lieu suivant les vents, et de manière à les faire connaître le moins possible à l'ennemi.

Les troupes ne doivent jamais rester plus de vingt-quatre heures à terre autant qu'il sera possible, et dès en arrivant, on doit prévoir et ordonner tout ce qui peut faciliter le rembarquement de la manière la plus prompte et la plus sûre. L'objet est de brûler et de détruire tout ce qui est relatif à la marine et au commerce, comme bâtiments, magasins, munitions navales, etc., etc., et de l'exécuter avec le plus d'ordre et de célérité qu'il est possible. On doit prendre ses mesures autant que faire se pourra pour que vingt-quatre heures soient suffisantes. C'est ainsi que les Anglais en ont usé à Saint-Malo et à Cherbourg. Il n'est pas nécessaire de recommander l'humanité et le respect le plus scrupuleux pour tout ce qui est propriété particulière. C'est un point sur lequel tout le monde doit être d'accord, et qui tient essentiellement au bon ordre et à la discipline qui a lieu dans les troupes réglées.

La manière de descendre, les précautions à prendre, doivent être toujours les mêmes, toutes les fois qu'il sera question d'un débarquement; c'est le même exercice à répéter en plusieurs endroits.

L'objet principal est d'établir un ordre invariable dans les mouvements des bâtiments de transport, dans celui qu'ils doivent tenir à la mer et au mouillage, ainsi qu'entre les canots et chaloupes, lorsqu'il sera question de faire un débarquement.

Chaque bâtiment doit être pourvu à cet effet d'une instruction claire et précise, qui le mette au fait de ce qu'il doit faire, tant à la mer qu'au mouillage. Vingt-quatre ou trente bâtiments au plus doivent suffire pour porter huit mille hommes, leurs vivres et l'attirail de guerre. Moins le nombre des bâtiments de transport sera grand, plus il y aura d'ordre et moins d'obstacles.

Ils doivent former trois divisions de huit ou dix bâtiments chacun, numérotés et estampés de la même marque et de la même manière. Les bâtiments de chaque division et tout ce qui en dépend ne se quitteront jamais dans aucune occasion, et marcheront toujours ensemble soit à la mer, soit au mouillage, soit dans un débarquement.

Cette subdivision donnera d'abord beaucoup de facilité à ceux qui commanderont les bâtiments pour l'intelligence et l'exécution de ce qu'ils auront à faire.

L'embarquement des troupes sur chaque division de huit ou dix bâtiments de transport et leur répartition peut encore être telle que les corps différents qui s'y trouveront soient ensemble et pourvus de tout ce qui est nécessaire pour agir sans avoir besoin des autres divisions, et débarquer particulièrement ou en totalité suivant les circonstances.

Les bateaux, canots, cutters et tout ce qui sera relatif à chaque division doivent être de la même couleur et porter le même numéro de la division à laquelle ils sont affectés.

Les bâtiments et tout ce qui leur est relatif doivent être peints d'une couleur unique et uniforme, savoir : jaune, rouge et noir, ce qui formera la division jaune, idem rouge, idem noire.

On pourra embarquer les troupes huit jours avant le départ, pour les arranger à bord, leur marquer leur place et prévenir tout ce qui pourrait causer du désordre ; il ne sera pas moins utile de faire exécuter plusieurs simulacres de débarquement, pour l'instruction des patrons de chaloupes et capitaines des navires transports, comme pour celle des troupes. Ces armements peuvent avoir lieu à Saint-Malo et au Havre. Cherbourg serait préférable au Havre par sa position, si d'ailleurs il était aussi bien approvisionné.

1779.

OBSERVATIONS du duc d'Harcourt sur l'administration de l'Angleterre, après la descente.

La gloire et l'intérêt de la nation demandent également que la discipline la plus exacte soit observée dans l'expédition projetée, parce que la France en sera plus respectée, et les troupes mieux fournies et mieux conservées.

L'ordre et la règle sont les deux seuls moyens de réparer ce que l'effroi du premier moment, les ordres du gouvernement, la haine même de la nation anglaise, pourraient occasionner d'inconvénients à l'armée française.

L'exactitude dans la distribution de ses besoins, l'attention dans la qualité et la quantité des fournitures qu'il doit recevoir, les facilités à lui donner pour l'échange de ses espèces, sont les moyens d'ôter tout prétexte d'indiscipline et de murmures au soldat, et de prévenir les excès que semblent justifier le défaut de subsistances et l'occasion de s'en procurer chez l'ennemi.

Les rations que le soldat recevra en vivres pendant la traversée et pendant la campagne, doivent être réglées fortes, vu le grand nombre de jeunes gens qui composent les troupes, et l'habitude du bien-être d'une longue paix.

Le change de l'argent du soldat est important. Il est juste que ce qu'il a à dépenser puisse avoir cours en Angleterre, et l'on doit faire un arrangement pour qu'il remette ses espèces, et qu'il lui en soit remis le montant en monnaie d'Angleterre, sans aucune perte de change, qui doit être supporté par le Roi. L'or ayant seul cours, il faudrait remettre en or aux chambrées, le produit des bourses rassemblées des soldats, pour qu'en arrivant, ils pussent l'échanger contre les denrées ou marchandises dont ils auraient besoin.

En rendant notoire au pays la noblesse avec laquelle le Roi ordonne que son armée se conduise, en ramenant la sûreté

dans les esprits, on rapprochera l'abondance. L'Anglais est haut dans la prospérité, bas dans l'adversité; son caractère et son habitude de liberté l'éloignent des fournitures par corvée; mais il a une obéissance très-passive aux ordres des juges de paix, des maires, de tous les préposés au recouvrement des deniers royaux. C'est à eux à commander au peuple les chevaux, voitures, etc. L'argent leur commandera plus impérieusement encore, la vente de leurs denrées, parce que l'intérêt est avant tout pour cette nation.

Le maire dans chaque ville, le juge de paix dans chaque bourg ou village, doivent recevoir l'ordre d'empêcher l'incendie des fourrages et grains qui sont toujours en meules devant les fermes, et l'enlèvement des bestiaux qui, surtout en moutons, sont en trop grand nombre.

Ils devront faire brasser ou amener de la petite bière (*small beer*) pour le soldat, l'usage en étant beaucoup plus sain que de toute autre boisson ; et l'on tâchera surtout de lui refuser les occasions de s'enivrer de bière forte (*strong beer*), parce que l'excès en est très-dangereux à la santé.

Le charbon de terre étant le seul chauffage du pays dans presque toutes les provinces d'Angleterre, le soldat ne pourra employer que les palissades des parcs, les arbres fruitiers, les hangars des maisons et les haies, si le charbon ne lui est pas fourni.

La menace d'user de ces moyens, puisque le bois est de première nécessité, pourra engager le Comté dans lequel on s'établira à entretenir l'armée de charbon, par des navires qu'il ferait venir sur des passeports, et dont on paierait la valeur convenue, sur les contributions, ce qui détruirait toute nécessité et tout prétexte de dégât.

La discipline établira assez la confiance pour faire venir les denrées, si les ennemis n'ont pas des corps trop voisins pour les arrêter. Il sera très-utile de ne les pas taxer et de veiller à l'exactitude du paiement, toujours par la raison de la puissance de l'argent sur les Anglais. S'ils abusaient de la liberté de vendre quand elle sera reconnue, on pourra alors taxer.

Si l'on exige des chevaux en nature, comme il est facile dans ce pays de les écarter, ils manqueront; si on les paie,

ils viendront, la fraude en tout genre étant une habitude de cette nation.

Pour l'établissement des contributions comme pour les fournitures en nature, corvées d'hommes et de chevaux, on devra s'adresser aux maires pour les villes, aux juges de paix pour les bourgs, à moins que l'on ne puisse conquérir un Comté entier, alors on requerrait la capitale de nommer un commissaire, mais cette fonction est absolument inconnue.

Il y a plusieurs impositions perçues en Angleterre : la taxe des terres qui ne varie jamais; celle sur les fenêtres au-dessus du nombre de six; les entrées qui se perçoivent sur les denrées importées et sont infiniment plus fortes que les droits sur l'exportation; la taxe des voitures, plus considérable dans les villes; les accises ou aides sur le tabac, le vin, dont les droits sont excessifs.

Chacune de ces impositions est perçue par un collecteur qui rend un compte particulier au commissaire des droits à Londres; il n'y a point de recette, de bureau, ou de trésor général dans chaque province.

Dans toutes les villes principales, il se trouvera des banquiers qui pourront même recevoir des traites sur Paris, ayant correspondance partout. Ils se chargeront du change des espèces, et il sera indispensable de faire venir par eux de la petite monnaie. Elle est extrêmement rare dans le pays, où la moindre pièce est le *half penny* valant un sol de France. La guinée vaut 21 schellings, le louis vaudrait autant si le change était au pair. Il est vraisemblable qu'il sera reçu à 20 schellings.

Comme la difficulté de payer en monnaie, sera certainement très-grande, il est probable qu'en la faisant sentir même au gouvernement anglais, il ordonnera ou la traite, ou la fabrication de ces espèces dans les provinces qu'occuperont les troupes du Roi, pour éviter les vexations, les pillages qui résulteraient nécessairement de l'impossibilité de se procurer des denrées pour de l'argent.

Quand même ces propositions seraient refusées, quand il serait de la politique du ministère anglais de sacrifier le pays occupé par l'armée, pour exciter le reste contre la nation,

les efforts de l'administration française pour prévenir tout excès seraient sa protestation.

Les sauvegardes pour les châteaux et les parcs sont ce qui conciliera le plus les esprits des premiers ordres, à cause de l'extrême passion qu'ils ont pour leurs campagnes.

COPIE DE L'INSTRUCTION QUE SA MAJESTÉ A FAIT ENVOYER A M. LE COMTE DE VAUX, EN DATE DU 6 AOUT 1779, SIGNÉE PAR LE PRINCE DE MONTBAREY.

L'intention de Sa Majesté est que M. le comte de Vaux, dès que les succès des armées navales combinées auront rendu le canal de la Manche libre, et que les troupes qui doivent s'embarquer à Saint-Malo et au Havre pourront sortir de ces ports, les fasse embarquer pour opérer selon le nouveau plan adopté par Sa Majesté.

Au lieu de se porter dans les lieux ordonnés par la première instruction, M. le comte de Vaux, de concert avec M. le comte d'Orvilliers, se portera à la côte de Cornwall et cherchera à débarquer au port de Falmouth, dont les plans et les renseignements sont ci-joints; il choisira, pour le lieu de son débarquement, ou le port de Falmouth qui n'est défendu que par deux vieux châteaux, ou la rade d'Helfort qui est à deux lieues et qui est ouverte. L'on n'a rien à prescrire à M. le comte de Vaux sur la forme et le lieu de son débarquement, il suffit qu'il connaisse les intentions du Roi.

Sa Majesté désire que l'armée française s'occupe essentiellement de la conquête de la province de Cornouailles; et que, dès que le débarquement aura eu lieu aux endroits indiqués, M. le comte de Vaux, après les précautions militaires prises pour assurer le lieu du débarquement, cherche à former un premier établissement dans le pays, afin d'y faire un poste capable de servir de dépôt à toute son artillerie et ses munitions.

D'après les connaissances qu'on a du pays, l'on croit pouvoir

indiquer le bourg de Bodmin ou environs pour le lieu de ce premier dépôt, qui doit être mis à l'abri de toute insulte. Bodmin paraît propre à remplir l'objet indiqué, parce que l'ouvert du pays dans cette partie ne présente pas plus de deux lieues ; que la rivière de Fowey, qui verse à la Manche, pourrait en protéger la droite, et celle de Allen, qui verse au canal de Saint-Georges à Pastow, couvrirait la gauche. Cette indication ne doit servir que de renseignements. Le Roi laisse M. le comte de Vaux le maître du choix du poste qui pourra remplir le mieux les vues de Sa Majesté et opérer la sûreté de ses troupes.

On croit que Bodmin est à quatre lieues de Falmouth.

Ce premier établissement choisi et pendant que le général y fera travailler, l'intention du Roi est qu'après avoir pourvu à la défense de ce poste, l'armée française s'avance sur la Tamise, rivière qui traverse tout le pays et qui sépare la province de Cornouailles de celle de Devon, cette rivière tombe dans le dock de Plymouth et de là dans la Manche.

Sa Majesté désire que M. le comte de Vaux prenne une position sur la Tamise susceptible d'assurer la conquête de la province de Cornouailles et même de faire de cette rivière la tête de ses quartiers d'hiver, en rendant la position la plus redoutable possible.

Le Roi s'en remet pour cet objet à M. le comte de Vaux. La distance du canal de la Manche n'est que de dix lieues dans cette partie.

La volonté du Roi est de conserver le pays conquis jusqu'à la campagne prochaine ; le nombre et la qualité des troupes qui pourront être à Plymouth ou environs, décideront le général sur ce qu'il tentera contre cette place importante, et dont l'occupation deviendrait du plus grand intérêt pour le Roi.

Sa Majesté, indiquant au général le désir qu'elle a que son armée hiverne sur la Tamise, le laisse le maître de tenter sur la province de Devon, toutes les entreprises qu'il jugera possibles et profitables, s'en remettant à sa prudence de ne pas compromettre la première province conquise.

Si la position de l'armée navale anglaise dans la Manche forçait à différer le départ des troupes embarquées au Havre, le Roi permet que le commencement de cette opération soit exécuté

par les troupes embarquées à Saint-Malo, et, en ce cas, il autorise M. le comte de Vaux à s'y transporter et à laisser le commandement des troupes du Havre à M. le duc d'Harcourt, qui profiterait du premier moment favorable pour joindre l'armée qui se serait portée à Falmouth.

Comme l'on fait passer à M. le comte de Vaux les plans et les renseignements relatifs aux intentions du Roi, Sa Majesté remet à sa prudence l'examen des moyens d'exécuter ses projets. Elle recevra avec plaisir les réflexions que ce général croira devoir faire.

L'objet du Roi est que ses troupes se rendent maîtresses de la province de Cornouailles, s'y soutiennent pendant l'hiver ; et tous les moyens de secours et d'approvisionnements en tous genres seront préparés pour l'avantage de l'armée française débarquée en Angleterre.

La seule inspection de la carte fera connaître à M. le comte de Vaux de quelle importance sera la conquête de cette province, tant pour le moment actuel que pour l'ouverture de la campagne prochaine.

Pour copie de l'instruction approuvée et ordonnée par le Roi le 6 août 1779, à moi envoyée par M. le prince de Montbarey, avec ordre que le paquet qui la contiendra ne soit décacheté qu'à la mer, quand le convoi du Havre y sera.

DE VAUX.

GUERRE D'AUTOMNE ET D'HIVER

EN ANGLETERRE,

PAR LE DUC D'HARCOURT.

IDÉES GÉNÉRALES DE LA SITUATION ACTUELLE.

Le projet de faire remettre en mer le plus promptement possible les armées navales de France et d'Espagne, annonce celui

de faire passer en Angleterre avant l'hiver les troupes rassemblées au Havre et à Saint-Malo aux ordres de M. le comte de Vaux et d'y commencer une campagne.

Pour exécuter cette entreprise avec apparence de succès, il est nécessaire de prendre toutes les précautions qui peuvent diminuer les désavantages d'une campagne d'hiver dans un pays où l'on n'a point fait la guerre, avec des troupes sans expérience, sans habitude de la fatigue, et qui ne seront pas en état de servir au printemps sans des soins qui seraient surabondants pour une guerre ordinaire.

On doit s'attendre à fort peu de ressources du pays, puisqu'il a retiré ses bestiaux dans l'intérieur au loin de la côte, que la terre est dépouillée et que les grains excédant la subsistance d'hiver des fermiers ont été vendus ou transportés.

On ne peut occuper une grande ville, parce qu'elles ne bordent point la mer; on ne prendra ni Portsmouth, ni Plymouth, parce que la saison des siéges sera passée et que l'armée n'est pas assez nombreuse pour garder le dépôt de son débarquement, s'en éloigner en marchant parallèlement à la côte un flanc découvert à l'ennemi et pour prendre une position qui assure ses subsistances et soit assez respectable pour que l'armée anglaise soit forcée à laisser continuer le siége, malgré les efforts que ferait certainement la nation pour ne pas perdre un point plus précieux pour elle qu'une province.

Il est encore moins possible de laisser ces deux ports derrière soi, même d'en descendre très-près, parce que la plus grande défensive étant disposée en raison de leur importance, tous les moyens seraient contre l'armée avant son établissement.

Par les raisons ci-dessus on doit avoir décidé positivement et irrévocablement le point de la descente, le port ou de second ordre, ou au moins de commerce, indispensable pour mettre à terre promptement et sûrement les munitions de guerre et de bouche, les hôpitaux, etc. On a certainement des reconnaissances de cette partie suffisantes pour être assuré de ce premier succès, nécessaire pour préparer ceux de l'hiver et de la campagne suivante; mais il est infiniment d'objets de détails à rassembler, auxquels il faut pourvoir d'avance et desquels dépendront la santé du soldat et par conséquent sa force et son courage.

PRÉPARATIFS INDISPENSABLES.

Le service des vivres qui, en raison de la saison, n'a dû être monté que relativement au premier besoin, doit être complété avec un excédant, pour que les maladies ne retardent pas les manipulations, que les avaries n'inquiètent pas sur les fournitures et que les établissements soient promptement finis.

Les hôpitaux demandent la même augmentation, parce que leur service sera plus considérable et plus long, l'automne ayant déjà donné des malades à l'armée qui passeront convalescence, et dont une partie soutiendra mal la fatigue de l'hiver.

Les fourrages peuvent plus aisément se recevoir de France par des convois, mais doivent être disposés d'avance pour que le départ des vaisseaux de transport ne soit pas retardé, parce qu'ils devront passer dès que la mer, l'escorte et les circonstances le permettront.

Les réparations pour les troupes qui partent sans équipages seront préparées en linge, habillement, chaussures, gilets, couvertures, guêtres de laines, armement et équipement.

Il est très-possible qu'il faille faire venir de France la paille pour l'hiver et les bois pour baraquer, et comme il ne le serait point de s'en passer, que le pays donnera peu de ressources de ce genre, ces articles sont à prévoir.

Les recrues devant arriver quelque temps avant l'ouverture de la campagne passeront en mars pour être exercées et acclimatées. On ne fera venir pour remonter que ce qui est en état de servir dans le fonds des régiments de dragons et hussards, que l'on remplacera par des chevaux neufs en même temps.

Les chevaux d'artillerie et de vivres seront achetés dès à présent, assemblés sur la frontière de mer, engraissés pendant le séjour qu'ils y feront, et on les transportera dès que leur subsistance sera assurée et qu'elle aura précédé le convoi qui les mènera, pour ne pas risquer qu'ils consomment les fourrages de l'armée en arrivant avant que les leurs soient débarqués. On ne saurait trop se presser de faire cette disposition, puisqu'elle seule peut rendre praticable les opérations d'hiver les plus avanta-

geuses, et faire profiter le général de ces moments où une manœuvre audacieuse et prompte dérange les combinaisons de l'ennemi, change sa campagne et donne au général la liberté de disposer de la sienne.

La ration du soldat doit être augmentée. Il y faut ajouter du riz, du lard, des légumes secs, du vinaigre et faire ses efforts pour que la bière lui soit fournie par le pays, ainsi que le charbon de terre, sans quoi il souffrira cruellement de la disette de bois.

CONNAISSANCE DU PAYS EN GÉNÉRAL.

Le climat de l'Angleterre est assez favorable à la guerre d'hiver, parce que la température en est douce; qu'il y a moins de gelée et de neige que dans le continent; mais les brouillards continuels font un grand obstacle aux opérations dans un pays peu connu, et l'extrême humidité du sol exige de grandes précautions pour la santé.

Les côtes en général sont peu cultivées, des communes immenses, chargées de moutons, s'étendent à plusieurs lieues, et au-delà commence la culture. Ces communes sont découvertes; les haies n'ont point d'arbres, seulement des épines; il n'y a point de forêts, quelques bouquets de bois dans les parcs, des palissades et des arbres fruitiers en petite quantité autour des villages. On ne brûle point de bois dans la partie méridionale de l'Angleterre, par conséquent l'approvisionnement du charbon y est aussi nécessaire à l'armée que celui des vivres et des fourrages, surtout si elle se fixe pendant une partie de l'hiver dans la même position. Les neutres peuvent faire cette fourniture; on aurait tout le charbon de Newcastle en y mettant le prix.

L'ordre, la confiance et surtout l'argent, donneront des secours, le pays fournira ses denrées si les troupes anglaises n'occupent pas les avenues ou que la licence du soldat ne rebute pas le colon d'apporter au marché.

PLAN GÉNÉRAL.

Il est d'autant plus nécessaire que le débarquement soit choisi d'avance et le plan de campagne arrêté, que l'armée par le dé-

faut de chevaux d'artillerie et de vivres ne pouvant s'avancer dans l'intérieur, pourrait très-bien ne pas trouver dans le peu de terrain qu'il lui serait permis de parcourir, une position de nature à établir ou un cantonnement ou un plan d'hiver dans lequel elle pût se soutenir jusqu'à l'arrivée des moyens qui la mettront en état d'agir. Si donc, après avoir été mise à terre dans une partie propre à la descente, elle ne se trouvait pas dans une partie propre à son établissement, comme il ne lui serait plus libre de changer de terrain, il faudrait se rembarquer, et cette manœuvre aurait de trop grands inconvénients pour croire les devoir détailler.

Les conditions données pour prendre une position stable sont difficiles à rencontrer dans un pays qui présente peu d'obstacles naturels; cependant, avec l'activité des chefs, les secours du génie et l'intelligence de la nation, on se mettra en défense; mais il faut encore que cette position donne une étendue suffisante sur les derrières, assez de profondeur pour contenir l'armée pendant longtemps, assez d'eau pour qu'elle ne puisse manquer ni être détournée par l'ennemi; une ville qui fournisse tous les magasins, hôpitaux, etc., et enfin un port où arrivent en toute saison les convois qui viendront du continent.

Comme le pays est enclos de haies et généralement assez coupé, il ne sera pas facile d'entreprendre des incursions éloignées, ni de tenir l'ennemi loin de soi, d'autant plus que l'armée cherchant à appuyer ses flancs, se donnera moins de débouchés sur son front, et que par conséquent ses mouvements seront faciles à prévoir et à deviner.

La nature des troupes anglaises doit être avantageuse à l'armée, parce que composées de milices pour la majeure partie, et ces nouvelles levées étant éloignées de leurs foyers, forcées à une guerre d'hiver et nullement faites à la fatigue, elles n'y seront nullement propres.

Mais les corps avancés qui seront opposés aux nôtres, seront composés de montagnards écossais, nation plus robuste et plus accoutumée à résister à la rigueur du temps.

Les avant-gardes, soutenues de corps avancés, doivent assurer les avenues de la position, diminuer la quantité de gardes, écarter l'ennemi du front et des flancs de l'armée, donner plus de temps pour la rassembler en cas d'attaque et économiser ainsi

la fatigue qui serait excessive l'hiver si de fréquents mouvements de l'ennemi, dont le nombre et l'objet seraient inconnus, l'obligeaient à prendre souvent les armes.

Un point intermédiaire entre ces corps et l'armée, bien retranché, servant d'appui à la retraite de ce qui sera devant lui, retardant l'attaque de ce qui sera derrière, doit, s'il est bien choisi, assurer infiniment la position. Il donne de grands avantages pour assembler les gros détachements qui auraient quelques projets offensifs à remplir et empêche que leur réunion et leur sortie ne soient connues de l'ennemi trop tôt.

La prudence, forçant de calculer les hasards de la guerre, exige la même prévoyance pour la retraite de l'armée vers son rembarquement. Cette opération demandant plus que toute autre de la sûreté, la partie de la grosse artillerie qui serait retirée la dernière, doit y être destinée comme faisant plus d'effet contre une attaque pressante, et ce poste doit être rendu impossible à emporter de vive force.

L'armée devra agir offensivement le plus que les circonstances le permettront, obliger les quartiers de l'ennemi qui seront plus étendus que les siens à se rassembler, en enlever, les obliger à de fortes têtes de quartiers, ménager de petits succès qui occupent les troupes, les amusent, les aguerrissent, etc. L'on peut en espérer du succès contre les Anglais, cette nation étant facile à abattre par la fatigue et le mauvais temps, et n'étant ni exercée à ce genre de guerre, ni propre à le faire par la nature de ses troupes et de sa cavalerie.

Les projets ne peuvent s'étendre plus loin jusqu'à ce que la saison soit adoucie, que l'arrivée des renforts de chevaux, de vivres et d'artillerie, de la cavalerie et des dragons, donne occasion à l'ouverture de la campagne, dont le début doit être très-brusque pour se porter promptement assez en avant pour trouver sûrement des subsistances et prévenir tout ce que l'ennemi pourrait vouloir entreprendre.

CHOIX DU POINT DE DÉBARQUEMENT.

La côte méridionale de l'Angleterre est la seule sur laquelle on puisse entreprendre en forces, surtout dans l'arrière-saison.

On ne peut tenir longtemps en mer cinq cents bâtiments de transport, leur escorte et trente mille hommes, avec l'espérance qu'aucun coup de vent ne les séparera, et si cet événement arrivait, l'opération serait manquée, excepté dans la partie du canal de la Manche, dont le peu de largeur permettrait peut-être de se remettre ensemble quelques jours après la dispersion. Mais un débarquement de cette importance ne doit se tenter qu'avec une réunion de forces suffisantes pour l'assurer.

La proportion de trente mille hommes ne laisse pas de doute qu'ils ne seront pas attaqués dans les premiers jours par des forces supérieures; mais elle ne suffit pas pour entreprendre une attaque de port principal, et surtout sans moyens de se porter en avant et d'embrasser assez de terrain pour investir et pour garder sa retraite,

Ne pouvant se rendre maître en débarquant ni de Portsmouth, ni de Plymouth, il ne serait qu'imprudent de choisir un point de descente dans l'intervalle qui les sépare. On aurait ainsi deux flancs dangereux et sur son front les forces rassemblées de l'Angleterre, parce qu'il ne serait pas possible de se faire craindre ailleurs, et que les Anglais serreraient trop la mesure pour rendre le rembarquement facile. D'ailleurs, dans une telle saison, on ne garde à sa volonté ni ses bâtiments de transport, ni même ceux de guerre; par conséquent, il n'y a pas lieu une fois à terre de prétendre se rembarquer pour aller choisir un autre débarquement.

Il ne reste donc qu'à examiner s'il doit se faire entre la Tamise et Portsmouth, ou entre Plymouth et la pointe de Cornwall.

L'armée navale ne dépassera point les dunes, ne s'engagera pas dans le canal de Bristol; ainsi le nord et l'ouest d'Angleterre ne sont pas à notre choix, il ne peut porter que sur les deux parties qui viennent d'être indiquées.

La position où se trouveront les forces navales anglaises au moment de l'exécution, peut apporter une très-grande différence dans sa facilité. Il est à supposer qu'elles auront reçu un échec très-décidé, qu'elles seront absolument hors d'état de faire aucun obstacle au débarquement, mais selon que leurs débris seront rentrés ou en totalité dans un des deux ports, ou par partie dans l'un et l'autre, les combinaisons du général de mer sur l'es-

corte et la sûreté doivent être différentes. Les Anglais auront toujours des bâtiments légers vers les dunes, pour couvrir la Tamise et la mer du Nord ; ils seront plus dégarnis vers le cap Lizard, n'ayant pas un objet aussi important à remplir dans cette partie que l'est pour eux l'entrée de la Tamise. L'effroi serait plus prompt de ce côté pour la capitale et l'inquiétude plus directe.

On ne s'arrête point à démontrer l'impossibilité de hasarder le passage de l'armée sans un combat ; la manœuvre que les flottes combinées ont fait dans la Manche, leur nécessité fréquente de céder à des coups de vent dans une meilleure saison, l'incertitude de la position des ennemis pendant des jours courts, des brumes communes, la facilité avec laquelle quelques bâtiments légers éparpilleraient le convoi, sont des obstacles insurmontables, contre lesquels l'habileté, ni la supériorité ne peuvent rien de certain.

Dans les deux parties de la Manche où l'on a à choisir la descente, l'armée aura toujours ou Portsmouth sur son flanc gauche, ou Plymouth sur son flanc droit, plus ou moins éloignés d'elle. Il est certain qu'il ne peut qu'être nuisible de s'en trop approcher, parce que les ennemis y seront plus rassemblés, mieux approvisionnés, plus difficiles à tourner, à harceler ; mais par la même raison si l'on projette de s'en emparer au printemps, il est indispensable de s'attacher à descendre vers celui dont l'attaque sera résolue, puisqu'il faudrait se rembarquer pour aller chercher l'autre.

Cette vérité prouve encore que le plan de campagne d'été doit être la suite de celui d'hiver qui le doit préparer, et qu'il n'est pas admissible que l'on exécute rien dans l'arrière-saison, sans avoir arrêté positivement ce qui se fera au printemps, puisque l'on doit tendre pendant tout l'hiver à le rendre plus facile et plus avantageux.

Sans cette prévoyance, sans cet ensemble dans la marche des opérations, elles seraient sans ordre, sans liaison, donc sans effet.

Une des choses qui serviront le plus à déterminer sur lequel des deux grands ports on opérera l'an prochain, c'est la nécessité d'en occuper un de commerce en débarquant. Sans ce secours,

tout serait avarié, mal établi, peut-être même ne serait-il pas libre de mettre à terre les approvisionnements de l'armée, parce les vents pourraient éloigner les transports s'ils n'avaient un port d'échouage au moins.

Si donc il ne se trouve pas un port de ce genre dans une partie, il y faut renoncer et choisir l'autre sans hésiter.

PARTIE DU PAYS ENTRE LA TAMISE ET PORTSMOUTH.

L'intervalle de la Tamise à Portsmouth n'offre que deux points faciles à la descente, Brightelmstone et Pevensey.

En débarquant à Brightelmstone, on doit occuper le Wis et garder derrière soi Newhaven, dont la rivière couvrirait le flanc droit, la mer se trouverait border la gauche de cette position, les deux villes appuieraient les deux extrémités du front, et s'il se trouvait une autre position plus favorable sur la gauche, on pourrait s'y porter en occupant le havre d'Arundel et la ville de ce nom, plaçant sa gauche à la rivière, et cherchant un appui de hauteurs pour sa droite. Les grands chemins rendent toute cette partie facile à communiquer, et l'on ferait faire une reconnaissance prompte du pays entre Arundel et le Wis.

Pevensey offre une grève commode pour mettre à terre, mais aucun abri de port; il serait nécessaire alors de marcher promptement à Winchelsea et Rye, et l'on pourrait d'avance employer les forces de mer à s'en emparer, les environs étant moins propres au débarquement de l'armée, mais n'étant pas en défense pour résister au feu de la mer.

Alors l'embouchure de la Rye donnerait un échouage aux transports, et l'on chercherait à couvrir son flanc droit de cette rivière, et à arranger une position de défensive entre Hastings et la rivière.

Il est bien certain que cet emplacement de l'armée soit vers Brightelmstone, soit vers Winchelsea, inquiéterait extrêmement l'Angleterre; qu'il donnerait de grands moyens pour marcher à Londres ou sur Portsmouth, au début de la campagne; que si l'on regarde l'effroi de la nation comme devant déterminer la paix, aucun autre projet ne remplira de même cet objet.

Il a le désavantage de ne point donner de port important, de

ne pas placer l'armée dans un pays où elle puisse soutenir une défensive de plusieurs mois et de laisser peu de profondeur à ses derrières.

L'éloignement où cette partie est de Brest, ajoute encore à ces inconvénients celui de remonter très-haut dans la Manche pour les convois, de passer devant Plymouth et Portsmouth, et de repasser à leur hauteur au retour, de sorte qu'il faudrait que l'un et l'autre fussent en grande impuissance, ou les convois protégés par une escorte bien forte et par un temps bien favorable pour qu'aucun ne fût intercepté, et le sort de l'armée peut dépendre d'un convoi, s'il lui était impossible de se procurer des subsistances dans le pays et que des vents contraires l'y retinssent des mois entiers dans nos ports.

Si donc la Cour adoptait que le débarquement eût lieu dans cette partie, elle devrait ajouter dix mille hommes de plus à l'armée pour que, pouvant embrasser plus de terrain, elle ait plus de moyens de rassembler des subsistances, pour que l'Angleterre ne prenne pas l'offensive sur elle, pour que les diminutions que les maladies et la guerre lui feront éprouver, ne la réduisent pas au point de ne profiter d'aucun moment de la fin de l'hiver, pour débuter par quelque manœuvre audacieuse qui lui donne promptement le ton qui convient le mieux à la nation.

Cette augmentation doit être d'infanterie, puisque le défaut d'approvisionnements et de bâtiments de transport, ainsi que l'incertitude des quartiers, ne veulent pas qu'il y passe de la cavalerie ni des chevaux pour l'artillerie, et les vivres avant le printemps.

On ne peut cependant dissimuler que tout l'intervalle de la Rye à Portsmouth ne soit infiniment plus favorable pour descendre avec une armée formidable au printemps, et pénétrer à Londres, que pour faire près des côtes un établissement d'hiver qui donnera peu d'avantage pour l'ouverture de la campagne, si l'armée n'est augmentée en débarquant.

PARTIE DU PAYS ENTRE PLYMOUTH ET LE CAP LIZARD.

Entre Plymouth et la pointe de Cornwall, Falmouth est le seul point qu'il soit avantageux d'occuper, parce que le port donne-

rait une grande protection à l'armée et que le pays se trouvant rétréci entre les deux mers, on pourrait espérer de conquérir toute la pointe du Cornwall, ce qui donnerait de l'étendue et des ressources aux derrières de l'armée (1).

Un établissement dans cette partie aurait une communication plus facile que toute autre avec Brest. On conserverait toujours une escadre à Falmouth, plus ou moins forte. Le transport des troupes y serait plus direct partant de Brest, et c'est incontestablement de ce port seul que doivent partir toutes les grandes expéditions, lui seul écarte tous les inconvénients des difficultés de la Manche, de la jonction de plusieurs points, de celle de l'escorte et des transports, de la crainte des bombardements, du danger des communications par mer pour faire passer des bâtiments nécessaires aux approvisionnements d'un point à l'autre, surtout tant que les îles anglaises interrompront la navigation, et que la France n'aura pas un port de Roi à Cherbourg ou la Hougue.

Il n'est pas difficile de s'emparer de Falmouth, les châteaux de Pendemies et de Saint-Maws sont la seule défense que détruiront les vaisseaux de guerre. Il n'a été fait aucun ouvrage important par terre. Quatorze ou quinze cents hommes, presque tous des milices, sont les seules troupes de cette partie négligée, comme le sont toujours les extrémités quand le centre rassemble tout l'intérêt. Le lord Betman, qui commande dans le pays, n'est pas même militaire, et l'Angleterre ne compte que sur la stérilité de cette contrée, la population et le courage des gens employés aux mines et sur la distance considérable à parcourir pour pénétrer vers l'intérieur du royaume.

Le pays étant montueux doit donner des positions de défensive, mais aussi l'armée peut y être continuellement en activité. Il sera très-aisé aux Anglais de jeter sur les derrières, par la mer de l'ouest, des troupes légères qui se joignent aux mineurs et établissent une guerre d'hiver dans la seule partie d'où l'on pourrait tirer quelque secours. Il serait même possible ensuite que ce pays fût dangereux à laisser derrière soi, lorsque l'on vou-

(1) L'instruction donnée au comte de Vaux rapportée plus haut, nous apprend que c'est précisément sur ce point que le ministère avait ordonné le débarquement.

drait à la fin de l'hiver marcher vers Plymouth, dont la prise doit être le but de ce choix de débarquement.

L'Angleterre sera moins alarmée de ce plan de campagne que de tout autre; elle aura devant elle du temps et de l'intervalle, et l'on partira de bien loin pour frapper de grands coups au printemps. Par conséquent, cette entreprise donnera peu de raisons de hâter la paix, aura peu d'influence sur les fonds et ne changera pas la situation actuelle de la France assez pour ne pouvoir attendre au printemps, pour ménager ses troupes et sa dépense que cet établissement d'hiver doit beaucoup augmenter.

Le meilleur emploi des forces de mer que l'on semblerait pouvoir faire pendant l'hiver serait de détruire dans tous les petits ports, même en remontant les rivières, tous les chantiers et les bâtiments répandus dans cette partie de la Manche, et partout où les vaisseaux de guerre et les frégates pourraient nuire au commerce, en attendant que la saison permette de nuire à l'Etat.

Septembre 1779.

APPENDICE.

LES CHEFS DE L'ARMÉE EXPÉDITIONNAIRE JUGÉS PAR M. DE LAUZUN.

La plupart des personnages qui occupaient, dans l'armée du maréchal de Vaux, des postes supérieurs, ont été caractérisés d'une manière spirituelle par le duc de Lauzun. On ne sera pas fâché de rapprocher ses piquantes remarques de celles que contiennent les correspondances que nous avons reproduites :

« Cette armée, dit-il, était si drôlement composée en officiers généraux, que je ne puis m'empêcher d'en parler. M. de Jaucourt, maréchal général des logis (j'ai ouï dire quelque part qu'il était comme l'abbé Rognonet, qui, de sa soutane, n'avait pas su faire un bonnet) ; M. de Lambert, son adjoint, s'en

apercevait, et le disait tout bas à qui voulait l'entendre. M. de Jaucourt s'en vengeait, en lui faisant recommencer continuellement l'ingénieux ouvrage de l'embarquement des troupes. M. de Puységur, major général, faisait parfaitement sa place, se moquait de ses généraux et de ses confrères, et branlait plus de cent fois la tête en parlant d'eux. M. le marquis de Créquy, aide de camp de confiance du général en chef, l'aidait à nous faire une chère empoisonnée, et employait le reste de son temps à faire de petites méchancetés subalternes, dont quelques-unes étaient assez plaisantes. M. le comte de Coigny, sous le caractère d'un aide de camp de M. de Jaucourt, comme Minerve près de Télémaque sous celui de Mentor, fumait dans l'antichambre du général, pour avoir l'air d'un vieux partisan, et faisait des Mémoires sur la guerre dès qu'on entrait dans sa chambre. M. le marquis de Langeron, lieutenant général, bonhomme loyalement ennuyeux, grand diseur de quolibets, quand il priait quelqu'un à diner, lui disait : « Voulez-vous venir manger avec « moi un œuf coupé en quatre sur le cul d'une assiette d'étain ? « S'il n'y en a pas assez, je me mettrai dans un plat. » M. de Rochambeau, maréchal de camp, commandait l'avant-garde, ne parlait que de faits de guerre, manœuvrait et prenait des dispositions militaires dans la plaine, dans la chambre, sur la table, sur votre tabatière, si vous la tiriez de votre poche ; exclusivement plein de son métier, il l'entend à merveille. M. le comte de Caraman, tiré à quatre épingles, doucereux, minutieux, arrêtait dans la rue tous les gens dont l'habit était boutonné de travers, et leur donnait avec intérêt de petites instructions militaires ; il se montrait sans cesse un excellent officier plein de connaissances et d'activité. M. Wall, maréchal de camp, vieux officier irlandais, ressemblait beaucoup, avec de l'esprit, à Arlequin Balourd, faisait bonne chère, buvait du punch toute la journée, disait que les autres avaient raison, et ne se mêlait de rien. M. de Crussol, maréchal de camp, toujours malade, avait le cou tout de travers et l'esprit pas trop droit. »

C'est à M. de Maurepas que Dumouriez attribue dans ses *Mémoires* le peu de succès de l'expédition maritime contre l'Angleterre. « M. de Maurepas, dit-il, le plus « criminel de tous les ministres, et l'un des principaux « auteurs de tous les maux de la France, plaisantait « toute la journée sur la descente de M. de Vaux, en « faisant allusion à l'infirmité dont ce vieillard respec- « table était affligé : persiflage grossier, que les cour- « tisans trouvaient charmant et qui coûtait alors cent « millions de folle dépense (1) ! »

(1) Jean-Frédéric Phélipeaux, comte de Maurepas, né en 1701, mort en 1781, était petit-fils du chancelier Pontchartrain. Il eût dès l'âge de vingt-quatre ans le département de la marine. Exilé en 1749 pour avoir fait des épigrammes contre Mme de Pompadour, il resta vingt-cinq ans éloigné des affaires. Louis XVI, à son avénement, en 1774, lui confia la présidence du Conseil d'État. Il fit réintégrer les Parlements exilés par Louis XV, amena le Roi à signer un traité d'union avec les insurgés d'Amérique, fit confier l'administration des finances à Turgot, puis à Necker, mais les fit disgracier l'un et l'autre, lorsqu'il vit en eux des rivaux redoutables. Il mourut six mois après en octobre 1781.

CHAPITRE V.

ENTREPRISES CONTRE LES ILES ANGLAISES.

I. JERSEY ET GUERNESEY.
II. TENTATIVE DU PRINCE DE NASSAU.
III. EXPÉDITION DU BARON DE RULLECOURT.
IV. L'ARCHIPEL DES ILES CHAUSEY.

AVANT-PROPOS HISTORIQUE.

Pendant tout le temps consacré aux préparatifs de l'expédition sur laquelle les documents qui précèdent contiennent une foule de détails peu connus, un autre projet moins grandiose, mais d'une exécution plus facile en apparence, avait donné lieu à bien des plans et à des tentatives plus ou moins sérieuses. Il s'agit ici de cet archipel voisin de nos côtes, que les habitants de l'autre côté du détroit appellent *les îles anglaises*, et auquel l'ingénieux auteur d'un ouvrage qui a récemment obtenu un succès légitime, a restitué son nom d'*Archipel des Iles normandes* (1).

Nos militaires et nos marins trouvaient honteux que deux îles si rapprochées de nos côtes et démembrées de

(1) *L'Archipel des îles normandes, Jersey, Guernesey, Auregny, Serk et dépendances, institutions communales, judiciaires, féodales de ces îles*, par Théodore Le Cerf, de la Société des Antiquaires de Normandie. (Paris, Henri Plon, 1863, 1 vol. in-8°.)

la Normandie, restassent au pouvoir des Anglais. Dumouriez, en particulier, ne cessa, pendant les onze années (1778-1789) qu'il consacra à la défense militaire du Cotentin, de répéter qu'il n'avait jamais conçu comment l'honneur national n'avait pas engagé la France à en essayer la conquête avec la ferme résolution de s'y maintenir.

Nous sommes tout à fait de l'avis de Dumouriez, et c'est avec plaisir que nous retrouvons dans les lettres et les mémoires qui doivent composer ce chapitre, le même sentiment exprimé plus d'une fois avec une énergie toute patriotique.

La position de ces îles, à la tête du golfe de Saint-Malo, les a toujours rendues extrêmement dangereuses pour la navigation française. Dans toutes les guerres entre la France et l'Angleterre, la première année coûtait plus de quarante millions et deux ou trois mille matelots à la France, toujours attaquée à l'improviste et sans déclaration par ses ennemis.

Maîtresse des îles, elle aurait profité, dit Dumouriez, de tous les avantages que procuraient à l'Angleterre l'activité de la contrebande et la priorité du *corsairage* imprévu.

Le duc d'Harcourt avait embrassé avec ardeur le projet d'une expédition contre Jersey et Guernesey; mais il voulait qu'elle fût préparée et accomplie dans des conditions raisonnables. De tous côtés lui étaient venues des offres de service. Dès l'année 1778, le maréchal de Broglie avait été invité à profiter de la réunion des troupes d'élite composant le *camp de Vaussieux*, pour attaquer Jersey de

vive force. Il rejeta avec dédain cette proposition. Ce qu'il avait refusé d'exécuter avec une armée, pouvait être réalisé avec des corps expéditionnaires moins considérables. Les divers plans proposés au duc d'Harcourt par l'habile et zélé commandant de la Basse-Normandie, le marquis d'Héricy, par Dumouriez et par le capitaine de la Bretonnière, furent successivement envoyés aux ministres de la marine et de la guerre. La situation des îles, les inconvénients causés par leur voisinage de la France, la nature de leur sol, leurs institutions, leur population, leurs productions, leurs ressources, leurs moyens de défense, avaient été exposés et étudiés avec le plus grand soin.

Les détails les plus minutieux et les plus exacts sur les moyens d'attaque à employer pour opérer une descente, s'emparer du pays et s'en assurer la possession, avaient été combinés et discutés par des hommes habiles et compétents (1).

Tous ces projets eurent le même sort que le grand armement préparé contre l'Angleterre, qui, après avoir eu un retentissement immense, s'était dissipé en fumée.

Ils eurent cependant, à deux reprises différentes, un commencement d'exécution ; mais les expéditions dirigées en 1779 par le prince de Nassau et en 1781 par le baron de Rullecourt, dévoilèrent d'une façon plus déplorable encore la faiblesse et l'incapacité des ministres. Après avoir enfoui dans leurs cartons des plans conçus

(1) On verra plus loin les descriptions des îles et les plans d'attaque rédigés à cette époque. La comparaison de ce qu'elles étaient il y a plus d'un siècle et de ce qu'elles sont aujourd'hui, nous paraît aussi curieuse qu'instructive.

avec maturité et médités avec une sagesse qui aurait obtenu un succès infaillible, ils favorisèrent sous main des entreprises aventureuses, combinées et exécutées à l'insu du gouverneur et de ses lieutenants qui, connaissant les ressources du pays, auraient pu les seconder en les dirigeant avec plus de précision et d'ensemble.

Quand on aura pris connaissance des moyens exposés par de véritables hommes de guerre, on éprouvera une émotion douloureuse en assistant aux tentatives maladroites du prince de Nassau et du baron de Rullecourt. La première, du moins, se présentait avec quelque apparence de réussite. Une escadre de neuf bâtiments montés par quinze cents hommes pouvait, si elle échappait aux croisières anglaises, aborder heureusement à Jersey et s'emparer de l'île, sauf à être obligée de l'abandonner quelques jours après, à moins qu'entraîné par le succès même, le Gouvernement n'eût porté sur ce point des forces considérables. Mais que penser de la légèreté coupable qui autorisa le prince de Luxembourg à sacrifier son régiment de volontaires, en grande partie composé de déserteurs (1), dans une expédition dont le résultat ne pouvait être que funeste? Bien que la hardiesse téméraire et la fin tragique de son chef, le baron de Rullecourt, aient donné à cette triste campagne une teinte romanesque, on n'en doit pas moins déplorer l'étrange faiblesse qui exposait une poignée de braves aventuriers à une mort inévitable.

Les divers rapports adressés au duc d'Harcourt sur cet

(1) La flottille portait environ quinze cents hommes, dont huit cents appartenant à la milice de Paris et sept cents au régiment de Luxembourg.

événement sont nécessairement incomplets. Le journal du capitaine Regnier, qui s'était engagé à transporter le petit corps d'armée de Granville à Jersey, ne nous conduit que jusqu'au moment du débarquement des troupes ; et les récits sommaires de M. de la Rozière et de M. Fuel, quoique contenant des renseignements précieux, ne donnent qu'une faible idée du drame émouvant dont la ville de Saint-Hélier fut le théâtre, pendant les journées des 5 et 6 janvier 1781.

D'après la relation due à un des habitants de l'île, M. Durell, Rullecourt avait formé le dessein de débarquer à Jersey, pendant les fêtes de Noël, sachant qu'il en trouverait les habitants livrés aux plaisirs de la table, ou engagés dans les amusements ordinaires en ces jours-là.

Le mauvais temps le retint à Chausey jusqu'au 5 janvier. Pendant ce séjour forcé, il exerça envers ses troupes la plus sévère discipline, et on lui attribue même des actes de férocité qui pourraient bien avoir été imaginés sous l'impression produite par son entreprise audacieuse. Un de ses soldats s'étant plaint de la rigueur du temps, il lui aurait fendu la tête d'un coup de sabre. Un autre étant venu lui parler de la mauvaise qualité des vivres, aurait été condamné à périr de la façon la plus barbare. On l'aurait conduit sur la grève à mer basse, on l'aurait attaché à un rocher, et il y serait resté jusqu'à ce que la marée fût venue l'engloutir! L'histoire du baron était assez extraordinaire pour que son nom devînt promptement populaire et méritât les honneurs d'une légende.

Parti de Chausey le 5 janvier, il atteint Jersey le même jour, à onze heures du soir. Il se met en route en pleine

nuit, avec sa petite armée, pour Saint-Hélier. Pas un paysan ne l'aperçoit. Il arrive vers la pointe du jour. La consternation est générale; il profite de cette panique pour surprendre le lieutenant-gouverneur, Moïse Corbet, et le fait prisonnier. Il s'assure également de la personne du procureur général du roi, de celle du maire de Saint-Hélier et de quelques autres qu'il fait lier par ses soldats et conduire dans la *Cohue* (salle des audiences publiques). Une capitulation est signée par Corbet et le major James Hogg. Rullecourt se croyant alors maître de l'île, produit une commission du roi qui l'élève au rang de général et le nomme *gouverneur de Jersey !*

Voici maintenant le revers de la médaille. La milice de Jersey s'assemblait pendant ce temps-là, et tous les régiments de l'île se mettaient en mouvement sur tous les points. Le capitaine de génie Mulcaster se place à leur tête. Corbet, prisonnier du commandant français, envoie la capitulation qu'il avait signée et qui portait que l'on eût à rendre le château. Mulcaster la met dans sa poche en disant *qu'il n'entend pas le français*. On lui représente qu'il lui sera impossible de résister aux forces considérables qui étaient débarquées et aux dix mille hommes que le général attendait le lendemain. « Tant mieux, répond-il avec un sangfroid imperturbable, nous en aurons plus à tuer. »

La milice occupa bientôt les hauteurs qui environnaient la ville; on la vit descendre en colonnes du haut du *Mont-Patibulaire*, précédée par les troupes de ligne commandées par le major Francis Pierson. Malgré la résistance des Français, la colonne ennemie pénètre dans les rues

de Saint-Hélier. C'est en débouchant dans celle qui conduisait au haut de la place désignée aujourd'hui sous le nom de *Pierson-place*, que le jeune et héroïque major tomba frappé par une balle partie d'une main inconnue. Sa mort fut bientôt suivie de celle du baron de Rullecourt. Il était midi lorsque le major Pierson tomba. Le feu ne se ralentit point. En ce moment Rullecourt sortit de la Cohue, en donnant le bras à Corbet. A peine vit-on paraître ces deux hommes sur les degrés de la Cohue qu'un détachement du 78e régiment fit une décharge probablement destinée à Corbet, contre lequel l'exaspération était portée à son comble. Une balle, après avoir traversé le chapeau du lieutenant-gouverneur, emporta une partie de la mâchoire de Rullecourt. Tous deux rentrèrent aussitôt, mais la blessure de Rullecourt était mortelle.

Il fut transporté dans la maison d'une famille d'origine française, qui avait quitté sa patrie à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, et chez laquelle il mourut le lendemain. En reconnaissance des soins qu'il en reçut, il lui laissa une boîte d'or ornée de son portrait et enrichie de pierreries. Cette boîte est encore conservée dans cette maison, ainsi que l'attestait récemment un membre de la famille à M. l'abbé Deschamps du Manoir, auteur d'une *Note sur l'archipel de Chausey*, publiée dans le *Journal d'Avranches* du 27 septembre 1863 (1).

Le corps du baron de Rullecourt reçut les honneurs

(1) Les volontaires du régiment de Luxembourg qui avaient pu se rembarquer, trouvèrent, en arrivant à Granville, les soldats de la garnison bivouaquant depuis trois jours le sac au dos et plusieurs navires propres à les recevoir à leur bord, tant on avait compté sur la victoire!

militaires. Il fut déposé dans le cimetière de Saint-Hélier. Sur une pyramide destinée à perpétuer le souvenir de cet audacieux coup de main, on grava l'inscription suivante, comme un utile enseignement et comme un appel constant à la vigilance des Jersiais :

« CY GIT

« LE CORPS DE M. RULLECOURT,

« OFFICIER GÉNÉRAL FRANÇAIS

« Qui dans la nuit du 5 janvier envahit cette île à la tête de 1,200 hommes, surprit le gouverneur et les magistrats, et les fit prisonniers de guerre.

« Mais, au point du jour, les Français, attaqués par la garnison et la milice, aux ordres du major PIERSON, qui perdit la vie dans ce glorieux combat, furent totalement mis en déroute.

« Le gouverneur et les magistrats recouvrèrent leur liberté et l'île fut délivrée par la destruction ou la captivité des envahisseurs.

« Le baron de Rullecourt succomba.

« CETTE PYRAMIDE est moins le monument d'un ennemi qu'elle n'est, ô JERSIAIS ! un avertissement pour vous et pour vos enfants de donner à l'avenir plus d'attention à votre sûreté !... (1) »

L'île de Chausey, dans laquelle le baron de Rullecourt avait été retenu pendant quelques jours, fait partie d'un archipel qui avait plus d'une fois appelé l'attention du ministère et du gouverneur de la province (2). Le rapport

(1) Voir dans l'ouvrage de M. Th. Le Cerf le récit complet de M. Durell, traduit par M. A. Luchet.

(2) Les petites îles dont se compose cet archipel sont au nombre de trente-deux ; elles sont disposées sur une étendue d'environ 12 kilomètres, à 11 kilomètres nord-ouest de Granville. Les principales sont la Grande-Ile qui peut avoir mille pas de longueur, l'Ile-Longue et les Trois-

adressé par le duc d'Harcourt à M. de Sartine, le 22 octobre 1779, explique suffisamment la nature des services que cet archipel pouvait rendre à notre marine. L'île principale appartenait à cette époque à un capitaine de Granville du nom de Regnier, dont le père, Pierre-Joseph Regnier, avait été employé aux fortifications de Chausey par le duc de Valentinois, qui en était gouverneur. Les Anglais s'en emparèrent en 1756, y établirent une station pour surveiller les côtes de Bretagne et de Normandie et la conservèrent jusqu'à la paix de 1763 (1).

Ces détails et quelques autres, concernant soit la propriété de cette île, soit la famille Regnier, sont consignés dans une requête adressée à M. de Castries, ministre de la marine, par Jean-Louis-Christophe Regnier, capitaine de navire au département de Granville. Nous publions plus loin ce document. On y verra que le prince de Luxembourg avait promis à Regnier 300,000 livres pour le seul fait du débarquement du corps expéditionnaire, quelle que fût d'ailleurs l'issue de cette entreprise. Non-seulement il ne fut pas payé de cette somme, mais il fut

Huguenants. Elles offrent un abri précieux pour les navires surpris par la tempête. Elles sont peu fertiles. Leur principal revenu provient de la combustion des varechs qu'on y recueille en abondance pour fabriquer la soude. Elles ont aussi des carrières de granit fournissant des pierres de taille pour le port de Granville et les trottoirs de Paris ; si l'on en croit Dom Huynes, ces carrières auraient servi à la construction de l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

(1) L'archipel de Chausey, acquis à l'époque de la Restauration par la famille de Pimor, appartient aujourd'hui à deux dames héritières de cette maison, M[me] Harasse, née Pimor, et M. Henri Daguenet, dont la mère, M[me] Hugon de la Tour, était aussi née Pimor. Les propriétaires de Chausey ont fait bâtir sur la Grande-Ile une chapelle et des maisonnettes pour les ouvriers. Le Gouvernement y entretient un phare qui forme un lumineux triangle avec ceux du cap Fréhel et du bout du Roc de Granville.

encore obligé d'acquitter de ses propres deniers les frais d'armement de son petit corsaire, qui se montèrent à 10,000 livres environ.

Nous divisons ce chapitre en quatre parties :

I. Jersey et Guernesey.
II. Tentative du prince de Nassau.
III. Expédition du baron de Rullecourt.
IV. L'archipel des îles de Chausey.

I.

CORRESPONDANCE.

Lettres de MM. Dumouriez. — De Sartine, ministre de la marine. — Marquis d'Héricy. — Duc d'Harcourt.

A Cherbourg, le 26 décembre 1778.

DUMOURIEZ au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je n'ai aucune autre facilité pour me procurer des nouvelles des îles anglaises que les rapports des matelots échappés, n'ayant aucun bâtiment à ma disposition.

J'ai tiré parti de l'autorisation que vous m'avez donnée de marquer votre satisfaction au capitaine Lesdos pour le faire partir cette nuit avec une instruction en deux articles.

Le premier, de porter droit sur l'île de Wight, de suivre la côte jusqu'à la rade de Plymouth, de tâcher d'enlever quelque bâtiment, surtout quelque barque sortant du port; et en cas qu'il puisse se procurer des nouvelles intéressantes, de se rapprocher de la plus prochaine côte de France et d'adresser trois paquets par la poste, un pour vous, un pour M. de Sartine et un pour moi, contenant le rapport de ce qu'il aurait appris. Je lui ai fait sentir toute l'importance du service qu'il rendrait et les avantages de votre protection.

Le second, d'aller dans la rade de Guernesey, dont il est très-pratique, enlever un vaisseau hollandais qu'on charge richement pour l'Angleterre d'effets pris sur nous. Il doit envoyer dans la nuit sa chaloupe à terre à une pointe hors de la vue du château; il fera descendre un homme intelligent chez un de ses parents de Carteret qui demeure dans la ville et dont il est sûr; il tâchera de faire échapper une partie des prisonniers et de les recevoir à bord. Nous aurons par cette voie des nouvelles positives.

Nous n'avons plus que ce moyen pour être instruits de l'état de Guernesey. Le gouverneur a surpris six Français cachés chez un nommé Elie Mauger, qui m'en avait déjà amené. Cet homme a pensé être pendu, il est en prison et il n'a échappé à la mort que par une amende de 4,000 livres.

Pour faciliter l'opération du *Mortemart*, j'ai engagé à son service six des braves matelots échappés de Guernesey, dont un entre autres est très-adroit et se charge d'aller à la prison pour ramener ses camarades et peut-être même une partie de la garde.

Quant à l'opération sur une de ces deux îles, je ne vous l'ai présentée que comme un coup de main; je ne doute point que si quatre corsaires se réunissaient, ils ne réussissent à piller Jersey et Guernesey, sans même aucun secours de troupes de terre et sans autre combinaison que celle de l'audace. Je ne doute pas non plus que si une fois nous avions le pied dans une de ces îles, on ne trouvât quatre ou six bataillons mieux employés là que dans un camp de manœuvres. Les flottes anglaises auraient bien de la peine à reprendre ces îles, et il leur serait physiquement impossible d'en empêcher le ravitaillement dans un canal aussi étroit où les vaisseaux de guerre ne peuvent pas s'engager, et dont la traversée pour les petits bateaux est de cinq ou six heures. Quant aux avantages, ils sont immenses: on reprendrait dans chacune de ces îles plus de dix millions effectifs.

Quant à l'exécution en grand, vous verrez ci-joint comment je l'ai conçue cet été; je ne vous ai point importuné de cette rêverie que j'ai faite pour moi seul, et ce n'est que par occasion et sans y attacher d'amour-propre, que j'ai l'honneur de vous la faire passer (1).

(1) Nous reproduisons plus loin le plan d'attaque proposé par Dumouriez.

Autant je trouve comme vous de difficultés à la grande entreprise, autant je crois le coup de main praticable, vu les circonstances. Tout cela demanderait des détails trop longs par écrit et d'ailleurs inutiles.

J'attends impatiemment l'efficacité de vos sollicitations pour mes plates-formes.

Je viens de recevoir la circulaire pour les réjouissances de l'heureux accouchement de la Reine.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DUMOURIEZ.

Indépendamment de mes bonnes intentions pour le bien général, vous me trouverez toujours un zèle particulier pour mériter votre confiance en m'attachant à vous et en travaillant pour votre gloire.

A Versailles, le 27 décembre 1778.

M. DE SARTINE à M. le maréchal duc D'HARCOURT.

J'ai reçu, Monsieur le Maréchal, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur ce qui vous est revenu des îles de Jersey et Guernesey. J'applaudis beaucoup à la précaution que vous avez cru devoir prendre de faire veiller sur ce qui se passe dans ces îles ; mais, ainsi que vous l'observez, Monsieur le Maréchal, il n'est guère possible de se fier aux dispositions des soldats écossais, il faudrait en être assuré par d'autres voies. Je pourrai bien envoyer dans ces îles le sieur Receveur dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler. C'est un sujet intelligent et bien capable de remplir une mission secrète à cet égard ; mais dans ce moment-ci il est occupé ailleurs. D'un autre côté, si les Anglais doivent y faire passer de nouvelles troupes dans le mois prochain, il paraît que quant à présent nous ne pouvons pas penser à fomenter une sédition, puisque nous n'en aurions pas le temps.

Au surplus, dès que vous veniez ici, nous pourrons conférer

ensemble à ce sujet et voir ce qu'il serait possible de faire dans cette partie. Je serai fort aise de vous revoir et de vous renouveler de vive voix le sincère et parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

DE SARTINE (1).

A Cherbourg, le 30 décembre 1778.

DUMOURIEZ au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je ne peux pas vous souhaiter de meilleures étrennes que la prise d'une des deux îles, car je ne compte pas Aurigny dont je vous réponds quand vous voudrez. M. le marquis d'Héricy est venu dîner aujourd'hui avec moi, nous avons tous les deux les mêmes idées, nous désirons votre gloire et le plus grand bien de l'État.

J'aurais eu l'honneur de vous envoyer un courrier si j'avais eu par ma prise des nouvelles de la flotte de Plymouth. Le vaisseau pris, nommé le *Neptune*, de douze hommes d'équipage, partait des dunes avec cent autres voiles escortées par deux vaisseaux de guerre, le *Barfleur* de quatre-vingt-dix canons, le *Britannia* de quatre-vingts, et une frégate qui devait les mener jusqu'au-delà du détroit, avec ordre de croiser ensuite. Les deux vaisseaux étaient destinés le premier pour Portsmouth, le second pour Plymouth. J'imagine que Lesdos est arrivé avec ses quatre

(1) Gabriel de Sartine, né à Barcelone en 1729, fut successivement conseiller au Châtelet, lieutenant criminel, maître des requêtes, et en 1759 lieutenant général de la police. Il se distingua dans ces dernières fonctions par son habileté ; il fit adopter à Paris plusieurs mesures utiles et entre autres l'éclairage par les reverbères, la construction de la halle aux blés, la fondation d'une école gratuite de dessin pour les ouvriers, etc. Le ministère de la marine lui fut confié le 6 juin 1775 ; il en sortit le 14 octobre 1780 et eut pour successeur le marquis de Castries. Lors de la Révolution, il émigra en Espagne et y mourut en 1801.

autres prises à Granville ou Saint-Malo; ainsi je n'en attends des nouvelles positives que samedi. Le *Neptune* vaut de 60 à 70,000 livres.

Je vous prie d'appuyer sur cette aventure pour prouver au ministère qu'aucun port dans la Manche n'est aussi important que Cherbourg pour la course. Lesdos, parti le 25 à dix heures du soir, le 26 à midi était à la côte d'Angleterre au milieu d'une flotte; s'il y avait eu deux corsaires au lieu d'un, ils prenaient cinquante vaisseaux.

Sans mon Lesdos que je n'attends pas de quelque temps ou des matelots échappés, ne comptez pas sur moi pour les nouvelles des îles anglaises.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DUMOURIEZ.

Je souhaite servir longues années sous vos ordres, aider à votre gloire et vous voir de la santé et du bonheur.

A Cherbourg, le 9 janvier 1779.

DUMOURIEZ à M. DE SARTINE.

MONSEIGNEUR,

Le baron de l'Espérance, ci-devant commandant à Saint-Pierre et Miquelon, a dû vous communiquer une lettre qu'il a reçue du sieur Dubois, habitant de ces îles, qui, à son retour, avait été arrêté et conduit à Jersey par un corsaire; il a été relâché en conséquence de son passeport anglais et renvoyé à Saint-Malo, sa patrie. Ce particulier, qui est ici à l'occasion d'une prise faite sur les Anglais, m'a communiqué des notes très-importantes sur l'île de Jersey. Il a eu l'honneur de vous les faire passer par M. le baron de l'Espérance, comme de mon côté je les adresse au duc d'Harcourt (1).

(1) Voir plus loin le rapport de M. Dubois.

Pour les compléter parfaitement, il faudrait ravoir le capitaine Varangues, de Cherbourg, qui jouit dans cette île d'une grande liberté. Il serait à souhaiter que vous eussiez la bonté de m'envoyer au plus tôt une lettre qui autorisât le sieur Dubois à traiter de l'échange du capitaine Varangues et de deux autres avec le gouverneur de Jersey, qui, pendant sa détention, lui a donné sa parole d'honneur d'accepter cet échange. Il faudrait aussi que le commissaire de la marine de Saint-Malo eût des ordres conséquents à cet arrangement que je crois très-utile.

Tout ce que j'ai appris de Jersey, le mauvais état des batteries, la facilité de la descente, la faiblesse de la garnison, la consternation des habitants, l'abandon de l'Angleterre qui en a retiré ses frégates, tout me prouve que sans préparatifs d'aucune espèce qui annoncent une grande expédition, deux ou trois frégates croisant entre ces îles, quinze cents hommes partant une nuit de Carteret et de Diélette, sur les bateaux de Saint-Vaast qu'on y ferait trouver, seraient le lendemain matin maîtres de l'île. Les forts Saint-Hélier et Saint-Aubin se rendraient ou résisteraient; n'importe, ils ne garantiraient ni l'île, ni le port, ni pour quinze millions d'effets qu'on reprendrait. Je ne doute pas que si M. le duc d'Harcourt y était autorisé, cette expédition ne fût faite avec beaucoup de promptitude et de secret. Il faudrait l'un et l'autre, le premier, parce que dans un mois il ne sera plus temps, les Anglais y auront pourvu; le second, parce que le grand appareil et les bruits plus grands encore de l'année passée ont fait échouer déjà cette opération.

De plus grands détails seraient inutiles. Je ne doute pas que M. le duc d'Harcourt, dans ses dépêches, n'ait détaillé tout ce que M. le marquis d'Héricy et moi lui avons demandé à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DUMOURIEZ.

16 janvier 1779.

Le duc d'Harcourt à Dumouriez.

J'envoie à M. de Sartine, Monsieur, la requête de la femme du capitaine Varangues qui réclame la liberté de son mari, et je le presse d'autoriser l'échange que vous proposez, en faisant valoir vos raisons pour le conclure; il est certain que les dépositions de ces capitaines, à leur retour, pourraient être très-utiles pour constater l'état positif de cette île, et servir de texte pour entreprendre contre elle, si le ministère le veut. Il y a longtemps que je lui ai demandé s'il permettait que l'on s'en occupe, je lui répète de combiner l'avantage dont en serait la conquête, les frais qu'elle occasionnerait, les facilités d'approvisionner et de garder l'île, les moyens d'entretenir la communication; ceux de s'en emparer, nous les lui fournirons quand il le voudra.

Votre mémoire est très-bien fait. Je lui donnerai un peu plus de marge pour ne pas rendre le succès équivoque, mais il sera communiqué à la marine; elle ne penche pas pour cette entreprise, à moins que ses principes ne soient changés depuis mon départ de Brest.

Dans les dispositions que j'ai faites pour remuer en tous sens au besoin des troupes dans la province, j'ai préparé le mouvement nécessaire pour servir à cette expédition, et il remplirait ce que vous demandez pour l'embarquement et le remplacement. Les approvisionnements pourraient se calculer de façon à se préparer pendant la marche des troupes, afin que celles qui s'embarqueraient fussent à bord dès que l'on arriverait pour les relever, et il serait très-facile d'arranger ces préparatifs secrètement et sans beaucoup de dépenses.

Je ne suis pas aussi persuadé de la facilité de s'emparer de Guernesey. Du temps de Cromwell, le château se défendit toujours, et ne se prit que par ordre de se rendre. Si ces châteaux sont approvisionnés, ils ont un très-grand inconvénient, celui d'ouvrir les îles à ceux qui viennent s'en emparer, et la France

devrait raser tout, si elle en avait le pouvoir, et réduire ces îles à rien, pour en diminuer les inconvénients, si elle ne les gardait pas.

Il faudrait que l'attaque de Guernesey suivît immédiatement, et que l'on fît passer dans Jersey un renfort pour la garder pendant l'autre expédition.

D'HARCOURT.

Le 18 janvier 1779.

Le duc d'Harcourt au marquis d'Héricy.

J'ai reçu les projets de M. Dumouriez sur Jersey. Sa disposition est absolument la même que j'ai méditée, à quelques détails près. Il y faudrait employer plus de quinze cents hommes à cause du hasard d'un coup de mer, et parce que les moyens doivent toujours être surabondants quand on n'est pas assuré de les employer tous à sa volonté. Mais j'aurais de la marge pour augmenter le corps qui serait destiné à cette expédition sans qu'il y parût. Les tableaux de mouvements que je vous ai envoyés, vous prouveront qu'ils ont été faits pour le cas d'offensive tout autant que pour ceux de défensive. Il n'y a aucunes difficultés qui puissent nous arrêter sur tout ce qui a rapport à nous, notre besogne irait d'autant mieux, que je voudrais que vous en fussiez chargé. Mais il faut bien d'autres circonstances pour y concourir.

Le maréchal de Broglie, que l'on voulait occuper de cette expédition trop peu importante pour lui, y a mis de l'importance par cette raison; il voulait la domination sur la Manche avant de rien entreprendre, l'attaque des trois îles à la fois, une escadre de protection; enfin, il était comme l'auteur de la machine de Marly, qui pouvait la faire simple et la fit compliquée pour sa réputation. Ainsi on a donné une idée trop forte de la chose à notre ministère, et, ensuite, une trop faible du désavantage de ces îles; de sorte que, depuis, il n'a

pas pris aux propositions que j'ai jetées en avant. Cependant je ne me rebuterai pas, parce que ce qui ne se fait pas dans un temps, peut se faire dans un autre. Mais il faut discuter plusieurs points.

Est-il assez avantageux d'avoir ces îles pour en faire les frais? La politique de la France est-elle de les attaquer pour en faire, à la paix, un équivalent de ce qu'elle aurait perdu pendant la guerre? La marine n'a-t-elle point d'obstacle à opposer au projet, n'est-il pas à charge pour le militaire de terre de devoir les garder et de les approvisionner, au ministère de mer de les protéger pour que la communication soit libre, au moins jusqu'à ce que tous les besoins y soient arrivés? Entreprendra-t-on de les soutenir après s'en être emparé? Car il serait pire que tout de les perdre avec les troupes. Tels sont les différents articles à prévoir et à déterminer. Quand nous n'en serons plus qu'aux moyens, il faudrait que nous fussions bien courts d'idée, s'ils nous manquaient. Le plus fort obstacle viendrait de la nécessité de prendre Guernesey le lendemain, et de la difficulté d'avoir ces îles sans les châteaux qui sont forts de maçonnerie, inattaquables par la terre, et qui demanderaient ou une forte attaque par la mer, ou d'être pris par la famine, ce que la mer ne permet guère, surtout ayant toujours le temps d'y faire entrer des vivres, parce qu'ils ne peuvent être investis. Vous voyez que le résultat de toutes ces réflexions est que le plus facile, c'est de mettre à terre, de s'emparer du terre-plain de l'île, et d'obliger la milice à mettre bas les armes, et les troupes à se jeter dans les châteaux.

J'ai encore écrit à M. de Sartine, pour faire indemniser les femmes de Chausey des effets qui leur ont été enlevés par la *Guêpe* et pour les leur faire restituer, et ai demandé de décider positivement s'il veut ou non conserver cette communication, parce qu'elle ne peut avoir lieu que par la fraude, puisqu'il n'y a aucun autre prétexte pour envoyer dans cette île des Français, et y faire venir des Jersiens (1).

D'HARCOURT.

(1) Voir, plus loin, tous les détails relatifs à l'île de Chausey.

A Valognes, le 22 janvier 1779.

Le marquis D'HÉRICY au duc D'HARCOURT.

J'entrevoyais, mon cher cousin, une partie des raisons qui s'opposent à nos projets sur Jersey. J'en suis réellement fâché, peut-être ai-je tort en politique, mais il est si doux de se défaire d'une vilaine guêpe qui vous bourdonne sans cesse aux oreilles et qui vous pique quelquefois bien fort! J'ai bien envie que vous réussissiez à obtenir de M. de Sartine le rétablissement de notre commerce clandestin avec les îles de Chausey; sans cela, plus de correspondance, et je la crois de première nécessité.

Je viens d'écrire à M. de Monthuchon (1) pour faire arrêter le nommé Jean Follet et ses deux domestiques à Carteret. Je n'ai ici qu'un brigadier de maréchaussée fort inepte qui se serait mal acquitté de cette commission et qui n'aurait pas eu l'esprit d'interroger ces gens-là comme ils méritent de l'être. J'ai envoyé toutes mes notes et indices à M. de Monthuchon. Il les amènera dans les prisons de Coutances, où il les fera jaser autant qu'il pourra. Je suis sûr de leur coquinerie, et si on ne peut la prouver judiciairement, leur détention sera du moins un exemple qui intimidera leurs semblables. Il y en a beaucoup à Portbail et à Carteret. Lorsque j'ai envoyé dernièrement un détachement à Portbail, à son arrivée on envoya un feu sur une des hauteurs voisines, auquel on répondit par un autre feu dans l'île, et ce fut un signal pour s'éloigner de la côte au corsaire qui voulait brûler les trois bateaux échoués. Il serait dangereux de laisser subsister une pareille intelligence. J'ai quelques espions à la découverte, mais je n'ai encore pu rien découvrir.

J'ai mandé à M. de Caux (2) de donner des ordres à M. Le

(1) Michel de Monthuchon, lieutenant de la maréchaussée à Coutances, remplit l'année suivante les fonctions de grand-prévôt au camp de Saint-Sauveur. Il fut plus tard prévôt de la maréchaussée à Alençon.

(2) M. de Caux, brigadier d'infanterie, directeur des fortifications du Havre et de Dieppe, en résidence à Cherbourg. — Il prit une grande part, comme nous le verrons plus tard, aux travaux de fortification exécutés dans cette dernière ville.

Berthois, ingénieur à Granville, pour la construction du corps-de-garde à la batterie qu'on doit faire à Régneville. Nous venons d'en éprouver la nécessité. Deux pièces de canon y auraient sauvé un vaisseau marchand qui a été obligé de s'affaler sur la côte pour éviter un corsaire qui le poursuivait et qui a canonné le détachement d'Ayen, qui s'était porté sur la grève pour protéger le bâtiment. Il n'y a eu personne de tué; mais les boulets du corsaire dépassaient de beaucoup le détachement et ils ne pouvaient lui faire de mal avec leurs fusils.

Le signal qu'on propose à M. de Thieulin (1), entre Granville et le Martinet, est absolument nécessaire. J'en avais remis la note à l'officier d'artillerie de Granville. Nous avons enfin nos pavillons rouges et l'ordonnance des signaux, et j'espère qu'ils vont enfin être en règle.

J'ai fait demander à l'officier d'artillerie résidant à Granville des gargousses et cartouches pour en fournir à ce poste en cas de besoin; il n'y en a dans ce moment que peu ou point du tout, et je ne crois pas cette précaution inutile.

J'ai déjà eu l'honneur de vous mander, mon cher cousin, combien j'étais content de vos dispositions et états de mouvement. En cas de quelque esclandre anglaise, la précaution que vous prendriez pour le passage des Veys est nécessaire, et j'étais bien sûr que vous y aviez pensé. J'espère que vous ne m'ôteriez pas Saintonge sans un grand besoin. Toute la défense du Cotentin se trouverait réduite aux deux points de Cherbourg et de Granville, et je croirais qu'avec un ennemi un peu entreprenant et maître de la mer, celui de la Hougue et de Tatihou serait intéressant. S'il s'en emparait et coupait la langue de terre qui lui sert de communication, il ne serait peut-être pas aisé de la reprendre. Je ne vous dis rien du mauvais état de ces deux postes, qui ne sont pas à l'abri d'un coup de main.

J'ai envoyé votre décision pour le sel à M. de la Roque à Granville. Je suis toujours très-content des détails qu'il m'envoie. Je crois qu'on peut compter sur lui, et ce ne sera pas sa faute s'il ne trouve pas le moyen de renouer ses correspondances avec les îles anglaises. Il a bien envie qu'on accorde au sieur

(1) M. de Thieulin, brigadier, directeur de l'artillerie à Caen.

Regnier la permission de construire son petit bâtiment qu'il propose; le commissaire de la marine à Granville plaide contre; mais M. de la Roque soupçonne quelqu'animosité entre eux, et je pense de même.

D'HÉRICY.

A Cherbourg, le 23 janvier 1779.

DUMOURIEZ au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

D'après ce que vous m'avez lu un jour de vos dispositions, je ne doute pas que vos marches ne soient arrangées en tous sens pour les vingt-deux bataillons et les dix escadrons que vous avez pour votre défensive, ce qui à mon compte est court, mais entre vos mains tout sera bon. Je ne vous compte que dix escadrons, car le régiment de la Reine est à pied. Mais si on fait l'expédition des îles, ne pourriez-vous pas tirer parti de deux ou trois cents de ces dragons, qu'on embarquerait simplement avec leurs selles? Si on voulait garder ces îles, ils seraient très-utiles. On y trouve des chevaux fort petits à la vérité, mais fort vigoureux, et au fait ils ne vous servent à rien et serviraient bien là.

Je ne vous parlerai plus de mon projet, je n'ai qu'une réflexion à vous faire, il faut que le ministère se décide promptement, parce que l'équinoxe commence au 25 mars, et qu'alors avec les frêles embarcations que je propose, on ne peut plus rien calculer.

A propos de calcul, j'ai ici un commissaire de la marine, homme de mérite, avec lequel j'ai fait celui de quarante à cinquante bateaux de la Hougue. Il se fait fort de les armer, l'un portant l'autre, à 1,000 liv. par mois; c'est là la principale dépense de l'expédition, le reste qui consiste en cartouches, biscuit, etc., ne monte pas à 40,000 liv.; ainsi à moins de 100,000 liv. on ferait l'expédition de Jersey et Guernesey; car je pense

comme vous, Monsieur le Duc, que l'une doit suivre immédiatement l'autre. Si je n'ai fait que la désigner dans mon projet, c'est que je n'ai pas voulu effrayer en proposant trop de choses à la fois.

Le château Cornet de Guernesey est en moins bon état que le fort Saint-Hélier. Depuis le siége qu'il a soutenu sous Cromwell, il a vieilli : ce genre de forteresse ne se répare pas. D'ailleurs, je ne doute pas du succès avec des troupes françaises *menées à la flibustière*, si on joint au point d'honneur l'appât du gain. D'ailleurs, l'entrée du port de Guernesey est si difficile que la tenue du château par les Anglais ne leur assurerait ni la rade, ni la descente, si nous occupions le reste de l'île (1). Si vous avez vos coudées franches et que vous jugiez devoir traiter cette affaire plus en détail, j'irai vous faire ma cour à Caen, parce que par lettre on peut oublier quelque chose, et l'on ne traite pas aussi sûrement. Je ne désire en tout ceci d'autre mérite que procurer votre gloire et vous prouver le sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

DUMOURIEZ.

A Cherbourg, le 3 février 1779.

DUMOURIEZ au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Vous aurez, à la réception de ma lettre, M. de la Touche-Tréville, chef d'escadre, homme de mérite, qui me connaît depuis longtemps et me fait l'honneur de m'aimer (2).

Il s'est abouché ici avec le marquis d'Héricy, il nous a com-

(1) Bellin, *Essai sur les Iles britanniques*, t. II, p. 302, 34, 5 et 6.

(2) Louis Le Vassour de la Touche-Tréville, né à Rochefort en 1745, entra dans le service de la marine à l'âge de treize ans, fut fait capitaine de vaisseau en 1781. Envoyé comme député aux États généraux en 1789, il commanda la flottille réunie à Boulogne en 1800; fut créé vice-amiral en 1804, et mourut la même année à Toulon.

muniqué des papiers sur les trois îles, qu'il est chargé de remettre au ministre de la marine, au moyen de la lettre du marquis d'Héricy; il a une introduction pour s'ouvrir avec vous. Outre le zèle et le talent, il a de l'expérience et de la maturité, il pense entièrement comme nous et il désire être chargé de nous convoyer. Il désire faire venir le *Neptune* et le *Protée* sous le prétexte de convoyer les frégates neuves de Saint-Malo, et il prétend pouvoir être prêt d'ici à la fin du mois. Nous avons jusqu'au 15 de mars pour faire notre expédition, si elle n'est point éventée, si les bureaux ne s'en mêlent pas, si on nous laisse le soin de tout arranger; car si tout part de Versailles, je n'attends plus rien de bien, il y aura des lenteurs et de l'indiscrétion. Comme cette expédition doit nécessairement être combinée avec la marine, le choix du commandant de l'escadre n'est pas indifférent; vous connaissez encore mieux que moi l'esprit de ce corps, surtout ayant été à Brest; outre l'âge, l'expérience et le courage, M. de Tréville a de l'ardeur, de la franchise, et il est incapable de la jalousie et de l'*absolutisme* de son corps.

J'ajouterai à cela que lui et les siens sont mes amis anciens, et qu'étant témoin de mon tendre attachement pour M. le marquis d'Héricy, il concourra avec plus de bon accord qu'un autre à nos succès, il m'en a donné sa foi de chevalier. N'ayant pas l'honneur de vous connaître, et n'ayant pas de mission particulière sur cet objet, il a désiré être introduit auprès de vous. J'ai pris la liberté de lui peindre votre caractère comme analogue au sien. Pour peu que vous vous ouvriez un peu, il vous montrera beaucoup de confiance et de franchise. Quand même l'affaire n'aurait pas lieu, vous serez bien aise d'avoir connu un homme de mérite. Au reste, il doit être le 9 à Versailles, et son avis peut influer, malgré les autres obstacles qui se trouveront. Je vous remercie de l'espoir que vous me donnez, en cas qu'elle ait lieu, de m'y employer. Je tâcherai d'y mériter votre confiance et vos bontés.

Je ne sais si nous devons nous réjouir de la paix de l'Allemagne, quelque promesse qu'on nous fasse de neutralité, l'intérêt du commerce et du crédit obligera les puissances du Nord, surtout, à se mêler de cette guerre; si nous sommes écrasés, cela pourra nous être avantageux, mais si nous avons la supé-

riorité, les négociations et les médiations ne seront pas en notre faveur.

Il est fort heureux qu'on ait rejeté dans ce moment-ci les changements qu'on voulait faire encore dans la composition et l'arrangement de nos troupes! Plût à Dieu qu'on n'eût pas touché à leur tactique!

J'ai sur ma rade la *Danaé* de trente-deux, qui a amené une prise, un petit corsaire de Boulogne qui en a amené une de quatre-vingt mille livres, un petit corsaire de Saint-Malo qui a amené un bateau homardier, et le corsaire le *Mortemart* qui part cette nuit. Il m'est encore arrivé avant hier huit matelots échappés de Guernesey; toujours la même chose. Point de nouvelles de la mer, ni de M. d'Estaing.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DUMOURIEZ.

A Valognes, le 5 février 1779.

Le marquis d'Héricy au duc d'Harcourt.

J'ai l'honneur de vous envoyer, mon cher cousin, l'état de situation du régiment de Bourgogne. Deux soldats de ce régiment ont déserté ces jours-ci du poste d'Agon et ont passé à Jersey, dans un bateau qu'ils ont pris à Gouville, et où ils ont trouvé des rames. Pour prévenir de pareils accidents, je vais faire défendre à tous les patrons de bateaux, barques, etc., d'y laisser leurs rames et avirons. Ils peuvent aisément les porter chez eux quand ils ne sont pas à la mer.

Je crois que le sieur Regnier est passé à Jersey sous pavillon parlementaire; du moins M. de la Roque me mande qu'il s'apprêtait à ce voyage et qu'il lui avait promis de rétablir les correspondances de Chausey, de prendre des engagements avec le sieur Millais et de lui rapporter tous les renseignements qu'il pourrait tirer de cette île.

Je désire bien, mon cher cousin, que vous ayez eu le temps de

raisonner avec M. de Tréville sur toutes les idées qu'il a pour ces îles. Il nous offre main-forte en cas d'entreprise et il croit la chose aisée. Je la crois de même, surtout si nous l'entreprenions avant le printemps. Les nuits seraient plus longues et plus favorables pour l'approche et peut-être pour une descente nocturne. Les moyens de défense auxquels on y travaille et travaillera de plus en plus, ne seraient pas perfectionnés. Toutes les redoutes et batteries ne sont gardées que par quelques miliciens, ils touchent leur prêt tous les premiers dimanches du mois, ils sont ivres plusieurs jours, et suivant mon almanach et mes idées, les fêtes de Pâques seraient un temps bien propice pour cette besogne.

M. Dumouriez vous a sans doute mandé, mon cher cousin, quelques petites prises arrivées à Cherbourg. Nous y avons une frégate de vingt-six canons, pour croiser depuis le Havre jusqu'à Saint-Malo.

Je crois que M. de Monthuchon travaille à présent à l'interrogatoire des deux coquins de Carteret. Le père et le fils sont arrêtés, et avec tous les indices que j'ai donnés, j'espère qu'il en pourra tirer des éclaircissements intéressants. Toute cette côte m'est suspecte, il faudrait la veiller très-exactement si nous avions le moindre projet.

M. Conier est arrivé hier, il commence aujourd'hui la visite des logements. Il la fera avec M. de Colleville, qui le conduira partout, et pour éviter tout soupçon de partialité, j'en ai prévenu quelques-uns de ces Messieurs, pour qu'ils y envoient un de leurs camarades s'ils le jugent à propos.

Je vous rendrai compte des suites de cette opération, qu'un peu moins d'entêtement aurait épargnée.

Vous avez pu juger, mon cher cousin, par la façon dont je vous écrivais que j'étais peu tenté de l'inspection des garde-côtes. J'y renonce bien aisément, surtout si elle est donnée à M. de Briqueville. Tout ce que je souhaite est de servir sous vos ordres, de mériter la continuation de votre amitié et de vous prouver toujours mon tendre et inviolable attachement.

D'HÉRICY.

A Versailles, le 6 février 1779.

M. DE SARTINE au duc D'HARCOURT.

J'ai reçu, Monsieur le Duc, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 16 de janvier, le mémoire de la nommée Françoise Varangues, de Cherbourg, qui demande l'échange de son mari, dont M. Dumouriez présume que les connaissances sur les îles de Jersey et Guernesey pourraient être utiles. J'écris en conséquence au commissaire des ports à Saint-Malo, pour qu'il emploie les moyens les plus convenables pour l'échange du capitaine Varangues contre le capitaine Galliés, arrêté à Cherbourg, ou tout autre capitaine marchand.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE SARTINE.

A Versailles, le 7 février 1779.

M. DE SARTINE au duc D'HARCOURT.

Je suis très-sensible, Monsieur le Duc, aux observations confidentielles que vous voulez bien me faire à l'occasion des projets que l'on pourrait avoir sur les îles de Jersey et de Guernesey. Il est certain qu'ils exigent bien des combinaisons pour ne pas agir vainement. Si jamais il est question de leur exécution, j'aurai l'honneur de vous en instruire et de vous demander là-dessus tous les renseignements nécessaires. Vous voulez bien m'y autoriser, et je sens autant le prix de votre attention, que je rends justice à votre zèle pour le service du Roi.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE SARTINE.

A Cherbourg, le 27 février 1779.

DUMOURIEZ au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Il m'est échappé des prisons, il y a quatre jours, six Anglais, qui ont fait un trou au haut de ce vieux bâtiment et se sont sauvés la nuit. On en a rattrapé quatre, deux courent encore les bois; s'ils n'ont pas filé vers Granville et Saint-Malo, ils seront repris, toute la côte étant avertie.

Ce n'est pas ma faute; j'ai mandé plus de dix fois que je n'avais ici qu'une mauvaise prison, encore appartient-elle à l'abbaye. C'est une des nombreuses demandes inutiles que j'ai faites sur cette place toute ouverte, manquant de tout, qui a plus l'air d'une colonie ruinée que d'une ville de France. C'est précisément pour obvier à ces inconvénients, auxquels toute la vigilance possible ne peut rien, que je désirais qu'on transférât d'ici les prisonniers de guerre; il est très-imprudent de les y garder, et il serait très-utile que vous eussiez la bonté d'arrêter un plan avec le ministre de la marine, pour lui céder un des vieux châteaux intérieurs de la province, où il arrangerait une prison pour les Anglais, comme il arrange à présent le château de Fougères en Bretagne. Il faut qu'il soit bien embarrassé, puisqu'il a demandé à M. Mistral de faire transférer à Cherbourg quatre-vingts dragons anglais qu'il tient à la citadelle du Havre, sur ce que le commissaire de la marine de Cherbourg lui a mandé qu'il allait faire arranger à l'Abbaye une prison qui contiendrait cent vingt hommes.

Jugez vous-même, Monsieur le Duc, s'il est possible qu'on mette à l'Abbaye cent vingt prisonniers, dont quatre-vingts soldats qui peuvent pendant la nuit coûper la gorge aux deux compagnies qui y logent, ou sauter les murs et s'enfuir. J'ai déjà quarante-six prisonniers; il m'en vient tous les jours, et il est temps qu'on s'occupe de cet objet, et qu'on débarrasse un endroit tout ouvert, sans murailles, sans défense, sur le bord de la

mer, où il y a dans ce moment trente ou quarante vaisseaux, auxquels on peut mettre le feu et en prendre un pour s'en aller. J'ai ici deux bataillons et je ne crains rien personnellement, mais un coup de désespoir est bientôt fait, et je sais que si j'étais prisonnier de guerre, je serais chef d'émeute, pour tenter tout pour me sauver.

La *Danaé* a été jointe par l'expédition de quatorze canons, la *Valeur*, idem, et la *Guêpe*, de seize. La *Guêpe* retourne à Saint-Malo, la *Danaé* et les deux autres vont au Havre, le convoi de lard reste dans le port jusqu'au retour de ces bâtiments avec la flotte du Havre.

Lesdos et le *Necker*, de Dunkerque, de dix-huit canons, capitaine Bart, qui se sont associés pour le reste de leur course, sont partis avant-hier, et rentrés hier avec un hollandais de Guernesey, chargé de thé, tabac, sucre et café, estimé 60,000 liv.; l'amirauté le juge de bonne prise. Ils repartent demain pour le convoi de Guernesey, et une autre expédition que les vents leur ont fait manquer.

Il faut renoncer à notre projet des îles. Le ministre de la marine a bien d'autres chiens à fouetter, la perte de Sainte-Lucie, M. d'Estaing repoussé, etc. !

Vous savez que les négociations en Allemagne sont rompues, et l'alliance du Turc avec l'Empereur pour occuper la Russie : c'est une mauvaise diversion.

On est fort inquiet d'un convoi de quatre-vingt-dix voiles, parti des îles, dont un seul vaisseau chargé pour Nantes est arrivé à Brest.

Nous avons en croisière au Raz-Blanchard deux frégates et une caiche anglaise, depuis huit jours, qui feront du mal à notre convoi, que certainement elles attendent. Je souhaite que la valeur de nos marins égale leur prudence ; mais je m'aperçois que la prise de l'*Oiseau* a répandu de la consternation. Les deux corsaires leur ont proposé de se joindre les six bâtiments pour aller les combattre, ils ont refusé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DUMOURIEZ.

BULLETIN DU PORT DE CHERBOURG

DU 1er MARS 1779.

Le capitaine Lesdos, corsaire de ce port, et le capitaine Bart, corsaire de Dunkerque, appareillèrent hier au soir, 28 févriér, à quatre heures, cinglèrent de concert du côté d'Aurigny. Le capitaine Lesdos, bien meilleur voilier, prit les devants. Il rencontra et prit d'abord, un petit corsaire anglais de six pierriers et quinze hommes d'équipage. Il attendit alors le corsaire de Dunkerque, auquel s'était jointe la caiche la *Guépe* qui, voguant pour Saint-Malo, lui avait offert de l'accompagner dans son expédition. Ils continuèrent leur route sur Aurigny; mais le capitaine Lesdos, gagnant toujours sur ses deux camarades, arriva le premier à vue de cette île, qui, prévenue sans doute de leur dessein, était en état de défense et le salua de quelques coups de canon. Rejoint par le corsaire dunkerquois, il voulut prolonger l'île pour chercher quelque lieu de descente, lorsqu'il aperçut un corsaire de dix-huit canons de neuf livres de balles, qui sortait du port d'Aurigny. Il se dirigea sur-le-champ sur lui, et le corsaire d'Aurigny gagnant le large, ils se trouvèrent tous deux fort éloignés du dunkerquois, et se battirent près de deux heures avec beaucoup d'acharnement.

Le corsaire d'Aurigny, très-maltraité, profite du mauvais état où il avait mis le capitaine Lesdos, pour rentrer dans le port d'Aurigny, et le capitaine Lesdos vient de rentrer ici avec ses mâts et ses voiles fort endommagés, trois hommes tués et six ou sept blessés. Il travaille, dans ce moment, à se réparer, pour pouvoir repartir dès demain s'il est possible, et rejoindre son camarade le dunkerquois qui croise vers le Raz-Blanchard, où l'on a vu ces jours-ci deux frégates et une caiche anglaises.

Pendant toute cette canonnade qu'on entendait très-distinctement de notre port, les frégates la *Danaé*, l'*Expédition* et l'*Élise*, ont appareillé pour le Havre où elles vont prendre un convoi qu'elles sont chargées d'escorter, et reviendront prendre

les huit bâtiments chargés de lard qu'ils doivent conduire à Brest.

Un petit corsaire de Saint-Malo vient d'amener ici un bâtiment hollandais de quatre cent cinquante tonneaux, parti hier de Falmouth. Ce bâtiment venant de Marseille et chargé pour le Havre, avait été conduit à Falmouth par un corsaire anglais. Il a été relâché, et nous le traiterons de même vraisemblablement. Un Français embarqué sur ce bâtiment dit que Palisser est prisonnier et sera fusillé comme calomniateur; qu'on a fait des réjouissances pour la prise de *l'Oiseau*, et qu'on en doit faire pour la réunion de la Virginie et de la Georgie, qui se soumettent et renoncent au Congrès.

A Valognes, le 2 mars 1779.

Le marquis d'Héricy au duc d'Harcourt.

J'ai l'honneur de vous envoyer, mon cher cousin, un bulletin que je viens de recevoir de Cherbourg; il m'a paru assez intéressant pour vous en faire part. Je ne puis vous dire trop de bien du capitaine Lesdos, de sa valeur, de son intelligence et de son activité. Il y a à présent sept à huit prises de sa façon dans le port de Cherbourg. Nous entendons, depuis midi, beaucoup de décharges de canon du côté de la Hougue, et je suis persuadé que c'est ce diable d'homme qui, de concert avec son associé, le capitaine Bart (arrière-petit-fils du fameux Jean Bart) (1), est aux prises, peut-être, avec les frégates anglaises.

(1) Jean Barth ou Bart, fils d'un simple pêcheur, le type populaire du marin français, était né à Dunkerque en 1651, et il y mourut le 27 avril 1702. Louis XIV le nomma chef d'escadre en 1697, et l'on raconte que le roi lui-même lui ayant annoncé sa nomination, il lui répondit: « Vous avez bien fait, Sire. » On sait aussi que Jean Bart, conduisant à Elseneur le prince de Conti, élu roi de Pologne, fut attaqué et courut le danger

Sa plus grande envie est de prendre un bâtiment plus fort que le sien et d'obtenir une épée du Roi, comme plusieurs de ses confrères corsaires.

La mienne, à moi, serait qu'on lui confiât une de ces caiches qu'on arme à Saint-Malo, et qu'on le destinât à croiser sur nos côtes. Il est gêné par ses armateurs qui ne veulent pas se prêter à tous ses projets, et, s'il était son maître, il ferait certainement de bonne besogne ou serait bientôt tué.

Vous ne serez certainement pas plus content que moi de la conduite de la Virginie et de la Georgie, si cette nouvelle se confirme. Je tâche de croire que c'est un leurre du ministère anglais, pour amuser le peuple. Cet événement, joint à celui de Sainte-Lucie, va ranimer toute la morgue anglaise. Le beau temps commence à réveiller les corsaires anglais et les guernesiens; je fais dire à tous nos postes de redoubler d'exactitude et de vigilance. M. de Caux va enfin se mettre en mouvement pour la construction de la batterie à Régneville; il m'a écrit hier pour me représenter l'inutilité d'un ouvrage dispendieux dans cette partie où le fonds est de sable et le cours de la rivière fort incertain. Je prévois toutes ces raisons, et c'est peut-être moi qui les lui ai apprises il y a six mois, et je lui ai répondu en conséquence qu'une batterie en fascines et clayonnage, serait suffisante et plus tôt faite. Je ne serai tranquille sur les bâtiments retirés dans ce havre que quand cette batterie sera finie.

Je viens de recevoir, mon cher cousin, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 février. Il faut bien se consoler des cordons rouges nommés, et espérer quelque part à la première promotion. Je tâcherai de le mériter d'ici là, et je serais homme à m'en consoler s'ils ne les donnent qu'à ceux qui valent mieux que moi. Ceux-ci sont mes anciens; mais ne pourrais-je pas dire qu'il y en a plusieurs qui étaient déjà suffisamment récompensés? Quoi qu'il en soit, mon cher cousin, je ne réclamerai que vous et M. le maréchal d'Har-

d'être pris, le prince de Conti lui témoignant sa joie d'avoir échappé à ce péril: « Nous n'avions rien à craindre, répondit Jean Bart, mon fils était à la Sainte-Barbe, prêt à nous faire sauter, s'il eût fallu nous rendre. »

court, et si on me refuse, vos bontés et votre amitié me tiendront lieu de tous les cordons du monde.

Vous me mandiez que vous attendiez les députés à leur passage, et votre lettre est du 26 février. J'ai su qu'ils étaient à Caen le 25 au matin. Auraient-ils tant tardé à aller vous voir, ou auraient-ils craint vos représentations et passé tout droit? *Fiat lux*, c'est ce que je dis sur toutes leurs démarches où je ne vois ni sens ni raison.

Je vous prie, mon cher cousin, de m'envoyer un ordre pour prendre, au magasin de poudre de la Hougue, celle dont le régiment de Saintonge a besoin pour exercer ses recrues et leur apprendre à tirer.

On donne ordinairement cinq cents livres de poudre et deux cent cinquante de plomb par bataillon, et j'aurai soin d'en faire garder, sur cette quantité, pour recevoir les corsaires anglais, s'ils voulaient nous visiter.

Je ferais prendre cette poudre et ces balles à fur et mesure, en donnant des reçus.

D'HÉRICY.

Je comptais mettre cette lettre ce soir à la poste et vous ne la recevriez que vendredi, mon cher cousin, mais M. de Rosati, officier au régiment Dauphin-Dragons, part pour Caen où il compte arriver demain, et il veut bien se charger de vous la remettre. C'est un virtuose pour le violon, et nous l'avons entendu ici avec un grand plaisir.

A Valognes, le 4 mars 1779, onze heures du soir.

Le marquis D'HÉRICY au duc D'HARCOURT.

Je reçois dans le moment, mon cher cousin, une lettre de M. Dumouriez, qui me mande que la frégate la *Danaé*, l'*Expédition* et la *Valeur* sont de retour du Havre, dans la rade de Cherbourg, avec une flottille de douze bâtiments, chargés de vivres

et d'effets du Roi, pour Brest; que ce convoi partira au premier bon vent, mais qu'il craint pour lui, vu qu'il est attendu au passage par deux frégates et une corvette anglaises et nombre de petits corsaires; qu'il ne serait même pas étonné de voir cette flottille attaquée dans sa rade, si elle tardait quelques jours à partir, et qu'en conséquence, il fait faire des gargousses pour mettre ses batteries en état de se protéger autant que faire se pourrait. Je connais assez M. Dumouriez pour être sûr qu'il ne prend pas l'alarme à la légère. Je lui réponds pour le prier d'engager le capitaine Lesdos et son camarade dunkerquois à accompagner cette flottille, ce serait un bon renfort, mais le voudront-ils, et M. de Kergariou, qui commande la *Danaé*, le voudra-t-il lui-même? J'avertis à tout hasard tous mes postes de la côte de l'ouest de se tenir alertes et en état de protéger autant qu'ils le pourront les bâtiments de ce convoi, qui seraient forcés, en cas d'attaque, de raser cette côte de près, ou peut-être même de s'y échouer. Je serais bien fâché qu'il leur arrivât malheur sur mon terrain et je désirerais bien que la frégate la *Sylphide*, qui est au Havre, pût venir leur prêter main-forte. Cette idée me fait prendre le parti de vous envoyer cette lettre de poste en poste, pour que vous puissiez la recevoir samedi, au lieu que, par la poste ordinaire, vous ne la recevriez que mardi, et il ne serait plus temps. Si vous jugez cette précaution nécessaire, vous pourriez faire dire à cette frégate de s'avancer jusqu'à la hauteur du canal de la Déroute, ce ne serait à tout événement qu'une course inutile, qui ne l'éloignerait que pour peu de temps de sa station.

Je vous envoie ci-joint, mon cher cousin, l'état de revue du régiment de Bourgogne. J'y vois avec chagrin beaucoup de désertion. M. de la Roque me mande que cela vient du nombre infini de recruteurs pour les légions, les colonies et les corsaires, dont Granville et ses environs sont remplis et dont il a bien envie d'être défait par cette raison et à cause de tous leurs tapages. Il se plaint, enfin, que la maréchaussée n'arrête pas assez exactement les soldats sans congé et ceux qui s'écartent de leur route. Je vais écrire à M. de Monthuchon pour lui recommander cet article. M. de la Roque fait ce qu'il peut, mais inutilement, pour rétablir ses correspondances par Chausey, et il désire bien que

le ministre prononce sur le sort de cette île. En attendant, un particulier lui propose de s'en charger, pourvu qu'on lui permette de faire un petit commerce point préjudiciable à nos manufactures. Il n'enverrait dans les îles que des toiles, des baptistes, etc., n'en tirerait point de bas et de bonnets, et payerait les droits des fermes suivant les règlements. Je vais lui mander d'attendre la réponse que vous me ferez sur cet objet.

M. Dumouriez m'a envoyé hier vingt-deux prisonniers jersiens, venant des dernières prises du capitaine Lesdos, et pour lesquels il n'avait plus de place à Cherbourg. Ils sont ici dans des prisons qui sont détestables à tous égards. J'y ai été les voir ce matin, ils m'ont fait pitié et je fais accommoder une chambre au vieux château où ils seront mieux et aussi sûrement. Mais en vérité, mon cher cousin, je crois que tous ces prisonniers seraient bien plus convenablement à Vire, Mortain, Saint-Lo, Falaise ou tel autre endroit qu'on voudrait dans l'intérieur de la province. Cette partie frontière fourmille de correspondants avec les îles anglaises ; il n'y arrive pas un chat par mer ou par terre qu'elles n'en soient instruites, et quelque exactitude qu'on ait à veiller ces prisonniers, il est bien difficile que, dans le nombre et vu leurs liaisons de commerce avec tous ces gens-ci, il ne se pratique encore de nouvelles intelligences.

L'aventure du capitaine Lesdos à Aurigny, il y a trois jours, et la réunion des deux frégates anglaises avec nombre de corsaires pour épier notre flottille, en sont des preuves évidentes. Tâchez de nous débarrasser de tout ce train et vous nous rendrez service.

D'HÉRICY.

J'apprends par la poste d'aujourd'hui que les nobles députés ne vous ont point vu à leur passage. J'en serais plus que surpris si je n'étais accoutumé depuis quelque temps à toutes leurs inconséquences (1).

(1) Il s'agit d'un conflit regrettable qui eut lieu à cette époque entre la noblesse de Valognes et le maire, M. Colleville, à l'occasion du logement des militaires. Il en sera question dans une autre partie de cet ouvrage.

23 décembre 1779.

Le duc d'Harcourt à M. Dumouriez.

L'artillerie arrivée à Guernesey, Monsieur, me paraît uniquement destinée à la défense de l'île, par la qualité; le gros canon garnira les forts et les batteries, les six pièces de campagne sont pour l'intérieur du pays, en cas de descente. Il faudrait cependant observer s'il n'arrive rien de plus, parce qu'alors ce pourrait devenir un dépôt pour quelque projet; surtout si les troupes qui doivent s'y rendre en janvier ne relevaient pas la garnison actuelle. Je serai mécontent si les montagnards n'y restent pas; j'avais fondé quelques espérances sur leur mutinerie et leur religion. Tâchez de vous assurer si la garnison sera effectivement relevée, et du temps où les troupes y arriveront, parce que, si l'on était instruit bien à point, on pourrait les intercepter, quoique le trajet soit bien court pour y parvenir.

J'ai toujours rendu compte des dispositions où les sept matelots échappés vous rapportent que sont ces montagnards et les habitants, et désire que leur mésintelligence s'augmente.

Les moyens d'entreprendre sur ces îles ne manquent pas, ceux de s'y établir, de s'y approvisionner, d'en revenir, et l'inconvénient d'y laisser du monde quand on en a peu, ne sont pas assez faciles à prévoir et à parer, d'autant plus qu'il faut les occuper toutes trois.

d'HARCOURT.

MÉMOIRES ET RAPPORTS.

Mémoires sur Jersey et Guernesey, par M. de la Briche. — Projet d'attaque proposé par Dumouriez. — Rapport du sieur Dubois. — — Idées sur les moyens de s'emparer des îles de Jersey et Guernesey, par le capitaine de La Bretonnière. — Moyens et précautions à prendre pour le débarquement, par le même. — Mémoire du pilote Thomas. — Observations de M. de La Bretonnière sur ce Mémoire.

Juillet 1778.

MÉMOIRE SUR JERSEY

PAR M. DE LA BRICHE,

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FERMES DU ROI, A SAINT-MALO.

Description de l'île de Jersey, où il est fait mention des Havres et Baies les plus abordables aux navires d'une certaine grandeur, ainsi que des principaux Forts, Redoutes et Batteries établis le long de la côte. On a joint à ces différentes descriptions un exposé des Forces militaires, tirées partie des habitants et partie des Troupes réglées de la Grande-Terre.

La baie de Saint-Aubin, située au sud de l'île de Jersey, formée par les pointes de Noirmont et des Pas, a une lieue et demi-quart d'ouverture sur un peu plus de demi-lieue de renfoncement. La mer y monte de près de quarante pieds et se retire d'un grand quart de lieue, laissant une grève rapide, mais ferme, remplie de galets; le tout aisé à marcher.

Le fort de Saint-Aubin défend l'entrée de la baie ; il est situé sur un rocher peu distant de la côte et il est entouré à demi-marée ; on ne peut y communiquer au plein ; mais la demi-marée passée, il y a une chaussée formée naturellement par les grèves qui y conduit. Il est de peu de conséquence, ne contenant en son pourtour qu'une batterie à barbette circulaire formée de terre et grève, assez mal ordonnée d'ailleurs ; il n'y a d'autres logements qu'une tour carrée à deux étages, qui ne contiennent chacun qu'une chambre basse pour le cantinier. Celle d'au-dessus sert de corps de garde où l'on ne peut guère retirer que vingt à trente hommes. Ce fort est armé de quarante canons, à ce qu'on m'a dit, dont très-peu sont de gros calibre. Ces canons ne changent point de place, ainsi que ceux de la côte dont il sera parlé en son lieu.

Le fort de Saint-Hélier, autrement dit Elisabeth, est dans la même baie, situé aussi sur un petit îlot, et tirant sur le sud-est ; il en défend l'entrée et croise ses feux avec celui de Saint-Aubin ; il est détaché de la côte et on ne peut y communiquer qu'après mi-marée, par une chaussée formée naturellement comme celle ci-dessus. Les Anglais ont construit une digue qui part du sud-est de cet îlot et qui se continue circulairement jusqu'à une portée de fusil de la pointe des Pas, ce qui fait l'entrée du petit port qu'ils y ont pratiqué, lequel ne peut contenir que de fortes barques. Ce petit port étant d'échouage, il ne sert que de refuge aux gens qui vont commercer à Jersey qui ne pourraient longtemps mouiller au large, à cause des courants qui y sont considérables et de la mauvaise tenue de la rade qui n'est que foraine.

Le fort dit Elisabeth, établi sur l'île de Saint-Hélier, est un pentagone qui n'a cependant que quatre petits bastions, n'y en ayant point sur les côtés qui regardent l'intérieur de la côte. Les quatre bastions et les courtines sont percées d'embrasures à distance des plates-formes. Tout près se trouve un petit fossé sec de la largeur de dix-huit pieds sur environ quinze de profondeur, que l'on passe sur un pont de bois, ce qui conduit dans l'intérieur du fort qui est entouré d'une haute muraille percée

de créneaux de distance en distance, contre laquelle sont appuyés les logements tant des officiers que des soldats. L'on prétend que les logements peuvent contenir jusqu'à mille deux cents hommes, en comprenant la grande tour qui est au milieu de la cour, laquelle est à trois étages, au pourtour de chacun desquels il y a une galerie percée d'embrasures et armée de canons. Cette tour a un étage souterrain taillé dans le roc, occupé par les poudres, munitions de guerre et de bouche. La partie supérieure est couverte en ardoises avec galerie au pourtour, sur laquelle on pose le pavillon pour donner avis de la venue des vaisseaux. Ce fort contient un arsenal bien garni d'armes et ustensiles de guerre; les bastions et les courtines sont armés de vingt-six canons de trente-trois livres de balles, les galeries de la tour, de canons de huit qui ne font que du six français, au nombre de dix-huit pièces.

Sur le haut de la côte, entre les deux forts mentionnés ci-dessus, l'on a construit une redoute carrée en terre, sans fossé devant; elle est armée de canons ambulants, plus ou moins, suivant les circonstances. Son effet est de battre en avant et sur la partie de la grève laissée par la mer, elle n'est d'aucune considération pour le terrain. Les gens du pays prétendent qu'un vaisseau de soixante canons peut s'embosser à trois portées de fusils de la pointe de Noirmont en portant un peu au sud, ce qui pourrait prendre des revers sur le fort Saint-Hélier, battre de front celui de Saint-Aubin, la redoute en arrière et toute la partie de la côte qui forme ladite baie. Il est à remarquer, cependant, que des bateaux de descente doivent être plats, mettant un surveillant en avant, à cause des rochers qui sont presque à fleur d'eau. On ne peut donner à la côte qu'au plein au plus tard. Après une heure de retirant, cet endroit ne paraît plus praticable pour une entreprise.

La baie de Saint-Brelade, formée par la pointe de la Moye et celle de Noirmont, suit celle de Saint-Aubin; elle a trois quarts de lieue d'ouverture et peu de renfoncement, est située dans le sud-ouest; on ne peut y aborder qu'avec des bateaux de cent à cent vingt tonneaux, au plein seulement, encore mieux avec des bateaux plats et plusieurs de front, mettant toujours

un surveillant en avant, à cause des rochers sur lesquels on peut passer, en évitant les plus élevés. La mer ne se retire presque point de la côte, laisse peu de grève mêlée de vase et de fondrières qui ne sont pas dangereuses; la rade y est foraine et de mauvaise tenue, mais à l'abri des mauvais vents d'ouest et de nord-ouest.

Cette baie est défendue par une batterie située sur une petite pointe rentrant dans le sud-ouest, par une redoute carrée faite de terre et sans fossés au devant; ladite redoute voit la baie de Saint-Aubin et y porte ses feux; la batterie et la redoute sont armées de canons ambulants.

Si l'on projetait de faire une descente à Jersey, cette baie qui paraît peu défendue, pourrait être de quelque utilité; on pourrait tenter par là une attaque avec quelques bateaux plats portant en tout deux ou trois cents hommes, ce qui avantagerait la grande descente que l'on tenterait dans la baie de Saint-Ouen dont il va être parlé; en débarquant quelques hommes dans cet endroit, il n'y aurait au plus que deux ou trois volées de canon à essuyer, s'ils étaient bien servis. Il est au surplus à observer qu'on sait des gens du pays que cet endroit ne leur paraît pas suspect.

Entre la pointe de Saint-Brelade et celle de la Corbière, il y a une partie de la côte, environ une demi-lieue d'étendue, qui est très escarpée et inabordable, semée de rochers au pied, sans grève, la mer ne quittant pas la côte en cette partie. Elle est vue d'une batterie nouvelle et d'un corps-de-garde fait en planches et couvert de gazon, situé sur la pointe de la Corbière; mais les feux de la batterie ne sont point dirigés dessus. Cette pointe, dite la Corbière, est une marque pour les vaisseaux, à cause de sa blancheur.

La baie de Saint-Ouen, formée par la pointe de la Corbière et de l'État, a une lieue d'ouverture environ sur un quart de lieue de renfoncement; elle est située dans l'ouest de l'île, on peut y aborder avec des bateaux plats et en quantité, pourvu que l'on double la pointe de la Corbière, dont il faut s'approcher de près, afin de pouvoir débarquer au plein ou à mi-marée; la mer ne quitte la côte que de trois portées de fusil, elle

est saine et sans roches; la grève qu'elle laisse après s'être retirée, est rapide mais aisée à marcher, étant du sable assez fin et très ferme. Les vaisseaux peuvent s'embosser au tiers de portée de canon et inquiéter extrêmement ceux qui seraient pour la défendre sur la côte. Le terrain s'abaissant insensiblement jusque sur la grève, forme un amphithéâtre où se trouvent quelques parties de falaises, dont la plus considérable soutient un magasin d'eau dit la Mare.

Cette baie est défendue par des batteries nouvelles, armées aussi de canons ambulants, l'une située sur la pointe de la Corbière et l'autre sur celle de l'État. Il y a près d'elle un corps-de-garde fait de planches et de débris de navires, couvert en gazon et fougères.

Au tiers d'étendue de ladite anse, en venant de la pointe de l'État et sur le penchant du terrain, est une ancienne redoute faite en terre, sans fossé au devant. Il y a peu de temps qu'elle a été réparée. C'est dans cette île qu'il est plus vraisemblable qu'une descente soit aisée à faire, le terrain paraît plus favorable qu'en toute autre partie de cette île; elle est défendue par deux batteries qui ne paraissent pas fort dangereuses; mais ce qui devrait inviter à tenter plutôt par là que par ailleurs, c'est qu'il paraît très-aisé d'inquiéter les gens qui seraient occupés à défendre l'approche, en prenant des revers sur eux, ce qui se peut faire en plaçant un ou plusieurs navires dans le nord-ouest de la pointe le Gros-Nez, ainsi qu'un pareil nombre dans la pointe de la Corbière à l'inspection du plan, on concevra facilement l'effet que ce canon doit faire, s'il est bien servi.

Autre avantage; une fois parvenu sur le haut de la côte, il n'est guère possible à l'ennemi de tenir ferme les ravins qui sont en assez grand nombre sur l'île, assez éloignés, ce qui obligerait à abandonner une assez grande étendue de terrain, quatre de leurs principales villes et plusieurs villages, et l'on se reporterait jusque sur la baie de Saint-Aubin, prenant à revers batteries et redoutes. Postés comme il vient d'être dit, les forts tomberaient d'eux-mêmes, ou ils seraient bien inquiétés pour leur communication. Cette situation serait aussi très-avantageuse pour se rendre maître du reste de l'île, car en établis-

sant une batterie à la chapelle Saint-Aubin, si les ennemis voulaient se retirer sur la partie de la côte, vis-à-vis de leurs forts, cette batterie les obligerait bientôt à mettre bas les armes.

Entre la pointe de l'Est et celle de Gros-Nez, sur une étendue de presque demi-lieue, se trouve une partie de côte très-escarpée et inabordable, par la quantité de rochers racines de falaises; la mer y bat continuellement au pied et y est très-houleuse, surtout du vent de nord-ouest, aire de vent où cette partie est située.

Le port de Gros-Nez est formé par la pointe de ce nom et celle de Leck; il y a un peu plus d'un quart de lieue et se renfonce dans les terres de presque d'autant; il est situé au Nord de l'île, on peut y aborder, mais il est si peu fréquenté que plusieurs gens du pays n'ont pu m'en rien dire; la mer s'en retire de deux portées de fusil et laisse une grève ferme de sable fin et aisée à marcher.

Sur la pointe de Gros-Nez est situé un corps-de-garde ancien de maçonnerie; la batterie établie sur la pointe de Leck voit le dedans de ce port et y bat en plein.

Grève de Leck, formée par la pointe de ce nom et celle de Bonne-Nuit, située au Nord, elle a trois quarts de lieue d'ouverture sur un demi-quart de renfoncement; la mer s'en retire à une bonne portée de fusil, et laisse une belle grève spacieuse et sans aucun rocher, très-aisée à marcher; on peut y aborder avec des bateaux plats, de gros vaisseaux pourraient s'embosser au-devant de cette grève, mais bien au large, ce qui fait douter que le canon pût porter jusqu'à la côte.

Cette grève est défendue par deux batteries situées sur les pointes de Leck et de Bonne-Nuit; il y a près de chacune un corps-de-garde nouvellement bâti, semblable à ceux décrits ci-dessus. Ces deux batteries sont armées de canons ambulants.

On pourrait peut-être aisément pratiquer une descente en cet endroit, mais il ne paraît pas qu'elle puisse se faire aussi avantageusement qu'en la baie de Saint-Ouen, ne pouvant battre la côte que de front, sans pouvoir découvrir aucun revers. D'ailleurs il serait aisé à l'ennemi, voyant l'attaque formée en cette

partie, de lever terre entre les ravins qui portent leurs eaux à la mer et qui font tourner plusieurs moulins, ce qui ne serait pas un ouvrage de durée, mais qui, établi, ne laisserait pas de troubler les assaillants et conserver aux ennemis du canon qui pourrait faire grand effet, tiré comme il serait de près à cartouches, joint au feu de la mousqueterie et à la difficulté qu'on rencontrerait sur le terrain. Si l'ennemi était un peu en force et conduit par un homme entendu, il ne céderait que pied à pied, se retirant de ravin en ravin et de retranchements faits à la hâte, qui les joindraient presque ensemble.

La grève de Bonne-Nuit, formée par les pointes du même nom et celle de Longue-Échelle, a près d'une lieue d'ouverture, et se renfonce inégalement dans ses parties; elle est située au Nord et est, à peu de chose près, dans les mêmes circonstances que celle de Leck, excepté que les navires ne peuvent s'y embosser, mais les bateaux plats peuvent aborder jusqu'au plein sans aucun danger et plusieurs de front. Cette grève est défendue par deux batteries situées sur les pointes de Bonne-Nuit et de Longue-Échelle; près d'elles sont deux corps-de-garde construits de démolitions de navires.

Le havre du Boulay est formé par les pointes de Longue-Échelle et celles dites de la Tour-Perrin; il a une demi-lieue d'ouverture et se renfonce inégalement d'un quart; il est situé au bord de l'île. C'est en ce havre que les frégates anglaises se retirent et mouillent lorsqu'elles ne peuvent tenir dans le Sud; il y a très-bon mouillage et grande profondeur d'eau; les navires peuvent approcher presque à portée de fusil de la côte, la mer s'en retire peu et laisse une grève ferme, rapide et bonne.

Toute la partie de nord et nord-est est vue de la côte de Normandie, fréquentée par les fraudeurs, principalement par ceux de Carteret, qui peuvent servir de pilotes, mais suspects pour la fidélité.

Ce havre est défendu par deux batteries sises sur Longue-Échelle et la Tour-Perrin, armées aussi de canons ambulants.

Le havre de Rozey. Ce havre, situé dans le nord-est de l'île,

est de très-peu de conséquence; de très-petits bateaux seulement peuvent y approcher avec précaution, à cause de la quantité de rochers à fleur d'eau qui se trouvent dans le nord-est, depuis la pointe de la Tour-Perrin jusqu'à celle dite Sainte-Catherine.

La côte est très-découpée dans cet espace et forme plusieurs rentrants qui ne sont presque jamais pratiqués, hormis que ce ne soit en grand danger et des vents forcés de nord.

Il y a un corps-de-garde, sur une de ces pointes, fort ancien et presque démoli.

Sur un autre point plus loin, une batterie qui n'est point en état. Cette partie de côte est assez défendue par les rochers.

Baie de Sainte-Catherine. Située dans l'Est de l'île, elle est formée par deux pointes qui s'élancent peu à la mer; elle a plus d'un quart de lieue d'ouverture. La grève y est de sable fin, sur laquelle les navires échouent en sûreté; son entrée est assez difficile à cause de plusieurs rochers qui sont au-devant; elle est défendue par le vieux château de Montorgueil.

Ce château tient à la côte et en est dominé par le mont Passor.

Chateau de Montorgueil. Ce château est situé dans le sud-est de la baie de Sainte-Catherine, très-peu détaché de la côte; il est presque en ruines ainsi que ses bâtiments; on y monte cependant une garde journalière et l'on a pratiqué sur le rocher où il est placé trois batteries formées en maçonnerie sèche; l'une bat dans le Nord-Est, une dans l'Est et l'autre dans le Sud-Est. Elles sont armées ensemble de seize canons qui ne changent point de place; peu sont de gros calibre (six et douze).

Suit le havre de la Chaussée. Situé dans le Sud-Est de l'île, formé par les pointes du Vieux-Château et de Saint-Clément, il a un peu plus d'une demi-lieue d'ouverture, et se renfonce très-peu. On pourrait même dire qu'il forme une ligne droite. La mer ne quitte presque pas la côte; le terrain y est en pente et battu de la mer. Il n'y a que de très-petits bateaux qui peuvent aborder au plein seulement, la grève étant très-plate à marée basse. Le château de Montorgueil défend ce havre ainsi qu'une redoute établie sur un petit rocher sis sur le grand banc de

sable dit du Violet, lequel s'étend en mer près de trois quarts de lieue sur une largeur assez étendue. Il est parsemé de rochers si dangereux qu'il faut s'éloigner de la côte pour doubler la pointe Saint-Clément et aborder le havre du Hoc dans le sud-est de l'île.

La redoute est armée de quatre pièces de canon de petit calibre, qui ne changent point de place.

Havre du Hoc. Ce havre est formé par deux pointes qui s'élancent peu à la mer, si ce n'est le banc du Violet, dont on a parlé ci-dessus. Il est de peu de conséquence, n'y ayant que de très-petits bateaux qui y abordent difficilement, à cause de la quantité de pierres qui sont au-devant. Il est défendu par une batterie armée de canons ambulants et située sur le haut de la pointe vis-à-vis de la petite ville de Saint-Clément, et par la redoute du banc du Violet.

La mer ne quitte presque pas la côte et ne laisse que très-peu de grève qui est de même nature que dans le pourtour de l'île.

Le havre des Pas, formé par les pointes de Saint-Hélier et de Saint-Clément, a d'ouverture trois quarts de lieue et deux renfoncements qui se lancent dans les terres, ce qui forme un petit port où cependant il ne peut entrer que de moyens bateaux qui peuvent y échouer et être à l'abri de tous vents. Mais l'entrée en est difficile à cause de quantité de pierres qui s'y trouvent, il est situé dans le sud, n'est point défendu, si ce n'est de la batterie de Saint-Clément. Au surplus, ces deux derniers havres sont regardés par les gens du pays comme impraticables.

Sur la pointe vis-à-vis de la ville de Saint-Hélier, le gouverneur a fait construire un camp retranché qui a environ un demi-quart de lieue de fond sur un huitième de profondeur; il est acculé à la mer et commande le fort Elisabeth. Cette montagne étant plus élevée et s'abaissant insensiblement jusqu'à la ville, il ne leur a pas été possible d'avoir l'eau au-dedans de ce camp, ce qui les a obligés de faire deux puits à l'extérieur, à mi-penchant de la côte.

Ce prétendu camp retranché est un de la hauteur de Notre-

Dame de la Hougue, d'où il peut être battu ainsi que de la partie de côte vers Saint-Clément ; ce qui prendrait des revers dessus qui obligerait bientôt tels gens qui s'y seraient retirés à se rendre, d'autant mieux que l'on serait à bonne portée de canon, qu'on pourrait y battre à ricochet, qu'il n'y a aucuns bâtiments et que les troupes sont sous la voile.

PRINCIPALES HABITATIONS DE JERSEY.

Jersey contient douze villes ou paroisses dont la principale est Saint-Hélier, composée de trois cents maisons, presque toutes à deux étages et occupées par deux ou trois ménages. A l'entrée de cette ville est une porte qu'il faut passer, sur laquelle est la prison ; elle est fort aisée à enfoncer, on peut même la tourner, y ayant d'autres issues pour s'introduire par les sorties de plusieurs maisons. Il est à observer qu'il y en a nombre qui sont couvertes en paille et en chaume.

L'église de cette ville est entourée d'un cimetière fermé de murs qui sert de retranchement, le clocher est une tour carrée très-haute sur laquelle il y a une plate-forme où l'on met du canon qui bat la chaussée et coupe les principaux chemins.

Saint-Brelade, d'où dépend Saint-Aubin, composée de deux cents à deux cent cinquante maisons presque toutes à un étage, mais habitées par plusieurs ménages. Le cimetière au milieu duquel est l'église est entouré de murs, il n'y a pas de plate-forme au clocher.

Saint-Ouen est assez peuplé et contient le même nombre de maisons que Saint-Brelade. Le reste idem.

Saint-Jean, mêmes observations qu'à Saint-Brelade.

Saint-Laurent, mêmes observations.

Saint-Pierre, ville aussi considérable que Saint-Hélier, est plus habitée et contient trois cents maisons. L'église, au milieu du cimetière, a pour clocher une grosse tour carrée toute blanche et fort élevée, elle se voit de très-loin, sert de marques aux navires. On met du canon sur sa plate-forme, même effet qu'à Saint-Hélier.

La Trinité, mêmes observations qu'à Saint-Brelade.

Saint-Martin, de même.
Grouville, de même.
Et *Saint-Clément*, de même.
Toutes ces villes ne forment qu'une continuité de maisons qui ne forment entre elles qu'une seule rue et quelques culs-de-sac, elles sont plantées des deux côtés. Il se trouve épars à la campagne plusieurs villages, hameaux, fermes et manoirs qui sont annexés à chacune desdites villes.

FORCE MILITAIRE.

En paix, il n'y a à Jersey que deux cent cinquante invalides qui ont été depuis la guerre envoyés à Guernesey, ce qui forme la garnison actuelle de cette dernière île. A l'égard de Jersey, on y a envoyé d'Angleterre un régiment d'infanterie qui peut être composé de huit à neuf cents hommes de bonnes troupes et bien disciplinées.

En outre, un régiment des gens du pays composé de mille cinq cents hommes et divisé en cinq compagnies qui sont plus ou moins fortes, suivant que les quartiers qui les fournissent sont plus ou moins habités. Ces troupes sont tirées de la jeunesse de l'île et des êtres les mieux tournés et plus dispos.

Leur uniforme est rouge, bas bleus, jarretières et cocardes en cuir noir, ruban noir pendant en cravate, armés d'un fusil et baïonnette ; ils sont obligés d'avoir chacun chez eux et à leurs frais cinq livres de balles, de la poudre à proportion; leurs fourniments préalablement faits.

Ils sont exercés régulièrement toutes les semaines et passent en revue une fois le mois devant le grand gouverneur où l'on examine l'état de leurs armes, et pour peu qu'il y manque quelque chose, elles sont aussitôt mises en pièces; ce qui les oblige à en acheter d'autres.

Ils montent la garde sur la côte et dans la ville de Saint-Hélier, fournissent plus de deux cents hommes par jour, leur tour revient tous les sept jours ; ils n'ont point de portes assignées par paroisses, ils se retirent au fort et les fonctionnaires suivent celui des chefs des postes. Ces troupes bourgeoises sont

commandées par un capitaine, un lieutenant, un enseigne et un sergent tirés parmi les notables du pays. Leur colonel porte le nom de Connétable. L'uniforme de ces officiers est aussi rouge, mais ils ont des parements de différentes couleurs suivant qu'il a été réglé pour distinguer les compagnies de chaque quartier.

CAVALERIE.

Outre cette troupe d'infanterie bourgeoise, il y a un régiment de cavalerie de cent vingt maîtres bien montés et armés de mousquetons, sabres, pistolets; leur uniforme est rouge sans parements, bandoulières de buffle, bottes fortes. Cette troupe est peu exercée, mais ce sont des gens choisis qui ne montent à cheval que pour les revues. Les seigneurs des terres et fiefs sur l'île sont obligés de fournir et d'entretenir les chevaux tout équipés, armement du cavalier compris. Les officiers consistent dans un capitaine, deux lieutenants et un cornette. Les fournitures à l'égard de l'infanterie se font à peu près de même, certaines maisons et riches habitants sont obligés de pourvoir aux armements de cette troupe. L'entretien est aussi à la charge des habitants. Les vieillards, veuves et gens hors d'état de service ne sont point exempts de contribuer à la milice bourgeoise. Ce sont même ceux qui sont le plus astreints à compléter les armements.

De plus, il y a une compagnie de hallebardiers qui sont fournis et entretenus par les propriétaires de certaines maisons, ils sont au nombre de cent vingt; leurs principales fonctions sont de servir la justice, d'assister aux exécutions et d'arrêter les malfaiteurs. Ce sont pour la plupart des gens gueux et vieux.

CANONNIERS.

Il réside au château de Sainte-Elisabeth une compagnie de canonniers de quarante à cinquante hommes, dont le chef est de la Grande-Terre ainsi que leurs officiers, les autres sont pris sur l'île parmi les plus forts et les plus dispos. Ils font l'exercice journellement, ce qui sert à instruire un certain nombre de

gens qui sont destinés au service de la côte et des canons distribués à chaque compagnie. L'exercice se fait toujours à boulets en tirant sur un but stable et sur un but flottant dans la rade, il y a une récompense pour ceux qui y touchent et ils ont la paie de premiers canonniers jusqu'à ce qu'un autre ait été aussi adroit qu'eux.

VIVRES.

Leurs vivres sont au château Sainte-Elisabeth et consistent en quantité de biscuits, farine, beurre, fromage, viande salée, vin et eau-de-vie. L'on prétend que les provisions peuvent durer deux ans. L'île cependant manque de farine, on ne permet pas aux habitants d'en tirer d'Angleterre et il est ordonné à tous les boulangers de ne cuire que pour la troupe et de ne donner leur pain qu'à ceux qui sont dans le cas de servir dans la journée, pour quoi ils ont des marques qui expliquent la quantité qu'on pourra leur livrer tous les soirs. Ces marques sont remises tous les soirs au grand gouverneur.

ARTILLERIE ET MUNITIONS DE GUERRE.

L'on a remarqué que dans les trois forts cités dans ce mémoire, il y a quatre-vingt-quatorze pièces de canon de différents calibres munies de tous leurs ustensiles, avec le nombre suffisant de canonniers pour le service des diverses batteries de canons stables.

La côte et l'intérieur de l'île sont armés de canons ambulants ainsi qu'il a été dit, parce qu'ils n'ont point de position fixe, qu'ils sont distribués par paroisse ainsi que par compagnie bourgeoise. Chaque paroisse en a cinq ou six et les cinq compagnies d'infanterie du pays ensemble cinquante, parce que les plus fortes ont plus de pièces. Cela fait en tout, pour être porté au besoin, cent vingt-deux canons parmi lesquels il y en a quelques-uns du calibre de vingt-quatre, les autres de douze et de huit. Ils sont tous de fonte, montés sur des affûts marins, partie sur affûts de campagne.

Ils ont tous leurs chariots ou leur avant-train et un caisson pour chaque distribution des pièces qui sont transportées avec

des chevaux de corvées fournis par les paroisses. Les canonniers sont aussi distribués, gens adroits, forts et dispos, instruits par ceux résidant au château Elisabeth; il y a un chef de pièce, les autres ne sont que des servants. Chaque canonnier, lorsqu'il est de service, est obligé d'avoir un fusil avec sa baïonnette.

On observe que toutes ces troupes bourgeoises ont la faculté de s'engager pour le service du Roi, peuvent aller sur les corsaires des particuliers; on compte jusqu'à vingt-deux de ces bâtiments tant grands que petits. Quoique ces troupes naviguent assez pour ce genre, on a cependant remarqué que dans les corsaires de cette île pris par les Français, il y avait beaucoup plus de gens de la Grande-Terre.

ALARME.

Elle se donne au moyen du son de toutes les cloches et de la caisse, au premier signal du château Elisabeth ou de la montagne de la Hougue; pour lors, chacun se transporte au poste qui lui est destiné, y conduit l'artillerie avec ses munitions et marche en bon ordre.

Il est défendu à toutes filles, femmes et enfants de sortir de leurs maisons tant que l'alarme dure, afin de ne point détourner leurs pères et maris des postes où ils sont occupés.

NOMBRE DES HABITANTS.

On estime qu'il peut avoir sur Jersey environ trente-cinq mille âmes de tout sexe et âge, dont les deux tiers sont d'extraction française, établis en ce lieu de père en fils; l'autre tiers a le cœur absolument dévoué à la France.

Il y a plus de deux cents déserteurs de toutes sortes de régiments, ils sont observés et gardés à vue et cependant pour la plupart au service de l'île.

ÉTAT-MAJOR.

Il est composé d'un gouverneur envoyé de la Grande-Terre, lieutenant-colonel dans les gardes du corps du roi; il se nomme

Burgoff, c'est un bon officier. Le lieutenant du roi, nommé Kalmgoug, est un homme septuagénaire hors d'état de service. Le major est un homme du pays qui n'a d'autre inspection que sur la milice bourgeoise, à qui il fait faire l'exercice; il est Français.

L'ingénieur vient nouvellement d'Angleterre; c'est un homme peu capable, à ce que l'on prétend.

ILE DE GUERNESEY.

MÉMOIRE et OBSERVATIONS de Jean PELLETIER, *l'un des pilotes le plus accrédités du port de Saint-Malo, et de François* QUESTEL, *qui a demeuré pendant quatorze années à Guernesey, d'où il est de retour à Saint-Malo depuis le 24 juin, sur la localité de cette île dont le plan est ci-joint, et sur ce qu'ils estiment, dans le cas où le Gouvernement se déciderait à s'en emparer, recueillies et rédigées par M.* DE BRICHE, *en vertu des ordres qu'il a reçus des ministres du Roi.*

Cette île est située au nord un quart nord-ouest de Saint-Malo, à la distance d'environ vingt-deux lieues; ses côtes sont tellement hérissées de rochers du côté du nord et nord-ouest (ce qui comprend toute la partie depuis le Tas-Dupez-d'Aval jusqu'à la baie du Val), qu'il serait sans doute imprudent d'y tenter de descente.

Du Tas-Dupez-d'Aval jusqu'à la Corbière, la mer y est fort houleuse. La grève est de cailloux et la falaise très-élevée, de sorte que cette côte n'offre rien de favorable pour y faire une descente; d'ailleurs, les courants y sont fort rapides, quoiqu'il y ait environ vingt brasses d'eau à environ six cents toises de la terre.

De la Corbière à la Pinte, il se trouve une espèce d'anse peu enfoncée; la mer y est aussi fort houleuse, sauf des vents de

nord-est. La grève offre bien des facilités pour y débarquer, mais la hauteur des falaises ne permet pas de l'indiquer.

De la Pinte à l'anse du Petit-Port ou Vieux-Port, nommé vulgairement la Petite-Porte, jusqu'à la pointe de Jerbourg, connue sous le nom de la Pointe-Saint-Martin, la mer y est moins élevée, parce que les anses sont plus fermées, elles sont à l'abri des vents d'est, de nord-est, de nord, de nord-ouest et même d'ouest. La grève est de cailloux; les courants y sont assez rapides, et la falaise y est très-élevée, mais elle se trouve coupée par un vallon dans une espèce d'anse nommée le Vieux-Poulain, par lequel on peut aisément monter dans la plaine de Saint-Martin avec des voitures; mais on estime que ce vallon est trop resserré et trop creux pour qu'on doive sérieusement s'en occuper. D'ailleurs, il est reconnu que le mouillage est dangereux par les vases qui s'y trouvent.

Il existe un autre point de débarquement sur cette côte dans l'espèce de baie qu'on nomme Vieux-Port et Petit-Port, connu sous le nom de Petite-Porte. Pour pouvoir l'effectuer, il faut débarquer sur la grève du côté de l'est, au mouillage indiqué par une ancre d'où on marchera environ deux cents pas pour arriver au pied de la baie ou vallon appelé communément baie du Moulin-Huet, d'où on peut gravir sur quatre de hauteur une élévation d'environ trente à quarante pieds, mais sans qu'on puisse y faire monter des voitures; de là, on aura environ trois cents toises de chemin à faire à pouvoir marcher sous une pente douce sur autant d'hommes de hauteur que l'on voudra, pour arriver dans la plaine Saint-Martin, à la distance de la ville d'environ mille deux cents toises, d'où l'on se rendra, si l'on veut, sur la hauteur de la baie Fermain, au lieu nommé Béquet, et d'où l'on pourra marcher sans danger à la ville de Guernesey, en passant au-dessous de Saint-Martin, afin d'éviter un petit vallon qui se trouve sur le chemin qui conduit de Béquet à la ville.

Cette position paraît d'autant plus favorable pour faire une descente qu'il n'y a aucunes batteries établies, mais seulement un corps-de-garde dans le terrain au haut de la baie ou vallon. Les vents favorables pour y arriver sont ceux de sud, sud-ouest

et sud-est; mais ces vents donnent en plein sur cette baie, ce qui rend cette position désavantageuse. Ces mêmes vents sont favorables pour débarquer dans la baie Fermain, sauf le sud-est.

De la pointe de Jerbourg ou Saint-Martin jusqu'à la baie Fermain, la falaise est fort élevée, la mer très-houleuse des vents d'est, nord-est et sud-est. Ainsi, elle n'est pas favorable pour y faire une descente; cependant, la falaise de la pointe de Jerbourg faisant face au nord-est présente la possibilité de la gravir, mais on estime que cette position ne convient que pour y faire une fausse attaque dans le cas où elle serait jugée nécessaire.

Il n'y a d'autres batteries sur cette côte de Jerbourg ou de Saint-Martin que celle de six canons de six, située à l'est de la pointe, dont le feu est dirigé sur le passage de la Longue-Pierre à la baie Fermain; mais cette batterie tiendrait peu de temps sous le feu d'une frégate.

La baie Fermain, située à l'est de l'île, est peu enfoncée; son ouverture a environ deux cent cinquante toises, son centre environ cent, et son extrémité environ vingt, d'où l'on communique à Béquet. La mer monte jusqu'à près de son extrémité dans les grandes marées, et jusqu'au centre dans les mortes marées.

A marée basse, cette baie présente une pente assez douce pour pouvoir la monter avec des voitures jusqu'à Béquet; on répète que le vallon qui se trouve dans cette baie n'a à son extrémité qu'environ vingt pieds de largeur.

La mer n'est agitée dans cette baie, dont le mouillage est à six et sept brasses d'eau à la distance de la grève de deux à trois encâblures de mer basse, que des vents depuis le sud-est jusqu'au nord-est. Elle est très-belle des vents de nord-ouest, sud-ouest et sud. Il y a quelques pierres à environ une encâblure de la terre, mais elles sont connues et désignées par la carte; d'ailleurs, elles découvrent à mi-marée.

Pour arriver facilement à cette baie, il faut des vents moyens de sud-ouest, sud et d'ouest, et l'on estime que le mouillage peut contenir plus de deux cents navires marchands; et de plus, on est d'avis qu'elle mérite la préférence sur celle de

Vieux-Port ou Petite-Porte, parce qu'il est facile de faire taire la batterie du fort Cornet qui bat sur cette baie. L'on convient qu'on aura à s'emparer de la batterie de six canons qu'on vient, dit-on, d'établir à Béquet et à chasser l'ennemi d'un petit retranchement qu'on y a aussi pratiqué ; mais n'aura-t-on pas la même chose à vaincre au Vieux-Port ou la Petite-Porte, car il n'est pas à supposer qu'on ne défendra pas cette partie ?

Entre la baie de Fermain et Saint-Samson se trouvent la ville de Guernesey, son port et le château ou fort Cornet, situé sur un rocher à la mer, vis-à-vis de la ville, à la distance de cinq cents toises.

Les retranchements qu'on vient de faire sur la hauteur de Saint-Samson, la précaution qu'on a prise de réduire le grand chemin qui conduit à la ville à dix pieds de largeur, défendu à son entrée par deux pièces de canon de vingt-quatre et d'établir plusieurs batteries sur le terrain depuis le château des Marais jusqu'à la Hougue, à la Paire, prouvent évidemment que les Anglais craignent une descente sur la partie de Saint-Samson.

Mais, d'après les renseignements qu'on a pris sur cette partie, du côté dont la falaise est à la vérité peu élevée, on estime qu'elle présente trop de difficultés et trop de dangers, à cause de la quantité de pierres et rochers qui se trouvent dans le mouillage et atterrages, pour qu'on doive sérieusement s'en occuper pour y faire une descente, et qu'il convient de la porter au Vieux-Port ou Petite-Porte, ou de préférence à la baie Fermain ou même au port de Guernesey.

Il conviendrait peut-être d'attaquer en même temps par le port et par la baie Fermain. L'attaque du port et de la ville devra être faite en tournant le château ou fort Cornet, du côté de l'Est, à l'effet de pouvoir entrer dans la chaussée qui fait le port avec les bâtiments de transport à bord desquels seraient les troupes de débarquement. Mais ce parti ne doit s'exécuter que lorsque les vaisseaux de ligne ou frégates auront détruit toutes les batteries du château Cornet donnant sur les rades; comme elles sont placées en amphithéâtre et que toute la maçonnerie est en mauvais état, le fort tiendrait peu de temps contre le feu de

nos vaisseaux, et comme c'est la seule forteresse qui couvre et défend la ville et le port, dont presque tous les canons sont dirigés de la pointe du sud à celle du nord-est, son feu étant détruit, on ne court aucun risque d'entrer dans la chaussée qui fait le port, dont l'entrée est fermée par deux jetées à distance l'une de l'autre d'environ cinquante pieds, ce qui ne permet pas de faire entrer plus d'un navire à la fois. Il serait à craindre qu'on interceptât cette entrée au moyen d'une chaîne; mais n'ayant plus à craindre le feu du fort Cornet, on romprait sans danger la chaîne, et les habitants ne seraient peut-être pas assez téméraires pour refuser de se rendre, puisqu'on pourrait ruiner et culbuter leur ville par le feu de nos vaisseaux et par les bombes qu'on pourrait y jeter.

On pourrait même la bombarder en même temps que le fort ou château Cornet qu'on dit être armé de quatre-vingt-onze canons de différents calibres, dont dix-huit sont placés sur la partie de l'est donnant sur la grande rade; quarante sur la partie du nord de la rade; vingt-deux sur la partie de l'ouest, et onze sur la partie du sud.

Le temps de morte eau est préférable à celui de vive eau, à cause des courants qui sont assez rapides; d'ailleurs, en morte eau, on peut mouiller sur le grand banc sous quatre à cinq brasses d'eau, d'où on peut battre le fort Cornet; au reste, les vaisseaux peuvent mouiller entre le banc et le fort.

Dès qu'il est reconnu que le château ou fort Cornet est la seule défense que peut présenter la ville de Guernesey, il s'ensuit que sa prise ou sa ruine mettraient fin à toute discussion; on pourrait prétendre à s'en rendre maître en l'escaladant du côté du nord. On estime que les murs n'ont que vingt pieds de hauteur, et l'on pourrait détruire ses murs et ses batteries en peu de temps par l'effet du canon et des bombes des vaisseaux qui l'attaqueraient.

Cette forteresse prise ou détruite, la ville se trouve forcée de se rendre; par ce moyen, on éviterait tous les dangers et perte d'une descente soit dans la baie Fermain, soit dans celle de Vieux-Port ou Petite-Porte.

De tel côté qu'on attaque cette île, dans le dessein d'y faire

une descente, il convient de se pourvoir de grandes chaloupes ou bateaux plats à contenir environ cent hommes, parce que les bâtiments de transport tirent trop d'eau et ne sauraient s'approcher d'assez près de la grève sans mettre les troupes dans le cas de débarquer sous quatre à cinq pieds d'eau, ce qui serait fort dangereux.

Quant au clos Duval, il n'est d'aucune considération. La baie de ce nom assèche à toutes les marées, et elle ne peut être fréquentée que par de petits bateaux. Il y avait autrefois un château sur la partie du nord-est de la ville, avec quelques pièces de canon pour protéger l'entrée de cette baie; mais ce château et ses batteries ont été abandonnées, même détruites, au point même qu'à peine reste-t-il des vestiges.

On ne fera aucune observation sur les îles de Sercq et d'Herms. La première, située au sud, est à la distance de deux lieues et demie de la ville, et la deuxième à une lieue. Ces îles ne sont d'aucune considération.

Il y a dans l'île de Guernesey dix paroisses.

SAVOIR :

Saint-Pierre, paroisse de la ville;
Saint-Martin;
Saint-André;
Le Castel;
La Forest;
Saint-Sauveur;
Saint-Pierre;
Torteval;
Saint-Samson;
Le Val.

On estime qu'il y a dans ces dix paroisses neuf à dix mille habitants de tout sexe et âge, desquels on avait formé trois régiments de chacun cinq à six cents hommes qu'on exerçait

tous les dimanches, ce qui présentait au plus mille huit cents hommes de milice disciplinée; mais ce nombre peut être augmenté et porté à deux mille quatre cents hommes à cause des circonstances qui ont fait ordonner que tout jeune homme de seize ans porterait les armes, ainsi que tout homme de soixante.

La paroisse de Saint-Pierre, paroisse de la ville, peut fournir six à huit cents hommes de milices qui marchent avec quatre pièces de canon de six livres, ci, au plus. .	800 hommes.
Les paroisses de Saint-Martin, Saint-André, La Forest, Saint-Pierre et Torteval peuvent fournir de même et marcher avec deux pièces de canon par paroisse.	800
Les paroisses de Saint-Sauveur, Castel, Saint-Samson et Le Val, idem.	800
	2,400 hommes.

Ainsi, cette milice est au plus de deux mille quatre cents hommes, bien armés de fusils et baïonnettes, formant trois régiments soutenus par vingt-deux pièces de canon de campagne de quatre et six livres; mais comme plusieurs habitants sont occupés à faire la pêche, à naviguer et à faire la course à bord des corsaires, on estime que cette île n'aurait peut-être pas dans certain temps mille cinq cents miliciens disciplinés à présenter; le surplus des habitants est obligé d'être armé de fusil et baïonnette et de marcher au premier signal, mais on les croit peu disposés à faire une vigoureuse défense, d'autant mieux qu'elle ne serait soutenue dans ce moment-ci que par six à sept cents soldats écossais qu'on vient de lever et qui paraissent n'avoir pas fait la guerre.

Cette île est réputée riche, tant par le commerce qui s'y fait que par le dépôt qu'on y fait de toute espèce de marchandises, notamment en vin, eau-de-vie et autres liqueurs.

A Saint-Malo, le 28 juillet 1778.

DE LA BRICHE.

Juin 1778.

PROJET D'ATTAQUE contre Jersey et Guernesey, par Dumouriez (1).

L'attaque des îles de Jersey et Guernesey serait fort intéressante à exécuter, si notre flotte de Brest, après avoir battu celle des Anglais, se déterminait à entrer dans la Manche, et à croiser pendant quinze jours devant Plymouth et Portsmouth. Dans tout autre cas, elle serait imprudente et dangereuse. Ces deux îles sont des forteresses qui tiendront au moins huit jours, il en faut cinq ou six pour les préparatifs de l'attaque de ces forteresses. Il faut quatre frégates au moins pour l'attaque de chaque île. Il faut que les deux corps de troupes chargés de ces deux attaques, partent en même temps, celui destiné pour Jersey de Saint-Malo, celui destiné pour Guernesey de Granville, Carteret, etc. Ces deux corps devront être chacun de quatre mille hommes au moins, parce qu'il ne faut ni hasarder, ni manquer une pareille opération; qu'ils mènent avec eux un train d'artillerie suffisant pour pouvoir canonner et bombarder ces deux forteresses; que l'escadre de Brest couvre cette opération tout le temps qu'elle pourra durer. Sans toutes ces précautions, comme on entendrait le feu des attaques des côtes de l'Angleterre, comme les Anglais peuvent en recevoir les avis en sept ou huit heures de temps, deux vaisseaux partant de Plymouth ou de Portsmouth peuvent dissiper, détruire la flottille de débarquement, bloquer les troupes dans ces îles, les y prendre, ou au moins amener des renforts. Aussi on ne peut pas porter une attention trop sérieuse à cette expédition, si on l'a en vue, et il ne faut l'entreprendre qu'en cas qu'on soit bien sûr d'y réussir.

Il faut se pourvoir d'un grand nombre de chaloupes de débarquement, celles des vaisseaux de la pêche de la morue arrêtés à Granville sont restées à Terre-Neuve, il faut cependant la

(1) Ces notes avaient été rédigées pour répondre aux questions posées à Dumouriez par le marquis de Jaucourt.

meilleure combinaison pour qu'aucun des moyens, soit en munitions, en chaloupes, en outils, etc., ne puisse manquer.

Il faut que les troupes portent le pain et la viande pour huit jours ; il faut destiner des bâtiments pour le transport des blessés et des munitions ou vivres, qui aillent et viennent à toute heure de ces îles à Granville et à Saint-Malo.

Quant à l'utilité de la prise de ces îles, elle est incontestable. La reprise de plus de cinquante bâtiments français, une contribution de plus de quatre millions qui couvrirait les frais de l'expédition, la consternation qui suivrait cette perte pour les Anglais, le crédit de nos armes, l'exemple d'une descente qui effraierait les Anglais et accoutumerait nos troupes à cette opération; enfin, l'épargne de plus de quarante millions que nous coûte chaque guerre le corsairage de ces insulaires. Ces avantages sont réels.

Malgré tous ces motifs intéressants qui militent en faveur de la conquête de Jersey et Guernesey, il n'est pas douteux que si notre flotte battait la flotte anglaise au point de la faire rentrer dans ses ports et d'être maîtresse de la Manche, ce serait une folie d'employer cette supériorité pour un aussi petit objet, et qu'à tous égard il faudrait préférer la descente en Angleterre, parce que le sort de ces îles suivrait celui de la Métropole, et qu'en cas de réussite, leur cession deviendrait nécessairement un des articles de la paix.

On ne va donc donner quelques détails très-imparfaits de cette expédition que pour constater sa possibilité, et parce qu'on est d'avis qu'il vaut mieux faire peu que de ne rien faire du tout. Ces détails sont pris de la carte de ces îles, de quelques mémoires et du rapport des marins du Cotentin qui connaissent ces îles, surtout Jersey.

JERSEY.

L'île de Jersey a quatre lieues de long de l'est à l'ouest, et deux de large. Elle a une ville ouverte nommée Saint-Hélier, avec un bon port, défendu par le fort Elisabeth, bâti en mer sur une roche, à huit cents toises environ à l'ouest de la ville, qui y tient par une grève couverte d'eau à chaque marée. Ce fort croise avec

une batterie, au fond de la baie, avec le fort Saint-Aubin, qui est bâti sur une île tenante à la terre comme l'Elisabeth, à l'ouest de la baie, et avec la batterie de Noirmont, qui est le cap le plus avancé au sud-ouest, ces défenses rendent l'approche de la rade de Saint-Hélier très-difficile et presque inattaquable. Il faudrait y sacrifier des frégates qui seraient perdues.

Il est donc nécessaire de tourner son attaque vers une des autres rades de l'île. Il y en a plusieurs très-abordables. En général même elles ont un bon fonds. La baie Saint-Ouen nommément est fort large, plusieurs frégates peuvent approcher à demi-portée de canon de la terre, sur trois ou quatre brasses et déployer leur feu sur deux ou trois batteries qui défendent cette baie, et la batterie tout entière. On dit que les Anglais ont élevé des retranchements tout autour de l'île et qu'ils ont fait passer sept à huit cents montagnards écossais pour la défendre, qui, joints aux habitants du pays, font cinq ou six mille hommes. Il y en a autant à Guernesey. Certainement ils n'auront pas négligé la baie Saint-Ouen ; mais une fois que les batteries seraient réduites à se taire, le débarquement se ferait facilement, quoiqu'il dût en coûter quelques hommes, parce que le feu des frégates le protégerait.

Il faudrait en même temps faire la même opération aux grèves de Leck, qui sont défendues par deux ou trois batteries, dont l'une fermée se nomme le château de Leck. Au-dessus de ces grèves est une grande lande, sur laquelle les troupes se porteraient et se mettraient en bataille pour venir déboucher par Vincelée et prendre les derrières de ceux qui défendraient la rade Saint-Ouen.

Si l'attaque de Saint-Ouen réussissait la première, les troupes se porteraient sur Sainte-Marie, ce qui faciliterait l'attaque des grèves de Leck. Il serait à souhaiter que ces deux attaques fussent faites ensemble, chacune devrait être de mille deux cents hommes au moins. Dès que les troupes seraient à terre, les frégates iraient se retirer dans la baie du Boulay, où elles resteraient pendant le temps de l'expédition. Cette baie est sûre, c'est où mouillent les frégates anglaises, elles y débarqueraient une troisième division égale aux deux autres.

Les retranchements de la baie de Saint-Ouen ne peuvent pas

être considérables, c'est une côte découverte, parsemée de dunes, où on n'a pu faire que des épaulements de sable; ce sont bien les meilleurs lorsqu'ils couvrent des troupes régulières, mais des habitants et des troupes irrégulières ne peuvent pas les défendre longtemps.

La rade du Boulay est dominée par deux montagnes et des batteries. C'est pour cela qu'il faut réserver un corps de troupes qui puisse débarquer sous les falaises qui la bordent, quand les frégates auraient fait taire le feu des batteries basses. Cette attaque, successive aux deux premières, serait soutenue par les troupes de ces deux attaques, qui auraient marché de Sainte-Marie sur la Trinité. Dès qu'elles seraient arrivées à ce dernier village, les habitants abandonneraient la rade de Boulay. C'est dans cette rade qu'on débarquerait les munitions nécessaires pour réduire Saint-Hélier, qui n'en est qu'à cinq quarts de lieue.

Après s'être établis au Boulay, les trois divisions réunies se porteraient l'une sur Notre-Dame de la Hougue, la seconde sur la hauteur du Gibet, la troisième sur Saint-Sauveur. De ces trois points, on domine Saint-Hélier. C'est une ville ouverte qui se rendrait sur-le-champ. Des détachements seraient employés à désarmer les paroisses de l'île et à lever les contributions pendant le temps que l'on emploierait à réduire le fort Elisabeth. Ce fort a un défaut. Les maisons sont sur le haut et attenantes aux murailles, faute de terrain; on y tirerait à boulets rouges pour tâcher d'y mettre le feu; on attaquerait en même temps le fort Saint-Aubin qui n'est point de résistance, et on dresserait des batteries dans tous les points avancés de la côte, à la pointe du Gibet et à celle de Noirmont, pour ruiner ces forts tant avec les bombes qu'à boulets rouges. Une frégate ou deux croiseraient devant la rade pour empêcher tout secours. Il est impossible que l'Elisabeth tienne plus de huit jours, abandonné à ses propres forces, d'autant plus que si le commandant s'obstinait on le menacerait de ruiner entièrement l'île et d'en transplanter les habitants. Au reste, il faudrait commencer par détruire le môle de Saint-Hélier et traiter ce port comme les Anglais ont traité Cherbourg en 1758.

La descente durerait un jour à la baie Saint-Ouen et aux

grèves de Leck, la marche sur la Trinité et l'attaque de la rade du Boulay un jour, le débarquement des munitions et les préparatif du siége un jour, parce que ce pays est coupé de chemins creux bordés d'arbres et que chaque champ est de même boisé d'arbres fruitiers. Les habitants comptent beaucoup sur cette défense et se proposent d'en faire des abattis pour traverser les chemins, il faudrait les aider à couper tout sur la route.

Les contributions de Jersey passeraient deux millions, il faudrait ne pas épargner les habitants, surtout s'ils brûlaient les prises avant la reddition du fort Elisabeth. On pourrait garder cette île avec une garnison dans le fort et dans celui de Saint-Aubin ; mais, dans ce cas, il faudrait emmener des ôtages en France. Si on ne la gardait pas, il serait encore plus nécessaire de prendre des ôtages pour se garantir de leur piraterie pendant le reste de la guerre et pour le complément des contributions, une partie des gros capitalistes ont fait passer leurs fonds en Angleterre.

GUERNESEY.

On a fort peu de détails sur l'île de Guernesey, on peut s'en procurer davantage par les Malouins; tout ce que l'on sait, c'est que la rade de la ville Saint-Pierre est défendue au nord-est par le château du Val et celui des Marais; en avant par le château Cornet qui est vieux, mais difficile à attaquer, étant situé sur un îlot; au sud par des batteries sur le Bec-aux-Chèvres et sur la pointe de Saint-Martin. Cette plage est inabordable pour une descente, à cause de la difficulté des passes du grand et petit Ruau et surtout du danger des bancs de roches nommées les Ferrières. Quand même cette côte serait plus saine, il faudrait préférer pour la descente le côté de l'île le moins défendu et qui prend à revers la ville fortifiée. C'est la rade du Lihoumet qui est la plus saine et la plus facile pour le débarquement. La marche au travers de l'île pour arriver devant la ville Saint-Pierre se fera avec les mêmes difficultés, à moins qu'on n'intimide les habitants par les plus grandes menaces en cas de résistance. Le grand avantage que présente ces îles aux assaillants, une fois que la descente a réussi, c'est que le pays étant plus

élevé que les côtes, une fois qu'on a pénétré au centre de ces îles qui ont peu de circonférence, on arrive en plongeant sur tous les points de résistance. On emploierait les mêmes moyens pour le château Cornet que pour le fort Elisabeth.

Pendant que huit ou dix mille hommes feraient la conquête de ces îles, quatre cents hommes de la garnison de Cherbourg, soutenus de deux corvettes, débarqueraient de la pointe de Jobourg dans l'île d'Aurigny, enlèveraient tous les habitants, raseraient les maisons et ôteraient cette ressource aux petits corsaires. Aurigny est sans défense. Si on jugeait à propos de la garder, on y construirait un fort; mais c'est inutile, il vaut mieux la dépeupler.

RAPPORT DU SIEUR DUBOIS.

PROJET D'EXPÉDITION CONTRE JERSEY ET GUERNESEY (JANVIER 1779).

Le fort Saint-Hélier est vieux et en assez mauvais état, mais il n'est pas susceptible d'une attaque de vive force, n'étant joint à la terre que par une chaussée couverte à marée haute; il n'est pas beaucoup plus élevé que la plage et la ville, qui sont garanties de son feu par des dunes continues, des batteries et des épaulements destinés à repousser une attaque par la rade. Le fort de Saint-Aubin, plus faible encore que celui de Saint-Hélier, est dans le même cas. On ne monte la garde que dans ces forts et dans la ville qui est toute ouverte. Il y a beaucoup de canons le long de la plage et des batteries toutes faites, mais il n'est pas monté, faute d'affûts. Au-delà de la pointe de Noirmont et derrière Saint-Aubin est l'anse de Saint-Brelade qui, à cause du circuit de la grande anse, est à trois quarts de lieue de la ville. Il y a deux batteries, dont une montée. Des paysans seulement y montent la garde et s'enivrent ou dorment toutes les nuits. Cette rade est entièrement séparée de la grande rade par deux grands caps qui la mettent à l'abri du canon des deux forts. On va de cette anse facilement en trois quarts d'heure à la ville, le long de la plage bordée de dunes et d'épaulements qui mettent

à l'abri des feux des deux forts. La garnison, qui est d'environ cinq cents montagnards, se retirerait dans le fort dès le premier feu avec le gouverneur, et de là elle ne pourrait pas nuire à tout ce qu'on pourrait tenter.

PROJET D'EXPÉDITION.

Donner un ordre prompt et secret pour faire partir de Saint-Wast et Barfleur les bateaux pêcheurs qui tiennent de cent à cent cinquante hommes, leur faire doubler les pointes et les faire arriver à Carteret et à Diélette, sous prétexte de la pêche des huîtres de Cancale. Si cependant on trouvait à Granville et sur la côte de l'ouest un nombre suffisant de bateaux de la même capacité et de la même résistance, le rassemblement s'en ferait encore avec plus de promptitude, de sûreté et de secret.

Former un détachement des deux compagnies de grenadiers et de chasseurs et de trois piquets de cent hommes de chacun des trois régiments de Bourgogne, Saintonge et Normandie, qui sont dans la presqu'île, ce qui ferait mille cinq cents hommes; les faire arriver sur Carteret et Diélette avec la compagnie d'artillerie et trois ou quatre ingénieurs, cent cartouches par homme et du pain pour quatre jours; faire embarquer à Carteret et Diélette des piques, hoyaux, pelles, pioches, haches qu'on distribuerait à chaque détachement, au moins cent de chaque espèce d'outils; il y en a à Cherbourg et à la Hougue, sinon on en ferait venir de Saint-Lo.

Il faudrait que la frégate stationnée à Saint-Malo et le corsaire Lesdos, ou celui de Granville, s'il est prêt, eussent ordre de croiser pendant quelques jours pour éloigner les corsaires.

On calculerait les marées pour prendre bien son moment d'embarquement, pourvu que les vents et la mer ne fussent pas trop forts, ayant soin de garnir les bateaux d'avirons suffisants, on les ferait partir à la même heure indiquée et de préférence le soir, pour arriver à la pointe du jour dans l'anse de Saint-Brelade, pour laquelle on se serait procuré des pilotes.

La flottille serait partagée naturellement en trois divisions, composées chacune d'un des trois régiments, elle serait composée tout au plus de quinze à vingt bateaux.

Débarqué à Saint-Brelade, qui est une plage de sable, on laisserait deux cents hommes avec un ingénieur sur la hauteur qui domine le village de Saint-Aubin, ils s'y retrancheraient; on en placerait autant sur la hauteur des Fourches pour que les habitants ne puissent pas couper la retraite. Le reste des troupes marcherait promptement à la ville le long de la plage, ayant soin d'envoyer en avant un habitant ou un tambour pour sommer, sous peine d'incendie, les habitants de ne point se défendre. Il ne faudrait cependant pas s'amuser à parlementer.

Les deux ou trois bâtiments de guerre français qui, pendant quelques jours, viendraient reconnaître l'île dès qu'ils entendraient la canonnade, tâcheraient de venir se présenter devant la grande rade pour attirer l'attention et le feu des deux forts, ce qui serait facile si les vents se soutenaient au nord ou à l'est. On aurait soin, pour cet effet, de pourvoir les bâtiments de pilotes pratiques.

Dès qu'on serait maître de la ville, on retrancherait quelques postes du côté de la campagne et on se servirait des batteries pour foudroyer les deux forts. S'ils résistaient plus de temps qu'on ne voudrait en mettre à l'expédition, on prendrait des ôtages dans la ville pour la contribution qu'on imposerait, et après avoir détruit, ou gâté, ou emporté les effets dans la plus grande quantité possible, on se retirerait par le même chemin, ce qui serait facile au moyen du retranchement de Saint-Brelade. Si les habitants s'enfuyaient, on leur enverrait faire injonction de rentrer dans leurs maisons sous peine de les voir brûlées ou détruites.

Si l'expédition réussissait complétement et que l'intention de la Cour fût de garder l'île, il n'est pas douteux que quatre bataillons et un détachement suffisant d'artillerie ne la gardassent très-bien sans frais pour le Roi avec un commandant aussi intelligent que ferme qui saurait profiter de l'artillerie, des munitions et des vivres qui y abondent. Il faudrait, en ce cas, annoncer aux habitants la continuation de tous les priviléges dont ils jouissent, enlever tous les matelots pour le service du Roi et emmener en terre ferme les ôtages choisis parmi les principaux habitants et les plus attachés à l'Angleterre par les intérêts du commerce.

Cette expédition flibustière n'est pas soumise aux embarras d'une combinaison étendue et compliquée, le secret peut être gardé, on peut l'entreprendre avec promptitude et ne pas perdre un temps précieux qui ne se retrouvera plus.

Dans le même temps que les cinq cents hommes par régiment destinés pour ce coup de main se rendraient à Carteret et à Diélette, on ferait passer le Vey à six bataillons pour les remplacer dans leurs postes respectifs, afin d'éviter quelque algarade des Anglais et pour pouvoir disposer comme on le voudrait des troupes de la descente.

L'opération de Guernesey n'est certainement pas plus difficile et se ferait aisément peu de jours après celle de Jersey ; mais si on voulait les exécuter toutes deux à la fois, il faudrait trop de troupes et de combinaisons, ce qui éventerait le secret.

Il semble qu'il faudrait annoncer aux troupes des récompenses. Comme c'est une expédition maritime, ne pourrait-on pas leur donner le tiers de la prise comme aux équipages de mer?

IDÉES SUR LES MOYENS DE S'EMPARER DES ÎLES DE JERSEY ET GUERNESEY PAR LE CAPITAINE DE LA BRETONNIÈRE (1779).

On suppose d'abord que les armées combinées de France et d'Espagne auront la supériorité dans la Manche pendant la belle saison ; sans cette condition, il serait imprudent de renouveler aucune entreprise.

On peut croire que la station qu'elles y établiront sera au moins de deux mois, et qu'elle aura pour objet de retenir l'ennemi dans ses ports, de porter un coup à son commerce, et d'intercepter ses convois venant de l'Amérique.

Ce serait sans doute le moment le plus favorable, le plus sûr, et l'unique moyen d'exécuter un projet d'attaque sur ces deux îles si nuisibles au cabotage et au commerce de la Manche.

La position de ces îles rend leur possession de première nécessité à la France, devenue commerçante et puissance maritime, naturellement rivale de l'Angleterre : on peut les regarder comme

une guérite à la porte de nos ports, et qui nous en interdit l'usage pendant la guerre.

On assemble tous les ans une certaine quantité de troupes dans la Basse-Normandie, on y fait des camps ; on pourrait aussi profiter de l'instant où nos escadres se trouvent supérieures dans la Manche, pour s'emparer des îles de Jersey et Guernesey, à moins qu'on n'eût en vue quelque projet d'attaque plus étendu sur les côtes d'Angleterre, et qui mettrait par suite ces îles à la merci et à la disposition de la France.

Dans le cas où l'expédition sur les côtes d'Angleterre n'aurait pas lieu, comme en 1778, il serait avantageux de profiter du moment où l'on est maître de la mer pour s'en emparer, et dans tous les cas, il serait plus avantageux de s'en rendre maître que de borner les opérations d'une armée nombreuse à une simple croisière, peut-être infructueuse, si on rencontrait d'ailleurs de trop grandes difficultés à vaincre, pour exécuter quelque projet offensif sur leurs côtes.

Deux vaisseaux, deux frégates et quelques corvettes détachées de l'armée pendant quelques jours seulement, suffiraient pour assurer le succès de cette expédition, protéger l'attaque et la descente des troupes dans ces deux îles, et établir la communication libre et réciproque entre elles et la côte de Normandie, pendant le temps que durera l'expédition.

Ces îles doivent être attaquées, et la descente doit être faite en plein jour et de vive force. Ce serait s'abuser vainement que d'imaginer qu'on peut les surprendre et les enlever avec une poignée de monde, et en employant des demi-moyens, sans avoir pris les précautions nécessaires, et lorsqu'on n'est pas maître de la mer pour le moment de la descente.

L'endroit de la côte choisi pour la faire, doit être balayé par le feu des vaisseaux et frégates, et lorsque les troupes y auront mis pied à terre, elles doivent marcher toujours ensemble vers le même but.

Il est essentiel de s'emparer d'abord d'un poste avantageux sur la côte. où les bateaux qui auront servi à la descente puissent se retirer sans risques, se mettre à l'abri et en sûreté ; où l'on puisse appeler les bateaux de la côte de Normandie, par un signal convenu; où l'on puisse faire aborder les vivres, l'artillerie et toutes

les munitions, et les secours indiqués par la sagesse et la précaution.

C'est de ce poste que les troupes doivent marcher ensemble pour s'emparer d'abord des principaux endroits qui assureront la conquête entière de l'île; le premier objet doit être de s'emparer de la partie des côtes qui regarde celles de Normandie, et d'en assurer la communication par le moyen des bateaux et des corvettes, et d'en établir une autre en même temps, avec les vaisseaux et frégates qui se seront emparés de la baie du Boulay. On peut croire que les habitants seront jaloux de conserver leurs propriétés, le sol étant riche et fertile et la population nombreuse.

Les milices ne tiendront point en rase campagne devant des troupes réglées, marchant toujours ensemble avec ordre et précaution.

Il paraît avantageux de faire plusieurs attaques à la fois, pour diviser les forces et l'attention de l'ennemi, de manière que la fausse ou plutôt la moindre des deux attaques paraisse la plus vraisemblable.

Cette dernière doit avoir lieu dans la baie du *Boulay* et être effectuée par un vaisseau qui y mouillera, accompagné d'une trentaine de bateaux et de deux chaloupes canonnières. Il s'embossera devant la batterie qu'il réduira, ayant ses bateaux au large ou du côté opposé, indiquant le projet d'une descente à l'entrée de la nuit.

J'indique la baie du *Boulay* comme le meilleur mouillage de l'île pour les vaisseaux, et le plus sûr pour y retirer et faire accéder les bateaux de la côte de Normandie. D'ailleurs elle n'est bonne qu'à prendre à revers, attendu que le terrain qui conduit au petit village et à l'église de la *Trinité*, est resserré entre deux collines avec une pente assez rapide, et que le débarquement d'une certaine quantité de troupes y serait plus aisé à défendre qu'ailleurs.

Cette descente ne doit avoir lieu qu'à l'entrée de la nuit, et lorsque celle de Saint-Ouen sera faite, et aura attiré l'attention de toutes les forces de l'île, et qu'elles seront occupées à faire tête à nos troupes. Jusqu'à ce moment, on doit faire tout ce qui convient pour que cette descente paraisse fausse, et seulement

une attaque simulée, pour engager l'ennemi à porter ses troupes et la majeure partie de ses forces vers la baie Saint-Ouen.

Le vaisseau qui se sera emparé de la baie du Boulay, doit y faire descendre seulement six cents hommes, avec l'artillerie et des vivres pour toutes les troupes qui auront débarqué. Il est à présumer que les forces et l'attention de l'ennemi seront divisées par ce moyen, dans l'incertitude et dans l'embarras qu'éprouvent ordinairement les îles attaquées par plusieurs endroits à la fois, qu'elles seront plus sérieusement occupées du côté de la baie Saint-Ouen, où la majeure partie des troupes aura effectué sa descente sous la protection du feu des frégates, des chaloupes canonnières, etc., vers les deux heures après-midi, dans un beau jour et par un temps choisi, et avec toutes les précautions qui peuvent assurer le succès de l'expédition.

Les bateaux qui auront servi à la descente ne quitteront la baie de Saint-Ouen que lorsque l'armée sera dans l'intérieur de l'île; ils seront escortés par les corvettes qui les conduiront à la baie du Boulay, après quoi elles resteront à la voile autour de l'île, ainsi que les frégates et les chaloupes canonnières.

L'objet le plus important, après avoir effectué le débarquement à la baie de Saint-Ouen avec au moins cinq mille hommes, est d'établir la communication de l'armée entière avec le vaisseau, les vivres, l'artillerie et les munitions de toutes espèces, portées par le vaisseau et les bateaux qui se seront emparés de la baie du Boulay. On trouvera vraisemblablement les six cents hommes avec l'artillerie, maîtres de la hauteur qui domine la baie, ainsi que du village et de l'église de la Trinité. Ce sera au moyen de ces forces réunies qu'on s'emparera d'abord de toute la partie de l'est de l'île, et qu'on arborera le signal convenu avec la côte de Normandie, pour y faire arriver tous les bateaux destinés à apporter dans l'île les secours et les renforts demandés, et rapporter aussitôt à la grande terre les prisonniers et les notables de l'île.

On sait comment le château de Montorgueil est dominé du côté de terre, et qu'on peut le battre à moins de deux cents toises, et qu'en outre il n'est pas en état par lui-même de faire une longue résistance; il sera nécessaire de s'en emparer. Ce sera de cet endroit qu'on répétera les signaux de communication

avec la côte de Normandie. Ces signaux auront lieu de quatre heures en quatre heures, et aux heures du jour qui seront en nombre pair : midi, quatre heures, huit heures, minuit, etc.

C'est avec l'artillerie et les munitions prises dans ce château qu'on entreprendra la réduction de celui de Saint-Hélier, attendu que l'éloignement n'est pas considérable et ne demande aucuns moyens longs ni difficiles pour le transport de l'artillerie, jusqu'à l'endroit d'où on battra la ville et le château de Saint-Hélier, où les troupes de l'île se seront vraisemblablement retirées pour attendre la capitulation la plus favorable qu'ils pourront obtenir.

C'est donc de la hauteur qui domine le château de Montorgueil que partiront les troupes réunies avec l'artillerie, et tout ce qui est nécessaire pour l'entière réduction de l'île, laissant derrière elles des postes à la baie du Boulay, à Montorgueil et le long de la côte, pour se conserver une communication prompte et facile avec les vaisseaux et la côte de Normandie.

Les troupes de l'île, forcées de poste en poste, se retireront vraisemblablement dans la ville et dans le château de Saint-Hélier. La ville n'est entourée d'aucune fortification et dominée de très-près. On pourrait peut-être accélérer la reddition du château en n'entrant point dans la ville, mais en la battant comme le château, en faisant éprouver le même sort aux habitants qu'à la garnison. Les habitants alors et les propriétaires seraient les premiers à demander la reddition totale de l'île au gouverneur.

Je n'indiquerai aucune des précautions à prendre dans l'intérieur du pays relativement à l'ordre, la prudence et l'ensemble avec lequel les troupes doivent marcher à leur but. Je n'ai point parlé des manifestes qu'on répandra dans tous les quartiers de l'île où on aura passé, tendant à contenir les habitants et assurer la possession tranquille des propriétés à ceux qui ne prendront pas les armes, brûlant les maisons de ceux qui se comporteront autrement. Les habitants, jaloux de conserver leurs propriétés, hâteront la conquête de l'île ; l'ordre et la discipline en feront la sûreté.

J'avertirai seulement que dans chaque village il y a un dépôt de poudre et de balles dont il convient de s'emparer ; chaque

soldat milicien de l'île étant obligé d'avoir en propriété quatre livres de poudre et un sac de balles.

Chaque village fournit un nombre de miliciens, proportionné au nombre de feux dont il est composé. Chaque compagnie de ces milices a deux, trois ou quatre canons de campagne, qui lui sont attachés et un rendez-vous en cas d'alarme, où ils se transportent d'abord avec leur artillerie, qu'ils traînent fort vite à l'endroit indiqué, à force de bras ou avec des chevaux.

Les églises servent à retirer ces pièces de campagne, il convient par ce moyen de s'en emparer; de plus, chaque tour d'église a de petits canons dans l'intérieur qui dominent et battent la plaine.

J'observerai encore que les troupes marchant ensemble pour se rendre de la baie Saint-Ouen à celle du Boulay, traversent l'île et la coupent diagonalement. Les forces de l'île se porteront sans doute vers la partie de l'île où sont les châteaux et villes de Saint-Hélier, Saint-Aubin et Montorgueil, et abandonnent par ce moyen l'autre moitié de l'île d'où on pourra tirer des vivres et des rafraîchissements. Cette marche est de deux lieues et demie, et doit avoir lieu dans un jour au plus pour établir une communication prompte entre le vaisseau et l'armée à terre.

On ne doit pas perdre de vue que l'objet principal et qui doit assurer la conquête la plus sûre et la plus prompte de l'île, est la possession d'un havre ou anse, avec laquelle l'armée conserve une communication libre, pour en tirer des vivres, des secours ou des renforts au cas de besoin, où les bateaux puissent aborder en sûreté et être sous la protection des vaisseaux, frégates ou corvettes.

Lorsque les troupes destinées à faire la conquête de l'île auront un asile derrière elles qui suppléera aux besoins de toutes les espèces, il est à croire qu'elles pourront marcher en avant et vers un même but, avec la certitude de remplir leur objet.

On ne doit attaquer l'île qu'avec un plan d'opération fixe et déterminé, tant par terre que par mer.

On peut présumer que la résistance du château de Saint-Hélier ne sera que celle qui suffit pour mettre le gouverneur et les officiers de la garnison à l'abri du reproche, lorsque l'armée de mer, supérieure dans la Manche, leur ôtera tout espoir de secours.

On peut observer encore que, s'il est nécessaire d'avoir la supériorité de la mer au moment où on veut s'emparer des îles de Jersey et Guernesey, cette supériorité n'est pas aussi nécessaire pour en assurer la conservation et la possession tranquille. Leur voisinage des côtes de Normandie et de Bretagne, dont elles sont vues et environnées; les courants et les écueils dangereux pour les vaisseaux de guerre, qui ne leur permettent de s'en approcher que dans le beau temps; les secours à l'infini et de toutes les espèces qu'on peut y faire passer de nuit, par les bateaux de la côte, et de la manière la plus subdivisée, malgré toutes les forces d'Angleterre réunies, attendu leur position; il est incontestable que tous ces objets en rendent la conservation plus sûre et la possession plus tranquille pour la France que pour l'Angleterre, et que si cette puissance voulait s'en emparer de nouveau, ce ne pourrait être par le moyen d'une surprise, et avec des vaisseaux de guerre seulement; elle serait obligée d'employer les mêmes moyens que pour une expédition ultérieure, c'est-à-dire des bâtiments de transport, des munitions de toutes espèces, des vaisseaux de guerre, etc.; alors les ennemis rencontreraient beaucoup de difficultés dans cette expédition; ils n'auraient point l'avantage d'être en vue de leurs côtes au cas d'événements imprévus, et ne réussiraient jamais à intercepter les secours que la côte de Normandie voudrait y faire passer.

L'établissement d'une rade fermée à Cherbourg, achèverait d'en assurer la propriété, et dès ce moment, le commerce du Havre, de Saint-Malo et de la Manche entière deviendrait beaucoup plus sûr et conserverait son activité ordinaire pendant le temps de guerre.

On peut enfin conclure que depuis que la France s'occupe des moyens de protéger et d'assurer la liberté de son commerce, la possession de ces îles lui devient absolument nécessaire, et n'est plus un problème, et qu'il lui serait plus aisé qu'à l'Angleterre de les conserver lorsqu'elle s'en sera une fois emparée, attendu leur position relativement à ses côtes dont elles sont environnées.

Le voisinage de nos côtes offre bien des ressources au cas d'une expédition manquée, leur vue inspire la confiance, on peut y revenir en trois ou quatre heures en tout temps.

Il n'en est pas de même d'une expédition projetée des côtes d'Angleterre; le trajet est beaucoup plus long et plus difficile ; ne peut avoir lieu qu'avec les formes et les précautions qu'exige une expédition ultérieure, ce qui rendra toujours l'Angleterre fort circonspecte dans la manière dont elle attaquerait ces îles, quoiqu'ayant la supériorité de la mer. Les courants et les dangers qui les environnent n'admettent point des flottes nombreuses, et exposent les vaisseaux de guerre ennemis à des inconvénients sans remède, si un vent forcé les empêchait de regagner leurs côtes.

Nous n'avons pas les mêmes inconvénients à redouter, il n'est pas de vents qui ne permettent de communiquer aisément avec ces îles et de revenir aux côtes de France; les bateaux de la côte suffisent dans tous les cas pour revenir à nos côtes au cas d'échec, et pour y faire passer des secours de toute espèce au cas d'attaque (1).

MOYENS ET PRÉCAUTIONS A PRENDRE POUR CE QUI EST RELATIF A L'EMBARQUEMENT ET AU DÉBARQUEMENT DES TROUPES DANS L'ÎLE DE JERSEY, PAR M. DE LA BRETONNIÈRE.

Les troupes destinées à l'expédition projetée sur les îles de Jersey et Guernesey doivent s'embarquer sur huit ou dix gros bâtiments équipés pour cet effet, au port de Granville.

Une partie des troupes peuvent s'embarquer à Cancale, d'où elles viendront à bord des bâtiments. On doit aussi armer trois

(1) Cet intéressant mémoire et ceux qui suivent, nous ont été communiqués par M. le vicomte de la Couldre de la Bretonnière, colonel de cavalerie en retraite, et fils de l'illustre commandant de la marine de Cherbourg. D'après les conseils de M. J.-J. Baude et de M. de Rostaing, capitaine de frégate et major de Cherbourg en 1851, M. le vicomte de la Bretonnière a eu l'heureuse idée de faire réimprimer plusieurs écrits établissant d'une manière irréfragable la part d'initiative qui revient à son père dans les travaux de Cherbourg. Nous en profiterons lorsque nous aurons à traiter cet important sujet.

ou quatre bâtiments à Cherbourg et les disposer à recevoir à leur bord mille ou douze cents hommes.

Chaque bâtiment doit porter, autant qu'il sera possible, chaque corps en entier, avec ses vivres, ses canons de campagne, ses officiers principaux et ses munitions de toutes espèces. Les bâtiments doivent être entièrement disposés à faire voiles une heure après l'embarquement des troupes, qui de leur côté seront prêtes à s'embarquer avec le moins d'attirail possible, chaque soldat ne devant porter qu'une chemise dans son sac, et le reste à proportion.

Les vaisseaux destinés à soutenir et assurer le succès de l'expédition, seront accompagnés de deux frégates et six corvettes. Deux corvettes seront envoyées au port de Granville, tandis que les vaisseaux et frégates se tiendront à trois ou quatre lieues de distance des îles.

L'officier général commandant les troupes de débarquement aura des signaux convenus avec celui qui commandera les vaisseaux, au moyen desquels les corvettes chargées de l'avertir se feront reconnaître. Tout doit être disposé de manière que les bâtiments de transport puissent faire voile douze heures au plus tard après l'arrivée des corvettes expédiées pour les avertir, parce qu'il est supposé que l'artillerie et les gros bagages seront embarqués, et qu'il ne reste à terre que la personne du soldat, toujours prête à en faire autant.

On choisira autant qu'il sera possible une suite de beaux jours, tels qu'on a droit d'attendre dans la belle saison, où la mer moins battue par les gros vents du large, donne plus de facilité pour la navigation des bateaux et pour un débarquement.

Les vaisseaux et frégates auront calculé le retour des corvettes, avec les bâtiments de transport, iront au devant, et dès qu'ils en auront connaissance, ils mettront en panne et feront un signal de reconnaissance convenue.

On choisira, autant qu'il sera possible, un vent variable du sud-est au nord, calme vers le soir et les matins, comme il arrive dans les beaux jours de l'été, et on prendra le temps des mortes eaux pour avoir moins de courants aux environs de l'île et rendre la navigation et le service des frégates et corvettes desti-

nées à l'environner plus facile, ainsi que la communication des bateaux de la grande terre à l'île et réciproquement.

Six chaloupes canonnières armées auront accompagné les bâtiments de transport avec vingt-quatre ou trente bateaux plats, qui seront traînés à la remorque par chacun des bâtiments. Chaque bâtiment de transport aura aussi un bateau de Cancale, qui lui sera particulièrement attaché, ne le quittera jamais plus loin que la portée du fusil, traînera un bateau plat aussi attaché particulièrement au bâtiment de transport, sera estampé du même numéro et de la même marque que le bâtiment de transport, le précédera au mouillage et lui marquera la place où il doit mouiller et se placer pour faire le débarquement des troupes qu'il aura à bord, le plus aisément possible.

Les capitaines des bâtiments de transport et les patrons de bateaux doivent être rassemblés à cet effet, et recevoir des instructions qui leur soient communiquées en rade de Granville seulement, et lorsque les corvettes paraîtront; il conviendra même de faire un plan qui désigne la place de chaque bâtiment d'une manière claire et distincte, et de leur en remettre à chacun une copie au moment du départ.

Chaque bâtiment de transport sera armé de six canons, qu'il pourra passer du même bord, et d'une chaloupe capable de porter son ancre. Chaque bâtiment de transport, frégate et corvette, sera muni d'une petite ancre à pompe, pour s'embosser le plus promptement possible, et suivant qu'il conviendra à le faire. Ils auront, ainsi que chaque bateau, les meilleurs pratiques qu'il sera possible de se procurer sur les côtes de Normandie.

On assemblera au moins douze bateaux armés de leurs voiles, avirons, un patron et quatre hommes chacun, dans les havres de Régneville, Agon, Saint-Germain, notamment Carteret, Portbail et Pirou. Il y aura un officier commandant en chef dans chacun de ces havres, chargé de faire passer les secours dont on aurait besoin si les îles faisaient une résistance plus longue qu'on n'a droit de l'espérer. Chaque commandant aurait à cet effet les signaux convenus avec l'île; ces signaux seront remis aux différents commandants lorsqu'il en sera temps. Les frégates et corvettes, au moyen desquelles on pourra s'entendre et distinguer

la nature et l'espèce des demandes qu'on ferait sur l'île pour la réduire le plus promptement possible.

Aucun bateau n'appareillera de ces havres sans un billet ou permission numérotée du commandant. Ces billets seront faits d'avance, auront la même forme, de manière qu'il n'y ait que le nom du patron à remplir, la commission, l'ordre dont il est chargé et l'heure de son départ.

On n'expédiera aucun de ces bateaux pour l'île de Jersey ou Guernesey, avant d'en avoir reçu avis par un bateau de l'île, qui en sera expédié après le débarquement des troupes. L'officier commandant qui en sera informé le premier, le fera savoir aux autres par des courriers de havre en havre. Alors on aura grande attention aux signaux qui seront faits sur les points les plus remarquables de l'île; ils indiqueront la nature et l'espèce des demandes qu'on fait. Ces signaux seront répétés par les corvettes chargées de protéger la communication des bateaux de la grande terre aux îles et réciproquement.

Les corvettes et chaloupes canonnières croiseront et resteront continuellement sous voiles, dans le canal compris entre les îles et la côte de Normandie. Les frégates et autres corvettes croiseront et resteront à la voile entre Jersey et Guernesey, et se tiendront le plus près de terre qu'il sera possible.

Il est supposé qu'après le débarquement des troupes fait, au nombre de cinq mille hommes, avec leurs pièces de campagne, le séjour des bateaux au lieu de la descente sera inutile, et que cinq mille hommes réunis et marchant ensemble, se feront jour, et gagneront aisément poste à la baie du Boulay, qui est le seul havre où l'on peut retirer les bâtiments en sûreté pendant le temps que durera l'expédition, d'où l'on tirera les vivres et les munitions.

Aussitôt la descente faite, les bâtiments de transport et tous les bateaux et autres bâtiments de l'expédition, se retireront dans la baie du Boulay; ils n'appareilleront cependant qu'après le signal qui leur en sera fait de terre par le commandant des troupes.

Il convient d'être pourvu de tout ce qui est nécessaire pour enclouer et désenclouer les canons dont on s'emparera dans l'intérieur de l'île, ainsi que de sacs de toile du calibre des pièces

de campagne, qu'on puisse remplir de galets et de pierres au besoin, et éviter le transport toujours embarrassant et trop multiplié des munitions.

Les frégates, corvettes et chaloupes canonnières, prendront aussitôt les stations qui leur seront ordonnées relativement au vent, à l'heure de la marée et aux circonstances.

Les vaisseaux resteront à l'ancre dans la baie du Boulay, ayant sous leurs ordres et protection tous les bâtiments et bateaux de l'expédition, qu'ils expédieront ensuite dans les différentes parties de l'île, suivant le besoin, les circonstances et les demandes du commandant des troupes, pour porter des vivres à quelque poste ou autrement. Il sera à propos de retenir quelques chaloupes ou corvettes, pour assurer le passage de ces petits convois.

Après la descente faite, on voit que les vivres et les munitions seront rassemblés à la baie du Boulay, la seule rade où l'on puisse mettre les vaisseaux et autres bâtiments en sûreté, en les tenant à flot.

L'objet unique des troupes doit donc être d'y arriver, et de se procurer une communication prompte et certaine avec ce poste, d'où elles doivent tirer leur subsistance et leur grosse artillerie; tout doit donc se rapporter à établir cette communication après la descente faite.

On observera que la descente étant faite à l'anse de Saint-Ouen, on a environ deux lieues et demie à faire pour remplir cet objet, qu'on traverse l'île à peu près diagonalement ; que les ennemis se rassembleront et se soutiendront vraisemblablement dans la partie de l'île où sont les châteaux et la ville de Saint-Hélier ; qu'on sera aisément maître des villages de l'autre moitié de l'île, qu'on pourra les occuper et en tirer des vivres, et occuper enfin, et prendre à revers les hauteurs qui commandent la baie du Boulay, et occuper le village de la Trinité, qui n'en est pas à plus de trois cents toises.

Il est à présumer que les troupes du Roi ne seront point arrêtées dans leur marche, ni dans l'exécution de leurs projets, lorsqu'elles n'auront que les milices de l'île devant elles ; ces milices ne résisteront point en rase campagne, mais seulement de poste en poste, et lorsqu'elles seront à couvert et soutenues par de

l'artillerie. Il conviendra de s'emparer, autant qu'il sera possible, des églises, dont quelques-unes sont garnies de petits canons, pour battre la campagne ; c'est aussi l'endroit qui sert à retirer leurs pièces d'artillerie.

On suppose que le vaisseau chargé de simuler une attaque ou descente au même instant où celle de Saint-Ouen aura eu lieu, pour diviser d'abord les forces et l'attention de l'ennemi, n'aurait pas réussi à débarquer cinq ou six cents hommes à l'entrée de la nuit, et à s'emparer des hauteurs qui commandent la mer, lorsque les ennemis auraient vraisemblablement tourné toutes leurs forces du côté des troupes débarquées à l'anse de Saint-Ouen, qui les occuperont suffisamment pendant la nuit.

Une autre frégate, avec quelques bateaux, doit en même temps avoir indiqué le projet d'une descente du côté du château de Montorgueil. C'est à la prise de ce château qu'on doit d'abord procéder, en partant de la baie du Boulay, attendu qu'on se rend en même temps maître de toutes les parties de la côte qui regardent les havres de Siouville, Carteret, Portbail, Pirou, etc., avec lesquels on veut établir une communication.

Le château de Montorgueil est en si mauvais état, et dominé de si près par la montagne, qu'il est à présumer que deux canons de douze et quelques obusiers suffiront pour l'obliger de se rendre. Il n'y a guère plus d'une lieue de ce château à la baie du Boulay, et dès le moment qu'il sera rendu, on doit en faire le signal à la côte de Normandie, ce signal sera répété par les corvettes qui croiseront dans le canal.

Le château de Montorgueil est également à environ une lieue de la pointe des Pas, qui domine la ville et le château de Saint-Hélier, à la distance de quatre cents toises ; ce poste est désormais le seul objet qui reste à remplir, et c'est avec l'artillerie du château de Montorgueil qu'on pourra y former une batterie pour l'attaquer.

Si cela n'était pas possible, le vaisseau au mouillage dans la baie du Boulay fournirait l'artillerie et les mortiers avec lesquels on attaquerait la ville et le château de Saint-Hélier. Les charrettes et les chevaux qu'on se procurerait sur l'île, offriraient des moyens plus que suffisants, et la distance de la baie du Boulay à la ville n'est que de sept quarts de lieue.

Lorsque la batterie pratiquée sur la pointe des Pas serait démasquée et commencerait à tirer sur le château de Saint-Hélier, les vaisseaux auraient appareillé pour se trouver avant la pleine mer à portée et en état d'attaquer et de battre le château du côté de la mer, et s'éloigneraient dès qu'il y aurait deux heures de marée descendue.

Comme on se rendra maître de la ville avant d'avoir fait rendre le château, on pourra aussi faire battre le bastion qui regarde la ville et sur lequel il n'y a point de canons.

Pendant le siége et l'attaque des châteaux, les troupes doivent environner la ville, pour intercepter sa communication avec l'intérieur de l'île. Je n'indique aucune des précautions et des moyens à employer pour maintenir l'ordre et les propriétés, se servir des habitants de l'île pour accélérer la reddition des châteaux, éloigner et faire passer à la grande terre, avec sûreté et sans désordre, les notables, les jeunes gens et les troupes de l'île qui pourraient troubler les premiers instants de la conquête, ou au moins l'embarrasser.

Il conviendra d'établir un dépôt, où les habitants soient sommés d'apporter leurs armes, pour lesquelles il leur soit alloué un dédommagement, qu'il soit fait une note de leurs noms, et de punir ceux qui les auront conservés.

On déterminera ensuite le nombre des troupes et celles qui sont destinées à la santé et à la conservation de l'île, pour renvoyer le reste à la grande terre, ensemble et le plus tôt possible.

On indiquera ensuite les havres auxquels il sera permis aux bateaux d'aborder dans les différentes parties de l'île, on y établira un bureau et un officier commandant, duquel les patrons seront tenus de prendre une permission, et auquel ils en représenteront une à leur arrivée ; tout bateau qui débarquera ailleurs que dans les havres indiqués, sera regardé comme suspect et confisqué dès le moment, au profit de ceux qui l'auront arrêté, à moins qu'il ne soit bien constaté que des circonstances forcées, ou le mauvais temps, l'ont empêché de mettre à la côte ailleurs.

Il ne reste plus à indiquer que les moyens d'opérer la descente sans confusion, avec le plus d'ordre, de sûreté et de célérité possible.

On ne débarquera que d'un temps fait, clair et commode pour l'arrivée des bateaux à terre sans inconvénient.

Il faudra être à portée de l'endroit destiné au débarquement, au commencement du flot, pour que la descente soit faite entièrement, l'artillerie et les munitions mises à terre, pendant le temps de la marée montante. La marée montante évitera tous les inconvénients auxquels on serait exposé dans le cas contraire, et il conviendra de ne pas trop s'approcher des pointes, où les courants sont ordinairement très-violents, surtout celle de la Corbière et du Gros-Nez.

Chaque bâtiment de transport aura sa chaloupe à la mer, le bateau de Cancale et les deux bateaux plats destinés au débarquement des troupes le long de son bord. Le bateau de Cancale mouillera d'abord, et le bâtiment de transport viendra mouiller auprès de lui en l'abordant.

Chacun des bateaux de Cancale, aura donc un patron et un pratique, qui auront des instructions sur le lieu et la manière dont ils doivent se placer, et chaque bateau de Cancale doit être regardé comme le pilote de chaque bâtiment de transport, qui l'accompagnera pendant la route et le précédera dans tous les cas au mouillage, et lorsqu'il approchera de terre. Si le temps est calme, il ne mouillera qu'avec une petite ancre.

La disposition des chaloupes canonnières sera telle qu'elles s'approchent le plus près possible de la plage, lorsque les vaisseaux et frégates auront fait taire les batteries, et qu'entre chaque chaloupe il puisse débarquer six bateaux plats, portant chacun vingt-cinq hommes au plus. Deux chaloupes canonnières et deux frégates ou corvettes doivent s'approcher le plus près de terre possible, aux deux côtés de l'anse, et balayer la plage de long en long, en avant des troupes de débarquement, et battre en flanc par conséquent les troupes qui s'y opposeraient, tandis que les corvettes et les chaloupes canonnières, derrières lesquelles seraient les troupes dans les bateaux plats, les éloigneraient de la plage, en les attaquant de front. Il serait donné à chaque bâtiment un plan figuré où sa place serait indiquée.

Les officiers généraux commandant les troupes et l'état major seraient répartis dans différents canots légers au moment de la descente; les canots auraient la plus grande attention, ainsi

que les bateaux plats, de naviguer et de descendre entre les chaloupes canonnières et les corvettes, de manière à ne jamais gêner leur feu sur la plage.

Les troupes doivent avoir la même attention dans la manière dont elles se formeront, lorsqu'elles auront mis pied à terre, et quand elles y seront en certaine quantité, les chaloupes canonnières se porteront sur les ailes de la troupe descendue et formée en bataille, pour les seconder de leur feu autant qu'il sera possible, et pour cet effet, elles resteront continuellement sur leurs rames et non à la voile ; elles auront également la plus grande attention à la direction de leurs feux, relativement aux troupes descendues à terre, se tiendront aussi près de la côte qu'il leur sera possible, et ne s'en éloigneront qu'autant qu'elles y seront forcées par la marée descendante, avantages de la baie Saint-Ouen, qui est préférable à aucune autre de l'île pour faire un débarquement, attendu son ouverture de plus de trois quarts de lieue, qui donne des facilités aux bâtiments destinés à soutenir la descente, ainsi qu'aux troupes descendues, de se développer et de se mettre en bataille.

Il conviendra de donner du tour aux pointes de la Roque, attendu qu'elles s'avancent fort au large, et à celle de la Corbière et du Gros-Nez, et quelques autres points de l'île où le courant est violent.

RECONNAISSANCE DE L'ILE DE JERSEY.

L'île de Jersey, située sur la côte de Normandie, à douze lieues au nord nord-ouest de Saint-Malo, à dix lieues au nord-ouest de Granville, six lieues au sud-ouest des havres de Portbail et de Carteret, douze lieues au sud-sud-ouest du cap la Hougue, occupe à peu près le centre de la baie formée par ce cap et la pointe de Saint-Malo. Cette île a quatre lieues dans sa plus grande longueur de l'est à l'ouest, et deux lieues de large du nord au sud. Sa population est évaluée à quinze ou dix-huit mille habitants, dont cinq mille sont en état de porter les armes (1).

(1) Le pilote Thomas Le Jeune, interrogé sur cet article, assure qu'on

Ceux-ci, presque tous marins, se livrent pendant la paix à la pêche de la morue, au commerce de l'Amérique et de la contrebande, soit sur nos côtes ou celles de l'Angleterre, et en temps de guerre arment nombre de corsaires qui portent au commerce de France, surtout à notre cabotage, un préjudice qui n'est que trop connu ; tous ces habitants, ainsi que ceux qui s'occupent à la culture des terres, sont partagés en compagnies de milices garde-côtes, partie à pied et l'autre à cheval ; celle-ci, composée d'un corps de mille cinq cents hommes, passe pour être parfaitement bien exercée. On les fait actuellement manœuvrer les fêtes et dimanches, afin de les rendre plus propres au service qu'on en attend. A cette milice garde-côtes, on ajoute en temps de guerre des troupes réglées, mais on a des avis récents et certains qu'il n'y a dans ce moment que trois cents invalides répandus dans les forts, redoutes et batteries, particulièrement attachés au service de l'artillerie, et que M. Corbet, commandant de l'île, intimidé à la vue de l'armement formidable qui se fait dans les ports de France, avait fait depuis peu les représentations les plus pressantes au gouvernement anglais pour en obtenir deux mille hommes de garnison et quatre frégates pour couvrir leurs côtes et éclairer à ce qui pourrait les menacer du côté de la mer, sous prétexte que beaucoup des habitants étaient soit à la pêche de la morue, ou à la mer sur quatorze bâtiments armés en course contre les Américains (1).

La réponse qu'il a reçue ne lui laisse aucune espérance ; on lui marque que l'île n'ayant pas voulu contribuer au besoin de l'Etat, n'avait aucun secours à en attendre, et qu'il eût à faire usage de toutes ses ressources pour se défendre.

Cet avis secret, reçu depuis peu de jours, prouve qu'elle est abandonnée à elle-même, et sans troupes réglées dans son intérieur.

Cette île, placée si favorablement pour nuire à notre commerce, est environnée de toutes parts de baies, de havres et de mouillages, plus ou moins spacieux et plus ou moins sûrs, mais tous suffisants pour leurs bâtiments.

entend sans doute parler du nombre des habitants de toutes les îles Jersey, Guernesey, Sercq et Aurigny. (Note de M. de La Bretonnière.)

(1) Quatorze corsaires et vingt et un navires expédiés à Terre-Neuve.

La baie principale est celle de Saint-Hélier. Les vaisseaux de guerre trouvent de l'eau en dehors de la citadelle de ce nom et du fort de Saint-Aubin, et les frégates en dedans de ces forts. La hauteur des marées éloigne ou en rapproche le mouillage (1) ; la mer y monte de près de cinquante pieds dans les vives eaux, ainsi cette baie est suffisamment défendue sur la droite par cette citadelle, sur laquelle on assure qu'il y a maintenant plus de soixante bouches à feu; sur la gauche, par le fort de Saint-Aubin, qui a plus de vingt pièces de canon, et dans son centre, par trois redoutes, dans chacune desquelles il y a deux pièces de vingt-quatre. Ces redoutes sont liées par des retranchements en terre, auxquels on travaille dans ce moment avec la plus grande activité, et auxquels on emploie jusqu'aux femmes.

C'est sur la droite de cette baie et dans l'enfoncement, qu'est située la ville de Saint-Hélier, demeure du commandant, et la principale habitation de l'île. Cette ville est ouverte de toutes parts, elle communique le long de la grève avec le port ou havre de Saint-Hélier, couvert par une jetée en pierres sèches, derrière laquelle les bâtiments marchands se mettent à l'abri.

Ce havre n'est séparé de la citadelle que par un canal de trois cents toises de largeur qui assèche à chaque marée, mais il s'y trouve de pleine mer assez d'eau pour des bâtiments marchands et moyennes frégates.

La citadelle, élevée d'environ cent pieds au-dessus de la basse mer, est placée sur un rocher qui a cinquante pieds d'élévation, avec des revêtements de la même hauteur. On monte dans son terre-plain par des rampes et escaliers pratiqués dans le rocher.

A l'est de ce havre, on trouve celui des Pas, dont la tenue est très-bonne pour des frégates; il est défendu sur la gauche par une batterie, située sur la pointe la plus élevée, et sur la droite par une seconde batterie, placée sur la pointe de la Roque ou du Hoc, qui voit également et défend l'anse et le mouillage des fontaines, à droite de laquelle il y a une redoute sur la pointe de Saint-Clément, et au-dessous des rochers qui s'étendent fort loin, et en rendent l'accès et la tenue dangereuse (2).

(1) Ce terrain assèche, et l'on y va de mer basse à pied sec. (L. B.)

(2) Je remarque avec plaisir que ce rapport est le même, et cadre beaucoup avec celui du pilote Thomas Le Jeune. (L. B.)

Cette redoute de Saint-Clément croise ses feux avec le vieux château de Montorgueil, pour la défense de la baie intermédiaire, qui se trouve d'ailleurs garnie de trois bonnes redoutes avec du canon, et liée par des retranchements à cremaillères, pour doubler et en assurer les feux ; cette baie et celle de Saint-Hélier sont les mieux fortifiées, et il paraît, par le rapport d'un homme intelligent, qui a séjourné dans cette île, que les autres havres ne sont protégés que par des batteries ouvertes, placées sur les pointes ; tels sont ceux de Sainte-Catherine et du Rosel, au nord-est ; ceux du Boulay et de Bonne-Nuit, au nord ; ceux-ci sont d'un très-bon mouillage et principalement le dernier, même pour des vaisseaux de guerre, et par conséquent le plus susceptible d'insulte d'après le rapport du même (1).

On trouve, en suivant la côte au nord-ouest et à l'ouest, plusieurs autres anses qui sont moins connues ; mais par les questions faites aux personnes qui ont parcouru l'île, on présume que l'ancrage doit y être très-bon, puisque c'est particulièrement sur cette côte que mouillent tous les armateurs, pour être plus à portée du large, et moins exposés aux différents écueils semés dans la Déroute, qui font la principale sûreté de l'île depuis le sud-sud-est jusqu'au nord-nord-est. Mais on serait assuré de trouver à Granville et surtout à Carteret nombre de bons pilotes côtiers, qui, fréquentant ces mouillages, pourraient y ancrer avec sûreté des frégates et même des vaisseaux, fût-ce dans les nuits les plus obscures et sans nul danger.

L'on fait cette observation pour faire connaître les marins qui connaissent et pratiquent le plus souvent ces différents parages.

Enfin, un des meilleurs mouillages et des plus sûrs abris, est celui de Saint-Brelade, au sud-ouest de l'île. Il est partagé en deux criques, défendues par une redoute, sur la pointe de Noirmont, à sa droite, et par une batterie située dans le fond de la deuxième anse, mais trop enfoncée pour être protégée par le feu de la redoute, de sorte qu'en insultant ce havre et se portant

(1) On m'a cité la baie du Boulay, de préférence à l'autre, pour la bonté du fonds et la commodité du débarquement. C'est là que les frégates et les vaisseaux de guerre viennent mouiller lorsqu'ils font leurs provisions de vins et d'eau-de-vie pour les campagnes de long cours. (L. B.)

sur-le-champ sur la batterie, on n'aura plus aucun feu de canon à craindre, mais seulement celui de mauvais retranchements en terre qui bordent son développement.

On aurait bien désiré pouvoir se procurer les sondes de ces différents petits ports, mais il eût fallu questionner plusieurs pilotes, ce qui eût donné des soupçons et pu éventer les projets qu'on aurait sur cette île, dont on s'entretient déjà. Il suffit de savoir qu'on est assuré de rencontrer à Granville et à Carteret d'excellents pilotes.

Il n'y a plus qu'une réflexion à faire par rapport à cette île, et qui a pour objet sa situation actuelle. Elle se trouve dégarnie de la plupart de ses marins, par conséquent de ses défenseurs ; on présume qu'il en est sorti cette année plus de la moitié, dont partie est à la pêche de la morue, et l'autre en course, sur quatorze corsaires que cette île a dehors.

C'est cette considération qui a engagé M. Corbet à faire les représentations dont on a parlé, qui n'ont eu aucun effet, mais qui prouvent bien qu'il connaît tout le faible de son île, et le peu d'espérance qu'il aurait de s'y défendre, s'il venait à y être attaqué avec vigueur. Quelle résistance, en effet, peut-on attendre de milices qui n'ont jamais vu le feu, et qui ne pourraient tenir contre des troupes réglées, l'île en étant dépourvue, et n'ayant pour sa garde que trois cents invalides (1).

L'île de Guernesey est à peu près dans le même état de défense, mais Granville, faisant peu de commerce avec elle, on ne peut au juste en parler, et ne s'assurer de ses forces que par des pilotes de Carteret, Portbail, la Hague ou Cherbourg.

A Granville, le 31 mai 1778.

(1) On sait depuis par différents rapports, que le Gouvernement vient d'accorder deux frégates de trente canons pour couvrir l'île, et un bataillon de six cents montagnards écossais pour servir de garnison. (L. B.)

MÉMOIRE INSTRUCTIF SUR L'ÉTAT ACTUEL DES ÎLES DE JERSEY, GUERNESEY ET AURIGNY, OU L'ON INDIQUE LES MOYENS DE S'EN EMPARER, ET LES ENDROITS LES PLUS PROPRES AU DÉBARQUEMENT, PAR M. DE LA BRETONNIÈRE.

Les détails mentionnés dans ce mémoire, sont donnés par le nommé *Thomas Lejeune, actuellement second pilote à bord du vaisseau du Roi, le Palmier*, originaire et du département de Cherbourg. Cet homme paraît joindre aux connaissances de son état, une connaissance pratique très-complète des côtes de la Manche, et de tous les ports, rades, baies et différents lieux de ces îles susceptibles de débarquement, ainsi que des chemins, hauteurs et différents postes dans l'intérieur des terres, qu'il serait important d'occuper pour s'en assurer la possession.

Il doit les connaissances locales qu'il en a acquises à un séjour de dix ans consécutifs, pendant lesquels il y a été marié; il y était encore au mois de février dernier, époque à laquelle il renvoie les détails qu'il donne de ces îles, relativement au nombre de canons, de milices, d'invalides et d'habitants.

D'après ce qu'il rapporte, M. Bellin a considérablement exagéré le nombre de ces derniers, et il est à croire qu'il n'avait pas consulté des mémoires, ni des personnes aussi bien instruites que ce pilote. C'est d'après les connaissances et les détails qu'il m'a communiqués, appliqués et comparés avec le plan de ces îles, que j'essaie d'indiquer le moyen qui paraît le plus sûr et en même temps le plus dépourvu d'appareil de s'en emparer, si la rupture entre la France et l'Angleterre doit avoir lieu.

Cette expédition doit plutôt être une surprise et un coup de main, qu'une entreprise faite avec des moyens considérables, surtout lorsque la supériorité de la mer ne sera pas bien établie. La proximité de ces îles avec la côte de Normandie les met à même d'en tirer des secours de toute espèce, ce qui joint aux dangers de la navigation de leurs côtes, semble en assurer la possession, quand bien même on n'aurait pas la supériorité de la mer.

Le temps le plus propre pour l'exécution de ce projet sera

toujours celui où nos escadres seront en croisière dans la Manche et en état d'y tenir l'ennemi en échec. L'expédition peut alors avoir lieu avec quatre frégates et quatre bâtiments qui porteront la majeure partie des troupes de débarquement. Elles doivent partir de Brest de préférence à tout autre port, par la facilité d'en sortir avec des vents de sud-ouest, et un temps qui paraisse fait et favorable à l'expédition. Les troupes embarquées à Brest peuvent paraître être destinées pour l'Amérique. Saint-Malo ne paraît pas aussi propre à faire cet armement, en ce qu'il n'est pas toujours facile d'en sortir, et que d'ailleurs il ne serait pas aussi aisé de donner le change et de cacher le projet.

Les chaloupes de pêche des côtes de Normandie, depuis Cancale jusqu'à Carteret, doivent seulement être commandées et prêtes à porter des secours de toute espèce et suivant les vents, lorsque la première descente sera faite avec deux mille hommes au plus, qui doivent commencer par occuper quelque poste qui leur assure la communication avec la côte de Normandie. Comme la mer marne (1) de quarante à cinquante pieds à ces côtes, les heures de marées doivent être observées avec soin.

Les îles de Jersey et Guernesey sont coupées dans l'intérieur par de belles chaussées de vingt à vingt-cinq pieds. La campagne est plate et plantée de pommiers, les villages et les paroisses sont à la portée de la vue les uns des autres. Les villes de Saint-Hélier et de Saint-Pierre ne sont point entourées de murailles, et les châteaux sont uniquement destinés à protéger les rades. On y va de basse mer à pied sec, et la haute mer laisse assez d'eau entre la terre et eux pour le passage des bâtiments. Les endroits propres au débarquement dans ces deux îles ne sont défendus que par quelques canons, et ne sont qu'à deux heures de chemin des villes qui sont sans défense. Les invalides et les canonniers sont toujours employés au service et à la garde des forts.

Il est évident que ces îles si voisines de nos côtes sont très-nuisibles à notre commerce pendant la guerre. L'avantage qu'on en retire pendant la paix en ce qu'elles servent d'entrepôt aux eaux-de-vie, aux thés, laines et autres marchandises qui de part

(1) *Marner*, se dit de l'état de la mer, lorsqu'elle laisse une grande étendue de plage à découvert.

et d'autre s'introduisent en fraude, n'entre point en compensation avec le dommage qu'elles font au commerce, et surtout à la liberté du cabotage. Elles offrent des facilités pour l'émigration des sujets du royaume et l'évasion des malfaiteurs; elles sont un moyen de fraude continuelle pour les habitants des côtes qui finissent ordinairement par en être les victimes malheureuses, et sont forcés de fuir leur patrie pour échapper à la honte ou au supplice.

On sait assez que cette espèce d'hommes auxquels la misère ou l'appât du gain fait tout affronter, est toujours de la classe des meilleurs marins; elle est toujours également perdue pour l'Etat, soit qu'elle finisse sa vie dans la honte, soit qu'elle cherche à s'y soustraire par la fuite : le nombre de ces derniers est considérable, j'ai eu lieu de m'en convaincre pendant mon séjour sur les côtes.

Ces îles ne servent que d'entrepôt pour la contrebande, et elle aurait également lieu de nation à nation, et de côte à côte, ou de vaisseaux à vaisseaux pendant la paix, les côtes de Normandie n'étant pas plus éloignées des côtes d'Angleterre que ces îles.

On accorde des amnisties aux déserteurs et jamais aux contrebandiers expatriés depuis longtemps, le seul tort de ces derniers est d'avoir cherché des ressources contre la misère en violant le droit des fermiers.

On peut même observer que nos bateaux fréquenteraient alors les côtes d'Angleterre, au lieu de celles de Jersey et de Guernesey, et en deviendraient par conséquent également pratiques, ils y rencontreraient même moins de difficultés locales.

JERSEY.

L'île de Jersey est la plus considérable des îles, et sa population est de huit mille habitants au plus, tout compris, suivant le rapport qui m'en a été fait. M. Bellin l'a fait monter à trente-cinq ou quarante mille. Environ quatre mille d'entre eux sont exercés comme milice garde-côtes au fusil et même au canon ; de plus, il y a dans ce moment cent cinquante invalides pour la garde et le service des forts, la plupart incapables de porter leur

fusil. On exerce aussi cinq cents hommes à cheval, qui feraient dans l'occasion le service de dragons.

Quatorze corsaires armés et vingt et un bâtiments expédiés pour la pêche doivent diminuer de beaucoup le nombre des habitants en état de porter les armes.

Saint-Hélier est la capitale, et n'est point entourée de murs, ni d'autres fortifications. La ville est d'ailleurs dominée du côté de l'est et du sud-est. C'est là qu'ils retirent leurs bâtiments, et la baie de ce nom est gardée par deux châteaux bâtis sur des rochers, auxquels on peut communiquer à pied sec de basse mer; celui d'Elisabeth est à l'est de la baie, il est garni de cent canons ou environ, de gros calibre, et sa garnison est composée de cent invalides; celui de Saint-Aubin garde le petit port de ce nom, et est en meilleur état que l'autre, quoiqu'il n'ait que seize canons montés et vingt-cinq invalides à poste fixe.

Ces deux forts, comme je l'ai déjà observé, ne servent qu'à protéger le mouillage de la baie de Saint-Hélier et non à la défense de l'île; l'un et l'autre sont dominés par la terre.

La partie du nord de l'île offre beaucoup plus de facilités pour un débarquement, d'abord en ce que la côte est très-saine, et peut s'approcher aussi près qu'on veut, ce qui n'a pas lieu à celle du sud; d'ailleurs, il y a plusieurs anses et baies qui ne sont défendues que par des batteries en terre de deux et quatre canons au plus. Celle de la baie et de la pointe de Leck n'existe point, suivant le rapport du pilote dont j'emprunte ces détails, mais seulement celle de la pointe de Bonne-Nuit, où il y a deux canons de douze. On trouve à une lieue et demie, à l'est de cette pointe, l'anse ou la baie du Boulay, la seule de l'île où le mouillage soit bon et commode pour les frégates et vaisseaux de guerre; on y est à l'abri de tous les vents à deux et trois encâblures de terre, sur un très-bon fonds de sable vaseux. Cette baie est ouverte aux vents de nord-est seulement, mais la mer y est rompue par la chaîne de rochers d'Ecréhou et des Dirouilles et on peut y tenir en tout temps.

Il n'y a point de canons au fond de cette baie dans ce moment. Le débarquement y est commode et peut être soutenu par des frégates ou des vaisseaux. La côte du nord de l'île est saine et sans aucun danger sous l'eau, on peut ranger la terre à la portée du fusil.

La baie du Boulay est à deux petites heures de chemin de la ville de Saint-Hélier, la route est droite, commode pour toute espèce de transport, et a vingt ou vingt-cinq pieds de largeur ; le terrain est plat et la campagne plantée de pommiers.

Depuis la baie du Boulay jusqu'au château de Montorgueil ou Vieux-Château, il n'y a point de canons sur la côte, mais elle n'est point susceptible de débarquement. Il y a douze canons montés sur le château, et quatre invalides qui y tiennent un cabaret. Il n'est pas en état de faire aucune résistance à un vaisseau qui l'approcherait à une demi-portée de canon.

On peut aussi descendre aisément de mer haute dans la baie des Pas, elle n'est défendue que par deux canons de douze, qui sont sur la pointe de Saint-Clément. La baie est petite, le terrain plat et la grève unie, mais cette partie de l'île n'est pas à beaucoup près aussi sûre que celle du nord, pour le mouillage des bâtiments qui doivent accompagner et protéger les bateaux ; elle ne réunit point, par conséquent, les mêmes avantages pour une descente à terre.

Les troupes débarquées au commencement ou pendant la nuit peuvent surprendre deux heures après et s'emparer dans la nuit même de la ville de Saint-Hélier, ou d'un poste avantageux qui leur assurerait la communication avec la mer, et tous les secours qui doivent être immédiatement fournis et arriver de toutes parts de la côte de Normandie, et n'aborder à l'île qu'aux endroits qui leur seront indiqués par un signal convenu. Le chemin de la baie du Boulay à la ville de Saint-Hélier partage à peu de chose près l'intérieur de l'île ; si on commence par y occuper les meilleurs postes, la réunion des milices des différents districts de l'île sera d'abord interceptée.

On sait d'ailleurs l'avantage qu'auront toujours des troupes réglées et qui agiront ensemble, sur des milices qui, quoique intéressées à garder leurs possessions, ne peuvent jamais agir assez d'accord, étant obligées de se diviser pour garder les différents postes qu'on forcerait tous les uns après les autres, en s'y portant tous à la fois.

La grande quantité de bateaux qui viendraient aussitôt de la côte de Normandie, assurerait bientôt la possession et la tranquillité de l'île.

On peut aussi descendre dans la baie de Saint-Ouen, à l'ouest de l'île, lorsque les vents du nord jusqu'au sud-ouest ne soufflent pas. Il y a un banc de rochers au milieu de la baie, des deux côtés duquel on peut descendre; il n'y a point de courants en dedans des pointes, ni de canons dans l'anse pour défendre le débarquement. Le fonds est bon pour le mouillage des bâtiments, mais les vents du large y sont à craindre.

L'état seul des vents et du temps doit décider l'officier chargé de cette expédition à choisir cet endroit, ou la baie de Boulay pour faire son débarquement.

GUERNESEY.

Si l'on compare ce que dit M. Bellin des îles de Guernesey et Aurigny, avec les détails qu'en donne le pilote Thomas Le Jeune, relativement à la population, aux forces, au nombre de canons, et aux différents détails qui concernent l'intérieur de l'île, on est en droit de conclure qu'il n'a pas été mieux servi que pour l'île de Jersey.

L'île de Guernesey contient cinq mille cinq cents ou six mille habitants au plus, parmi lesquels environ trois mille sont exercés au maniement des armes et du canon, et forment une milice bien disciplinée.

Il y a un gouvernement et deux cents invalides au plus, parmi lesquels il y en a à peine vingt en état de porter les armes.

La ville principale de l'île s'appelle Saint-Pierre; elle n'est entourée d'aucune espèce de fortification, et elle est entièrement dominée du côté de terre. Elle est à l'est de l'île, et c'est entre deux jetées en pierres sèches qu'on met les bâtiments à l'abri des vents du nord-est jusqu'au sud-est, qui sont les seuls qui battent à cette côte.

Le château de Saint-Pierre est bâti sur un rocher, et destiné comme ceux de Jersey à protéger la rade; on y peut aller à pied sec lors de la basse mer. Il y a une batterie souterraine de dix-huit canons de quarante-huit, et au-dessus une autre du même nombre de canons de vingt-quatre. Il y a encore une autre batterie de trente canons de vingt-quatre, qui bat la côte et le mouil-

lage du côté du sud-est. Ce château est assez considérable, mais rempli et embarrassé de maisons, au point que les canons ont à peine le recul.

On appelle aussi ce château, le château Cornet.

Lorsqu'on vient de l'ouest et qu'on passe au nord de l'île, on ne trouve point de canons, mais la côte se défend d'elle-même; elle est hérissée de rochers qui s'étendent fort au large, et on ne peut y entreprendre un débarquement sans rencontrer beaucoup de difficultés.

Lorsqu'on vient de l'ouest et qu'on passe au sud de l'île, on laisse au nord une chaîne de gros rochers nommé les Hanois; on peut les ranger d'aussi près qu'on veut, ainsi que l'île, il suffit de découvrir par la pointe de Saint-Martin le moulin à vent qu'on voit sur l'île de Sercq.

On peut venir au mouillage dans l'anse du Vieux-Port, à l'abri des vents du nord-est et du nord-ouest jusqu'à l'ouest; alors la mer y devient grosse; il est à remarquer que les courants élèvent toujours de la côte, et au cas de vents d'ouest. On peut faire le tour de la pointe de Saint-Martin et venir mouiller dans la baie de Fermain.

Il n'y a point de canons au fond de la baie du Vieux-Port, et elle est commode pour un débarquement. Il y a au fond de cette baie une gorge ou vallée de cent cinquante toises de large, sur à peu près trois cents toises de chemin, dont la pente est assez douce; lorsqu'on est rendu au haut de cette vallée, on est sur l'endroit le plus élevé de l'île, on la découvre tout entière, et elle devient plus basse à mesure qu'on va vers le nord. Il y a une batterie de quatre ou six canons sur la pointe de Saint-Martin, qui défendent l'entrée de la baie, mais ils ne sont plus à craindre lorsqu'on y est entré.

Du fond de cette baie à la ville, il y a une heure de chemin au plus, et la pente est très-douce.

Dans le nord-ouest de la ville, à un tiers de lieue, on trouve une grande place d'armes, qui ne sert qu'aux revues et aux exercices, dont il serait important de se rendre maître lorsqu'on formera quelque entreprise sur cette place.

Le premier fort qu'on trouve à la côte de l'est est le château du Val. Les murailles sont vieilles et en mauvais état, il y reste

encore six ou huit canons de douze en bon état. De ce château à la ville de Saint-Pierre, il y a environ une lieue, et la grève est défendue par trente-six pièces de canon, placées sur la côte de distance en distance sur des plates-formes, et en bon état.

Du château Cornet ou de Saint-Pierre à la baie de Longue-Pierre, que les gens du pays appellent aussi baie de Fermain, il y a au plus une demi-lieue; on trouve six canons de petit calibre, avec des embrâsures en terre, au fond de cette baie, et c'est le meilleur endroit pour faire un débarquement après l'anse du Vieux-Port.

Du fond de la baie de Fermain à la ville, le terrain est plat et le chemin découvert. Il y a sur la pointe de Saint-Martin, du côté de la baie de Fermain, un autre fort de douze canons, mais il est fort élevé et peu à craindre.

La baie de la Forêt, ni celle de Saint-Martin ne sont point défendues, mais l'accès est difficile dans ces deux endroits.

Il y a peu de courants près de la côte, et on trouve douze et quatorze brasses à trois cents toises de terre, depuis la pointe de Saint-Martin jusqu'au château Cornet. Le fonds est de sable et bon pour le mouillage.

Dans toute la partie de l'ouest de l'île, il n'y a point d'endroits praticables pour un débarquement, et la côte se défend d'elle-même.

La baie de Longue-Pierre et celle du Vieux-Port sont donc les deux seuls endroits qu'on puisse indiquer pour une expédition de cette sorte; l'une et l'autre sont à moins d'une heure de chemin de la ville ; on peut aussi battre le château et la ville à la fois, il s'approche à la portée du fusil, et suivant ce qu'on m'a dit de ses murailles et de la manière dont il est embarrassé, il est à croire qu'il ne tiendra pas une heure devant un vaisseau.

Si le débarquement était fait dans la baie du Vieux-Port ou dans celle de Fermain, il serait à propos de faire battre la ville et le château par un vaisseau, pour ôter aux habitants toute espèce de ressource, et les forcer à une prompte capitulation.

Pour tenir cette expédition secrète et n'y mettre en même temps aucun appareil formidable qui puisse le faire soupconner, il semble que quatre fortes frégates et quelques corvettes pour

protéger la descente, environner et garder les dehors de l'île pendant le temps qu'une escadre supérieure croiserait dans la Manche, deux régiments embarqués à bord des frégates et de deux ou quatre bâtiments de transports destinés à cet effet, doivent sffiure pour la première descente.

Ce corps ne doit jamais agir qu'ensemble, et empêcher autant qu'il sera possible la réunion des milices des différents districts, toujours obligés de se séparer pour garder les différents postes de l'île.

Les corvettes et chaloupes canonnières doivent être prêtes à escorter les bateaux de pêche de la côte de Normandie, qui seront destinés à faire passer les secours nécessaires pour soutenir la première descente, au premier avis qu'ils recevront par les frégates ou corvettes qui, à cet effet, s'approcheraient de la côte, et feraient tel ou tel signal convenu pour demander tel ou tel secours.

L'intérieur de l'île de Guernesey est occupé par des villages et des campagnes, ce qui assurerait d'abord la subsistance et le logement des troupes débarquées.

Les frégates chargées de cette expédition doivent choisir de préférence un vent fait du sud-est au sud-ouest, qui permette la communication de ces îles à la côte de Normandie et réciproquement, et soit en même temps le vent le plus contraire pour les secours qui pourraient arriver d'Angleterre.

L'officier chargé de cette expédition, doit être informé à son arrivée du nombre des bateaux et de la nature des secours qui lui sont préparés à la côte de Normandie et sur lesquels il peut compter, pour qu'il fasse ses demandes relativement aux circonstances, aux différents endroits où ils seront nécessaires, à l'heure des marées qui leur permettra de se mettre en mouvement.

Les bateaux de la côte de Normandie ne doivent débarquer dans tous les cas que dans les endroits qui leur seront indiqués par des signaux convenus.

Aussitôt la descente faite, les frégates doivent occuper, autant qu'il sera possible, tous les mouillages et autres endroits susceptibles d'embarquement. Les corvettes et les chaloupes canon-

nières doivent rester sous voiles et assurer la communication continuelle de l'île à la grande terre.

Suivant les circonstances, on pourrait encore surprendre l'île, et faire le débarquement de nuit, en venant chercher le mouillage à l'entrée de la nuit avec le pavillon anglais, simulant une chasse et même un combat au large des îles, après lequel deux bâtiments chassés par deux ou trois autres viennent s'y réfugier. On ne peut d'ailleurs assigner aucune manœuvre positive dans ce genre; elles tiennent toutes aux circonstances des vents et du moment.

Voilà les idées que je présente sur la manière de s'emparer de ces îles dès que les circonstances le permettront, et l'avantage incontestable qu'il y aurait de se délivrer pour toujours de pareils voisins.

Je n'indique rien sur les précautions à prendre pour assurer la possession et la tranquillité des îles dès que le débarquement y serait fait, ce que je regarde comme l'objet le plus intéressant et le plus long. Le reste tient aux circonstances et aux mesures sans doute sages et bien concertées de la part de ceux qui seront chargés de s'y maintenir.

L'île d'Aurigny a cinq ou six cents habitants au plus, tout compris. Il n'y a que trois canons sur l'île et un canonnier nouvellement envoyé, pour apprendre l'exercice aux autres (1).

(1) Depuis l'époque où ont été faites les enquêtes qui précèdent, de bien notables changements se sont accomplis dans les *îles anglaises*. La population, sur laquelle on n'avait alors que des renseignements incomplets, a presque triplé, puisque l'archipel compte aujourd'hui cent mille habitants. Jersey n'en a pas moins de cinquante-cinq mille, et Guernesey, peuplée seulement de dix mille habitants en 1778, en possède maintenant près de vingt-sept mille. Quant à ce qui concerne l'état de défense des îles, on sait que l'Angleterre n'a cessé de consacrer des sommes considérables à l'établissement de forts, de tours et de châteaux, dans tous les endroits où un débarquement était jugé possible. Plus de 14,000,000 ont été dépensés par le gouvernement anglais pour fortifier le rocher d'Aurigny, emphatiquement décoré du nom de *Gibraltar de la Manche.* Menace contre la France ou moyen de défense pour l'archipel, toutes ces constructions si péniblement élevées seront, nous l'espérons bien, parfaitement inutiles. De bonnes et solides relations commerciales entre les îles anglaises et notre presqu'île du Cotentin valent mieux pour les deux nations que tout ce qui pourrait rappeler les tentatives désastreuses des Bligh, des Rullecourt et des Nassau !

Cette île n'a aucun port, mais seulement des anses où l'on tire les bateaux à terre. Elle est très-fertile en grains, mais elle tomberait d'elle-même et ne pourrait se soutenir sans le voisinage des autres.

Il serait avantageux de s'emparer de Guernesey avant Jersey, si l'expédition n'avait pas lieu pour les deux îles à la fois. Elles peuvent se passer l'une de l'autre; mais Guernesey étant pris, l'île de Jersey serait entourée de toutes parts, et de tous les temps on pourait former sur elle des entreprises, n'ayant point de ports en état de contenir des bâtiments assez forts pour en garder les côtes.

A Brest, le 12 juin 1778.

LA BRETONNIÈRE.

II.

CORRESPONDANCE.

Lettres de MM. le marquis d'Héricy. — Comte de Chasteignor. — De la Coste. — Comte d'Egmont.

A Valognes, le 23 avril 1779.

Le marquis d'Héricy à M. le duc d'Harcourt.

Je reçus hier, mon cher cousin, votre lettre du 20, où vous avez la bonté de me mander l'embarquement de M. de Nassau (1). C'était bien réellement un secret pour moi, et pour toute cette basse province où tout le monde l'ignore encore. Je fis partir sur-le-champ plusieurs ordonnances sur plusieurs points, de la côte Saint-Ouen, sous le prétexte vague de savoir des nouvelles,

(1) Charles-Othon prince de Nassau-Siegen avait pour père Maximilien-Guillaume-Adolphe, qui était le fruit d'un adultère, sa mère, Charlotte de Mailly, lui ayant donné le jour longtemps après avoir abandonné son mari, le prince Samuel-Ignace de Nassau-Siegen. Le Conseil aulique avait débouté Maximilien-Guillaume de ses prétentions à la succession de Nassau-Siegen ; mais le Parlement de Paris le reconnut en 1746 prince de Nassau. Il portait ce titre en France et le transmit à son fils. Celui-ci, né en 1745, avait fait en 1766 le tour du monde avec Bougainville, et était devenu colonel d'infanterie française à son retour. Après sa tentative infructueuse sur Jersey, il se mit à la solde de l'Espagne lors du siége de Gibraltar, en 1782. Il passa plus tard au service de la Russie et s'y distingua. Il est mort en 1808.

ils sont revenus sans avoir rien appris, ni entendu. Ainsi, ce secret est on ne peut mieux gardé de notre côté, mais j'ai plusieurs raisons de croire qu'il n'en a pas été de même pour les îles anglaises, et qu'elles ont été instruites du projet, il y a plus de dix à douze jours. Ce convoi, qui parut le 15 de ce mois du côté de Jobourg, était une trentaine de vaisseaux, pris sur nous, qui étaient dans ces îles, et qu'ils se sont dépêchés d'envoyer en Angleterre, avec environ deux cents prisonniers qu'ils avaient à nous et escortés de deux frégates, qui ont été tout l'hiver dans leurs parages. Ils auront été bien aises de mettre tout cela à couvert. Si ma réflexion est juste, et s'il y a eu un plan d'attaque, je le croirais dans les bureaux du ministre, vu le silence et l'ignorance de toutes nos côtes.

Vous me mandez, mon cher cousin, d'examiner si le rapport qu'on pourra me faire des événements ne pourrait point me mettre à portée de prendre quelques dispositions pour aider à cette opération. C'est bien dans ce moment votre âme patriotique qui parle à la mienne, et vous êtes bien sûr que je le ferais volontiers. Il m'était venu d'abord dans la tête de me porter à Carteret, avec les grenadiers et les chasseurs de Normandie et de Saintonge; mais, sans bâtiment de transport, sans aucune provision ni ressources suffisantes, sans autre nouvelle de cette expédition que ce que vous m'en mandez, et, par conséquent, ne pouvant concerter aucun mouvement sur ceux de M. de Nassau, j'ai jugé que cette marche ne serait que fatigante à pure perte, et je me suis contenté d'envoyer aux nouvelles, en prévenant tous mes postes de se tenir fort alertes. Les rapports de demain ou des jours suivants m'apprendront peut-être quelque chose, et je vous en instruirai sur-le-champ par une estafette.

Je vous avouerai cependant, mon cher cousin, que cette expédition m'écorche l'âme pour bien des raisons. N'est-il pas bien désolant pour nous, qui sommes sur les lieux, malgré les renseignements, éclaircissements, etc., que nous nous sommes procurés cet hiver, de voir qu'on donne cette commission à d'autres! Et à qui? M. de Nassau est brave, sans doute, mais qu'a-t-il fait, et quels sont donc ses principes militaires? A quelles troupes confie-t-on cette expédition? Dieu veuille que je sois mauvais

prophète ! mais je vois ces îles manquées ou dévastées, peut-être l'un et l'autre, et le tout sans profit pour le Roi, et même sans indemnité pour les frais de l'entreprise. N'y pas réussir, c'est nous déshonorer; ces deux raisons auraient bien dû y faire employer des troupes disciplinées et sur lesquelles on peut compter.

D'ailleurs, cette misère devrait-elle être le début de notre campagne? Le projet de M. Dumouriez était bien d'une autre importance, son exécution aurait entraîné celle-ci, mais notre ministère a cédé aux importunités mercantiles de Saint-Malo. La mésintelligence de nos deux ministres a empêché d'employer des troupes de terre à cette opération, et la prise du Sénégal a décidé pour M. de Nassau, afin qu'il ne fût pas en reste avec M. de Lauzanne. Excusez cette boutade de mauvaise humeur, mon cher cousin, mais il est permis de jurer pendant vingt-quatre heures quand on a perdu son procès, et si malheureusement je devine les grands motifs qui décident nos ministres, nous devons nous attendre à de belles choses dans cette guerre!

J'ai remis à M. Dumouriez l'ordre amphigourique de M. de Sartine, pour l'arrivée d'un détachement des volontaires de Nassau à Cherbourg. J'espérais que le commissaire de la marine nous donnerait quelques éclaircissements, mais il n'en a encore eu aucunes nouvelles. J'ai toujours ordonné un logement provisoire pour les volontaires, dans la ville et les villages voisins. On leur fournira ce dont ils auront besoin, de gré à gré. Dieu veuille qu'ils le prennent de même!

J'ai eu l'honneur, mon cher cousin, de vous mander, dans une de mes lettres précédentes, ce qui m'a empêché de faire finir ce procès des deux gens de Carteret, soupçonnés d'intelligence avec les Jersiais et détenus dans les prisons de Coutances. Il se présente une occasion favorable de nous en défaire, en les embarquant pour le service du Roi; mais j'attends votre réponse avant d'y consentir.

J'ignore encore ce que M. de la Coste a fait à Granville pour renouer nos correspondances, mais M. de Nassau va rendre sans doute nos peines inutiles.

M. de Colleville (1) vient de me remettre, mon cher cousin,

(1) Le chevalier de Colleville, brigadier, commandant à la Hougue.

votre lettre du 21, avec le plan et le mémoire de M. Dumouriez, et vos observations; je vais lui envoyer le tout, et je suis bien sûr de lui faire plaisir. Je sais combien il sera flatté d'avoir votre suffrage sur le fonds de son projet, et il adhérera d'autant plus à vos réflexions qu'il en avait déjà prévenu quelques-unes. Celle du point de la descente, qu'il mettait à l'île de Wight, il le propose à présent à Saint-Ouen, très-près de Sainte-Hélène et au-delà du ravin qui partage l'île en deux.

A l'égard de la passe qui sépare les deux rades, et où il ne met que neuf brasses, tandis que le *Neptune* y en met seize, il dit que c'est sur le rapport de plusieurs habiles anciens, qui l'ont sondé avec soin. Il conviendra certainement de toutes les autres difficultés.

Mais c'est au ministère à les lever, et il pense que l'objet en vaut la peine. Pour moi, j'abandonnerais toutes les îles de Jersey pour lui, et peut-être même le grand projet de descente en Angleterre, si le comblement est possible. Le mal serait plus irréparable pour nos ennemis.

Je voudrais, mon cher cousin, que vous fussiez chargé de cette expédition; que vous ne me laisseriez pas, pendant ce temps-là, la victime de l'ennui de la noblesse valognaise, et que vous prissiez l'auteur du projet avec vous; vous lui trouveriez de l'esprit, beaucoup de connaissances, une bonne volonté à toute épreuve et un cœur droit et capable d'attachement, et le mien pour vous, mon cher cousin, redoublerait, s'il était possible, par l'envie de contribuer à votre gloire et à vos succès.

D'HÉRICY.

A Valognes, le 27 avril 1779.

Le marquis d'Héricy à M. le duc d'Harcourt.

Je n'ai encore aucune nouvelle de l'expédition de M. de Nassau, mon cher cousin, et, qui plus est, tout le monde l'ignore ou paraît l'ignorer dans ce pays-ci. Mais je crois qu'il n'en est pas de

même aux îles et en Angleterre, par le rapport que j'ai eu hier de la mer. On a vu, le 25, deux frégates allant du nord au sud, entre Aurigny et Guernesey, et une autre frégate de quarante canons, après être venue reconnaître deux gabares que nous avons dans la rade de Cherbourg, a pris la même route du sud. Je présume que les vents violents de nord-ouest, qui règnent depuis quelques jours, retiennent M. de Nassau à Saint-Malo ou dans la baie de Cancale, et lorsqu'il en pourra sortir, il pourra trouver des obstacles sur sa route. J'ai toujours des ordonnances sur tous les points de la côte, et je n'en suis pas mieux instruit, parce qu'on n'y voit, ni entend rien. Si j'eusse prévu ce retard, j'aurais envoyé un exprès jusqu'à Saint-Malo, pour avoir des nouvelles positives. Le commissaire de la marine de Cherbourg y aura certainement mandé l'avis des trois frégates vues le 25.

M. de la Coste me mande avoir supprimé tout voyage à Chausey; c'est très-bien fait dans cette circonstance; mais si notre projet sur Jersey échoue, comme je le crains, je voudrais bien qu'il se roidît un peu plus contre les difficultés qu'on lui suggère sur le rétablissement de notre correspondance.

Je pense toujours, mon cher cousin, que, quel que soit le succès de l'entreprise de M. de Nassau, il pourrait en résulter quelque événement pour nous.

La flotte anglaise est prête et la nôtre ne l'est pas. Ne peuvent-ils pas nous venir faire quelqu'algarade en représailles? Tous leurs frais sont faits, il leur est égal de nourrir l'équipage de leurs vaisseaux dans leur rade ou sur nos côtes. Je vois mal peut-être et je m'en rapporte à vous, mais je verrai arriver avec plaisir la rançon que vous attendez. Songez qu'avec les détachements épars sur nos côtes, l'absence des semestriers qui ne sont pas encore revenus, les malades, le non complet, etc., je n'ai pas ici la valeur de deux bataillons, et cela pour défendre trois points essentiels et soixante lieues de côtes.

Je ferai de mon mieux, voilà ce dont je puis répondre, mon cher cousin, ainsi que de mon tendre et respectueux attachement pour vous.

D'HÉRICY.

A Saint-Malo, le 1er mai 1779.

Le comte DE CHASTEIGNER à M. le duc D'HARCOURT.

Hier au soir, environ les six heures, le vent ayant passé au sud-ouest, M. le prince de Nassau est parti avec cinquante et une barques ou bateaux pêcheurs, il est escorté par les frégates la *Diane*, la *Danaé*, la *Valeur*, la gabare l'*Ecluse*, la corvette de Granville, deux chaloupes canonnières, ayant chacune une pièce de vingt-quatre, deux cutters et un corsaire de vingt canons. Je me suis préparé pour aller les recevoir avec six pièces de vingt-quatre et deux obusiers, au cas qu'ils rencontrent en mer des forces supérieures, et qu'ils soient forcés de se réfugier dans quelque endroit de la côte.

On a entendu ce matin, à cinq heures, une grande canonnade. Ainsi tout annonce que l'attaque a eu lieu. J'aurai l'honneur de vous faire part de ce qui viendra à ma connaissance.

Je suis, etc.

COMTE DE CHASTEIGNER (1).

A Saint-Malo, 1er mai 1779, onze heures du soir.

M. le comte DE CHASTEIGNER à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

M. le prince de Nassau était parti hier environ les six heures du soir pour aller attaquer l'île de Jersey, il y est arrivé ce matin à huit heures. Lorsque les bateaux de transport ont gagné la plage, les vents ont passé au nord-ouest et ont forcé M. le prince

(1) Le comte de Chasteigner était sous les ordres de M. de la Rozière, commandant en second à Saint-Malo.

de Nassau à prendre le large. Enfin, par une fatalité inconcevable, le débarquement n'a pu s'effectuer, quoique toutes les troupes soient arrivées à environ dix toises de la côte de cette île. On a tiré quelques volées de canon des redoutes que nos chaloupes canonnières ont fait taire. Nous n'avons pas eu un seul homme de blessé. Toute la flotte est rentrée ce soir entre sept et huit heures, à l'exception de quelques bateaux qui ont été forcés par le mauvais temps de relâcher à Saint-Malo; les soldats qu'ils portaient passeront la nuit au bivouac, sur le quai de la porte Dinan, où je leur ai fait porter du bois de chauffage.

Le reste de la légion doit être rentré; je l'ai établi à Cezembre.

Je suis, etc.

COMTE DE CHASTEIGNER.

A Saint-Malo, 7 mai 1779.

M. le comte DE CHASTEIGNER à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC (pour vous seul et M. le duc de Mortemart),

M. le prince de Nassau va vous écrire et vous enverra lui-même les détails qui sont relatifs à sa troupe. Je ne pense pas que M. le prince de Nassau aille à Cherbourg.

On prépare à Dunkerque, pour le compte du Roi, mille cinq cents barriques de bière et une très-grande quantité de biscuit.

On dit que l'armée navale anglaise est en mer.

M. le prince de Nassau va attaquer une seconde fois Jersey. Il a reçu hier au soir un courrier de M. de Sartine qui l'y autorise. Le plus grand secret est ordonné, je pense que l'expédition aura lieu le jour de la morte eau, c'est-à-dire vers mardi prochain. L'attaque se fera la nuit, s'il est possible. Soyez assuré que vous serez instruit de tout; ce sera, Monsieur le Duc, un faible témoignage du désir que j'ai de vous plaire et de vous donner les preuves du respect avec lequel je suis, etc.

COMTE DE CHASTEIGNER.

A Valognes, le 8 mai 1779.

Lettre de M. le marquis d'Héricy au duc d'Harcourt.

Passez-moi ma faute, mon cher cousin, je ne serai pas une autre fois si chiche de courriers; mais je vous avoue que je crus suffisant d'en envoyer un à Saint-Malo pour prévenir de l'apparition de cette flotte. J'arrive dans l'instant de Cherbourg, où je croyais trouver des nouvelles de quelques vaisseaux aperçus encore hier vers le Raz-Blanchard. En voilà plusieurs depuis quelques jours qui entrent dans le chenal et vont aux îles anglaises. Je soupçonne que ce sont des frégates qu'on envoie pour inquiéter l'expédition de M. de Nassau. Elles y arriveront trop tard. Vous savez sans doute le peu de succès de cette entreprise. Je vous envoie à tout hasard le détail que M. Le Tourneur m'en a envoyé. On nous a assuré aujourd'hui que M. de Nassau était malade de chagrin à Saint-Malo. J'ignore si c'est de ses troupes ou des patrons des barques qu'il a à se plaindre, car il passe pour constant que la descente était facile; mais c'est peut-être un bien qu'elle n'ait pas été exécutée. Ses bâtiments n'auraient pu tenir à la rade de Saint-Ouen, il en aurait été abandonné, et les secours que je juge qu'on y a envoyés, ainsi que cette grande flotte que les vents ont arrêtée plusieurs jours dans ces parages, auraient pu lui jouer un mauvais tour. J'ai envoyé un petit corsaire, qui était par hasard à Cherbourg, à la découverte des bâtiments vus hier et ce matin à l'entrée du chenal de la Déroute. On en a signalé neuf ce matin, et hier on en avait vu quatorze du côté de Carteret. Ce rassemblement de vaisseaux dans les îles me ferait presque craindre quelque tentative sur Granville, si je pouvais supposer qu'il y eût quelques troupes d'augmentation, j'en préviens toujours M. de la Coste à tout hasard. M. Le Tourneur est retourné à Granville, et il peut se servir de lui pour avoir des nouvelles plus positives que celles que je pensais lui donner. J'ai prévenu aussi tous les postes et tous les commis qui font des patrouilles sur cette côte d'être fort exacts et de me faire part sur-le-champ de tout ce qu'ils

verront. Si j'avais quelque correspondance dans Jersey, quelques petits bâtiments à ma disposition dans le chenal et un peu plus de troupes sur cette côte, j'en serais fort aise; mais tout cela me manque, et il faut y suppléer avec les faibles moyens que j'ai.

D'HÉRICY.

A Saint-Malo, le 10 mai 1779.

M. le comte DE CHASTEIGNER à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

M. le prince de Nassau avait eu la permission de recommencer son expédition sur Jersey, et tous les préparatifs étaient déjà faits, un courrier arrivé hier de Versailles, à quatre heures après midi, a apporté l'ordre de M. de Sartine pour désarmer tous les bateaux et renvoyer sans doute à un temps plus heureux cette seconde expédition.

Vous imaginez bien, Monsieur le Duc, les chagrins de M. le prince de Nassau.

Je suis avec respect, etc.

COMTE DE CHASTEIGNER.

A Granville, le 11 mai 1779.

M. DE LA COSTE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Le prince de Nassau, piqué et toujours obstiné dans son projet, devait sortir hier pour faire une seconde tentative, lorsqu'un courrier arrivé dans la nuit, qu'on dit être le duc de Cossé, a tout suspendu; en conséquence, notre corvette et douze bâtiments que le port avait fournis pour cette expédition ren-

trèrent hier au soir. On a connaissance de plusieurs vaisseaux à trois mâts qui ont paru sur les îles anglaises, et qui, selon les apparences, sont venus jeter quelques troupes pour leur défense; je viens de faire tirer quelques coups de canon et hisser pavillon à plusieurs reprises pour avertir deux de nos frégates qui sont sorties le matin de Saint-Malo avec quatre autres bâtiments faisant route sur Cherbourg, et que nous venons d'apercevoir à l'ouest de l'île de Chausey; il serait fâcheux qu'ils devinssent la proie de ces Anglais; de plus, j'ai dépêché un petit corsaire pour tâcher de les joindre; mais les vents pour y porter sont bien contraires. Au reste, Monsieur le Duc, soyez bien assuré de toute l'attention que je porterai dans la partie qui me concerne et que vous serez toujours exactement instruit de tout ce qui pourrait y arriver d'intéressant.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LA COSTE.

A Valognes, le 15 mai 1779.

M. le marquis D'HÉRICY à M. le duc D'HARCOURT.

Depuis la lettre que je vous ai envoyée cette nuit par un courrier, mon cher cousin, voici un rapport de M. Dumouriez dont vous êtes peut-être mieux instruit que nous, du moins pour tout ce qui concerne l'expédition de M. de Nassau, mais dont la fin m'a paru intéressante.

M. de Nassau était prêt à recommencer son attaque. On travaillait à faire ponter une partie des bateaux, parce que c'est la légion et non les pilotes et matelots qui avaient refusé de mettre à terre; les soldats étaient mouillés, morfondus, abattus, et c'est un soldat et non le prince de Nassau qui a blessé un matelot qui pompait au rivage. Pour éviter cet inconvénient, on allait ponter les bâtiments; on faisait revenir les pilotes lorsque le contre-ordre de la Cour est arrivé. Sur cela, les troupes sont restées à Cezembre. La *Diane*, la *Danaé* et trois cutters ont mis à la voile avec deux bâtiments marchands chargés de plomb pour passer la Déroute. Arrivés à la hauteur de Carteret, ils ont été avertis

des frégates anglaises par le bateau pêcheur envoyé par l'officier de Carteret; ils ont viré de bord et repris la route de Saint-Malo, poursuivis par neuf frégates anglaises. Ces frégates sont vraisemblablement de l'escadre Arbuthnot, qui a renvoyé sa flotte marchande l'attendre dans la baie de Torbay, sous l'escorte de trois vaisseaux de guerre. Elle y a été vue par deux capitaines anglais, l'un venant de Limerick et l'autre d'un autre port, qui viennent d'arriver à Cherbourg, pris par le petit corsaire Leclerc, de Boulogne. Il a pris sous la Poole (1), en dedans du cap Saint-André, un bâtiment de cent vingt tonneaux chargé de bœuf salé et neuf hommes d'équipage, un autre de soixante tonneaux chargé de blé, dont l'équipage s'est sauvé à terre, et une rançon de cent guinées.

Voilà, mon cher cousin, le rapport que M. Dumouriez vient de m'envoyer, et je pense que le retard de la flotte marchande à Torbay peut fournir l'occasion d'entreprendre sur elle.

Je n'ai point encore de détails de la triste nouvelle que je vous ai mandée cette nuit. Tout le convoi est échoué dans la baie de Cancale, et vraisemblablement très-mal traité. Je vous manderai ce que j'en pourrai apprendre.

On ne voit plus depuis avant-hier de vaisseaux au Raz-Blanchard. Cela me donnerait un peu plus d'aisance pour me porter en force sur Granville, si le besoin le demandait.

J'écris à M. de la Coste que le régiment de Touraine arrive après-demain 17 à Vire, et qu'étant plus à portée que nous, il lui demandât du secours, s'il craignait qu'il lui fût nécessaire.

Tant que toutes ces frégates anglaises seront à Jersey, je crois qu'il ne saurait trop être sur ses gardes. Quoiqu'elles n'aient point de troupes de débarquement, ne pourraient-elles point s'approcher du port du côté de l'anse de Saint-Pair et briser tous nos vaisseaux à coups de canon? Nous n'avons que quelques batteries de ce côté-là. Ne pourraient-elles point aussi mettre à terre quelques gens de leurs équipages qui viendraient la nuit y mettre le feu? Je recommande de fortes et fréquentes patrouilles toutes les nuits.

D'HÉRICY.

(1) Ville d'Angleterre, Dorset, ayant un bon port sur la Manche.

A Paris, le 24 août 1779.

M. le comte d'Egmont à M. le duc d'Harcourt.

Je reçois, mon cher Duc, dans le moment votre lettre du 22, à laquelle je vais répondre avant même que de répondre à celle du 14.

Hier, on disait M. de Nassau embarqué, et que c'était pour l'Irlande; mais je vois que c'est comme on a toujours fait, c'est-à-dire pour exécuter trop tard le projet que vous avez sur Jersey. Il est certain que si c'était tout autre que vous qui me le disiez, je ne pourrais pas croire *que ce fût sans vous en donner le moindre avis*. C'est inimaginable! On a beau connaître cette Cour, s'être bien dit qu'il ne faut être étonné de rien, on l'est de tout. Je souhaite le succès; mais d'après les raisons qui avaient déterminé à croire qu'il n'était plus temps de faire cette tentative, je crains fort.

On ne peut être plus sensible que je ne l'ai été au détail dans lequel vous êtes entré sur votre idée de Jersey. Il est certain que, dans l'état où les choses étaient quand vous l'avez eu, ce devait être une des vues du ministère et une commission agréable à avoir.

Le projet de l'île de Wight me paraîtrait bien plus important et plus essentiel, si on pouvait espérer d'être assez longtemps maître de la mer pour pouvoir l'exécuter.

Comte d'Egmont.

MÉMOIRES ET RAPPORTS.

Rapport sur l'expédition du prince de Nassau, par M. Le Tourneur. — Autre rapport sur le même sujet. — Idem du préposé aux vivres.

RAPPORT DE M. LE TOURNEUR, CAPITAINE DE LA CORVETTE LE *Pilote des Indes*.

M. le prince de Nassau, à la tête d'une légion de quinze cents hommes sur la bravoure desquels on peut compter, mais sans discipline et point encore exercés, a formé le projet d'enlever d'un coup de main l'île de Jersey. Pour son départ et équipement, il a choisi le port de Saint-Malo comme un des plus à portée et où il y a le plus de ressources pour une pareille expédition. Le Roi lui a accordé pour convoyer et le soutenir dans cette entreprise, M. de Chambertrand, capitaine de vaisseau, commandant la *Diane*, avec les frégates et corvettes que cet officier pourrait se procurer; on ne pouvait mieux choisir, M. de Chambertrand est un très-bon marin, rempli de zèle, de bravoure et de prudence.

Le 18 du passé, l'expédition fut sur ligne à Saint-Malo, et le 19, nous étions tous prêts à partir; mais nous fûmes retardés par les vents contraires. Depuis ce jour jusqu'au 29, il a fait un temps très-inconstant par lequel il était impossible de partir; enfin, le 30, le temps devenu beau, les vents de la partie du sud-ouest, nous avons appareillé de la rade de Saint-Malo sur les

six heures du soir. Toute notre flotte consistait en neuf bâtiments du Roi, dont deux frégates de trente à quarante canons portant du canon de douze livres de balles à leur batterie, quatre corvettes depuis onze à dix-huit canons de trois, quatre et six livres de balles, deux chaloupes canonnières portant chacune un canon de dix-huit livres et une gabare de seize canons de quatre livres, et la troupe et les munitions étaient embarquées sur quarante-deux bateaux du port de quatre à vingt tonneaux.

Nous dirigeâmes notre route pour passer entre les roches Douvres et les Minquiers ; à minuit nous n'étions plus qu'à six lieues de Jersey ; mais alors le calme nous prit, sans quoi nous aurions été à portée de faire notre débarquement avant le jour. Environ deux heures après minuit, il vint un petit vent d'ouest; à quatre heures du matin, nous vîmes Jersey à la distance d'environ quatre lieues, alors notre commandant fit signal de ralliement ; à sept heures, nous étions tous bien ralliés à la vue du château de Saint-Aubin, distant d'environ deux lieues. Ce château fit alors signal d'alarme, ce que nous jugeâmes par plusieurs coups de canon qu'il tira en arborant pavillon blanc. Ces signaux furent répétés tout le long de la côte ; dans l'instant nous nous portâmes à l'anse Saint-Ouen, place choisie pour faire notre descente; à neuf heures, nous y étions tous à la distance d'environ demi-lieue. Notre commandant fit signal aux frégates et corvettes qui avaient de la troupe à leur bord de l'embarquer sur les bateaux et lui fit faire le tour de l'anse à la demi-portée de canon. Comme il ne vit rien qui pût s'opposer au débarquement, il fit signal de tenter la descente et m'ordonna d'aller avec les deux chaloupes protéger la descente. Après que la troupe fut toute embarquée, nous fimes route pour aller à terre; lorsque nous fûmes à la demi-portée du canon, il partit de la gauche de l'anse deux coups de canon du dedans des dunes de sable. Nos deux chaloupes canonnières qui tiraient peu d'eau mouillèrent l'anse vis-à-vis de cette batterie et firent feu dessus, et moi je l'approchai et tirai ma pièce de dix-huit livres qui fut labourer la terre aux environs, et ensuite ma volée de babord ; dans l'instant, on fit feu de la droite de l'anse de cinq coups de canon placés à différents endroits, si petits que les boulets ne purent venir à nous, à l'exception de deux qui nous dépassèrent. A onze

heures du matin, nous commençâmes à tirer de part et d'autre, alors le vent fraîchit beaucoup ; mais cependant la mer était belle au plein et offrait un beau débarquement. A une heure après midi, après s'être beaucoup canonnés sans d'autres dommages qu'un de nos bateaux qui eut sa vergue coupée et moi qui reçus un boulet dans une de mes voiles, ne voyant personne à terre pour s'opposer au débarquement, je proposai au prince de faire mettre à terre; il en avait la plus grande envie et, brave comme un César, il fut au milieu des bateaux leur ordonner de mettre à terre. Mais alors grand vent de la plage en abondance, tous les patrons de barques refusent d'y mettre, d'autant mieux que la mer était bientôt basse ; de sorte qu'environ deux heures après midi, les troupes gagnèrent le large et je restai seul avec mes deux chaloupes canonnières dans l'anse. Voyant que les troupes s'étaient retirées et qu'il fraîchissait toujours, nous prîmes le parti de nous retirer aussi ; alors il s'éleva un vent terrible de la partie du nord-ouest. Notre commandant fit signal de ralliement, mais presque tous les bateaux qui avaient de la troupe ne purent tenir côté en travers, ils furent obligés de fuir devant le vent et firent route pour Saint-Malo à six heures du soir. Notre commandant, voyant qu'il n'y avait plus que ses frégates et corvettes de ralliées, fit signal d'arriver, et le même soir à neuf heures, toute la petite flotte était rentrée dans la rade de Saint-Malo ; il n'y eut que le commandant et moi qui passâmes la nuit dehors. Le lendemain 2 du courant, le calme revint ; étant travers de Saint-Malo, M. de Chambertrand me donna l'ordre dont ci-joint copie. Je suis arrivé ici d'hier au matin. Voilà, mon général, le triste récit de notre expédition. Je crois que jamais il ne s'offrira une si belle occasion de prendre cette île, ils n'étaient point prévenus de notre dessein et si nous avions eu trois à quatre mille hommes à y jeter, elle était à nous.

J'omets de vous dire que pendant que nous étions à l'anse Saint-Ouen, on avait vu un petit bâtiment à l'ouest de Jersey. Notre commandant fit signal à M. de la Jalle, commandant une de nos corvettes, de le chasser ; il le prit. C'était un petit corsaire de six pierriers qui, venant d'Angleterre, portait la nouvelle sur Jersey que les Français faisaient un armement pour

les prendre, et que sous peu il allait partir de Plymouth deux vaisseaux et quelques frégates pour les couvrir et les protéger.

AUTRE RAPPORT.

M. le prince de Nassau, à la tête de quinze cents volontaires embarqués sous l'escorte de M. de Chambertrand, capitaine de vaisseau, commandant la frégate du Roi la *Diane*, ayant dix bâtiments du Roi tant frégates que corvettes et chaloupes canonnières, est parti de Saint-Malo vendredi 30 avril à quatre heures après midi, pour aller attaquer l'île de Jersey. Le samedi à cinq heures du matin, la petite flotte était en bon ordre à environ trois lieues de Jersey; à sept heures, le fort Saint-Hélier a fait signal d'alarme qui s'est répété le long de la côte. A huit heures, toute la flotte était à la portée de canon dans l'anse Saint-Ouen, où on avait projeté de faire la descente. La troupe étant embarquée, et ne voyant aucune opposition dans cette anse, M. de Chambertrand a fait signal à la troupe de tenter la descente, et au sieur Le Tourneur et aux deux chaloupes canonnières d'aller les protéger; nous avons tous été en avant, il s'est découvert sept pièces de canon placées çà et là, qui ont fait feu sur nous, les chaloupes et le sieur Le Tourneur ont riposté, mais les canons de l'ennemi étaient mal servis et de très-petit calibre, car les canons du sieur Le Tourneur, qui ne sont que de quatre, allaient labourer la terre au pied des batteries, et à l'exception de trois pièces de l'ennemi dont les boulets venaient le long du bord des bateaux, les autres n'étaient que de très-petites pièces qui ne venaient pas à moitié chemin. La mer était très-belle, quoiqu'il fît très-grand vent. Aucunes troupes ne se sont présentées pour s'opposer à la descente, et cependant elle ne s'est pas faite, toute la troupe s'est retirée de l'anse et s'est repliée sur le commandant de la flotte. Je crois que c'est la pluie et le grand vent qui se sont opposés à la descente, et les pilotes des barques qui n'ont pas voulu aborder à terre. Il est probable que le lendemain nous aurions fait une

nouvelle tentative, mais quoique M. de Chambertrand ait mis signal de ralliement, toute la troupe, excepté le Prince et quelques autres barques et les bâtiments du Roi qui ont rallié, tout le reste a fui devant la tempête, pour relâcher à Saint-Malo. A sept heures du soir, le commandant voyant toute la troupe partie, a fait signal de relâche, et nous sommes arrivés à Saint-Malo le même soir.

RAPPORT DU PRÉPOSÉ DES VIVRES.

Par la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, Monsieur, je vous faisais part des nouveaux préparatifs qui se faisaient contre Jersey, et je me faisais d'avance un plaisir de vous rendre compte du succès de cette expédition dont on avait, pour cette fois, assez bonne idée. Tout était disposé pour le départ, et nous étions dans l'attente du moment de voir sortir l'escadre de Saint-Malo, lorsqu'en effet elle est sortie hier en partie, à peu près à trois heures après-midi. Nous avons été fort étonnés de voir notre corvette et environ dix bateaux qui avaient été pris ici pour renfort, diriger leur route vers Granville; ils sont rentrés hier dans la nuit et ont rapporté qu'il était arrivé à Saint-Malo un courrier extraordinaire portant ordre de suspendre l'expédition. On assure en outre (et c'est la déposition du garde-pavillon d'Agon)(1) que l'on a vu nombre de voiles sous Jersey, et l'on ne doute nullement que ce ne soit un renfort envoyé au secours de cette île. Dans le moment où j'ai l'honneur de vous parler, onze heures et demie du matin, nous voyons à la hauteur des îles de Chausey, cinq frégates françaises qui sortent de Saint-Malo pour se rendre au Havre. Il faut qu'elles passent sous Jersey, et comme l'on est certain qu'il y a à Jersey dix à douze frégates de la première force, et peut-être deux vaisseaux du premier rang, et que l'on soupçonne que nos frégates ignorent que l'ennemi soit aussi près d'elles, on ne cesse ici, depuis une heure, de leur tirer du canon pour leur faire signal

(1) Agon, petit port de la Manche à 8 kilomètres sud-ouest de Coutances.

d'alarme et leur faire rebrousser chemin. Elles ne sont pas à plus de six lieues de Jersey dans ce moment-ci, et l'on craint fort que si elles s'opiniâtrent à passer outre, elles ne soient assaillies par les forces supérieures de Jersey.

III.

CORRESPONDANCE.

Lettres de MM. le baron de Rullecourt. — Comte de Virieu-Beauvoir. — De Buffevent. — Estuchat. — Dumouriez. — Marquis de Lambert. — De la Bretonnière. — De Ryan. — Duc d'Harcourt. — De la Rozière. — De Ségur. — Du Puget. — Comte de Blangy. — Prince de Luxembourg.

Au Havre le 10 décembre 1780.

Le B^on^ DE RULLECOURT à M. le comte DE VIRIEU-BEAUVOIR.

Non, Monsieur le Comte, je ne rendrai point les déserteurs du régiment du Roi. C'est ce que j'aurais répondu à M. le comte de Duferaux, s'il m'avait fait l'honneur de m'en écrire.

Comme j'ai écrit encore relativement à sa demande, je ne doute pas que vous ne receviez des ordres à cet égard, qui satisferont également M. le duc d'Harcourt et M. le duc de Mortemart qui me disculpera entièrement dans votre esprit, si je n'ai pas rendu les hommes qu'on me demande, au reçu de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ne désirant rien avec plus d'ardeur que de vous prouver combien j'ai d'égards pour tout ce que vous m'ordonnez.

J'ai l'honneur d'être, etc. RULLECOURT (1).

(1) Philippe-Charles-Félix Macquart, baron de Rullecourt, né le 9 juillet 1744, avait été colonel d'une légion au service de la Pologne, puis major de cavalerie en France et chevalier de l'ordre de Saint-Lazare. Il avait épousé, le 27 juillet 1768, Marie-Félicité du Wessel, fille d'Antoine comte de la Ferté-Mortevielle et de Marie d'Allington.

Le baron de Rullecourt au duc d'Harcourt.

Monsieur le Duc,

En arrivant au Havre, j'ai prié M. le comte de Beauvoir de faire consigner mon régiment à toutes les portes. Ils ne sortent même point de la citadelle, et depuis que le corps est au Havre, aucun bas-officier ou soldat n'a obtenu de permission même pour aller à Ingouville.

J'ai l'honneur de vous protester que je n'ai de déserteurs que ceux qui me sont envoyés de la part du Roi; et partout où j'ai passé, j'ai renvoyé les déserteurs avec la plus scrupuleuse attention. Les régiments de Chartres, de Bretagne, d'Auvergne, de La Fère et Poitou, à qui j'ai rendu beaucoup de sujets, pourraient vous le certifier. J'ai des lettres de remercîments sans nombre, sur ce sujet, des commandants de ces régiments. J'ai poussé même la délicatesse jusqu'à prévenir le commandant du régiment d'infanterie de Lorraine de se défier d'un sujet qui avait écrit à un de ses frères qui est au corps. J'ai été payé de ce service par une demande qu'a faite M. de Buffevent, de lui remettre deux hommes contumaces depuis dix-huit mois, et envoyés à mon régiment au mois de juillet dernier, par ordre du Roi que j'ai communiqué à M. le comte de Beauvoir.

J'ai même reçu, depuis que je suis au Havre, une lettre de M. le prince de Robecq, qui me témoigne sa satisfaction sur ma conduite à cet égard dans la province de Flandres.

D'après tout cela, Monsieur le Duc, j'espère que vous voudrez bien donner vos ordres pour tranquilliser les chefs des corps, et d'y ajouter, si vous le croyez nécessaire, une précaution que je vous demande comme une grâce, c'est d'ordonner à M. le chevalier du Tertre, commissaire principal des guerres, de nous passer en revue au moment de notre embarquement.

Ne désirant rien de plus que de mériter vos bontés et d'effacer des impressions désavantageuses qu'on prend trop aisément des nouveaux corps, je suis, etc.

RULLECOURT.

Au Havre, le 11 décembre 1780.

Le comte DE VIRIEU-BEAUVOIR à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je dois vous assurer que la crainte des troupes, au sujet des volontaires de Luxembourg, est mal fondée; ces volontaires ne peuvent recevoir et ne reçoivent effectivement de déserteurs que ceux qui leur sont envoyés par M. le prince de Montbarey. Depuis qu'ils sont ici, ils n'en ont point reçu d'autres, et M. le baron de Rullecourt, colonel qui les commande, m'a assuré que pendant qu'il était en Flandres, il avait renvoyé par des cavaliers de la maréchaussée, à leurs corps respectifs, tous ceux qui s'étaient présentés à lui; il m'a d'ailleurs assuré qu'il en avait plus qu'il ne lui fallait; au surplus, le jour même que ces volontaires sont arrivés au Havre, je les ai fait consigner dans la citadelle, d'où ils ne sortent qu'avec des bas-officiers pour venir dans la ville acheter les choses qui leur sont nécessaires. Je n'ai signé aucun congé, par conséquent, je ne puis qu'être étonné qu'il y en ait qui rôdent autour des quartiers des troupes répandues dans la province. J'ai eu des ordres du ministre pour leur remettre les déserteurs condamnés à la chaîne, qui étaient dans les prisons du Havre, et il leur en revient des différentes prisons du royaume, conduits par des cavaliers de maréchaussée, et j'ai ordre de les leur remettre. Au surplus, Monsieur le Duc, cette troupe est tenue par la plus sévère discipline, ils sont exercés tous les jours en corps et en détail, et sont toute la journée sous les armes, tant sur le champ de bataille que sur la place de la citadelle; enfin, je dois vous dire que je leur ai donné la porte d'Ingouville à garder, où ils sont examinés continuellement par les officiers de l'état-major de la place, qui m'assurent qu'ils font le service avec la plus grande régularité; j'en ai de plus un piquet, à la citadelle, commandé par un officier, pour tenir la main à ce qu'ils n'y commettent aucune espèce de désordre et pour veiller, conjointement avec la garde

du régiment de Colonel-Général, à ce qu'il n'en sorte aucun qu'avec des bas-officiers, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu des ordres du ministre avec une carte de route, pour faire partir, quand j'en serai requis, un détachement de ce corps pour se rendre à Vire; j'aurai attention, quand cela devra s'exécuter, de vous envoyer une copie de la route qui m'a été adressée en blanc, où je joindrai le jour du départ, avec le nombre d'officiers, bas-officiers et soldats dont ce détachement sera composé.

M. le chevalier de Luxembourg doit arriver ici jeudi prochain, 14 de ce mois, et je dois conférer avec lui et M. le baron de Rullecourt, sur tous les arrangements relatifs à ce mouvement.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VIRIEU-BEAUVOIR.

A Pont-Audemer, le 16 décembre 1780.

M. DE BUFFEVENT à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je viens d'apprendre, par M. de Pannat, que la légion de Luxembourg doit incessamment passer à Honfleur, où elle logera une nuit. Dans cette circonstance, comme je suis instruit à n'en pouvoir douter, que nous y avons sept déserteurs du régiment, qu'il est possible qu'ils y débarquent sous nos yeux, qu'il est peut-être même encore que le chef de cette troupe les soutienne sous l'appui de la force, j'ose vous demander, Monsieur le Duc, quelle est la conduite que je dois tenir dans le cas où ils seraient reconnus, soins dont je crois ne pouvoir me dispenser pour l'exemple, et j'ose, à cet égard, vous prier de vouloir bien me donner vos ordres à Honfleur, où je me rendrai incessamment, pour me trouver à ce mauvais passage.

Je suis, etc. BUFFEVENT.

Au Havre, le 16 décembre 1780.

Le comte DE VIRIEU-BEAUVOIR à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

M. le chevalier de Luxembourg, qui sort de chez moi dans le moment, veut absolument que son corps de volontaires parte d'ici mardi 19 de ce mois, et, comme il est pressé d'arriver à Granville, nous avons été obligés de corriger la route; ils ne logeront point à Honfleur, Pont-l'Evêque, Lisieux et Argences, ils comptent rester à Dives, le 20, ils y porteront des vivres et coucheront comme ils pourront; de là, ils iront loger à Caen, où ils prendront vos ordres. Je vous prie aussi de vouloir bien faire avertir Monsieur l'Intendant de cette arrivée précipitée, ainsi que de la route que ce corps doit tenir pour se rendre à Vire, vous réglerez ensuite avec eux, selon vos intentions, leur route de Vire à Granville.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VIRIEU-BEAUVOIR.

On ne me laisse que le temps d'écrire; vous verrez une lacune d'un jour, c'est qu'ils comptent coucher dans la citadelle le 19.

Chemin que tiendra le corps des volontaires de Luxembourg, commandé par le colonel commandant, composé de neuf capitaines, neuf lieutenants, neuf sous-lieutenants, un major, deux aides-majors et deux sous-aides-majors, pour se rendre à Vire, et neuf cent cinquante hommes effectifs.

Partiront de la citadelle du Havre le mardi 19 décembre, et iront loger:

A Dives, le mercredi. . 20;
A Caen, le jeudi . . . 21;

A Villers, le vendredi. . 22;
A Vire, le samedi. . . 23, où ils suivront les ordres qui leur seront donnés sur ce qu'ils auront à faire.

Aux lieux de passage ci-dessus, il ne sera fourni que le logement aux présents et effectifs qui doivent vivre en payant.

Il ne sera fourni audit détachement aucune voiture ni chevaux de selle, à moins qu'ils ne les paient de gré à gré au fournisseur avant le départ de la troupe.

Fait à Versailles, le 6 décembre 1780.

Signé : LOUIS.

Et plus bas,

PRINCE DE MONTBAREY.

Pour copie collationnée à l'original. Au Havre, le 16 décembre 1780.

VIRIEU-BEAUVOIR.

A Granville, le 18 décembre 1780.

M. ESTUCHAT à M. le duc d'HARCOURT.

MONSIEUR,

M. le baron de Rullecourt, colonel commandant du corps des volontaires de M. le chevalier de Luxembourg, chargé d'une expédition secrète, demande quatre canons de quatre, montés sur affûts de campagne et leurs caissons ; les ordres que je reçois de M. le marquis de Castries de satisfaire à toutes ses demandes et à ses besoins, faute de temps convenable à pouvoir demander ces quatre canons au département de la guerre, m'oblige, Monsieur, à vous prier d'envoyer à M. de Méré, commandant l'artillerie, pour en faire la cession, sur mon récépissé ou celui de M. de Rullecourt, qui est attendu ici avant l'embarquement de son corps. Comme il est apparent que M. de Ryan s'opposera

à la délivrance de ces pièces, si vous n'autorisez M. de Méré à les céder, je vous demande avec la dernière instance, Monsieur, de nous aider de votre autorité, comptez que le ministère vous en saura gré, parce que vous seconderez ses vues et les besoins du moment.

Je suis, etc.

ESTUCHAT.

A Cherbourg, le 25 décembre 1780.

DUMOURIEZ au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Après avoir eu l'honneur de vous écrire l'événement du 19, je comptais rester encore quelques jours à Versailles et vous mander quel serait le successeur, lorsque j'ai été déterminé de brusquer mon départ par l'avis secret que j'ai eu d'une nouvelle tentative sur Jersey. Comme elle est encore plus imprudente que celle du prince de Nassau, j'en augure très-mal. Je ne suis pas dans le secret du ministère, mais je suis bien aise d'être à mon poste pour parer aux éclaboussures. Quatre corsaires de Granville sont à Cancale, où ils attendent un certain baron de Rullecourt, à la tête du ramassis des volontaires de Luxembourg. J'ai passé de nuit à Caen, où je n'ai appris que vous étiez que lorsque j'avais déjà fait une lieue sur la route de Bayeux. Je vous croyais ou à Harcourt, ou en route pour Paris. Demain ou après doit se tenter cette fameuse aventure, et je suis fort content d'être à portée de donner tous les secours possibles aux gens qui en reviendront. J'envoie mon major à Carteret pour en avoir des nouvelles. Il se trouve dans ce moment deux frégates et deux caiches dans la rade du Boulay, qui pourront bien ramasser Paul Jones (1), qu'on dit arrivé pour commander

(1) Paul Jones, célèbre marin, né en Ecosse, s'était mis au service du Congrès américain. Il fut accueilli en France avec enthousiasme. Cependant

la flottille composée de bateaux pêcheurs, escortés par les quatre corsaires de Granville. J'ignore si vous êtes dans le secret qui n'en est plus un. Le marquis d'Héricy n'y est sûrement pas.

Autre circonstance qui a pressé mon arrivée, c'est l'avis donné par une circulaire qu'un vaisseau hollandais pestiféré, nommé le *Galion d'Amsterdam*, capitaine Rooke Fredericks, rôde dans la Manche; je prends pour lui toutes les mesures possibles, dont j'aurai l'honneur de vous rendre compte mercredi. Il ne nous manque plus que la peste, c'est pour le coup que je tendrais en noir. Il vient d'arriver un parlementaire français, qui rapporte le capitaine Cottin, du Havre, dont voici le journal et celui de la *Duchesse-d'Harcourt*. Ma filleule n'a pas vécu longtemps et nos comptes seront bientôt faits.

Ces prisonniers m'ont appris que le 20, il est entré à Portsmouth sept à huit gros vaisseaux de la flotte de Derby, en mauvais état; les Anglais en paraissent fort affligés. Que, le 21, la guerre a été proclamée à Londres et dans les ports contre les Hollandais. Que trois vaisseaux, dont le *Portland* et le *Monsieur* de cinquante, et un de soixante-quatorze, avec trois frégates, dont la *Solesbay* de trente-deux, sont sortis pour croiser contre Paul Jones; ainsi on sait en Angleterre qu'il vient commander la flottille de Cancale, et l'objet de son expédition doit être connu.

J'aurai l'honneur de vous rendre un compte plus particulier de mon voyage dans ma première lettre.

J'ai celui d'être, etc.

DUMOURIEZ.

le Gouvernement de Versailles, hésitant encore, n'osait le protéger ouvertement. Paul Jones entreprit donc une croisière pour son propre compte, et c'est avec un seul brick de dix-huit canons, qu'il prit part dans la Manche, et contre la marine anglaise, à des luttes où il déploya une héroïque audace.

A Paris, le 3 janvier 1781.

Le marquis DE LAMBERT à M. le duc D'HARCOURT.

Je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire, Monsieur le Duc, parce que je croyais que vous seriez arrivé ici avant que ma lettre pût vous être parvenue.

On est bien éloigné de supposer ici qu'une personne raisonnable ait formé le projet de Jersey, encore moins de vous l'attribuer. M. d'Aubeterre n'en a pas été plus informé que vous, M. de la Rozière, les ministres, le Roi lui-même, n'en auraient pas été prévenus, et le projet a été plutôt deviné par M. de Maurepas qu'il ne lui a été communiqué; voici ce que j'en ai appris.

M. le chevalier de Luxembourg a été cet été en Hollande pour faire sortir du Texel le vaisseau l'*Indien;* vous savez l'histoire de ce vaisseau. On le lui avait prêté pour être armé en course; pendant trois ans, il a levé un corps de volontaires pour le monter, comme ceux de *Mercure*, composé ainsi que toutes les troupes de cette espèce, des brigands qu'on a pu ramasser : ils ont traversé la France pour se rendre sur les côtes de la Manche et y attendre l'*Indien*. M. de Luxembourg avait demandé les bateaux de transport pour conduire sa troupe à bord de son vaisseau, et les milices pour la garder et l'empêcher de déserter; ce n'est que fort peu de jours avant l'exécution, que M. de Maurepas a été instruit de ce qui tramait; alors on lui a montré les plans, fait part de ses moyens et de la compagnie qui formait et fournissait les fonds. On ne lui a demandé que de légers services, pour lesquels on a remis des ordres à M. le chevalier de Luxembourg, dont il ne devait faire usage que selon les circonstances, ce qui fait qu'aucun commandant n'a été ni pu être prévenu.

Le chevalier de Luxembourg a annoncé son expédition comme celle d'un corsaire qui, une fois armé en course, part, courre sus à l'ennemi partout et comme bon lui semble, consentant à être désavoué s'il échouait, et réclamant d'être appuyé s'il réus-

sissait. Je ne sais jusqu'à quel point on lui tiendra le dernier article; on dit que s'il prend les forts, on lui fournira deux bataillons pour y tenir garnison. Mais l'opinion la plus générale ici, est que M. de Rullecourt a, dit-on, pris l'île, mais qu'il sera pris lui-même par les Anglais. Et l'on ne regarde pas cette perte comme fort considérable et digne de l'attention qu'on y donne.

Voilà, Monsieur le Duc, tout ce que j'ai pu recueillir sur cette équipée.

DE LAMBERT.

A Coutances, le 9 janvier 1781.

M. DE LA BRETONNIÈRE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

J'ai reçu ici la copie du mémoire que vous m'avez fait l'honneur de me renvoyer. J'avais différé de vous renouveler les assurances de mon respect, comptant que je pourrais vous donner quelques nouvelles positives de l'expédition de Jersey, mais il y a vingt versions différentes et elles varient à chaque heure du jour. Elles paraissent malheureusement se réunir pour nous annoncer une expédition manquée, peut-être une défaite complète. Les vents sont aujourd'hui à l'Est forcés, et l'on ne peut se réfugier qu'à la côte de Bretagne, encore la mer est-elle très-grosse pour des bateaux. Il faut s'épargner toute espèce de réflexion et croire qu'une seconde leçon nous rendra plus avisés pour la troisième tentative.

M. de Rullecourt a, dit-on, débarqué sans empêchement quelconque et s'est emparé aussitôt de la ville. Le château a fait quelque résistance, et tandis qu'avec six cents hommes seulement il se préparait à le réduire, les milices ont dû se rassembler, l'ont attaqué, lui ont tué trois cents hommes; d'autres disent qu'il n'en est pas échappé un seul. Deux cent quatre-vingt-trois hommes avec le major de la troupe, qui est un officier d'artillerie, sont certainement de retour à Granville; on ne

sait comment ni pourquoi ces hommes n'ont pas suivi le reste.

On prétend que l'officier commandant accuse les patrons. Il est bien pitoyable et bien malheureux pour l'histoire et la nation en général, que le Gouvernement autorise et donne la main à des projets si mal concertés. Des officiers de cette garnison m'ont assuré que la plus grande partie de la troupe de M. de Rullecourt sont des recrues qu'on ne recevrait pas dans les régiments, et c'est avec cette troupe qu'il est dans ce moment à Jersey, sans bateaux, sans secours et peut-être sans vivres, si, comme on l'assure, les milices du pays l'ont attaqué et forcé de se retirer dans une extrémité de l'île. Il faut croire que quelques jours nous instruiront complétement sur les suites de cette expédition.

J'ai l'honneur, etc.

La Bretonnière.

RAPPORT de M. de Ryan, commandant a Granville, du 9 janvier (1).

Le bateau expédié de Granville pour tâcher de rapporter des nouvelles certaines de Jersey, est revenu sans avoir pu approcher de la côte, ayant été poursuivi par un petit cutter. On en a expédié un autre ce matin.

Le major des volontaires de Luxembourg est avec son détachement et l'artillerie à l'île de Chausey, où sa position paraît hasardée.

de Ryan.

(1) Archives de la Loire-Inférieure. (Pièce communiquée par M. le baron de Girardot.)

A Caen, le 10 janvier 1781.

M. le duc D'HARCOURT à M. le marquis DE SÉGUR.

Je reçois par votre courrier, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7, pour me mander que l'intention du Roi est de faire passer à Jersey mille hommes aux ordres de M. de la Rozière, en supposant que les volontaires de Luxembourg soient maîtres des châteaux de Sainte-Elisabeth et de Saint-Aubin.

Il y a peu de vraisemblance que ces six à sept cents hommes puissent avoir opéré une assez grande frayeur chez les officiers et soldats anglais qui composent la garnison de Jersey et de ses châteaux, pour qu'avec l'artillerie qui les défend, la mer qui les sépare de la terre à mer haute, les approvisionnements qui doivent y être entretenus depuis la guerre, ils aient pu se rendre sans être attaqués, ni voir même l'apparence de l'être.

Il est possible que leur débarquement imprévu les ait rendus maîtres de Saint-Hélier qui n'a point d'enceinte, mais il est extraordinaire qu'aucun témoin oculaire, aucune lettre de M. de Rullecourt ne prouvent évidemment le récit verbal d'un maître de barque qui a fait le rapport que M. de Ryan, commandant du régiment de Berwick, m'a envoyé le 6 et que je vous ai adressé le 7 par le courrier qui allait porter ces nouvelles à M. le chevalier de Luxembourg.

Depuis ce moment, il ne m'est rien parvenu qui confirme ni infirme ce détail, sinon que les bateaux qui ont conduit ces volontaires et que l'on disait détruits par le canon des châteaux, sont revenus à Granville sans que je sache encore par quel ordre, et que le major de ce corps n'a point débarqué avec son chef, mais est revenu avec deux cents hommes et l'artillerie à Granville, devant avoir été chassés par deux caiches anglaises, selon son récit. J'attends de moment en moment que M. de Ryan me fasse passer des nouvelles, et j'ai même lieu de croire que des barques que j'ai mandé d'expédier de Carteret et Cherbourg nous parleront plus clairement de l'attitude de M. de Rullecourt dans cette île.

Les dispositions sont faites pour ce qui peut faciliter le passage du renfort de mille hommes que vous voulez qui soit prêt à partir.

Les munitions de guerre qui lui seraient nécessaires sont à Granville. Le pain sera fourni à Granville et cette ville approvisionnée pour six semaines; il y a des officiers d'artillerie, des ingénieurs à Granville et M. de Caux, directeur en chef du génie, et M. de Biville, directeur de l'artillerie, y en feront passer.

Lorsque M. de la Rozière sera à Granville où je me rendrai sur-le-champ au premier courrier que j'en vais recevoir, je lui donnerai tous les secours qui lui seront nécessaires pour passer promptement.

M. le marquis de Castries aura pourvu aux bâtiments de transport, et l'escorte que peut exiger M. de la Rozière pour la sûreté des troupes du Roi; et le paquet que vous m'avez adressé de lui pour le sieur Eustache, commissaire des classes à Granville, part dans l'instant.

Je joins ici l'état du mouvement des mille hommes, celui de leur remplacement, celui de rapprochement pour fournir un second renfort.

Vous observerez que Beauce et du Maine n'ont pas quatre cents hommes chacun à leurs drapeaux, en ayant fourni chacun quatre cents aux garnisons de vaisseaux, outre cent aux recrues pour l'Amérique. Je ne renverrai votre courrier que lorsque j'en aurai reçu un de Granville.

J'ai l'honneur d'être, etc.

D'HARCOURT.

Je joins ici le rapport qui m'arrive dans l'instant. Si les volontaires étaient maîtres de l'île, ils auraient plus de facilité pour expédier des bateaux sur les points du sud et on doit croire que ceci n'est pas d'un bon augure.

A Caen, le 11 janvier 1781.

M. le duc d'Harcourt à M. le marquis de Ségur.

Les lettres du 9 de la côte et de Granville, Monsieur, ne m'apprennent encore rien de Jersey. La morte eau a empêché jusqu'au 9 d'expédier des barques aux nouvelles. Il en est parti une dans la nuit du 9 au 10, de Carteret; les rapports disent seulement que le 7 à midi, il a été vu dans l'entrée du canal une frégate anglaise avec dix voiles portant sur Guernesey, et qu'on n'a pas entendu tirer de canon à Jersey depuis le 7.

Le major des volontaires de Luxembourg, qui n'a point débarqué avec son corps, était le 8 à l'île de Chausey ayant avec lui environ deux cent dix hommes, l'artillerie, des selles et autres effets. Je ne le trouve pas bien dans cette position, et s'il y est encore je l'en ferai retirer demain à mon arrivée à Granville, parce que cette île, détachée de trois lieues du continent, n'est pas protégée et que cette troupe y serait enlevée si les Anglais y arrivaient avec deux frégates. Il paraît que ces officiers ont pris peu de connaissances du pays, et en ont peu de leur métier.

Il me semble bien vraisemblable que si M. de Rullecourt était maître de l'île, ou seulement d'une portion de côte, il en aurait pu expédier quelque chaloupe; plus son silence dure, plus il est apparent que cette expédition aura le sort que doit faire prévoir la manière peu connue dont elle a été exécutée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

d'HARCOURT.

A Saint-Malo, le 11 janvier 1781.

M. de la Rozière à M. le marquis de Ségur.

Monseigneur,

J'ai reçu ce matin, à cinq heures, avec la lettre dont vous m'avez honoré le 9 de ce mois, l'ordre du Roi qui y était joint,

les copies des lettres que vous avez écrites à MM. le duc d'Harcourt et marquis d'Aubeterre, et quatre autres lettres adressées aux chefs de l'artillerie, du génie et de la marine de ce département, que je leur ai fait remettre sur-le-champ.

Je suis, Monseigneur, plus flatté que je ne puis vous l'exprimer, de la commission que vous avez la bonté de me confier, et je vous supplie d'agréer à cette occasion les protestations de ma respectueuse reconnaissance.

J'avais fait d'avance, et de l'agrément de M. le marquis d'Aubeterre, de concert avec M. Guillot, toutes les dispositions nécessaires pour porter à M. de Rullecourt les secours dont il pourrait avoir besoin. Malheureusement, il ne paraît pas que son entreprise ait eu le succès qu'il s'en était promis; du moins on peut présumer, tant par les détails que j'ai eu l'honneur de vous adresser il y a deux jours, que par le retard des nouvelles que nous attendons de sa part, que sa position n'est rien moins qu'assurée. A la vérité, quoique les vents soient toujours dans la partie du nord, ils sont trop violents pour pouvoir hasarder des bâtiments de Jersey à la côte de Bretagne. D'ailleurs, il est possible que M. de Rullecourt, qui s'est avancé vers Saint-Hélier avec six ou sept cents hommes, sans munitions, sans artillerie, sans vivres, sans communication assurée avec la côte, et sans nulle protection au dehors, ne soit plus le maître d'expédier aucun bâtiment.

Quel que soit, Monseigneur, le sort de cet officier, tout est prêt ici pour aller à son secours, soit qu'il s'agisse de soutenir ses succès, soit qu'il faille protéger sa retraite, si elle est encore possible.

En conséquence, je viens de me concerter avec M. Guillot, et pour que dans l'un ou l'autre cas nos dispositions puissent avoir leur effet, nous sommes convenus de partir ce matin pour nous rendre à Granville et y recevoir les ordres de M. le duc d'Harcourt sur tout ce que cet officier général jugera à propos de décider.

Je laisse ici M. le comte de Chasteigner, commandant en second dans le département de Saint-Malo, avec des instructions sur les mouvements et les précautions que pourront exiger les circonstances. Je ne reviendrai qu'après que tout aura été

disposé à Granville, en raison de ce qu'on pourra faire ou tenter de ce port en faveur de M. de Rullecourt, et qu'autant que le vent m'obligera à partir de Saint-Malo s'il y a lieu.

Je suis, etc.

LA ROZIÈRE.

P.-S.—J'apprends, Monseigneur, que l'arrière-garde et l'artillerie de M. de Rullecourt sont encore à Chausey. D'ailleurs, il est onze heures, et nous n'avons pas un mot de nouvelles. Je pars à l'instant pour Granville.

Liste des bâtiments disposés dans le port de Saint-Malo pour transporter des troupes au premier ordre, envoyée par M. Guillot, commissaire de la marine.

SAVOIR :

Rations extraordinaires à bord.	Au Roi.	Troupes que chaque bâtiment peut embarquer.
4,500	Le *Jeune-Henry*, corvette. . . .	300
2,250	L'*Epervier*, corvette	150
4,500	Le *Serin*, corvette.	300
7,500	L'*Abondance*, gabare	500
1,500	L'*Amitié*, grand sloop.	100
900	Le *Folkstone*, cutter.	60
600	L'*Elisabeth*, sloop	40
21,750 rations.		1,460

Au commerce au besoin.

Le *Rusé*,	400	tonneaux.	400	1,600
Le *St-Pierre*,	400	id.	400	
Le *Sévère*,	400	id.	400	
Le *Jean-Louis*	400	id.	400	

Vingt-huit bateaux plats de débarquement sont disposés, prêts et en état

On trouverait encore sous la main le nécessaire pour transporter un supplément de mille hommes et plus.

Fait à Saint-Malo, le 11 janvier 1781.

GUILLOT.

A Granville, le 12 janvier 1781.

M. le duc d'Harcourt à M. le marquis de Ségur.

Je suis arrivé ici, Monsieur, où j'ai trouvé M. de La Rozière; nous n'avons pas encore une seule nouvelle de Jersey, les vents ont été si contraires qu'il a été difficile de pouvoir faire arriver des barques jusqu'à ce point. Cependant, un lougre, meilleur voilier que les barques, a fait le tour entier de l'île sans rencontrer une seule voile anglaise, ce qui prouve qu'ils n'ont pu encore envoyer de renfort dans l'île; et que si M. de Rullecourt n'a pas été pris par les troupes et les milices, il doit être encore dans l'intérieur. Ce lougre n'a pu mettre à terre à cause du vent; il en a été expédié un ce matin, une barque de Carteret cette nuit, et demain un autre lougre partira avec la marée. Ils ont ordre de risquer absolument d'aborder et de ramener quelqu'un de l'île. Je verrai même demain si l'on ne peut, sous quelque prétexte, y faire passer un parlementaire, parce que, s'ils le gardent, on jugera toujours qu'ils ont la côte à eux, et s'ils le renvoient, il aura au moins observé ce qu'il aura pu.

Dans cet état des choses, je vais vous soumettre ce qui paraît le plus avantageux à M. de la Rozière et à moi. Selon les rapports de Jersey reçus de Saint-Malo et de la côte, quelques trois cents Hessois en sont partis. Les Anglais ont fait des levées d'hommes dans l'île qui en ont réduit les milices à environ mille cinq cents hommes; cinq cents montagnards écossais, trois cents invalides et deux cents canonniers en font toute la défense, ce peu de monde donnerait quelque probabilité que M. de Rullecourt a pu s'y maintenir; mais on peut poser également les deux cas qu'il y est encore ou a été forcé de se rendre.

Il est possible toujours aux troupes du Roi de s'en emparer, de réduire les châteaux et de garder alors l'île ou d'en détruire l'artillerie, d'en brûler les établissements de marine et d'en ramener des ôtages.

La circonstance paraît d'autant plus favorable que les Anglais sont fort occupés de détruire le commerce de la Hollande actuel-

lement en mer, de compléter les équipages des flottes qu'ils veulent faire partir et de réparer celle de l'amiral Darby; qu'ils ont formé dans la Manche, selon le rapport des neutres, des chaînes de bâtiments armés soutenus de frégates et de quelques vaisseaux pour enlever les Hollandais, et ne prennent sûrement pas autant d'intérêt en ce moment à ce qui se passe à Jersey que dans une autre circonstance. La preuve en est qu'ils n'ont rien montré depuis le 6 autour de l'île, que l'on n'a rien vu de notre côte du Cotentin aux environs de Guernesey, et qu'il est même constaté que les dix voiles dont je vous ai parlé hier étaient une flottille neutre, qu'une de leurs frégates a simplement visitée et laissée continuer sa route dans l'ouest.

Il faut encore vous observer que lors de l'entreprise de M. de Nassau, ce ne fut que treize jours après qu'ils se présentèrent à Cancale et vinrent y attaquer et brûler quelques bâtiments; or, nous n'avons encore que six jours d'écoulés depuis le débarquement de M. de Rullecourt. Si l'amiral Pye, qui commande à Portsmouth, avait des ordres assez étendus pour n'en pas demander à sa Cour, ils seraient déjà exécutés, et la première alarme a pu leur grossir les objets et leur faire croire les troupes de l'expédition plus nombreuses.

En supposant donc que le Roi veuille s'emparer de l'île, même quand M. de Rullecourt n'y serait pas établi, M. de la Rozière offre de l'entreprendre avec trois mille hommes. Je joins ici l'état des moyens de protection et de transport qu'il a pris à Saint-Malo. Celles de bouche lui seront fournies ici et de Saint-Malo, d'où il partira ayant sous ses yeux, dans ce port, les effets d'embarquement les plus encombrants.

Son artillerie consiste en six pièces de vingt-quatre, quatre de seize, une division de huit et une de quatre avec leurs approvisionnements, et six mortiers, même huit; il a la poudre, les balles, etc., qui lui sont nécessaires, et tout est prêt.

Ce détachement consiste en huit cents hommes de Berwick et deux cents d'Auvergne, deux cent cinquante hommes des volontaires de Luxembourg qui sont à Chausey, et que j'en fais revenir demain, parce qu'ils y périraient y étant sans abri; de plus, quatre cents de Royal-Roussillon, quatre cents de Royal-

Corse, quatre cents d'Aquitaine et la légion de Nassau formant à peu près deux cents hommes.

Si son expédition était heureuse, il pourrait tenter celle de Guernesey aussitôt.

Mais si vous me permettez de vous dire mon avis et le sien, la France ne garderait point ces îles, les mettrait seulement hors d'état de nuire et leur ferait payer les frais de l'entreprise, le traité de paix pourrait stipuler qu'elles resteraient démantelées. Pour remplir ce projet, on attendrait le retour de votre courrier.

Nous ne pouvons pas supposer que M. de Rullecourt soit maître des châteaux, parce qu'il n'a point d'artillerie, et que s'ils étaient rendus, il est incontestable que les bâtiments que l'on a vu échouer sous leur protection auraient été dépêchés par son ordre pour nous l'apprendre; donc, il n'est même pas maître de la côte, puisqu'il n'en a fait partir aucun. Par conséquent, les dispositions contenues dans votre lettre ne peuvent avoir lieu, puisque le Roi ordonne qu'elles soient regardées comme nulles si les châteaux restent aux Anglais.

Mais attendu les ordres de M. le marquis de Castries à la marine, tout n'en sera pas moins prêt selon ceux que je recevrai de vous et que j'attendrai ici. M. de La Rozière repartira demain pour Saint-Malo, ainsi que le sieur Guillot, commissaire de la marine, pour tenir tout en état, et je lui ferai passer votre réponse.

Observez que l'insulte que les armes du Roi auraient reçue de la prise de M. de Rullecourt serait réparée par cette expédition.

J'ai l'honneur d'être, etc.

D'HARCOURT.

Voulez-vous bien, Monsieur, faire part de ma lettre à M. le marquis de Castries et prévoir ensemble quelle destination vous donnerez aux deux cent cinquante volontaires de Luxembourg, si leur corps ne revient pas de Jersey. On pourrait les envoyer à Dol, seule ville fermée dans cette partie-ci.

A Versailles, le 15 janvier 1781.

M. le marquis DE SÉGUR à M. le duc D'HARCOURT.

Des nouvelles, à la vérité incertaines, Monsieur le Duc, mais très-probables, nous ont appris hier au soir, sans aucun détail, mais d'une façon positive, le terme de l'expédition de M. de Rullecourt, qui, dit-on, est fait prisonnier ainsi que tout ce qu'il avait avec lui du corps des volontaires de Luxembourg. Je me persuade que vous êtes, à cet égard, aussi ou mieux instruit que moi actuellement. Si tel est effectivement le dénouement de l'entreprise, je vous prie, relativement à la position des troupes, de remettre toutes choses dans l'état où elles étaient lorsque nous avons commencé à nous occuper de dispositions devenues inutiles; et, lorsque vous aurez fait celles qui vous paraîtront les plus convenables pour la sûreté des côtes de Normandie, le Roi approuve que vous veniez ici ainsi que vous vous l'étiez proposé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE SÉGUR (1).

A Saint-Malo, le 17 janvier 1781.

M. DU PUGET à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je m'étais rendu ici avec le plus grand empressement, pour être de l'expédition que vous aviez projetée contre l'île de Jer-

(1) Philippe-Henri marquis de Ségur, fils de Henri-François comte de Ségur, et d'une fille naturelle du duc d'Orléans, était né en 1724. Il servit sous son père en Allemagne, se distingua à Rocoux et à Lawfeld ; succéda en 1780, comme ministre de la guerre, à M. de Montbarey, et fut, en 1783, élevé au rang de maréchal de France. Il déploya, dans son ministère, beaucoup d'activité et d'énergie. On lui a reproché l'ordonnance qui réservait aux seuls officiers nobles toutes les places d'officiers. Il mourut en 1801.

sey, et c'est avec un vrai chagrin que j'ai vu détruire mes espérances par la réponse négative de la Cour ; tous mes camarades en sont aussi fâchés que moi ; leurs dispositions particulières étaient aussi bien faites que le plan général et tout aurait été embarqué le 19 au soir.

Cet événement-ci, Monsieur le Duc, est encore un nouveau triomphe pour les Anglais, aux dépens du gouvernement, dont la conduite est inexplicable dans une occasion où il a sacrifié sans répugnance et sans objet les huit cents hommes du baron de Rullecourt.

Je m'étais encore flatté, Monsieur le Duc, en partant de Fougères, que j'aurais l'honneur de vous faire ma cour à Granville, mais rien ne m'a réussi dans ce voyage impromptu.

Je suis avec respect, etc.

DU PUGET.

A Saint-Malo, le 17 janvier 1781.

M. DE LA ROZIÈRE à M. le marquis DE SÉGUR.

MONSEIGNEUR,

M. le duc d'Harcourt m'a fait passer hier la lettre dont vous m'avez honoré le 14 de ce mois. L'intention du Roi étant que l'on s'en tienne, tant à Saint-Malo qu'à Granville, aux ordres qui ont été adressés le 9 à MM. le duc d'Harcourt et marquis d'Aubeterre, je fais débarquer aujourd'hui l'artillerie, les munitions, les vivres, les effets de campement et d'hôpitaux, qui étaient déjà à bord des bâtiments de transport, pour le corps de trois mille hommes que je devais passer à Jersey, et cet armement sera réduit à huit pièces de campagne, et à ce qui est nécessaire pour mille hommes.

Dans cet état, j'attendrai des nouvelles positives du sort de M. de Rullecourt pour passer à Jersey, soit qu'il ait soumis les châteaux Saint-Elisabeth et Saint-Aubin, soit qu'il n'ait fait que

des progrès dans cette île et qu'il soit temps encore ou possible de l'en retirer.

Quelque peu vraisemblable, Monseigneur, que soit cette double supposition, je me tiens prêt à m'embarquer au premier avis que pourront nous rapporter les bâtiments qui sont dehors, chargés d'observer et de savoir ce qui se passe à Jersey, et quoique d'avance je sois presque certain de ne pouvoir être utile d'aucune manière à M. de Rullecourt, je laisserai tout dans l'état actuel, jusqu'à ce que le Roi ait ordonné le désarmement des bâtiments de transport qu'on a préparés ici et à Granville.

Je ne puis, Monseigneur, m'empêcher de vous témoigner le regret que j'ai que le plan qui vous a été présenté par M. le duc d'Harcourt, n'ait pas eu son exécution. Depuis dix ans, il a été chargé de procurer au gouvernement des détails sur les îles anglaises, et je me suis tellement occupé des moyens de les enlever une fois pour toutes, que je me flattais d'en venir à bout dans ce moment-ci, surtout à l'aide des bâtiments de guerre qui devaient m'accompagner. Incessamment il ne sera pas possible de faire cette expédition sans une escadre de protection, et il faudra y employer plus de troupes que je n'en demandais.

Du reste, Monseigneur, la prise de ces îles serait d'une utilité incontestable. La quantité de bâtiments et de munitions navales qu'on trouverait dans les ports, une contribution qu'on ne saurait apprécier, mais qui à coup sûr irait à plus de huit millions, la consternation qui suivrait cette perte pour les Anglais, la réputation et l'éclat des armes du Roi, la gloire de votre ministère, l'exemple d'une descente qui effraierait nos ennemis et accoutumerait nos troupes à cette espèce d'opération; enfin, une épargne de plus de quarante millions que nous coûte chaque guerre, les courses et les pillages des habitants de Jersey et Guernesey; tels sont, Monseigneur, les avantages qui militaient en faveur de mon plan et les motifs qui me faisaient désirer ardemment son exécution.

Je suis, etc.

LA ROZIÈRE.

A Saint-Malo, le 18 janvier 1781.

M. DE LA ROZIÈRE à M. le marquis DE SÉGUR.

MONSEIGNEUR,

Voici le rapport qui vient de m'être fait par le sieur Fuel, chirurgien français, venant de Plymouth, d'où il est parti le 13, et arrivé à Mortain le 14, sur le parlementaire le *Molli*.

« Le 11, sont arrivés à Plymouth, dans divers paquebots, en« viron cent cinquante hommes de la légion de Luxembourg, « du nombre desquels étaient six officiers, qui ont dit que M. de « Rullecourt, après le débarquement, s'était avancé vers Saint« Hélier, sans aucun empêchement, et qu'il s'en était rendu « maître, ainsi que de quatre pièces de canon; que le comman« dant de l'île avait été fait prisonnier, que M. de Rullecourt « l'ayant obligé à sommer le fort Elisabeth de se rendre, l'offi« cier qui y commande avait répondu qu'il était résolu à se dé« fendre; qu'immédiatement après, il avait fait tirer du canon « sur les Français, qui furent obligés de rentrer dans Saint-Hé« lier; qu'ils se portèrent sur la place du marché, qui est au « centre de la ville, et disposèrent leurs canons vers quatre « grandes rues qui aboutissent à cette place; qu'après avoir été « pendant six heures dans cette position, les troupes de l'île qui « s'étaient rassemblées arrivèrent, les sommèrent de mettre bas « les armes, ou qu'ils allaient être attaqués; que M. de Rulle« court, s'étant consulté avec quelques-uns de ses officiers, avait « pris le parti d'ordonner à sa troupe de faire feu ; que l'ennemi « riposta vigoureusement à cette charge, et que les Français « ayant été fort maltraités et leur commandant tué, ils se ren« dirent; qu'on ne sait pas le nombre des tués et des blessés, « mais qu'il ne saurait monter à plus de deux cents, attendu « qu'il est débarqué cinq cents hommes de la légion, tant à « Plymouth qu'à Falmouth et autres ports du comté de Cor« nouailles. Les Jersiens, ajoute le sieur Fuel, sont persuadés

« qu'ils ont été trahis ; déjà ils ont fait pendre un habitant cou-
« pable, et ils font garder à vue le commandant, jusqu'à ce
« qu'ils aient trouvé des éclaircissements sur sa conduite. »

Je suis, etc.

LA ROZIÈRE.

A Cherbourg, le 20 janvier 1781.

DUMOURIEZ au duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je vous suis trop attaché par toutes sortes de titres pour n'être pas fâché de vous voir à Granville, chargé d'ordres d'une exécution impossible, parce qu'ils sont tardifs et timides. Vous connaissez Versailles encore mieux que moi, chacun dira ce n'est pas moi, et on tâchera de compromettre quelqu'un pour s'excuser du moment de boutade qui résultera d'une cacade aussi odieuse. Heureusement qu'on vous a écrit trop tard pour que vous soyez compromis; quoi qu'il arrive, votre justification est simple, c'est une affaire de dates. Il était trop tard quand on vous a mis dans la confidence; mais dès que le courrier de l'Europe vous aura appris le massacre ou la prison de ces braves fous, car vous n'en aurez de nouvelles que par là, ne vous arrêtez pas à Caen, allez aussitôt à Paris, pour répondre à tous. Pardonnez-moi si j'ose vous dire aussi franchement mon avis, c'est la reconnaissance et l'attachement qui me le dictent. Je serais désolé de vous voir compromis pour les sottises d'autrui. Heureusement qu'ils ont limité leurs ordres en disant : *Si les forts sont pris.* Vous seriez compromis, s'ils vous avaient donné carte blanche après coup, ils auraient tout rejeté sur vous.

A tout hasard, je vous ai expédié hier une caiche de quatre canons, la *Victoire*, capitaine Valois; elle a ordre de visiter le Boulay, la baie Saint-Ouen, Saint-Brelade, les pointes de Noirmont et du Pas, et de se rendre à vos ordres à Granville, il n'en coûte rien au Roi pour cela, et il n'y a pas un matelot classé.

Deux jours avant l'arrivée de M. d'Estaing, deux vaisseaux anglais de soixante-quatorze avec une caiche, croisaient sur Ouessant, pendant que nous avons en rade, à Brest, neuf gros vaisseaux qu'on aurait dû faire croiser pour recevoir M. d'Estaing. Ils ont chassé quatre de nos frégates, deux sont revenues à Bertheaume; elles ont vu prendre la *Minerva*, et elles sont fort inquiètes de la *Fine*, qui était suivie de près et qui n'est pas encore rentrée. On craint aussi que six flûtes, qu'on envoyait à la grâce de Dieu, au devant de l'armée, ne soient prises, parce qu'on n'en a aucune nouvelle. On me mande de Paris qu'on est aussi embarrassé de la déclaration de guerre des Hollandais, que s'ils s'étaient joints à l'Angleterre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DUMOURIEZ.

Je vous adresse ma lettre à Caen. Nous allons faire une plus grande sottise encore, car Wallace arrivera avec trois vaisseaux et trois frégates, etc.

A Caen, le 9 avril 1782.

Le comte DE BLANGY au duc D'HARCOURT.

Je viens, Monsieur le Duc, de recevoir une lettre de M. Dumouriez qui me déplaît très-fort; il m'annonce l'arrivée de deux cent soixante-deux hommes de la légion de Luxembourg, qu'un paquebot lui a ramenés d'Angleterre, ce sont des prisonniers faits à Jersey que les Anglais nous renvoient; ces hommes m'arrivent après-demain, et vous jugez que je suis fort embarrassé d'une troupe de cette espèce, surtout dans un moment de foire et où tout est plein ici. Mon projet est de faire déloger les canonniers du château et d'y loger tous ces messieurs-là comme je pourrai, sans quoi je ne pourrais pas en répondre; de plus, j'ai fait réflexion que M. de Castries n'avait pas prévu qu'il arriverait un si grand nombre de ces gens-là à la fois, quand il a donné l'ordre à M. Mistral de les envoyer à Paris à M. le chevalier

de Luxembourg; et il y a dans ce nombre, trois cents miliciens de Haute-Normandie, qui y ont été incorporés. Je ne crois pas que l'intention de la Cour et la vôtre soit de les y laisser; ces hommes d'ailleurs, dans la détresse où nous sommes pour envoyer du monde à nos colonies, nous seraient beaucoup plus utiles à Brest. C'est d'après toutes ces réflexions que j'ai pris le parti d'écrire la lettre ci-jointe à M. le marquis de Castries, pour lui demander ses instructions, et je retiendrai ici ces hommes-là jusqu'à ce que j'aie reçu sa réponse et la vôtre. J'espère que vous voudrez bien ne pas me la faire attendre, car j'ai fort à cœur de me débarrasser de tout ce monde-là.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, une lettre de M. le marquis de Ségur que je viens de recevoir, pour que vous vouliez bien donner vos ordres sur l'objet qu'elle renferme.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE BLANGY(1).

Je pense que je pourrai faire rester à Bayeux ces volontaires, si on peut les y loger comme on me l'annonce.

---

9 avril 1782.

Le comte DE BLANGY à M. le marquis DE CASTRIES, ministre de la marine (2).

Je viens, Monsieur le Marquis, de recevoir dans l'instant une lettre de M. Dumouriez, commandant à Cherbourg, qui m'an-

(1) Pierre-Constantin le Vicomte, comte de Blangy, maréchal de camp, était alors commandant de la Moyenne-Normandie, et résidait à Caen. Son frère aîné, M. le marquis de Blangy (Maximilien-Marie-Pierre le Vicomte), aussi maréchal de camp, devint en survivance du marquis de Fontenay, son oncle, grand bailli d'épée du Cotentin. Il fut, à ce titre, appelé à la présidence des États provinciaux de la noblesse tenus à Coutances, en 1789.

(2) Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis de Castries, né en 1727, après avoir servi avec honneur dans la guerre de Sept-Ans, en qualité de lieutenant-général, fut nommé gouverneur de Flandres et de Hainault, et

nonce pour le 11 de ce mois l'arrivée de deux cent soixante-deux hommes de la légion de Luxembourg, qu'un paquebot anglais vient de ramener en France. Par la lettre que M. Mistral, commissaire ordonnateur de la marine au Havre, a écrite à MM. les Commissaires de la marine, il leur recommande, de votre part, de faire passer les hommes de la légion de Luxembourg qui arriveront dans leur département, à Paris, et de les adresser à M. le chevalier de Luxembourg. J'ai imaginé, Monsieur, que certainement vous n'aviez pas prévu qu'il arriverait autant de prisonniers à la fois, et j'ai cru qu'il serait très-imprudent à moi de les envoyer à Paris, sans avoir reçu de nouvelles instructions de votre part.

D'abord, j'ai l'honneur de vous représenter qu'on a incorporé dans cette légion, lors de son départ pour Jersey, environ trois cents hommes de milice de la Haute-Normandie; je ne pense pas que votre intention soit de les y laisser, et, en conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer de renvoyer chez eux tous les miliciens qui se trouvent dans cette troupe; en second lieu, si tous ces hommes ne sont pas destinés et promis aux Hollandais, ce n'est pas une recrue à mépriser, ce sont des hommes aguerris qui serviront parfaitement aux colonies.

M. Dumouriez me mande qu'il en a fait l'inspection, et qu'on tirerait très-bon parti de cette troupe.

En attendant vos ordres, Monsieur le Marquis, j'ai pris le parti de suspendre la route de ces gens-là, que je vais faire garder soigneusement, parce que si vous persistiez à les faire venir à Paris, vous voudrez bien me marquer à quel endroit je les déposerai, et l'escorte qu'il faudra leur donner. Si, au lieu de cela, vous jugez à propos de les envoyer à Brest, vous voudrez bien m'adresser également vos ordres pour leur faire prendre cette route et me marquer le traitement que vous jugez à propos de leur faire jusqu'au lieu de leur destination. Je les ferai escorter sûrement, quelque parti que vous preniez.

remplaça M. de Sartine comme ministre de la marine, en 1780. Il reçut en 1783 le bâton de maréchal de France. Il prit, comme nous le verrons, une part active aux grands travaux du port et de la digue de Cherbourg. Il commanda en 1792 une colonne d'émigrés et mourut en 1801 à Wolfenbuttel.

Comme dans ce moment-ci la ville est pleine de troupes et d'étrangers, que la foire qui se tient ici y attire de tous côtés, je prends le parti de réunir dans le château tous ces honnêtes gens-là, et d'en dégager les troupes qui y sont actuellement. Vous sentez combien il est important pour moi de recevoir votre réponse le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être, etc.

COMTE DE BLANGY.

A Paris, le 11 avril 1782.

Le prince DE LUXEMBOURG à M. le duc D'HARCOURT.

Je suis bien reconnaissant, Monsieur le Duc, des différents avis que vous avez eu la bonté de me faire donner par M. le duc d'Havré. N'étant plus dans le cas d'avoir besoin des hommes qui me reviennent d'Angleterre, j'écris à l'instant même au ministre pour lui proposer de les prendre au service du Roi, et j'attendrai sa réponse pour me conduire selon ce qu'il m'aura fait connaître de ses intentions.

Quant aux différentes réclamations, Monsieur le Duc, qui ont été faites au Havre pour le compte de mon corps de volontaires, les dépenses relatives à l'expédition de Jersey ont été si multipliées et en même temps si difficiles à connaître, qu'il m'a été impossible de m'en procurer des comptes en règle. Jusqu'à présent, tout ce que j'ai pu faire a été d'acquitter à mesure les objets qui se sont présentés, appuyés de titres suffisants pour constater la réalité de la dépense, et je vous supplie de croire que je ne négligerai point de faire incessamment honneur à ceux qui ont été mis sous vos yeux.

Agréez cependant, Monsieur le Duc, tous mes remercîments de l'honnêteté de vos procédés à mon égard, et rendez-moi la justice de croire que je serai toujours fort empressé de saisir à mon tour les occasions de vous plaire et de vous convaincre du très-sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

PRINCE DE LUXEMBOURG.

A Caen, le 12 avril 1782.

Lettre de M. le comte DE BLANGY à M. le duc D'HARCOURT.

J'ai l'honneur, Monsieur le Duc, de vous faire part que j'ai arrêté à Bayeux le détachement des prisonniers de la légion de Luxembourg, dont il n'y a que deux cent cinquante et un hommes, parce qu'il y en a un qui s'est échappé en route; ils sont logés tous dans l'église des Cordeliers que le supérieur a offerte de la meilleure grâce du monde; ils sont clos et couverts, et ils peuvent prendre l'air dans un grand enclos fermé de murs, une garde de quinze dragons du régiment de Condé les tient sous la clef et il ne peut s'en évader un seul. M. Despieds, commissaire des guerres à Bayeux, a fait cet établissement; ils ont un matelas, une couverture et une paire de draps chacun, il est probable qu'ils n'ont jamais été si bien (1).

M. Despieds les a fait visiter: il s'en est trouvé sept galeux, qui ont été conduits à l'hôpital des vénériens; sept fiévreux, qui ont été conduits à l'hôpital de charité, et cinq qui avaient des hernies, auxquels on a donné des bandages.

La dépense de ces hommes pour les subsistances a été très-considérable jusqu'à Bayeux. M. Despieds vient d'y mettre ordre, et la journée de chacun ne se réduira guère au-delà de huit sols, au lieu de vingt et vingt-deux qu'il ont coûté depuis Cherbourg.

Au surplus, Monsieur le Duc, ce détachement n'est à charge ni à la ville ni aux habitants de Bayeux, parce que je me suis servi des effets du Roi que nous y avons; j'espère recevoir demain votre réponse et celle de M. le marquis de Castries sur la destination de ces prisonniers. En l'attendant, j'ai chargé M. Despieds de faire un état de tous les miliciens qui se trouvent parmi eux, et je sais déjà qu'il y en a grand nombre; il prendra leur nom, celui de leur paroisse et la généralité dont ils sont.

J'ai été visiter ici le nouvel établissement du régiment du

(1) On voit, par la date de cette lettre, que depuis plus d'un an les malheureux soldats de Rullecourt avaient été tenus captifs en Angleterre.

Roi. Les soldats y sont à merveille, leurs casernes forment un cordon depuis l'entrée du Bourg-l'Abbé jusqu'à la Belle-Croix. J'ai établi deux corps-de-garde de plus dans toute cette étendue de terrain avec des patrouilles, de façon que l'ordre et la tranquillité y règnent, au point que l'on ne s'aperçoit pas qu'il y ait sept compagnies dans ce quartier-là. Le bourgeois m'a témoigné être très-satisfait; ainsi, tout le monde me paraît content. Je ne sais pas si la foire sera bonne, mais l'affluence des étrangers n'a jamais été si grande, malheureusement le temps ne se prépare pas à nous favoriser, car il est détestable.

Il y a bien longtemps, Monsieur le Duc, que je n'ai reçu de vos nouvelles, vos occupations, sans doute, en ont été cause.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Comte de BLANGY.

MÉMOIRES ET RAPPORTS.

Journal de M. Regnier, du 27 décembre 1780 au 9 janvier 1781. — Engagement du même avec le baron de Rullecourt.—Rapport sur l'expédition, adressé au duc d'Harcourt, par J.-B. Fuel.

JOURNAL qu'a tenu le sieur Regnier depuis le 27 décembre 1780, jour de l'arrivée du régiment de Luxembourg à Granville, embarqué le même jour et mis à la voile avec les pilotes et guides que ledit sieur Regnier lui avait procurés suivant ses engagements.

Du mercredi 27, à Granville.

M. le baron de Rullecourt est arrivé hier 26. Il m'a dit avoir donné ordre à la troupe d'arriver aujourd'hui ; et, en conséquence, j'ai disposé les bateaux et fait embarquer les vivres nécessaires.

La troupe est effectivement arrivée aujourd'hui 27, entre midi et une heure. Sur-le-champ je l'ai distribuée dans les bateaux suivant l'ordre des numéros.

Ce même jour, nous avons appareillé à cinq heures et demie, les vents de la partie du nord-est. La marée était trop avancée pour se rendre au lieu du débarquement, et pour cet effet, nous avons tous mouillé en rade et le conseil de guerre s'est assemblé à bord du *Pilote des Indes*, sous le commandement de M. Le Tourneur, capitaine de brûlot, où il a été convenu que l'on appareillerait le lendemain matin sur les sept heures, au signal d'un coup de canon que M. Le Tourneur tirerait à l'heure dite.

Jeudi, 28 dudit.

A sept heures, le signal d'appareiller s'est exécuté; les vents à l'est-nord-est petit frais, nous n'avons pu gagner que sous le corps-de-garde de Saint-Martin, à la réserve de deux goëlettes qui ont resté plus de l'arrière. La journée s'est passée sans vent, Monsieur le Baron a voulu visiter tous les bateaux de l'armée; en conséquence, nous y avons été lui et moi. Etant de retour, il a dépêché le lougre, sous le commandement de M. de Graffeton, pour aller porter des ordres à M. Le Tourneur et au *Folkstone*, les deux corvettes d'escorte qui étaient sous Chausey pour éclairer le passage, pour se rapprocher de l'armée; pendant la nuit le calme a continué jusqu'à huit heures du soir que les vents ont passé au sud-ouest, le temps ne promettait plus de vent d'amont et à cinq heures du matin, le vent a hâlé le ouest et apparence de mauvais temps, le ciel couvert sur les six heures et demie, toujours fraîchissant, les vents ouest-nord-ouest et par grains. Nous avons levé l'ancre sur les huit heures du matin.

Vendredi, 29 dudit.

Mauvais temps pendant toute la journée. Nous avons été obligés d'aller mouiller à Cancale où nous avons jeté l'ancre à quatre heures du soir, Monsieur le Baron est parti pour Saint-Malo.

Samedi, 30 dudit.

Les vents toujours nord-ouest et ouest-nord-ouest par grains et du brouillard. Monsieur le Baron est arrivé de Saint-Malo sur les neuf heures du matin, accompagné de M. Cerdon, commissaire. Le conseil de guerre s'est tenu à bord du *Pilote des Indes*. Il a été convenu qu'il lèverait l'ancre à neuf heures du soir, au signal d'un coup de canon pour aller à l'île de Chausey, ce qui s'est exécuté.

Monsieur le Baron m'avait ordonné de m'embarquer dans le sloop de Jacques Gast, qui n'était pas encore de notre escadre. J'ai exécuté cet ordre, mais ledit sloop n'a pu flotter qu'à onze heures, nous avons appareillé et croisé où était mouillée la flotte, pour voir s'il n'y avait point quelques bateaux de restés en arrière. En effet, nous en avons trouvé deux, un à qui nous

fîmes lever l'ancre à coups de canon avec ordre exprès de rejoindre l'armée. Le second ne put exécuter les mêmes ordres, parce que les matelots avaient pris la fuite. Je fus donc obligé de me faire porter à terre où je commandai une garde pour chercher un nouvel équipage au bateau délaissé rempli de troupes; j'ai fait ouvrir les portes, l'heure était charmante, tout le monde était couché; après bien des visites dans les lits, nous avons réussi à ramasser un nouvel équipage que nous avons conduit à bord du bateau plat duquel s'étaient échappés les autres, et qui était échoué sur le haut des pierres. Tous les soldats de la garde nous ont donné la main à mettre ledit bateau à flot, et nous avons regagné la rade où nous avons mouillé à quatre heures du matin. Le nouvel équipage à bord, nous leur avons fait lever l'ancre avec ordre de nous suivre à Chausey où nous sommes arrivés à huit heures du matin, toujours grand vent et non vue par le brouillard épais, Monsieur le Baron, qui avait mouillé au large, n'est entré qu'à neuf heures.

Dimanche, 31 dudit.

Monsieur le Baron a fait débarquer les troupes et leur a fait faire un petit exercice, il manquait quelques barques de l'armée; il m'a ordonné d'aller dans mon lougre fouiller la baie et de les ramasser, la brume les avait empêchées d'aborder l'île. Je suis sorti sur les quatre heures du soir et ai fait rencontre de M. Vallée, lieutenant de frégate à bord du *Pilote des Indes*. Je l'ai hêlé pour lui demander s'il n'avait point connaissance de quelques bateaux. Il m'a fait réponse que dans une petite éclaircie, il en avait vu deux au bout du roc de Granville. Je me suis mis en route et suis arrivé audit Granville à dix heures du soir, l'on m'y a dit qu'il y en était entré deux qui n'étaient pas de notre armée. J'ai fait mettre des vivres à bord d'un et je l'ai fait appareiller.

Lundi, 1er janvier 1781.

Aujourd'hui les vents sont au sud, bonne brise; nous sommes sortis avec le bateau vivrier à midi et demi, et avons passé à deux heures et demie à la vue de la corvette qui nous a hêlé que Monsieur le Baron était sorti de Chausey. J'ai hêlé au bateau d'aller mettre à bord du *Serein* les vivres qu'il avait à son bord

et de s'en retourner à Granville, et moi j'ai fait route pour Chausey; arrivant au banc de la Saunière il était quatre heures, la crainte qu'il n'y eût pas d'eau sur ledit banc m'a fait revirer de bord pour faire le tour par le chenal des Carniquets pour pouvoir aller rejoindre le mouillage de l'armée où nous sommes arrivés sur les six heures et demie. Je n'y ai trouvé que douze bateaux vides, je leur ai demandé où était le commandant, ils m'ont dit qu'il avait appareillé il y avait plus d'une heure, et que les douze bateaux que je voyais devaient tous se trouver à la vue de Jersey à la pointe du jour, pour sans doute faire voir un renfort à l'ennemi, en cas que la descente aurait lieu dans la nuit. Je les ai fait appareiller avec ordre d'exécuter ce qu'on leur avait ordonné, et moi j'ai fait force de voiles pour rejoindre l'armée que j'ai rattrapée sur les onze heures du soir; mais le temps s'est couvert, les vents dans un grain ont passé au nord-ouest; à minuit je me fis par mon estime sud-sud-est et nord-nord-est du lieu de notre descente, distance de deux lieues et demie. Mais on ne pouvait espérer d'y arriver, et le grand vent du nord-ouest nous a fait reprendre la route de Chausey; sur les deux heures du matin, j'ai rangé le commandant pour y prendre les ordres. Il m'a ordonné d'aller en avant pour prendre connaissance de l'île de Chausey, toujours le grand vent augmentait. En exécution des ordres, j'ai été en avant prendre connaissance des roches de ladite île, où nous avons mouillé à quatre heures et demie, dans le passage de l'armée qui a défilé sous le vent de l'île, où elle a été jeter l'ancre dans l'est-sud-est distance d'une lieue; j'étais toujours resté mouillé dans le passage en cas que quelque bâtiment de l'armée y eût resté, pour leur indiquer la route que le commandant avait tenue; de Jersey à Chausey on a perdu sept chaloupes de débarquement à huit heures du matin.

Mardi, 2 dudit.

Nous avons levé l'ancre et rejoint le commandant et je me suis embarqué à son bord; sur les neuf heures et demie, toute l'armée a levé l'ancre pour aller à Chausey où nous sommes arrivés à quatre heures du soir, toute la troupe a couché à bord, et Monsieur le Baron a seul couché à terre avec quelques officiers.

Mercredi, 3 dudit.

Aujourd'hui, le temps continuant toujours d'être mauvais, Monsieur le Baron se désespère, fait débarquer la troupe et lui fait faire l'exercice.

Jeudi, 4 dudit.

Pas plus d'espoir aujourd'hui d'aller à Jersey, grand vent toujours contraire et apparence. Il a été décidé que la marée ne valait plus rien qu'à la pleine lune du 10, tout a demeuré ainsi constant. Monsieur le Baron m'a dit que, puisqu'il y avait six jours à espérer celui de la pleine lune, il avait jeté ses vues pour établir le dépôt de Jersey à Chausey, et que, pour cet effet, il allait y faire faire trois forts, le premier sur la tour, à la place de l'ancien, le second sur Bretagne et le troisième sur Grosmont; il m'a demandé la nature de ma propriété de l'île de Chausey; après ma réponse, il m'a fait lecture d'un acte double par lequel je faisais cession de ladite île, il m'y réservait seulement le commerce généralement quelconque pour moi et les miens exclusivement, ce que l'on peut tirer de ladite île de Chausey, et qu'il ferait rétablir mes maisons et jardins; il m'a offert cet acte à signer, ce que j'ai fait, puisque cela paraissait tendre au bien du gouvernement; je n'ai pas eu sitôt signé, qu'il m'a ordonné sur-le-champ de partir pour Granville, et d'acheter vingt ou trente brouettes avec des outils nécessaires pour la construction des trois forts. J'ai exécuté cet ordre, j'ai parti de Chausey sur les quatre heures et demie du soir, et arrivé à Granville à dix heures du même soir.

Vendredi, 5 dudit.

A peine fait-il jour, que je m'occupe à me procurer les outils nécessaires, et en conséquence, les ai fait embarquer dans un bateau pour les transporter à l'île de Chausey; M. le baron de Rullecourt, au lieu d'attendre la pleine lune, a voulu profiter des vents qui passèrent du nord-ouest au sud. Je ne pouvais l'accompagner, puisque j'étais à Granville. J'ai fait cependant mon possible pour le rejoindre; dès l'afflouage de mon lougre, je me suis saisi de l'équipage du même bateau dans lequel j'avais fait embarquer les outils, et j'ai appareillé à minuit au flottage de mondit lougre, ainsi qu'il est dit, accompagné de M. Grafton,

capitaine dans les compagnies garde-côtes, qui avait ordre de rejoindre Monsieur le Baron, et deux officiers inconnus à moi. A cinq heures et demie du matin, nous étions tout proche des roches de Jersey, les fanaux des bateaux d'observation étaient pour lors éteints, nous ne pouvions nous engager dans ces rochers, surtout les vents portant en côte, à attaquer un endroit aussi dangereux. A sept heures et demie, il a parti un coup de canon qui nous a paru être tiré du fort Saint-Clément, nous avons pensé que ce pouvait être nos troupes qui, en passant de la Roque à la Ville, ce fort aurait eu connaissance d'elles, mais comme nous n'avons point entendu répondre à ce coup de canon, nous avons cru que c'était celui qu'on est en usage de tirer tous les matins à la pointe du jour, ce qui nous a fait présumer que Monsieur le Baron s'était décidé à attendre la pleine lune; nous ne savions quel parti prendre, crainte que notre vue ne donnât quelque soupçon; comme nous étions indécis, il était pour lors sept heures passées, mais petit jour, le temps était couvert, nous aperçûmes le fort Sainte-Elisabeth tirer du côté de la terre et vers la ville, et une fumée s'élever de dessus ladite ville, et tous les forts d'alentour de l'île tiraient en alarme à sept heures et demie.

Samedi, 6 dudit.

Nous avons aperçu les deux bateaux d'observation qui sortaient de la Roque, nous avons couru dessus; ils nous ont dit que le débarquement s'était fait depuis minuit à une heure, et qu'il y avait plus de quatre heures que les troupes étaient à terre avant que le premier coup de canon eût tiré; nous leur demandâmes s'il y avait quelque bateau expédié pour annoncer le débarquement, ils nous répondirent que personne n'était ressorti; nous jugeâmes que le petit lougre sous le commandement de M. Ganne était perdu, ou que le fort de la Roque le tenait en respect, ou bien que Monsieur le Baron avait fait débarquer tous les marins, comme il se l'était proposé, pour grossir son armée. Nous crûmes donc qu'il était de la dernière conséquence d'aller annoncer la descente pour hâter le secours, nous fimes route pour Granville, mais nous ne pûmes arriver qu'à Régneville, et, sur les trois heures et demie du soir, nous prîmes des chevaux pour Granville où nous arrivâmes chez Messieurs les commandant et

commissaire, leur dîmes que la descente était faite et qu'à sept heures et demie nos troupes étaient dans la ville, puisque le fort Sainte-Elisabeth tirait dessus, et que nous avions examiné une grosse fumée s'élever de dessus ladite ville et que tous les forts d'alentour de l'île tiraient en alarme; on a expédié des courriers suivant notre rapport.

Dimanche, 7 dudit.

Aujourd'hui, nous comptions retourner à la découverte, en espérant le secours; nous avons appareillé à deux heures et demie; comme nous étions à un quart de lieue du Pont-du-Roi, nous avons aperçu l'*Oiseau*, à bord duquel nous avons été; il était pour lors accompagné de tous les bateaux de transport de l'escadre de M. le baron de Rullecourt, qui rapportaient à leurs bords l'arrière-garde de l'armée, disant n'avoir pu la débarquer.

Lundi, 8 dudit.

Je me suis embarqué pour aller conduire à Chausey lesdites troupes de l'arrière-garde, sous le commandement de M. d'Herville, major du régiment; je suis revenu coucher à Granville.

Mardi, 9 dudit.

Je me suis embarqué à bord de la corvette, dans laquelle j'ai fait embarquer vingt-sept soldats de M. de Luxembourg, qu'un bateau de Régneville y avait mis à terre et qui étaient aussi de l'arrière-garde, je les ai conduits à Chausey.

Le présent, véritable, rédigé par moi lesdits jours ci-dessus.

REGNIER (1).

(1) Le capitaine Regnier était, à cette époque, propriétaire de l'île de Chausey. Il sera grandemeut question de lui dans les pièces que nous publierons plus loin sur cette île et sur celle de Saint-Marcouf.

Lettre du sieur Regnier au commandant Dumouriez.

Mon Commandant,

Permettez que j'aie l'honneur de vous adresser le journal sur l'expédition de l'île de Jersey, vous y verrez les choses telles qu'elles se sont passées, avec l'engagement que j'avais contracté avec M. le baron de Rullecourt, qui aurait réussi s'il m'avait cru. J'y joins le certificat des officiers commandant après la mort de Monsieur le Baron, que je mets ci-après.

« Nous, capitaines, lieutenants, sous-lieutenants du corps des volontaires de Luxembourg, certifions que si le sieur Regnier, de Granville, capitaine de navire, ne s'est point trouvé avec nous, comme il le désirait, à la descente que nous avons faite dans l'île de Jersey, c'est qu'il a été envoyé le même jour de notre départ de l'île de Chausey à Granville, pour en ramener des planches et des outils pour nous y fortifier; qu'il nous a donné les preuves les moins équivoques de sa valeur, de son intelligence et de tout son attachement dans tout ce qui a dépendu de lui. Le présent certificat pour lui servir à ce que de raison. Fait à Granville, au retour d'Angleterre, ce 4 mars 1781.

« *Signé :* Le chevalier d'Aubri, capitaine des grenadiers, commandant la légion de Luxembourg ; le chevalier de Montardot, capitaine des grenadiers ; le chevalier de Beaudrap, capitaine aide-major; de Bleygeac, capitaine aide-major; de Saint-Ange Ganne, lieutenant de frégate, commandant le lougre du Roi le *Renard*, perdu à la descente de Jersey. »

Il y avait longtemps que je désirais, mon commandant, trouver une occasion pour vous faire passer ce paquet. J'ai profité avec bien du plaisir de celle du capitaine Lesdos, qui est venu ici.

Comme pendant mon séjour à Paris, j'ai été chargé par M. le marquis de Castries, d'une petite expédition, dont je vais avoir l'honneur de vous faire le détail, et c'est d'après la vue du certificat que vous avez bien voulu m'honorer, que le ministre a

eu cet égard pour moi. Ce même certificat, mon armateur, le sieur des Cerisiers, a fait toutes les instances possibles pour que je lui en remette seulement une copie, je la lui ai refusée dans la crainte, mon commandant, de vous déplaire.

Voici ma mission. Comme j'étais en Angleterre, à Portsmouth, je fis rencontre d'un nommé capitaine Leroux, Français qui est resté avec les Anglais, pour un procès de fraude contre les fermiers généraux. Ce Leroux est un grand marin et reconnu tel en France. C'est lui qui est pilote de la petite flotte du *Jupiter*, qui paraît quelquefois dans cette baie et devant Cherbourg. Il est à bord d'une découverte de quatorze canons, il a passé deux jours avec moi à Portsmouth. Sur ce qu'il m'a dit d'être obligé de lever les armes contre son prince, et que s'il avait sa grâce, il s'en reviendrait en France, je lui promis d'en parler au ministre sitôt que je serais échangé; et comme il ne m'avait laissé ignorer de rien, je convins avec lui, si je pouvais obtenir sa grâce, que sa mission était de voir tout ce qui se passe sur nos côtes, et qui étant, je pouvais aller à bord en qualité de pêcheur. Je lui dirais ce que j'aurais appris sur sa grâce, et lui de son côté me dirait ce qu'il connaîtrait, relativement aux escadres ou convois prêts à partir, leur destination; en un mot, après qu'il aurait rendu quelques services en ce genre, il passerait de suite et ferait repasser avec lui quantité d'autres Français, qu'il connaissait être au service du Roi d'Angleterre, etc.

Sur le rapport que j'ai eu l'honneur de faire à M. de Castries des intentions de ce capitaine Leroux, il m'a chargé d'aller à son bord sous l'apparence d'un pêcheur.

Mais depuis longtemps il n'a paru dans ces mers; l'on m'a dit qu'il paraît quelquefois des caiches anglaises devant Cherbourg, c'est sûrement lui. Le capitaine de la corvette de Granville m'a assuré qu'on allait armer à Cherbourg deux chaloupes canonnières sous vos ordres. Si vous vouliez, mon commandant, me faire nommer capitaine d'une de ces mêmes canonnières, cela me mettrait à portée de remplir la mission du ministre et d'avoir la douce satisfaction de me revoir sous vos ordres. Je ferais mon possible pour mériter vos bontés à mon égard. J'en préviendrais, d'après vos ordres, le ministre qui m'a remis pour cette mission à un nommé M. Beaudouin, rue de Richelieu, vis-

à-vis de celle de Menars, à Paris. Je crois que vous le connaissez, il a servi dans la cavalerie; j'espère de vous, mon respectable commandant, une réponse, et vous supplie d'être persuadé de toute la reconnaissance et le respect que vous doit, etc.

A Granville, le 21 mars 1781.

REGNIER.

COPIE DE L'ENGAGEMENT DE M. LE BARON DE RULLECOURT ENVERS REGNIER, SAVOIR :

« A Bayeux, le 1er novembre 1780. Le capitaine Regnier, « chargé par M. le chevalier de Luxembourg de l'expédition « contre l'île de Jersey, suivra l'instruction que je lui ai re- « mise, et en espérant qu'il reçoive ses fonds, il fera les avances « nécessaires et il lui en sera tenu bon compte, soit par moi, « soit par M. le chevalier de Luxembourg.

« Ledit capitaine enverra à la découverte sur-le-champ, et « arrêtera les pilotes qu'il jugera à propos pour conduire les « bateaux à Jersey, m'en rapportant à lui, et m'enverra leurs « noms, pour éviter que le commissaire ne les envoie à « Brest.

« Assure de plus audit capitaine Regnier, que si les pilotes « choisis par lui pilotent sans avarie les bateaux chargés de ma « troupe, dans un lieu de l'île de Jersey où l'on puisse des- « cendre moi à terre, que je réussisse à faire rendre l'île ou « nom, *il lui sera payé cent mille écus et les pilotes bien ré- « compensés.*

« A Bayeux, ledit jour et an.

« Signé : RULLECOURT. »

Quatre jours après, M. le chevalier de Luxembourg me récrit et approuve ce que Monsieur le Baron a fait avec moi. Je ne mis que huit jours à faire tout l'appareil; et si la troupe n'avait pas été retardée par les mauvais chemins, nous aurions fait

notre débarquement la nuit de Noël (je comptais au moins qu'il y avait mille cinq cents hommes), si le mauvais temps n'était pas survenu, qui a abîmé le pauvre soldat si longtemps embarqué à bord de mauvais bateaux découverts et mourant de faim, et de soif. Point moyen de représenter à Monsieur le Baron de remettre à terre sa troupe pour les repasser et revisiter les armes ; depuis le 27 au 5 janvier, les pauvres soldats étaient devenus demi-morts et leurs armes hors d'état.

RAPPORT ADRESSÉ AU DUC D'HARCOURT, SUR L'EXPÉDITION DU BARON DE RULLECOURT.

Ce 6 janvier 1781, les Français ayant débarqué à Jersey, s'emparèrent d'abord d'une sentinelle, puis du corps-de-garde qui l'avait posée, s'avancèrent vers la ville, où ils entrèrent sans le moindre empêchement. Après s'être emparés de quatre petites pièces de canon, ils s'occupèrent à lier les bras à ceux qu'ils rencontrèrent dans les rues, de même qu'à ceux qui furent trouvés au lit. Du nombre de ces derniers, fut le commandant qui eut aussi les bras liés et fut conduit à Monsieur le Baron qui, après l'avoir fait capituler, le conduisit, à la tête de sa troupe, vers le grand fort, au commandant duquel il fut dit par le commandant de Jersey que six mille Français étaient débarqués dans l'île et que conséquemment il devait se rendre et capituler comme il venait de le faire lui-même de la ville. Le commandant répondit négativement et tira plusieurs coups de canon qui obligèrent les Français de se retirer à la ville, où ils s'arrangèrent sur la place du marché. Après avoir été cinq heures en possession de la ville, Monsieur le Baron reçut, des Anglais qui avaient eu le temps de se ramasser, un parlementaire le sommant à se rendre ou à combattre, après dix minutes qu'ils voulaient bien lui accorder. Après quelques-unes de ces minutes, le baron répondit en faisant feu sur l'ennemi ; le combat commença, et après avoir perdu leur commandant et quan-

tité de soldats, les troupes françaises, cédant à la supériorité en nombre, mirent bas les armes et se rendirent.

On ne sait au juste le nombre des tués et blessés d'aucun des côtés.

Le rapporteur tient ce récit de plusieurs officiers de la légion et de plusieurs anglais de Jersey, qu'il interrogea le 13 du présent, à Plymouth.

Rapporté à Granville, le 20 janvier 1781.

J.-B. FUEL.

IV.

CORRESPONDANCE.

Lettres de MM. de Sartine. — Du Fougeray-Garnier. — Marquis d'Héricy. — Regnier. — Les femmes Lambert et Paulmier. — Maréchal d'Harcourt.

A Marly, le 26 octobre 1778.

M. DE SARTINE à M. le maréchal duc D'HARCOURT.

J'ai reçu, Monsieur le Maréchal, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 de ce mois pour m'informer que M. Esmangard vous a communiqué les ordres du Roi que M. Bertin lui a fait passer pour faire sortir le sieur Regnier de l'île de Chausey, et même pour l'arrêter et le faire conduire à Caen. Ce que vous avez bien voulu me marquer le 27 septembre dernier que la propriété de cette île l'obligeait *tout au moins* à des ménagements pour les Anglais, et les soupçons violents qui m'avaient été inspirés d'un autre côté sur ses liaisons avec les habitants de Jersey et de Guernesey, me parurent mériter assez d'attention pour en faire part à M. Bertin et l'engager à prendre à cet égard les ordres du Roi. Comme il paraît, par les éclaircissements que vous avez procurés à M. Esmangard, que la conduite du sieur Regnier ne vous est point suspecte et qu'il vous rend compte même de tout ce qui se passe chez les Anglais, j'ai lieu de croire que M. Bertin, à qui j'en ai écrit, approuvera

le parti que M. Esmangard a pris de suspendre l'exécution des ordres qui lui ont été adressés. J'observe au surplus à ce ministre et à cet intendant qu'il est très-essentiel, dans les circonstances actuelles, de ne pas perdre de vue le sieur Regnier et de surveiller exactement ses démarches.

Quant à la demande qu'il fait d'un secours de quarante hommes pour éloigner de l'île de Chausey les corsaires ennemis, je ne puis que m'en rapporter à ce que vous jugerez à propos de faire à cet égard.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE SARTINE.

A Versailles, le 31 janvier 1779.

M. DE SARTINE à M. le duc D'HARCOURT.

J'ai reçu, Monsieur le Duc, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 de ce mois, les différentes factures de marchandises enlevées à Chausey par l'équipage du cutter du Roi, la *Guêpe*. Je sens, ainsi que vous me l'observez, que le bâtiment du Roi ne peut être assimilé à un bateau de douane, et qu'il serait très-malheureux pour les propriétaires de ces effets de s'en trouver privés par la saisie qui en a été faite. Mais cette affaire a été portée au Conseil des prises, qui a déclaré la prise nulle, et ordonné le dépôt des marchandises pendant un an. C'est donc au Conseil des prises qu'il faudrait s'adresser par requête pour réclamer ces effets. D'un autre côté, les fermiers généraux ont adressé à M. Necker des observations dont il m'a fait part; ils prétendent que ces effets étant de contrebande, l'intendant de la province est le juge compétent qui doit prononcer sur la saisie aux termes de l'ordonnance; ils ajoutent que si le Conseil des prises jugeait, la vente aurait lieu pour la consommation du royaume, au lieu qu'après la confiscation prononcée par l'intendant, l'adjudication n'en serait faite qu'à la charge de renvoi à l'étranger. Ils consentent, d'ailleurs, à abandonner à qui il appartiendra le produit de cette vente. D'après ces observations,

je vous prie, Monsieur le Duc, de faire savoir aux femmes propriétaires des marchandises, qu'elles peuvent adresser leurs réclamations au Conseil des prises ; mais elles ne pourront vraisemblablement leur être remises que sous la condition du renvoi à l'étranger, et ce moyen est le seul qui me paraisse propre à concilier la demande des fermiers généraux et l'intérêt des propriétaires. Je ne perdrai. point cette affaire de vue, et j'aurai l'honneur de vous instruire des suites qu'elle pourra avoir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE SARTINE.

A Versailles, le 5 février 1779.

M. DE SARTINE à M. le maréchal D'HARCOURT.

M. de la Roque, commandant à Granville (1), m'ayant informé, Monsieur le Maréchal, que, dans la relâche que le cutter la *Guêpe* a faite à l'île de Chausey, l'équipage s'était emparé des marchandises que quelques femmes de Granville y avaient en dépôt et qu'il avait enfoncé les portes du sieur Regnier, pillé ses meubles et intercepté, décacheté et brûlé presque toutes les lettres de la correspondance établie dans cette île, j'en ai sur-le-champ marqué mon mécontentement au sieur du Fougeray-Garnier, lieutenant de frégate, commandant ce bâtiment. Comme M. de la Roque vous a rendu compte de cette affaire, je crois devoir avoir l'honneur de vous faire part de l'extrait de la réponse du sieur du Fougeray. Vous y verrez que cet officier s'est cru fondé à faire la recherche la plus exacte dans cette île pour s'assurer des Anglais qui pouvaient y être cachés, et qu'il se justifie des plaintes qui ont été portées contre lui. J'avais d'autant plus lieu d'être surpris qu'il eût autorisé de pareils excès, qu'il m'a été rendu les meilleurs témoignages de sa conduite et de sa fermeté.

J'ai l'honneur d'être, etc. DE SARTINE.

(1) M. le chevalier de la Roque, brigadier, commandant pour le Roi à Granville.

A Saint-Malo, le 23 janvier 1779.

Lettre écrite à M. de Sartine par M. du Fougeray-Garnier, lieut. de frégate, commandant le outter la *Guêpe*.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de répondre à la lettre qu'il vous a plu de m'écrire le 11 de ce mois. Il est affligeant pour un gentilhomme dont la famille a toujours été sans tache, d'être dans la nécessité de justifier ma conduite aux yeux d'un ministre, dont je travaille à mériter la confiance et l'estime. Vous exigez, Monseigneur, un détail de ce qui s'est passé pendant ma relâche à l'île de Chausey, je le dois à la noblesse épurée que j'ai reçue de mon père et dont je n'ai jamais démenti le titre.

Le 10 décembre, je fis voile vers la baie de Cancale, où, suivant les informations qui m'avaient été données la veille, un corsaire anglais, de six canons, avait chassé plusieurs barques du Mont-Saint-Michel. Le désir seul de le joindre dirigeait ma route, lorsqu'ayant connaissance de Chausey, je découvris, à l'aide de ma lunette, un grand nombre de personnes des deux sexes, sur les diverses éminences de cette île, qui n'a de maison que celle du sieur Regnier et d'habitants qu'une domestique et deux arracheurs de pierre, qu'il y entretient. La quantité extraordinaire de gens que j'y apercevais, joint à l'inquiétude qu'ils témoignaient à notre vue et qui était marquée par des signaux qu'ils se faisaient réciproquement, m'inspira des soupçons qui me déterminèrent à armer notre canot et à l'envoyer à terre, sous les ordres du sieur Bazin, mon second, pour reconnaître la cause de ces mouvements qui paraissaient décéler des ennemis. A son débarquement, il vit, outre plusieurs femmes, neuf ou dix Anglais, qui se réfugièrent promptement dans un petit cutter, mouillé entre des rochers, à l'abri de nos coups, et qui étaient à boire du cidre dans la maison du sieur Regnier. Comme le rapport des Nantaises que nous y trouvâmes et qui y avaient été transportées de Jersey le 6 du même mois, en con-

firma la vérité, le sieur Bazin vint sur-le-champ me rendre compte de ce qu'il avait observé et me demanda du renfort pour faire une recherche exacte sur l'île. Je l'y renvoyai, en lui recommandant toute la prudence que la circonstance exigeait. Après avoir soigneusement visité toutes les cavernes sans rien rencontrer, il se rendit à une maison délabrée qui, comme j'ai eu l'honneur de vous l'observer, est la seule habitation de l'endroit. Il somma le gardien de le conduire dans tous les appartements, pour examiner s'il n'y aurait point d'ennemi retiré. Ayant fait la fouille dans plusieurs, il parvint à une salle fermée dont il demanda la clef, et sur le refus qui lui fut fait, il mit sans effort la main sur la porte pour regarder à travers les fentes, que sa vétusté avait multipliées, et elle s'ouvrit. Il fut fort étonné de trouver cette chambre remplie de prohibés, qui, suivant la déposition faite devant les juges de l'Amirauté, par les Nantaises dont j'ai fait mention, y ont été apportés en partie de Jersey sur le même bateau, qui était venu les déposer sur l'île.

D'après le compte qui me fut rendu par mon officier, je crus devoir me saisir de ces marchandises, que je remis à mon arrivée à Saint-Malo, dans un magasin, sous trois clefs, celle des juges compétents, celle de la ferme et celle du Roi, représenté par M. Guillot. Présentement, Monseigneur, je crois avoir répondu à tous les griefs dont on me charge.

1° On accuse mon équipage d'avoir pillé les meubles du sieur Regnier ; est-il vraisemblable ? Tous les effets qu'il a dans sa maison consistent en quelques vieilles paillasses. Pour prouver d'ailleurs ce que j'avance, on lui laissa plusieurs quintaux de morue sèche et verte, qu'on jugea être sa provision, qui provenait cependant de Jersey.

2° On vous rapporte, Monseigneur, que les marchandises dont je me suis emparé, étaient un dépôt des femmes de Granville, que j'ai amenées à Saint-Malo : elles ont déclaré n'y rien prétendre et n'en avoir même aucune connaissance. S'il est vrai qu'elles leur appartiennent, il faut avouer qu'elles doivent bien être en faveur auprès de nos ennemis, qui sont journellement sur ce lieu sans leur rien prendre, tandis qu'ils ravagent notre commerce. Quant à la violence que l'on me reproche, pouvais-je

me dispenser de les faire paraître devant leurs juges, pour rendre leurs dépositions ? Sans cette formalité, comment aurais-je justifié ma conduite ?

3° On m'accuse d'avoir intercepté, décacheté et brûlé presque toutes les lettres de la correspondance établie dans cette île. Quelle correspondance peut-il y avoir, puisqu'il n'y a point d'habitants ? Et si elle y existe, ce ne peut être qu'avec les îles de Jersey et de Guernesey, qui s'instruisent par là de tout ce qui se passe chez nous et reçoivent même à ma connaissance des secours sans lesquels elles ne sauraient subsister.

4° On nous taxe d'avoir maltraité les gens du sieur Regnier ; il est vrai qu'un de mes officiers, détaché avec le sieur Bazin, lâcha dans la vivacité un coup au gardien, qui lui manqua indignement ; cependant, je le blâmai et le punis.

5° On porte la calomnie jusqu'à mettre dans ma bouche des propos indécents contre les commandants de la Normandie. Je n'ai pas l'honneur de les connaître, Monseigneur, et si ces Messieurs étaient informés des principes qui règlent ma conduite, je me flatte qu'ils penseraient différemment sur mon compte. Ils me feraient la justice de croire que je sens tout le prix du choix que le Roi a fait de leurs personnes. Enfin, Monseigneur, dans tout ce que j'ai fait, je n'avais en vue que le bien du service.

FOUGERAY-GARNIER.

A Valognes, le 10 février 1779.

M. le marquis d'Héricy au duc d'Harcourt.

Je viens d'écrire à M. de la Roque, mon cher cousin, de prévenir les femmes de Chausey de vous envoyer une requête en règle pour le dédommagement en restitution de leurs effets pillés. Je désire bien que vous leur fassiez obtenir cette justice, sans laquelle il faut renoncer à toute correspondance. Mais Messieurs des fermes générales sont bien tenaces, et je souffre de

les voir se fourrer dans cette affaire, qui ne devrait pas être de leur compétence. Toute cette esclandre a été dirigée contre le sieur Regnier, qui est mal avec les entrepreneurs de la bonneterie et quelques autres particuliers. Je ne le connais point, j'ignore si les soupçons qu'on a sur son compte sont fondés, mais je sais qu'il est essentiel que M. de Sartine rétablisse un peu le cabotage avec cette île de Chausey, et qu'il y mette quelqu'un en qui on puisse prendre confiance, s'il veut que nous ayons quelques nouvelles des îles anglaises.

J'ai fait prévenir aussi le syndic de Régneville de l'arrivée des trois affûts de côte, qui y doivent arriver, pour qu'il les mette à l'abri et en sûreté jusqu'à ce qu'on en fasse usage, et je souhaite que ce soit bientôt. J'ai envoyé votre lettre à M. de Caux ; il faut espérer qu'elle le déterminera à se mettre en mouvement.

Je suis bien aise, mon cher cousin, que vous ayez été content de M. de Tréville et des observations qu'il a sur les deux îles. Il coopérerait volontiers à cette besogne, et il y serait fort utile. Dieu veuille qu'il y détermine M. de Sartine! Je sens comme vous la presque nécessité d'attaquer les deux objets à la fois et l'inconvénient d'avoir recours à la Bretagne pour cette opération. S'il n'était question que de troupes, je crois qu'à toute rigueur vous pourriez vous en passer, deux bataillons du régiment du Roi et les deux de la Couronne pourraient suffire pour Jersey, et mille cinq cents hommes que vous tireriez de Normandie, Bourgogne, Saintonge (en laissant un bataillon à Cherbourg, un à Granville, et tous nos autres postes garnis), se chargeraient de Guernesey ; mais les points d'assemblée et d'embarquement sur notre côte seront-ils aussi favorables et aussi susceptibles de secret que Granville et Saint-Malo. Tout indique l'avantage de ces deux ports pour cette opération. Mêmes vents, même direction, tandis que l'embarquement de Saint-Malo porterait sur Guernesey, celui de Granville aborderait à Jersey, et en se concertant par des signaux pour l'heure du départ, on pourrait presque faire les deux descentes à la même heure.

Le premier irait droit au fort Cornet, que le feu de nos vaisseaux aurait bientôt fait taire, et le deuxième à la Brelade, peut-être même à la rade de Saint-Aubin, suivant les avis qu'on pour-

rait s'en procurer, et cette expédition menée vivement pourrait être terminée avant qu'on en eût la moindre nouvelle en Angleterre. Une frégate et quelques corsaires en avant d'Aurigny, intercepteraient toute communication, et M. de Tréville, avec sa petite escadre, couvrirait notre besogne. On pourrait la tenter avec plus de sûreté, mais plus de lenteur, si on choisissait d'autres points de descente. La baie de Saint-Ouen à Jersey et Vieux-Port à Granville paraîtraient peut-être plus favorables à Messieurs de la marine, et leur avis est sans doute d'un grand poids, mais pour les troupes de terre, je pense que plus on les met à portée d'entrer en jeu, plus tôt l'affaire est faite. Je vous soumets mes réflexions, mon cher cousin, et je n'y tiens, comme de raison, qu'autant que vous les approuveriez.

D'HÉRICY.

A Granville, le 18 février 1779.

A Monsieur le Duc d'Harcourt.

Françoise Belet, femme Lambert, la veuve Elie, Marie Macé, Suzanne Anctil, femme Millet, et Françoise Le Paulmier, marchandes à Granville, ont déjà eu l'honneur d'implorer la justice et la puissante protection de Monseigneur, pour en obtenir le recouvrement des marchandises qui leur ont été enlevées aux îles françaises de Chausey, les 10 et 25 décembre dernier, par M. du Fougeray-Garnier, capitaine du cutter du Roi, la *Guêpe*.

Les suppliantes, autorisées par le commandant pour le Roi à Granville, ont commercé aux îles françaises de Chausey; c'était la seule voie praticable pour retirer de Jersey les sommes dont elles étaient demeurées créancières lors des hostilités, et au moment de recouvrer leur fortune, le sieur du Fougeray-Garnier est venu les en dépouiller et d'une manière qui serait irréparable sans la juste autorité de Monseigneur.

La maison du concessionnaire de l'île de Chausey, où étaient renfermés les effets des suppliantes, a été forcée, on a violé cet

asile de sûreté avec *effraction;* le sieur du Fougeray a fait charger sur son bord les marchandises des suppliantes sans formalités quelconques, sans que son écrivain ait fait d'états ni d'apposition de scellés sur les ballots. Cet officier, de retour à Saint-Malo, a déposé au greffe de l'amirauté les faibles restes du pillage de ses matelots. On ne saurait croire qu'un officier du Roi s'en soit rendu coupable lui-même, mais il a eu la faiblesse de le permettre ; il a fait un rapport plus relatif aux circonstances qu'il avait souffertes ou préparées qu'à l'exactitude des faits ; cependant, malgré l'artifice de son propre rapport, le Conseil des prises a proscrit ses demandes par jugement du 23 décembre dont suit le dispositif:

« Avons déclaré et déclarons la prise nulle ; ordonnons que « les effets et marchandises enlevés du château de Chausey « resteront déposés au greffe de l'amirauté de Saint-Malo pen« dant l'an et jour, après lequel il sera statué sur la remise « d'iceux, ainsi qu'il appartiendra. »

Après ce jugement, dont on joint une expédition en forme à l'attache, le sieur du Fougeray, moins inquiet de l'échantillon qu'il avait déposé à l'amirauté de Saint-Malo que des étoffes dont il avait autorisé la déprédation, pour se soustraire aux demandes légitimes que l'on était en droit de former contre lui, a fait intervenir les commis du fermier, qui ont arrêté au greffe les effets déposés par ledit sieur du Fougeray, de sorte que si les suppliantes réclament leur bien, le fermier en poursuivra la confiscation, sous prétexte que les étoffes sont étrangères. Si elles gardent le silence, le sieur du Fougeray osera peut-être se présenter pour réclamer à droit de sauvetage le tiers du peu qu'il a déposé. Dans cette alternative, les suppliantes seraient toujours ruinées, et l'entreprise répréhensible du sieur du Fougeray demeurerait impunie.

Dans cet état, que Monseigneur daigne considérer que cette affaire tient à l'administration et ne doit pas se décider par les règles ordinaires. Il n'appartient point aux suppliantes de pénétrer les motifs des supérieurs lorsqu'ils ont autorisé leur commerce de Chausey, mais il est incontestable qu'elles avaient le

droit de posséder sur cette île toutes les marchandises qu'on leur a enlevées. Le Conseil des prises a jugé que cet enlèvement était nul, il n'aurait donc pas dû être fait. Monseigneur est donc supplié de faire rétablir sur Chausey, à la conservation du sieur Regnier, concessionnaire de l'île, les choses dans l'état où elles étaient lors de la capture injuste; et si le sieur du Fougeray en a souffert mal à propos le pillage, le titre d'officier dont il est décoré milite contre lui ; il devait connaître l'ordonnance sur le fait des prises, et faute par lui d'avoir rempli les formalités qu'elle prescrit, Monseigneur est encore supplié d'ordonner que les écritures des suppliantes feront foi contre ledit sieur du Fougeray ; elles ont l'honneur de joindre à l'attache un état exact de leurs effets et des prix coûtant qu'elles attestent véritables.

Les suppliantes, pénétrées de la plus respectueuse confiance, continueront leurs vœux pour la conservation de Monseigneur et pour la gloire de son précieux ministère.

Fait pour être présenté.

F^me LAMBERT, Françoise PAULMIER, Marie MACÉ, Suzanne ANCTIL, la veuve CLIE.

Françoise BELLET, femme LAMBERT.

216	douzaines de bas.	6.935 l. » » s.
181	chemises de laine	762 15
39	douzaines de bonnets	299 » »
14	douzaines de paires de gants.	191 » »
208	verges de coq en quatre pièces.	302 » »
1	pièce de molleton	63 » »
102	verges petit châtain, deux pièces.	84 3
17	verges panne bleue.	39 2
50	aunes 1/4 velours de coton.	314 » »
		8.990 l. » » s.

Suzanne ANCTIL, femme MILLET.

41	douzaines de bas.	1.216 l. 11 s.
184	verges d'étoffe en quatre pièces.	257 13
	A reporter.	1.474 l. 04 s.

	Report.	1.474 l. 04 s.
1	autre pièce de 18 verges 3/4.	112 11
23	chemises de laine	108 ››
5	douzaines de bonnets.	39 6
44	pièces de padoue.	61 12
12	pièces de jarretières.	14 8
2	surtouts.	30 ››
16	pièces 1/4 coton en laine.	26 ››
		1.866 l. 1 s.

VEUVE CLIE.

63	douzaines de bas.	1.749 l. 19 s.
7	douzaines de bonnets.	63 ››
		1.812 l. 19 s.

MARIE MACÉ.

96	douzaines de bas.	3.500 l. ›› s.
2	pièces vert lestines en deux jupes. . . .	210 ››
283	verges de coq en six pièces.	439 10
		4.149 l. 10 s.

FRANÇOISE PAULMIER.

8	pièces de velours de coton. . . , ...	1.400 l. ›› s.
9	douzaines de gants.	130 ››
147	paires de bas.	471 5
161	bonnets.	145 15
94	chemises de laine.	464 10
12	pièces laine de couleur	36 ››
47	verges de coq.	70 10
7	verges de haute étoffe blanche.	28 ››
1	pièce mouchoirs de soie.	40 ››
12	aunes de mousseline.	154 ››
50	verges de panne bleue.	165 ››
4	pièces de batiste.	200 ››
	A reporter.	3.305 l. ›› s.

Report.	3.305 l. »» s.
1 pièce d'étoffe bleue.	150 »»
6 pièces padoue.	12 »»
1 redingote	15 »»
	3.482 l. »» s.

Ces articles sont de l'enlèvement du 10 décembre.

16 pièces futaine, 358 aunes.	716 l. »» s.
33 aunes doublier en une pièce	148 10
22 pièces mouchoirs.	264 »»
Dentelle.	181 »»
	1.309 l. 10 s.

Enlèvement du 25 décembre.

Enlèvement du 10 décembre	3.482 l. »» s.
id. du 25 décembre	1.309 10
Total des deux articles pour Françoise Paulmier.	4.791 l. 10 s.

A Versailles, le 3 mars 1779.

M. DE SARTINE au duc D'HARCOURT.

J'ai reçu, Monsieur le Duc, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 février, le mémoire de quelques femmes de Granville, propriétaires des marchandises enlevées de l'île de Chausey par M. Garnier du Fougeray. La nullité de cette prise prononcée par le conseil des prises et la réclamation des propriétaires sont insuffisantes pour que ces marchandises soient restituées par mes ordres, ainsi que vous me le proposez, et l'opposition des fermiers généraux ne me permet pas d'ôter la connaissance de cette affaire à l'intendant de la province dont ils réclament la compétence, ainsi qu'elle lui est attribuée par l'usage et par les ordonnances auxquels il convient de se conformer. J'ai pensé qu'il serait plus prompt de proposer à Sa Majesté de rendre un arrêt du conseil qui commette l'intendant de la province pour statuer sur cette affaire. Les fermiers géné-

raux ayant consenti à la restitution des effets sous la condition du renvoi à l'étranger, les femmes de Granville seront mises en possession de leurs marchandises, et cette affaire sera terminée très-promptement et sans frais.

J'ai l'honneur d'être, etc. DE SARTINE.

A Granville, 8 mars 1779.

M. REGNIER à M. DE LA ROQUE, commandant à Granville.

Jean-Louis-Charles-Christophe Regnier, cessionnaire des îles de Chausey, a l'honneur de vous exposer, qu'en exécution de vos ordres exprès pour tâcher de renouveler la correspondance avec les Jersiens, interrompue depuis la déprédation de M. du Fougeray-Garnier de Saint-Malo, le suppliant a fait de son mieux pour la rétablir et suivant les vues du Gouvernement.

Pour cet effet, il est obligé d'acheter quelque peu de leurs marchandises. Il avait à présent une petite facture de dix-neuf douzaines de paires de bas, trois douzaines et demie de bonnets, le tout déposé dans sa maison de l'île de Chausey; mais il vient d'apprendre que les employés des fermes ont été en son absence dans sadite maison et se sont emparés sans d'autres formalités de ces susdites marchandises.

Le suppliant requerrait de vous, Monsieur, main-forte pour la restitution desdites marchandises. Il est assez malheureux pour lui d'avancer son argent pour remplir les vues du Gouvernement et de passer encore dans l'esprit des fermiers pour un fraudeur! et vous ferez justice.

REGNIER.

---

17 mars 1779.

M. le duc D'HARCOURT à M. REGNIER.

M. de la Roque m'a envoyé votre requête pour vous plaindre de la saisie faite par les fermes à Chausey. Les effets vous ont

été rendus, le procès-verbal pour lequel vous avez été assigné n'aura pas de suite, et de votre côté vous ne ferez rien pour y répondre. A l'avenir, les fermes prendront l'ordre du commandant pour ce qu'elles auront à faire. De votre côté, vous ne laisserez rien arriver à Chausey que par son ordre, et vous aurez grand soin de ne vous point faire d'affaires, parce que c'est le seul moyen de conserver votre habitation et de la préserver de tout inconvénient.

A Caen, le 13 août 1779.

M. le maréchal D'HARCOURT à M. DE SARTINE.

La conduite, Monsieur, du sieur du Fougeray-Garnier, commandant la corvette du Roi la *Guêpe*, relativement à l'île de Chausey, près Granville, est on ne peut pas plus extraordinaire. J'ai déjà eu l'honneur de vous en écrire, mais je ne puis m'empêcher de vous en renouveler mes plaintes, attendu le dommage qui en est résulté pour la dame Lambert et la demoiselle Paulmier, qui s'en trouvent ruinées. Le commandant de cette corvette s'est comporté dans l'île de Chausey comme si elle eût appartenu aux Anglais, ravageant, saisissant les papiers, emportant les marchandises et tout ce qui pouvait lui convenir. Le chevalier de la Flugaïes, commandant un corsaire de ce même port, à son exemple, a pillé la maison du sieur Regnier et a emporté jusqu'au linge et aux habillements de sa femme.

Vous conviendrez, Monsieur, qu'on ne fait rien de plus sur le pays ennemi. C'est une vexation qui mériterait la punition la plus sévère, d'autant plus que nous avions autorisé le commerce de ces marchandises avec les îles de Jersey et Guernesey, dont l'île de Chausey était le dépôt, pour être informé de ce qui se passait dans ces premières îles et avoir des nouvelles d'Angleterre.

Il est bien fâcheux pour la dame Lambert et la demoiselle Paulmier et le sieur Regnier de se trouver ainsi victimes de dispositions aussi sages, par le pillage exercé de la part du sieur

du Fougeray. Je vous en demande justice, Monsieur, avec d'autant plus d'instance que, dans l'exacte équité, nous serions tenus, le duc d'Harcourt et moi, de rendre indemnes ces particuliers qui se sont prêtés à continuer ce commerce pour seconder nos vues et concourir à l'objet que nous nous étions proposé en le laissant subsister. J'espère donc que vous voudrez bien leur faire éprouver les effets de votre justice et que vous les ferez dédommager entièrement des pertes que leur a causé aussi injustement le sieur du Fougeray, m'en remettant à vous pour la punition personnelle qu'il a méritée par une conduite aussi irrégulière.

On ne peut rien ajouter aux sentiments du très-parfait et sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

MARÉCHAL D'HARCOURT.

---

22 décembre 1779.

Le duc D'HARCOURT à M. DE SARTINE.

Je n'ai point perdu de temps, Monsieur, pour ordonner à M. le comte de Tilly, commandant pour le Roi à Dieppe, de surveiller les paquebots de façon à pouvoir découvrir les intelligences qui peuvent et doivent même s'être formées entre quelques-habitants et les Anglais. Il a soupçonné un intérêt à quelques-uns dans l'armement du capitaine Kelliek, devenu corsaire après avoir été maître de paquebot. Il m'a mandé qu'il ne négligerait rien pour être informé de la vérité de ces faits ; mais quoique bon serviteur du Roi, je ne crois pas que, sans être aidé, il parvienne à dépister tout ce qui peut se passer entre les Anglais et les Dieppois, et votre proposition d'en charger le sieur Becceveur, est le seul parti qui puisse vous instruire complétement.

Il faut convenir que nulle position n'est plus favorable pour monter pendant la guerre une ou plusieurs correspondances de nouvelles, que les ports où il y en a une d'établie pour les voya-

geurs et les lettres, périodiquement; et le ministère de Londres profite sûrement comme le nôtre de cette facilité.

Les deux points de Normandie qui peuvent le mieux servir pour cet objet, sont Dieppe et Granville, et sont les seuls aussi sur lesquels nous ayons eu quelques suspicions. J'ai eu l'honneur de vous mander celles de M. de Tilly, et avant celles que nous donnait à Granville la communication des îles de Chausey à la terre et à Jersey. Je crois avoir pris les précautions militaires suffisantes pour prévenir le plus grand nombre des inconvénients; mais l'adresse d'un homme stylé à découvrir ce que l'on a intérêt de céler, me sera fort nécessaire pour y parvenir. Ainsi, si vous voulez l'envoyer ici, je lui donnerai une instruction pour ces deux parties, en commençant par Dieppe. Je crois qu'il serait nuisible d'y faire des recherches moins adroites auparavant, et par cette raison je me contenterai de faire recommander l'exactitude du service pour ne pas donner l'éveil aux gens qu'il serait important d'arrêter, avant que tout ne soit disposé, parce que les découvertes en seraient moins faciles.

Si vous l'ordonnez, le sieur Receveur, pendant ces deux opérations, pourra en parant à l'espionnage de la part des Anglais, chercher à vous établir une correspondance du même genre, et je lui donnerai sur ces objets tous les renseignements qui pourront y servir.

Vous savez, Monsieur, que la garnison des îles de Jersey et Guernesey est composée, dans ce moment, du régiment de montagnards écossais, qui s'est révolté contre ses officiers cet été, avant d'être embarqué pour ces îles. J'ai prévenu les commandants des ports voisins de chercher à s'instruire des dispositions de ces troupes, de celles du peuple des îles, et d'examiner, d'après tous les rapports, s'il ne serait pas possible de profiter de l'esprit de sédition et d'indépendance de ces montagnards.

Les rapports de ces îles confirment que leurs forts et la défense des ports sont en assez mauvais ordre, et sept matelots échappés de Guernesey ont assuré M. Dumouriez, à Cherbourg, que le régiment écossais vexe beaucoup les habitants, fait beaucoup d'amitié aux Français, que la plupart sont catholiques et seraient disposés à déserter, même à livrer l'île si elle était attaquée; ils ajoutent que, sur les plaintes des habitants, cette

garnison doit être relevée par d'autres troupes au mois de janvier; enfin, qu'il est arrivé nouvellement vingt-quatre pièces de gros canon et six pièces de campagne sur affûts à rouage. Ces dispositions des soldats écossais sont sans doute trop douteuses pour pouvoir s'y fier; mais peut-être pourriez-vous y faire passer quelques officiers intelligents qui pourraient se trouver ou dans les Irlandais réformés ou dans des officiers de troupes légères, pour fomenter ces moyens de nous en emparer, si le gouvernement en avait le projet, et j'ai toujours cru utile de ne pas négliger ces détails, dès que j'ai eu connaissance de la qualité des troupes destinées à la défense de ces îles. Je crains que le ministère anglais n'ait fait les mêmes réflexions, et qu'effectivement il ne les remplace par d'autres corps.

Je vous préviens aussi que si la Cour avait des projets d'offensive sur cette partie pour la campagne prochaine, il pourrait n'être pas inutile que j'en fusse instruit d'avance, pour les faciliter. Si vous étiez averti à temps du départ des troupes pour ces îles, il serait possible de les intercepter en mer.

Vous avez toléré jusqu'ici le commerce interlope de l'île de Chausey, précisément pour garder une avenue à celle de Jersey. Cet entrepôt est fort molesté par divers incidents qui rendent très-critique la position du sieur Regnier, qui y a une habitation. J'ai eu l'honneur de vous informer, il y a longtemps, de la facilité qu'elle lui pourrait donner d'instruire les Anglais s'il se laissait séduire par eux. M. de la Luzerne, pendant le temps qu'il a commandé à Granville, s'en est servi pour avoir des nouvelles. Le gouverneur de Jersey s'en est méfié; d'autre part, il vous a été rendu suspect, et M. Bertin avait même envoyé une lettre de cachet à l'intendant de la généralité, pour le faire arrêter. Elle m'a paru au moins prématurée, M. Esmangard en a rendu compte, et son exécution a été suspendue. Depuis, les corsaires de Jersey lui ont pris une gabare considérable à Chausey, qui servait au transport des pierres qu'il fournit par entreprise aux travaux du Roi, à Granville, Cherbourg, etc. M. Corbet, gouverneur de Jersey, lui a renvoyé les hommes qui montaient la gabare qu'il n'a pas fait rendre, et le sieur Regnier en sollicite le remboursement, comme ayant été saisie pour avoir été employée aux travaux du Roi. Depuis

encore, une corvette venue de Saint-Malo, aux ordres de M. du Fougeray, a mis du monde à terre à Chausey, y a enlevé des femmes et des effets de ce même commerce interlope qui y étaient déposés, et la conduite de l'équipage a occasionné une plainte que je joins ici, en vous priant de la faire examiner. Comme j'ignore la mission de cette corvette, que son commandant ne m'a pas informé de cette expédition, je ne puis prononcer s'il a tort ou raison. Mais vous conviendrez que ce Regnier est ballotté d'une étrange manière. Les femmes qui font la contrebande, n'osent plus aller à Chausey. Le commandant de Granville s'en sert cependant pour les intelligences qu'il se pratique à Jersey. La ferme ne m'en a pas porté de plainte, et il serait naturel que l'on ne prît aucun parti sur cet objet sans m'en prévenir.

D'HARCOURT.

MÉMOIRES ET RAPPORTS.

Mémoire de M. le comte de Raymond sur les îles de Chausey et de Saint-Marcouf (1755). — Observations sur ce Mémoire par M. Franquet de Chaville. — Rapport du duc d'Harcourt sur Chausey. — Détails sur la famille Regnier, propriétaire de l'île.

MÉMOIRE CONCERNANT LES ÎLES DE CHAUSEY ET DE SAINT-MARCOUF, PAR M. LE COMTE DE RAYMOND.

Les îles de Chausey sont situées à l'ouest de cette province, à trois lieues en mer de Granville. L'île capitale est la seule qu'il est nécessaire d'occuper en temps de guerre; les autres auxquelles on donne aussi le nom d'îles, n'étant que des rochers inhabitables, on peut la garder facilement avec un détachement de trente ou quarante hommes, une petite redoute et trois batteries de deux pièces de canon chacune, posée dans des endroits que j'ai reconnus lorsque j'y ai été.

Cette garde suffirait d'autant plus qu'il y a toujours, depuis que nous nous en sommes emparés après la guerre, environ cent ouvriers tous armés, qui travaillent à tirer de la pierre pour les ouvrages que l'on fait, tant au port qu'à la place de Granville.

Voici les raisons qui doivent déterminer indispensablement à garder ces îles en temps de guerre, et empêcher que les Anglais ne s'en emparent, comme ils ont fait dans la dernière.

24

C'est de ces îles et de celles de Saint-Marcouf, dont je parlerai ci-après, qu'il partait nombre de corsaires qui ont pris beaucoup de bâtiments marchands, de Saint-Malo, Granville, Carteret, Cherbourg, la Hougue et de toute la côte, depuis Saint-Malo jusqu'au Havre-de-Grâce; ce qui a fait un tort très-considérable au commerce de toutes ces parties-là dans la dernière guerre.

Si les Anglais avaient une entreprise à faire sur les côtes de cette province et même à Saint-Malo, l'île de Chausey serait un point assuré d'assemblée et de relâche pour eux, y ayant un très-bon port, capable de tenir toutes sortes de navires.

Non-seulement nous détournerons ces inconvénients en occupant ces îles, mais encore nous nous procurerons des avantages infinis.

Nous aurons une vedette sur l'île de Jersey, dont il ne pourra rien sortir qui ne soit aperçu d'une hauteur de Chausey, d'où l'on découvre jusqu'à douze ou quinze lieues en mer, de tous les côtés. En mettant des signaux sur cette élévation, on peut désigner à Granville combien il paraît de bâtiments en mer sortant de Jersey ou dans le contour que je viens de dire; ce qui serait un grand point de sûreté de plus pour nos côtes de ces parties-là et pour le commerce.

Maîtres de ces îles, nos commerçants qui seraient poursuivis par des corsaires ou attaqués d'une tempête, ont un asile assuré, ainsi que nos corsaires qui auraient le double avantage d'apercevoir tout ce qui sortirait des îles anglaises, et de courir sus pour faire une capture s'ils se voyaient plus forts, ou de rester tranquilles dans leur port, s'ils se voyaient les plus faibles.

Enfin, par ces établissements que l'on ferait à Chausey et aux îles Saint-Marcouf, nous éloignerions des côtes de la Basse-Normandie tous les bâtiments anglais, en ce qu'ils ne trouveraient plus de retraite dans la Manche pour cette province.

J'observe encore sur l'avantage d'occuper Chausey qu'il y a dans cette île nombre de carrières où l'on trouve d'excellentes pierres, bonnes pour toute sorte de constructions, dont nous nous servons, comme j'ai dit ci-dessus, et dont les Anglais n'ont déjà que trop tiré pour la construction des forts qu'ils ont à Jersey, pendant la dernière guerre, qu'ils s'étaient emparés de ces îles,

ce qu'ils ne manqueraient pas encore de faire s'ils en redevenaient encore les maîtres. Il est à craindre de plus, si le cas arrivait, qu'ils voudraient la garder pour toujours, en y faisant de certains établissements, dont on aurait bien de la peine à les chasser, à cause de la proximité dont ils sont pour y donner du secours. Ce qui serait un coup funeste pour la Normandie.

ILES SAINT-MARCOUF.

Elles sont situées à trois lieues dans le sud-est de la Hougue, et à environ deux lieues de la côte du Cotentin. Elles consistent en deux petites îles, l'une nommée l'île d'Aval et l'autre l'île d'Amont ; elles ne sont séparées l'une de l'autre par la mer que d'une bonne portée de fusil, et malgré les rochers qui les entourent, les bâtiments de deux cents tonneaux peuvent en approcher jusqu'à la portée du fusil et les vaisseaux de ligne de très-près en pleine mer.

Ces îles sont toujours occupées, en temps de guerre, par des corsaires anglais, qui gênent notre commerce, au point que nul de nos bâtiments marchands qui veulent aller depuis Saint-Malo jusqu'à l'embouchure de la rivière de Seine et qui sont obligés de passer tout auprès de ces îles, ne peuvent naviguer ensuite ; ce qui fait double écueil à cause de Chausey, pour les navigateurs, à prendre depuis Saint-Malo jusqu'à Carteret, qui vont au Havre et toujours un bien dangereux pour ceux qui vont depuis Carteret jusqu'au dit Havre-de-Grâce, ce qui n'a été que trop éprouvé pendant la guerre dernière; les corsaires anglais, surtout les Jersiens qui se tenaient toujours en embuscade dans ces îles, ayant pris un grand nombre de nos bâtiments par l'avantage qu'ils avaient de voir tout ce qui sortait de nos ports et havres de huit à dix lieues à la ronde.

La nécessité d'occuper ces îles et celles de Chausey est bien démontrée; non-seulement elles assureront notre commerce, elles nous donneront des points de retraite et les ôteront à nos ennemis, mais de plus elles serviront merveilleusement bien à augmenter la défense de nos côtes, en ce qu'elles en éloigneront nécessairement l'ennemi.

Il n'y a pas de temps à perdre pour s'emparer de ces îles ; la guerre une fois déclarée, il n'y a pas de doute à faire que les Anglais ne s'en emparent tout de suite; ils ont trop connu l'importance dont elles leur ônt été. J'ai expliqué ce qu'il conviendrait de faire pour occuper celles de Chausey, où il y a un vieux fort qui servirait à faire le logement du détachement, ce qui diminuerait de beaucoup la dépense qui ne sera point considérable pour le reste.

Et pour ce qui concerne les îles Saint-Marcouf où j'ai pareillement été, il ne serait question que d'y mettre sur chacune une petite redoute, avec un détachement de vingt hommes seulement dans chacune, et l'on trouverait pour le logement des détachements des pierres du débris d'une ancienne église ou monastère, qui y a été bâti anciennement.

Si le Ministre veut envoyer ses ordres à M. de Chaville pour faire faire le devis de ce qu'il pourrait en coûter pour ces établissements et reconnaître les emplacements, ce directeur du génie a sur les lieux M. le chevalier d'Artisey, ingénieur à Granville, que j'ai mené à ce dessein avec moi lorsque j'ai été à l'île de Chausey, et il a pour les îles Saint-Marcouf M. de Caligny, ingénieur à la Hougue, que j'ai amené aussi avec moi lorsque j'ai été à ces dernières îles.

OBSERVATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT DES BATTERIES PROPOSÉES PAR M. LE COMTE DE RAYMOND, SUR LES ÎLES DE SAINT-MARCOUF ET DE CHAUSEY.

Premièrement. — « Les îles de Saint-Marcouf et de Chausey, situées à la distance de deux lieues et demie de la côte de la Hougue, servant d'abri aux corsaires qui se retirent dans les petites anses, praticables à des bâtiments qui tirent dix à douze pieds d'eau, sur lesquelles il est proposé d'élever deux ou trois batteries de deux pièces de canon chacune, à l'effet de les en éloigner. »

On observe que l'ennemi ne viendra pas se mettre à portée

des batteries proposées, et qu'il se tiendra au-delà pour nous inquiéter et intercepter toute communication de la terre ferme avec cet établissement, dans la vue qu'en le privant des secours de vivres, il le réduira à la nécessité de se rendre ; et s'il arrivait qu'il s'en emparât par famine, par surprise ou autrement, il faudrait une expédition en règle et très-coûteuse pour s'en ressaisir; elle serait même nuisible, en ce que s'en étant emparé, il pourrait avec quelques pierriers et trente hommes interrompre toute pêche dans la grande anse de la Hougue, c'est-à-dire ce qui serait derrière lui à tirer une ligne droite depuis Barfleur jusqu'à Port-en-Bessin.

Ces inconvénients, joints au peu d'utilité dont serait l'établissement de la redoute projetée dans le milieu de l'île, semblent ne pas inviter à sa dépense.

« Les îles de Chausey, situées à trois lieues et demie de Granville, sur lesquelles est projetée une redoute pour empêcher l'ennemi de s'en rendre maître et de mouiller dans le havre, et, par l'avantage de cette situation, interrompre tout commerce par le passage de la redoute et intercepter tout ce qui sortirait de Granville et de Saint-Malo. » Il est observé que cette redoute avec les bâtiments nécessaires pour loger trente à quarante hommes avec un aumônier, paraît d'autant plus nécessaire à l'effet d'en éloigner l'ennemi, qu'elle protégerait les ouvriers employés à l'exploitation des carrières dont les matériaux que l'on tire de ces îles pour les ouvrages de la fortification de Granville et de Saint-Malo, sont de la meilleure qualité de tout le pays.

Il subsiste dans cette île un reste de bâtiment connu sous le nom de Château qui a été démoli par les Anglais, les employés des fermiers généraux y logent et tiennent dans le havre une patache qui leur donne lieu, se trouvant dans un centre de côte, d'intercepter la contrebande de droite et de gauche.

Ce château ne pouvait être d'une grande utilité, se trouvant dominé par une hauteur voisine et trop éloigné du chenal du Son pour découvrir les navires qui y viennent mouiller.

« La situation du gros mont sur lequel est proposé d'établir la redoute, découvre toute l'île et ce qui peut y arriver. »

On observe qu'il conviendrait d'établir une batterie enveloppée

dans l'emplacement d'une ancienne petite tour qui servait pour les signaux ; elle servirait très-utilement pour défendre l'entrée du chenal du Son aux corsaires qui pourraient y mouiller en sûreté des vents.

Quant à la redoute qu'on a mandé y avoir été élevée, il n'en reste pas vestige.

A Cherbourg, le 24 décembre 1755.

FRANQUET DE CHAVILLE (1).

---

22 octobre 1779.

RAPPORT DU DUC D'HARCOURT, SUR L'ÎLE DE CHAUSEY, ADRESSÉ A M. DE SARTINE.

Le commerce interlope qui trouve un entrepôt à Chausey, s'en sert et a toujours été toléré comme fort à l'avantage de la France, puisque quelques pièces de tricoté de laine, quelques faïences de Jersey, etc., ne sont pas en raison du thé et des autres marchandises qu'exportent les femmes spécialement occupées de ce trafic, et surtout des eaux-de-vie, qui sont un objet plus important et qui continue même pendant la guerre.

Les fraudeurs s'entendent, jettent leurs tonneaux avec des bouées à des points convenus, les Anglais les recueillent et les jettent sur les côtes d'Angleterre à d'autres points, où leurs correspondants vont les prendre la nuit.

Dans la guerre dernière, on voulut constater et conserver la propriété de l'île en y envoyant un détachement d'invalides ; il fut pris. On reconnut l'inconvénient de cet essai. Elle resta neutre par ladite convention ; elle fut souvent pillée par les corsaires ; souvent le commandant de Jersey les força à des restitutions, par la considération de cette neutralité ; quand elle paraissait établie, le travail des carrières continuait ; quand elle

(1) M. Franquet de Chaville était alors directeur des fortifications à Cherbourg.

était attaquée, les ouvriers rentraient et l'île restait déserte. C'est ainsi qu'elle se comporte encore.

Il ne peut manquer que ces circonstances ne rendent suspect également aux deux nations le sieur Regnier, et nous n'avons de garantie que sa bonne foi et son patriotisme. Il doit tenir plus à la France, parce qu'il y a son bien et son commerce, mais il est certain que personne n'a plus de facilité pour être espion double. En même temps, il est plus facile au gouvernement qu'au commandant de Jersey de faire cesser toute correspondance, parce qu'il suffit d'ordonner l'évacuation et tout est interrompu, au lieu qu'il y passe toujours des fraudeurs, par l'appât du gain, quand la France n'arrête pas ses barques.

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte de cette position de l'île par ma lettre du 3 septembre, où je vous mandais : « La « contrebande est toujours ouverte par Chausey, ce moyen est « le seul pour nous procurer des nouvelles ; il peut avoir aussi « l'inconvénient d'en donner, mais il est le même dans tous les « ports pêcheurs qui ne sont point garnis de troupes, et ne « nous fournissent point de nouvelles. On cessera toute corres- « pondance avec Chausey quand vous l'ordonnerez. »

Comme cette lettre est restée sans réponse sur cet article, je n'ai rien changé à la manière d'être du sieur Regnier. M. le comte de la Luzerne, employé par M. le maréchal de Broglie à Granville, lorsqu'il était question de l'expédition de Jersey, s'est procuré des éclaircissements sur cet objet, a employé plusieurs personnes à sa correspondance secrète ; cependant, le temps qu'il a passé à Granville ne m'a point rendu de compte désavantageux de la conduite de cet homme qu'il a veillé de près, vu la communication des deux îles qui lui était utile.

Ce même Regnier m'a demandé de lui procurer le commandement de la corvette garde-côtes de Granville qui avait été établie pendant la guerre dernière et que vous avez bien voulu m'annoncer devoir venir de Brest. En mettant sous vos yeux sa demande, le 25 septembre, je vous observais que sa propriété des îles de Chausey devait l'en exclure, parce qu'elle l'obligeait à ménager les Anglais, quoique cependant son père a commandé cette corvette anciennement.

Le 19 septembre, des corsaires de Jersey ont pillé son habita-

tion ; il s'en est plaint à M. Corbet, gouverneur de Jersey, qui lui a fait rendre une partie de ses effets ; il m'a demandé, en m'en rendant compte, de lui permettre d'évacuer l'île et de lui donner une place de garde-pavillon pour les signaux de terre, ou de lui procurer le commandement d'une corvette pour la découverte.

Le 10 octobre, il a encore été pillé par les corsaires, dont un a pris une gabare sortant des grèves du Mont-Saint-Michel ; les autres ont dégréé le bâtiment qui lui sert pour ses transports, volé les effets de ses matelots et pris leur boussole. En m'en rendant compte, il m'a demandé de lui donner quarante hommes armés pour aller attaquer les corsaires s'ils reviennent à l'île et l'évacuer jusqu'à la paix.

Je ne lui ai accordé aucun de ces deux articles, sur lesquels vous voudrez bien me donner vos ordres.

Il est certain que si cet homme sert les Anglais, ils doivent le ménager davantage, et il doit être plus attaché à son établissement ; il insiste pour l'abandonner et pour armer en course ou être placé pour le service du Roi.

Dans cette position, je crois, Monsieur, qu'il est de votre justice de me mander qui vous l'a dénoncé, parce qu'il a quelques ennemis pour affaires particulières qui pourraient fort bien s'être permis cette calomnie; alors, je ferai éclaircir les faits par un officier excellent et très-prudent, dont je suis fort sûr, et qui commande la maréchaussée de cette partie ; ensuite, vous prononcerez. Mais il sera juste que le Roi vienne à son secours s'il n'est point coupable, et qu'on fasse évacuer son habitation à Chausey, parce qu'elle le fait vivre.

Si vous désirez d'autres détails sur l'île ou sur lui, M. le comte de la Luzerne est plus que personne en état de vous satisfaire, et doit être de retour.

REQUÊTE

ADRESSÉE A M. DE CASTRIES, MINISTRE DE LA MARINE,

PAR JEAN-LOUIS-CHRISTOPHE REGNIER,

CAPITAINE DE NAVIRE, A GRANVILLE.

MONSEIGNEUR,

Supplie très-humblement Jean-Louis-Christophe Regnier, capitaine de navire au département de Granville, et a l'honneur de représenter que les guerres de 1744 et 1756 ont causé à Regnier, père du suppliant, les pertes les plus considérables. Au commencement de la première, il fut totalement pillé sur l'île de Chausey; en 1756, il fut chargé de faire des approvisionnements de toute espèce pour une garnison et des ouvriers, que le gouvernement fit passer pour la construction d'un fort; cette dépense monte à quatorze mille livres. Une escadre anglaise parut devant l'île, l'officier qui y commandait capitula, il repassa à Granville avec ses troupes et les ouvriers; l'habitant fut oublié et il perdit entièrement son habitation qui était pourvue de tout le nécessaire. Il a en vain présenté des placets aux ministres aux fins du remboursement de ses quatorze mille livres; il n'a pu réussir à s'en faire payer.

Regnier père, poursuivi par les différents fournisseurs, envoya au Conseil les sentences qu'ils obtenaient contre lui pour avoir le payement de leurs fournitures; cela fut inutile; se voyant surchargé de frais, il prit le parti d'aliéner mille deux cents livres de rente de patrimoine qui faisait tout son bien-être et celui de sa famille, pour faire honneur aux dettes qu'il avait contractées pour l'État.

A la paix de 1763, Regnier repassa à Chausey par commission du Roi; il emprunta ce qu'il put de ses amis et répara en partie les désastres de la guerre; il reçut la visite d'un sieur abbé Nolin, chanoine de Mâcon, membre de la société d'Agriculture, et étroitement lié avec M. l'intendant de Caen; il offrit ses ser-

vices à Regnier qui crut sa fortune faite après la découverte d'une pareille protection.

Cet abbé partit pour Paris; il s'y fit faire des envois de toute espèce par son protégé, pour faire passer à des personnes qu'il disait en état d'obtenir le remboursement des quatorze mille livres et de faire avoir un arrêt de concession des îles de Chausey, pour tenir lieu de dédommagement des différentes pertes que Regnier avait essuyées. L'amitié dura tant que l'abbé vit que Regnier lui était utile dans les différents voyages qu'il avait à faire sur l'île pour y faire ses observations. Regnier père mourut en 1772.

Le suppliant, héritier des malheurs de son père, n'avait pour toute ressource que ses prétentions sur Chausey et quatorze mille livres de créances sur l'État. Il trouva dans la succession de son père quantité de lettres du sieur Nolin, qui lui promettait le payement des avances de son père et la concession de l'île; il eut la faiblesse de se fier à ces promesses, il fut dupe de sa crédulité; l'événement le lui prouva.

Le sieur Nolin, ayant appris que le père Regnier était mort le 18 janvier 1772, écrivit au fils de ne pas employer d'autre protecteur que lui, qu'il s'occupait de ses intérêts et qu'il était sûr d'obtenir et la concession et le remboursement des quatorze mille livres; il trompa pour le tout; il obtint bien, le 18 juillet suivant, la concession, mais pour lui-même et non pas pour Regnier. Point de remboursement.

L'abbé Nolin afferma l'île et signifia à Regnier un déguerpissement; ce dernier se pourvut au Conseil en opposition contre l'arrêt; il y découvrit la perfidie de l'abbé, et il était sur le point d'obtenir la meilleure des îles et la seule en état d'être habitée, lorsque les héritiers de cet abbé furent conseillés de transiger en 1775, et d'abandonner la totalité de la concession, moyennant deux cents livres de rente foncière, exempte de toutes charges.

Regnier, devenu propriétaire, fit défricher son île et la rendit susceptible de culture; mais la guerre actuelle arrêta son entreprise; il eut cependant ordre de la cour d'y rester pour quelques opérations secrètes, jusqu'à ce que l'ennemi vînt l'y troubler. Il commença par prendre en 1778, une gabare chargée de

matériaux pour les fortifications des côtes pour le compte du Roi, et, le jour de l'Ascension 1779, il pilla et enleva le meilleur de dessus l'île et mit le feu au reste.

JOURNAL ABRÉGÉ DES OPÉRATIONS DE REGNIER, POUR LE SERVICE DE L'ÉTAT.

Regnier eut l'adresse et le bonheur d'échapper aux Anglais et d'arriver à Granville. Là, aidé de ses amis, il arma un petit corsaire nommé la *Sauterelle*, des débris sa fortune ; il en prit le commandement et sortit le 10 juin 1780. Le ministère lui donna ordre d'observer les côtes ennemies, d'abandonner sa course s'il avait connaissance de quelques mouvements et d'en donner avis au premier port de France.

Ayant aperçu le 12 une flotte sortir de Plymouth faisant route vers Ouessant, il vint en donner avis à Cherbourg ; le 14 du même mois de juin, il fit son rapport à M. Dumouriez qui y commandait. Regnier et son corsaire furent arrêtés pour le compte du Roi ; il eut ordre d'observer les flottes ennemies qui semblaient menacer les côtes de France.

La lettre et le certificat de M. Dumouriez adressés à Regnier à Paris prouvent ce que dessus.

Il était important de savoir la position de l'escadre anglaise, à cause de la sortie de quelques convois ; M. Dumouriez donna ordre à Regnier de sortir le 15 août suivant et de tâcher de l'observer ; le 18, ne s'estimant qu'à une lieue et demie de la côte anglaise au travers de Portland, le temps devenu brumeux, il s'éleva un grand vent qui éclaircit le temps ; il se trouva pour lors entre les deux lignes de l'escadre anglaise, venant de sa croisière pour rentrer à Portsmouth ; il fut amariné par le *Monarque*, vaisseau de la ligne du vent.

Regnier, de retour en France, fut à Paris demander le remboursement de son corsaire, le payement du temps qu'il avait employé au service de l'État et un autre commandement pour appuyer sa demande ; il pria M. Dumouriez de lui envoyer le certificat dont est ci-dessus parlé ; ce commandant eut la bonté de le lui adresser le 22 octobre 1780. Monsieur de Sartine fut

changé; il s'adressa à vous, Monseigneur, il vous fit les mêmes suppliques, mais vous ne crûtes pas pour le moment devoir l'octroyer. Cependant vous le chargeâtes d'une mission secrète assez difficile, c'était de ramener en France quelques bons marins français disgraciés et de sa connaissance qui pilotaient les escadres anglaises sur nos côtes. L'expédition de Jersey dont on va parler empêcha la réussite de cette opération.

M. le chevalier de Luxembourg ayant formé le dessein de s'emparer de Jersey, fit lever une légion pour cet effet; il fut conseillé de s'adresser à Regnier, avec qui il concerta tout ce qui leur parut à propos; après quoi Regnier fut chargé d'une lettre de vous, Monseigneur, pour le commissaire de la marine de Granville, de faire les approvisionnements nécessaires pour cette attaque et de choisir les meilleurs pilotes pour la descente; il peut se flatter de s'être bien acquitté de cette commission, et si l'entreprise n'a pas réussi, ce n'a pas été sa faute.

M. le baron de Rullecourt, commandant de la légion de Luxembourg, fut mis à terre la nuit du 5 au 6 janvier 1781, nuit la plus obscure, dans l'endroit le plus dangereux et où les pilotes du pays tremblent d'aborder dans le plus beau jour. Il fit sa descente sans accident et il fut si bien conduit qu'il surprit à trois heures du matin le gouverneur couché dans une maison de campagne; il le fit mener à la ville où la capitulation fut signée. Tout aurait réussi et il n'y aurait point eu de révolte si M. de Rullecourt, suivant les instructions et les plans que Regnier lui avait donnés, au lieu de rester dans la ville, se fût emparé d'une éminence qui commande la ville et la campagne et où on aurait ignoré ses forces. On croit même pouvoir ajouter qu'il n'aurait point dû former une arrière-garde composée de trois cents hommes et de son artillerie, qui en aurait imposé à l'ennemi et qui, au lieu de cela, ne descendit point et revint à Granville.

Regnier avait une assurance de M. de Luxembourg de trois cent mille livres de récompense si sa troupe descendait dans un endroit inattendu, soit que la prise de l'île réussît ou non. Il s'est acquitté avec avantage de cette commission; le certificat que les officiers de la légion lui ont donné à leur retour en France, dont l'original est à Paris, et la copie ci-jointe en fait foi.

Regnier, loin d'être récompensé, a une créance de dix mille deux cent quatorze livres seize sols sur M. de Luxembourg, pour avances par lui faites, suivant un mémoire arrêté par M. de Boniface, porteur de sa procuration et qui avait sa confiance; il est inquiété par les fournisseurs, et Regnier, pour arrêter leurs poursuites, est obligé de leur payer l'intérêt des sommes dont il s'est obligé envers eux pour cet objet.

D'un autre côté, M. de Rullecourt avait malheureusement porté à Jersey toutes les correspondances, les plans et les avis que Regnier lui avait adressés. Tout a été trouvé. Cette découverte a tellement indigné l'ennemi contre lui, qu'il ne lui a pas été possible d'entreprendre la première commission de la cour, de crainte de tomber entre les mains des Jersiais, qui avaient quantité de corsaires qui venaient se réfugier à Chausey, dans l'intention de s'emparer de lui et de lui faire un mauvais parti.

Pour les chasser de Chausey, Regnier arma pour son compte un petit corsaire de dix-huit hommes d'équipage, armé de six pierriers et autres armes. Sur l'ordre de M. Beaudouin, votre secrétaire, il l'envoya en mer le 1er juin 1781, sous les ordres du capitaine François Lepelley, croiser sur les côtes de Jersey et de Guernesey, pour intercepter quelques bâtiments armés en guerre de ces îles et pour avoir connaissance d'un Français réfugié, avec qui il avait une correspondance relative à la commission de la cour, touchant le retour des marins français dont est ci-devant parlé. Ce petit corsaire, qui lui avait coûté cinq mille livres, fut pris après vingt-quatre jours de navigation.

Regnier n'étant point parvenu à ses fins par cette voie, ne perdit pas de vue le dessein qu'il avait formé de tâcher de dégoûter les petits lougres jersiais de se retirer à Chausey, d'où ils observaient les côtes de Bretagne et de Normandie et troublaient le commerce, entre autres celui de Granville et de Saint-Malo; il n'avait plus de corsaire et il n'était plus en état d'en faire faire; pour tâcher de réussir, il usa du petit stratagème dont on va parler.

Muni d'une commission du commissaire de la marine de Granville par votre ordre, il engagea neuf de ses amis à l'accompagner à une partie de chasse sur Chausey. Il ne communiqua son dessein qu'à ceux qu'il connaissait les plus discrets.

Après avoir fait quelques provisions de vivres et de munitions de guerre, il s'embarqua avec son monde le 6 juillet 1781, dans un bateau pêcheur qu'il renvoya à Granville quand il fut à terre, avec ordre de venir le reprendre quand il ferait le signal convenu. Son intention était de s'emparer de quelqu'un de ces petits lougres s'il en venait quelqu'un pendant son séjour sur l'île. Il ne se trompa pas, il en aperçut un dès la nuit. Mais malheureusement il mouilla trop au large; le capitaine, à la tête de cinq hommes armés, vint avec une longue vue dans son canot débarquer sur l'île; Regnier lui fit couper la retraite vers son canot, fit mettre bas les armes aux cinq hommes, les fit lier et les laissa à la garde d'un de ses gens ; après quoi il s'embarqua dans le même canot, avec les huit hommes qui lui restaient, mena le capitaine anglais avec lui et porta droit sur le corsaire; pour n'être pas reconnu, il parut ne ramer qu'avec le même nombre d'hommes qu'avait eus le capitaine anglais, il fit coucher le reste dans le fond du canot.

Le corsaire n'en fut pas dupe, il se mit sous voile et lui lâcha deux coups de canon, huit de pierriers et d'espingoles; quand il le vit à portée de fusil, Regnier lui répondit à coup de fusil. Le corsaire voyant qu'il persistait, tira une seconde bordée, coupa son câble et prit la fuite vers Jersey. Regnier, obligé de le laisser aller, revint à Granville dans le canot jersiais avec le capitaine anglais et les cinq hommes qu'il y constitua prisonniers. Le Roi gratifie ordinairement d'une somme par chaque prisonnier. Ceux qui l'ont accompagné croient qu'il a reçu cette gratification et le menacent de l'inquiéter pour cet objet, quoiqu'il n'ait rien reçu. Cependant la demande en a été faite et on n'a encore pu rien obtenir, non plus que des remboursements de la dépense qu'occasionna cette petite expédition.

Elle ne fut cependant pas inutile, puisque les autres corsaires cessèrent de venir s'y réfugier. Regnier chercha les moyens de profiter de cette circonstance pour se rendre utile à sa patrie.

Il n'y avait plus moyen de faire repasser en France les marins de la nation qui servaient en Angleterre; celui qui aurait fait réussir était ce même Français réfugié, qui commandait une découverte anglaise; il se trouva impliqué dans la descente de Jersey par la découverte de la correspondance de Re-

gnier sur M. de Rullecourt; il passa au Conseil de guerre et il fut heureux d'en être quitte pour la perte du commandement de sa corvette.

Regnier, pour tâcher de tirer quelque parti de cette petite expédition, se mit en mer dans un petit bateau, alla aux Ecrehoux, rochers très-voisins de Jersey; il y fit rencontre d'une de ses connaissances de cette île; il l'engagea à donner quelques bons avis sous promesse de récompense.

Pour y réussir, ils arrêtèrent de se trouver à Chausey une nuit convenue, ce qui fut exécuté assez facilement à cause de la prise du capitaine anglais et de ses cinq hommes. Regnier reçut à cette entrevue un mémoire imprimé contenant les noms des vaisseaux de guerre anglais en commission, le nombre et la force de leurs canons et des équipages, avec les noms des généraux, capitaines et officiers qui les commandaient et tout ce qui avait trait aux armements.

Regnier vous envoya, Monseigneur, ce mémoire. Ce particulier ne put reparaître au rendez-vous que le 1er février 1782, quoique Regnier l'eût observé pendant plus de huit mois. Après avoir reconnu son signal, il fut le trouver, il en reçut plusieurs avis importants, entre autres que l'ennemi était dans le dessein de porter toutes ses forces en Amérique, de joindre celles d'Europe avec celles qui y étaient et d'intercepter tout secours qu'on pourrait envoyer à M. de Grasse. Regnier repassa avec cet avis à Granville; le 3 et le 4, il l'adressa à M. Beaudouin; le 4 juillet suivant, il lui envoya un autre avis qu'il avait reçu le jour précédent par la même voie, que le dessein des Anglais était de combler l'entrée de la rade de Cherbourg avec de grosses pierres qu'on faisait tirer à Portland, et qu'on faisait bâtir pour cet effet de grosses barques qu'on devait y couler avec.

Tel est le détail dans la plus exacte vérité des dépenses, des peines, des opérations et des dangers de Regnier, depuis et avant la guerre actuelle. Il y a épuisé sa fortune et il lui est impossible de satisfaire aux payements des dettes qu'il a contractées pour tous ces objets, s'il n'est remboursé. Il a des enfants à qui il tâche de donner une éducation qui les mette en état de se rendre utiles à l'État; s'il est privé de tout secours, il ne pourra y parvenir.

Pourquoi, Monseigneur, Regnier prend la liberté de vous prier d'avoir égard à l'exposé ci-dessus et de lui accorder le remboursement de ce qui lui est dû;

SAVOIR :

1° Pour les approvisionnements avancés par Regnier père pour les troupes et ouvriers de Chausey à la guerre de 1756	14,000 l.	»» s.	»» d.
2° Pour une gabare chargée de matériaux et d'ustensiles pour les fortifications de Granville et de Saint-Malo, prise par les Anglais.	5,000	»»	»»
3° Intérêts personnels de Regnier fils sur la *Sauterelle*, premier corsaire dont est ci-devant parlé, sauf la demande des autres associés, le total de la mise dehors étant de 30,000 livres	5,200	»»	»»
4° Quatre mois de Regnier passés à la découverte par ordre du ministre, votre prédécesseur, et de M. Dumouriez, commandant à Cherbourg, à raison de 70 liv. par mois comme officier auxiliaire. . .	280	»»	»»
5° L'*Hirondelle*, deuxième corsaire pour le compte de Regnier seul	5,297	»»	»»
6° Gratification pour les six prisonniers faits à Chausey, dont les gens de Regnier lui demandent raison de 50 liv. chacun.	300	»»	»»
Total des demandes de Regnier sur l'État	30,077 l.	»» s.	»» d.

Le total des avances et autres demandes de Regnier sur l'État se monte à trente mille soixante-dix-sept

livres, ci	30,077 l.	»» s.	»» d.
En y ajoutant de créance sur M. de Luxembourg la somme de	10,214	16	»»
Fait un total de quarante mille deux cent quatre-vingt-onze livres seize sols, ci	40,291 l.	16 s.	»» d.

Si le sieur Regnier était remboursé, il se trouverait en état de payer les dettes qu'il a contractées pour la patrie et dont il paie la majeure partie des intérêts ; d'ailleurs le particulier de Jersey ne cesse de lui faire demander récompense pour les avis qu'il a donnés et pour les voyages qu'il a faits à Chausey ; si elle ne lui est pas payée, cela le découragera pour l'avenir.

Pourquoi, Monseigneur, vous êtes supplié d'y avoir égard. Regnier est en état de travailler; si le Roi daignait lui confier le commandement d'une découverte, il pourrait se flatter de s'acquitter de son devoir avec zèle et fidélité.

En reconnaissance, le capitaine Regnier redoublera ses vœux pour la conservation et prospérité de Monseigneur.

Fait pour être présenté à Monseigneur le marquis de Castries, ministre et secrétaire d'État au département de la marine.

A Granville, le 8 septembre 1782.

REGNIER (1).

COPIE DE LA LETTRE ET DU CERTIFICAT DE M. DUMOURIEZ, EN DATE DE CHERBOURG, LE 22 OCTOBRE 1780, ET ADRESSÉS A REGNIER, A PARIS.

Comme il n'y a pas de temps à perdre, mon cher Regnier, je m'empresse de vous envoyer le certificat que vous désirez, souhaitant bien que M. le marquis de Castries, à qui il faut le pré-

(1) Le maréchal de Castries, pour indemniser Louis Regnier de ses avances (lesquelles n'ont jamais été remboursées), lui fit expédier le brevet de lieutenant de frégate, afin qu'il commandât son navire dans les croisières qui lui furent confiées. Le 6 août 1793, il fut nommé commandant du bataillon de Granville, et le 1er floréal an II général de brigade. Il est mort en 1802. Un de ses neveux, Louis-Jean-Michel Regnier, né le 1er mars 1771, était mort général à 26 ans, le 13 janvier 1797, dans les désastres qui suivirent l'expédition d'Irlande. (Voir sur cette expédition d'Irlande le tome II, p. 77, de la *France Maritime*, de Jules Lecomte.)

senter, y ait égard, et vous voir revenir avec un autre bâtiment, ne doutant nullement de quelle utilité vous serez.

Je suis, etc.

DUMOURIEZ.

Suit la teneur du certificat.

Je certifie que le capitaine Regnier a été employé par mes ordres, qu'allant à la découverte avec son corsaire la *Sauterelle*, il nous a donné avis de la sortie de l'escadre anglaise et des différents convois expédiés pour les îles; que ce genre de service a duré pendant quatre mois avec une grande utilité. En voulant voir ce qu'était devenue l'escadre, il alla, suivant mes instructions, sur les côtes anglaises, où il eut le malheur d'être pris. Il serait à désirer qu'on lui donnât de l'emploi.

A Cherbourg, le 22 octobre 1780.

DUMOURIEZ,
Commandant à Cherbourg.

CHAPITRE VI.

NOUVELLES DE LA GUERRE D'AMÉRIQUE.

AVANT-PROPOS HISTORIQUE.

Le projet d'une descente en Angleterre et les diverses expéditions dont il est question dans les deux chapitres qui précèdent, n'avaient été que des épisodes de la grande lutte soutenue par la France, appuyant de son influence et de ses armes l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. Les années qui s'écoulèrent de 1778 à 1783 comptent parmi les plus glorieuses de notre histoire militaire. C'est pendant cette période que l'on peut apprécier l'importance des services rendus par Louis XVI à notre marine, devenue assez puissante pour effacer le triste souvenir de nos désastres pendant la guerre de sept ans. Tandis que de nombreux vaisseaux défendaient les ports de la Normandie, éternel point de mire des attaques de l'Angleterre, ou allaient porter l'effroi sur ses côtes, l'Océan était sillonné par nos flottes armées en guerre, escortant les convois d'armes et de munitions envoyés au secours des insurgés d'Amérique.

Cette guerre, mêlée de succès et de revers, dans laquelle la supériorité des marins français causa à nos voisins

autant de dépit que de surprise (1) et mit le comble à leurs ressentiments contre nous, fut signalée par une foule d'actions héroïques, dont le souvenir ne saurait être trop souvent rappelé (2).

Les lettres que nous choisissons au milieu de la corpondance entretenue avec le gouverneur de Normandie par quelques-uns de nos plus brillants officiers de marine, mettront en lumière une vérité sur laquelle nous avons déjà plus d'une fois insisté. Elles n'offrent pas seulement à notre curiosité des récits de combats et des détails peu connus sur les mouvements de nos flottes; elles attestent de plus, chez leurs auteurs, des connaissances solides et variées, un amour sincère et profond du pays, une grande préoccupation pour tout ce qui touche à l'honneur national. Cette vive et spirituelle société française du XVIII[e] siècle cachait donc, on le verra, sous les apparences de la légèreté et de l'insouciance, les sentiments les plus nobles et les plus élevés. On comprendra

(1) Ce qui blessa surtout l'orgueil britannique, c'est que dès l'année 1779, non-seulement la marine française se montra égale à la marine d'Angleterre dans les grandes évolutions de flotte contre flotte, mais qu'elle eut l'avantage sur elle dans presque tous les combats particuliers. On peut citer, entre autres actions héroïques, celle du vaisseau français de trente canons, le *Triton*, combattant contre un bâtiment anglais de quarante. Le capitaine français Caluélan avait été blessé à mort. Il apprend que son équipage commence à faiblir; il se fait apporter sur le tillac: « Enfants, s'écrie-t-il, j'ai peu d'heures à vivre! que je n'aie pas la douleur de mourir sans vous avoir vus maîtres de la frégate anglaise! Allons! un dernier coup de force, et elle est à nous! » L'anglais est pris et Caluélan meurt content.

(2) Une ordonnance rendue sous le ministère de Choiseul, en 1765, avait accordé aux corsaires le droit de porter le pavillon blanc de la marine royale. Ils se signalèrent pendant la campagne de 1779 par un grand nombre de prises. Le dunkerquois Royer se rendit surtout terrible à la marine anglaise.

mieux, en lisant les lettres que nous publions, combien il serait injuste de la rendre entièrement solidaire des faiblesses trop réelles du pouvoir et de l'imperfection des institutions que devait emporter bientôt le souffle orageux des révolutions.

On est toujours beaucoup trop disposé dans notre pays à croire au manque de patriotisme ou à l'abaissement des caractères. Nous voudrions que l'on s'habituât à y regarder de plus près quand il s'agit de formuler, même aux époques les plus tristes de notre histoire, ces jugements rigoureux qui, applicables à quelques individus isolés, sont toujours exagérés et faux lorsqu'on leur donne une portée générale. Ce n'était certainement pas une nation en décadence que celle où se présentent des noms tels que ceux des d'Estaing, des Guichen, des La Mothe-Piquet, des Suffren, des de Grasse, des Rochambeau, des Lafayette, des d'Harcourt, ayant sous leurs ordres des officiers tels que les la Bretonnière, les Dumouriez, les vicomte Mortemart, les du Rozel-Beaumanoir, les La Châtre, les La Mettrie, les Saint-Remy, les Cassini, les Longueville, les Châteauvers, pour ne mentionner ici que les hommes qui figurent dans nos correspondances!

Le sujet qu'elles traitent est vraiment bien digne de notre intérêt. Le 4 juillet 1776, le Congrès américain avait déclaré l'indépendance des Etats-Unis. Le spectacle de l'héroïque résistance des insurgés, décidés à conquérir à tout prix leur liberté, avait excité en France les plus vives sympathies. Lafayette, âgé de vingt ans, avait armé un vaisseau et s'était embarqué le 26 avril 1777 pour aller se mettre sous les ordres de Washington. Son

exemple avait entraîné plusieurs autres jeunes officiers. Les habiles négociations de Franklin, envoyé par les insurgés pour solliciter l'appui de la France, décidèrent le gouvernement de Louis XVI à signer, le 6 février 1778, un traité de commerce, et, en prévision d'une rupture possible avec l'Angleterre, un traité éventuel d'alliance défensive entre la France et les Etats-Unis (1). Le Gouvernement anglais n'hésita pas, dès qu'il eut connaissance de ces traités, à rappeler son ambassadeur, et des deux côtés on dut se préparer à la guerre.

Le comte d'Estaing, sorti de Toulon le 13 avril 1778, avec une flotte de douze vaisseaux et de quatre frégates, fit voile vers l'Amérique. Le 17 juin, le premier coup de canon fut tiré dans la Manche par l'amiral anglais Keppel, sur la frégate française la *Belle-Poule* qui, répondant avec tout son feu, attaqua et mit hors de combat la frégate ennemie l'*Arethuse*. Le cabinet de Versailles décidant l'Espagne, qui désirait conquérir Gibraltar, à s'allier avec la France, prépara, en 1779, la descente en Angleterre, sur laquelle nous avons publié ci-dessus de nombreux renseignements ; et le 27 juillet eut lieu, près des îles d'Ouessant, entre Keppel et d'Orvilliers, cet engagement célèbre qui fit, comme nous l'avons vu (2), autant

(1) La faveur personnelle dont jouissait Beaumarchais auprès de M. de Maurepas, avait décidé le ministre de Vergennes, opposé d'abord à la guerre d'Amérique, à lui prêter, dès l'année 1776, plusieurs millions pour fournir en secret aux insurgés les canons et les munitions dont ils avaient besoin. Lors de la prise de la Grenade, un vaisseau de soixante canons, le *Fier Rodrigue*, se signala parmi les navires de la marine royale. Il appartenait à Beaumarchais, qui l'avait armé pour convoyer les bâtiments de commerce expédiés par lui en Amérique.

(2) Voir t. Ier, page 439.

d'honneur à la mariné française qu'il causa de colère au gouvernement anglais.

L'attaque des Espagnols contre Gibraltar, en 1780, ne fut pas heureuse. Mais l'Angleterre se vit, pendant le cours de la même année, sérieusement menacée à l'intérieur et à l'extérieur. L'Irlande s'était insurgée (1); Londres fut le théâtre d'une émeute formidable (juin 1780). La Russie, l'Autriche, la Prusse, la Suède, le Danemark, les Deux-Siciles, formèrent, sous le nom de *Neutralité armée*, une confédération ayant pour but de faire escorter leurs flottes par des navires de guerre. L'Angleterre s'en vengea sur la Hollande, qui envoyait des munitions aux Américains et ouvrait ses ports à leurs corsaires. Elle menaça en même temps dans l'Inde les possessions françaises et hollandaises. Une escadre commandée par Suffren fut envoyée dans les mers de l'Inde (2).

(1) Cette insurrection redoutable força le gouvernement anglais à faire à l'Irlande des concessions importantes. Les Irlandais étaient presque entièrement exclus du commerce avec les colonies anglaises, et l'exportation de leurs produits naturels ou manufacturiers les plus importants leur était interdite. Indépendamment des concessions commerciales qui leur furent faites, ils furent relevés de l'incapacité d'hériter et d'acquérir des biens fonds. Un acte du règne de Guillaume III, portait que l'héritier catholique serait évincé quand le plus proche parent, après lui, appartiendrait à *l'Église établie*.

(2) L'Angleterre, pour soutenir cette lutte formidable s'imposa les plus lourds sacrifices. De 1775 à 1782, le Parlement avait voté pour la guerre plus de cent millions sterling (deux milliards et demi). A la fin de 1781, l'Angleterre avait perdu quatre-vingt-deux navires de guerre; ses ennemis, tous ensemble, quatre-vingt-quatorze. Elle avait quatre-vingt-dix vaisseaux de ligne, les Franco-Espagnols cent trente-six, sans compter les Hollandais. En 1782, le Parlement vota l'armement de cent mille matelots. Dans une des discussions qui avaient lieu au Parlement, lord Mulgrave osa avancer, au grand scandale de l'assemblée: « Que l'*Angleterre n'avait jamais été supérieure à la France, sur mer, quand la France avait appliqué toutes ses ressources à la marine.* »

Cependant les premiers succès obtenus par les insurgés d'Amérique avaient été suivis de revers. Lafayette vint demander de nouveaux secours à la Cour de Versailles. Rochambeau, parti de Brest le 11 mai 1780, avec six vaisseaux et six mille Français, aborda le 17 juillet à Rhode-Island. Sartine et Montbarey furent remplacés à la marine et à la guerre, par les comtes de Castries et de Ségur. Seize millions furent prêtés au gouvernement américain, réduit à faire usage d'un papier monnaie déprécié. Une flotte de vingt-deux vaisseaux, commandée par l'amiral de Grasse, escortant un convoi d'armes et d'habillements, partit de France le 21 mars 1780, et se dirigea vers les Antilles. Une autre flotte, sous les ordres du comte de Barras, porta aux Américains un renfort de trois mille hommes. Le 1er juin, de Grasse, avec l'aide du marquis de Bouillé, s'empare de l'île de Tabago; le 3 septembre, il atteint la baie de Chesapeak, et ses troupes se joignent à celles des généraux Wayne et Lafayette. Le 5 novembre, il force l'amiral anglais Graves à s'éloigner, et puis va garder l'embouchure de l'York. C'est alors qu'a lieu la célèbre capitulation signée par le général Cornwallis, assiégé dans York-Town par Washington et Lafayette : ce glorieux fait d'armes assure l'indépendance de l'Amérique.

Sur d'autres points la marine française obtenait de brillants succès. La Mothe-Piquet s'emparait, aux Antilles, d'un riche convoi que Rodney et Waughan avaient chargé des dépouilles de l'île de Saint-Eustache, surprise par eux le 1er février 1781, et reprise par Bouillé le 26 novembre. Un convoi français, conduit aux Antilles

par Guichen, fut dispersé par l'amiral Kempenfeld ; mais le duc de Crillon força, le 5 février suivant, à une capitulation le général Murray, qui défendait le fort Saint-Philippe dans l'île de Minorque. Enfin, le 11 janvier 1782, de Grasse et Bouillé prirent aux Anglais les îles de Saint-Christophe, de Névis et de Montferrat.

Un désastre inattendu vint tout à coup dissiper la joie causée en France par toutes ces victoires. L'amiral de Grasse n'ayant pu éviter un combat inégal avec Rodney, près des Saintes, le 12 avril 1782, perdit six vaisseaux, trois mille hommes, et fut lui-même conduit prisonnier à Londres.

Il faut voir, dans celles de nos lettres qui se rapportent à ce fatal événement, les sentiments exprimés par les correspondants du duc d'Harcourt. Ils attestent la douloureuse émotion qu'il produisit dans toutes les classes de la société française. « Quelle journée, s'écrie patriotique-« ment le brave de la Bretonnière, pût-on l'effacer à « jamais de l'histoire! Mais non ; il n'est pas possible ; « les larmes coulent à tout Français et si quelque chose « pouvait les arrêter, c'est la réponse noble et élevée qu'on « dit que le Roi a faite lorsque cette fatale nouvelle lui a « été annoncée. Qu'il parle, il y a bien des ressources « dans la nation ; un effort peut tout réparer ; qu'on le « fasse donc et qu'on aille vite! qu'on ordonne le double « des vaisseaux perdus : les villes et les provinces s'em-« presseront! »

L'espérance du généreux marin fut promptement réalisée. Après la première émotion causée par l'annonce de ce désastre, la nation tout entière s'empressa d'offrir au

Gouvernement les moyens de le réparer. La ville de Paris donna un vaisseau au Roi; des souscriptions ouvertes dans les principales villes de France s'élevèrent à une somme suffisante pour la construction de quatorze autres vaisseaux.

La marine française, loin de se laisser abattre, reprit bientôt l'offensive. Le capitaine La Pérouse, depuis si célèbre, détruisit les établissements anglais de la baie d'Hudson ; une escadrille s'empara des îles turques remplies de riches salines, à l'extrémité sud-est de l'archipel des Lucayes. Les Espagnols prirent les îles de Bahama.

La lutte soutenue par l'Angleterre contre les armes réunies de l'Amérique, de la France et de l'Espagne, était devenue beaucoup moins vive depuis la prise de York-Town.

Le 30 novembre 1782, un traité fut signé à Londres par les envoyés des Etats-Unis. Le 20 janvier suivant, la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande signèrent des préliminaires de paix; et, enfin, le traité définitif entre l'Angleterre et la France fut signé à Versailles, le 3 septembre 1783.

A l'honneur d'avoir contribué puissamment à assurer l'indépendance des Etats-Unis, se joignirent pour la France des avantages réels et surtout la satisfaction d'avoir effacé la honte des traités de 1763. La gloire d'avoir assuré le triomphe de l'insurrection américaine excita beaucoup moins l'enthousiasme causé par le retour de Lafayette, que la joie d'avoir abaissé l'orgueil de l'Angleterre. Il sera facile de voir, en lisant les lettres

qui suivent, que c'est le sentiment qui domine au milieu de ceux dont furent animées alors la nation, la marine et l'armée.

INDICATION SOMMAIRE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE D'AMÉRIQUE, DONT IL EST QUESTION DANS LES LETTRES ADRESSÉES AU DUC D'HARCOURT.

1776.— 4 *Juillet.*—Déclaration d'indépendance, faite par le Parlement de Philadelphie.

Siléas-Deane et Arthur Lee, auxquels se joint Benjamin Franklin, sont envoyés en Europe.

4 *Octobre.*—Les provinces d'Amérique signent l'acte de Confédération et prennent le nom d'*États-Unis.* Ils se composent des treize États suivants: New-Hampshire, Massachusetts-Bay, Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, les Deux-Carolines et la Georgie.

1777.—26 *Avril.*—Lafayette se rend en Amérique avec plusieurs gentilshommes de France.

30 *Avril.*—Rhode-Island se rend aux Anglais.

11 *Septembre.*—Le général Howe gagne sur Washington la bataille de Brandywine.

20 *Septembre.*—Les Anglais prennent Philadelphie.

1778.— 6 *Février.* — Traité d'alliance entre la France et les États-Unis.

25 *Mai.*—Bill du Parlement en faveur des catholiques.

10 *Juillet.* — Rupture avec l'Angleterre.

27 *Juillet.* — Combat d'Ouessant entre d'Orvilliers et Keppel.

7 *Septembre.* — Prise de la Dominique par le marquis de Bouillé.

1778.—16 *Octobre.*—Pondichéry tombe au pouvoir des Anglais. — Ils s'emparent des îles de Saint-Pierre et de Miquelon.

Décembre.—Prise de Savannah par le colonel anglais Campbell.

1779.— *Janvier.* — Le marquis de Vaudreuil, secondé par du Chaffaut, s'empare des établissements anglais dans le Sénégal.

14 *Février.*— Mort du capitaine Cook, tué par les sauvages de l'île d'Owhyhée.

12 *Avril.* — L'Espagne s'unit avec la France.

25 *Juin.* — La flotte franco-espagnole entre dans la Manche, pour tenter une descente en Angleterre.— Elle se sépare sans avoir réussi dans cette expédition.

16 *Juin* et 2 *Juillet.*— Prise de Saint-Vincent et de la Grenade.

Septembre. — Echec de l'amiral d'Estaing, devant Savannah .— Prise de New-York. — Evacuation de Rhode-Island.

1780.—16 *Janvier.*—Rodney bat l'escadre de don Juan de Langara, devant Cadix.—Il empêche les Espagnols de s'emparer de Gibraltar.

17 *Avril.* — Combat naval de la Dominique, entre le comte de Guichen, successeur de l'amiral d'Estaing, et l'amiral Rodney.—La victoire reste indécise.

Mai, *Juin.* — Rochambeau part de Brest avec une division de l'armée, envoyée au secours des Américains. — Il arrive à Rhode-Island au commencement de juin.

2 *Juin.*—Emeute à Londres contre les catholiques.

1er *Août.*—Conventions entre la Russie, la Suède et le Danemark, établissant une *neutralité armée* pour faire respecter les pavillons des neutres. La Prusse, l'Autriche, le Portugal et la Sicile accèdent à ce traité.

1780.—21 *Décembre.*—L'Angleterre publie sa déclaration de guerre contre la Hollande.

1781.— 5 *Janvier.*—Expédition malheureuse du baron de Rullecourt contre Jersey.

13 *Février.*—Prise de Saint-Eustache, par Rodney. — Déprédations des généraux anglais. — Les établissements hollandais dans l'Inde tombent au pouvoir des Anglais.

Le bailli de Suffren bat l'escadre du commodore Johnston et prend possession de Ceylan, de Java, des Moluques et du cap de Bonne-Espérance.

15 *Mars.*—M. de Grasse part de Brest. Le vice-amiral Hood s'efforce en vain de lui barrer l'entrée du port de la Martinique.

2 *Mai.*—La Mothe-Piquet s'empare de vingt-six bâtiments anglais à la hauteur du cap Lizard et les conduit à Brest.

8 *Mai.*—Les Espagnols prennent Pensacola, capitale de la Floride.

2 *Juin.*—Prise de Tabago, par M. de Grasse.

17 *Octobre.*—Lord Cornwallis, pressé par Washington et Rochambeau dans York-Town, est forcé de capituler et se rend prisonnier de guerre.

M. de Bouillé reprend aux Anglais Saint-Eustache, où il trouve seize cent mille livres, produit des exactions de Rodney et de Waugham.

5 *Août.*—Combat entre l'amiral Parker et la flotte hollandaise commandée par l'amiral Zoufman.

23 *Août.*—Le duc de Crillon s'empare de l'île de Minorque, à l'exception du fort Saint-Philippe, défendu par Murray.

1782.—12 *Février.*—Prise du fort de Brimstone-Hill, dans l'île de Saint-Christophe, par M. de Grasse.

5 *Février.*—Lord Murray est forcé de livrer le fort Saint-Philippe.

6 *Avril.*—M. de Suffren s'empare de Gondelour, dans l'Inde.

1782.—12 *Avril.*—Bataille navale livrée à Rodney par le comte de Grasse à la hauteur de la Dominique et des Saintes. Prise de la *Ville-de-Paris.* De Grasse est emmené prisonnier à Londres.

6 *Juillet.*—Bataille navale de Negapatam entre M. de Suffren et l'amiral Hughes.

15 *Juillet.*—Le blocus de Gibraltar est converti en siége. Les efforts de vingt mille français et espagnols ne peuvent enlever ce fort aux Anglais, qui en sont maîtres depuis 1704.

La Pérouse détruit les établissements anglais de la baie d'Hudson.

24 *Septembre.*—Le gouvernement anglais se décide à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Exploits de Suffren et de Bussy dans l'Inde. Efforts des Anglais contre les Mahrattes et le royaume d'Hyder-Aly.

30 *Novembre.*—Les préliminaires de la paix sont signés à Paris entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

9 *Décembre.*—Mort d'Hyder-Aly, souverain de Mysore. Il a pour successeur son fils, Tippo-Saïb.

1783.—30 *Janvier.*—Nouveaux armements de la France.

20 *Juin.* — Nouveau combat entre Suffren et l'amiral Hughes, en vue de la ville de Gondelour. — Les vaisseaux anglais battent en retraite et se retirent à Madras.

28 *Juin.* — Etablissement de paquebots pour aller de France aux Etats-Unis.

3 *Septembre.*— Signature des traités de paix définitifs entre l'Angleterre, les Etats-Unis, la France, l'Espagne et la Hollande.

CORRESPONDANCE.

Lettres de MM. du Rosel de Beaumanoir.—Marquis de Lambert.—Chevalier de Longueville.—Comte de Fuentès.—De la Bretonnière.—De Lafayette.—De la Mettrie.—Vicomte de Mortemart.—Duc de la Châtre.—De Hautonne.—De Saint-Remy.—De Châteauvers.—De Cassini.—Comte de Maulevrier.—De la Touche-Tréville.—Saint-Jean Crèvecœur.

A La Palue près Landerneau, 23 avril 1779.

M. du Rosel de Beaumanoir à M. le duc d'Harcourt.

Monsieur le Duc,

Je réponds, Monsieur le Duc, à la lettre dont vous m'avez honoré le 15. C'est par vous que j'apprends la jonction de M. de Grasse, de laquelle il ne faut pas douter, dès que le Roi l'a déclarée. Nous n'en savions rien à Brest. Voyons si elle redonnera du ton à notre vice-amiral. Les dernières nouvelles que nous en avons, nous sont venues par la frégate la *Tourterelle*, commandée par M. le chevalier de la Laurencie, qui a mouillé le 18 en rade avec quatre bâtiments marchands venant de la Martinique; ce sont les seules qui nous aient jusqu'ici donné connaissance d'une flotte de trente-huit ou quarante voiles que cette frégate et l'*Engageante* et l'*Étourdie* y avaient prises sous leur escorte. Ce convoi avait fait route sans mauvaise rencontre, jusqu'à la hauteur de Finistère, où se sont trouvés deux vaisseaux anglais de soixante-

quatorze, qui, comme vous jugez bien, ayant donné dedans, en ont pris ce qu'ils ont voulu. Nous sommes impatients de savoir si l'*Engageante* et l'*Étourdie* leur ont échappé. Quant à la *Tourterelle*, elle a été encore rencontrée en entrant à Brest par deux corsaires anglais qu'elle a combattus, route faisant avec ses quatre marchands, et desquels elle s'est fait abandonner. Comme sa traversée a été de soixante-huit jours, elle ne nous donne que de vieilles nouvelles de M. d'Estaing (1); lors de son départ de là-bas, il était toujours au Fort-Royal, et Byron à Sainte-Lucie. Nous ignorons où a pu atterrir le bâtiment par lequel le Roi en aura eu de plus fraîches. J'oubliais de vous dire que nous apprenons par cette frégate, que la maladie est dans les vaisseaux de Byron, et qu'il perd bien du monde à Sainte-Lucie. Vous aurez su tous ces détails par M. de Lowendal.

L'appel de M. d'Orvilliers à Versailles, à l'instant qu'on a su qu'il était question de nous concilier enfin les Espagnols, donne jour à bien des propos différents pour les arrangements de la campagne prochaine. Sa *Bretagne* est en rade, et l'on y pousse les autres vaisseaux, à mesure qu'ils sont prêts. Les vents constamment contraires y retiennent toujours l'escadre de M. de la Mothe-Piquet. Le corsaire *Monsieur*, relâché à Lorient, rapporte avoir laissé le *Comte d'Artois* chassé par un vaisseau anglais prêt à le joindre; nous le regardons comme pris. Je vous entends bien, mon général, quand vous me dites que nous allons avoir des mouvements de troupes. Quant aux bâtiments de transport, je n'en connais en cette partie qu'à Landerneau; en effet, nous y en avons de cette espèce trente ou trente-deux. Vous avez raison de dire qu'il n'y a encore rien de mal; il est aussi vrai de répondre qu'il n'y a rien de bien. Notre préférence pour trouver de l'argent à cinq pour cent prouve nos ressources, mais non nos forces. Quant au traité dont vous me parlez, avec toutes les puissances maritimes, je veux bien le croire; mais quant à l'exé-

(1) Charles-Hector comte d'Estaing, né au château de Ruvel en Auvergne en 1720, fut nommé en 1783 lieutenant-général des armées navales. Il se trouvait à la tête des flottes combinées à Cadix, au moment où la paix fut signée en 1783. Il fut député à l'assemblée des notables en 1787, commandant de la garde nationale de Versailles en 1789, amiral en 1792, et quoiqu'ayant embrassé le parti de la Révolution, mis à mort en 1794.

cution, il faut savoir, et par-dessus tout, qu'on puisse s'assurer des Hollandais.

Je comptais vous parler aujourd'hui d'un coup de tête du prince de Nassau, à la tête de quatorze ou quinze cents hommes, qui a dû se présenter à Jersey mardi dernier au point du jour. S'il s'en était rendu maître, il est vraisemblable qu'en ce moment, six heures du soir, nous le saurions par quelque courrier qu'il nous aurait dépêché; il n'en a passé aucun à Landerneau pour Brest, d'où j'augure mal.

Je suis, etc.

du ROSEL-BEAUMANOIR (1).

A Marteville, le 24 avril 1779.

Le marquis de Lambert au duc d'Harcourt.

Monsieur le Duc,

La paix d'Allemagne est signée, le roi de Prusse a fait accepter notre médiation; l'intérêt de ce prince de diminuer la considé-

(1) Nicolas-François du Rosel de Beaumanoir était alors gouverneur, pour le Roi, de la ville de Landernau. Entré dans la marine en 1732, nommé chevalier de Saint-Louis en 1748, major au Havre de 1746 à 1752, il était capitaine de vaisseau depuis 1762. D'après le témoignage du comte d'Amfréville, commandant de la *Galatée* en 1751, cet officier se distinguait par ses talents, la fermeté de son caractère et l'élévation de ses sentiments. Il appartenait à une famille dont le berceau est probablement le fief du Rosel-en-Fresne, dans la sergenterie de Tinchebray. Un autre fief, celui du Rosel, à Fresville (Manche), appartenait aussi à la famille de Beaumanoir. Un des frères de notre capitaine de vaisseau, Philibert du Rosel de Beaumanoir, né à Montilly (Orne), le 17 avril 1715, mort à Caen, le 16 mars 1806, avait épousé Mlle Constance Jullien de Séran. Il fut, en 1784, élevé au grade de lieutenant général. Commandant de la Corse depuis 1777, il s'était trouvé en rapport avec la famille Bonaparte, à laquelle il rendit des services d'argent, ainsi que nous l'apprend une lettre écrite par lui au premier consul en 1800 et datée de Jersey. Cette lettre curieuse a été publiée récemment par M. Le Héricher, dans une notice sur le général du Rosel-Beaumanoir, rédigée sur des notes qui lui ont été communiquées par M. Gaudin de Saint-Brice, ancien sous-préfet d'Avranches et petit-fils du général Rosel.

ration de la Cour de Vienne, a décidé notre succès, et M. de Vergennes a eu le mérite de profiter de cette circonstance. L'Espagne est à la veille de se décider, on en est sûr. Ces deux événements ont redonné quelque tranquillité à nos ministres, et on s'est occupé sérieusement de former un plan, afin d'éviter une partie des malheurs que nous éprouvons depuis deux ans, pour n'en avoir pas formé; et, s'il est possible, soutenir l'égalité, puisqu'on s'est mis dans le cas de renoncer à la supériorité que la fortune nous avait donnée.

Vous êtes sûrement frappé combien nous sommes dupes depuis deux ans. Ce que nous avons perdu en avantages, est peut-être plus fatal pour la France que tous nos désastres de la dernière guerre; car il nous restait à prévoir, pour reprendre notre place dans le système politique de l'Europe, l'époque de la révolution de l'Amérique septentrionale, qui s'est faite dans la circonstance la plus favorable que nous pussions désirer, et dont nous avons si peu profité! M. d'Orvilliers doit être arrivé à Paris. J'ignore ce qu'on va faire; mais il est aisé de prévoir qu'il ne sera pas question d'aucune grande opération où il serait indispensable d'employer des généraux qui ne conviennent pas dans ce moment, ni des préparatifs et des approvisionnements de différentes espèces, font croire qu'il est question de quelque entreprise du côté de nos provinces méridionales, où M. de Maillebois pourrait bien être employé. De votre côté, on ne veut rien faire. L'économie et des raisons de politique particulières, ont déterminé à n'employer ni le général de l'année dernière, ni un autre grand personnage qui l'a beaucoup sollicité. C'est ce qui a décidé, jusqu'à ce moment, à vous laisser le commandement en chef en Normandie, et est cause que dans les comptes qui ont été mis sous les yeux du Roi, on a rendu à votre manière d'administrer la province, sous tous les rapports, la justice qui vous est due, afin d'éloigner la concurrence de tout autre général qui pourrait embarrasser. Je sais qu'à cet égard, M. de Maurepas s'est exprimé en votre compte de la manière la plus honorable et la plus distinguée.

D'après ces circonstances, Monsieur le Duc, je pense que vous ferez le bien de la chose publique autant qu'il est possible, et servirez les ministres comme ils le désirent, en plaçant vos

troupes dans des cantonnements, ainsi que vous me faites l'honneur de me le marquer, à peu près dans la même distribution que vous avez approuvée l'année dernière, ce qui vous mettra à portée de marcher sur tous les points de vos côtes de Normandie, soit (ce qui assurément n'est pas vraisemblable) que vous ayez à y repousser quelque entreprise des Anglais, soit, ce qui ne l'est guère davantage, qu'on eût le projet de quelque opération offensive.

A mon retour à Paris, j'aurai l'honneur de vous faire part de ce que j'apprendrai qui pourra vous intéresser.

J'aurais été très-aise d'avoir M. du Mesnil-Durand avec moi, malgré le succès, peut-être mérité, du livre de Guibert. Il reste toujours avec le mérite très-réel d'être un officier appliqué, instruit et beaucoup plus capable que le grand nombre des personnes qui affectent de le déprimer.

DE LAMBERT.

A Nantes, le 10 mai 1779.

M. DE LONGUEVILLE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je ne compte pas avoir l'honneur de vous apprendre l'arrivée de M. le comte de Grasse à la Martinique (1); vous le savez certainement; mais cette nouvelle n'avait nulle solidité avant samedi, qu'un négociant de cette ville reçut une lettre d'Amsterdam, qui lui marquait que le gouverneur de Saint-Eustache lui avait écrit cette jonction qui s'était faite le 20 février; qu'à

(1) François-Joseph comte de Grasse, né en 1723, à Valette, en Provence, chef d'escadre en 1779, prit part en cette qualité à toutes les batailles qui eurent lieu pendant la guerre de l'indépendance d'Amérique. Attaqué en 1782 dans la mer des Antilles, près des Saintes, par Rodney, dont les forces étaient supérieures aux siennes, l'amiral français fut forcé d'amener son pavillon, après un combat des plus acharnés. Il demeura deux ans prisonnier en Angleterre, et mourut en 1788. On trouvera plus loin des nombreux détails sur ses opérations maritimes et particulièrement sur le combat naval des Saintes.

leur grand étonnement, M. Byron était toujours mouillé à Sainte-Lucie ; que les Anglais n'avaient presque pas de frégates, et que les Français, au contraire, en ayant beaucoup, les envoyaient escorter des bateaux à Saint-Eustache chercher des vivres pour approvisionner la Martinique et la Guadeloupe ; qu'il y en avait au moment qu'il écrivait vingt-deux prêts à faire voile pour se rendre dans nos îles, sous l'escorte de trois frégates françaises.

Il paraît, Monsieur le Duc, par le rapport unanime de tout ce qui vient de la Martinique, que M. d'Estaing y a été généralement et constamment contrarié par ses officiers, qu'il a toujours trouvés d'un avis contraire au sien, et on dit même qu'il en a été abandonné plusieurs fois, et que ses vaisseaux se sont retirés, lorsqu'ils n'auraient pas dû le faire. J'ai reçu ces nouvelles au moment de mon départ de Caen, ce qui m'a empêché d'avoir l'honneur de vous les dire. Depuis mon arrivée ici, j'ai vu plusieurs personnes qui viennent de la Martinique, qui m'en ont parlé de même.

Un navire hollandais, arrivé dans cette rivière hier, nous apprend la sortie d'Angleterre d'une flotte considérable escortée par dix vaisseaux de guerre. On présume que c'est le secours que les Anglais doivent envoyer à la Nouvelle-Angleterre, où il doit y avoir dix mille hommes de troupes.

Les lettres d'Espagne de samedi dernier annoncent le départ prochain de trente-trois vaisseaux de guerre mouillés à Cadix et des douze qui sont au Ferrol, ayant pour quatre mois de vivres ; les politiques de cette ville ne veulent pas croire à la déclaration de l'Espagne, malgré tous les préparatifs qui s'y font.

M. de la Mothe-Piquet est actuellement à l'île d'Aix, où il attend la flotte de Rochefort de soixante à quatre-vingts voiles pour partir pour la Martinique ; il pourrait très-bien être parti depuis hier que les vents se trouvent bons. Il a péri trois navires proche cette île par un coup de vent qu'ils ont reçu en se rendant de Brest à Rochefort ; un de ces bâtiments avait des soldats, et il s'en est noyé cinquante.

Dans tout ceci, Monsieur le Duc, je n'aurai peut-être pas l'honneur de vous apprendre rien de nouveau ; mais, du moins, je satisferai le désir extrême que j'ai de vous assurer du respect infini avec lequel je suis, etc.

DE LONGUEVILLE.

A Paris, le 12 mai 1779.

M. le comte DE FUENTÈS à M. le duc D'HARCOURT.

On commence à se flatter que l'Espagne travaille sérieusement pour nous, et malgré les demi-succès des Anglais, j'entrevois qu'ils ne travaillent pas pour leur postérité, et vous devez vous apercevoir du désordre actuel de cette constitution-là, par les débats actuels du Parlement. On croit que leur ministère pourrait bien sauter au premier échec, et si cela était, nous aurions bientôt la paix. Cependant, si l'Espagne vient à se déclarer, on ne peut guère prévoir où la guerre nous mènera, et ce qu'il y a de malheureux, c'est qu'elle finira par nous ruiner, tout en relevant l'Amérique, qui se prépare à prendre le pas sur l'Europe.

Voilà mes petits calculs. Je ne sais pas si vous les approuverez, mais en tous cas vous voudrez bien agréer les sentiments d'estime et de sincère attachement avec lesquels je serai toujours, etc.

COMTE DE FUENTÈS.

---

9 juin 1779.

M. DU ROSEL-BEAUMANOIR à M. le duc D'HARCOURT.

Suivant le rapport des vaisseaux la *Victoire* et la *Bourgogne*, arrivés hier de Toulon, en rade de Brest, les Anglais ont des forces dans la Méditerranée avec un convoi d'une richesse immense. Avant de passer le détroit, ces vaisseaux ont rencontré deux frégates, le *Montreal* et la *Thetis;* ils se sont emparés de la première très-bien approvisionnée en tout genre, et de deux cent vingt hommes d'équipage; quant à l'autre, elle leur a échappé dans le calme, à la faveur de ses avirons, et s'est réfugiée, percée de coups de canon, au mouillage de Tampone.

Ces deux vaisseaux, avec leur prise, ont mouillé pendant quelques heures à Malaga, où ils ont appris des Espagnols même que, quoique armés, ils ne se disposaient pas à prendre la mer aussitôt que nous le pensons, ni peut-être à se départir de leur neutralité. Cela ne cadre pas à leur parti pris, dit-on à Paris, de faire cause commune avec nous. La prise se répare à Malaga, pour passer à Toulon. Ces deux mêmes vaisseaux, rendus à la hauteur du cap de la Roque, ont eu connaissance de l'escadre de M. de la Mothe-Piquet et de son convoi de quatre-vingts voiles en partant de France, réduit par les mauvais temps à soixante-quatre, et qui le serait bien davantage, sans les six frégates qui l'ont suivi jusque-là. C'est par l'une d'elles, de retour à Brest, que nous savons ces circonstances; elle a dû quitter M. de la Mothe-Piquet le 21 mai, avec un vent favorable.

La *Victoire* et la *Bourgogne* se disposent à aller joindre M. d'Orvilliers. On réarme neuf ou dix frégates, à mesure qu'il arrive des matelots dont on avait pris les équipages pour compléter ceux de l'armée, au moyen de quoi, tout sera dehors ; et de la jonction de ces deux vaisseaux, elle sera de trente au lieu de vingt-huit.

DU ROSEL-BEAUMANOIR.

A Brest, le 26 juillet 1779.

M. de la Bretonnière à M. le duc d'Harcourt.

Monsieur le Duc,

C'est un congé que j'ai l'honneur de prendre de vous. Je ne suis plus destiné à rester à même d'éprouver vos bontés. J'ai reçu ordre de prendre deux mois de vivres en sus des quatre mois que j'avais, et de me rendre à Bordeaux, et de là à l'Ile d'Aix, pour y prendre un convoi pour l'Amérique. Je ne sais encore pour quelle partie, mais je soupçonne Saint-Domingue. Cela traverse beaucoup mes projets, et mon désir n'était pas d'aller courir des hasards fort douteux et fort incertains, quand

on peut en trouver d'aussi avantageux pour son avancement dans ce pays-ci. M. de Sartine m'a plusieurs fois dit et écrit qu'il me réservait pour la partie des côtes, sur lesquelles j'avais des connaissances acquises. Il l'a sans doute oublié dans ce moment, où il n'en a pas besoin. Il faut obéir, et j'espère que je serai prêt sous huit jours à me rendre à Bordeaux, pour partir dans le commencement d'août, c'est-à-dire dans le courant, parce que Messieurs du commerce disent toujours qu'ils sont prêts et ne le sont jamais.

Je quitte l'Europe dans un moment intéressant. J'aurais bien désiré emporter au moins avec moi une certitude assurée de mon avancement. Envoyé pour plus d'un an peut-être dans un pays où les communications sont lentes, je ne doute pas qu'il ne m'arrive des désagréments et qu'il n'y ait des grâces accordées à des officiers, mes cadets, qui auront sur moi le mérite de se trouver sur les lieux, tandis que j'aurai à remplir le métier le plus fatigant, le plus dur et le plus ennuyeux, celui de convoyer des flottes en allant et en revenant de l'Amérique; c'est aussi la partie du service à laquelle on attache le moins de mérite.

Un événement pourrait cependant me retenir, c'est que ma frégate est vieille, et que comme elle revient d'une campagne de 19 mois à l'Amérique, elle était fort piquée de vers. On l'a doublée en bois et je fais quatre pouces d'eau par vingt-quatre heures dans le port.

J'en informe aujourd'hui le ministre, en lui annonçant que j'aurai l'honneur de lui rendre compte des progrès de l'eau, s'ils ont lieu lors de mon arrivée, au bas de la rivière de Bordeaux.

Nous avons eu hier des nouvelles de l'armée, Mme d'Orvilliers a reçu la première une lettre du 29 juin, datée de la mer, qui annonce que tout le monde se porte bien, et qui ne signifie rien d'ailleurs. Le secret était une chose recommandée avant le départ. On les supposait encore dans ce temps à la côte d'Espagne, dans l'attente de la division de Cadix. L'*Aigrette* avait joint l'armée.

Je serai sous les ordres de la frégate la *Renommée*, de la même force que moi, commandée par M. de Montperoux, capitaine de vaisseau, et je me rends à Bordeaux, sous les ordres de la *Belle-Poule*, commandée par M. de Kergariou, aussi capitaine de vais-

seau, mais du même jour et de la même promotion que moi dans la marine, et qui n'a jamais rien fait. Je ne sais pas pourquoi M. de Sartine me fait acheter et attendre si longtemps une grâce accordée à mes contemporains. Je ne lui demandais d'ailleurs que le brevet à prendre mon rang, lorsque la promotion aurait lieu.

Il me reste à vous désirer, Monsieur le Duc, la meilleure santé, et de voir vos peines et vos travaux récompensés par les succès qu'on a droit d'attendre de vos talents, à vous assurer de l'éternelle reconnaissance que je conserve de vos bontés flatteuses, à vous demander vos ordres et vous renouveler les sentiments du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LA BRETONNIÈRE.

Le gros vent que nous avons eu du large, a chassé les croiseurs de devant Saint-Malo, et la flotte qu'on avait dite échouée, y est entrée avec les deux chaloupes canonnières.

A Bordeaux, le 15 août 1779.

M. DE LA BRETONNIÈRE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

J'ai l'honneur de me rappeler à l'honneur de votre souvenir et de vous informer de l'arrivée d'une flotte de quarante-deux bâtiments de l'Amérique, que j'ai convoyés de Brest à Bordeaux, sans aucune rencontre, de compagnie avec la *Belle-Poule*.

Je suis destiné désormais à un voyage plus long, et j'ai trouvé presque tous les bâtiments que je dois convoyer en état de partir. Je n'attends plus que la frégate la *Renommée*, qui a passé par Lorient, Nantes et l'île d'Aix, pour rassembler les bâtiments destinés pour l'Amérique, dans ces différents ports.

Je sais que je dois trouver les quatre vaisseaux de M. de

Grasse et les quatre autres de M. de la Mothe-Piquet, à Saint-Domingue (1). Le convoi que j'escorte porte des vivres, des armes et des recrues, et l'attirail nécessaire pour un siége. Il est à croire qu'avec les sept vaisseaux qui sont à la Havane, on entreprendra quelque chose sur la Jamaïque. Je me défie cependant de nos opérations combinées, attendu la lenteur que nos alliés paraissent y apporter.

Une barque arrivée ici a rapporté avoir vu l'armée de M. d'Orvilliers, à cinq lieues d'Ouessant, courant la bordée du large et contrariée par le vent de nord-ouest, et c'était le 6 de ce mois. Une lettre du même jour de l'Intendant de Brest à M. le maréchal de Mouchy, lui mande avec plus de certitude qu'on s'impatiente de ne pas voir arriver l'armée et de n'en avoir aucunes nouvelles.

Il a passé ici un courrier venant d'Espagne, on l'a même dit être lieutenant de vaisseau ; on fait ici comme ailleurs beaucoup de contes, et les versions varient sur son chapitre. On dit qu'il annonce l'arrivée de six vaisseaux de l'armée de Byron à Lisbonne, qui n'ont osé donner dans la Manche, et sont venus y prendre langue ; d'autres disent qu'il annonce l'arrivée d'une partie des vaisseaux de M. d'Estaing à Saint-Domingue ; d'autres disent qu'il vient encore de M. d'Orvilliers. On ne peut en sûreté mander aucunes nouvelles de ce pays-ci.

J'ai passé ma vie chez M. le maréchal de Mouchy, qui m'a chargé de ses dépêches pour son fils, embarqué avec M. de la Mothe-Piquet. J'ai été obligé de venir passer deux jours à Bor-

(1) Le comte Toussaint-Guillaume de la Mothe-Piquet, né à Rennes en 1720, un de nos marins les plus illustres, commandait une division au combat d'Ouessant. Son nom reviendra plus d'une fois dans les lettres que nous publions. Il se signala surtout en 1779 dans le combat de *Fort-Royal* (Martinique). En 1782, il s'empara de vingt-six bâtiments faisant partie de l'escadre de Rodney. Ayant eu le bonheur d'échapper aux orages de la Révolution, il mourut paisiblement à Brest, le 10 juin 1791. On lit au bas d'un de ses portraits les quatre vers suivants, qui résument heureusement sa carrière maritime :

Marin, dès sa première aurore,
Guerrier, cher même à tes rivaux,
La France sait ce que tu vaux :
Et l'Angleterre mieux encore.

deaux, pour notifier à Messieurs de la chambre du commerce partie des intentions du Ministre. Ils m'ont d'ailleurs reçu comme quelqu'un qui leur a amené trente-cinq millions, c'est-à-dire très-bien, et cela est venu fort à propos pour rendre la vigueur aux armements ; car cette place-ci a essuyé de grandes pertes.

Jé crains d'être encore retenu peut-être plus de quinze jours ici, soit par les vents, ou l'arrivèe de la *Renommée*, que je dois attendre. Mon retour n'aura jamais lieu aussitôt que je le désire.

Je fais des vœux pour tout ce qui peut vous être agréable, Monsieur le Duc, et pour que cette campagne nous donne une paix glorieuse pour laquelle l'État s'empresse de vous payer le tribut de sa reconnaissance.

Daignez agréer la mienne particulièrement et recevoir les assurances de l'hommage et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LA BRETONNIÈRE.

A Paris, le 9 décembre 1779.

Le marquis DE LAFAYETTE à M. le duc D'HARCOURT.

Je n'ai pas la prétention, Monsieur le Duc, de vous apprendre une nouvelle, mais je trouve un prétexte pour vous parler de mon attachement, et vos bontés me sont trop chères pour ne pas aimer à m'y rappeler. D'ailleurs, on parle différemment à Paris sur les avis reçus d'Amérique, et si ma gazette ne dit rien de nouveau, si elle n'est pas intéressante pour vous, je vous réponds du moins qu'elle est fidèle.

Un bâtiment parti de Philadelphie et qui a quitté le continent vers la fin d'octobre, rapporte que M. d'Estaing était généralement cru occupé de la Georgie ; la nouvelle en était venue par terre au Congrès, et l'on assurait que la flotte française bloquait à Beaufort-Island, île de la Georgie, le général Provost et environ quatre mille hommes. Les papiers anglais parlent d'un

coup de vent qui aurait éloigné M. d'Estaing pour quelques jours, mais sans l'empêcher de reprendre son expédition. On ajoute qu'il a pris l'*Experiment*, commandé par sir James Wallace; d'autres parlent d'un second vaisseau de ligne qui serait aussi tombé dans ses mains. Mais, d'après les nouvelles de Philadelphie, il paraît presque sûr que les premières lettres de M. d'Estaing seront datées de Beaufort-Island.

On aura bientôt, Monsieur le Duc, des nouvelles américaines plus détaillées. Il est impossible aussi que M. d'Estaing n'écrive pas, et je me croirai bien heureux si je puis être le premier à vous en faire part. Vous savez que pour trancher quelques difficultés, le *Serapis* et la *Comtesse de Marlborough* ont pris pavillon français.

Permettez-moi, Monsieur le Duc, de vous répéter ici à quel point je suis reconnaissant des bontés dont vous m'avez comblé, et combien je mets de prix à les cultiver en vous portant moi-même l'hommage de mon attachement et de mon respect.

LAFAYETTE (1).

Oserais-je vous prier, Monsieur le Duc, de permettre que Messieurs vos aides-de-camp trouvent ici mille compliments de ma part. Je dois vous dire de celle de M. le duc d'Ayen qu'il aurait eu l'honneur de vous écrire, si je n'avais pas, en ma qualité d'Américain fait valoir mes droits sur les nouvelles de l'autre monde.

A Paris, le 11 décembre 1779.

Le marquis DE LAFAYETTE à M. le duc D'HARCOURT.

Je m'acquitte tristement, Monsieur le Duc, de la commission dont vous avez bien voulu me charger, et j'espérais avoir de

(1) L'histoire du général Lafayette, né le 6 septembre 1754, mort à Paris le 19 mai 1834, est trop connue pour que nous ayons besoin de rappeler ici les principales circonstances de sa longue et brillante carrière militaire et politique.

meilleures nouvelles à vous mander sur l'opération de Georgie. Tout le monde vous en parle sûrement ; mais pour obéir à vos ordres, je vais vous répéter ce que vous apprendrez par bien d'autres lettres.

M. d'Estaing ayant attaqué le général Provost, retranché, dit-on, avec cinq mille hommes dans Savannah et n'ayant lui-même que trois mille Français et deux mille Américains, a été repoussé par les Anglais et a perdu près de deux cents hommes avec trois à quatre cents blessés. Il est revenu avec les vaisseaux qu'il devait ramener, mais s'en est séparé en mer, et le *Languedoc* est seul rentré à Brest. Il s'est emparé de l'*Experiment*, monté par sir James Wallace, et je crois de quelques bâtiments de transport. Une de ses prises était chargée d'une caisse de cinq cent mille francs.

Voilà, Monsieur le Duc, les détails que l'on a eus par le courrier, et M. d'Estaing, quoique blessé, est attendu à Versailles.

Dans la foule des gazettes que vous recevrez aujourd'hui, et des hommages que vous offriront les gazetiers, puis-je espérer que vous distinguerez celui de la reconnaissance, de l'attachement et du respect que mon cœur vous a voués, Monsieur le Duc, et qu'il conservera éternellement.

LAFAYETTE.

A Paris, le 20 décembre 1779.

M*** à M. le duc d'Harcourt.

Hier, à six heures du soir, M. d'Estaing n'était pas arrivé ; le public le jugea sur ce qu'il a fait, mais la Cour le jugera sur les intérêts particuliers des individus ; il est presque nécessaire en entrant dans une maison de s'informer de quel parti on y est, et en vérité les têtes s'échauffent ; dans ce moment, on croit qu'il sera bien reçu ; on est ému, attendri sur sa situation physique, et vous savez combien les mouvements agitent puissamment les intérêts ; on ne tardera pas à voir le dénoûment, car on présume que son arrivée ne sera pas différée plus loin qu'au-

jourd'hui ; il y a eu des placards à Brest, il paraît qu'on ne s'y est pas empressé à lui fournir les secours dont il avait besoin, et c'est ce qui a différé l'entrée de son vaisseau dans le port ; il semble aussi que tout y est conduit par de mauvaises intentions ou beaucoup d'incapacité : rien n'y avance, on ne sait quand l'escadre pour l'Amérique partira, celle pour l'île de France est retardée; l'amiral anglais pourra bien avoir rempli son objet avant l'arrivée de nos secours. Comment peut-on apporter autant de lenteur dans des moments aussi intéressants, car j'établis que c'est de la campagne prochaine que doit résulter la paix, le comble de notre humiliation ou l'abaissement de l'Angleterre, et c'est de l'Amérique que tout cela doit se décider ; je voudrais que M. de Grasse eût le commandement général de cette partie, c'est celui que je crois le plus capable, à moins qu'on n'y envoie M. de Tréville, car je ne présume pas que M. d'Estaing y retourne; on le gardera pour les démonstrations que nous projetons ; j'ai perdu toute confiance sur la réalité d'une expédition, l'occasion ne se présentera jamais la même.

On vous aura mandé ce qui s'est passé au palais Bourbon et le combat du Prince, il me semble qu'excepté les très-jeunes gens qui ne connaissent point de....., le public en général applaudit à sa conduite ; M. d'Agon est parti, il trouve la sienne informe, dans aucun cas un homme n'a le droit de déshonorer une femme, et si le beau sexe agissait sagement, cet homme trouverait toutes les portes fermées ; il me paraît bien difficile que Mme de Courtebonne conserve sa place.

Vous avez su sans doute que Madame avait promis une place pour l'accompagner, à Mme la vicomtesse de Laval, elle était annoncée publiquement, elle a été absolument refusée hier ; qu'on ne lui eût pas promis, pour ainsi dire donné, cela eût été simple, mais l'avoir amenée et faire ensuite cet éclat me paraît une chose plus que légère ; enfin, Mlle Roulague est aujourd'hui Mme de Laval. On parle différemment sur le parti que prendront les duc et vicomte. On parle aussi beaucoup du mariage qu'à contracté à Saint-Malo M. le comte de Villefranche, frère de Mme de Lamballe, avec Mlle Delalande. On dit que c'est l'évêque qui les a mariés.

Vous n'éprouverez aucune difficulté sur le congé que vous

vous proposez de demander ; M. de Montbarey m'a même témoigné qu'il serait bien aise de vous voir et m'a dit que vous devez avoir des affaires dans ce pays, vu le long temps que vous en êtes absent.

Vous avez raison, Monsieur le Duc, il faut surveiller soi-même ses affaires et plus dans ce pays-ci qu'ailleurs.

Je serai bien empressé de profiter des moments que vous y passerez et de vous réitérer les assurances de l'attachement le plus sincère que je vous ai voué pour la vie.

Au Cap-Français (Saint-Domingue), le 28 décembre 1779.

M. DE LA BRETONNIÈRE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

J'ai l'honneur de me rappeler à votre souvenir et de vous prier d'agréer mes vœux et mes souhaits pour tout ce qui peut vous être agréable à ce renouvellement d'année.

Je suis enfin arrivé ici avec mon convoi après quelques obstacles et difficultés que j'ai surmontés heureusement. J'ai été bloqué pendant un mois au port de Plate, chez les Espagnols, par trois gros vaisseaux et deux frégates. J'ai été obligé d'établir des batteries à terre et de me barricader avec des câbles en fermant une passe heureusement fort étroite, étant tous les jours exposé à être attaqué, ce qui n'a cependant pas eu lieu, attendu les précautions que j'avais prises. La terre ne me défendait d'ailleurs qu'avec un reste de tour bâtie par Christophe Colomb, et quatre canons de quatre livres de balles du même temps, et je fournissais la poudre aux Espagnols.

J'ai été reçu avec reconnaissance dans la colonie, c'est-à-dire comme quelqu'un qui leur apportait de la farine et du vin que les Anglais avaient flairés de près, pas un bâtiment n'y était arrivé depuis deux mois. M. le comte d'Estaing avait tout

emmené avec lui; le lendemain de son départ, les ennemis bloquèrent le cap avec trois gros vaisseaux et quatre frégates et cinquante petits corsaires qui n'ont pas laissé entrer un seul quart de farine dans la colonie.

M. de Barras (1), commandant le *Tonnant*, part dans deux jours avec les frégates la *Nymphe* et l'*Active* et un convoi de soixante-dix bâtiments pour France. M. le comte de Grasse, sorti deux jours auparavant avec le *Robuste*, le *Sphinx* et l'*Amphion*, et moi la *Tourterelle* pour aller chasser, prendre, etc., etc., deux vaisseaux anglais et deux frégates qui croisent sous le môle Saint-Nicolas, pour empêcher la réunion des convois du Port-au-Prince et du Cap.

De là, il remonte à la Martinique avec ses trois vaisseaux et me laisse tout seul dans la colonie. J'y vais, suivant les apparences, jouer un triste rôle; car, le lendemain de son départ, les ennemis ne manqueront pas d'être devant le Cap. Ils ont d'ailleurs trois vaisseaux et sept frégates à la Jamaïque, mais ils se séparent entre les Espagnols et nous. Les Espagnols ont bien sept vaisseaux à la Havane, mais ils ont sans doute leurs raisons pour n'en pas sortir.

M. le comte d'Estaing est sans doute de retour en France avec les restes d'une armée dispersée et bien en mauvais état. Il y en a sept à la Martinique, dont deux à radouber. M. de Grasse va s'y joindre, et les Anglais y ont actuellement vingt vaisseaux, moyennant quoi nous n'y serons pas en mesure.

M. de La Mothe-Piquet devait venir ici avec trois vaisseaux, mais il n'est pas à présumer qu'il quitte les îles du Vent, attendu notre peu de forces dans ce pays-là. Le sort de Saint-Domingue est donc d'être totalement oublié, c'est cependant la seule colonie qui soutienne un peu notre commerce en temps de guerre et soit en état de le faire valoir.

J'ose vous demander la continuation de vos bontés auprès de M. de Sartine pendant mon absence. Car je suppose que M. d'Estaing aura beaucoup de capitaines de vaisseau à faire,

(1) Louis comte de Barras, chef d'escadre, était né en Provence. Après avoir pris part aux campagnes du comte d'Estaing, il s'empara des îles anglaises de Névis et de Montferrat. Il quitta le service en 1783.

plusieurs autres de mes cadets ont été mis à même de mériter. Je n'ai pas eu, à la vérité, d'occasions aussi heureuses ni aussi brillantes; quand j'ai été heureux, on n'a pas voulu m'en tenir compte; on m'a fait convoyer, et ce n'est pas un métier propre à procurer de l'avancement. Cependant M. d'Argout m'a fort assuré, sans que je le lui demandasse, qu'il rendait compte au Ministre des obligations que m'avait le commerce et la colonie, et de la satisfaction qu'il avait de ma conduite dans cette occasion.

Il paraît que les Anglais ne se sont pas prêtés au projet qu'on avait de les obliger à demander la paix. Je m'interdis d'ailleurs toutes espèces de réflexions sur les mouvements d'Europe, actuellement que je suis en Amérique. Nos vaisseaux sont revenus ici dans le plus mauvais état, sans gouvernail et sans mâts. Le *Sphinx* a touché en entrant et s'est emporté la quille de bout en bout, moyennant quoi ils ont été occupés depuis plus de deux mois à se remettre en état de gagner la Martinique.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LA BRETONNIÈRE.

A Brest, 10 janvier 1780.

M. DU ROSEL-BEAUMANOIR à M. le duc D'HARCOURT.

Depuis le 7, date de mon dernier bulletin à M. le Maréchal, on s'occupe jour et nuit de mettre les vingt-quatre vaisseaux espagnols et français en état de partir; on avait compté qu'ils auraient pu être prêts à mettre demain à la voile, mais les mauvais temps ont reculé les ouvrages du port; d'ailleurs l'embarquement d'un supplément de vivres a demandé d'autant plus de temps qu'on n'avait compté, et depuis hier les vents sont revenus contraires à la sortie. M. le comte de Guichen, aujourd'hui commandant du port, donne à dîner à tous les généraux espagnols et capitaines; c'est un dîner de cent couverts, jusqu'à nous revoir au printemps prochain qu'ils assurent bien devoir nous revenir.

Les onze ou douze vaisseaux destinés pour nos îles, aux ordres de M. le chevalier de Monteil, seront presque aussitôt prêts à partir.

Mon dernier bulletin vous annonçait l'arrivée d'une flotte venant du Texel, chargée de mâtures et autres bois de construction. J'y ai été trompé comme tout le monde, elle n'est point arrivée, mais bien une flotte moins importante, escortée par quelques vaisseaux hollandais qui nous ont craché leurs bois en passant et ont continué leur route. Ils nous ont toujours fait grand bien.

Vous êtes plus que moi à portée de savoir ce qui se passe relativement à M. d'Estaing ; on mande d'un faubourg de Paris, qu'il y est comblé d'éloges; de l'autre, qu'il y est culbuté. Cette opinion de lui, d'après sa campagne, n'annonce pas son choix pour commander l'armée combinée, au printemps; d'ailleurs, tous s'accordent à le dire malade.

M. du Chaffaut est parti samedi pour Versailles, demandé par le ministre.

DU ROSEL-BEAUMANOIR.

A Cadix, le 18 janvier 1780.

BULLETIN.

Le chef d'escadre, M. de Langara, avait onze vaisseaux sur le cap Sainte-Marie, et M. de Cordova était retenu dans le port avec dix autres par des temps affreux. Trois vaisseaux de M. de Langara se séparèrent samedi dernier, et le dimanche, à deux heures, le chef d'escadre, avec les huit vaisseaux qui lui restaient, aperçut une flotte immense de vaisseaux anglais, le temps très-brumeux l'avait cachée trop longtemps pour qu'il pût fuir. Cependant quand il la reconnut, il fit signal de sauve qui peut; le *Saint-Augustin* et le *Saint-Laurent* s'échappèrent et vinrent mouiller à notre rade lundi matin. Les six autres se battirent quatorze heures. Le *Santo-Domingo* a sauté en l'air. Le *Phénix*,

la *Princesse* et le *Diligent*, ont été pris et menés à Gibraltar. Le *Saint-Julien* et le *Saint-Eugène*, qui avaient d'abord été pris, se sont trouvés affalés vers la côte, et la crainte de périr les ont fait rentrer dans le port; événement singulier qui rend aux espagnols deux bâtiments. Tel est le résultat de ce combat inégal soutenu avec une valeur digne d'un meilleur sort. A sa suite, il est entré à Gibraltar plus de cinquante bâtiments chargés de troupes, provisions, etc. Le diable, qui favorise les Anglais, a fait tomber entre leurs mains le convoi sorti du port du passage, composé de vingt-sept bâtiments marchands, richement chargés, et du vaisseau de guerre de soixante-quatre qui leur servait d'escorte et qu'on évalue à plus de cinq millions tournois.

Noms des vaisseaux qui composaient l'escadre espagnole aux ordres de M. de Langara, à l'époque du 16 janvier 1780.

Vaisseaux.	Canons.	Commandants.
Le *Phénix* . . .	80	Langara,—pris, point de nouvelles.
Le *Saint-Eugène* .	70	Montez, —démâté, criblé, le cap. mort.
Le *Monarque* . .	70	Oyarbide,—qui n'était point au combat, sans nouvelles.
Le *Saint-Augustin*.	70	Ces deux ont gagné Cadix.
Le *Saint-Laurent* .	70	Ces deux ont gagné Cadix.
La *Princesse*. . .	70	Leon,— sans nouvelles.
Le *Santo-Domingo*	70	Menderabal, — sauté en l'air.
Le *Saint-Janvier* .	70	Tereada,— séparés avant le combat.
Le *Diligent*. . .	70	Cerulia, — séparés avant le combat.
L'*Arrogant*. . .	70	Albernoy, — sans nouvelles.
Le *Saint-Julien*. .	70	Mis de Medina,— entré très-endommagé.

A Brest, 24 janvier 1780.

M. du Rosel-Beaumanoir à M. le duc d'Harcourt.

Monsieur le Duc,

M. de Guichen, lieutenant-général, qui, ainsi que je vous l'ai marqué, commande l'escadre pour l'Amérique, composée de dix-sept vaisseaux, quatre frégates et autant de corvettes, est occupé sans cesse de tout ce qui a trait à son départ au plus tôt possible. On travaille jour et nuit, fêtes et dimanches, on ne perd pas un instant; il a fixé sa mise dehors à lundi ou mardi prochain, mais je désire plus que je n'espère qu'il soit prêt; vous sentez que dix-sept vaisseaux avertis six semaines trop tard et à temps différents, ne se préparent pas d'un jour à l'autre pour une campagne en Amérique. Ajoutez-y une centaine de bâtiments de transport, et vous considérerez qu'une telle mise dehors n'est pas la sortie de Paris d'un millier de carrosses pour aller sur la plaine des Sablons. Il est fâcheux que cette armée n'ait pas été en état de partir douze ou quinze jours plus tôt; depuis cette époque, nous avons des vents de Nord-Est qui la mettrait aujourd'hui au Tropique, et il est à craindre que la semaine prochaine ils tombent au Sud-Ouest.

Tout ce qui nous revient de Paris continue d'être à l'avantage de M. d'Estaing et tout retentit encore de sa brillante réception à la cour et à Passy; mais on ne voit pas que le roi ait substitué un bâton de maréchal à la place des anilles qui soutenaient ce général lorsqu'il a paru. Il n'a encore rien transpiré des comités qui ont eu lieu depuis que M. du Chaffaut y est rendu. Mon bulletin du 17 vous aura appris des nouvelles de M. de la Mothe-Piquet. Jusqu'ici nous n'en avons aucunes du *Robuste*, du *Fendant* et du *Sphinx*. Le *Bizarre*, commandé par M. de Trémigon, part demain pour l'île de France, et le *Protée*, par M. du Chilleau, la semaine prochaine avec l'*Ajax*, par M. Bouvet. Nous apprenons de cette colonie qu'elle est dans le meilleur ordre et bien approvisionnée. Ces mêmes lettres nous apprennent encore

la mort de M. le chevalier de la Brillant, gouverneur général, et que M. de Souillac commande par intérim.

Vous connaissez, Monsieur le Duc, mon respect et mon attachement pour vous.

DU ROSEL-BEAUMANOIR.

1er février 1780.

BULLETIN.

Il nous est arrivé à Brest, dans la nuit du 30 au 31 janvier, un courrier extraordinaire avec des paquets pour M. le comte de Guichen et ordre de partir avec son escadre pour l'Amérique. Vous savez qu'elle est composée de dix-sept vaisseaux de ligne, huit frégates et corvettes, quelques lougres et autres petits bâtiments de suite, ayant sous son escorte quatre-vingts ou cent autres bâtiments de transport chargés de troupes, de munitions de guerre et de bouche.

En conséquence, le général qui avait fait tirer dès avant-hier son coup de canon de partance et qui s'était établi en rade depuis deux jours, fit passer hier ses ordres à bord de tous les vaisseaux de se tenir prêts à partir aujourd'hui. Il lui a été fait dans le jour d'hier des représentations de la part de plusieurs capitaines qu'il leur manquait encore bien des choses; il n'y a eu aucun égard et il veut partir aujourd'hui; c'est l'ordre du Roi. Il est certain que nous n'avons jamais vu sortir d'escadre aussi précipitamment que celle-ci; elle n'a pas eu le temps de retirer ses rôles de revue du bureau des armements, ni de faire ceux de quart et de combat; elle les fera à la mer. Il n'est pas à croire qu'après les vents violents qui règnent depuis huit jours, elle trouve d'ennemis supérieurs à la porte.

2 février.

Une escadre de dix-sept vaisseaux de ligne, huit frégates ou corvettes, plusieurs autres petits bâtiments et plus de quatre-vingts de transport qui ne s'exécutent pas avec la même vivacité que ceux de guerre, ne se déblaie pas facilement d'une rade. Depuis ce matin, les plus parés ont mis dehors et dans le cou-

rant du jour, autant que le vent qui a été très-faible l'a permis. Le général en a fait mettre le plus qu'il a pu sous voile; il y a mis lui-même entre quatre et cinq heures du soir. Mais vu qu'il n'y a point apparence qu'il soit bien favorable cette nuit, il sera obligé de mouiller vers Berthôme, ainsi que tous ceux en grand nombre qui ont pris les devants, et demain, suivant le temps que nous aurons, les traîneurs pourront les joindre. Il est fâcheux que cette escadre et son convoi n'aient pas été en état de partir douze jours plus tôt, elle serait actuellement au tropique, d'autant que depuis cette époque les vents ont été constamment au nord-est.

4 février.

Le *Souverain*, l'*Indien* et le *Destin* qui n'avaient pu suivre M. de Guichen mercredi, ont mis aujourd'hui à la voile.

Hier matin au point du jour, on n'en voyait plus aucun de l'escadre, même de Saint-Mathieu que vous connaissez.

---

14 février 1780.

BULLETIN.

Il n'y a rien de nouveau à Brest; c'est par le canal de M. le comte d'Aranda que nous y avons appris le glorieux combat du 16 janvier, soutenu pendant douze heures par don Langara, commandant onze vaisseaux et quelques frégates, contre vingt et un ou vingt-deux aux ordres de l'amiral Rodney, entre le cap Saint-Vincent et Sainte-Marie (1). Les différents avis que nous

(1) L'amiral anglais George-Bridge Rodney, né à Londres en 1717, avait en 1761 enlevé à la France les îles Saint-Pierre, la Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent. Il était à la fin de 1779 retenu pour dettes à Paris, où il dit un soir en présence du maréchal de Biron, que s'il était libre et à la tête de la marine britannique, il aurait bientôt détruit les flottes de France et d'Espagne. « Essayez, Monsieur, dit le maréchal; vous êtes libre. » Et il paya ses dettes. Rodney rendu à l'Angleterre, battit en 1780 don Juan de Langara, et en 1782 le comte de Grasse. Il reçut à son retour le titre de baron, la pairie, et une pension de 2,000 liv. sterl. Il mourut en 1792.

en avons ne s'accordent point sur le nombre des vaisseaux de nos alliés qui ont passé au pouvoir des Anglais. Les uns en disent trois, d'autres quatre ou cinq, compris le *Saint-Dominique* qui, pendant l'action, a sauté en l'air. Il est bien à désirer que don Gaston, sorti avec ses vingt-quatre vaisseaux, réduits à vingt-deux, joigne Rodney, il en aurait bon marché. Nous ignorons la route que ce dernier a faite depuis le combat, et là où on en est à Gibraltar. Si son escadre, comme on le dit, est en partie désemparée, elle n'inquiétera pas M. de Guichen à son atterrage aux îles du vent. Le *Conquérant*, un de ses vaisseaux de soixante-quatorze, relâche en ce moment ici ; en voilà quatre qu'il a de moins, si les trois qui sont partis après lui ne l'ont pas joint.

C'est encore par Paris que nous avons appris hier un autre combat non moins honorable à la nation et au personnel, que M. de la Mothe-Piquet vient de livrer avec trois vaisseaux à sept ou huit aux ordres de l'amiral Parker, lequel amiral venait de s'emparer de sept marchands escortés par une de nos frégates. Ces mêmes lettres portent que M. de la Mothe-Piquet était accouru du fort Royal au bruit du canon. Sa flotte était dans son principe de vingt-six voiles, son *Annibal*, le *Vengeur* et le *Réfléchi* (ces deux derniers commandés par MM. de Retz et de Cilart) sont rentrés triomphants à la Martinique à la suite de la frégate et du reste du convoi. Le Roi, ajoute-t-on, auquel il a été rendu compte de ce si glorieux combat, dans lequel M. de la Mothe-Piquet a dû être blessé légèrement d'un éclat, lui a accordé et envoyé sur-le-champ le cordon rouge.

Nous avons enfin des nouvelles de l'arrivée du *Tonnant* à Saint-Dominique.

Nous venons de perdre à Brest M. le comte d'Aché, vice-amiral, âgé de quatre-vingts ans. Je vous prie, Monsieur le Duc, de communiquer à mon frère duquel je reçois une lettre du 6, à laquelle je lui répondrai à Paris.

Au Cap-Français, le 17 mars 1780.

M. DE LA BRETONNIÈRE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Permettez-moi de me rappeler à l'honneur de votre souvenir, par la voie de la corvette le *Victor*, expédiée de cette colonie pour annoncer la mort du général d'Argout.

J'étais chargé de paquets pour les escadres que je devais rencontrer ici en forces suffisantes pour se mesurer avec celles de la Jamaïque. Rien de tout cela depuis les vaisseaux de MM. de Barras et le comte de Grasse, qui y sont revenus délabrés. Je suis resté seul après leur départ. Les Anglais ont actuellement à la Jamaïque vingt-trois bâtiments de guerre, parmi lesquels cinq vaisseaux de ligne et dix ou douze frégates. Ils ont encore reçu dernièrement une flotte de cinquante-trois voiles venant d'Europe. On imaginerait, d'après cette disparité de forces, que j'ai dû rester renfermé dans les ports. Mais on n'avait pas plus tôt connaissance d'une escadre, vaisseau ou autres bâtiments, que le général d'Effrent me proposait aussitôt de sortir, de manière à m'interdire toutes espèces d'observations. Eh bien ! n'allez-vous pas voir ce que c'est?.... J'ai toujours répondu que j'étais prêt. Je sortais, et quelquefois j'étais compromis. On était inquiet, on me rappelait, et le lendemain on me renvoyait encore ! J'avais réussi à mériter de ce général tout plein d'égards et j'en ai reçu les témoignages les plus flatteurs. Il m'a remercié publiquement au nom du Roi et de la colonie, pour le convoi que j'ai fait passer. J'ai envoyé ses lettres à M. de Sartine. Le commerce m'a fait aussi des remercîments, et j'ai été assez heureux pour tirer tout le parti possible de ma mauvaise position.

J'ai perdu beaucoup à la mort du général et je lui devais par reconnaissance pour tous les témoignages flatteurs et d'amitié qu'il m'accordait; mais il n'était nullement marin dans une colonie tout-à-fait marine. M. de Lilancourt le remplace dans l'intérim. C'est un homme d'esprit et sage. J'étais depuis quinze

jours en croisière lors de la mort de M. d'Argout. Celui-ci m'a rappelé aussitôt, pour me prier de rester auprès de lui où je serais employé plus utilement pour concerter les moyens d'expédier un convoi pour France que j'escorterais, ajoutant qu'il avait toujours cru mes sorties un peu hasardées, et des choses obligeantes.

On a eu connaissance depuis mon retour de vaisseaux ennemis à la tête de l'île, et de onze autres à la Jamaïque prêts à partir. Le commerce a sursis ses demandes, et le général a suspendu son projet de hasarder quinze gros bâtiments très-richement chargés.

La colonie n'a reçu que trois bâtiments depuis mon arrivée, le 15 octobre, et est toujours dans l'attente d'un convoi et de forces qui la mettent en état de recevoir et d'expédier sans risques ses bâtiments. Je ne conçois pas comment les armateurs y envoient un quart de farine, par le retard et les difficultés qu'éprouvent les bâtiments à leur départ et à leur arrivée dans la colonie.

Nous n'avons point de nouvelles de la Martinique depuis l'aventure de M. de la Mothe-Piquet, qui lui fait beaucoup d'honneur. On ignore encore si M. le comte de Grasse l'a joint avec ses trois vaisseaux. Cela supposé, ils seront dix contre vingt-deux anglais, et un vice-amiral fort alerte, sir Hyde-Parker.

Les renforts et les convois de France sont bien tardifs cette année ; cela n'annonce-t-il point disette de moyens dans nos ports ? Nous avons été les plus forts ici un instant, les Anglais ont alors disparu, et se sont retournés du côté des Espagnols, auxquels ils ont pris un vaisseau de registre de soixante-quatre canons, très-richement chargé. (Si M. d'Estaing avait voulu prendre la Jamaïque, au lieu d'aller à Savannah !)

Les Espagnols ont sept vaisseaux de ligne à la Havane, mais ils se donnent bien garde d'en sortir, et ont sans doute bien leurs raisons. Ils ont ordre de protéger le golfe du Mexique, ce qu'ils exécutent merveilleusement bien du fond de leur port.

Voilà, Monsieur le Duc, à peu près le tableau de la situation actuelle de la colonie. On est dans l'attente d'un convoi qui court de grands risques à son arrivée, s'il n'est pas fortement escorté. Le mal serait alors sans ressource. On perd d'ailleurs beaucoup de monde; les régiments de Gatinais et d'Agenois sont

au plus à quatre cents hommes chacun; ce dernier a perdu quinze officiers depuis un an. Le colonel est du nombre.

Je devais y passer six mois, en voilà bientôt neuf écoulés. La frégate en mauvais état, et les généraux s'occupant peu de mon retour. J'avais mes raisons pour ne la pas choisir de préférence, et j'avais à peu près prévu tout ce qui m'arrive.

Je redoute pendant mon exil les capitaines de vaisseau hors de rang, de la façon de M. d'Estaing. Je désire qu'il ne me fournisse aucun sujet de plainte ou de réclamation. M. de Sartine les accueille de manière à m'ôter tout espoir qu'elles soient écoutées. Si je ne suis pas fait capitaine à mon rang et sans éprouver de désagréments, il ne me reste plus qu'un parti à prendre, celui d'abandonner une carrière aussi difficile et aussi raboteuse pour moi, si facile et si aplanie pour les autres. L'espoir et la confiance m'ont soutenu jusqu'à présent; la moitié de ma promotion jouit du grade de capitaine depuis deux ans, et plusieurs de mes cadets le sont déjà. Par quelle fatalité suis-je condamné à passer ma vie à batailler pour conserver mon rang, ou enfin une propriété que je n'ai pas mérité de perdre? Le mérite des uns bien constaté détruit-il celui que peuvent avoir les autres? Les grâces de la Cour sont cependant regardées comme le signe représentatif de la valeur réelle qu'elle assigne aux sujets qu'elle avance, ou qu'elle favorise de préférence aux autres. Elles représentent souvent mal cette valeur, et toujours d'une manière bien humiliante pour ceux dont elle oublie les services.

Voilà ce que j'ai éprouvé jusqu'à présent dans tous les grades; j'ai perdu des rangs dans ceux d'enseigne, de lieutenant et plusieurs de mes cadets sont déjà capitaines. Excusez-moi, Monsieur le Duc; il est permis de voir noir, et d'être inquiet lorsqu'on est exilé à mille cinq cents lieues, en position peu agréable, et malgré soi comme vous le savez bien. J'avais prévu tout ce qui m'arrive, et que mes six mois de campagne dans le projet iraient à un an dans l'exécution. Il serait, je crois, aussi triste qu'injuste de recevoir quelques désagréments en pareille position. S'il en est ainsi, il faut absolument renoncer au jeu où l'on perd toujours sans jamais gagner. S'il est possible de m'éviter cette mortification, j'ai recours à vous, Mon-

sieur le Duc, avec toute la confiance que j'ai dans vos bontés si souvent mises à l'épreuve. Je crains toujours de les compromettre vis-à-vis de M. de Sartine, toujours bastingué et fertile en défaites honnêtes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LA BRETONNIÈRE.

A Saint-Malo, le 18 mars 1780.

M. de la Mettrie à M. le duc d'Harcourt.

Monsieur le Duc,

Il a paru devant Saint-Malo, la semaine dernière, une division de douze bâtiments anglais, composée de cinq frégates, deux senaux, trois cutters et deux yolles. Cette escadrille avait le projet de venir éclairer ce qui se passait sur la côte et particulièrement dans la baie de Cancale. Au moment où elle se disposait à donner dans cette baie, le vent qui était au Nord-Ouest, mais faible, sauta heureusement à l'Est, ce qui fut le salut de deux gros corsaires de Granville qui eussent pu être détruits. Ce changement de vent força les Anglais à mouiller sous les îles de Chausey à l'entrée de la nuit, et les corsaires profitèrent de cette circonstance pour aller chercher un abri dans le port de Granville. Nous n'étions pas sans inquiétude, vu que la fortification des Rimins n'est pas encore achevée, et que ce mouillage est encore tout découvert. Cependant l'on espère qu'à la fin de la semaine l'on pourra y monter six pièces de gros canons, ce qui suffira pour le moment pour couvrir d'insulte de frégate tout bâtiment. Après un mouillage de deux jours dans ces parages, ils sont tous partis pour aller en station sur Barfleur et le cap la Hague, et si le convoi du Havre, qui est de vingt gros bâtiments du pays, à la garde seulement de la corvette le *Serin* et des deux gabares la *Baleine* et l'*Outarde*, a le malheur d'être vu, tout porte à croire qu'il sera entièrement

détruit. Il mérite cependant attention, car je crois qu'il est chargé des effets de l'armée du Havre. L'on est moins hardi à Saint-Malo, puisque l'on a pris le parti de faire passer en toute diligence, à Brest, tous les effets de l'armée; neuf cents charrettes, six mille chevaux, sont employés à cette opération. Cette dépense montera à 90,000 livres, mais il faut que tout y soit parvenu pour le 25.

Enfin, la grande flotte de Saint-Domingue est arrivée après soixante et un jours de navigation, sous l'escorte du vaisseau le *Tonnant*, des frégates la *Nymphe* et l'*Active*. Quarante-quatre navires sont entrés à Bordeaux, onze à Nantes, trois qui s'étaient abordés en sortant de Saint-Domingue y sont rentrés, deux seulement se sont séparés.

Le *Tonnant* est à Rochefort; les soixante navires sont estimés quarante millions.

Il n'est plus question d'armer ici les bâtiments du commerce; l'on donne avec raison la préférence aux ports de Nantes, de Bordeaux et de La Rochelle.

J'ai l'honneur d'être, etc. DE LA METTRIE (1).

A Brest, le 27 mars 1780.

M. DE LA METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Vendredi est entré un convoi considérable venant de Bordeaux, Nantes et Lorient. Cette arrivée était d'autant plus désirée que tous les bâtiments apportent une quantité prodigieuse de vivres. L'absence de ce convoi arrêtait toutes les opérations; la joie que nous avons éprouvée à la vue de cette flotte a été empoisonnée par l'événement affreux de la frégate la *Charmante*. Ce bâtiment a eu le malheur de toucher sur les roches les plus à

(1) M. de la Mettrie, lieutenant de vaisseau, avait, en 1778, commandé la *Silphyde*, corvette de vingt canons.

l'ouest de la chaussée des Saintes. S'y voir, le sentir et voir le bâtiment plein d'eau a été l'affaire d'une minute. Comme la mer était très-grosse et le vent assez frais, tous les moyens possibles, et tous mis en usage, ont été sans succès. Une heure après le choc, le bâtiment a coulé bas; quatre-vingt-cinq hommes ont été sauvés comme par miracle, et deux cent vingt-cinq se sont noyés. M. de Mingaud, qui la commandait, est du nombre des malheureux. Un officier suédois, deux auxiliaires et un garde de la marine se sont sauvés sur les débris. Ce coup est d'autant plus frappant qu'il a été presque sous nos yeux.

Tous les vaisseaux qui composent l'escadre de M. de Ternay, qui sont au nombre de six, ne sont pas encore prêts. Comme le nombre des bâtiments de transport ne se trouve pas assez considérable, faute de bonnes combinaisons, il sera embarqué deux mille hommes de moins, quinze canons de siége resteront aussi pour une meilleure occasion. Enfin, les choses vont si lentement que j'ai peine à croire que cette expédition soit en route avant le 15 d'avril; cependant, il est arrivé ce matin un courrier du Cabinet pour en hâter le départ, mais nous pensons tous que Brest sera bloqué avant le 10 d'avril; du moins, si nos ennemis manœuvrent bien, ils opéreront ainsi. La grande flotte, si toutefois les jonctions peuvent avoir lieu, paraît destinée à M. du Chaffaut. Cependant, le beau vaisseau le *Royal-Louis* n'est pas encore nommé; l'on dit que le duc de Chartres le désire. Nous n'avons pas eu depuis octobre un seul vaisseau en croisière; les frégates sont restées pareillement dans l'inaction; nous ne nous montrons pas plus que dans la plus profonde paix; nous avons cependant la douleur de voir chaque jour les ennemis sur nos côtes. Nous savons de Cadix que tout y va très-lentement. M. de Rochambeau est arrivé hier; je crois fort qu'il aura le temps de se reposer. Les vaisseaux de Rochefort, sur lesquels on avait compté pour le printemps, ne seront prêts qu'en octobre; d'ailleurs, les hommes manquent de tous les côtés, surtout les matelots. A peine l'escadre de M. de Ternay est-elle arrivée. L'on travaille à armer tous les vaisseaux du port; comme les secours sont lents, l'opération sera longue.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LA METTRIE.

Au Cap-Français, le 27 mars 1780.

M. de la Bretonnière à M. le duc d'Harcourt.

Monsieur le Duc,

L'aviso qui devait être porteur de ma lettre et partir le 20 de ce mois, a été retardé; le jour qu'il avait mis à la voile, la vigie signala une flotte de vingt bâtiments qui entrèrent le lendemain dans la baie, sous l'escorte seulement d'un gros bâtiment marchand, nommé le *Grand-Henry*.

On apprit que M. de La Mothe-Piquet, commandant les vaisseaux l'*Annibal*, le *Diadême*, le *Réfléchi* et l'*Amphyon*, avait eu connaissance de cinq voiles pendant la nuit, au-delà de la Grange. Il les chassa pendant toute la nuit; le lendemain le combat s'engagea et eut lieu à plusieurs reprises en retraite de la part des ennemis et en chasse de la nôtre; il dura jusqu'au surlendemain mardi 21, à environ midi; on entendait le combat du Cap. Le vaisseau de M. de La Mothe-Piquet a été le plus et, à bien dire, le seul maltraité. Il avait joint les ennemis le premier, le calme seul avait empêché les autres de le suivre. Il s'était engagé lui seul au milieu des vaisseaux, comptant toujours que quelque brise du large amènerait les autres.

Nos vaisseaux sont mailletés de clous sur un doublage de bois, ayant d'abord été destinés pour l'Inde. Les Anglais étaient doublés en cuivre et beaucoup plus légers; leurs canots à la mer les ont fait gouverner et le calme les a sauvés. Ils étaient le *Bristol* de soixante-quatre, le *Ruby* de cinquante et le *James* de quarante-quatre, c'est-à-dire très-inférieurs. M. de La Mothe-Piquet comptait bien les prendre tous s'il y avait eu du vent; ils fuyaient à pleines voiles et conduisaient M. de La Mothe-Piquet sur une autre division qui gardait le débarquement des caïques. On les vit le mardi à midi au nombre de quatre, le *Lion* de soixante-dix canons, le *Caron* de quarante-quatre, et deux autres frégates. M. de La Mothe-Piquet fort dégréé et ne connaissant pas leurs forces se retira du combat, les voyant réunis

au nombre de sept; deux brigantins servant de découvertes s'étaient séparés le premier jour pour rallier leurs forces; il restait encore deux frégates sous la Grange. Nous nous attendions tous à en voir ramener quelques-uns, mais le calme s'y est opposé. Ce n'était pas le temps qu'il nous fallait, attendu la pesanteur de nos vaisseaux mailletés.

Le Gouvernement devrait s'occuper des moyens de se procurer en France, et non par la voie de l'étranger, la doublure de nos vaisseaux en cuivre; ce serait une grande économie. Aux îles de l'Amérique et dans les mers chaudes, les carènes sont rares et coûtent au Roi des sommes immenses. Ce serait l'objet de mes recherches les plus sérieuses, si j'avais l'honneur d'être seigneur auvergnat.

L'arrivée de M. de La Mothe-Piquet va balayer un peu les avenues de cette colonie, et détruit tout ce que j'aurai pu dire à cet égard dans ma lettre précédente.

M. de La Mothe-Piquet a été blessé d'une balle de mitraille qui a fait ricochet sur sa poitrine et qu'il a reçue dans la main. La contusion est forte, mais rien n'a pénétré; il tomba sans connaissance et fut porté sur son lit. Sa blessure n'est rien actuellement, mais il a la goutte par tout le corps, ayant eu les humeurs mises en mouvement par cet accident. Il est actuellement dans cet état et gisant sur son lit.

Il a, de plus, trois boulets dans son grand mât, dont deux coupent la mèche; son mât de perroquet de fougue et son grand mât de hune coupés, dix-sept hommes tués, cinquante blessés. Il travaille à se remettre en état de sortir pour prendre sa revanche.

On attend actuellement avec impatience le convoi d'Europe. On expédiera dans quinze jours un convoi pour France que je devais escorter; mais M. de La Mothe-Piquet s'est déjà expliqué à mon égard et veut me garder; je ne verrai donc pas si tôt la fin d'une campagne qui ne devait durer que six mois!

J'ai l'honneur d'être, etc.

LA BRETONNIÈRE.

Je joins à ma lettre celle que M. de La Mothe-Piquet reçut d'Hyde-Parker, commandant les forces navales à Sainte-Lucie,

à l'occasion du convoi dont il sauva douze ou quinze bâtiments et la frégate qui les escortait. Je l'ai copiée sur l'original même.

Princess-Royal (S.-Lucia), 28 décembre 1779.

M. HYDE-PARKER à M. DE LA MOTHE-PIQUET.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire par le petit *Saint-Michel*, et quoique vous m'ayez dérobé dernièrement la prise d'une frégate et de plusieurs autres bâtiments, je ne puis retenir mon estime et mon admiration. La conduite de Votre Excellence le 18 de ce mois, justifie bien la haute réputation qui vous est acquise parmi nous. J'avoue que je n'ai pu être sans envie témoin des talents que vous avez montrés dans cette occasion. Nos inimitiés sont passagères et dépendent de nos maîtres; mais votre mérite a fixé pour toujours en moi la plus profonde vénération pour votre personne.

Vous pouvez compter sur mes soins pour que vos parlementaires et vos prisonniers soient bien traités. Je saisirai avec plaisir cette occasion et toutes celles qui se présenteront de vous donner des preuves de l'estime et de la considération avec laquelle je suis, etc.

HYDE-PARKER.

A la Longueville proche Noray, le 15 mai 1780.

M. de LONGUEVILLE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

C'est toujours un nouveau plaisir pour moi de m'acquitter, toutes les fois que j'en trouve l'occasion, de l'engagement que

j'ai eu l'honneur de contracter avec vous lors de mon départ de Caen, et je le fais avec d'autant plus de satisfaction, que cela me donne l'occasion de vous témoigner toute ma reconnaissance.

Il est arrivé, Monsieur le Duc, à Nantes, un aviso de la Martinique, après trente-quatre jours de traversée, apportant beaucoup de lettres de cette île et aucune de la Guadeloupe; et ces lettres n'ont presque donné aucunes nouvelles. On a seulement su par le capitaine que M. de Guichen était heureusement arrivé à la Martinique avec toute sa flotte. En atterrissant, il a eu connaissance de quatre vaisseaux de ligne anglais, auxquels il a donné chasse, mais la nuit étant survenue, ils ont disparu. On présume que c'était Rodney qui arrivait avec les quatre vaisseaux. Les Anglais avaient déjà jeté beaucoup de troupes dans Sainte-Lucie; au moyen de quoi, le projet de reprendre cette île est partie remise.

Il est aussi arrivé à Bordeaux, le 10 ou le 11, une corvette du Roi, le *Victor*, partie du Cap le 1er avril dernier, et que les lettres qu'a apportées cette corvette n'ont encore rien appris. Il se débite préliminairement une nouvelle dont on n'a pas lieu d'être content. M. de la Mothe-Piquet est arrivé à Saint-Domingue. En y arrivant, il eut connaissance de trois vaisseaux de ligne anglais, aussitôt il donna le signal de chasse, son vaisseau marchant beaucoup mieux que les autres, il atteignit d'abord seul deux vaisseaux anglais, contre lesquels il combattit longtemps. Il survint, dit-on, un calme qui empêcha nos vaisseaux de le joindre, et néanmoins, le troisième vaisseau anglais vint à force de rames se porter sur la hanche de l'*Annibal* qu'il incommodait beaucoup. M. de la Mothe-Piquet fut blessé à la poitrine et fut plus d'une demi-heure sans connaissance. Il est rentré au Cap, et on croit en mauvais état, après avoir perdu du monde, mais avec la gloire d'avoir fait quitter partie à trois vaisseaux ennemis. Vous aurez aussitôt que moi, Monsieur le Duc, les détails de cette affaire bien circonstanciés, mais je crains bien d'y voir encore que le calme seul n'ait pas été la cause de ce que les vaisseaux n'ont pas joint. Les lettres particulières donneront des lumières sur cet événement.

M. de Vaudreuil n'est pas mort, comme j'avais eu l'honneur

de vous le marquer il y a quinze ou vingt jours (1). On parle aussi à Nantes, sur la foi de M. de Monthieu, d'une nouvelle qui, si elle est vraie, serait bien intéressante. Ce Monsieur assure avoir lu une lettre écrite à M. Hector par M. de la Touche, commandant à Rochefort, qui lui mandait qu'il venait d'arriver un paquebot à Rochefort, portant la nouvelle que Clinton avait été totalement défait par l'armée de Lincoln; que le premier s'était retiré en désordre à Savannah. Mais point de lettres encore qui confirment cet événement.

Toujours en résumant les nouvelles, il se trouve plus contre nous qu'en notre faveur. On voit assez d'où vient le mal, et il faut espérer qu'on y remédiera à la fin.

On doit espérer qu'à présent M. de Ternay navigue avec sûreté. Washington ni de Grasse ne font point encore parler d'eux. Les lettres de Londres qui arriveront demain à Nantes, nous diront peut-être quelque chose d'eux.

Je suis, etc.

DE LONGUEVILLE.

JOURNAL de croisière de l'armée française en Amérique, du 13 avril au 22 mai 1780.

Le 13 avril, nous appareillâmes du Fort-Royal avec vingt-deux vaisseaux, sous les ordres de M. de Guichen, et avec trois mille hommes de troupes de terre, commandées par M. de Bouillé, à dessein d'aller attaquer la Barbade (2).

(1) Louis-Philippe Rigaud, marquis de Vaudreuil, né en 1723, commandait un vaisseau à la bataille d'Ouessant (1778). Il fit la conquête du Sénégal. Ses croisières procurèrent à l'État pour plus de huit millions de prises. Il continua de servir avec éclat dans la marine française, jusqu'à la paix de 1783. Il siégea en 1789 aux États généraux, émigra, rentra en France après le 18 brumaire et mourut en 1802.

(2) François-Claude-Amour, marquis de Bouillé, né le 19 novembre 1739 au château de Cluzel, fut à dix-sept ans capitaine de dragons. Nommé gouverneur de la Guadeloupe à vingt-huit ans, il conserva à la France au

Le 17, louvoyant dans le canal de la Dominique pour la doubler, nous eûmes connaissance de l'armée anglaise, composée de vingt-deux vaisseaux, dont deux ou trois à ponts, aux ordres de M. l'amiral Rodney, ils étaient sous la Martinique et au vent à nous. Aussitôt nous nous mîmes en ligne et fîmes route dessus, autant que le vent nous le permettait. Pendant la nuit, ils nous approchèrent; le matin, les deux armées manœuvrant pour se rapprocher, l'une virant vent devant, l'autre faisant vent arrière; à une heure après midi, étant à portée de canon, on commença le combat. A deux heures, M. de Guichen s'étant aperçu que les Anglais voulaient couper notre arrière-garde qui s'était un peu séparée du corps d'armée, fit signal au centre et à l'avant-garde de virer lof pour lof, afin de se réunir. Dès que l'amiral anglais s'aperçut de cette manœuvre, il serra le vent toutes voiles dehors. M. de Guichen, aussitôt, fit signal d'ancellement, ne craignant plus d'être coupé. Malheureusement, la fumée dont il était enveloppé, empêcha qu'on l'aperçût, et on vira de bord. Les Anglais qui jusqu'alors ne s'étaient battus qu'à grande portée, profitèrent de ce moment pour arriver sur nous. Ce virement de bord, dangereux par les enfilades auxquelles il nous exposait, donna à l'ennemi un grand avantage, qui dura peu par la promptitude avec laquelle nous manœuvrâmes; notre feu vif et nourri qu'ils n'avaient jusqu'alors senti que de loin, les obligea de serrer le vent avec précipitation, mais comme ils étaient à portée de mousquet, nous eûmes le temps de les bien chauffer.

Dans ce moment le *Robuste* se trouva serré par quatre vaisseaux, dont un était la *Princess-Royal*, de quatre-vingt-dix canons, qui n'avait pas encore voulu nous prêter collet, nous virâmes de bord pour nous mettre au même bord que l'arrière-garde, qui n'avait pas viré; il y avait alors sept vaisseaux anglais

moment où éclata la guerre d'Amérique, ses possessions dans les Antilles, menacées en l'absence de la flotte qui protégeait en Virginie le siége d'York. Il enleva sept îles aux Anglais. Commandant général des Antilles, il se distingua par ses talents, son courage, et la générosité de son caractère. Ses *Mémoires*, publiés pour la première fois à Londres en 1797, font connaître les actes de sa vie politique pendant la Révolution et principalement en ce qui concerne l'arrestation du roi Louis XVI à Varennes. Retiré en Angleterre aussitôt après cet événement, il y mourut le 14 novembre 1800.

qui poursuivaient l'*Intrépide*, le *Magnifique* et le *Triton*. Ces trois vaisseaux n'avaient point viré, ayant par leur travers des vaisseaux anglais, qui les avaient chauffés de près, mais dès l'instant que nous virâmes de bord pour aller sur eux, on les abandonna. A quatre heures et demie, les Anglais ayant serré le vent, se trouvèrent hors de portée, chacun alors s'occupa à se réparer. Nous eûmes à bord du *Robuste* trente-deux blessés, vingt et un coups de canon en plein bois et le reste dans le gréément. A cinq heures, les vents calmèrent totalement, nous vîmes le petit mât de hune du vaisseau de Rodney tomber; ses voiles étaient toutes déchirées, neuf de ses vaisseaux paraissaient fort maltraités; il n'y en a eu que trois des nôtres qui aient beaucoup souffert.

Les Anglais, dans leurs papiers, ont avoué leur défaite; ils disent que Rodney a eu à son bord seulement deux cent soixante hommes tués et blessés, que le feu y avait pris et que dans ce même moment une volée du *Palmier* lui fit cinq voies d'eau, qu'il avait été obligé de quitter son vaisseau pour passer sur le *Conqueror*. Nous avons su des habitants de Sainte-Lucie qu'ils y avaient mis à terre mille blessés, ce qui prouve qu'ils ont été fort maltraités. En outre, ils avaient eu le vent, l'avantage de l'enfilade, deux heures de jour, et néanmoins ils nous laissèrent le champ de bataille.

L'amiral Rodney n'a jamais voulu prêter le côté à la *Couronne*, il ne s'arrêtait que par le travers des vaisseaux de soixante-quatre. La *Princess-Royal* a fait de même; il n'y a pas de moyens que nous n'ayons employé pour la faire se mesurer avec nous. Inutilement avons-nous mis en panne, passé aux sabords nos canons de retraite, tiré plusieurs volées, elle n'a pas daigné y répondre. Elle n'en voulait qu'à l'*Artésien*, notre deuxième matelot de l'arrière qui pendant quelque temps lui tint tête. Enfin, ayant été désemparé, il se laissa dériver et sortit de la ligne, faisant toujours un feu roulant; le *Sphinx*, son matelot de l'avant, prit sa place avec autant d'acharnement.

Trois jours après, nous débarquâmes sous voiles nos blessés, au nombre de trois cent cinquante. Chacun garda ceux qui n'avaient que des contusions ou de légères blessures. Ces derniers compris, on comptait environ cinq cents hommes tués et blessés.

Nous fûmes quarante-huit heures sans voir les Anglais. Le 20, nous les aperçûmes sous le vent à nous, aussitôt notre général arriva pour les aller attaquer, mais le calme nous empêcha de continuer notre chasse. Le lendemain, même tentative, même obstacle. Voyant qu'il n'était plus possible de les attaquer, parce que nous étions déjà beaucoup sous le vent de la Guadeloupe et qu'il eût été dangereux de se trop affaler, n'ayant aucune île française pour ressource en cas d'événement; d'ailleurs, les courants changeant entre ces îles avec le cours de la lune, notre général se décida à débouquer par Antigues, afin qu'ayant le vent assuré, nous pussions attaquer l'ennemi dans le canal de Sainte-Lucie. Nous fûmes quinze jours à nous y rendre.

Le 8 mai, nous aperçûmes les Anglais dans ce canal, à huit lieues sous le vent à nous; ils étaient depuis trois jours sortis de Sainte-Lucie, où ils en avaient passé huit à se réparer. Nous manœuvrâmes de façon à les approcher.

Le *Dauphin-Royal*, qui était resté au Fort-Royal en carène, vint nous y joindre.

Le 13 mai, nous présentâmes le combat à Rodney, qui l'esquiva en virant lof pour lof toutes les fois que nous approchions de lui, de façon qu'il changeait notre plan d'attaque et nous faisait par là perdre notre avantage.

Le lendemain, même manœuvre de part et d'autre, le jour finissait sans qu'on pût rien faire. La nuit, Rodney laissait arriver de sorte qu'au jour il était assez éloigné de nous pour que toute la journée se passât à courir sus avant de le joindre.

Le 15, l'ayant conservé pendant la nuit assez près de nous, nous manœuvrâmes de bonne heure pour aller les attaquer. Mais dès qu'ils virent que nous étions près de les joindre, ils arrivèrent vent arrière, toutes voiles dehors. Ce ne fut que deux heures après, qu'étant à trois lieues de nous, ils se mirent en bataille. M. de Guichen, persuadé que ce n'était qu'une feinte pour nous faire nous affaler, fit serrer le vent; il était alors quatre heures du soir. Dès que les Anglais s'aperçurent de notre manœuvre, ils revinrent sur leurs pas. Dans ce moment, les vents changèrent au point de leur faire espérer de nous gagner le vent, ou au moins de couper notre arrière-garde.

Notre général les laissa bien s'engager; à cinq heures et demie

les vents étant un peu revenus, il nous fit signal de virer et de se former en ligne de bataille, sans avoir égard aux postes. Comme cette manœuvre se fit avec promptitude, le centre et l'arrière-garde formaient une ligne très-serrée, l'avant-garde était un peu plus au vent. Les Anglais ne s'aperçurent de leur bévue que quand ils furent à portée de canon, ils voulurent s'en dédire en arrivant, mais leurs huit premiers vaisseaux étaient trop avancés. Le premier se trouvant à sept heures du soir par le travers de la *Couronne*, elle lui envoya toute sa bordée. Dès ce moment le combat commença et continua jusqu'au dernier vaisseau de notre ligne. Les quatre premiers passèrent à portée de mousquet, les autres à portée de canon et l'arrière-garde hors de portée, ayant laissé arriver. Toute notre avant-garde aurait pu tirer sur la leur, mais on n'en vit pas le signal, et quand le général commença, elle était hors de portée. Je suis persuadé que si nous n'avions pas attaqué, ils auraient passé sans rien faire. Nous ignorons le mal qu'ils ont eu ; quant à nous, il a été peu de chose.

Le lendemain, nous ne les vîmes plus. Quelque temps après le combat, ils avaient pris la bordée du sud, et ils s'éloignèrent à la faveur de la nuit. M. de Guichen se décida pour lors à retourner à la Martinique, et à six heures nous fîmes route. A minuit, nous en eûmes connaissance, sous le vent à nous. Rodney paraissait faire route pour Antigues. Comme nous portions sur leur avant-garde quand nous les aperçûmes, ils virèrent de bord, croyant que nous voulions les attaquer et les couper, mais nous prîmes le plus près pour ne pas perdre le vent. Le lendemain et le jour suivant, se passèrent à chercher inutilement le moment favorable de tomber dessus avec avantage ; ils paraissaient avoir envie de finir cette affaire, mais toujours à bord opposé. Rodney voyait clairement que M. de Guichen ne voulait se battre qu'au même bord, pour prendre chacun le sien à portée de pistolet et s'en donner jusqu'à décision de part ou d'autre. C'est ce que le général anglais a toujours eu soin d'éviter, lors même qu'il avait l'avantage du vent.

Le 19, M. de Guichen les voyant décidés à en découdre, nous fit virer sur eux, ils couraient alors le même bord que nous. A trois heures, le général fit signal d'attaquer l'avant-garde ;

aussitôt (comme nous étions à la tête, dans l'ordre renversé), nous arrivâmes dessus à portée de mousqueterie, et nous commençâmes le combat. Les vingt-deux vaisseaux nous passèrent de même, cependant ceux de l'arrière-garde arrivaient toujours en défendant. Dès que nous nous en aperçûmes, nous laissâmes aussi arriver. Pour la deuxième fois, la *Princess-Royal* fit faux bond au *Robuste*. Nous ne l'eûmes pas plus tôt par notre travers, qu'elle arriva presque plat; cette affaire dura une heure un quart pour nous, et trois quarts d'heure de plus pour l'arrière-garde.

A quatre heures trois quarts, l'armée anglaise ayant dépassé la nôtre, vira vent devant par la contre-marche, afin de couper notre arrière-garde; mais M. de Guichen, pour y obvier, fit signal à notre arrière-garde de virer lof pour lof, et nous qui allions devenir l'arrière-garde, nous eûmes ordre de virer vent devant. Cette manœuvre, qui nous mit en ligne, déconcerta les projets de Rodney, qui fit aussitôt faire vent arrière à son armée, pour se mettre en ligne au même bord que nous; mais ils laissèrent tant arriver, qu'ils se trouvèrent à plus de trois portées de canon, après avoir viré.

Comme il se faisait déjà tard, chacun manœuvra pour s'élever au vent, afin de se raccommoder. Plusieurs avaient des vergues cassées et toutes leurs voiles en lambeaux.

Le lendemain, les Anglais étaient à quatre lieues, sous le vent à nous, ils avaient laissé arriver pendant la nuit, et ils restèrent en panne tout le matin pour se regréer. A onze heures, ils arrivèrent et firent route pour s'en aller; ils paraissaient avoir été fort maltraités.

Le lendemain, à huit heures du matin, nous fîmes route pour le Fort-Royal, où nous mouillâmes le 22, après quarante jours de croisière d'autant plus fatigante que la présence de l'ennemi nous en avait fait passer la moitié au bivouac.

Nous ne savons pas au juste la perte des Anglais dans ce dernier combat. Quant à nous, le plus grand mal est dans notre mâture, dont malheureusement nous n'avons point de rechange; les vergues pourront servir en les ajustant; la perte des hommes n'est pas aussi considérable qu'on aurait pu s'y attendre, après trois combats assez vifs.

On n'a jamais vu deux escadres en présence aussi longtemps sans que celle du vent ait pu obliger l'autre à se battre. Cela prouve l'habileté des deux généraux, à qui on ne peut refuser de part et d'autre les plus grands éloges. Rien de plus beau que de voir un général attendre le moment où son ennemi pourra lui donner quelque avantage pour en profiter sur-le-champ. C'est ce qu'a fait M. de Guichen. Mais il avait affaire à un homme rusé, qui entend bien sa partie ; car dès que Rodney voyait le moindre petit désavantage, il s'esquivait et se mettait à portée de ne rien craindre. Il a cependant été heureux que le calme nous ait empêché de profiter d'une seule mauvaise manœuvre qu'il a faite. Ce n'est pas une petite faute de faire virer une armée vent devant par la contre-marche, quand on est sous le vent et aussi près de son ennemi.

M. de Guichen laissa plusieurs fois virer avant de nous faire le signal d'arriver vent arrière sur une ligne de front, emportant tout l'effort sur le centre. Rodney voyant que nous approchions et qu'il était dangereux pour lui que nous l'eussions joint, parce que tombant sur le centre, nous coupions son arrière-garde, fit signal à son armée de se mettre promptement en ligne ; nous vîmes aussitôt tous les vaisseaux se déborder pour se former.

Avant une demi-heure, nous nous flattions d'être à portée de canon, les vents vinrent malheureusement à nous manquer, ce qui leur donna le temps de se former à loisir et nous fit perdre une occasion que nous ne retrouverons sûrement plus.

Nous avons eu dans ces trois combats six officiers de marine, compris le fils de M. de Guichen, mort de ses blessures, et cinq officiers de terre tués ; vingt et un officiers de marine et six de terre blessés ; cent quatre-vingts matelots et soldats de tués et huit cents blessés.

A Brest, le 5 juin 1780.

M. DE LA METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Comme je connais parfaitement tout l'intérêt que vous prenez au succès des armes du Roi, j'ai l'honneur de vous faire part d'une nouvelle satisfaisante qui nous parvient des îles du Vent. Je conviens cependant que la voie qui nous la transmet n'est ni sûre ni faite pour inspirer de la confiance; mais comme elle a pour appui les bruits de l'Angleterre, d'où M. de Sartine est instruit qu'il y a eu un choc entre les deux armées, je me hâte de vous faire passer les détails tels qu'ils nous sont parvenus par une goëlette française arrivée à Lorient. Ce bâtiment, témoin de l'action, nous donne cette relation. Comme elle est très-décousue et sans ordre, que les faits intéressants y sont négligés et même pas traités, vous jugerez aisément, Monsieur le Duc, qu'elle n'est pas d'un officier de mer. Ce louche qui saute aux yeux nous fait désirer quelque chose de plus clair et de plus positif, et nous ne doutons pas que M. de Guichen, intéressé à instruire et rassurer la Cour sur un fait qui le touche de si près et lui fait tant d'honneur, ne lui donne incessamment connaissance de sa victoire et de toutes les circonstances qui l'accompagnent. J'espère que les détails ultérieurs nous rendront cette action plus décisive qu'elle ne nous est présentée, et que l'avantage sera assez marqué pour espérer que M. de Guichen va être absolument le maître de tout entreprendre et qu'il en résultera la conquête de quelques colonies.

Nous sommes toujours occupés de nos armements; il reste encore dans notre port les vaisseaux le *Royal-Louis* et le *Northumberland;* le *César,* de soixante-quatorze, et les frégates l'*Atalante* et l'*Andromaque* partent dans la semaine pour l'Amérique, avec un convoi chargé de vivres et de munitions de guerre. Le convoi destiné à porter la seconde division ne paraît pas devoir partir de longtemps.

Nous attendons toujours les vaisseaux de Lorient, le *Magnifique* et le *Guerrier*, partant de Rochefort pour aller escorter jusqu'en dehors des caps les deux convois de Bordeaux qui vont à l'Amérique; nous en attendons un de Saint-Domingue, qui est annoncé.

J'ai l'honneur d'être, etc. DE LA METTRIE.

A Providence, le 15 juin (Armée de Rochambeau) (1).

La première division de l'armée part demain pour Hartfort, les trois autres suivront de jour en jour. Je marche à la quatrième avec Doyré et Bouand; Pluncher est resté à Newport avec les quatre cents hommes qu'on y a laissés aux ordres de M. de Choisy; les troupes qui sont arrivées par le convoi nous ont joints en marche avec l'armée, à l'exception de deux cents hommes des plus malingres qu'on laisse à la garnison de Newport. C'est un plaisir de voir notre petite armée; tous nos soldats sont gros et gras, ont des faces rougeâtres d'une demi-aune de large, remplis de la meilleure volonté; la discipline est si bien observée qu'il n'y a pas eu quatre plaintes dans notre séjour à Newport. La plus grande liaison a régné entre les habitants de tous ordres, de tout état et des deux sexes et les individus de l'armée; aussi à notre départ on a marqué la plus grande sensibilité, et il a coulé bien des larmes, de sorte que l'on est revenu à Newport du préjugé que les Anglais leur avaient inspiré contre les Français.

Nous séjournerons fort peu de jours à Hartfort, sur la rivière de Connecticut; de là, nous nous rendrons à Piskil, près la rivière d'Hudson, afin d'être à portée d'observer les Anglais de Newport. Serons-nous en état de faire le siége de cette place avec nos propres forces et celles des Américains? Cela est douteux et peut-être impossible avant la réunion de M. de Grasse à notre escadre et le renfort de cinq à six mille hommes de troupes réglées qu'il pourrait nous amener.

(1) Ce bulletin ne porte pas de signature.

Nos dispositions paraissent conséquentes à cette espérance, et c'est le seul moyen que nous voyions de frapper ici quelque coup décisif; au reste, la nature est disposée à favoriser nos opérations dans cet hémisphère. Lorsqu'il est temps d'agir aux îles du vent et sous le vent, on ne le peut guère ici; et lorsque les tempêtes et les ouragans chassent nos vaisseaux des Antilles, il est temps d'agir dans le continent. D'après cela, pour tirer tout le parti possible de nos forces navales, on peut opérer d'abord dans le printemps aux îles, venir ensuite ici, et, profitant des rades et des ports de nos amis américains, pour y faire hiverner nos escadres et être à même de recommencer l'année d'après.

M. de Chaumont, consul d'Espagne, résidant à Brest, a reçu aujourd'hui 8 une lettre de Cadix, qui lui apprend que l'armée navale en est partie le 19 juillet avec huit mille hommes de débarquement.

Des lettres particulières assurent que l'on a embarqué de la cavalerie et que l'expédition est pour Cork.

La corvette du roi l'*Hirondelle*, commandée par le sieur Bertrand, lieutenant de frégate, a mouillé jeudi au soir dans la rade du Port-Louis. Cet officier était parti de Cayenne le 5 juin dernier avec M. le chevalier de Breignon, lieutenant de vaisseau, commandant la frégate le *Lively*. Ils avaient fait ensemble deux prises qui leur ont été enlevées par l'armée anglaise qu'ils ont trouvée à l'atterrage. Il y a même lieu de craindre que le *Lively* n'ait été forcé de succomber au nombre des bâtiments qui l'ont attaqué en cette rencontre. Le sieur Bertrand ne rapporte au surplus rien d'intéressant de Cayenne. Il a à son bord seize soldats déserteurs des troupes nationales de cette colonie, sur le sort desquels j'ai demandé les ordres du ministre. Les gens de l'équipage de ce bâtiment sont épuisés de fatigues, et il vient d'en être mis vingt-sept à l'hôpital.

Il a également mouillé jeudi dernier au Port-Louis un bâtiment venant de Philadelphie, chargé de tabac, après cinq semaines de traversée. Le capitaine de ce bâtiment n'a fait aucune rencontre intéressante dans sa route. Il a seulement été chassé par divers bâtiments à la poursuite desquels il a réussi à se dérober. Il rapporte que le vaisseau le *Sagittaire* et deux fré-

gates du Roi étaient arrivés à Boston, avant son départ, avec quinze cents hommes de troupes et six cents matelots, pour recruter l'escadre de M. des Touches, et que les Anglais avaient brûlé quinze mille boucaux de tabac dans la Virginie; du reste, il ajoute que le général Cornwallis allait être forcé de la quitter incessamment pour se porter sur la Caroline, où le général Green a enlevé plusieurs postes et fait treize cents prisonniers.

A Brest, le 19 juin 1780.

M. DE LA METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

L'arrivée de l'armée anglaise à la hauteur d'Ouessant est une chose assez intéressante pour ne pas négliger de vous en instruire; cette démarche, fière et hardie, calculée sur nos moyens, est faite pour prouver aux yeux de toute l'Europe que cette nation veut conserver, par son activité et son nerf, le sceptre des mers. Toutes les ressources ont été mises en usage pour nous primer, à l'effet, sans doute, de rassurer le peuple; mais cette ardeur à prendre la mer lui sera nécessaire et utile pour regagner la route de ses ports, lorsqu'elle combinera ou parviendra à connaître l'approche de l'armée espagnole; mais en attendant cette époque, que nous savons ne devoir être qu'en août, ils conserveront une apparence de supériorité et de victoire; et se promenant sur le théâtre d'un pied ferme et altier, ils auront l'air de nous humilier, qui sait même si leur jactance ordinaire ne les portera pas à publier qu'ils nous ont bloqués. Il est à craindre que leur triomphe ne soit marqué par la prise de quelques bâtiments de guerre; ces succès seraient vraiment humiliants, et ils sont même possibles.

Cette armée, que nous savons de vingt-huit gros vaisseaux, a été reconnue par la frégate la *Sibylle*, qui entra hier poussée par toutes ces forces. Elle fait une chaîne à l'ouvert de la Manche,

mais marquait par sa manœuvre vouloir se rapprocher de Ouessant et y établir sa station, d'où sûrement elle pourra faire un mal infini à notre cabotage, si surtout elle est commandée par un officier hardi, actif et lumineux, et qui, d'après tous ces principes, ose envoyer des bâtiments en croisière sur Penmark, croisière qui deviendrait fatale à nos convois. Vous sentez bien, Monsieur le Duc, qu'il serait humiliant d'essuyer de pareils échecs, ayant des forces plus que suffisantes pour repousser une armée aussi faible. Mais, grâce aux mauvaises combinaisons, il se fera que dix-sept vaisseaux français réunis, ou se réunissant à Cadix à vingt-trois espagnols, l'on ne pourra être en mesure et paraître en action qu'au 15 d'août, et l'on aura le chagrin de ne les voir arriver qu'après la belle saison écoulée, et la campagne sera encore totalement manquée. Cette fatalité, qui dérive de la lenteur des opérations de nos alliés, tient si fort à leur caractère que rien ne peut les porter à se réprimer. L'exemple du passé ne les corrige pas, et quoiqu'on les stimule, l'on ne peut rien gagner. Voilà la position où nous nous trouvons, et rien ne peut encore nous indiquer quel sera notre sort.

Le convoi pour les îles du Vent est toujours retenu par les vents. Le vaisseau l'*Actif*, de soixante-quatorze, fera route pour Cadix, après avoir décapé cette flotte qui continuera sa route pour l'Amérique, sous l'escorte seulement d'une frégate. M. de Choisy y est embarqué, mais la seconde division de M. Rochambeau ne doit plus avoir lieu pour le moment ; en octobre, on reprendra le fil de cette opération. Tous nos vaisseaux sont en rade, excepté le *Northumberland*, mais tous n'ont que partie de leur équipage. Nous continuons à ignorer ce qui s'est passé et se passe en Amérique. L'aviso expédié par M. de Guichen a été pris; mais, d'après les connaissances que nous avons des forces des Anglais et du pays, nous croyons fort qu'il y aura un second combat. La frégate l'*Andromaque*, destinée pour Saint-Domingue, a chargé de boulets pour M. de la Mothe-Piquet ; au premier vent, elle fera voile.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LA METTRIE.

EXTRAIT du registre des rapports du greffe du siége de l'amirauté de Caen et dépendances:

Du 20 juin 1780, devant M. Viger, lieutenant-général civil, criminel et de police de l'amirauté de Caen et dépendances, en présence de M. Agasse, procureur du Roi au greffe,

S'est présenté Michel Cabieu, garde juré, syndic des pêcheurs de la paroisse d'Ouistreham, lequel nous a déclaré et fait son rapport que samedi 17 de ce mois, la barque pêcheuse appartenant à Etienne Lechevalier, de la paroisse d'Ouistreham, et à ses associés, revenant de la pêche sur le banc de Seine, fit rencontre, sur les trois heures de relevée, de deux frégates anglaises, environ à trois lieues au large; qu'une de ces frégates lui tira un coup de canon pour faire amener ladite barque, à quoi elle n'obéit pas; mais ladite frégate en ayant lâché un second et venant à toutes voiles sur elle, elle fut forcée d'amener. Observe le comparant que lesdites frégates ont non-seulement gardé ladite barque pêcheuse, mais même l'équipage, dont le nombre était de deux hommes et trois enfants. Tel est son rapport qu'il certifie véritable en tout son contenu et a signé après lecture.

MICHEL CABIEU, VIGER, AGASSE et PRÉARD DE PRÉBOIS, avec paraphes.

Le présent extrait conforme audit registre, délivré à M. le comte de Blangy, brigadier des armées du Roi, commandant la Moyenne-Normandie, par nous greffier ordinaire dudit siége soussigné, ce 21 juin 1780.

PICARD DE PRÉBOIS.

Ce 26 juin, sur le canal d'Ostende à Bruges.

M. de Tracy à M. le duc d'Harcourt.

Les nouvelles de Paris ont été bien arides et celles d'Aire, d'où je me suis échappé avant-hier en contrebande, se réduisent à quelques détails du régiment. Il est beau et bon et je me trouve heureux d'y être; mais il n'est pas à cette guerre sur un bien grand théâtre, moyennant quoi je l'ai quitté pour trois semaines. A mon arrivée à Ostende, j'ai eu un grand plaisir d'apprendre que notre frégate du Havre le *Stanislas* y était; mais le triste état où je l'ai trouvée m'a fait voir que l'aventure qui l'y amenait lui donnait plus de gloire que de profit. Vous en êtes sûrement instruit, mais si vous étiez envieux de quelques détails, je vais vous dire ceux que le capitaine, notre consul et toute la ville qui a vu le combat de dessus les remparts, m'ont assuré. Il a été rencontré par l'*Apollon* de trente-six canons, capitaine Puesnal, excellent officier montant un fort bon bâtiment avec deux cent cinquante hommes bien choisis. Cependant le nôtre, avec ses vingt-quatre canons et son petit équipage, s'est battu pendant quatre heures contre lui, gardant toujours le vent et tirant toujours à la flottaison. Il lui a fait onze voies d'eau qui l'ont obligé à lâcher prise, et lui a encore tiré cinq coups de canon dans sa retraite. Le *Stanislas* a perdu deux mâts et a eu six hommes tués, entre autres le capitaine en second, deux sont encore morts depuis; mais le capitaine anglais a été tué et un jeune homme, arrivant hier de Marguette par le paquebot, m'a dit que l'*Apollon* avait sept pieds d'eau dans la cale. Tout le monde ici vante nos Français et ils sont fort glorieux, mais peu contents; car les frais de relâche sont énormes, tous leurs matelots ont déserté pour courir à Dunkerque prendre parti sur les corsaires, et ils vont être obligés de vendre ici leur cargaison qui était pour Saint-Domingue et peut-être le bâtiment, si le ministre ne leur envoie pas de matelots. Je les ai laissés dans cette triste position et me suis embarqué sur le plus beau canal du monde pour aller à Bruges et ensuite à Gand.

Agréez les assurances du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

TRACY.

A Brest, le 5 juillet 1780.

M. DE LA METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

L'escadre anglaise est toujours dans nos parages; mais sa présence, son activité et sa vigilance, n'ont pas empêché nos flottes de la côte et de l'Amérique de passer. Il paraît jusqu'à présent qu'elle a plus pour objet l'arrivée des Espagnols que tout autre motif. Comme ces messieurs vont très-pesamment et très-gravement, ils ne les attendent que dans les premiers jours d'août, ce qui sera encore un prodige, vu leur inertie. Alors nos ennemis qui auront peut-être réuni trente-cinq vaisseaux, pourront hardiment en attaquer quarante; ils y seront même portés par la mauvaise opinion qu'ils ont de nos alliés; il est bien vrai que jusqu'à présent, ils se sont assez mal montrés tant en manœuvres qu'en combats. La mesure qu'a prise le Gouvernement français de faire joindre dix-sept vaisseaux à l'escadre espagnole, pourra peut-être déranger la combinaison; mais ce qui pourra leur donner de la confiance et les porter à combattre, c'est que l'on ne trouve jamais le même ensemble dans une armée combinée, où les mouvements ne sont pas aussi précis, aussi vifs, bien que la bonne harmonie règne, que dans une armée de nationaux. A ce désavantage, se joint encore celui de voir que nos alliés, par la construction de leurs vaisseaux, sont faits pour éprouver des mortifications dans toutes les circonstances. Leurs vaisseaux sont si pesants, les évolutions en sont si lentes et ont si peu de marche, que dans tous les cas les Anglais seront toujours les maîtres de les attaquer quand ils seront les plus forts, de même que de fuir quand ils se trouveront les plus faibles. Avec une pareille marine, l'honneur du pavillon est souvent exposé.

Nos réunions faites, nous paraîtrons pompeusement un instant dans la Manche, ou seulement à l'ouvert; car vouloir se porter jusque devant Portsmouth, paraît un monstre à bien des gens, et cela par l'idée qu'on s'est faite de cette navigation, et cette prévention subsistera toujours jusqu'à ce qu'on ait pratiqué cette mer. Je rassure à cet égard tous les gens qui n'ont qu'une idée fausse de la chose. Il résultera encore que nous ne tirerons pas cette année avantage de notre prépondérance, et ne songerons pas à faire tourner ce fastueux étalage à nous approprier des îles de Jersey et Guernesey. Cette conquête aurait un certain mérite, puisqu'elle nous laisserait au moins la liberté de correspòndre avec nos ports de la Manche, d'où Brest pourrait et devrait tirer son existence. Vous connaissez mieux que personne, Monsieur le Duc, l'importance de la position et combien le voisinage nuit à nos opérations. Il serait à désirer pour l'honneur des armes du Roi, que vous voulussiez vous charger de cette expédition; la confiance que la nation a en vous, Monsieur le Duc, serait l'augure du plus heureux succès.

J'ai l'honneur, etc.

DE LA METTRIE.

A Brest, le 6 juillet 1780.

M. DE LA METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je puis positivement vous donner des nouvelles de nos opérations en Amérique, puisqu'il est arrivé au port de Benodet un petit bâtiment dépêché par M. de Guichen, et parti de la Martinique du 29 mai. Il nous apprend que le général a livré trois combats à l'amiral Rodney; que le premier, qui a été le plus sérieux, n'a décidé de rien, et que dans les deux autres nous avons peu combattu et que les Anglais ont fui, et que le 10 juin notre amiral devait mettre à la voile pour aller chercher l'es-

cadre anglaise qui était à la Barbade; cinq vaisseaux anglais absolument désemparés et ne pouvant naviguer sont restés à Sainte-Lucie, un étant en si mauvais état que, ne pouvant tenir sur l'eau, il a coulé bas dans le port. Quoique nous puissions nous regarder comme vainqueurs, nous n'en sommes pas moins bien blessés, et nous nous trouvons dans l'impossibilité de rien entreprendre sur leurs colonies, puisqu'ils ont huit mille hommes et que nous n'en avons que sept. Nos plaies ne nous permettent pas de pousser plus loin nos conquêtes, et je regarde la campagne comme terminée; car si les Anglais sont assez adroits et assez heureux pour éviter la rencontre de M. de Guichen, l'hivernage, qui arrive à grands pas et qui commence le 15 juillet, les laissera respirer, et alors tous les grands coups seront remis à l'année prochaine. Il serait bien dangereux de rien tenter pendant l'hivernage; si on avait le malheur d'être surpris par un ouragan, tout serait détruit. Ils sont ordinairement si furieux dans ces parages, qu'il n'est aucun salut pour les vaisseaux surpris à la mer. M. de Guichen a enlevé les deux découvertes de l'armée anglaise; ce petit événement ne le consolera pas du coup affreux qu'il essuie de la perte de son fils qui a été tué sur son bord. Ses regrets sont d'autant plus légitimes que c'était un sujet du plus grand mérite et qui donnait les plus grandes espérances. Nos peu de succès dans toutes les rencontres prouvent évidemment, Monsieur le Duc, que les grandes forces en combattant ne mènent jamais à des dénoûments décisifs; que deux ou trois vaisseaux de plus ou de moins ne font pas pencher la balance. Mais il en aurait été autrement si l'on avait songé dans le temps à faire passer à l'Amérique les cinq vaisseaux que nous avions à Cadix, et qui, au lieu d'être au mouillage depuis cinq mois, auraient, en se réunissant à M. de Guichen, donné la prépondérance, et il en fût résulté que notre supériorité nous eût fait frapper à coup sûr et amené à quelques succès. Désormais, nous ne devons rien attendre de ce pays-là, et il faut songer aux projets de l'année prochaine. Vous croyez bien, Monsieur le Duc, que notre grande armée ne nous mènera pas à grand'chose, mais nous aurons encore la douleur de voir tous nos projets avortés. Il est une infinité de détails sur les manœuvres et les époques que je supprime; lorsque les choses nous

seront plus connues, si elles méritent la peine de vous être transmises, j'aurai l'honneur de vous en faire part.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LA METTRIE.

A La Palue, le 12 juillet 1780.

M. DU ROSEL-BEAUMANOIR à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 5, il nous en est arrivé à Brest cinq cents de l'escadre de M. de Guichen. Il m'en a écrit une de quatre pages assez détaillée sur ses trois combats, mais en même temps un peu diffuse; ce que j'attribue à la situation de son cœur relativement à Monsieur son fils aîné, auquel il me disait alors qu'il était incertain si on lui aurait coupé la jambe. Vous aurez appris qu'il est mort à terre des suites de sa blessure, et je juge qu'on le cachait au général jusqu'à ce qu'il eût dépêché son aviso et expédié ses paquets pour la Cour. M. Rodney, en bon manœuvrier et homme du métier, favorisé du vent, a bien réussi comme il le désirait à ne pas se livrer à un engagement général de vaisseau à vaisseau, de manière qu'un chacun aurait eu à faire au sien, il en serait résulté une décision entre les deux armées, et c'est sans doute ce qu'il ne voulait pas. M. de Guichen lui en a présenté et représenté l'occasion, même celle d'en reprendre dès le même soir ou le lendemain. Au lieu de l'accepter, il s'est retiré à Sainte-Lucie, et notre escadre voyant l'inutilité de l'attendre sur le champ de bataille, s'est retirée pour se raccommoder. Question de savoir si, après cette relâche respective, les deux généraux ne se mesureront pas de nouveau. M. de Guichen y fera bien ce qu'il pourra, il me le marque; mais désemparé d'une infinité de manœuvres dont il est désespéré de n'avoir plus de rechange, et ayant reçu beaucoup de coups de canon dans ses

maîtres mâts et dans ses vergues, il craint de mettre plus de temps qu'il ne voudrait à se réparer. De toutes les relations de ses trois combats que j'aie vues, celle qui m'a paru la plus vraisemblable et la moins diffuse est celle ci-jointe; elle s'accorde assez avec ce que M. de Guichen m'en mande en substance, mais suffisant pour me convaincre qu'il n'a pas été si maltraité que M. de Rodney, puisqu'il a été obligé de quitter son vaisseau et d'arborer son pavillon sur un autre.

Agréez, etc. DU ROSEL-BEAUMANOIR.

A Rochefort, ce 16 juillet 1780.

M. le vicomte DE MORTEMART à M. le duc D'HARCOURT.

Un petit voyage que je viens de faire dans les îles voisines, m'a empêché, Monsieur le Duc, de vous écrire plus tôt. Je me vois forcé de convenir avec vous que nos alliés retardent encore sur nous, et même ont encore moins de vigueur. Quoique le voyage de M. le comte d'Estaing ne se vérifie pas, j'espère qu'enfin les Espagnols et nos vaisseaux sous leurs ordres à Cadix sortiront de ce port; depuis quelques jours, nous n'avons nouvelles ni d'eux, ni des Anglais. Sans doute, ils vont bien faire sonner la prise du convoi du *Fier*, cependant de vingt et un bâtiments escortés par un seul mauvais vaisseau et qui ont donné dans une armée de trente voiles; onze sont sauvés. Le *Fier* et un petit bâtiment ici, trois à Bordeaux, trois à Nantes et trois à Brest. Si une armée française en avait seulement laissé échapper un, vous auriez dit, Messieurs, voilà ce que c'est d'être en bloque, de ne savoir point tenir du pays et se séparer dans les circonstances. Nous aurions eu beau vous dire la nuit est venue, la brume nous a couverts, vous n'auriez pas voulu nous entendre. Il nous est arrivé hier de Bordeaux un convoi qui doit partir pour les îles sous l'escorte du *Magnanime* en dehors du cap de la Fie et de la Galate, jusqu'à leur destination. J'imagine qu'on les fera partir du moment qu'on saura la mer libre.

Nous avons continuellement des frégates dans le golfe, qui ne cessent d'enlever des corsaires. Bientôt mon tour va venir de jouer le même jeu ; je viens de prendre le commandement de la *Diligente*, frégate de la même force que l'*Aigrette*, doublée en cuivre et qui, avant de l'être, passait pour notre meilleure marcheuse ; elle est en armement et j'espère sous trois semaines pouvoir sortir.

VICOMTE DE MORTEMART.

A Rochefort, le 18 juillet 1780.

M. le vicomte DE MORTEMART à M. le duc D'HARCOURT.

Nous venons de perdre une assez mauvaise frégate, Monsieur le Duc, mais qui a fait grand bruit et dont la prise va être un trophée pour les Anglais. La *Belle-Poule*, commandée par M. de Kergariou, le même qui avait été battu sur la *Danaë* par l'*Experiment* et contraint à l'abandonner, vient d'être prise par le même capitaine James Wallace, commandant le *Norwick*, vaisseau de soixante-dix doublé en cuivre et marchant supérieurement.

Ce vaisseau avait pris deux caboteurs d'un convoi parti de Brest pour Nantes, et avait été forcé de mouiller dans la rivière de Nantes. La *Belle-Poule*, l'*Aimable*, du calibre de huit et le *Rossignol*, corvettes parties d'ici, ont repris ces bâtiments, mais le vaisseau qui marchait supérieurement ayant appareillé, a joint la *Belle-Poule* qui marchait la plus mal, les coups de canon ont commencé à onze heures et demie du soir et duré jusqu'à trois heures, assez vivement, les deux bâtiments de conserve n'étant pas de force, se sont sauvés, et le brave M. de Kergariou a sûrement été forcé de céder.

Les Anglais ont un commencement de campagne aussi brillant que le nôtre est honteux. La procession des saints marche lentement, et la gravité espagnole est pour nous la source d'une honte cruelle. On dit que le *Bien-Aimé* et l'*Alexandre*, viennent de partir de Brest, sans doute aussi pour Cadix. Fasse le hasard

qu'il ne leur arrive aucun malheur! ce qui me paraît difficile à prévoir pour quelques-uns de nos vaisseaux, si on continue à faire la même manœuvre.

Nous n'avons point encore de nouvelles de l'*Invincible*, ce qui nous fait espérer que nous apprendrons bientôt son arrivée à Cadix.

Recevez, Monsieur le Duc, etc.

VICOMTE DE MORTEMART.

A Brest, le 21 juillet 1780.

M. DE LA METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

J'ai l'honneur de vous annoncer que l'escadre de Brest, composée des vaisseaux la *Bretagne*, le *Royal-Louis* de cent dix canons, de la *Ville-de-Paris* de cent quatre, du *Saint-Esprit*, de l'*Auguste*, du *Languedoc* de quatre-vingts et du *Northumberland* de soixante-quatorze, a reçu ordre de se disposer à partir. Comme tous les équipages étaient très-éloignés d'être complets, il a fallu trancher dans le vif pour se procurer les moyens de mettre à la voile; et pour y parvenir promptement, l'on a pris tous les hommes de quelques frégates, corvettes, flûtes et autres bâtiments qui ont été versés sur tous les vaisseaux; ces forces réparties, nos autres remplacements faits, mardi nous serons en état d'exécuter les ordres du Roi. Cette précipitation à nous disposer à mettre en mer est relative à la sortie de l'armée combinée qui doit être sortie de Cadix vers le 15 de ce mois. Malgré l'activité que nous prescrit la Cour, nous ne présumons pas devoir faire route avant que nous ayons été instruits de l'approche de cette armée; celle d'Angleterre paraît, à notre grand étonnement. nous laisser la liberté d'opérer nos jonctions; nous savons qu'elle a quitté sa croisière d'Ouessant, mais avant de nous abandonner tout-à-fait, elle s'est répandue dans tout le golfe à l'effet d'inter-

On assure ici M. d'Estaing parti pour Cadix, mais on ne croit plus que l'armée vienne ici.

Une frégate suédoise nous est arrivée avec un convoi. Un corsaire anglais a voulu visiter un de ses bâtiments. Elle a coulé le canot et mal reçu le corsaire qui essayait de suivre son premier projet.

Voilà, Monsieur le Duc, les nouvelles du département. On ne sait rien de positif de nos affaires de l'Amérique, depuis le troisième combat. M. de Sartine me mande de lui faire demander un congé pour aller à Paris, je serai bien flatté que mon passage en Normandie me permette d'avoir l'honneur de vous faire ma cour, et vous assurer moi-même de ma reconnaissance et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LA BRETONNIÈRE.

M. le comte de Langeron m'a fait l'honneur de me dire que vous deviez être actuellement à Cherbourg, pour commander un camp qui va avoir lieu dans cette partie (1).

A Rochefort, le 25 juillet 1780.

M. le vicomte DE MORTEMART au duc D'HARCOURT.

Les Anglais sont sorciers, Monsieur le Duc ; ils sont maîtres de la rade et de l'île d'Aix ,toute la France le sait, et nous autres, nous nous y promenons tous les jours sans en avoir encore rien appris. Nous croyons même qu'ils regardent cette entreprise comme très-inutile. Ils auraient cependant pu se donner le plaisir de venir brûler les fortifications de M. de Montalembert, qui, sans doute, se serait bien gardé de se trouver à la fête. Ce fort est un cercle qui devait présenter trois batteries ; à l'extrémité de ce cercle sont deux flancs destinés au même objet ; le tout est mal cons-

(1) Le duc d'Harcourt commanda en effet en 1780 un camp établi à Valognes, sur lequel ses papiers nous offriront plus tard des détails intéressants.

truit, et on a déjà renoncé à la troisième batterie. La seconde pourrait bien en peu de temps venir écraser la première, qui se trouve inutile, ne pouvant servir qu'après la destruction d'une batterie extérieure, qui l'entoure dans plusieurs points. Les embrasures sont tellement épaisses qu'il s'en faut de deux pieds et demi que le canon palangué à l'embrasure mette sa bouche dehors, en sorte qu'en peu de temps le canon mettra le feu à la fortification. Le projet est de garnir ces embrasures en fer blanc; mais vous jugerez bien que la seule explosion du canon suffira pour déclouer le fer blanc. On a pratiqué dans ce fort des logements pour la garnison, ce qui n'a pu être formé que par des cloisons. Par cet arrangement, l'air n'entre plus que par un côté, et bientôt la fumée étouffera ceux qui défendront. Un vaisseau à trois ponts a donné l'idée de ce fort; mais nos vaisseaux à trois ponts portent trente-six, vingt-quatre, douze et huit. Ici, on a dû mettre trois batteries de trois pièces et on en a mis deux; mais lorsqu'un vaisseau fait feu de tous ses canons, l'eau cède, le bâtiment s'enfonce un peu et fatigue moins. Comme l'île d'Aix n'a pas la même propriété que l'eau, j'augure mal de la solidité du fort. Il ne devait coûter que 50,000 écus, avoir trois batteries, être construit en six semaines. Il y a deux ans qu'on y travaille, il a consommé cent cinquante mille pieds cubes de bois, coûté déjà 700,000 fr., n'est pas achevé et n'aura que deux batteries; dans vingt ans, il sera pourri, et dans six heures, il peut être en cendres.

Hepting, qui est ici, fournissait à l'île d'Aix; on le fait rentrer pour fournir à la garde du port. Médoc et Vexin ont avancé pour fournir des détachements à l'île d'Aix.

L'*Invincible*, sorti d'ici depuis trois semaines, a été chassé par l'armée anglaise et s'est réfugié à Santander, d'où, sans doute, l'armée de Cadix le tirera.

Il ne nous reste dans la rade que le *Magnanime*, de soixante-quatorze, qui attend des ordres pour escorter un convoi qu'il laissera en dehors des caps sous les ailes de deux frégates.

Le 7, on signalait à Cadix: d'un côté, le *César*, et de l'autre, un convoi dans le détroit, ce devait être l'escadre de Toulon et son convoi; l'armée combinée devait partir le lendemain, et, sans doute, la jonction se faire à la mer.

M. d'Estaing a passé le 19 à Bordeaux, allant en Espagne; à huit lieues au-delà, sa voiture a versé, et une glace rompue l'a blessé au visage; il s'est arrêté vingt-quatre heures et a été saigné deux fois. Apparemment qu'il va au Ferrol, d'où il ira prendre le commandement de l'armée, lorsqu'elle passera.

Quant à moi, j'ai eu l'honneur de vous mander que j'avais pris le commandement de la *Diligente*. Mon armement m'occupe beaucoup et avance; j'espère être bientôt en état de sortir.

Votre camp de Valognes, tout imposant qu'il est, pourrait bien n'avoir pas grande action, c'est cependant un petit objet d'amusement.

Je ne vous parle pas, Monsieur le Duc, des sentiments que je vous ai voués, j'ose m'en rapporter à vous pour les apprécier.

VICOMTE DE MORTEMART.

A Rochefort, le 10 août 1780.

Le vicomte DE MORTEMART à M. le duc D'HARCOURT.

Nos affaires sont si singulièrement arrangées, Monsieur le Duc, que loin de pouvoir vous parler de faits, quoique la campagne avance beaucoup, je ne puis même pas vous donner de conjectures. Les Espagnols étaient sortis le 10 juillet avec vingt-trois vaisseaux et neuf français, pour aller sous les ordres de Cordova chercher une escadre de dix-sept vaisseaux anglais qu'on disait à la Roche, destinée à ravitailler Gibraltar, qu'on mande de Cadix en avoir grand besoin. Le 12, l'*Actif* est arrivé à Cadix; le 13, les vaisseaux et le convoi de Toulon; ils ont dû décharger et aller rallier l'armée, mais comme elle est rentrée le 18, à peine auront-ils eu le temps de sortir. On a laissé M. Gaston avec trois espagnols et deux français, pour aller dans la Méditerranée au devant d'un convoi qu'on dit parti d'Alger pour Gibraltar.

M. de Cordova, en rentrant, a quitté le commandement pour

prendre celui du département. M. de Beausset, qui avait eu ordre de prendre celui du *Terrible*, a eu depuis celui de le laisser. M. d'Estaing a commandé beaucoup de provisions à Bayonne et y a pris des cuisiniers; il doit actuellement commander le *Terrible* et l'armée combinée. Je ne sais s'il était honteux de n'avoir obtenu que par l'intrigue ce qui doit être le prix de la confiance et du mérite; mais tandis qu'on parlait publiquement de son voyage à Versailles, il le faisait sous un nom supposé, et portait la dissimulation jusqu'à envoyer des lettres sur la route d'Auvergne pour les y faire timbrer. Puisse-t-il se mieux conduire que dans sa première campagne! et s'il a des occasions aussi fréquentes de remporter des avantages, en saisir au moins une. Il serait cruel pour la France de perdre tous ses avantages pour satisfaire l'ambition d'un seul homme.

Qu'allons-nous faire ? trente-sept vaisseaux de ligne sont réunis à Cadix, les Anglais en ont trente-deux et la France et l'Espagne sont bloquées; nos vaisseaux de Brest devaient sortir réunis, ils ont eu contre-ordre et il paraît qu'on va continuer à les faire filer par petits paquets. Depuis près de deux mois, le *Guerrier* et son convoi sont bloqués au Ferrol, l'*Invincible* est réfugié à Santander, le *Bien-Aimé* et l'*Alexandre* sont au Ferrol, où deux vaisseaux espagnols se préparent; les Anglais ont six vaisseaux sur ces parages; M. du Pavillon n'a qu'une frégate qui doit conduire le convoi aux îles, les Espagnols en ont quatre. Il a demandé qu'on les détachât pour éclairer les mouvements de l'ennemi, ils l'ont refusé; attendu, disent-ils, qu'elles ne marchent pas bien. En tout, ils traitent fort mal nos officiers, à ce qu'ils mandent; la plupart cependant de ceux qu'ils ont trouvés au Ferrol étaient de l'armée combinée. Notre convoi qui doit être mis dehors des caps par le *Magnanime*, attend que la mer soit libre. Après son départ, un autre suivra escorté par deux frégates.

M. de Guichen avait mis sous voile le 9 juin; le 10, la jonction s'est faite avec Solano. Nous avons actuellement remis aux îles trente-cinq vaisseaux de ligne et quinze mille hommes, les Anglais ont vingt-trois vaisseaux et six mille; il est bien malheureux que dans cette situation on se trouve à la veille d'être contraint de se renfermer dans les ports. Le *Saint-Michel*, le

Triton et la *Ménagère*, flûte, avaient été expédiés à Saint-Eustache, d'où ils ont écrit le 12. On ne parle pas de l'état de Rodney.

Nos colonies sont bien approvisionnées et en bon état de défense.

Aussitôt que j'apprendrai quelque nouvelle de notre armée de Cadix, je vous en ferai part.

Les maladies nous accablent ici; sans elles, je serais dans le cas de sortir la semaine prochaine; mais je ne sais pas quand elles auront assez travaillé mon équipage.

VICOMTE DE MORTEMART.

---

27 août 1780.

M. DU ROSEL-BEAUMANOIR à M. le duc D'HARCOURT.

Arrive à l'instant un courrier extraordinaire à M. du Chaffaut, qui lui confirme les intentions du Roi et ses ordres de conserver le commandement en chef de l'armée de l'Océan, et sans crainte dorénavant d'être aux ordres de M. d'Estaing, ce dont vous sentez qu'il ne se souciait pas beaucoup. Moyennant ce, il feront pot à part, et chacun besognera de son côté. Le dernier, suivant nous, aura le commandement en chef de toutes les forces combinées et rassemblées en ce moment à Cadix, en cas que don Cordova ne demande pas à son tour la démission du sien. Peut-être ces forces seront-elles destinées à accélérer le siége de Gibraltar. D'autres l'envoient fourrager là bas toutes les possessions anglaises, fondés sur ce que M. de Guichen pourrait être maintenant en route avec tout ou une partie des siennes pour nous revenir, et sur ce qu'on va faire partir très-incessamment de Brest quelques vaisseaux qui en escorteront d'autres chargés de vivres pour nos colonies. Les mauvaises nouvelles perçant toujours trop tôt, vous aurez peut-être appris la perte touchante que nous faisons encore de M. le chevalier du Rumain, capitaine de vaisseau, commandant la *Nymphe*, de celle de M. de

Kaustrel, fils unique, fort riche et son second, et de M. le chevalier du Couëdic, son troisième, qui était neveu de celui du même nom, mort il y a six mois de ses blessures (1). Nous avons de plus perdu dans ce combat soixante-huit hommes de son équipage, tués raides, non compris soixante-dix-sept blessés, la plupart grièvement. Cette frégate nous a été enlevée à un troisième abordage de son ennemi, qui a eu bien de la peine à la conduire en Angleterre, tant elle était criblée de coups de canons; le détail nous en est venu par nos gens même prisonniers; d'ailleurs par M. de Sartine.

du ROSEL-BEAUMANOIR.

A Brest, le 1er septembre 1780.

BULLETIN.

J'avais eu l'honneur de vous marquer par le précédent courrier que M. du Chaffaut acceptait le commandement du reste de l'armée qui est en rade, j'avais tout lieu de le croire, mais réflexion faite sur le nombre modique de vaisseaux qui la composent aujourd'hui, sur les apparences d'une destination pour l'Amérique, très-contraire à l'état actuel de sa santé, au lieu de le faire sortir avec suffisantes forces pour aller chercher les ennemis et les combattre, ainsi qu'il n'a cessé de le demander, il s'est déterminé à s'en démettre, et a prié le Roi de lui permettre

(1) Le nom du chevalier du Couëdic, né à Quimperlé en 1739, est glorieusement attaché au souvenir du terrible combat qui eut lieu le 6 octobre 1779 entre la *Surveillante* et le *Quebec*, deux brillantes frégates de trente-six canons, égales en forces et chargées, l'une par la France, l'autre par l'Angleterre, de faire la garde, dans la Manche après la rentrée à Brest des vaisseaux réunis pour le projet de descente. Le *Quebec* sauta au moment où, après un combat des plus acharnés, la *Surveillante* s'avançait pour le prendre à l'abordage. La frégate française brisée, défigurée, noircie par la poudre, et son brave commandant couvert de blessures, furent ramenés en triomphe à Brest. Du Couëdic vécut jusqu'au 7 janvier 1780. Louis XVI fit élever un monument à sa mémoire.

d'aller la rétablir dans sa province; il est certain qu'aussitôt la réponse du Ministre et supposé qu'elle soit telle qu'il la désire, il partira. Je le tiens à l'instant de lui, il est apparent que ce pourrait être sous huit jours. Les vaisseaux qui restent en ce moment en rade sont le *Languedoc*, l'*Hector* et le *Vaillant;* tous les autres viennent de rentrer dans le port pour y être doublés en cuivre.

Nouvelles arrivées aujourd'hui ici par un petit bâtiment bostonien d'une affaire très-considérable et très-heureuse pour les Américains, dans laquelle ils ont dû faire quinze, seize ou dix-sept cents prisonniers. L'officier chargé des paquets de M. de Rochambeau et de M. de Ternay pour les différents ministres français, et M. Franklin vient de partir pour la Cour, sans avoir fait aucun détail; mais il paraît que tout sera dévoilé demain après le départ de la poste. Vous pourrez au surplus le savoir par Paris avant nous, comme vous avez dû apprendre la prise de cinquante et tant de navires anglais, estimés vingt quatre ou vingt-cinq millions, faite par M. de Cordova et M. de Beausset.

Le *Saint-Esprit* est déjà reparti doublé en cuivre et remis à flot, il pourra remettre sous douze jours en rade. Le *Royal-Louis* et la *Bretagne*, commandés par M. de Brignon et M. de Cry, seraient partis pour Cadix si le vent l'avait permis, ils n'attendent que lui.

A Brest, le 6 septembre 1780.

BULLETIN.

Les réponses que M. du Chaffaut attendait par le dernier courrier ne sont point arrivées; en conséquence, il a retardé son départ jusqu'au 11. Cependant, d'après l'annonce de M. de Sartine, on attend ce soir la nomination aux nouveaux commandements; car, comme tous nos vaisseaux désarment pour réarmer à la vérité tout de suite, tous nos officiers généraux et

capitaines se regardent comme incertains jusqu'à cette nouvelle nomination, qui décidera aussi du sort du général; bien des gens croient que ce sera M. d'Estaing qui ira commander en Amérique, où se porteront toutes les forces.

On a eu hier des nouvelles de M. de Guichen, du 3 juillet; il devait partir le 5 et n'avait pas pu partir plus tôt à cause du grand nombre de malades qu'avaient les Espagnols et de leur grand besoin de ravitaillement; on ne compte plus sur aucune opération dans ce pays cette année, ils s'en vont tous de conserve sur Saint-Domingue, d'où les Espagnols se rendront à la Havane, et d'où M. de Guichen reviendra en Europe avec tous ses vaisseaux, excepté huit qui resteront sous les ordres de M. de Monteil, en attendant les envois successifs que l'on y fera d'Europe.

M. Scarbe, membre du Congrès américain, arrivé ici le 1er, est parti pour Paris; nous attendons toujours l'escadre russe de neuf vaisseaux qui nous est annoncée, et surtout son convoi. Le *Northumberland* est rentré le 4 avec l'*Astrée*, et le 5, nous avons reçu la *Friponne* avec le convoi de cuivre de Nantes.

Du 8.

Un courrier extraordinaire apporta hier à M. du Chaffaut la permission d'aller chez lui jusqu'à ce que les ordres du Roi le rappellent ici. Le même courrier a apporté à MM. de Tréville et de Bougainville la permission qu'ils n'avaient pas demandée d'aller à Paris, mais pour peu de temps; l'ordre aux capitaines en second de continuer le réarmement des vaisseaux sous l'autorité de leur chef actuel, et l'annonce que les circonstances ne permettent pas de nommer encore aux commandements.

C'est le 4 juillet que M. de Guichen est parti de la Martinique; on craint qu'il ne soit trop tard pour espérer des événements dans cette partie.

Il est arrivé hier deux navires de Philadelphie, l'un, parti le 16 juillet, ne nous a rien appris; mais l'autre, parti le 3 août, nous a confirmé l'arrivée de M. de Ternay à Rhode-Island, avec ses vaisseaux tant de guerre que de transport en bon état, excepté un de ces derniers qui s'était séparé de lui quatre jours avant son arrivée. Il a fait quelques prises en route et entre

autres celle d'un bâtiment qui portait les détails de Charlestown. M. de Rochambeau avait débarqué le 12 juillet, et les gazettes américaines que ce bâtiment a apportées disent que les troupes françaises sont en bon état et pleines de désir d'entrer en campagne.

Voilà, mon cher ami, le bulletin de ce jour, je suis au milieu d'une revue d'inspection et je pars après-demain, ce qui ne me laisse que le temps de vous embrasser.

A Brest, le 6 septembre 1780.

M. DE LA METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

J'ai eu l'honneur avant mon dernier départ de vous faire connaître tous nos mouvements, je m'empresse à mon arrivée de vous mettre au courant de ma navigation et des changements survenus pendant mon séjour à la mer. Notre croisière, qui a été à vue des côtes du Poitou et de Bretagne, n'a pas rempli le but que nous nous étions proposé de surprendre quelques corsaires. Nous avons rencontré un aviso venant de Philadelphie portant des paquets pour la Cour. Il nous a appris que M. de Ternay était arrivé à New-York le 18 juin; que le marquis de Lafayette, qu'il a vu en bonne santé, était parti trois semaines avant lui pour la grande armée; que l'arrivée de nos troupes et de nos vaisseaux faisait la plus grande sensation dans tout le pays, réveillait l'ardeur et le courage et donnait les plus grandes espérances. Dimanche au soir, étant à quinze lieues au sud d'Ouessant, nous avons été frappés d'étonnement en rencontrant les vaisseaux le *Royal-Louis*, la *Bretagne* et la frégate la *Concorde*, faisant route pour Cadix, aux ordres de MM. de Brignon et de Cry. Cette dernière plume arrachée à M. du Chaffaut l'a décidément porté à prendre son parti, et loin d'agréer la proposition

que lui faisait le ministre de porter son pavillon sur le vaisseau de la rade à son choix, il l'a rejetée et lui a mandé qu'il cessait de donner des ordres, et allait partir pour ses terres.

Tout indique que nos forces passeront l'hiver en Espagne et que désormais ce sera de ce point-là que partiront les coups; ce qui cadre, Monsieur le Duc, avec ce que j'ai eu l'honneur de vous mander, que jamais l'on ne déterminerait les Espagnols à paraître dans la Manche, ou s'ils y paraissent ils y seraient peu utiles. Il ne reste plus ici que les vaisseaux la *Ville-de-Paris*, l'*Auguste*, le *Saint-Esprit*, le *Sceptre*, le *Northumberland* qui sont entrés dans le port et qu'on double en cuivre avec la plus grande diligence, et les vaisseaux le *Languedoc*, l'*Hector*, le *Vaillant* qui sont en rade. Ces huit vaisseaux prennent sept mois de vivres, partiront le 10 du mois prochain pour les Iles du Vent, escortant un grand convoi que l'on arme ici, qui portera deux mille hommes, une infinité de vivres, de l'artillerie et des munitions navales. Cette escadre, à laquelle se joindront deux vaisseaux de Rochefort, sera commandée, dit-on, par M. de Tréville.

Nous savons d'aujourd'hui la marche de M. de Guichen. Les lettres du 5 juillet portent que ce général laisse aux Iles du Vent huit vaisseaux aux ordres de M. de Monteil, et qu'avec le reste de ses forces il part avec Solano et un convoi considérable pour Saint-Domingue; que là il laissera quelques vaisseaux frais, prendra M. de La Mothe-Piquet et fera route pour Europe. Nous croyons qu'il ira à Cadix avec son convoi. Il résulte de toutes ces dispositions que Rodney, avec ses dix-huit vaisseaux, sera le maître aux Iles du Vent; que ceux qui y vont aller passeront difficilement, que le grand projet de la Jamaïque est remis et que toutes nos belles espérances sont évanouies pour cette année, et qu'une autre fois nous combinerons mieux les choses.

Il paraît décidé que le Gouvernement se dispose à nous préparer une retraite dans la Manche. La Hougue, comme la seule rade assez vaste, assez sûre à pouvoir recevoir toutes forces du Roi, mérite certainement la préférence à bien des égards. Je suis enchanté pour le bien de la chose que Cherbourg ne soit qu'accessoire. Il n'offre pas, à beaucoup près, les mêmes avantages et les mêmes ressources ; l'on doit cependant tirer parti de sa

position qui, en été, aura un très-grand mérite, mais dans l'hiver dangereuse. Bien des gens du pays ne voient pas comme moi à cet égard, mais l'on peut m'en croire, car je suis dépouillé de toute partialité et aucun intérêt personnel ne dirige mon opinion (1).

Je trouve à mon arrivée la frégate la *Tourterelle* encore vacante. Je sais que le ministre a répondu au commandant qu'il s'en réservait la nomination; de là j'augure infiniment, Monsieur le Duc, de l'intérêt qu'il sait que vous voulez bien prendre à moi. Si cette circonstance échappait, je me verrais forcé de suivre le *Northumberland*, qui va passer deux ans en Amérique. Cet éloignement me priverait désormais pour toute la guerre de de pouvoir profiter des effets de vos démarches et de vos bontés, et de voir éclater les espérances que vous a données M. de Sartine de m'employer en chef incontinent après la campagne. Elle est terminée, puisque nous sommes détachés et destinés à remplir un autre objet. Je désire que cette circonstance puisse vous toucher et vous porter, Monsieur le Duc, à frapper encore un coup; je vous demande vos bons offices, persuadé qu'un nouveau signe de souvenir décidera de mon sort.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LA METTRIE.

A Brest, le 15 septembre 1780.

M. DE LA METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je puis garantir avec assurance les nouvelles que j'ai l'honneur de vous donner de la Martinique. Elles portent que, le 10 juillet, M. de Guichen avait embarqué trois mille huit cents hommes de troupes; que, le 13, il devait mettre à la voile avec

(1) Le Gouvernement et le duc d'Harcourt ne partagèrent pas, comme on le verra, l'opinion émise ici par M. de la Mettrie sur la préférence à donner à la Hougue sur Cherbourg.

toutes ses forces, accompagné des Espagnols, qui malheureusement laisseront près de trois mille hommes aux hôpitaux. Cette expédition, qui ne peut regarder que la Jamaïque, sera entamée dans la saison des grandes chaleurs et des maladies attachées à ce climat. Pour s'en garantir et éviter la consommation d'hommes, il faudra brusquer les temps. Il serait également dangereux de s'y trouver à l'équinoxe, temps où il passe parfois dans ces parages des coups de vent qui renversent et détruisent tout d'une manière effroyable. Mais les secours que doit prendre M. de Guichen à Saint-Domingue, le mettront dans le cas de faire rapidement cette conquête. L'on estime que l'armée de terre passera seize mille hommes; mais ce qui étonne, c'est que l'on ne désigne pas l'officier général de terre qui doit être chargé d'opérer. Neuf vaisseaux sont nommés pour retourner aux îles incontinent après l'expédition. Il y a eu ici une révolution générale dans le commandement des vaisseaux: M. de Tréville est le seul conservé et gardera la *Ville-de-Paris* et le commandement de l'escadre jusqu'aux îles du Vent, où il sera en sous-ordre. M. de Barras, chef d'escadre, passe au vaisseau l'*Auguste* que commandait M. de Rochechouart, qui aura au printemps un vaisseau à trois ponts; le *Saint-Esprit* à M. de Chabert; le *Sceptre* à M. de Retz (1); le *Languedoc*, à M. de Daros; l'*Hector*, à M. de Montclair; le *Vaillant*, à M. de Cany, tous capitaines de vaisseaux. La nomination et le mouvement des frégates n'a pas encore paru.

L'on force les travaux du port; partie des bâtiments du convoi seront en rade avant la fin du mois; les vaisseaux de guerre les suivront de près; le vaisseau le *Northumberland* a été caréné ou doublé en cuivre en dix heures; la *Ville-de-Paris* en vingt; le doublage et main-d'œuvre du premier ne passe pas 52,000 livres. Le service et la finance trouveront un avantage immense à cette nouvelle méthode.

Aujourd'hui, la seconde division de M. de Rochambeau a reçu ordre de s'embarquer, et demain partie de l'artillerie sera transportée à bord des vaisseaux.

Si les choses, Monsieur le Duc, ne changent pas incessam-

(1) M. de Retz, capitaine de vaisseau, commandait, en 1779, le *Vengeur*.

ment à mon avantage, et que M. de Sartine oublie ses engagements, j'aurai l'honneur de vous demander vos ordres pour l'Amérique, et la permission de vous instruire de toutes les circonstances qui accompagneront notre navigation et notre campagne.

J'ai l'honneur d'être, etc. DE LA METTRIE.

A La Palue, le 18 septembre 1780.

M. DU ROSEL-BEAUMANOIR à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je réponds à la lettre dont vous m'avez honoré le 4, non pas pour vous dire de l'intéressant, du moins du nouveau, mais pour vous convaincre que je suis ici à la piste de ce qui peut arriver, afin de vous en faire part pour peu qu'il vaille. Tout est dit entre vous, mon général, et moi, dans nos précédentes, relativement à la bonne aventure de notre armée combinée. Vous sentez tous les avantages qui en résultent pour nous et pour l'Espagne; car tout ce qu'elle a intercepté dans cette flotte immense consiste en vivres de toutes espèces, qui étant bons pour les vaisseaux anglais, le sont également pour les nôtres qui en manquent en Amérique et qui grèvent nos colonies respectives. D'ailleurs dans les cinquante-cinq ou cinquante-six navires interceptés par cette armée, plusieurs y portaient des voiles, des cordages et des agrès en tout genre pour ceux de M. Rodney, et en les partageant là-bas avec nos alliés, leurs vaisseaux et les nôtres pourront y hiverner en plus grand nombre, et tomber de jour à autre sur les possessions de nos ennemis communs. Ils seront obligés de les évacuer faute de subsistances, dont le déficit actuel dans leur métropole rendra le remplacement impossible. Je compte toujours que nous ne reverrons pas M. de Guichen et M. de la Mothe-Piquet en France, qu'il n'y ait eu quelque action plus décisive et qu'ils ne nous aient procuré quelque possession anglaise.

J'ai eu des lettres du premier par la voie de Cadix, du 3 et du 6 juillet. Jusqu'à ce jour, il n'y avait point eu de nouvel engagement entre lui et M. Rodney, car jusqu'alors il n'avait pas quitté Sainte-Lucie, où il réparait son armée maltraitée, son *Sandwich* obligé d'en partir et d'aller se faire radouber à Antigues, son pavillon passé à bord de la *Princess-Royal*, son *Cornwall* coulé à fond au carénage en cette première île, et quatre autres de ses vaisseaux dans le plus pitoyable état. Six bâtiments de moins à cet amiral l'empêcheront de se faire revoir. Il est dans ses relations là-bas, me dit M. de Guichen, assez modeste, mais sans convenir d'avoir été battu comme il l'a été. Au surplus, il ne me mande et ne peut me marquer rien de ses projets, mais il m'en dit assez pour me laisser juger qu'il se proposait alors de quitter la Martinique peu de jours après le 6 juillet, et qu'avant son retour en France, qui peut être très-prochain, il se passera quelque événement intéressant. Je désire que ce soit la prise de la Jamaïque de préférence, relativement à sa proximité de notre Saint-Domingue.

Vous aurez su, mon général, que M. du Chaffaut, regretté de tout Brest, en est parti le 7, avec la permission du Roi, pour ses terres en Poitou, d'où je crois qu'il ira incessamment à Versailles.

MM. de Tréville, de Rochechouart et de Bougainville, chefs d'escadre, y sont déjà; les deux derniers se sont démis de leur commandement de l'*Auguste* et du *Languedoc*, ne se souciant pas sans doute d'aller en Amérique. Voici comme il y a été pourvu:

M. de Tréville a toujours sa *Ville-de-Paris*, M. de Barras a l'*Auguste*, à la place de M. de Rochechouart; M. le chevalier de Retz est nommé au commandement du *Sceptre;* M. de Chabert a le *Saint-Esprit* à la place de M. de Cry, qui a été nommé à la *Bretagne*, aux ordres ci-devant de M. du Chaffaut, et que vous savez à Cadix avec le *Royal-Louis*, aux ordres de M. de Brignon. M. Daros a le *Languedoc* à la place de M. de Bougainville; M. de Montclair a l'*Hector* à la place de M. de Chabert; M. de Briqueville a toujours le *Northumberland*, M. de Cany a le *Vaillant* à la place de M. de Seillans.

Belle escadre de huit vaisseaux, tous de soixante-quatorze canons jusqu'à quatre-vingt-quatre, à la réserve du dernier, qui

n'est que de soixante-quatre, jusqu'ici aux ordres de M. de Tréville, et que, comme on l'a doublée en cuivre, nous jugeons destinée pour aller relever tout ou partie de celle de M. Guichen, dont plusieurs ne doivent pas être en état d'hiverner là-bas. On la presse tant qu'on peut. Nous ne savons rien de M. d'Estaing ni de M. de Ternay que ce qu'en disent les papiers publics.

DU ROSEL-BEAUMANOIR.

A Brest, le 2 octobre 1780.

M. DE la METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

J'ai l'honneur de vous donner un petit détail de notre position; quoiqu'il ne soit pas bien intéressant, il vous mettra cependant au courant et aussi à portée de connaître notre marche et de juger de nos opérations ultérieures. Le convoi qui avait été d'abord fixé à huit grosses flûtes, est augmenté de plusieurs bâtiments marchands qu'on arme dans ce moment-ci. Vous voyez, Monsieur le Duc, que nous ne touchons pas encore à notre départ, puisque l'on ne fait qu'ordonner les nouvelles dispositions. Mercredi, il ne restera plus à aller en rade que la *Ville-de-Paris* et le *Sceptre*. Toutes les flûtes du Roi y sont, mais elles ne sont pas encore tout à fait chargées, il reste place à près de neuf cents tonneaux d'effets. L'artillerie, qui devait s'embarquer, ne fait plus de mouvement; comme son attirail de guerre monte à plus de six cents tonneaux d'effets encombrants, il faudra des bâtiments particulièrement destinés à cet objet, si elle doit s'embarquer. Il pourra être embarqué sur le convoi et les vaisseaux de guerre cinq mille hommes; jusqu'à présent, le nombre n'a pu être fixé.

Le vaisseau le *Magnanime*, qui est parti de Rochefort le 2 de septembre, escortant un convoi jusqu'à la hauteur de Finistère, n'est pas encore arrivé ici; il avait été ordonné de le faire entrer

dans le port et de le doubler en cuivre ; mais, sur la certitude que l'on a qu'il règne à son bord une maladie épidémique, il restera en rade et ne communiquera avec personne; il fera cependant partie de l'escadre.

Nous n'attendons aucun de nos vaisseaux de guerre de l'Amérique qu'après le siége de la Jamaïque. L'on débite vaguement et sans fondement que, le 3 d'août, M. de Guichen avait fait la descente.

J'ai l'honneur d'être, etc. DE LA METTRIE.

A La Rochelle, le 8 octobre 1780.

Le vicomte DE MORTEMART à M. le duc D'HARCOURT.

Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, Monsieur le Duc, j'ai été escorter un convoi à Bayonne avec la frégate l'*Aimable*, et, au retour, nous avons fait une petite croisière fort heureuse: en dix heures de temps, nous nous sommes emparés de trois corsaires et avons fait une reprise. Des trois corsaires, l'un est un cutter de seize canons, douze de dix-huit, deux de neuf et deux de six ; ceux de dix-huit sont des espèces d'obusiers. Ce cutter est le plus beau que j'aie jamais vu, marchant supérieurement et ayant quatre-vingts hommes d'équipage. Heureusement nous l'avons surpris la nuit, et il ne m'en a coûté que douze coups de canon, sans qu'il en ait rendu un. Au point du jour, nous en avons aperçu deux autres, un cutter que j'ai pris et un lougre que l'*Aimable* a chassé et pris, tandis que, d'un autre côté, j'ai été reprendre un bâtiment hambourgeois chargé de tabac pour Bordeaux, que le petit cutter avait pris, et dont le capitaine, coquin à peu près comme tous les Hollandais, avait donné deux certificats qu'il n'était chargé que par les Français et pour des Français. Il est actuellement ici où, suivant toutes les apparences, son bâtiment sera confisqué, pour lui apprendre une autre fois à mettre un peu plus d'honnêteté dans sa conduite.

Après avoir fait ces prises, j'ai pensé terminer malheureusement ma campagne; j'ai été accueilli, à l'atterrage, d'un coup de vent affreux, le temps noir à n'y pas voir à cent pas; après avoir passé quatre heures dans les plus vives inquiétudes, une éclaircie m'a fait voir le fond de la Baleine, et j'ai été mouiller à l'île de Ré, où je suis entré le 30 septembre, après avoir, dans le coup de vent, cassé mon beaupré.

Je suis actuellement dans la rivière à attendre des ordres pour passer à Brest et être de l'escadre de M. de Tréville, peut-être serai-je retardé par le manque d'équipage, après avoir été deux mois sans pouvoir sortir, ayant des maladies: je viens en rentrant de mettre cinquante hommes à l'hôpital.

Nous avons aussi ici un convoi prêt à partir, et qui doit se mettre sous la protection de M. de Tréville; mais les frégates qui doivent l'escorter ont une peine infinie à compléter leurs équipages.

Sans doute, on annonce le départ de M. de Tréville pour la fin du mois, mais je ne crois pas qu'il puisse sortir avant que M. de Guichen avec son convoi ne soit arrivé à Cadix, et que l'armée combinée ne soit venue se rendre maîtresse du golfe et de la mer. Peut-être même, l'escadre ne pourra-t-elle s'armer que lorsque le convoi de M. de Guichen aura amené des hommes pour mettre sur les vaisseaux. La mer ne nous fournit aucune nouvelle; en tout, il me semble que l'armée a été bien stérile en événements, après avoir paru en annoncer de si importants. J'avais compté sur le siége de la Jamaïque, et sûrement, beaucoup d'autres avec moi, mais il me semble que nous sommes tous obligés de décompter. Après tant de campagnes infructueuses, sans doute celle-ci va être importante; si elle produit des événements, j'aurai soin de vous en faire part.

Nous n'avons rien de positif sur le compte de M. de Ternay; il paraît cependant que la nécessité de conduire son convoi en entier va empêcher d'avoir une affaire avec Grave.

J'ose espérer, Monsieur le Duc, que vous voudrez bien présenter mes respects à M. le maréchal et à Mme la duchesse d'Harcourt, et embrasser les petits pour moi; un oncle si souvent et si longtemps absent, peut bien être un peu oublié. Je me flatte qu'il ne le sera jamais des grands parents, auxquels il éprouve

toujours un nouveau plaisir d'offrir l'assurance du plus sincère attachement.

VICOMTE DE MORTEMART.

A Brest, le 9 octobre 1780.

M. DE LA METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Nous sommes actuellement très au courant de nos affaires en Amérique, et des circonstances qui ont déterminé M. de Guichen à s'écarter de ses instructions, ce qui a rompu le fil de ses projets et l'a retenu dans l'inaction, temps qu'il regrette infiniment, car il en connaît le prix autant que personne. Des lettres du 30 juillet, arrivées de Saint-Domingue, me mettent à portée, Monsieur le Duc, d'avoir l'honneur de causer avec vous sur toutes les particularités de notre conduite dans ces parages. MM. de Solano et Tomacio, chefs d'escadre, commandant les vaisseaux escortant le grand convoi espagnol, devaient faire directement route pour la Havane, en touchant à Saint-Domingue. Comme il y avait un très-grand danger à paraître aux Iles du Vent, où Rodney avec des forces supérieures pouvait être en mer à leur arrivée, on ne leur avait dans aucun cas présenté cette relâche. Des raisons qu'ils ne peuvent justifier les y ont maladroitement conduits, et en y paraissant, ils ont réclamé la protection des escadres françaises. Cette jonction, qui d'abord paraissait avoir quelque but et être un événement des plus heureux et des mieux combinés, a été puremeut et simplement l'effet d'un hasard mal calculé, et en même temps contraire au bien des armes, et n'a servi qu'à arrêter nos opérations par les secours qu'il a fallu donner à ce convoi immense qui, délabré et manquant de tout, avait besoin qu'on fît les plus grands efforts pour le mettre en état de continuer sa route. Sa présence a enchaîné M. de Guichen au mouillage et empêché de tenir à la voile et

de tenter quelques surprises. Il a donc fallu tout sacrifier pour ménager des alliés qui ne voulaient partir qu'autant que nous les couvririons de nos forces jusqu'à leur destination. Le temps s'est écoulé, la saison de l'hivernage est arrivée, et l'on est parti. En mettant à la voile, nous avons pris plus de trois mille hommes qu'on a portés à Saint-Domingue, et les Espagnols, à la vue de notre île, ont continué leur route. Les grandes vues que l'on supposait à notre général de tenter la conquête de la Jamaïque, n'ont jamais eu aucun fondement. La Cour n'y avait pas songé ; aucun préparatif, aucun de ces grands moyens nécessaires pour une si haute entreprise n'avaient été ménagés ; les bonnes dispositions des ennemis rejetaient un projet que la prudence même et les connaissances du local ne permettaient pas d'exécuter dans une saison où les coups de vent sont si violents; une de ces révolutions si fréquentes dans ces parages à cette époque, pouvait nous détruire, nous anéantir pour jamais.

Le 12 d'août, M. de Guichen a dû mettre à la voile du cap Français, avec dix-neuf vaisseaux de ligne, escortant un nombreux convoi et précieux ; il fera route pour Cadix, d'où réuni à un certain nombre de vaisseaux, il fera route pour nos ports. Les trois mille huit cents hommes pris aux îles du Vent doivent être transportés à la Nouvelle-Angleterre, escortés par neuf vaisseaux aux ordres du chevalier de Monteil, qui, immédiatement après, se repliera sur les îles du Vent. Voilà à quoi aboutira une campagne qui paraissait devoir être si brillante et si heureuse.

J'estime que nous serons très-heureux si le 20 du mois prochain nous pouvons être à la voile. Ce retardement donnera du temps du reste à Rodney à pouvoir opérer de toutes les manières, car avec les vaisseaux qui lui restent et les troupes qu'il peut encore rassembler, il pourra hardiment tomber sur quelques-unes de nos colonies, qu'il trouvera absolument dégarnies de vaisseaux et de monde, et nous pas à portée de voler à leurs secours.

M. d'Estaing prend décidément le commandement du *Terrible* et fera route pour l'Amérique, avec grand nombre de vaisseaux, il y commandera généralement par terre et par mer, et l'on en augure heureusement.

Partie de nos vaisseaux qui devraient être en rade, sont restés

à la chaîne, bloqués par les vents; au premier beau temps, ils iront en rade. Les troupes qui devaient s'embarquer, ont dû relâcher et on ne les appellera qu'au dernier moment. Le vaisseau l'*Hector*, qui est un peu mûr, sera détaché particulièrement, escortant un convoi. Le vaisseau le *Magnanime* n'est pas encore arrivé; nous le supposons relâché à la côte d'Espagne.

Deux de nos frégates se sont emparées de trois gros corsaires qui croisaient sur Bordeaux.

Comme le moment de notre départ n'est pas encore fixé, je remets, Monsieur le Duc, à vous demander vos ordres; peut-être se fera-t-il quelque changement heureux; s'il en arrivait, je ne pourrais le devoir qu'à vos bontés pour moi.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LA METTRIE.

A Rochefort, le 31 octobre 1780.

M. le vicomte DE MORTEMART à M. le duc D'HARCOURT.

L'*Iphigénie*, commandée par M. de Kersaint, est arrivée depuis deux jours, Monsieur le Duc, M. de Kersaint a d'abord envoyé ses paquets et est ensuite parti lui-même pour Paris. Il est bon qu'un officier de cette distinction, parlant bien et vrai, y paraisse pour relever le ton et les espérances de ce peuple dangereux qui juge tout sans rien connaître. Suivant toutes les apparences, il apporte l'état des colonies et vient demander des forces considérables pour la campagne. Sans annoncer que les colonies soient dépourvues de moyens, il paraît, suivant ce qu'il dit, qu'il serait fort fâcheux qu'on relevât M. de Bouillé. Les Anglais le croient capable de tout, sont toujours sur la défensive vis-à-vis de lui et n'osent l'attaquer. Sur la lisière des vents alisés, il a rencontré Rodney avec dix-huit vaisseaux; il attendait là la fin de l'hivernage, et peut-être le retour de nos vaisseaux de Saint-Domingue où l'arrivée de ceux de M. de Ternay. Rodney l'a fait chasser par une de ses frégates; lorsqu'il a eu

perdu l'armée de vue, il l'a attendue, le combat a duré deux heures, au bout desquelles la frégate anglaise, étant moins gréée que l'*Iphigénie*, s'est sauvée.

M. de Kersaint parle de M. de Guichen avec les plus grands éloges. De l'aveu des Anglais, il a fait la plus belle campagne possible, toujours à la mer, il a manœuvré on ne peut pas mieux dans ces trois combats, où il a toujours eu l'avantage. Enfin, la journée du 19, qui a été la plus vive, aurait couronné sa campagne, sans un calme qui a fait que l'arrière et l'avant-garde ont seules été dans le cas de donner. Malgré cela, les Anglais ont été si battus que l'*Albion*, de soixante-quatorze, a coulé bas, le vaisseau et l'équipage noyés; deux autres sont à Saint-Meri hors d'état d'être réparés, et quatre sont partis avec leur artillerie dans la cale, avec, à ce que disent les Anglais, la maladie de Guichen. Cependant, ce général disait toujours : Ce n'est pas assez ! Si les Espagnols avaient voulu, Saint-Christophe serait à nous. L'escadre de Rodney divisée et à se réparer dans différents ports, Saint-Christophe n'attendait que l'arrivée de M. de Guichen pour capituler. M. de Guichen ne demandait aux Espagnols que leur présence; ils n'ont pas voulu; ils n'ont jamais eu d'autre but que de conduire leur convoi et fait d'autre demande que d'être escortés. Maudite alliance! *j'appelais Solano, mon ami; je lui ai retiré ce titre!* Le voilà bien puni.

De l'arrivée de M. de Kersaint, je conclus qu'on va attendre celle de M. de Guichen pour pouvoir renforcer l'escadre de M. de Tréville de beaucoup de vaisseaux, et nous partirons en janvier ou février, nous arriverons en mars ou avril et nous partirons au commencement de l'hivernage, vers le 1er juillet. Nous aurons fait peu de chose et dépensé beaucoup d'argent. On peut dire ainsi va la guerre, et peut-être, et toujours, demain elle ira!

J'ose vous prier, Monsieur le Duc, de vouloir bien présenter mes respects à Madame la duchesse et à M. le maréchal d'Harcourt et de remettre le petit billet que je joins ici à mon frère. J'espère que je serai toujours convaincu des sentiments que je vous ai voués.

VICOMTE DE MORTEMART.

A Brest, le 2 novembre 1780.

M. DE LA METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

J'ai l'honneur de vous demander la permission de vous adresser un mémoire que j'ai fait concernant les rades de Cherbourg et la Hougue. Comme ces différentes positions vous sont parfaitement connues, je ne puis mieux faire que de soumettre mon travail à votre opinion. Je serai très-aise que vous veuilliez l'accueillir et me faire part de vos observations. Comme vos lumières sur cette matière vous mettent dans le cas d'apprécier au juste la chose, j'y mets toute l'ardeur possible et je me ferai un vrai plaisir d'écouter et de suivre vos avis. Je pense que vous y trouverez des raisons frappantes et victorieuses pour déterminer le choix que l'on doit faire et décider irrévocablement; comme je suis convaincu que, dans un choix de cette nature, vous ne voyez que le bien de l'État, ce dont vous avez donné si souvent des preuves éclatantes, Monsieur le Duc, vous remarquerez sûrement que ma démarche dans cette circonstance est absolument selon vos principes; car peu m'importe que l'on se place plus à l'ouest ou à l'est, pourvu que le Roi ait un établissement offensif et de ressource dans la Manche (1).

Je terminais mon mémoire avec intention de le présenter à M. de Sartine qui paraissait prendre la chose à cœur, lorsqu'il a disparu. Cette révolution a suspendu mes projets, mais comme M. de Castries en reprendra peut-être le fil, je vais incessamment le lui faire remettre. Si j'étais assez heureux pour qu'il pût être conforme à votre façon de penser, je vous prierais, Monsieur le Duc, de vouloir bien l'appuyer; comme aucun intérêt personnel ne me guide dans ma conduite et que je ne forme aucune demande, l'on remarquera la pureté de ma demande et le motif qui me fait agir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LA METTRIE.

(1) Voir la lettre de M. de la Mettrie et la note qui la suit, p. 456.

A Brest, le 2 novembre 1780.

M. DE LA METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Nons sommes toujours en rade sans espoir de partir. Nous pensons que l'arrivée du comte d'Estaing décidera de notre sort; nous ne pouvons pas compter sur lui avant le mois prochain; un convoi de plus de cent voiles est un poids bien lourd que l'on ne fait agir qu'avec peine; il rendra sa marche pesante et difficile,

Nous n'avons aucunes nouvelles des îles de dessous le Vent. Nous savons par une corvette arrivée, qu'aux îles du Vent tout est fort tranquille ; que chacun réciproquement profitait de l'hivernage pour expédier des fièvres et rester dans l'inaction. Nos forces de mer se bornent à ces parages, à un vaisseau de cinquante canons et quatre frégates. Nous pensons que MM. de Ternay et de Monteil s'y réuniront; que les seize vaisseaux seront suffisants pour couvrir ces colonies.

Nos flottes de la Manche et de Nantes sont arrivées; nous attendons celle de Bordeaux qui est de trois cents voiles; le vent qui est favorable, pourra nous l'amener sous peu.

La frégate l'*Iphigénie* a rencontré sous le tropique l'amiral Rodney qui y croise avec son escadre, position très-dangereuse pour les convois et escadres qui peuvent aller de la Nouvelle-Angleterre et d'Europe aux îles du Vent.

M. de Sartine est généralement regretté. M. de Castries a commencé par expédier tout le travail trouvé au portefeuille. Actuellement, il va voler de ses propres ailes; il paraît qu'il va porter l'économie dans toutes les parties; son prédécesseur l'avait un peu perdue de vue.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LA METTRIE.

A Brest le 6 novembre 1780.

M. DE LA METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Nous n'avons pas l'espoir de voir arriver la flotte de Bordeaux. Les vents sont au nord et violents. Si par hasard le comte d'Estaing était parti de Cadix, il serait furieusement repoussé ; il est à craindre que la traversée ne soit longue. Nous observons que sur la côte de Portugal il règne ordinairement des vents de nord-ouest, ce qui rendrait la navigation pénible et lente. Ce vice-amiral a d'abord porté son pavillon à bord du *Terrible*, qui est un fort mauvais vaisseau, mais avec le projet de le passer sur un des trois ponts qui arriveraient ; par égard pour le chef, il m'a fait le sacrifice et reste sur son vaisseau ; procédé qui est infiniment trop beau.

Il résulte de la vivacité avec laquelle on a voulu précipiter les travaux des doublages en cuivre, que le vaisseau le *Saint-Esprit* n'a pu être travaillé avec cette attention si nécessaire au bien du service. Cet ouvrage a été si couru que le vaisseau fait eau et se trouve dans le cas de rentrer dans le bassin ; dépense qui coûtera au Roi plus de 50,000 livres et un retardement qui ne peut se priser.

Nous sommes toujours en rade, affrontant les coups de vent, et espérant que l'arrivée de notre armée décidera de notre marche. Le convoi de Cherbourg qui a les effets de l'armée de terre, est arrivé hier très-heureusement.

L'on s'occupe dans le port à préparer des bas-mâts pour les vaisseaux de l'escadre de M. de Guichen. Cette matière nous manque, et si les gens du Nord ne viennent pas à notre secours, nous serons obligés de rester les bras croisés. C'est un de ces objets le plus chers et dont la consommation est la plus grande. Les vaisseaux avariés seront distribués dans les ports de Rochefort, Lorient et Brest, afin que les radoubs soient plus prompts.

J'ai eu l'honneur de vous mander que Rodney se montre d'une

manière bien pompeuse et en même temps bien dangereuse pour toutes nos jonctions. Il est à craindre que MM. de Ternay et de Monteil n'en soient les victimes, ainsi qu'un convoi dernièrement parti du Ferrol. Il paraît qu'il a passé une partie de l'hivernage en croisière, à une très-grande distance des terres, dans la crainte des ouragans; conduite qui est infiniment plus salutaire pour les équipages que le séjour des rades, qui sont le tombeau de nos hommes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LA METTRIE.

A Brest, le 13 novembre 1780.

M. DU ROSEL-BEAUMANOIR à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

A tout événement que vous n'ayez pas appris par Versailles l'arrivée de M. le comte de Guichen à Cadix avec sa flotte, voici ce qui nous en revient par le courrier du jour et qui nous est confirmé par M. le marquis de Castries.

Ce général a mouillé en rade de Cadix le 23 octobre, commandant dix-huit vaisseaux de ligne, quatre frégates, ayant quatre-vingt-quinze voiles sous son escorte. On ne nous dit point en quel état sont ces bâtiments; mais comme ils ont essuyé bien des mauvais temps dans leur longue traversée, il est à craindre que plusieurs ne soient obligés d'y séjourner quelque temps pour se radouber. D'ailleurs, cette escadre aura sans doute besoin d'eau, de rafraîchissements et peut-être de vivres, ce qui pourrait faire que M. le comte d'Estaing ne nous ramènera pas ici toutes les forces navales que nous y avons en ce moment, avant le 10 du mois prochain. Nous apprenons par nos bureaux de la marine la mort de M. de Sade, chef d'escadre, et de M. de Brach, capitaine de vaisseau, commandant le *Triomphant* et le *Magnifique*, l'un et l'autre bien dignes des regrets de l'Etat et du corps. On ne nous dit pas si elle est arrivée là

bas ou en route. Jusqu'ici nous ignorons toutes les autres circonstances de la campagne et n'en saurons que jeudi ou samedi par le courrier qui doit nous apporter les lettres de M. de Guichen lui-même.

Nous avons appris que l'abordage de la *Bourgogne* et du *César*, qu'ils n'ont pu éviter l'un et l'autre, d'autant qu'il a été occasionné par une saute de vent, a mis le dernier dans le cas d'entrer à la Corogne pour y réparer son avant tout fracassé.

M. de Laporte, intendant, est toujours si souffrant de la goutte au genou, qu'il a prodigieusement enflé et enflammé, qu'il ne peut espérer d'être sitôt en route pour Paris. Les médecins augurent mal des suites, attendu que des humeurs se sont épaissies, ont fait dépôt à l'endroit et que l'articulation en est encore interceptée.

Mesdames de Luynes, de Fitz-James et une troisième se sont annoncées ici; vu la maladie de l'intendant, je ne sais où elles pourront loger.

Il n'a encore guère paru ici de M. de Castries que ses premières lettres de notification; rien de nouveau pour l'escadre de M. de Tréville, qu'il retient toujours à Paris. Tout retentit qu'elle ne partira qu'après l'arrivée à Brest de M. d'Estaing, annoncé avec toutes les forces navales que nous avons en ce moment à Cadix et quelques vaisseaux espagnols. Alors, les conjectures sur ses projets vont renaître. Celui d'être renvoyé à l'Amérique n'est pas écarté. Je ne sais si je me trompe, mais j'estime que notre ministère n'a pas un plan bien fixe en cas de ceci, en cas de cela, et qu'il n'agit que suivant les circonstances. Nos forces, de tous côtés, semblaient nous promettre des événements, et nous en revenons comme nous y étions allés. Les Anglais ont du nerf avec de la fierté, ils savent qu'ils ont tout à espérer en guerroyant, ils ont un ordre suivi dans leur marche et toujours combiné, ce qui fait qu'un heureux hasard peut leur rendre la supériorité et renvoyer dans le Nord la neutralité armée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DU ROSEL-BEAUMANOIR.

A Paris, le 29 novembre 1780.

M. le comte DE LA CHATRE à M. le duc D'HARCOURT.

M. de Rochambeau le fils est arrivé dimanche à quatre heures après-midi à Versailles, ayant débarqué à Lorient de la frégate l'*Amazone*. Il était parti de Rhode-Island le 28 octobre. J'ai causé hier avec lui; il m'a dit que Rodney s'était présenté avec vingt et un vaisseaux, qu'il était resté cinq jours à tourner de toutes parts sans oser tenter la moindre chose. M. de Ternay est embossé avec ses sept vaisseaux de manière à empêcher l'entrée de la rade et du port. Ses officiers et soldats se portent à merveille. Ils ont des vivres en abondance et ne craignent point d'en manquer; le vin seul y est rare. Ils y ont beaucoup de cidre, une bière faite avec l'orge et la graine de sapin désagréable à boire, mais excellente pour préserver ou guérir du scorbut: mille deux cents hommes qui l'avaient à leur arrivée en ont été guéris avec cette boisson. Le 1er de ce mois, les troupes sont entrées en cantonnement où elles seront bien. Tant de mauvais sujets français ont passé, on ne sait comme, dans ce pays, qu'ils ont été reçus d'abord assez froidement; mais nos troupes y sont à présent aimées et chéries. Le pays est très-sain; à peu près la température de Montpellier. Ils attendaient toujours le second convoi ou des nouvelles. N'en ayant point, M. de Rochambeau s'est déterminé à envoyer son fils, qui dit que les Américains, à ce qu'il paraît, sont généralement déterminés à ne point faiblir, que Washington est un homme plein d'esprit et de bon sens, parlant peu; que son père en a été très-content. M. de Lafayette commande dans ce moment un corps de deux mille hommes d'élite en avant de lui. Dans sa traversée, l'*Amazone* a fait deux prises assez riches: la première allant à New-York chargée d'effets d'habillement et de comestibles, qui a été envoyée à Rhode-Island sous l'escorte d'une frégate sortie avec l'*Amazone* pour la protéger pendant cent lieues; la seconde prise est un bâtiment de deux cents tonneaux chargé de morue qui doit être arrivé à la côte de France, la frégate n'ayant pas vu un seul petit corsaire dans sa traversée.

COMTE DE LA CHATRE.

A Rochefort, ce 3 décembre 1780.

M. le vicomte DE MORTEMART à M. le duc D'HARCOURT.

J'attendais avec bien de l'impatience, Monsieur le Duc, les bonnes nouvelles que vous m'avez données hier de Monsieur votre frère; je désire bien sincèrement qu'il ne vous donne plus de nouvelles alarmes, car je les partage trop rudement.

L'arrivée de M. de la Pérouse et du vicomte de Rochambeau me laisse dans l'incertitude de savoir si l'escadre de M. de Tréville ira aux îles ou à l'Amérique septentrionale. Destiné à le suivre et également content d'aller dans l'une ou l'autre partie du nouvel hémisphère, une fois rendu à Brest j'attendrai patiemment le départ. Pour ici, je suis obligé d'avouer que ma patience est à bout; voilà deux mois que j'attends l'ordre de partir; ayant eu beaucoup de malades à remplacer, j'y suis parvenu avec bien de la peine.

Depuis quinze jours j'attends le cutter qui doit venir avec moi, mais il n'arrive pas un homme. L'État est bien mal servi! Il est parti d'ici au mois de juillet plus de deux cents ouvriers qui devaient revenir au mois d'octobre; il n'en est pas arrivé aujourd'hui trois cents. Il se commet à Bordeaux des choses abominables. M. de Castries a beau donner des ordres; le changement de ministre a donné de l'espérance à la plume, elle veut se relever et trouble tant qu'elle peut les opérations de son plus dangereux ennemi. Tout ce qui tient à ce corps ici, est souple devant le commandant, mais ne néglige rien pour arrêter l'activité qu'il avait établie dans le port.

On parle de M. de Monteil. Franchement si celui-là fait de grandes prouesses, il m'étonnera ; on dit qu'il est sorti de Saint-Domingue et qu'il a pris deux frégates anglaises.

Je ne vous dirai rien du continent. Je vous envoie copie d'une lettre; ce n'est M. de Rochambeau ni M. de Ternay qui l'a écrite, c'est un aumônier de l'*Hermione* qui écrit bien et dont la lettre est intéressante.

Chassez, Monsieur le Duc, prenez bien des cerfs et même des sangliers, si vous en trouvez; pour moi, aussitôt que je le

pourrai, j'irai joindre M. de Tréville en chassant ce que je rencontrerai.

J'espère que vous voudrez bien dire mille choses pour moi à mon frère et présenter mes respects à Monsieur le Maréchal et à Mme la duchesse d'Harcourt. Pour vous personnellement, Monsieur le Duc, recevez l'assurance du plus sincère attachement.

VICOMTE DE MORTEMART.

A Jobourg, le 20 décembre 1780.

M. FLEURY, curé de Jobourg, à M. le duc D'HARCOURT.

MONSEIGNEUR,

La plupart des officiers sont en semestre; je suis toujours de service. Depuis l'entrée du camp jusqu'au départ de M. Dumouriez pour Harcourt, je suis consigné à mon poste, sans avoir osé m'en absenter d'un demi-jour. Je m'estime heureux d'avoir donné des avis qui ont retardé le convoi de Cherbourg dans des temps critiques, et d'en avoir donné un qui fut si précisément suivi, que le jour même notre convoi passa le cap et la Déroute sans le moindre obstacle. Outre les signaux de convention que l'on avait envoyés et que je fis faire avec la dernière précision, j'avais posté deux chaloupes à ma droite et à ma gauche du cap pour avertir, en cas de besoin, ce que j'ai fait pendant toute la guerre, dans les passages des convois du Havre et de Cherbourg, le tout à mes frais. M. le commissaire m'a offert plus d'une fois de me rembourser; en le remerciant, je ne désirais que d'être connu.

La campagne qui va s'ouvrir peut être très-intéressante, j'ai prié M. le marquis d'Héricy de vous faire savoir, Monseigneur, que j'ai besoin d'une lunette telle qu'on n'en trouve point dans ce pays; la mienne ne peut plus me servir, elle ne découvre qu'à une petite distance. Je voudrais que tout répondît à mon zèle, nous ne serions jamais surpris, et Messieurs nos généraux seraient informés aussi exactement que je l'ai fait jusqu'à

présent. Que ma petite fortune égale toujours mon ardeur à servir le Roi, je me montrerai toujours le même.

J'ai l'honneur d'être, etc.

FLEURY,
Curé de Jobourg (1).

A Brest, le 5 janvier 1781.

M. DE LA METTRIE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je puis enfin vous annoncer que l'armée aux ordres du comte d'Estaing est arrivée ici dans la soirée du 3; nous avons vu avec joie que toutes les craintes que nous avions sur différents événements fâcheux qui pouvaient accompagner sa navigation, n'étaient pas fondées. Ce général avait absolument tout prévu; ses soins dans tous les cas ont été marqués, aussi ses vaisseaux et son convoi sont-ils arrivés dans le meilleur ordre, et tous les équipages pleins de santé. Trois jours avant son arrivée, il avait expédié son convoi sous l'escorte de trois vaisseaux et quatre frégates; mais ce qui nous a fort étonnés, c'est que sa navigation quoique longue, n'a été ni pénible ni orageuse; les vents contraires et durs que nous avons éprouvés ici n'ont pas percé jusqu'à lui. Le vaisseau le *Magnifique*, de soixante-quatorze, nous était arrivé mardi matin, coulant bas d'eau. Il nous avait rassuré sur le sort de nos escadres et nous faisait connaître son éloignement, ce qui s'est vérifié. Mais ce qui empoisonne tout

(1) Dom François Fleury, curé ou prieur de Jobourg, avait quitté, en 1761, l'abbaye du Val dont il était prieur, pour celle de Notre-Dame-du-Vœu, de Cherbourg, dont le prieuré de Jobourg était une dépendance. Dans cette modeste cure, établie sur l'admirable plateau voisin des îles d'Aurigny, de Guernesey et de Jersey, d'où l'œil embrasse un horizon immense, cet excellent homme se considéra comme une sentinelle avancée, postée là tout exprès pour observer les mouvements des vaisseaux anglais. Voué à cette tâche patriotique, il rendit les plus grands services aux officiers préposés à la défense du Cotentin. Une lettre de Dumouriez, que nous produirons à sa date, nous apprend que le prieur de Jobourg mourut au mois de mai 1781.

le plaisir que nous éprouvons à voir notre armée ici, c'est le sort inconnu de notre convoi, parti d'ici il y a dix jours, pour aller porter des vivres à notre armée. Ses instructions portaient que deux fois vingt-quatre heures après que le vent se serait décidé au sud-ouest, il ferait route pour Brest; en voilà six et rien ne paraît. Aujourd'hui nos alarmes redoublent, nous savons une division de trois vaisseaux et plusieurs frégates en croisière dans les environs d'Ouessant; quatre de nos frégates sorties avant hier pour aller croiser à l'ouvert de la Manche, les ont rencontrés hier. La frégate la *Minerve* a été prise après un combat violent par un vaisseau de guerre; la *Fine* était chassée par deux vaisseaux ; il est fort à craindre qu'elle n'ait été jointe. Les frégates l'*Aigrette* et la *Diligente* se sont sauvées et ont mouillé hier à Berthaume, d'où ces détails nous sont parvenus.

Avant-hier, il est arrivé un courrier du Cabinet, qui ordonne aux neuf vaisseaux qui sont en rade de se tenir prêts à appareiller. Nous pensons que l'arrivée du comte d'Estaing fera suspendre ce départ. M. de Tréville paraît ignorer les ordres donnés, car il mande de Paris que rien ne paraît pressé.

Nous ne construisons plus dans aucun de nos ports; toutes les espèces de travaux ont été suspendus, comme chose extrêmement chère. Si véritablement notre départ a lieu, j'aurai l'honneur, Monsieur le Duc, de vous en rendre compte, et profiterai de ce moment pour répéter vos bontés et votre appui auprès de M. de Castries.

J'ai l'honneur d'être, etc. DE LA METTRIE.

A Brest, le 5 janvier 1781.

M. DU ROSEL-BEAUMANOIR à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

L'armée, si constamment contrariée par les vents pendant soixante jours, a été encore fort heureuse de ne pas essuyer de coups de vent violents en route; plus d'un tiers de ses vaisseaux est rentré, faisant beaucoup d'eau et dans des états pitoyables.

résultant des combats qu'ils ont essuyés à l'Amérique. Le *Saint-Michel*, l'*Amphion* et le *Triton*, détachés avec quelques frégates pour couvrir la flotte marchande jusque dans le golfe, ne sont pas encore rentrés. Six heures après que M. d'Estaing eut mouillé en rade, et après l'expédition de son courrier extraordinaire, il est monté en voiture et fait route pour la Cour, au moyen de quoi vous savez tout présentement. On entre tous les jours dans le port les plus pressés de ces vaisseaux pour les radouber; les deux tiers demandent des réparations considérables; le *Magnifique*, qui de tous est celui qui a couru plus de dangers, est encore celui conséquemment qui exigera le plus de temps pour être remis en état, s'il est jugé, comme je l'espère, en valoir la peine.

Ordre par deux courriers qui se sont succédé, à notre escadre de neuf vaisseaux de se tenir prête à partir, et avis qu'il est question d'en armer vingt autres au plus tôt possible.

Il ne nous vient plus rien de Saint-Malo ni de Normandie relativement à Jersey, d'où nous jugeons qu'il n'en est plus question. Je croyais bien le 29 du passé que j'eus l'honneur de vous écrire, que nous aurions appris sa prise dans vingt-quatre heures. J'ai celui de vous informer de celle de la *Minerve*, avant-hier surprise dans la brume sur Ouessant par deux gros vaisseaux anglais croiseurs, qui tôt après ont couru après la *Fine*, autre de nos frégates qui était sortie avec elle. Je crains qu'elle n'ait le même sort. La *Minerve* était une prise que nous leur avions faite à l'Amérique. Voilà, Monsieur le Duc, l'état du port d'aujourd'hui. M. de Guichen, point trop mal portant, part lundi pour aller se reposer pendant quelques mois chez lui, et le commandement du port reste toujours par intérim à M. d'Hector. M. de la Mothe-Piquet se propose d'en faire autant. Il est revenu très-maigri et souffrant de sa blessure et de la goutte. M. de Grasse, devenu veuf en son absence, a beaucoup de scorbut; plusieurs autres officiers en sont également malades, et rien de si naturel, après deux ans de campagne; nous n'en avons pas dans les équipages, à beaucoup près, autant que nous l'avions appréhendé: le nombre ne va pas à deux mille.

Je suis, etc.

DU ROSEL-BEAUMANOIR.

A Brest, le 26 février 1781.

M. de la Mettrie à M. le duc d'Harcourt.

Monsieur le Duc,

L'éloignement de M. de Tréville et sa privation du commandement de l'armée de l'Amérique nous a amené hier le comte de Grasse. Ce nouveau général est du goût de tout le monde, et l'on ne cesse d'applaudir à cette préférence. De l'heureux augure que nous en tirons, il faut espérer que nous parviendrons à faire de grandes choses. Tout le monde suivra avec joie un chef qui, par ses talents et ses rares qualités de mer, est fait pour inspirer de la confiance et animer les esprits, et il n'est pas même jusqu'au plus petit être qui ne se sente réveillé et ne soit flatté de se trouver à ses ordres. Il fera ce qu'il faut pour justifier la haute opinion que nous avons de ses talents pour la guerre. Il avait été accablé par la calomnie ; ce moment de triomphe et de victoire lui était dû; il le fallait pour rappeler au service un aussi excellent officier. Tout ce qui nous afflige, c'est que nous le trouvons fatigué: sa dernière campagne, où il n'a trouvé que des épines, l'a un peu épuisé; les peines morales y ont plus contribué que les maux physiques; un peu de satisfaction et un avantage sur ses ennemis le soutiendront peut-être et lui rendront ses beaux jours. Il fait toutes ses dispositions pour mettre à la voile le 15; mais vingt-cinq vaisseaux, un grand convoi, des troupes à embarquer, demandent bien du temps. Comme quinze vaisseaux sont encore dans le port et que les mauvais temps nous traversent, nous aurons peine à être le 20 à la voile. M. de Castries, qui désire vivement ce départ, s'est annoncé ici pour le 8; son but est de hâter ce départ et de disposer tout pour l'armement de tous les vaisseaux qui restent; l'on prend des arrangements pour recevoir ce ministre. M. de Barras, qui était l'ancien de M. de Grasse, quitte son vaisseau l'*Auguste* et passera sur la frégate la *Friponne*, pour aller à Rhode-Island prendre le commandement général de toutes les forces du Roi. Le

convoi destiné pour cette partie du monde fera route à la même époque que l'armée, mais ne sera escorté que d'un vaisseau de cinquante canons et plusieurs frégates, ce qui est bien faible, les Anglais ayant douze vaisseaux dans ces parages.

Notre armée du printemps sera tout au plus de vingt-cinq vaisseaux ; grand nombre ne seront réparés que légèrement. Il est intéressant de former promptement une armée d'observation, afin de tenir les Anglais en échec et attachés à leurs côtes et les empêcher de venir nous troubler dans nos vues de conquêtes.

Je compte toujours avec confiance sur vos bontés, Monsieur le Duc, et me persuade, d'après la certitude que j'ai de vos bonnes dispositions pour moi, que si vous avez trouvé jour à me recommander à M. de Castries, vous ne m'aurez pas oublié. Je serais comblé que votre souvenir vous eût porté à me rappeler pour le commandement d'une frégate. Il me l'avait fait espérer; mais je ne dois m'en flatter qu'autant que vous voudrez bien m'appuyer et faire valoir mon zèle et mes services. Je désirerais bien, Monsieur le Duc, vous inspirer quelque intérêt et surtout vous marquer ma vive reconnaissance, mon sincère attachement et le très-profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

DE LA METTRIE.

A La Palue, le 2 mars 1781.

M. DU ROSEL-BEAUMANOIR à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

C'est, mon général, porter de l'eau à la rivière que de vous parler de ce qui se passe actuellement à Brest, puisque tout ce qui s'y fait émane d'ordres de la Cour, dont vous êtes informé dans le même jour à Paris. Au reste, tous les mouvements présents consistent dans le supplément des dix-sept vaisseaux dont je vous ai adressé dans le temps la liste. Les vents ont été si vio-

lents et si contraires depuis trois semaines qu'il n'a pas été possible de les mettre en rade; mais ils y seront dans la semaine pour peu qu'ils mollissent, le Ministre qui y arrive sous le 10, désirant les y voir et leur expédier personnellement leurs ordres de partir. Il est déjà bien tard s'ils sont destinés à quelque opération avant l'hivernage. M. de Grasse, qui jusqu'ici les commande tous, nous est en effet arrivé avant votre lettre. Question de savoir s'il n'en sera pas distrait une division pour l'Amérique septentrionale ou pour l'Inde, aux ordres de M. de Barras, son ancien, ou de M. Marin, qui vient d'être nommé chef d'escadre avec M. le chevalier de Retz. Ce dernier qui commandait le très-beau vaisseau le *Spectre*, tout neuf, de soixante-quatorze canons, fait le second tome de M. de Tréville, indemnisé du commandement de cette armée par le grade de lieutenant général et du cordon rouge. On le juge ici destiné à commander la marine à Rochefort, à la place de Monsieur son frère aîné, qu'on croit devoir être directeur général. Quant à M. de Barras, qui laisse aussi son *Auguste*, de quatre-vingts canons (et, croit-on, à M. de Bougainville), il passe sur une frégate à l'Amérique septentrionale, pour y prendre le vaisseau et le commandement de l'escadre de M. le chevalier de Ternay, ci-devant. Voilà, mon général, l'état dans lequel nous avons laissé Brest hier. Si vous voulez m'honorer encore d'une de vos lettres avant mon départ et si je vous suis bon à quelque chose en Bretagne, je la recevrai encore, mais à Landerneau. Dès qu'avec raison vous dites que nous jouons au dernier sol avec les Anglais, ils doivent désirer autant que nous pour la conservation du reste de leurs guinées, le succès de l'entreprise de l'Empereur et qu'elle soit au gré de la Russie. Ils sont trop fiers, quoique bien appauvris, pour vouloir s'arranger avec nous, s'il n'intervient au moins un tiers.

Permettez-moi, mon général, de renouveler ici mon respectueux hommage à Monsieur le Maréchal et de vous offrir celui avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

DU ROSEL-BEAUMANOIR.

A Brest, le 7 mai 1781, sept heures du soir.

M. DE HAUTONNE à M. le duc D'HARCOURT.

MONSIEUR LE DUC,

Je m'empresse de vous faire part des heureux succès de M. de la Mothe-Piquet; ils nous sont annoncés par M. de Marville, qui a apporté entre onze heures et midi les détails suivants:

Le 1er mai, M. de la Mothe-Piquet, après avoir eu connaissance de quatre bâtiments qui lui sont échappés, a détaché plusieurs frégates dans le sud et le nord. Celles du sud se sont emparées d'un bâtiment et d'un corsaire de vingt canons; l'un et l'autre retardaient leur marche et ils les ont brûlés. Les frégates du nord ont fait le 4 mai rencontre de la flotte anglaise venant de Saint-Eustache, composée de trente-quatre bâtiments et escortée par deux vaisseaux de guerre, une frégate et quelques corsaires.

Les frégates françaises, commandées par M. de Vintimille, ont fait signal à M. de la Mothe-Piquet, dont l'approche a déterminé les Anglais au signal de sauve qui peut. M. de Vintimille a été aidé par l'escadre de M. de la Mothe-Piquet dans la prise de vingt-deux bâtiments qu'il amène à Brest, où ils sont attendus cette nuit ou demain dans la journée. Un bâtiment brûlé, un vingt-quatrième pris par le corsaire la *Victoire*, de Dunkerque, actuellement en rade et estimé cinquante mille louis, n'en laissent que dix d'échappés, dont on a l'espoir que nos corsaires ramèneront quelques-uns.

Les frégates en rade ont ordre d'être prêtes à mettre à la voile.

On attend d'un instant à l'autre le supplément de 2,500,000 livres que nous avons ici, pour compléter les quatre millions que la frégate la *Résolue* va porter à Rhode-Island.

Un bâtiment américain, arrivé avant-hier à Lorient, apprend un combat très-vif pendant une heure et demie, entre MM. Arbuthnot et Destouches; ce dernier a eu deux vaisseaux très-mal-

traités et est rentré à Rhode-Island avec les quinze cents hommes commandés par M. de Viomesnil, qu'il avait à bord de son escadre.

Arbuthnot a eu trois vaisseaux de désemparés, qu'il a été obligé de faire remorquer.

On attend ici M. d'Estaing, que l'on assure commander la flotte d'Europe. Les matelots sont rares.

On doit croire que l'activité incroyable qui règne dans ce port produira des événements intéressants. Je vous supplie de permettre que j'aie l'honneur de vous en faire part.

Je suis, etc.

DE HAUTONNE (1).

(1) M. de Hautonne était, à cette époque, inspecteur et commandant des redoutes, depuis la rivière de Dives jusqu'aux Veys.

TABLE.

(1) Le présent volume ne contient que le commencement de cet important chapitre dont la fin embrassant les années 1781, 1782 et 1783, formera la première partie du troisième volume.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES DEUX PREMIERS VOLUMES.

Ier VOLUME.

CHAPITRE III. Bombardement du Havre en 1759. — Avant-propos historique. . . . .

Correspondance.

IIe VOLUME.

Mémoires et rapports.

II. Tentative du prince de Nassau.

Correspondance.

III. Expédition du baron de Rullecourt.

Correspondance.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PERSONNES MENTIONNÉES DANS LES DEUX PREMIERS VOLUMES.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

W.

Y.

Z.

ADDITIONS & CORRECTIONS

POUR LES DEUX PREMIERS VOLUMES (1).

TOME I.

INTRODUCTION. Page XXIX, ligne 24, ajouter aux noms des Elections de la généralité de Caen celui de *Mortain*.

Ibid. Page XXX, note, *qu'il a continué depuis*; lisez *qu'il a continué de porter depuis*.

Ibid. Page XXXI, ligne 21, *Lessey*; lisez *Essay*.

Ibid. Page XXXIV, ligne 15, *celle de Rouen*; lisez *la Cour des Monnaies de Rouen*.

Pages 21, note, ligne 6, *Saint Auleins*; lisez *Saint-Aulaire*.
— 87, note, ligne 3, *du Rochechouart*; lisez *de Rochechouart*.
— 95, note, ligne 8, *Setaines*; lisez *Staines*.

(1) Nous avons dû reproduire fidèlement le texte des documents que nous publions, et laisser aux auteurs la responsabilité des imperfections de style qui peuvent s'y rencontrer. Elle sont du reste assez rares, et l'on ne manquera pas de remarquer, à l'honneur de la société du dix-huitième siècle, avec quelle facilité et quelle élégance spirituelle plusieurs de nos lettres sont écrites. Notre respect pour les textes ne nous a pas empêché néanmoins de rétablir, toutes les fois que nous l'avons pu, l'orthographe des noms propres de *lieux* et de *personnes*, très-souvent altérée dans des manuscrits dont la lecture n'est pas toujours facile. Malgré le soin que nous avons apporté à cette correction, nous ne pouvons nous flatter de n'avoir pas laissé subsister quelques-unes de ces erreurs qui échappent aux plus attentifs et qu'excusent les vrais travailleurs. Les notices consacrées aux correspondants des ducs d'Harcourt et à quelques-uns des personnages mentionnés dans le cours de l'ouvrage, sont moins nombreuses que nous ne l'aurions désiré. Les renseignements que nous demandons aux représentants actuels des familles qui y figurent, venant en aide à nos propres recherches, nous permettront de combler dans les volumes suivants les lacunes que les deux premiers peuvent offrir à cet égard.